



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE DPAM B SA (SICAV PUBLIQUE DE DROIT BELGE) SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de DPAM B SA (SICAV Publique de droit Belge) (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 17 mars 2021, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 5 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un actif net globalisé qui s'élève à EUR 14.446.149.006,74 et d'un compte de résultats qui se solde par une perte de l'exercice de EUR 3.373.737.435,45. Un aperçu de l'actif net et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous:

Compartiment	Devise	Actif Net	Resultat
DPAM B Bonds EUR	EUR	526.466.184,03	-103.068.707,71
DPAM B Bonds EUR IG	EUR	47.516.009,48	-9.574.874,78
DPAM B Bonds EUR Short Term 1Y	EUR	145.659.005,96	-982.791,25
DPAM B Equities Euroland	EUR	870.281.443,20	-253.931.525,98
DPAM B Equities Europe Dividend	EUR	499.147.085,91	-39.469.643,30
DPAM B Equities Europe Sustainable	EUR	1.735.549.021,48	-293.317.108,79
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	EUR	317.420.686,78	-128.193.101,55
DPAM B Equities Newgems Sustainable	EUR	1.143.563.218,03	-511.732.418,44
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	EUR	157.567.071,29	-23.865.954,66
DPAM B Equities World Sustainable	EUR	1.766.499.851,81	-605.531.247,54
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	EUR	363.691.961,51	-197.169.757,77
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	EUR	163.453.699,42	-81.997.420,26
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable	EUR	93.387.917,76	-15.700.028,97
DPAM B Equities Dragons Sustainable	EUR	233.684.880,43	-77.720.577,33
DPAM B Euroland Sustainable	EUR	215.712.448,80	-44.354.958,96
DPAM B Equities Europe Index	EUR	206.261.241,68	-29.137.277,22
DPAM B Equities US Index	EUR	215.079.130,02	-40.805.608,21
DPAM B Equities Japan Index	EUR	93.748.103,78	-11.122.656,68
DPAM B Equities EMU Index	EUR	95.919.664,72	-18.961.013,56
DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index	EUR	103.516.084,71	-5.010.491,89
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	EUR	481.545.764,97	-76.539.968,85

Compartiment	Devises	Actif Net	Resultat
DPAM B Equities US Behavioral Value	EUR	670.511.096,79	-57.783.676,13
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	EUR	85.418.396,30	-31.735.001,65
DPAM B Bonds EUR Medium Term	EUR	266.441.132,68	-33.392.922,40
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	EUR	748.208.876,26	-50.775.571,07
DPAM B Corporate Bonds EUR 2023	EUR	99.525.655,40	-3.155.673,62
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	EUR	118.759.829,36	-49.907.981,77
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	EUR	925.165.069,38	-174.169.055,32
DPAM B BALANCED GROWTH	EUR	30.995.028,45	-5.010.481,01
DPAM B BALANCED FLEXIBLE	EUR	64.389.851,28	-12.547.267,14
DPAM B BONDS GLOBAL INFLATION LINKED	EUR	180.354.496,28	-26.188.377,50
DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM	EUR	6.746.689,12	-336.468,22
DPAM B DEFENSIVE STRATEGY	EUR	136.896.909,18	-23.384.038,75
DPAM B BALANCED LOW STRATEGY	EUR	130.924.427,66	-24.325.757,48
DPAM B BALANCED STRATEGY	EUR	1.254.180.224,61	-238.423.451,26
DPAM B ACTIVE STRATEGY	EUR	251.942.390,47	-48.501.234,09
DPAM B GLOBAL DIVERSIFIED WORLD (en liquidation)	EUR	18.457,75	-25.913.344,34

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs en Belgique (et plus particulièrement l'Arrêté Royal du 10 novembre 2006).

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.



Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, ainsi que du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

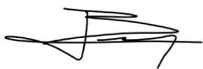
- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- A l'exception du non-respect des dispositions légales relatives à la mise à disposition du rapport du commissaire aux actionnaires dans un délai de quinze jours avant l'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux articles 7:127, 7:132 et 7:148 du Code des sociétés et des associations, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Concernant les compartiments DPAM Equities Sustainable Food Trends, DPAM B Equities Newgems Sustainable, DPAM B Equities Euroland Sustainable, DPAM B Equities Europe Sustainable, DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable, DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable, DPAM B Equities World Sustainable, DPAM B Real Estate Europe Sustainable, DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable et DPAM B Equities Dragons Sustainable, la composition du portefeuille au 31 décembre 2022 est conforme avec l'univers d'investissement afin de respecter les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tels que définis par la société de gestion désignée.

Diegem, le 13 mars 2023

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
représenté par

DocuSigned by:

404B46469403435...

Brieuc Lefrancq
Reviser d'Entreprises



% DPAM
DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT

DPAM B

Société Anonyme

Rapport annuel

au 31 décembre 2022

Société d'Investissement à Capital Variable publique de droit belge ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées après la remise à titre gratuit des informations clés pour l'investisseur ou du prospectus.

SOMMAIRE

1.1. Organisation de la société d'investissement	20
1.2. Rapport de gestion	28
1.2.1. Informations aux actionnaires	28
1.2.2. Vue d'ensemble des marchés	46
1.3. RAPPORT DU COMMISSAIRE	48
1.4. RAPPORT DE IVOX GLASS LEWIS GMBH SUR L'EXERCICE DE DROIT DE VOTE	54
1.5. Bilan globalisé	56
1.6. Compte de résultats globalisé	58
1.7. Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation	61
1.7.1. Résumé des règles	61
1.8. Taux de change	63
2.1. Rapport de gestion	64
2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	64
2.1.2. Cotation en bourse	64
2.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	64
2.1.4. Indice et benchmark	65
2.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	65
2.1.6. Politique future	65
2.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	65
2.2. Bilan	66
2.3. Compte de résultats	68
2.4. Composition des actifs	71
2.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	72
2.6. Répartition économique du portefeuille-titres	73
2.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	74
2.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	75
2.9. Performances	76
2.10. Frais	79
2.11. Notes aux états financiers et autres informations	79
2.11.1. Evaluation des instruments financiers	79
2.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	80
2.11.3. Transparence en matière de durabilité	80
2.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	80
3.1. Rapport de gestion	92
3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	92
3.1.2. Cotation en bourse	92
3.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	92
3.1.4. Indice et benchmark	93
3.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	93
3.1.6. Politique future	94
3.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	94
3.2. Bilan	95
3.3. Compte de résultats	97
3.4. Composition des actifs	100

3.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	104
3.6. Répartition économique du portefeuille-titres	105
3.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	106
3.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	107
3.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	108
3.10. Performances	109
3.11. Frais	113
3.12. Notes aux états financiers et autres informations	113
3.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	113
3.12.2. Evaluation des instruments financiers	114
3.12.3. Transparence en matière de durabilité	114
3.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	114
4.1. Rapport de gestion	126
4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	126
4.1.2. Cotation en bourse	126
4.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	126
4.1.4. Indice et benchmark	127
4.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	127
4.1.6. Politique future	128
4.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	128
4.2. Bilan	129
4.3. Compte de résultats	131
4.4. Composition des actifs	134
4.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	137
4.6. Répartition économique du portefeuille-titres	138
4.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	139
4.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	140
4.9. Performances	141
4.10. Frais	145
4.11. Notes aux états financiers et autres informations	145
4.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	145
4.11.2. Evaluation des instruments financiers	146
4.11.3. Transparence en matière de durabilité	146
4.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	146
5.1. Rapport de gestion	164
5.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	164
5.1.2. Cotation en bourse	164
5.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	164
5.1.4. Indice et benchmark	164
5.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	165
5.1.6. Politique future	166
5.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	166
5.2. Bilan	167
5.3. Compte de résultats	169
5.4. Composition des actifs	172
5.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	175
5.6. Répartition économique du portefeuille-titres	176
5.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	177
5.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	178
5.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	179

5.10. Performances	181
5.11. Frais	185
5.12. Notes aux états financiers et autres informations	185
5.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	185
5.12.2. Evaluation des instruments financiers	186
5.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements	186
5.12.4. Transparence en matière de durabilité	186
5.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	186
6.1. Rapport de gestion	197
6.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	197
6.1.2. Cotation en bourse	197
6.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	197
6.1.4. Indice et benchmark	197
6.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	198
6.1.6. Politique future	198
6.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	199
6.2. Bilan	200
6.3. Compte de résultats	202
6.4. Composition des actifs	205
6.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	208
6.6. Répartition économique du portefeuille-titres	209
6.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	210
6.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	211
6.9. Performances	212
6.10. Frais	216
6.11. Notes aux états financiers et autres informations	216
6.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	216
6.11.2. Evaluation des instruments financiers	217
6.11.3. Transparence en matière de durabilité	217
6.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	217
7.1. Rapport de gestion	233
7.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	233
7.1.2. Cotation en bourse	233
7.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	233
7.1.4. Indice et benchmark	234
7.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	234
7.1.6. Politique future	235
7.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	235
7.2. Bilan	236
7.3. Compte de résultats	238
7.4. Composition des actifs	241
7.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	243
7.6. Répartition économique du portefeuille-titres	244
7.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	245
7.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	246
7.9. Performances	247
7.10. Frais	252
7.11. Notes aux états financiers et autres informations	252
7.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	252
7.11.2. Evaluation des instruments financiers	253

7.11.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	253
7.11.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	253
8.1. <i>Rapport de gestion</i>	269
8.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	269
8.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	269
8.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	269
8.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	269
8.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	270
8.1.6. <i>Politique future</i>	271
8.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque et rendement</i>	271
8.2. <i>Bilan</i>	272
8.3. <i>Compte de résultats</i>	274
8.4. <i>Composition des actifs</i>	277
8.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	280
8.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	281
8.7. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	282
8.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	283
8.9. <i>Performances</i>	284
8.10. <i>Frais</i>	288
8.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	288
8.11.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	288
8.11.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	289
8.11.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	289
8.11.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	289
9.1. <i>Rapport de gestion</i>	300
9.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	300
9.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	300
9.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	300
9.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	301
9.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	301
9.1.6. <i>Politique future</i>	302
9.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque et rendement</i>	302
9.2. <i>Bilan</i>	303
9.3. <i>Compte de résultats</i>	305
9.4. <i>Composition des actifs</i>	308
9.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	310
9.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	311
9.7. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	312
9.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	313
9.9. <i>Performances</i>	314
9.10. <i>Frais</i>	318
9.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	318
9.11.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	318
9.11.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	319
9.11.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	319
9.11.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	319
10.1. <i>Rapport de gestion</i>	335

10.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	335
10.1.2. Cotation en bourse	335
10.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	335
10.1.4. Indice et benchmark	336
10.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	336
10.1.6. Politique future	337
10.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	337
10.2. Bilan	338
10.3. Compte de résultats	340
10.4. Composition des actifs	343
10.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	346
10.6. Répartition économique du portefeuille-titres	347
10.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	348
10.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	349
10.9. Performances	350
10.10. Frais	354
10.11. Notes aux états financiers et autres informations	354
10.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	354
10.11.2. Evaluation des instruments financiers	355
10.11.3. Transparence en matière de durabilité	355
10.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	355
11.1. Rapport de gestion	372
11.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	372
11.1.2. Cotation en bourse	372
11.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	372
11.1.4. Indice et benchmark	373
11.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	373
11.1.6. Politique future	374
11.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	374
11.2. Bilan	375
11.3. Compte de résultats	377
11.4. Composition des actifs	380
11.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	382
11.6. Répartition économique du portefeuille-titres	383
11.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	384
11.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	385
11.9. Performances	386
11.10. Frais	390
11.11. Notes aux états financiers et autres informations	390
11.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	390
11.11.2. Evaluation des instruments financiers	391
11.11.3. Transparence en matière de durabilité	391
11.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	391
12.1. Rapport de gestion	407
12.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	407
12.1.2. Cotation en bourse	407
12.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	407
12.1.4. Indice et benchmark	408
12.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	408
12.1.6. Politique future	409

12.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	409
12.2. Bilan	410
12.3. Compte de résultats	412
12.4. Composition des actifs	415
12.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	419
12.6. Répartition économique du portefeuille-titres	420
12.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	421
12.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	422
12.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	423
12.10. Performances	424
12.11. Frais	427
12.12. Notes aux états financiers et autres informations	427
12.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	427
12.12.2. Evaluation des instruments financiers	428
12.12.3. Transparence en matière de durabilité	428
12.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	428
13.1. Rapport de gestion	440
13.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	440
13.1.2. Cotation en bourse	440
13.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	440
13.1.4. Indice et benchmark	440
13.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	441
13.1.6. Politique future	441
13.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	442
13.2. Bilan	443
13.3. Compte de résultats	445
13.4. Composition des actifs	448
13.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	451
13.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	452
13.7. Répartition économique du portefeuille-titres	453
13.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	454
13.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	455
13.10. Performances	456
13.11. Frais	460
13.12. Notes aux états financiers et autres informations	460
13.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	460
13.12.2. Evaluation des instruments financiers	461
13.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements	461
13.12.4. Transparence en matière de durabilité	461
13.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	461
14.1. Rapport de gestion	477
14.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	477
14.1.2. Cotation en bourse	477
14.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	477
14.1.4. Indice et benchmark	478
14.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	478
14.1.6. Politique future	478
14.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	479
14.2. Bilan	480
14.3. Compte de résultats	482

14.4. Composition des actifs	485
14.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	488
14.6. Répartition économique du portefeuille-titres	489
14.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	490
14.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	491
14.9. Performances	492
14.10. Frais	496
14.11. Notes aux états financiers et autres informations	497
14.11.1. Evaluation des instruments financiers	497
14.11.2. Transparence en matière de durabilité	497
14.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	497
15.1. Rapport de gestion	514
15.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	514
15.1.2. Cotation en bourse	514
15.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	514
15.1.4. Indice et benchmark	515
15.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	515
15.1.6. Politique future	516
15.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	517
15.2. Bilan	518
15.3. Compte de résultats	520
15.4. Composition des actifs	522
15.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	524
15.6. Répartition économique du portefeuille-titres	525
15.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	526
15.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	527
15.9. Performances	528
15.10. Frais	531
15.11. Notes aux états financiers et autres informations	531
15.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	531
15.11.2. Evaluation des instruments financiers	532
15.11.3. Transparence en matière de durabilité	532
15.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	532
16.1. Rapport de gestion	550
16.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	550
16.1.2. Cotation en bourse	550
16.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	550
16.1.4. Indice et benchmark	551
16.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	551
16.1.6. Politique future	551
16.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	551
16.2. Bilan	552
16.3. Compte de résultats	554
16.4. Composition des actifs	556
16.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	561
16.6. Répartition économique du portefeuille-titres	562
16.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	563
16.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	564
16.9. Performances	565
16.10. Frais	567

16.11.	<i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	567
16.11.1.	<i>Evaluation des instruments financiers</i>	567
16.11.2.	<i>Transparence en matière de durabilité</i>	567
16.11.3.	<i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	568
17.1.	<i>Rapport de gestion</i>	586
17.1.1.	<i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	586
17.1.2.	<i>Cotation en bourse</i>	586
17.1.3.	<i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	586
17.1.4.	<i>Indice et benchmark</i>	586
17.1.5.	<i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	586
17.1.6.	<i>Politique future</i>	587
17.1.7.	<i>Indicateur synthétique de risque et rendement</i>	587
17.2.	<i>Bilan</i>	588
17.3.	<i>Compte de résultats</i>	590
17.4.	<i>Composition des actifs</i>	593
17.5.	<i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	601
17.6.	<i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	602
17.7.	<i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	603
17.8.	<i>Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés</i>	604
17.9.	<i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	605
17.10.	<i>Performances</i>	606
17.11.	<i>Frais</i>	609
17.12.	<i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	609
17.12.1.	<i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	609
17.12.2.	<i>Restrictions d'investissement et dépassements</i>	610
17.12.3.	<i>Transparence en matière de durabilité</i>	610
17.12.4.	<i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	610
18.1.	<i>Rapport de gestion</i>	611
18.1.1.	<i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	611
18.1.2.	<i>Cotation en bourse</i>	611
18.1.3.	<i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	611
18.1.4.	<i>Indice et benchmark</i>	611
18.1.5.	<i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	611
18.1.6.	<i>Politique future</i>	612
18.1.7.	<i>Indicateur synthétique de risque et rendement</i>	612
18.2.	<i>Bilan</i>	613
18.3.	<i>Compte de résultats</i>	615
18.4.	<i>Composition des actifs</i>	618
18.5.	<i>Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres</i>	629
18.6.	<i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	630
18.7.	<i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	631
18.8.	<i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	632
18.9.	<i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	633
18.10.	<i>Performances</i>	635
18.11.	<i>Frais</i>	639
18.12.	<i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	639
18.12.1.	<i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	639
18.12.2.	<i>Transparence en matière de durabilité</i>	640
18.12.3.	<i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	640

19.1. Rapport de gestion	641
19.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	641
19.1.2. Cotation en bourse	641
19.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	641
19.1.4. Indice et benchmark	641
19.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	641
19.1.6. Politique future	642
19.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	642
19.2. Bilan	643
19.3. Compte de résultats	645
19.4. Composition des actifs	648
19.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	653
19.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	654
19.7. Répartition économique du portefeuille-titres	655
19.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	656
19.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	657
19.10. Performances	658
19.11. Frais	661
19.12. Notes aux états financiers et autres informations	661
19.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	661
19.12.2. Restrictions d'investissement et dépassements	662
19.12.3. Transparence en matière de durabilité	662
19.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	662
20.1. Rapport de gestion	663
20.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	663
20.1.2. Cotation en bourse	663
20.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	663
20.1.4. Indice et benchmark	663
20.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	663
20.1.6. Politique future	664
20.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	664
20.2. Bilan	665
20.3. Compte de résultats	667
20.4. Composition des actifs	670
20.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	675
20.6. Répartition économique du portefeuille-titres	676
20.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	677
20.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	678
20.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	679
20.10. Performances	680
20.11. Frais	683
20.12. Notes aux états financiers et autres informations	683
20.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	683
20.12.2. Restrictions d'investissement et dépassements	684
20.12.3. Transparence en matière de durabilité	684
20.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	684
21.1. Rapport de gestion	685
21.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	685

21.1.2. Cotation en bourse	685
21.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	685
21.1.4. Indice et benchmark	685
21.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	686
21.1.6. Politique future	686
21.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	686
21.2. Bilan	687
21.3. Compte de résultats	689
21.4. Composition des actifs	691
21.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	696
21.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	697
21.7. Répartition économique du portefeuille-titres	698
21.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	699
21.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	700
21.10. Performances	701
21.11. Frais	704
21.12. Notes aux états financiers et autres informations	704
21.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	704
21.12.2. Transparence en matière de durabilité	704
21.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	705
22.1. Rapport de gestion	706
22.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	706
22.1.2. Cotation en bourse	706
22.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	706
22.1.4. Indice et benchmark	706
22.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	707
22.1.6. Politique future	707
22.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	707
22.2. Bilan	708
22.3. Compte de résultats	710
22.4. Composition des actifs	713
22.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	716
22.6. Répartition économique du portefeuille-titres	717
22.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	718
22.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	719
22.9. Performances	720
22.10. Frais	724
22.11. Notes aux états financiers et autres informations	724
22.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	724
22.11.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	725
22.11.3. Transparence en matière de durabilité	725
22.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	725
23.1. Rapport de gestion	736
23.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	736
23.1.2. Cotation en bourse	736
23.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	736
23.1.4. Indice et benchmark	736
23.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	737
23.1.6. Politique future	737
23.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	737

23.2. Bilan	738
23.3. Compte de résultats	740
23.4. Composition des actifs	743
23.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	746
23.6. Répartition économique du portefeuille-titres	747
23.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	748
23.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	749
23.9. Performances	751
23.10. Frais	755
23.11. Notes aux états financiers et autres informations	755
23.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	755
23.11.2. Transparence en matière de durabilité	756
23.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	756
24.1. Rapport de gestion	767
24.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	767
24.1.2. Cotation en bourse	767
24.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	767
24.1.4. Indice et benchmark	767
24.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	768
24.1.6. Politique future	768
24.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	768
24.2. Bilan	769
24.3. Compte de résultats	771
24.4. Composition des actifs	773
24.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	775
24.6. Répartition économique du portefeuille-titres	776
24.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	777
24.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	778
24.9. Performances	779
24.10. Frais	781
24.11. Notes aux états financiers et autres informations	781
24.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	781
24.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	782
24.11.3. Transparence en matière de durabilité	782
24.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	782
25.1. Rapport de gestion	798
25.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	798
25.1.2. Cotation en bourse	798
25.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	798
25.1.4. Indice et benchmark	798
25.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	799
25.1.6. Politique future	799
25.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	800
25.2. Bilan	801
25.3. Compte de résultats	803
25.4. Composition des actifs	806
25.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	810
25.6. Répartition économique du portefeuille-titres	811
25.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	812
25.8. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	813

25.9. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	814
25.10. Performances	815
25.11. Frais	818
25.12. Notes aux états financiers et autres informations	818
25.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	818
25.12.2. Transparence en matière de durabilité	819
25.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	819
26.1. Rapport de gestion	830
26.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	830
26.1.2. Cotation en bourse	830
26.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	830
26.1.4. Indice et benchmark	830
26.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	831
26.1.6. Politique future	831
26.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	832
26.2. Bilan	833
26.3. Compte de résultats	835
26.4. Composition des actifs	838
26.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	840
26.6. Répartition économique du portefeuille-titres	841
26.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	842
26.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	843
26.9. Performances	844
26.10. Frais	848
26.11. Notes aux états financiers et autres informations	849
26.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	849
26.11.2. Transparence en matière de durabilité	849
26.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	849
27.1. Rapport de gestion	867
27.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	867
27.1.2. Cotation en bourse	867
27.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	867
27.1.4. Indice et benchmark	868
27.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	868
27.1.6. Politique future	868
27.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	868
27.2. Bilan	869
27.3. Compte de résultats	871
27.4. Composition des actifs	873
27.5. Répartition géographique du portefeuille-titres	875
27.6. Répartition économique du portefeuille-titres	876
27.7. Changement dans la composition des actifs en EUR	877
27.8. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	878
27.9. Performances	879
27.10. Frais	882
27.11. Notes aux états financiers et autres informations	882
27.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	882
27.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements	883
27.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	883
27.11.4. Transparence en matière de durabilité	883

27.11.5. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	883
28.1. <i>Rapport de gestion</i>	895
28.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	895
28.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	895
28.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	895
28.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	895
28.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	896
28.1.6. <i>Politique future</i>	896
28.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque et rendement</i>	896
28.2. <i>Bilan</i>	897
28.3. <i>Compte de résultats</i>	899
28.4. <i>Composition des actifs</i>	902
28.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	904
28.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	905
28.7. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	906
28.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	907
28.9. <i>Performances</i>	908
28.10. <i>Frais</i>	911
28.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	911
28.11.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	911
28.11.2. <i>Restrictions d'investissement et dépassements</i>	912
28.11.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	912
28.11.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	913
29.1. <i>Rapport de gestion</i>	929
29.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	929
29.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	929
29.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	929
29.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	929
29.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	929
29.1.6. <i>Politique future</i>	930
29.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque et rendement</i>	930
29.2. <i>Bilan</i>	931
29.3. <i>Compte de résultats</i>	933
29.4. <i>Composition des actifs</i>	936
29.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	941
29.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	942
29.7. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	943
29.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	944
29.9. <i>Performances</i>	945
29.10. <i>Frais</i>	949
29.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	949
29.11.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	949
29.11.2. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	949
29.11.3. <i>Restrictions d'investissement et dépassements</i>	950
29.11.4. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	950
29.11.5. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	950
30.1. <i>Rapport de gestion</i>	962

30.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	962
30.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	962
30.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	962
30.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	962
30.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	963
30.1.6. <i>Politique future</i>	963
30.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque et rendement</i>	964
30.2. <i>Bilan</i>	965
30.3. <i>Compte de résultats</i>	967
30.4. <i>Composition des actifs</i>	969
30.5. <i>Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres</i>	974
30.6. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	975
30.7. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	976
30.8. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	977
30.9. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	978
30.10. <i>Performances</i>	979
30.11. <i>Frais</i>	981
30.12. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	981
30.12.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	981
30.12.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	981
30.12.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	981
30.12.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	982
31.1. <i>Rapport de gestion</i>	983
31.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	983
31.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	983
31.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	983
31.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	984
31.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	984
31.1.6. <i>Politique future</i>	985
31.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque et rendement</i>	985
31.2. <i>Bilan</i>	986
31.3. <i>Compte de résultats</i>	988
31.4. <i>Composition des actifs</i>	991
31.5. <i>Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres</i>	997
31.6. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	998
31.7. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	999
31.8. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	1000
31.9. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	1001
31.10. <i>Performances</i>	1002
31.11. <i>Frais</i>	1004
31.12. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	1004
31.12.1. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	1004
31.12.2. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	1004
31.12.3. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	1005
32.1. <i>Rapport de gestion</i>	1018
32.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	1018
32.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	1018
32.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	1018
32.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	1019
32.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	1019

32.1.6. <i>Politique future</i>	1020
32.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque et rendement</i>	1021
32.2. <i>Bilan</i>	1022
32.3. <i>Compte de résultats</i>	1024
32.4. <i>Composition des actifs</i>	1027
32.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	1036
32.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	1037
32.7. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	1038
32.8. <i>Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés</i>	1039
32.9. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	1046
32.10. <i>Performances</i>	1048
32.11. <i>Frais</i>	1052
32.12. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	1053
32.12.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	1053
32.12.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	1053
32.12.3. <i>Restrictions d'investissement et dépassements</i>	1053
32.12.4. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	1055
32.12.5. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	1055
33.1. <i>Rapport de gestion</i>	1065
33.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	1065
33.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	1065
33.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	1065
33.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	1066
33.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	1066
33.1.6. <i>Politique future</i>	1066
33.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque et rendement</i>	1066
33.2. <i>Bilan</i>	1067
33.3. <i>Compte de résultats</i>	1069
33.4. <i>Composition des actifs</i>	1071
33.5. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	1073
33.6. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	1074
33.7. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	1075
33.8. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	1076
33.9. <i>Performances</i>	1077
33.10. <i>Frais</i>	1080
33.11. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	1080
33.11.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	1080
33.11.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	1081
33.11.3. <i>Restrictions d'investissement et dépassements</i>	1081
33.11.4. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	1081
33.11.5. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	1082
34.1. <i>Rapport de gestion</i>	1094
34.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	1094
34.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	1094
34.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	1094
34.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	1095
34.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	1095
34.1.6. <i>Politique future</i>	1096
34.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque et rendement</i>	1096
34.2. <i>Bilan</i>	1097

34.3. <i>Compte de résultats</i>	1099
34.4. <i>Composition des actifs</i>	1102
34.5. <i>Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres</i>	1105
34.6. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	1107
34.7. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	1108
34.8. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	1109
34.9. <i>Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés</i>	1110
34.10. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	1111
34.11. <i>Performances</i>	1112
34.12. <i>Frais</i>	1115
34.13. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	1115
34.13.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	1115
34.13.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	1115
34.13.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	1116
34.13.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	1116
35.1. <i>Rapport de gestion</i>	1128
35.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	1128
35.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	1128
35.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	1128
35.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	1129
35.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	1129
35.1.6. <i>Politique future</i>	1130
35.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque et rendement</i>	1130
35.2. <i>Bilan</i>	1131
35.3. <i>Compte de résultats</i>	1133
35.4. <i>Composition des actifs</i>	1136
35.5. <i>Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres</i>	1139
35.6. <i>Répartition géographique du portefeuille-titres</i>	1141
35.7. <i>Répartition économique du portefeuille-titres</i>	1142
35.8. <i>Changement dans la composition des actifs en EUR</i>	1143
35.9. <i>Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés</i>	1144
35.10. <i>Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire</i>	1145
35.11. <i>Performances</i>	1146
35.12. <i>Frais</i>	1149
35.13. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	1149
35.13.1. <i>Dividendes bruts payés au titre de l'exercice</i>	1149
35.13.2. <i>Evaluation des instruments financiers</i>	1149
35.13.3. <i>Transparence en matière de durabilité</i>	1150
35.13.4. <i>Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	1150
36.1. <i>Rapport de gestion</i>	1162
36.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions</i>	1162
36.1.2. <i>Cotation en bourse</i>	1162
36.1.3. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	1162
36.1.4. <i>Indice et benchmark</i>	1163
36.1.5. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	1163
36.1.6. <i>Politique future</i>	1164
36.1.7. <i>Indicateur synthétique de risque et rendement</i>	1164
36.2. <i>Bilan</i>	1165
36.3. <i>Compte de résultats</i>	1167
36.4. <i>Composition des actifs</i>	1170

36.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	1173
36.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	1175
36.7. Répartition économique du portefeuille-titres	1176
36.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	1177
36.9. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	1178
36.10. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	1179
36.11. Performances	1180
36.12. Frais	1183
36.13. Notes aux états financiers et autres informations	1183
36.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	1183
36.13.2. Evaluation des instruments financiers	1183
36.13.3. Transparence en matière de durabilité	1184
36.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	1184
37.1. Rapport de gestion	1196
37.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	1196
37.1.2. Cotation en bourse	1196
37.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	1196
37.1.4. Indice et benchmark	1197
37.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	1197
37.1.6. Politique future	1198
37.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement	1198
37.2. Bilan	1199
37.3. Compte de résultats	1201
37.4. Composition des actifs	1204
37.5. Commission de gestion des fonds sous-jacents du portefeuille-titres	1207
37.6. Répartition géographique du portefeuille-titres	1209
37.7. Répartition économique du portefeuille-titres	1210
37.8. Changement dans la composition des actifs en EUR	1211
37.9. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	1212
37.10. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	1213
37.11. Performances	1214
37.12. Frais	1217
37.13. Notes aux états financiers et autres informations	1217
37.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice	1217
37.13.2. Evaluation des instruments financiers	1217
37.13.3. Transparence en matière de durabilité	1218
37.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation	1218
38.1. Rapport de gestion	1230
38.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions	1230
38.1.2. Cotation en bourse	1230
38.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement	1230
38.1.4. Indice et benchmark	1231
38.1.5. Politique suivie pendant l'exercice	1231
38.1.6. Politique future	1231
38.2. Bilan	1232
38.3. Compte de résultats	1234
38.1. Changement dans la composition des actifs en EUR	1236
38.2. Evolution des souscriptions, des remboursements et de la valeur nette d'inventaire	1237
38.3. Notes aux états financiers et autres informations	1238
38.3.1. Evaluation des instruments financiers	1238

<i>38.3.2. Transparence en matière de durabilité</i>	1238
<i>38.3.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation</i>	1238

1. INFORMATIONS GENERALES DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1. ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège:

Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles

Date de constitution :

17 mai 1991

RPM :

Bruxelles

TVA :

BE 0444.265.542

Statut : SICAV publique à compartiments multiples ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances (la Loi de 2012) et par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE (l'Arrêté Royal de 2012).

Conseil d'Administration de la SICAV :**Président:**

Monsieur Yvon LAURET, Administrateur indépendant, Associé de Adeis (Luxembourg) SA

Membres :

Monsieur Philippe DENEFF, Head of Quantitative Equity & Asymmetric Asset Management Degroof Petercam Asset Management SA

Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management SA

Madame Caroline TUBEUF, Head of Legal & General Secretary, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management SA

Monsieur Tomás MURILLO, Global Head of Sales, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management SA

Personnes physiques chargés de la direction effective :

Monsieur Philippe DENEFF, Head of Quantitative Equity & Asymmetric Asset Management Degroof Petercam Asset Management SA.

Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de Direction de Degroof Petercam Asset Management SA.

Type de gestion :

SICAV qui a désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif.

Dénomination : DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT SA, en abrégé Degroof Petercam AM ou DPAM

Forme juridique : Société Anonyme

Siège: Rue Guimard 18 - 1040 Bruxelles

Constitution : 29 décembre 2006

Composition du Conseil d'Administration et du Comité de direction:

Monsieur Bruno COLMANT, Administrateur non exécutif (jusqu'au 10.05.2022)

Monsieur Hugo LASAT, Président du Conseil d'Administration, Administrateur non exécutif, CEO de Banque Degroof Petercam SA

Monsieur François WOHRER, Administrateur non exécutif, Head of Investment Banking, Financial Markets (jusqu'au 10.05.2022)

Monsieur Yves CEELLEN, Head of Conviction Global Balanced Management, Membre du Comité de direction

Monsieur Jean-Baptiste DOUVILLE de FRANSSU, Administrateur non exécutif

Monsieur Laurent DE MEYERE, Administrateur indépendant (UCITS V)

Madame Véronique JEANNOT, Administrateur non exécutif, Directrice Générale Degroof Petercam Wealth Management (DPWM)

Monsieur Jean-Michel LOEHR, Administrateur indépendant (UCITS V)

Madame Sylvie HURET, Administrateur non exécutif, Président du Directoire de DPAS

Monsieur Frank van BELLINGEN, Administrateur non exécutif

Monsieur Peter DE COENSEL, Président du Comité de Direction et CEO

Monsieur Philippe DENEFF, Head of Quantitative Equity & Asymmetric Asset Management, Membre du Comité de direction (jusqu'au 01.04.2022)

Monsieur Tomás MURILLO, Global Head of Sales, Membre du Comité de direction

Monsieur Johan VAN GEETERUYEN, CIO Fundamental Equity, Membre du Comité de direction

Monsieur Jeroen SIONCKE, Chief Risk Officer, Membre du Comité de direction

Madame Caroline TUBEUF, Head of Legal and General Secretary, Membre du Comité de direction

Monsieur Frederiek VAN HOLLE, Technology and Innovation, Membre du Comité de Direction (à partir du 01.04.2022)

Monsieur Sam VEREECKE, CIO Fixed Income, Membre du Comité de Direction (à partir du 01.04.2022)

Madame Tamar PARIS, administrateur-non-exécutif (à partir du 31.08.2022)

Madame Sabine CAUDRON, administrateur non-exécutif (à partir du 31.08.2022)

Commissaire :

PwC Reviseurs d'Entreprises SRL, Culliganlaan 5, 1831 Diegem, représentée par Damien WALGRAVE

Capital souscrit et libéré: € 52.539.353,14

Commissaire de la SICAV:

PwC Reviseurs d'Entreprises SRL, Culliganlaan 5, 1831 Diegem, représentée par Monsieur Briec LEFRANCO

Dépositaire de la SICAV :

BANQUE DEGROOF PETERCAM Luxembourg S.A, succursale belge, Rue Guimard 19, 1040 Bruxelles

Service financier de la SICAV :

BANQUE DEGROOF PETERCAM SA, Rue de l'Industrie 44, 1040 Bruxelles

Promoteur de la SICAV :

Groupe DEGROOF PETERCAM

Délégation de l'administration de la SICAV :

DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES - 12 rue Eugène Ruppert – L-2453 Luxembourg

Gestion financière du portefeuille :

DPAM SA, Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles.

Distributeur de la SICAV:

DPAM SA, Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles.

Liste des compartiments et des classes d'actions commercialisés par la SICAV :

DPAM B Active Strategy*	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Balanced Flexible*	B-F-L
DPAM B Balanced Growth*	A-B
DPAM B Balanced Low Strategy*	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Balanced Strategy*	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Bonds Eur	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W-Z
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable	A-B-E-F
DPAM B Bonds Eur IG	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W-Z
DPAM B Bonds EUR Medium Term*	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Bonds EUR Quality Short Term*	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Bonds Global Inflation Linked*	A-A EUR HEDGED-B-B EUR HEDGED-B LC-E-E EUR HEDGED-F-F EUR HEDGED-F LC-J-J EUR HEDGED-L-M-M EUR HEDGED-N-N EUR HEDGED-P-P EUR HEDGED-V-V EUR HEDGED-W-W EUR HEDGED
DPAM B Corporate Bonds EUR 2023*	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Defensive Strategy*	A-B-E-F-L-M-N-V-W
DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	A-B-B EUR HEDGED-B LC-B USD-E-F-F EUR HEDGED-F LC-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W EUR HEDGED-W USD
DPAM B Equities EMU Behavioral Value*	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities EMU Index*	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities Euroland	A-B-E-F-F CHF HEDGED-F USD HEDGED-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Euroland Sustainable	A-B-B LC-E-F-F CHF HEDGED-F LC-F USD HEDGED-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Europe Dividend	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Europe Index*	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Europe Sustainable	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities Japan Index*	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities NewGems Sustainable	A-B-B USD-E-F-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W USD
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Equities US Behavioral Value*	A-A USD-B-B USD-E-E USD-F-F USD-J-L-L USD-M-M USD-N-N USD-P-V-W
DPAM B Equities US Dividend Sustainable*	A-A USD-B-B EUR HEDGED-B LC-B USD-E-E USD-F-F EUR HEDGED-F LC-F USD-J-M-N-P-V-W-W EUR HEDGED
DPAM B Equities US ESG Leaders Index*	A-A USD-B-B USD-E-F-J-M-M USD-N-N USD-P
DPAM B Equities US Index*	A-A USD-B-B USD-E-F-J-M-M USD-N-N USD-P
DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index*	A-B-E-F-J-M-N-P
DPAM B Equities World Sustainable	A-B-B LC-B USD-E-F-F LC-F USD-J-L-M-N-P-V-W-W USD
DPAM B Global Diversified World* (**)	B-F-P-W
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable*	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Real Estate EMU Sustainable*	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	A-B-E-F-J-L-M-N-P-V-W
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	A-B-B LC-E-F-F LC-J-L-M-N-P-V-W

* Compartiment créé le 01/02/2022 Ces nouveaux compartiments ont été lancés suite à une fusion par absorption, compartiment par compartiment, des compartiments correspondants de DPAM CAPITAL B et DPAM HORIZON B le 01/04/2022.

(**) Le compartiment DPAM B Global Diversified World a été mis en liquidation le 12/12/2022.

Description des classes d'actions :**Classe A : actions de distribution offertes au public.**

Classe A USD : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe A par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Classe A EUR HEDGED : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe A par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe V : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe A par le fait (i) qu'elles peuvent être offertes à la discrétion de la société de gestion à des distributeurs et des plates-formes au Royaume-Uni, en Suisse et dans les pays membres de l'union européenne, à l'exclusion de la Banque Degroof Petercam Belgique et de la Banque Degroof Petercam Luxembourg, (ii) qu'elles peuvent être offertes par des distributeurs et des plates-formes ayant conclu des accords de rémunération distincts avec leurs clients qui ne font l'objet d'aucune rétrocession, et (iii) qu'elles ne font l'objet d'aucune rétrocession sur les frais de gestion.

Classe V EUR HEDGED : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe V par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment

Classe E : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe A par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs éligibles* agissant pour compte propre, (ii) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, (iii) une commission de gestion différente et (iv) une taxe annuelle différente.

Classe E USD : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe E par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Classe E EUR HEDGED : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe E par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe M : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe A par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, (iii) qu'elles sont réservées aux mandats dont la tarification est de type « all in » et par le fait (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Dans ce contexte, le « all in » comprend au moins les commissions de gestion et les droits de garde prélevés sur le (les) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire de type « all in ».

Classe M USD : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **M** par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Classe M EUR HEDGED : actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe **M** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe B : actions de capitalisation offertes au public.

Classe B LC : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs concernés directement ou indirectement par un ou plusieurs contrat(s) « Services Agreement Life Cycle » en cours avec Degroof Petercam Asset Management et, (ii) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Classe B USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe B EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe L : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait (i) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, et (ii) une commission de gestion qui peut être différent

Classe L USD: actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **L** par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe W : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait (i) qu'elles peuvent être offertes à la discrétion de la société de gestion à des distributeurs et des plates-formes au Royaume-Uni, en Suisse et dans les pays membres de l'union européenne, à l'exclusion de la Banque Degroof Petercam Belgique et de la Banque Degroof Petercam Luxembourg ; (ii) qu'elles peuvent être offertes par des distributeurs et des plates-formes ayant conclu des accords de rémunération distincts avec leurs clients qui ne font l'objet d'aucune rétrocession; et (iii) qu'elles ne font l'objet d'aucune rétrocession sur les frais de gestion.

Classe W USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **W** par le fait (i) qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique ;

Classe W EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **W** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe F : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs éligibles* agissant pour compte propre, (ii) qu'elles ont un montant minimum de souscription initial, (iii) une commission de gestion différente et (iv) une taxe annuelle différente.

Classe F LC : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs concernés directement ou indirectement par un ou plusieurs contrat(s) « Services Agreement Life Cycle » en cours avec Degroof Petercam Asset Management, (ii) qu'elles n'ont pas de montant de souscription initial, et (iii) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Classe F USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait qu'elles sont libellées en dollars des Etats-Unis d'Amérique.

Classe F EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe F USD HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F USD** par le fait que le risque de change est couvert par rapport au dollar américain. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe F CHF HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F CHF** par le fait que le risque de change est couvert par rapport au franc suisse. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe J : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, par le fait (iii) qu'elles n'ont pas de montant de souscription initial, et (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Classe J EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **J** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe N : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **B** par le fait (i) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec une ou plusieurs sociétés composant le groupe Degroof Petercam, (ii) qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire, (iii) qu'elles sont réservées aux mandats dont la tarification est de type « all in » et par le fait (iv) qu'elles ont une commission de gestion différente.

Dans ce contexte, le « all in » comprend au moins les commissions de gestion et les droits de garde prélevés sur le (les) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire de type « all in ».

Classe N USD : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **N** par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Classe N EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **N** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe P : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par l'absence (i) de commission de gestion, (ii) de montant minimum de souscription initial, par le fait (iii) qu'elles sont réservées aux investisseurs pour lesquels un ou plusieurs mandats de gestion discrétionnaire est en cours avec Degroof Petercam Asset Management et (iv), qu'elles sont réservées au(x) compte(s) sur le(s)quel(s) s'appliquent ces mandats de gestion discrétionnaire.

Classe P EUR HEDGED : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **P** par le fait que le risque de change est couvert par rapport à l'euro. Le gestionnaire doit prendre des mesures afin de couvrir systématiquement le risque de change par rapport à la devise de référence du compartiment dans un seuil de tolérance défini dans les informations relatives au compartiment.

Les investisseurs sont informés que la conduite d'une politique de couverture du risque de change est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires tels que mentionnés dans les informations relatives au compartiment.

Classe Z : actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe **F** par le fait qu'elles sont réservées (i) à des investisseurs souscrivant pour un montant initial minimal de 25.000.000 EUR, par (ii) une commission de gestion différente et (iii) une taxe annuelle différente, étant entendu que les actionnaires investissant dans cette classe ne peuvent demander le rachat partiel de leurs actions de façon à réduire leur niveau d'investissement en-deçà du montant minimum de souscription initial.

**les « investisseurs éligibles » sont les investisseurs au sens de l'article 5, de la Loi du 3 août 2012, à savoir les clients professionnels visés à l'annexe A de l'Arrêté Royal du 3 juin 2007 portant les règles et modalités visant à transposer la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID) ainsi que les contreparties éligibles au sens de l'article 3, § 1er de l'Arrêté Royal du 3 juin 2007 susmentionné et les personnes morales qui ne sont pas considérées comme des investisseurs professionnels et qui ont demandé à être inscrites au registre des investisseurs éligibles auprès de la FSMA. Les personnes physiques, ainsi que les personnes morales qui ne font pas partie des investisseurs éligibles définis ci-dessus, n'ont pas accès à ces classes d'actions, même si les souscriptions sont effectuées dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire conclu avec un investisseur éligible.*

En dehors de la Belgique, les facilités sont assurées par:

Pays-Bas - Portugal : Service financier : Banque Degroof Petercam SA, Rue de l'Industrie 44, 1040 Bruxelles

Espagne : Représentant de la SICAV : Allfunds Bank S.A.U., C/ de los Padres Dominicos 7,28050 Madrid

Suisse : Le représentant en Suisse est ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich. Jusqu'au 31 mai 2022, l'agent payeur en Suisse était Banque Degroof Petercam (Suisse) SA, 8 Place de l'Université, 1205 Genève. À partir du 1er juin 2022, le nouvel agent payeur en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17 quai de l'Île, 1204 Genève.

France : Correspondant centralisateur : Caceis Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – F-92120 Montrouge

Luxembourg : Service financier : Banque Degroof Petercam Luxembourg SA, 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Allemagne : Agent d'information : Marcard, Stein & Co AG, Ballindamm 36, D-20095 Hambourg

Italie : Agent payeur : Allfunds Bank S.A.U, Milan Branch, Via Bochetto 6, 20123 Milano, Italy et Société Générale Securities Services S.p.A., Via Benigno Crespi 19A, IT-MAC2 Milano.

Autriche : Agent payeur et agent d'information: Erste Bank der oesterreichischen Sparkassen AG, Am Belvedere 1, 1100 Wien, Österreich

Royaume-Uni : Agent Payeur : Société Générale London Branch, Société Générale Securities Services Custody London, Exchange House, 12 Primrose Street, London EC2A 2EG.

Suède : Agent payeur : MFEX Mutual Funds Exchange AB, Grev Turegatan 19, Box 5378, SE-102 49 Stockholm, Sweden

1.2. RAPPORT DE GESTION

1.2.1. Informations aux actionnaires

Informations aux actionnaires

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Sicav du 16 mars 2022 a approuvé, entre autres, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 et la distribution d'un dividende aux détenteurs d'actions de distribution de certains compartiments de la Sicav comme mentionné dans l'avis publié le 18 mars 2022.

L'assemblée a renouvelé les mandats des administrateurs en fonction Mme C. Tubeuf, M. P. Deneff, M. J. Sioncke, M. T. Murillo pour une période de trois ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2025.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Sicav du 24 mars 2022 a approuvé la fusion par absorption de tous les compartiments de la Sicav DPAM CAPITAL B et de tous les compartiments de la Sicav DPAM HORIZON B par des nouveaux compartiments de la Sicav ainsi que le changement de nom de la Sicav « DPAM INVEST B » en « DPAM B » et de ses compartiments, tel que mentionné dans l'avis publié le 4 avril 2022. La date d'effet de la fusion et le changement du nom était le 01/04/2022.

L'assemblée Générale extraordinaire du 12 décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée et la mise en liquidation du compartiment DPAM B Global Diversified World.

Durant l'exercice écoulé, le conseil d'administration a décidé :

- l'arrêt du prêt de titres dans tous les compartiments de la Sicav ;
- de permettre l'utilisation de swaps dans certains fonds d'obligations d'Etat et d'obligations indexées sur l'inflation ;
- de ne plus permettre les souscriptions et remboursements ou changement de compartiment les 24 et 31 décembre ;
- d'augmenter le taux de la commission de gestion du portefeuille des classes L de 2,13% à 2,4%/an, et de créer de nouvelles classes L dans certains compartiments de la Sicav ;
- d'activer les classes L dans certains compartiments de la Sicav avec effet au 1er août 2022 ;
- d'apporter des précisions au niveau de l'objectif et de la politique d'investissement à l'acronyme NEWGEMS et DRAGONS avec effet au 23 septembre 2022 ;
- de reclassifier les compartiments DPAM B Equities Sustainable Food Trends, DPAM B Equities Europe Sustainable et DPAM B Equities World Sustainable de l'article 9 vers un article 8 bis suivant le Règlement EU 2019/2088 (SFDR) avec effet au 1er janvier 2023.

Indicateur synthétique de risque (SRI) :

A partir du 1er janvier 2023, le niveau de risque d'un compartiment est reflété par un indicateur synthétique de risque qui classe le compartiment sur une échelle numérique allant de 1 (niveau de risque le plus faible) à 7 (niveau de risque le plus élevé). Cet indicateur synthétique est calculé conformément aux dispositions du Règlement Délégué (UE) 2017/653 et est disponible, dans sa version la plus récente, dans les documents d'informations pour l'investisseur. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce compartiment par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le compartiment enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de payer l'investisseur. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil futur du compartiment.

Fee sharing agreements

Des conventions de rétrocession de la commission de gestion peuvent exister d'une part, entre la SICAV (ou le cas échéant le distributeur) et le gestionnaire du portefeuille d'investissement, et d'autre part, entre la SICAV et d'autres distributeurs (renseignés le cas échéant dans le prospectus) et des tierces parties, tels que des actionnaires de la SICAV. Ces conventions ne sont en aucun cas exclusives. Elles ne portent pas atteinte à la faculté du gestionnaire d'exercer ses fonctions librement dans les intérêts des actionnaires de la SICAV. La répartition de la commission de gestion se fait aux conditions de marché.

Les informations relatives à la rémunération rétrocédée par le gestionnaire sont reprises au niveau de chaque compartiment concerné sous le point « Frais ».

Aberdeen et Fokus Bank

Suite aux arrêts Aberdeen et Fokus Bank de la Cour de Justice de l'Union Européenne en matière de discrimination dans les lois fiscales de certains États membres de l'UE à l'égard des OPC étrangers, DPAM B a pris des mesures, avec l'aide de la société de

gestion et de conseillers externes, pour réclamer le précompte mobilier supplémentaire payé et non-récupéré dans certains pays membres de l'UE. Les coûts seront immédiatement à charge de l'exercice en cours.

La Sicav n'a pas enregistré de remboursements dans le courant de l'année 2022.

Class Action

Durant 2022, la SICAV a enregistré des remboursements au titre d'une « Class Action » de 216.736,12 USD.

Informations requises en vertu de l'article 3 :6 §1 du Code des sociétés et des associations

Facteurs de risque

Le statut de DPAM B, à savoir une société d'investissement au capital variable, amène à ce que le développement et les résultats, à côté d'autres facteurs de risque, sont influencés par deux facteurs sur lesquels le conseil d'administration n'a pas ou a peu de prise :

Les demandes de souscription et de remboursement,

Les risques directs ou indirects inhérents aux marchés financiers.

Les facteurs de risque, qui sont également décrits dans le prospectus, peuvent être détaillés comme suit :

Type de risque	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	DPAM B Bonds EUR	DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	DPAM B Equities Euroland	B Real Estate Europe Sustaina ble
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé	Elevé			
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille		Faible	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Modéré			
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ					
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Modéré	Faible	Elevé	Faible	Elevé

Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change			Modéré		Modéré
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Modéré	Modéré	Elevé	Elevé
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties					
Risque lié aux produits dérivés:		Moédér	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré	Faible	Modéré	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)				Faible	

Type de risque	DPAM B Equities World Sustainable	DPAM B Equities Europe Dividend	DPAM B Equities Europe Sustainable	DPAM B Equities NewGems Sustainable	DPAM B Equities Sustainable Food Trends
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation					
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie					
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ					
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible

Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Elevé	Modéré	Modéré	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Faible	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties					
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Faible	Modéré	Faible	Faible	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)					

Type de risque	DPAM B Bonds EUR IG	DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	DPAM B Equities DRAGONS Sustainable	DPAM B Equities Euroland Sustainable	DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé				Elevé
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Faible	Elevé	Elevé	Elevé	Faible
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Faible			Faible
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ					

Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Elevé	Faible	Faible	Modéré
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change		Modéré	Elevé		
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Elevé	Modéré	Elevé	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties					
Risque lié aux produits dérivés:	Modéré	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Faible	Faible	Durabilité	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)			Faible	Faible	

Type de risque	DPAM B Equities Europe Index	DPAM B Equities US Index	DPAM B Equities Japan Index	DPAM B Equities EMU Index	DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation					
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie					

Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ					
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Modéré	Elevé	Elevé		Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Elevé	Elevé	Elevé	Modéré
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties					
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)					

Type de risque	DPAM B Equities EMU Behaviorial Value	DPAM B Equities US Behaviorial Value	DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	DPAM B Bonds EUR Medium Term	DPAM B Equities US Dividend Sustainable
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation				Elevé	
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Elevé	Elevé	Faible	Elevé

Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie				Faible	
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ					
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Elevé	Faible	Faible
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change		Elevé			Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Elevé	Elevé	Elevé	Modéré	Elevé
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties					
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré	Faible	Modéré	Faible
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)					Faible

Type de risque	DPAM B Corporate Bonds EUR 2023	DPAM B Real Estate EMU Sustainable	DPAM B Equities US ESG Leaders Index	DPAM B Balanced Growth	DPAM B Balanced Flexible
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé			Elevé	Elevé
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Faible	Elevé	Elevé	Modéré	Modéré

Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible			Elevé	Faible
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ					
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Modéré	Elevé	Faible	Modéré	Modéré
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change			Elevé	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Elevé	Elevé	Faible	Faible
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties					
Risque lié aux produits dérivés:		Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Faible	Modéré	Elevé	Modéré
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)					

Type de risque	DPAM B Bonds Global Inflation Linked	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	DPAM B Defensive Strategy	DPAM B Balanced Low Strategy	DPAM B Balanced Strategy
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation		Elevé	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant	Faible	Faible	Faible	Modéré	Modéré

affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille					
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Faible	Elevé	Elevé	Elevé
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ					
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Elevé		Elevé	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Modéré	Modéré	Faible	Faible	Faible
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties					
Risque lié aux produits dérivés:	Modéré	Faible	Faible	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)	Faible				

Type de risque	DPAM B Active Strategy	DPAM B Global Diversified World
Risque de capital: risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	Elevé	Elevé
Risque d'inflation: risque que la valeur des actifs du portefeuille subit à cause de l'inflation	Elevé	Elevé

Risque de marché: risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé	Modéré
Risque de crédit: risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Elevé	Elevé
Risque de dénouement: risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné, en raison d'un défaut de paiement/de livraison par une contrepartie, ou d'un paiement/d'une livraison non conforme aux conditions de départ		
Risque de liquidité: risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Modéré	Modéré
Risque de change: risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Elevé	Elevé
Risque de concentration: risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Faible	Faible
Risque de performance: risque pesant sur la performance, y compris la variabilité des niveaux de risque en fonction de la sélection opérée par chaque compartiment et/ou OPC, et l'existence ou l'absence de garanties tierces ou les restrictions grevant ces garanties		
Risque lié aux produits dérivés:	Faible	Faible
Risque en matière de durabilité: risque de probabilité d'occurrence d'un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait amener à une perte matérielle réalisée ou potentielle sur la valeur du compartiment suite à cet événement	Modéré	Modéré
Risque de couverture (applicable aux classes d'actions « hedgées » uniquement)		

Autres informations

Aucun évènement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice et aucune circonstance n'est susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la Sicav à l'exception de ceux mentionnés sous la rubrique « Evènements après la clôture ».

Toutes les circonstances qui sont susceptibles d'influencer notablement la Sicav sont reprises dans le présent rapport annuel.

La SICAV n'a exercé aucune activité en matière de recherche et développement.

La SICAV n'emploie pas de personnel et ne possède pas de succursale.

Conformément à son statut, la SICAV achète ses propres actions en vue de répondre aux demandes de remboursement. Les données à ce sujet sont mentionnées au point 4.4 dudit rapport annuel (pour chaque compartiment).

Le présent rapport comprend toutes les informations qui doivent y figurer conformément au Code des sociétés et des associations.

Rémunération et mission du commissaire

Les émoluments du commissaire pour l'exercice de son mandat de commissaire s'élèvent à 3.890,00 EUR (hors TVA) par an par compartiment.

Aucune prestation exceptionnelle ni de mission particulière n'a été prestée par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire a développé un lien de collaboration professionnelle dans le courant de l'exercice.

En ce qui concerne l'utilisation des instruments financiers par la société et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits :

1/ Mention des objectifs et de la politique de la Sicav en matière de gestion des risques financiers : à cet égard, veuillez vous référer aux chapitres relatifs à chaque compartiment dans le présent rapport.

2/ Indications relatives à l'exposition de la Sicav au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie : à cet égard, veuillez vous référer au point relatif aux facteurs de risque.

Commentaire sur le bilan

Le total du bilan, qui est identique aux capitaux propres, s'élève à 14.446.149.006,74 EUR dont 14.061.742.343,30 EUR en valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés. Pour l'année 2022, le résultat s'élève à -3.373.737.435,45 EUR le résultat reporté s'élève à 5.068.206.212,58 EUR et les participations au résultat perçues s'élèvent à -76.716.502,97 EUR

Affectation du bénéfice

La perte à affecter de la société s'élève à -3.373.737.435,45 EUR.

Le Conseil d'Administration propose à l'assemblée générale d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- de distribuer pour un montant de EUR 27.331.486,68 aux actions de distribution suivantes :

Compartiment	ISIN	Class	Proposition de dividende
DPAM B Active Strategy	BE6299361848	M	2.54
DPAM B Active Strategy	BE6227495957	A	2.50
DPAM B Balanced Growth	BE0171618250	A	236.99
DPAM B Balanced Low Strategy	BE6299369924	M	1.36
DPAM B Balanced Low Strategy	BE6299367902	E	0.38
DPAM B Balanced Low Strategy	BE6264045764	A	0.77
DPAM B Balanced Strategy	BE6299373967	M	2.07
DPAM B Balanced Strategy	BE6227493937	A	1.68
DPAM B Bonds EUR	BE6299414407	M	0.19
DPAM B Bonds EUR	BE6246045213	V	0.22
DPAM B Bonds EUR	BE0948509436	E	0.24
DPAM B Bonds EUR	BE0943876665	A	0.11
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6304413923	M EUR Hedged	0.48
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6299356798	M	0.57

DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6252763469	E EUR Hedged	0.48
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE6252761448	A EUR Hedged	0.47
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	BE0948790333	A	0.57
DPAM B Defensive Strategy	BE6299351740	M	1.23
DPAM B Defensive Strategy	BE6227491915	A	0.76
DPAM B Equities EMU Index	BE6299528578	M	3.07
DPAM B Equities EMU Index	BE6289162701	A	2.76
DPAM B Equities Euroland	BE6299440667	M	4.26
DPAM B Equities Euroland	BE6246056327	V	4.33
DPAM B Equities Euroland	BE0948485199	E	4.31
DPAM B Equities Euroland	BE0058181786	A	4.16
DPAM B Equities Europe Dividend	BE6299451771	M	3.82
DPAM B Equities Europe Dividend	BE6246070468	V	3.91
DPAM B Equities Europe Dividend	BE0948487211	E	3.93
DPAM B Equities Europe Dividend	BE0057450265	A	3.71
DPAM B Equities Europe Index	BE6299532612	M	3.34
DPAM B Equities Europe Index	BE6289131391	A	3.31
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	BE6299489185	M	4.78
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	BE6246050262	V	4.94
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable	BE0058183808	A	4.70
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE6299493229	M	6.37
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE6246076523	V	6.34
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE0948493276	E	6.43
DPAM B Equities Europe Sustainable	BE0940001713	A	5.41
DPAM B Equities Japan Index	BE6299536654	M	1.45
DPAM B Equities Japan Index	BE6289154625	A	1.15
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE6299430569	M	2.12
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE6246060360	V	2.11
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE0948503371	E	2.15
DPAM B Equities NewGems Sustainable	BE0946563377	A	2.08
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	BE6299432581	M	0.33
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	BE6246065419	V	0.50
DPAM B Equities Sustainable Food Trends	BE0948505392	E	0.48
DPAM B Equities US Behavioral Value	BE6299541704	M	2.40
DPAM B Equities US Behavioral Value	BE6289193045	A	2.40
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6299545747	M	6.50
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6289226373	V	6.50
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6289214254	E	6.50
DPAM B Equities US Dividend Sustainable	BE6289210211	A	6.50
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	BE6317467510	M USD	1.90
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	BE6317466504	A USD	1.90
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	BE6317172474	M	1.80
DPAM B Equities US ESG Leaders Index	BE6317165403	A	1.80

DPAM B Equities US Index	BE6299549780	M	2.80
DPAM B Equities US Index	BE6289150581	E	2.80
DPAM B Equities US Index	BE6289147553	A USD	2.80
DPAM B Equities US Index	BE6289146548	A	2.80
DPAM B Equities World ex-Japan Europe & USA Index	BE6289164723	A	4.52
DPAM B Equities World Sustainable	BE6299468940	M	3.40
DPAM B Equities World Sustainable	BE6246064404	V	3.40
DPAM B Equities World Sustainable	BE0948501359	E	3.40
DPAM B Equities World Sustainable	BE0058651630	A	3.40
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	BE6299347706	M	13.20
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable	BE0947578820	E	0.52
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	BE6299320430	M	1.17
DPAM B Real Estate EMU Sustainable	BE6289023283	A	0.68
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6299482115	M	5.37
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6275502878	V	5.50
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6213830100	E	6.24
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable	BE6213828088	A	5.27
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE6299474039	M	5.38
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE6246058349	V	5.76
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE0948507414	E	6.09
DPAM B Real Estate Europe Sustainable	BE0058186835	A	2.93

- de reporter le solde de la perte à affecter à hauteur d'un montant de EUR 3.346.405.948,77.

Evènements après la clôture

Au 1er janvier 2023 :

- Les « Documents d'information clés pour l'investisseurs (KIID) ont été remplacés par les « Documents d'information clés » (KID) pour toutes les classes d'action des compartiments de la SICAV ;
- La méthodologie relative au calcul du niveau de risque d'un compartiment a été modifiée. L'indicateur synthétique de risque (SRI) calculé conformément aux dispositions du Règlement Délégué (UE) 2017/653 et disponible, dans sa version la plus récente, dans les KID, a remplacé le l'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI).
- La méthodologie relative au calcul des frais (anciennement frais courants) a été modifiée. La version la plus récente est disponible dans le PRIIPs KID.

Politique de rémunération de DPAM:

Montant total des rémunérations pour l'exercice :

	Total payé par la société de gestion et l'OPC à son personnel	Nombre de bénéficiaires	Autre montant payé directement par l'OPC	Commissions de performances
Rémunérations fixes	15.792.601€	184	/	/
Rémunération variables	5.821.119€	167	/	/

Montant agrégé des rémunérations

Personnel identifié	10.224.616€
Gestionnaires de portefeuille	5.978.614€

- Description de la manière dont les rémunérations et les avantages ont été calculés

Ces informations sont disponibles dans la Politique de rémunération établie par Degroof Petercam Asset Management. La Politique de rémunération est disponible via le site www.dpamfunds.com (onglet « Institutional Asset Management » / Regulatory Disclosures Degroof Petercam Asset Management – Investor Protection / ‘Remuneration policy’).

- Résultats des examens sur la revue annuelle par la société de gestion des principes généraux de la politique de rémunération et de leur mise en œuvre

La revue annuelle de la politique de rémunération a donné lieu à des modifications de la Politique de rémunération.

- Modification importante de la politique de rémunération adoptée

La Politique de rémunération approuvée par le conseil d’administration de la société de gestion en date du 14 février 2017 a été modifiée en 2022. Les détails de la Politique de Rémunération, y compris la composition du comité de rémunération, sont accessibles via le site www.dpamfunds.com (onglet « Institutional Asset Management » / Regulatory Disclosures Degroof Petercam Asset Management – Investor Protection / ‘Remuneration policy’).

Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (ci-après le Règlement)

Conformément à l’article 13 et à la Section A de l’Annexe du Règlement, la Sicav doit informer les investisseurs de l’utilisation qu’elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d’échange sur rendement global dans le rapport annuel et semestriel.

Ces informations sont reprises au niveau de chaque compartiment concerné par les obligations du Règlement sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Utilisation d’instruments de liquidité (liquidity management tools)

Les administrateurs ont décidé, en application de l’Arrêté Royal du 15 octobre 2018 relatif aux mécanismes de liquidités, de prévoir la possibilité de l’utilisation des mécanismes de liquidités suivants :

I. SWING PRICING

1. Liste des compartiments qui pourront recourir au « swing pricing » :

DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y
 DPAM B Bonds Eur
 DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable
 DPAM B Equities Euroland
 DPAM B Real Estate Europe Sustainable
 DPAM B Equities World Sustainable
 DPAM B Equities Europe Dividend
 DPAM B Equities Europe Sustainable
 DPAM B Equities NewGems Sustainable
 DPAM B Equities Sustainable Food Trends
 DPAM B Bonds Eur IG
 DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable
 DPAM B Equities DRAGONS Sustainable
 DPAM B Equities Euroland Sustainable
 DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable
 DPAM B Equities Europe Index
 DPAM B Equities US Index
 DPAM B Equities Japan Index
 DPAM B Equities EMU Index

DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index
 DPAM B Equities EMU Behavioral Value
 DPAM B Equities US Behavioral Value
 DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable
 DPAM B Bonds EUR Medium Term
 DPAM B Equities US Dividend Sustainable
 DPAM B Corporate Bonds EUR 2023
 DPAM B Real Estate EMU Sustainable
 DPAM B Equities US ESG Leaders Index
 DPAM B Balanced Growth
 DPAM B Balanced Flexible
 DPAM B Bonds Global Inflation Linked
 DPAM B Bonds EUR Quality Short Term
 DPAM B Defensive Strategy
 DPAM B Balanced Low Strategy
 DPAM B Balanced Strategy
 DPAM B Active Strategy
 DPAM B Global Diversified World

2. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités du « swing pricing » :

Objectif :

L'objectif est de réduire la dilution des performances induite par les entrées ou sorties nettes. La performance de la SICAV peut s'éroder par des transactions fréquentes en raison d'entrées ou de sorties importantes et la SICAV peut souffrir des coûts de négociation (in) directs impliqués par les mouvements de capitaux. Le swing pricing offre la possibilité aux investisseurs déjà investis dans la SICAV de ne pas supporter les frais de transaction ou le coût de l'illiquidité des marchés financiers sous-jacents, générés par l'entrée ou la sortie des investisseurs.

Grâce au swing pricing, les investisseurs existants ne devraient en principe plus supporter indirectement ces coûts de transaction, qui seront dès lors directement intégrés dans le calcul de la valeur nette d'inventaire (ci-après VNI) et supportés par les investisseurs entrants et sortants.

Le swing pricing protège les investisseurs à long terme, car un investisseur ne peut être affecté par le swing pricing qu'au jour de la souscription / du rachat.

Modalités et fonctionnement :

La méthode de swing pricing adoptée est basée sur les principes suivants :

- Il s'agit d'un swing partiel qui implique qu'un certain seuil doit être franchi avant que la VNI ne soit adaptée ;
- Il s'agit d'un swing symétrique qui est activé pour, à la fois, les souscriptions et les rachats ;
- L'utilisation du swing pricing est systématique, sans privilégier une ou plusieurs catégories d'investisseurs.

Le seuil du swing (ou Swing Threshold) est la valeur déterminée comme événement déclencheur pour les souscriptions et les rachats nets. Cette valeur seuil est exprimée en pourcentage de l'actif net total du compartiment concerné.

Le seuil du swing est toujours appliqué.

Facteur swing (ou Swing Factor) : l'orientation du swing découle des flux nets de capitaux applicable à une VNI.

En cas d'entrées nettes de capitaux, le swing factor lié aux souscriptions d'actions du compartiment sera ajouté à la VNI. Pour les rachats nets, le swing factor lié aux rachats d'actions du compartiment concerné sera déduit de la VNI. Dans les deux cas, tous les investisseurs entrants / sortants à une date donnée se voient appliquer une seule et même VNI.

3. Facteur swing maximal:

Le facteur swing maximal est fixé à 5% maximum de la VNI non ajustée.

Le seuil et le facteur de swing seront publiés sur le site Web www.dpamfunds.com dans la section « Frais ».

4. Recours au swing pricing pendant la période couverte :

Le Conseil d'administration de la SICAV a décidé de fixer, à partir de la VNI datée du 07 mars 2022, calculée le 8 mars 2022, et ce jusqu'à nouvel ordre, les seuils et « swing factors » détaillés dans le tableau ci-dessous :

Compartiment	Seuil	Swing factors		
		% actif net	Souscriptions nettes	Rachats nets
DPAM B Bonds Eur (anciennement DPAM Invest B Bonds Eur)	3%		0,125%	0,125%
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable (anciennement DPAM Invest B Bonds EUR Corporate Sustainable)	3%		0,185%	0,185%
DPAM B Bonds Eur IG (anciennement DPAM Invest B Bonds Eur IG)	3%		0,09%	0,09%
DPAM B Bonds EUR Medium Term (anciennement DPAM Capital B Bonds EUR Medium Term)	3%		0,07%	0,07%
DPAM B Corporate Bonds EUR 2023 (anciennement DPAM Capital B Corporate Bonds EUR 2023)	3%		0,08%	0,08%
DPAM B Bonds Eur Quality Short Term (anciennement DPAM Horizon B Bonds Eur Quality Short Term)	3%		0,065%	0,065%
DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anciennement DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked)	3%		0,10%	0,10%

Le Conseil d'administration de la SICAV a décidé de fixer, à partir de la VNI datée du 07 juillet 2022, calculée le 8 juillet 2022, et ce jusqu'à nouvel ordre, les seuils et « swing factors » détaillés dans le tableau ci-dessous :

Compartiment	Seuil	Swing factors		
		% actif net	Souscriptions nettes	Rachats nets
DPAM B Bonds Eur	3%		0,17%	0,17%
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable	3%		0,23%	0,23%
DPAM B Bonds Eur IG	3%		0,13%	0,13%
DPAM B Bonds EUR Medium Term	3%		0,10%	0,10%
DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3%		0,10%	0,10%
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3%		0,06%	0,06%
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	3%		0,13%	0,13%
DPAM B Corporate Bonds EUR 2023	3%		0,09%	0,09%

Le Conseil d'administration de la SICAV a décidé de fixer, à partir de la VNI datée du 02 novembre 2022, calculée le 3 novembre 2022, et ce jusqu'à nouvel ordre, les seuils et « swing factors » détaillés dans le tableau ci-dessous :

Compartiment	Seuil	Swing factors		
		% actif net	Souscriptions nettes	Rachats nets
DPAM B Balanced Flexible	3%		0,10%	0,10%
DPAM B Bonds Eur	3%		0,17%	0,17%
DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable	3%		0,23%	0,23%

DPAM B Bonds Eur IG	3%	0,13%	0,13%
DPAM B Bonds EUR Medium Term	3%	0,10%	0,10%
DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3%	0,10%	0,10%
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3%	0,06%	0,06%
DPAM B Bonds Global Inflation Linked	3%	0,13%	0,13%
DPAM B Corporate Bonds EUR 2023	3%	0,09%	0,09%

Le tableau ci-dessous montre, par compartiment, le nombre de fois et les dates lors desquelles le « swing pricing » a été appliqué durant la période couverte par le rapport ainsi que l'impact de cette application pour le calcul du rendement durant la période couverte par le rapport :

Date de transaction	Compartiment	Seuil de swing	swing_factor	Souscription/ Rachat Taille	Montant net	Impact sur la performance
7/03/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Medium Term	3.00%	0.070%	7.24%	20,999,782.80	14,699.85
12/04/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.065%	-32.02%	-3,817,825.80	-2,481.59
24/05/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Medium Term	3.00%	0.070%	-3.82%	-11,981,088.00	-8,386.76
13/06/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.090%	4.68%	2,330,842.95	2,097.76
14/06/2022 00:00	DPAM Bonds EUR	3.00%	0.125%	-3.18%	-16,618,177.61	-20,772.72
29/06/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.065%	-3.47%	-265,710.00	-172.71
11/07/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	26.49%	1,903,865.00	1,903.87
22/07/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	5.56%	13,290,169.68	7,974.10
28/07/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	-3.64%	-330,000.05	-330.00
29/07/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	3.54%	8,903,684.81	5,342.21
5/09/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR IG	3.00%	0.130%	3.35%	1,728,414.70	2,246.94
6/09/2022 00:00	DPAM Bonds EUR	3.00%	0.170%	-5.07%	-26,486,572.47	-45,027.17
29/09/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-3.19%	-8,197,552.36	-4,918.53
19/10/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-7.54%	-16,734,142.29	-10,040.49
2/11/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	-6.85%	-583,790.40	-583.79
14/11/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-3.46%	-7,001,745.60	-4,201.05
17/11/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-3.57%	-6,967,267.37	-4,180.36
29/11/2022 00:00	DPAM B Corporate Bonds EUR 2023	3.00%	0.090%	-5.67%	-9,152,985.60	-8,237.69
1/12/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-4.57%	-8,205,885.85	-4,923.53
5/12/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-6.26%	-10,752,625.92	-6,451.58
5/12/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	-6.30%	-482,454.49	-482.45
6/12/2022 00:00	DPAM B Corporate Bonds EUR 2023	3.00%	0.090%	-3.04%	-4,384,040.40	-3,945.64
12/12/2022 00:00	DPAM B Corporate Bonds EUR 2023	3.00%	0.090%	-3.59%	-4,932,500.18	-4,439.25
13/12/2022 00:00	DPAM B Corporate Bonds EUR 2023	3.00%	0.090%	-8.70%	-11,506,623.14	-10,355.96
13/12/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y	3.00%	0.060%	-3.38%	-5,361,655.75	-3,216.99
14/12/2022 00:00	DPAM B Corporate Bonds EUR 2023	3.00%	0.090%	-5.47%	-6,605,429.30	-5,944.89
15/12/2022 00:00	DPAM B Corporate Bonds EUR 2023	3.00%	0.090%	-6.18%	-7,060,213.86	-6,354.19
19/12/2022 00:00	DPAM B Bonds EUR Quality Short Term	3.00%	0.100%	-3.36%	-239,191.75	-239.19

II. ANTI-DILUTION LEVY

1. Liste des compartiments qui pourront recourir à « l'anti-dilution levy » :

DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y
DPAM B Bonds Eur
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable
DPAM B Equities Euroland
DPAM B Real Estate Europe Sustainable
DPAM B Equities World Sustainable
DPAM B Equities Europe Dividend
DPAM B Equities Europe Sustainable
DPAM B Equities NewGems Sustainable

DPAM B Equities Sustainable Food Trends
 DPAM B Bonds Eur IG
 DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable
 DPAM B Equities DRAGONS Sustainable
 DPAM B Equities Euroland Sustainable
 DPAM B Bonds EUR Corporate Sustainable
 DPAM B Equities Europe Index
 DPAM B Equities US Index
 DPAM B Equities Japan Index
 DPAM B Equities EMU Index
 DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index
 DPAM B Equities EMU Behavioral Value
 DPAM B Equities US Behavioral Value
 DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable
 DPAM B Bonds EUR Medium Term
 DPAM B Equities US Dividend Sustainable
 DPAM B Corporate Bonds EUR 2023
 DPAM B Real Estate EMU Sustainable
 DPAM B Equities US ESG Leaders Index
 DPAM B Balanced Growth
 DPAM B Balanced Flexible
 DPAM B Bonds Global Inflation Linked
 DPAM B Bonds EUR Quality Short Term
 DPAM B Defensive Strategy
 DPAM B Balanced Low Strategy
 DPAM B Balanced Strategy
 DPAM B Active Strategy
 DPAM B Global Diversified World

2. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités de « l'anti-dilution levy » :

Objectif :

L'objectif de ce mécanisme vise à transférer l'impact négatif sur la VNI d'un compartiment de la SICAV aux investisseurs qui ont généré cet impact.

Modalités et fonctionnement :

Si les rachats / souscriptions dépassent un seuil, la SICAV peut décider d'imposer un coût supplémentaire aux investisseurs entrants ou sortants, qui bénéficiera à la SICAV. Des frais de sortie plus élevés peuvent être facturés en cas d'importantes sorties nettes, et des frais d'entrée plus élevés peuvent être facturés en cas d'importantes entrées nettes.

L'anti-dilution levy ne sera appliqué qu'après une décision explicite du conseil d'administration de la SICAV. Il n'y a pas d'application automatique de ce mécanisme. La décision du conseil d'administration a trait tant au niveau du seuil et des coûts supplémentaires qu'à l'application ou non du mécanisme en cas de dépassement du seuil.

3. Recours à l'anti-dilution levy pendant la période couverte :

Durant la période couverte par le présent rapport, aucun compartiment de la SICAV n'a eu recours à l'anti-dilution levy.

III. Redemption gates

1. Description de l'objectif, du fonctionnement et des modalités :

Ce mécanisme permet à la sicav de suspendre partiellement l'exécution des demandes de rachat et/ou remboursement des parts (« redemption gates ») lorsque la variation négative du solde du passif de la société ou du compartiment pour un jour donné dépasse, pour le jour concerné, un pourcentage (ou seuil) déterminé par le conseil d'administration.

Le seuil à partir duquel ce mécanisme peut être appliqué est fixé à 5% pour tous les compartiments.

Le calcul de la VNI lui-même n'est pas suspendu étant donné que les ordres sont exécutés partiellement.

Seule la partie des demandes de sortie qui dépasse le seuil est concernée par cette suspension partielle. Elle doit être appliquée proportionnellement à toutes les demandes de sorties individuelles introduites à la date de clôture concernée.

La portion des demandes de sortie non exécutée suite à cette suspension partielle sera reportée d'une manière automatique à la prochaine date de clôture, sauf en cas de révocation de l'actionnaire ou si ce mécanisme est de nouveau appliqué.

La suspension partielle est toujours provisoire.

Une telle suspension se fera conformément au prescrit de l'article 198/1 l'Arrêté Royal de 2012.

En cas de suspension partielle de l'exécution des demandes de rachat et/ou remboursement, un avis aux actionnaires sera publié sur le site Web www.dpamfunds.com dans la section « Actualités/News ».

2. Recours aux redemption gates pendant la période couverte :

Durant la période couverte par le présent rapport, aucun compartiment de la SICAV n'a eu recours aux redemption gates.

1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

En 2022, les actions mondiales ont affiché une performance négative de 13 % en euros. Par région et en devise commune (euro), les actions européennes ont surperformé les autres régions. Les actions émergentes ont terminé en queue de peloton. Les actions technologiques ont nettement sous-performé (Nasdaq : -33 % en dollars). Le secteur de l'énergie était le seul secteur en hausse, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. Du côté du marché des changes, le dollar fût le grand gagnant. Le billet vert s'est apprécié de 6,2 % par rapport à l'euro. Parmi les perdants, le yen s'est déprécié de 7 % par rapport à l'euro. La lourde perte enregistrée sur les marchés obligataires a été la grande surprise de l'année. Le taux allemand à 10 ans est passé de -0,18 % fin 2021 à 2,57 % fin 2022, tandis que le taux à 10 ans américain a progressé de 1,51 % à 3,87 %. Les spreads des obligations d'entreprises se sont aussi écartés. Par conséquent, tous les segments du marché obligataire ont affiché une performance négative durant l'année écoulée. Les obligations d'état de la zone euro baissaient de plus de 20 %, tandis que les obligations d'entreprises en euro faisaient légèrement mieux (-14,9 %). Le prix de l'or est resté inchangé aux alentours de 1800 dollar l'once. Le prix du pétrole a terminé l'année en légère hausse. La tendance fût haussière sur le marché du pétrole en première partie d'année, puis les craintes de récession ont fait chuter le cours du baril en seconde partie de période. L'année a été marquée par l'invasion russe en Ukraine en février, par la hausse de l'inflation énergétique qui s'ensuivit, ainsi que par le resserrement monétaire plus rapide qu'escompté des principales banques centrales.

Etats-Unis

La croissance économique américaine a décéléré tout au long de l'année, mais est restée positive en variation annuelle, même après avoir enregistré 2 trimestres de baisse (1^{er} et 2^{ème} trimestres). Le marché du travail est resté solide durant l'année. Les hausses salariales étaient soutenues et les créations d'emplois toujours robustes. La poussée de l'inflation a été une préoccupation majeure en 2022, à la fois en raison des pressions évidentes sur les consommateurs et les entreprises, mais aussi en raison de la réponse politique agressive des banques centrales mondiales. L'inflation américaine a atteint un pic de 9,0 % en glissement annuel en juin (son niveau le plus élevé depuis 1981) avant de commencer à se tasser pour atteindre une hausse de 7,1 % en glissement annuel dans le rapport de novembre. L'énergie a été l'un des principaux moteurs de la hausse globale, en raison des fortes augmentations des prix du pétrole et du gaz, l'invasion de l'Ukraine ayant joué un rôle important. Mais les responsables politiques ont exprimé de vives inquiétudes quant à la hausse de l'inflation liée au logement et des pressions salariales qui restaient importantes. Cela s'est traduit par une hausse de 25 points de base du taux directeur de la Fed en mars et de 50 points de base supplémentaires en mai. A partir de juin, la Fed a accéléré son rythme de hausses de taux, pour les augmenter de 75 points de base en juin, juillet, septembre et novembre. À la fin de l'année, les membres de la Fed ont signalé qu'un ralentissement du rythme

des hausses était justifié, en évoquant souvent les décalages longs et variables entre les mesures de politique monétaires et les données économiques.

Zone euro

L'invasion russe en Ukraine et les sanctions et contre-sanctions qui en ont résulté ont eu une incidence importante sur les prix énergétiques en Europe. La hausse significative du prix du gaz et de l'électricité a fait plonger la confiance des entreprises et des ménages. La zone euro a pu éviter une récession en 2022 grâce notamment à la bonne tenue du secteur des services et du marché de l'emploi. La hausse de l'inflation, qui a atteint 10,6 % en octobre, a impacté négativement les revenus réels des ménages. Face à la crise énergétique, les gouvernements ont pris des mesures de soutien. Malgré celles-ci, la perte de pouvoir d'achat est restée aigüe dans le chef des ménages. La Banque centrale européenne a commencé à relever ses taux en été afin de contrer les pressions inflationnistes. Par la suite, les hausses de taux se sont enchaînées. Le taux de dépôt est ainsi passé de -0,5 % fin 2021 à 2 % fin 2022. En outre, la BCE a annoncé lors de sa réunion de décembre qu'elle allait entamer le processus de réduction de ses avoirs d'obligations d'état à partir de mars 2023.

Japon

L'activité économique du Japon a plutôt bien résisté dans un contexte global plus difficile. La croissance économique (en variation annuelle) est passée de 0,93 % fin 2021 à 1,7 % au 3^{ème} trimestre 2022. L'inflation a également grimpé au Japon en 2022, atteignant un plus haut depuis 30 ans à 3,8 % en novembre. La politique monétaire de la Banque du Japon de fixation du taux à 10 ans a eu comme conséquence de creuser l'écart de rendement obligataire entre le Japon et le reste du monde. Cela a fait déprécier le yen en 2022. En décembre, la Banque du Japon a surpris le marché en décidant d'augmenter la bande de tolérance de fluctuation du taux à 10 ans.

Marchés émergents

En Chine, l'activité économique était décevante en 2022, en raison de la faiblesse de la demande interne, du secteur de la construction et du ralentissement des exportations. La Chine a été un facteur important pour les marchés en 2022, sur plusieurs fronts. L'engagement solide de Pékin à l'égard de son approche "zéro covid" a laissé planer le risque de fermetures strictes observées dans les premiers jours de la pandémie. Des mesures strictes de restriction ont ainsi été instaurées à Shanghai au printemps pour tenter d'étouffer la pandémie. Deuxièmement, les craintes liées au secteur immobilier chinois étaient présentes tout au long de l'année. Le sentiment des investisseurs est devenu plus positif en fin de période après les annonces de soutien du gouvernement envers ce secteur important de l'économie chinoise et la décision surprise du gouvernement de lever les mesures de restriction Covid en vigueur. Dans les autres pays émergents, les indicateurs économiques de l'Europe de l'Est ont dégringolé durant l'année, dû à leur proximité économique avec le secteur industriel allemand. L'activité a mieux résisté en Inde et au Brésil. La plupart des banques centrales des pays émergents ont relevé leurs taux directeur en 2022, parfois à un rythme rapide. Un certain nombre de banques centrales ont mis un terme à leur cycle de hausses de taux en fin d'année. Ce fût le cas du Brésil, de la Pologne et de la République Tchèque.

1.3. RAPPORT DU COMMISSAIRE

DPAM B

Glass Lewis Europe Limited : Rapport d'analyse et d'exécution du vote des valeurs contenues dans la SICAV DPAM B (ci-après la SICAV).

Le Conseil d'Administration de la SICAV a donné mandat à sa société de gestion DPAM pour organiser l'exercice des droits de vote attachés aux actions détenues dans le portefeuille de la SICAV et pour voter, en son nom et pour son propre compte, aux assemblées générales des sociétés dont la SICAV est actionnaire dans la mesure et en conformité avec la Politique de Vote de DPAM ([DPAM_policy_voting.pdf \(cloudinary.com\)](https://cloudinary.com/DPAM_policy_voting.pdf)).

A cet effet, dans le cadre du mandat octroyé à Glass Lewis Europe Limited par DPAM, Glass Lewis Europe Limited a mis en œuvre un service d'analyse et d'exercice du vote permettant d'assister DPAM à remplir ses responsabilités fiduciaires envers la SICAV.

Une analyse des résolutions signalant les points non-conformes aux principes de Gouvernance d'Entreprise retenus par la SICAV, compte tenu de la Politique de Vote de DPAM, signale les anomalies et, grâce à notre service d'exécution des votes, a permis aux gestionnaires de DPAM de prendre les mesures qu'ils jugeaient nécessaires.

Cette analyse, consignée dans un document disponible sur notre service, se base sur les standards et principes reconnus de chaque place financière concernée ainsi que sur la structure de Gouvernance d'Entreprise attendue de chaque émetteur.

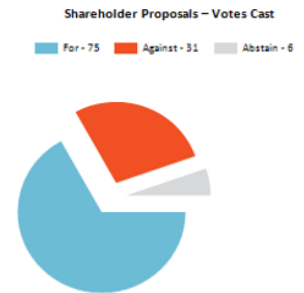
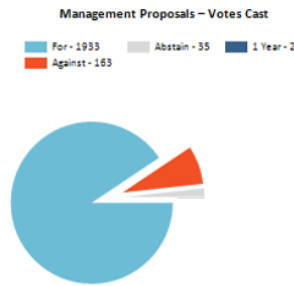
DPAM, ainsi mandatée par la SICAV, a approuvé la majorité des résolutions qui ont été proposées aux différentes assemblées. Une résolution ne bénéficie pas d'une approbation dès qu'elle est considérée comme allant à l'encontre des intérêts à long terme des actionnaires et donc de ceux de la SICAV. C'est le cas lorsque le Conseil d'Administration de la société émettrice tente de mettre en place des structures de défense de capital ou encore lorsque les intérêts de la société émettrice ne semblent pas coïncider avec ceux de l'actionnaire.

Glass Lewis Europe Limited a ouvert un dossier relatif à chacune des Assemblées Générales dans lesquelles DPAM, ainsi mandatée par la SICAV a exercé son droit de vote pour le compte de la SICAV au cours de l'année 2022.

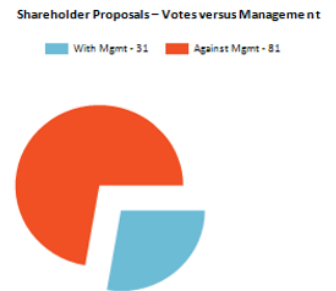
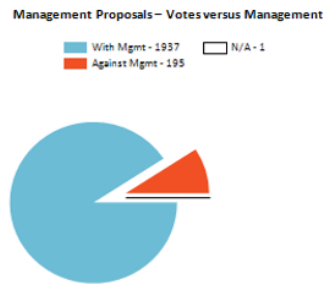
Ci-dessous les statistiques relatives aux droits de vote exercés en 2022 :



	Mgmt Proposals	SHP Proposals	Total Proposals
For	1933	75	2008
Against	163	31	194
Abstain	35	6	41
1 Year	2	0	2
2 Years	0	0	0
3 Years	0	0	0
Mixed	0	0	0
Take No Action	0	0	0
Unvoted	0	0	0
Totals	2133	112	2245



	Mgmt Proposals	SHP Proposals	Total Proposals
With Management	1937	31	1968
Against Management	195	81	276
N/A	1	0	1
Mixed	0	0	0
Take No Action	0	0	0
Unvoted	0	0	0
Totals	2133	112	2245



N/A – il s'agit de toute proposition pour laquelle aucune recommandation des dirigeants de la société émettrice n'a été fournie et qui n'a donc pas pu être listée comme POUR('FOR') ou CONTRE ('AGAINST') les dirigeants.

No action – Le terme " No action " fait référence à toute assemblée qui n'a intentionnellement pas fait l'objet d'un vote, qu'elle soit automatiquement placée dans cet état par le système en raison d'instructions antérieures de DPAM (par exemple, tout scrutin marqué pour le blocage des actions), ou placée manuellement dans cet état par une personne. Cela signifie qu'aucune instruction de vote n'a été envoyée par le système.

Mixed – se réfère aux cas où des décisions de vote différentes ont été sélectionnées pour différents comptes/bulletins sur un même point à l'agenda d'une même assemblée.

1y – Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN').

2y - Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN').

3y - Pour la proposition Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Frequency of Advisory Vote on Executive Compensation), ce point peut apparaître sur la carte de vote avec l'option de choisir, 1 AN, 2 ANS ou 3 ANS, plutôt que les habituels POUR, CONTRE, ABSTENTION ('FOR, AGAINST, ABSTAIN').

Heidi Little

Heidi Little

Vice President of Operations

1.5. BILAN GLOBALISÉ

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		14.446.149.006,74	11.766.656.057,32
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	14.061.742.343,30	11.486.242.594,22
A.	Obligations et autres titres de créance	1.468.046.187,36	707.589.732,89
a.	Obligations	1.468.046.187,36	707.589.732,89
B.	Instruments du marché monétaire		118.344.761,99
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	11.034.358.964,71	10.660.876.554,80
a.	Actions	11.031.349.666,32	10.655.208.975,00
b.	OPC à nombre fixe de parts	3.009.298,39	5.667.579,80
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	1.555.251.183,96	
F.	Instruments financiers dérivés	4.086.007,27	-568.455,46
	Sur devises	4.086.007,27	-568.455,46
	Contrats à terme (+/-)	4.086.007,27	-568.455,46
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-4.079.776,28	-13.375.412,33
A.	Créances	35.426.510,89	15.478.073,53
a.	Montants à recevoir	11.682.125,81	6.417.638,89
b.	Avoirs fiscaux	4.128.305,60	4.236.006,31
c.	Collatéral	-2.840.000,00	
d.	Autres	22.456.079,48	4.824.428,33
B.	Dettes	-39.506.287,17	-28.853.485,86
a.	Montants à payer (-)	-9.628.639,58	-3.064.640,74
c.	Emprunts (-)	-629.446,44	-144.085,01
e.	Autres (-)	-29.248.201,15	-25.644.760,11
V.	Dépôts et liquidités	376.787.365,49	286.577.739,54
A.	Avoirs bancaires à vue	373.947.365,49	286.577.739,54
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres	2.840.000,00	
VI.	Comptes de régularisation	11.699.074,23	7.211.135,89
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	11.699.074,23	7.211.135,89
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		14.446.149.006,74	11.766.656.057,32
A.	Capital	12.828.396.732,58	6.672.989.911,42
B.	Participations au résultat	-76.716.502,97	20.095.729,09
C.	Résultat reporté	5.068.206.212,58	3.051.574.314,73
D.	Résultat de l'exercice	-3.373.737.435,45	2.021.996.102,08

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		723.816.689,94	173.541.584,29
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	723.816.689,94	173.541.584,29
A.	Contrats à terme achetés	408.241.005,20	3.891.025,74
B.	Contrats à terme vendus	315.575.684,74	169.650.558,55
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

1.6. COMPTE DE RÉSULTATS GLOBALISÉ

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-3.507.668.954,66	1.967.520.160,73
A.	Obligations et autres titres de créance	-242.072.364,30	-31.431.012,55
a.	Obligations	-242.072.364,30	-31.431.012,55
	Gain réalisé	22.200.498,97	12.786.988,78
	Perte réalisée	-54.037.921,50	-1.795.670,03
	Gain/Perte non-réalisé	-210.234.941,77	-42.422.331,30
B.	Instruments du marché monétaire	19.499,63	
	Gain réalisé	186.363,00	
	Perte réalisée	-190.828,23	
	Gain/Perte non-réalisé	23.964,86	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-2.950.393.823,64	1.991.759.495,95
a.	Actions	-2.949.506.981,72	1.990.436.433,66
	Gain réalisé	1.129.917.857,88	921.086.291,56
	Perte réalisée	-751.517.255,87	-117.546.581,66
	Gain/Perte non-réalisé	-3.327.907.583,73	1.186.896.723,76
b.	OPC à nombre fixe de parts	-886.841,92	1.323.062,29
	Perte réalisée	-325.175,20	-134.415,06
	Gain/Perte non-réalisé	-561.666,72	1.457.477,35
D.	Autres valeurs mobilières	22.272,62	
	Gain réalisé	22.272,62	
E.	OPC à nombre variable de parts	-313.654.283,86	
	Gain réalisé	68.767.019,02	
	Perte réalisée	-21.814.440,29	
	Gain/Perte non-réalisé	-360.606.862,59	
F.	Instruments financiers dérivés	4.124.145,01	2.561.565,00
a.	Sur obligations	15.955.882,90	2.561.565,00
ii.	Contrats à terme	15.955.882,90	2.561.565,00
	Gain/Perte réalisé	11.748.382,90	996.725,00
	Gain/Perte non-réalisé	4.207.500,00	1.564.840,00
i.	Sur indices financiers	-11.831.737,89	
ii.	Contrats à terme	-11.831.737,89	
	Gain /Perte réalisée	-12.868.809,85	
	Gain /Perte non-réalisée	1.037.071,96	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	2,15	
	Gain /Perte réalisée	2,15	
H.	Positions et opérations de change	-5.714.402,27	4.630.112,33
a.	Instruments financiers dérivés	-3.165.919,82	7.177.028,31
ii.	Contrats à terme	-3.165.919,82	7.177.028,31
	Gain /Perte réalisée	-7.251.927,09	7.745.483,77
	Gain /Perte non-réalisée	4.086.007,27	-568.455,46
b.	Autres positions et opérations de change	-2.548.482,45	-2.546.915,98
iv.	Autres	-2.548.482,45	-2.546.915,98
	Gain /Perte réalisée	-2.548.482,44	-2.546.915,98
	Gain /Perte non-réalisée	-0,01	
II.	Produits et charges des placements	277.529.360,80	157.330.650,37
A.	Dividendes	278.026.426,78	149.787.404,31
B.	Intérêts (+/-)	32.355.862,39	14.418.283,08
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	29.791.522,04	13.251.459,88
b.	Dépôts et liquidités	2.564.340,35	1.166.823,20
	Intérêts d'emprunts (-)	-2.505.506,13	-2.525.026,39
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-30.713.740,89	-4.357.027,99
	D'origine belge	-6.714.407,66	-2.869.832,03
	D'origine étrangère	-23.999.333,23	-1.487.195,96
F.	Autres produits provenant des placements	366.318,65	7.017,36
III.	Autres produits	1.050.086,67	830,93
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	1.050.086,67	16,59
B.	Autres		814,34
IV.	Coûts d'exploitation	-144.647.928,26	-102.855.539,95
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-21.969.272,82	-14.418.580,51
B.	Charges financières (-)	-112.855,03	-10.579,29

	31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-6.944.387,02	-5.035.985,49
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-110.935.280,23	-80.273.886,28
a.	Gestion financière	-103.708.375,74	-73.738.206,27
	Classe A (Dis)	-15.903.830,28	-6.229.860,30
	Classe A USD (Dis)	-4.898,33	
	Classe A EUR HEDGED (Dist)	-25.771,88	
	Classe B (Cap)	-32.465.949,45	-22.350.234,88
	Class B EUR HEDGED (Cap)	-15.356,43	
	Classe B USD (Cap)	-794.369,65	-92.279,05
	Classe E (Dis)	-918.925,39	-1.284.353,21
	Class E EUR HEDGED (Dist)	-2.356,88	
	Classe F (Cap)	-27.094.031,37	-24.458.802,82
	Classe F LC (Cap)	-213,88	-102,67
	Classe F USD (Cap)	-102.846,64	-773,86
	Classe F CHF HEDGED (Cap)	-72.794,92	-72.530,32
	Classe F EUR HEDGED (Cap)	-85.322,53	
	Classe F USD HEDGED (Cap)	-826.768,98	-720.159,29
	Classe J (Cap)	-13.903.882,12	-9.232.342,09
	Classe L (Cap)	-136.859,06	-113.566,47
	Classe L USD (Cap)	-1.307,74	
	Classe M (Dis)	-3.208.326,85	-2.654.327,39
	Classe M EUR HEDGED (Dist)	-61.803,17	
	Classe N (Cap)	-2.528.268,07	-1.793.715,24
	Classe N EUR HEDGED (Cap)	-30.170,85	
	Classe P (Cap)	14,97	
	Classe V (Dis)	-1.544.584,73	-1.262.328,88
	Classe W (Cap)	-3.674.774,14	-3.461.927,35
	Classe W USD (Cap)	-13.517,06	-10.902,45
	Classe M USD (Cap)	-918,87	
	Classe N USD (Dis)	-290.541,44	
b.	Gestion administrative et comptable	-7.238.601,05	-6.535.680,01
c.	Rémunération commerciale	11.696,56	
E.	Frais administratifs (-)	-1.428.327,78	-762.757,34
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-34.554,97	-67.513,10
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-5.013,56	-10.016,17
H.	Services et biens divers (-)	-1.118.791,37	-550.157,20
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-1.587.926,92	-1.136.964,34
	Classe A (Dis)	-298.937,23	-247.233,97
	Classe A USD (Dis)	-832,97	
	Classe A EUR HEDGED (Dist)	-4.194,71	
	Classe B (Cap)	-571.837,76	-447.624,07
	Classe B EUR HEDGED (Cap)	-615,43	
	Classe B USD (Cap)	-8.380,93	-4.366,60
	Classe E (Dis)	-400,14	10.767,13
	Classe E EUR HEDGED (Dist)	-109,22	
	Classe F (Cap)	-135.331,44	-35.688,14
	Classe F LC (Cap)	-106,05	-2,28
	Classe F EUR HEDGED (Cap)	-667,04	
	Classe F USD HEDGED (Cap)	274,83	166,06
	Classe F CHF HEDGED (Cap)	5,86	16,82
	Classe F USD (Cap)	217,46	4,60
	Classe J (Cap)	3.661,42	34.432,19
	Classe L (Cap)	-282,07	-277,88
	Classe L USD (Cap)	0,32	
	Classe M (Dis)	-375.132,59	-337.322,58
	Classe M EUR HEDGED (Dist)	-18.815,42	
	Classe N (Cap)	-172.896,46	-147.074,71
	Classe N EUR HEDGED (Cap)	-664,74	
	Classe P (Cap)	1.887,20	15.798,69
	Classe P EUR HEDGED (Cap)	44,96	
	Classe V (Dis)	-626,66	13.440,70
	Classe W (Cap)	-398,50	8.042,87
	Classe W USD (Cap)	-38,35	-43,17
	Classe N USD (Cap)	-3.577,88	
	Classe M USD (Dis)	-173,38	
K.	Autres charges (-)	-511.518,56	-589.100,23
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	133.931.519,21	54.475.941,35
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-3.373.737.435,45	2.021.996.102,08
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-3.373.737.435,45	2.021.996.102,08

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	1.617.752.274,15	5.093.666.145,89
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	5.068.206.212,57	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-3.373.737.435,45	2.021.996.102,08
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-76.716.502,97	20.095.729,09
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-1.590.420.787,47	-5.068.206.212,57
IV.	(Distribution des dividendes)	-27.331.486,68	-25.459.933,32

1.7. RÉSUMÉ DES RÈGLES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

1.7.1. Résumé des règles

L'évaluation des actifs de la Société, subdivisée par compartiment, est déterminée de la manière suivante :

a. pour les valeurs admises à la cote officielle ou négociée sur un autre marché organisé: au dernier cours de bourse ou du marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif;

b. pour les valeurs dont le dernier cours n'est pas représentatif et pour les valeurs non admises à une cote officielle ou un autre marché organisé, l'évaluation se base sur la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi;

c. pour les avoirs liquides : à leur valeur nominale plus les intérêts courus;

d. les créances non échues seront déterminées prorata temporis sur base de leur montant exact s'il est connu ou à défaut, sur base de leur montant estimé;

e. les valeurs exprimées en une monnaie autre que celle du compartiment concerné seront converties dans la monnaie du compartiment sur base des derniers cours de change connus;

f. les montants notionnels des contrats à terme sont portés dans les postes hors bilan sous la rubrique « III. Montants notionnels des contrats à terme ». Les contrats à terme sont comptabilisés dans les postes hors bilan sur base du calcul suivant : nombre de contrats multiplié par le cours à la date d'acquisition multiplié par le lotsize ; à convertir dans la monnaie du compartiment sur base des derniers cours de change connus si les contrats à terme sont exprimés en une monnaie autre que celle du compartiment. Les contrats à terme sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant des variations de valeur des contrats à terme sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée, dans le sous-poste « ii. Contrats à terme » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values – F. Instruments financiers dérivés », ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values – H. Positions et opérations de change. – a. Instruments financiers dérivés – ii. Contrats à terme » si la valeur sous-jacente concerne des devises;

g. les contrats d'option sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant de la variation de valeur des primes des contrats sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée dans sous-poste « i. Contrats d'option » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values – F. Instruments financiers dérivés » ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values – H. Positions et opérations de change – a. Instruments financiers dérivés – i. Contrats d'option » si la valeur sous-jacente concerne des devises. En cas d'exercice des contrats d'option, les primes sont portées en majoration ou en réductions du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacente. Les contrats d'options sont comptabilisés dans les postes hors bilan sous la rubrique « II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants » sur base du calcul suivant : nombre de contrats multiplié par le prix d'exercice multiplié par la quantité de sous-jacent;

h. les montants notionnels des contrats de swap sont portés dans les postes hors bilan sous la rubrique « IV. Montants notionnels des contrats de swap ». Les contrats de swap sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base du dernier cours de marché connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif. Les différences résultant des variations de valeur des contrats de swap sont imputées au compte de résultats comme réduction de valeur ou plus-value non réalisée, dans le sous-poste « iii. Contrats de swap » des sous-postes concernés de la rubrique « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values – F. Instruments financiers dérivés » ou dans le sous-poste « I. Réduction de valeur, moins-values et plus-values – H. Positions et opérations de change – a. Instruments financiers dérivés – iii. Contrats de swap » si la valeur sous-jacente concerne des devises;

i. les OPC sous-jacents sont évalués lors de chaque calcul de valeur nette d'inventaire sur base des derniers cours connus, à moins que ces cours ne soient pas représentatifs.

Pour obtenir l'actif net, l'évaluation ainsi obtenue est diminuée des engagements de la Société.

1.8. TAUX DE CHANGE

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
1 EUR	1,573750	AUD	1,564150	AUD
1 EUR	5,634800	BRL	6,334201	BRL
1 EUR	1,446050	CAD	1,436500	CAD
1 EUR	0,987450	CHF	1,036150	CHF
1 EUR	909,256228	CLP	968,898363	CLP
1 EUR	7,419201	CNY	7,247800	CNY
1 EUR	5.175,983437	COP	4.627,487274	COP
1 EUR	7,436448	DKK	7,437599	DKK
1 EUR	0,887250	GBP	0,839600	GBP
1 EUR	8,329849	HKD	8,865948	HKD
1 EUR	16.611,295681	IDR	16.207,455429	IDR
1 EUR	3,765800	ILS	3,539400	ILS
1 EUR	88,293204	INR	84,534427	INR
1 EUR	151,501379	ISK	147,603655	ISK
1 EUR	140,819287	JPY	130,954250	JPY
1 EUR	1.349,527665	KRW	1.351,899419	KRW
1 EUR	20,797804	MXN	23,272809	MXN
1 EUR	4,701201	MYR	4,737601	MYR
1 EUR	10,513500	NOK	10,028149	NOK
1 EUR	1,687500	NZD	1,661000	NZD
1 EUR	59,475309	PHP	57,988831	PHP
1 EUR	77,909531	RUB	85,297304	RUB
1 EUR	11,120254	SEK	10,296000	SEK
1 EUR	1,431400	SGD	1,533100	SGD
1 EUR	36,886758	THB	37,743683	THB
1 EUR	32,802480	TWD	31,462965	TWD
1 EUR	1,067250	USD	1,137200	USD

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR SHORT TERM 1 Y
--

2.1. RAPPORT DE GESTION

2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 06/08/1992.

Prix de souscription initiale des parts : 123,98 EUR.

2.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

2.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations à court terme.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments émis par des émetteurs ayant la qualité Investment grade* ou Prime* auprès d'une des agences de notation telle que Standards & Poors, Moody's ou Fitch. Ces émetteurs peuvent être des pouvoirs publics, des entreprises ou des émetteurs privés.

Le portefeuille est principalement investi dans des obligations, des certificats de trésorerie et autres titres de créances ou titres assimilés libellés en euro.

L'échéance initiale ou résiduelle des instruments qui composent le portefeuille ne dépasse pas douze mois.

Il s'agit d'un compartiment géré activement.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

*Prime : est une notation à court terme qui juge de la capacité de l'émetteur à remplir ses engagements à un an au plus. Les notations « Prime » sont situées entre A-1+ et A-3 selon l'échelle de Stanrd & Poor's, entre F1+ et F3 selon l'échelle de Fitch et entre P-1et P-3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment, par dérogation octroyée par l'Autorité des services et marchés financiers peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans les différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen qui a adopté l'euro comme monnaie (listés ci-dessous (*)), et par ses collectivités publiques territoriales. Ces organismes de placement collectif doivent détenir des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de leurs actifs.

(*) Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Irlande, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne, Slovaquie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

2.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

2.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Fin décembre 2022, la valeur nette d'inventaire de DPAM B Bonds EUR Short term 1 Y (classe B) s'élevait à 230,53 €. Cela représente une baisse de -0,48 % depuis le début de l'année.

L'EURIBOR à 3 mois a connu une année plus stable, passant de -50 pb à 2,13 fin décembre.

Les taux d'intérêt ont fortement augmenté en cours d'année. Les titres à court terme sont à nouveau assortis de taux positifs depuis le mois d'août. Cette classe d'actifs est redevenue une très bonne alternative pour les investisseurs, avec une faible duration et un taux moyen attrayant.

Pour notre portefeuille, nous sommes souvent partis à la recherche d'un bon mix sectoriel. La majorité des positions sont financières, en particulier les obligations bancaires. Il s'agit principalement de valeurs bien notées (A-). Dans les autres secteurs, nous avons systématiquement opté pour une bonne diversification, un bon mélange de notations et une répartition géographique.

2.1.6. Politique future

- Recherche d'obligations dont la date d'échéance finale est comprise entre 5 et 12 mois.

- Obligations d'entreprises, titres financiers et obligations d'État parmi les obligations de qualité investment grade en euros.

- Une bonne diversification à maintenir en termes de pays, de secteurs et de notations.

2.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 1

2.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		145.659.005,96	114.263.409,99
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	140.750.227,75	110.271.917,99
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00	0,00
a.	Obligations	0,00	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	140.750.227,75	110.271.917,99
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-93.543,53	-713.638,02
A.	Créances	13.017,69	
a.	Montants à recevoir	13.017,69	
B.	Dettes	-106.561,22	-713.638,02
a.	Montants à payer (-)	-6.957,90	-621.912,75
c.	Emprunts (-)		-2.232,68
e.	Autres (-)	-99.603,32	-89.492,59
V.	Dépôts et liquidités	3.441.927,72	3.487.601,42
A.	Avoirs bancaires à vue	3.441.927,72	3.487.601,42
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	1.560.394,02	1.217.528,60
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	1.560.394,02	1.217.528,60
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		145.659.005,96	114.263.409,99
A.	Capital	146.269.370,78	114.189.143,72
B.	Participations au résultat	298.160,16	-54.583,74
C.	Résultat reporté	74.266,27	830.349,35
D.	Résultat de l'exercice	-982.791,25	-701.499,34

DPAM B
BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

2.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	-3.419.671,85	-1.643.938,14
a.	Obligations	-3.437.469,97	-1.643.938,13
	Gain réalisé	44.983,83	183.100,00
	Perte réalisée	-3.312.421,22	-1.328.664,39
	Gain/Perte non-réalisé	-170.032,58	-498.373,74
B.	Instruments du marché monétaire	17.796,00	
	Gain réalisé	17.796,00	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	2,12	-0,01
b.	Autres positions et opérations de change	2,12	-0,01
iv.	Autres	2,12	-0,01
	Gain /Perte réalisée	2,12	-0,01
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	2.849.798,19	1.235.383,04
B.	Intérêts (+/-)	2.889.621,76	1.294.600,42
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	2.868.939,51	1.265.894,49
b.	Dépôts et liquidités	20.682,25	28.705,93
	Intérêts d'emprunts (-)	-39.824,83	-59.217,37
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		-0,01
	D'origine étrangère		-0,01
F.	Autres produits provenant des placements	1,26	
III. Autres produits			
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		63.412,09	
A.		63.412,09	
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-476.329,68	-292.944,24
B.	Charges financières (-)	-58.903,41	-37.035,04
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-98.508,14	-49.854,60
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-253.757,81	-153.727,93
a.	Gestion financière	-165.053,69	-88.589,77
	Classe A (Dis)	-2.608,44	-5.140,74
	Classe B (Cap)	-10.247,28	-7.808,17
	Classe F (Cap)	-127.374,56	-60.707,90
	Classe M (Dis)	-430,85	-444,89
	Classe N (Cap)	-74,70	
	Classe P (Cap)	0,15	
	Classe V (Dis)	-14.943,98	-14.461,96
	Classe W (Cap)	-9.374,03	-26,11
b.	Gestion administrative et comptable	-88.704,12	-65.138,16
E.	Frais administratifs (-)	-23.969,26	-19.332,12
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-445,73	-979,93
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-101,78	-88,98
H.	Services et biens divers (-)	-12.036,16	-7.285,40
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-15.256,23	-17.747,54
	Classe A (Dis)	-2.160,91	-2.249,74
	Classe B (Cap)	-4.519,02	-7.147,54
	Classe F (Cap)	-7.296,36	-6.972,71
	Classe M (Dis)	-224,28	-412,45
	Classe N (Cap)	-1,66	
	Classe P (Cap)	-673,78	-880,27
	Classe V (Dis)	-153,68	-84,67
	Classe W (Cap)	-226,54	-0,16
K.	Autres charges (-)	-13.351,16	-6.892,70
Produits et charges de l'exercice (du semestre)		2.436.880,60	942.438,80
Sous-total II+III+IV		2.436.880,60	942.438,80

DPAM B
BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

	31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-982.791,25	-701.499,34
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	-982.791,25	-701.499,34

DPAM B
BONDS EUR SHORT TERM 1 Y

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-610.364,82	74.266,27
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	74.266,27	830.349,35
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-982.791,25	-701.499,34
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	298.160,16	-54.583,74
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	610.364,82	-74.266,27
IV.	(Distribution des dividendes)		

2.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Instruments du marché monétaire</u>							
AMERICAN 0,55 18-23	7.000.000	EUR	99,61	6.972.420,00		4,95%	4,79%
AMER MOV 3,259 13-23	5.000.000	EUR	100,23	5.011.575,00		3,56%	3,44%
ATT INC 2,50 13-23	5.000.000	EUR	100,01	5.000.575,00		3,55%	3,43%
AUTOROUT 2,875 13-23	3.000.000	EUR	100,01	3.000.345,00		2,13%	2,06%
BECTON 0,632 19-23	8.000.000	EUR	99,27	7.941.720,00		5,64%	5,45%
BFCM 0,75 19-23	6.000.000	EUR	99,29	5.957.370,00		4,23%	4,09%
BMW FIN 0,375 18-23	6.000.000	EUR	98,91	5.934.630,00		4,22%	4,07%
CK HUTCH 1,25 16-23	7.000.000	EUR	99,62	6.973.155,00		4,95%	4,79%
CRH FIN 3,125 13-23	4.000.000	EUR	100,14	4.005.520,00		2,85%	2,75%
CRITERIA 1,50 17-23	5.000.000	EUR	99,55	4.977.350,00		3,54%	3,42%
DEUT TEL 0,625 16-23	5.000.000	EUR	99,58	4.978.800,00		3,54%	3,42%
ENEL 4,875 12-23	7.000.000	EUR	100,69	7.048.125,00		5,01%	4,84%
FIDELITY 0,75 19-23	4.000.000	EUR	99,28	3.971.080,00		2,82%	2,73%
GE 1,25 15-23	6.500.000	EUR	99,45	6.464.152,50		4,59%	4,44%
GOLDMAN S 3,25 13-23	3.000.000	EUR	100,08	3.002.325,00		2,13%	2,06%
HOLCIM 1,375 16-23	3.000.000	EUR	99,51	2.985.315,00		2,12%	2,05%
IBM 0,375 19-23	1.000.000	EUR	99,87	998.720,00		0,71%	0,69%
ITALY 0,60 20-23	4.000.000	EUR	99,20	3.968.180,00		2,82%	2,72%
KBC GRP 0,875 18-23	2.700.000	EUR	99,34	2.682.220,50		1,91%	1,84%
MEDTRON 0,375 19-23	5.000.000	EUR	99,65	4.982.625,00		3,54%	3,42%
MERCEDES 0,625 19-23	2.000.000	EUR	99,78	1.995.500,00		1,42%	1,37%
MERLIN 2,225 16-23	5.000.000	EUR	99,66	4.983.025,00		3,54%	3,42%
MORGAN S 1,875 14-23	700.000	EUR	99,91	699.345,50		0,50%	0,48%
NORDEA 1,00 16-23	1.000.000	EUR	99,84	998.440,00		0,71%	0,69%
RCI 0,75 19-23	5.000.000	EUR	99,60	4.979.950,00		3,54%	3,42%
RCI BQ 1,00 16-23	3.000.000	EUR	99,34	2.980.230,00		2,12%	2,05%
SAP SE 0,00 20-23	2.000.000	EUR	99,28	1.985.610,00		1,41%	1,36%
SVENSKA 2,50 13-23	2.500.000	EUR	99,89	2.497.237,50		1,77%	1,71%
SWISS RE 1,375 16-23	5.000.000	EUR	99,39	4.969.400,00		3,53%	3,41%
TENNET 4,625 11-23	4.000.000	EUR	100,39	4.015.720,00		2,85%	2,76%
TOTAL 0,25 16-23	3.000.000	EUR	98,78	2.963.550,00		2,11%	2,03%
TOYOTA 2,375 13-23	1.350.000	EUR	100,04	1.350.546,75		0,96%	0,93%
UBI BANCA 1,75 18-23	2.000.000	EUR	99,81	1.996.110,00		1,42%	1,37%
UBS AG 0,75 20-23	3.000.000	EUR	99,57	2.987.175,00		2,12%	2,05%
VONOVIA 0,125 19-23	1.500.000	EUR	99,31	1.489.605,00		1,06%	1,02%
WOLTERS 2,875 13-23	3.000.000	EUR	100,09	3.002.580,00		2,13%	2,06%
<u>Total - Instruments du marché monétaire</u>				<u>140.750.227,75</u>		<u>100,00%</u>	<u>96,63%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				140.750.227,75		100,00%	96,63%
Total - portefeuille				140.750.227,75		100,00%	96,63%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		EUR		2.974,17			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		3.438.953,55			2,36%
Total - Avoirs bancaires à vue				3.441.927,72			2,36%
Total - Dépôts et Liquidités				3.441.927,72			2,36%
Créances et dettes diverses				-93.543,53			-0,06%
Autres				1.560.394,02			1,07%
Actif Net Total				145.659.005,96			100,00%

2.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	20,22%
PAYS-BAS	20,22%
FRANCE	14,13%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	11,30%
ESPAGNE	7,08%
CAÏMANES	4,95%
ITALIE	4,24%
MEXIQUE	3,56%
JERSEY	3,53%
IRLANDE	2,85%
SUEDE	2,48%
ROYAUME-UNI	2,12%
BELGIQUE	1,91%
ALLEMAGNE	1,41%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

2.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	47,14%
BANQUES	18,18%
TELECOMMUNICATIONS	7,11%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	5,64%
IMMOBILIER	4,60%
IT & INTERNET	4,23%
PHARMACIE - COSMETIQUE	3,54%
ETATS	2,82%
TRANSPORTS AERIENS	2,13%
DIFFUSION & EDITION	2,13%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	1,77%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,71%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

2.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	259.186.265,89	82.044.247,85	341.230.513,74
Ventes	32.052.699,00	129.262.035,01	161.314.734,01
Total 1	291.238.964,89	211.306.282,86	502.545.247,75
Souscriptions	165.611.130,60	74.072.234,75	239.683.365,35
Remboursements	42.035.890,72	165.133.983,05	207.169.873,77
Total 2	207.647.021,32	239.206.217,80	446.853.239,12
Moyenne de référence de l'actif net total	170.827.938,93	222.667.217,09	196.960.616,14
Taux de rotation	48,93%	-12,53%	28,28%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

2.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	0,00	19.131,74	41.563,36	2.250,00	25.086,31	18.727,05	3.830,41	4.438,80	18.118,67
B	100.275,59	133.661,28	1.225,12	63.391,20	28.873,41	35.742,91	26.155,84	33.334,83	28.563,92
F	141.879,24	74.539,73	74.584,84	491.150,25	228.559,51	337.175,58	619.529,75	626.564,22	330.141,10
M	0,00	4.160,37	3.091,07	0,00	0,00	3.091,07	0,00	1.426,08	1.665,00
N	0,00	1.500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	640,00	0,00	0,00
P			0,00	1.868,63	1.527,63	341,00	2.541,00	1.862,00	1.020,00
V	20.336,00	11.458,00	101.052,00	15.815,00	13.951,00	102.916,00	12.233,00	11.277,00	103.872,00
W	0,00	19.093,61	114,45	0,00	0,52	113,94	96.979,64	17.697,97	79.395,61
TOTAL			221.630,83			498.107,54			562.776,30

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	0,00	2.771.480,50	324.355,00	3.608.638,73	547.020,38	634.200,36
B	23.414.673,16	31.271.619,21	14.770.005,19	6.712.241,78	6.037.485,02	7.667.659,82
F	33.781.714,30	17.740.847,73	116.316.919,91	54.042.468,34	145.724.292,37	146.916.806,24
M	0,00	603.436,29	0,00	0,00	0,00	203.187,17
N	0,00	350.607,70	0,00	0,00	147.334,40	0,00
P			46.665.460,94	38.138.428,75	62.931.944,57	46.034.372,54
V	2.946.699,98	1.660.672,35	2.280.547,51	2.013.601,05	1.751.802,46	1.613.253,76
W	0,00	4.496.140,74	0,00	121,20	22.543.486,15	4.100.393,88
TOTAL	60.143.087,44	58.894.804,52	180.357.288,55	104.515.499,85	239.683.365,35	207.169.873,77

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		144,65		143,53		142,78
B		233,56		231,64		230,53
F		237,73		235,97		234,91
M		144,52		143,33		142,62
N	39.123.120,63	0,00	114.263.409,99	0,00	145.659.005,96	0,00
P		0,00		24.876,88		24.790,39
V		144,68		143,62		142,98
W		234,64		232,92		231,89
TOTAL	39.123.120,63		114.263.409,99		145.659.005,96	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

2.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

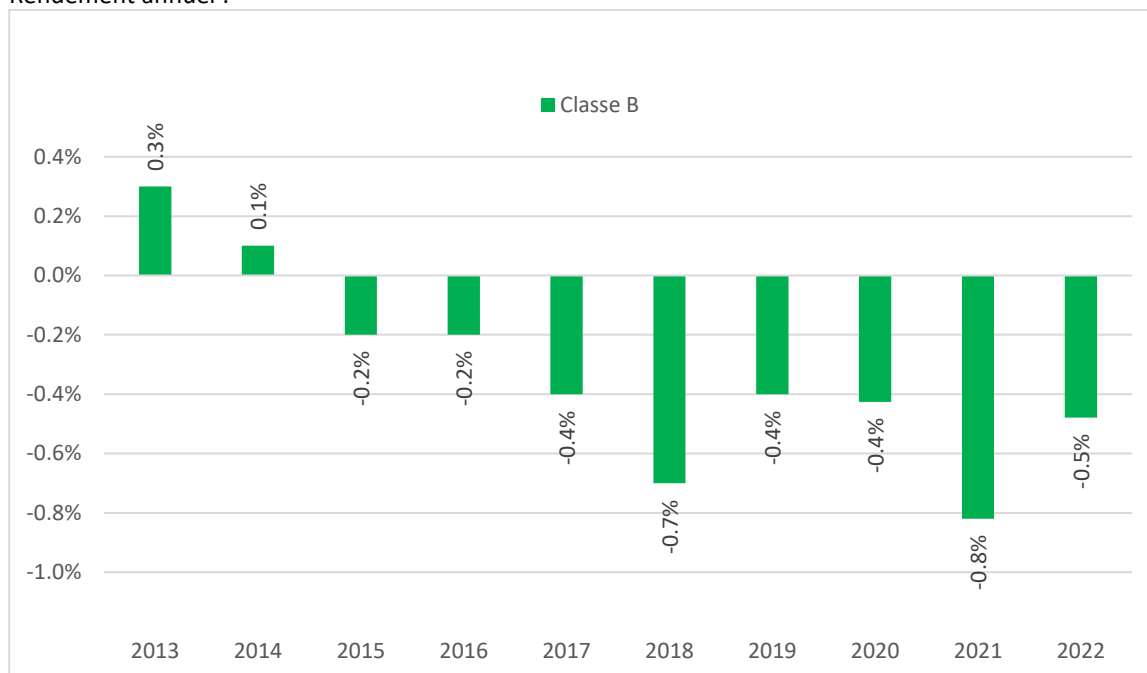
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-0,52 % (en EUR)	-0,59 % (en EUR)	-0,58 % (en EUR)	-0,32 % (en EUR)	06/08/1992	2,05 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-0,48 % (en EUR)	-0,58 % (en EUR)	-0,57 % (en EUR)	-0,32 % (en EUR)	06/08/1992	2,06 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-0,45 % (en EUR)	-0,53 % (en EUR)	-0,50 % (en EUR)	-0,22 % (en EUR)	31/08/2010	0,22 % (en EUR)

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-0,50 % (en EUR)	-0,60 % (en EUR)	-0,58 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N						

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-0,35 % (en EUR)					

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-0,45 % (en EUR)	-0,53 % (en EUR)	-0,54 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-0,44 % (en EUR)	-0,52 % (en EUR)	-0,54 % (en EUR)			

2.10. FRAIS

Frais courants

- Class A - BE0058190878: 0,31%
- Class B - BE0058191884: 0,30%
- Class E - BE0948511457: 0,23%
- Class F - BE0948510442: 0,23%
- Class J – BE6299422483: 0,18%
- Class L – BE6330739341: 0,52%
- Class M - BE6299424505: 0,32%
- Class N - BE6299425510 : 0,22%
- Class P - BE6254406406: 0,16%
- Class V - BE6246085615: 0,23%
- Class W - BE6246088643: 0,23%

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, -54,84% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

2.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

2.11.1. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

2.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 21/01/2022 et 26/01/2022, une violation active légale était ouverte dans le compartiment DPAM Invest B Bonds EUR Short Term 1Y (anc. DPAM B Bonds Eur Short Term 1Y) . En effet, suite à une souscription avec date de transaction le 19/01/2022 et date de valeur le 21/01/2022 le montant des liquidités déposées auprès de la même entité (Banque Degroof Petercam Luxembourg) dépassait 20% (22.693%) à la date de VNI le 21/01/2022. Le GP était en vacances à ce moment-là et a manqué l'afflux. La violation a été résolue en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI du 15/11/2022 et du 16/11/2022, une violation légale active était ouverte dans le compartiment DPAM Invest B Bonds EUR Short Term 1Y (anc. DPAM Bonds EUR Short Term 1 Y). En effet, suite à un rachat avec date de transaction 01/12/2022 et date de valeur 05/12/2022 le compte espèces déposé à la Banque Degroof Petercam Luxembourg était en découvert de -5.686.945 EUR (-3.31% des actifs nets du Compartiment). Les transactions nécessaires pour couvrir le rachat ont été effectuées le TD 02/12/2022 et le VD 06/12/2022.

2.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

2.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Bonds EUR Short Term 1 Y

Identifiant d'entité juridique :
5493002N4BG7R3QYH249

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Pendant la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent

nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii):

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses

liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

- d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération , sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit 37 dialogues engagées avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2023 sur le site de DPAM (<https://www.dpamfunds.com>).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
0.632% BECTON DICK JUN23 04.06.2023	Activités financières et d'assurance	5.47 %	États-Unis d'Amérique
ENEL FINANCE INTL NV 4.875% 17/04/2023	Activités financières et d'assurance	5.00 %	Italie
1 1/8 CK HUTCHISON APR23 06.04.2023	Activités financières et d'assurance	4.83 %	Angleterre
0.55% AMER HONDA MAR23 17.03.2023	Activités financières et d'assurance	4.81 %	États-Unis d'Amérique
1 1/4 GENERAL ELECT MAY23 26.05.2023	Industrie manufacturière	4.47 %	États-Unis d'Amérique
BFCM 0,75 19-150623	Activités financières et d'assurance	4.11 %	France
3/8 BMW FINANCE JUL23 10.07.2023	Activités financières et d'assurance	4.08 %	Allemagne
2 1/2 AT&T MAR23 15.03.2023	Information et communication	3.50 %	États-Unis d'Amérique
3.259%AMERICA MOV JUL23 22.07.2023	Information et communication	3.49 %	Mexique
2.225% MERLIN PROP APR23 25.04.2023	Activités immobilières	3.47 %	Espagne
1 1/2 CAIXA BCN MAY23 10.05.2023	Activités financières et d'assurance	3.45 %	Espagne
1 3/8 SWISS RE MAY23 REGS 27.05.2023	Activités financières et d'assurance	3.44 %	États-Unis d'Amérique
RCI BANQUE SA 0,75 19-100423	Activités financières et d'assurance	3.44 %	France
5/8 DEUTSCHE TEL APR23 03.04.2023	Activités financières et d'assurance	3.43 %	Allemagne
MEDTRONIC GL HLDGS 0,375 19-070323	Activités financières et d'assurance	3.43 %	États-Unis d'Amérique

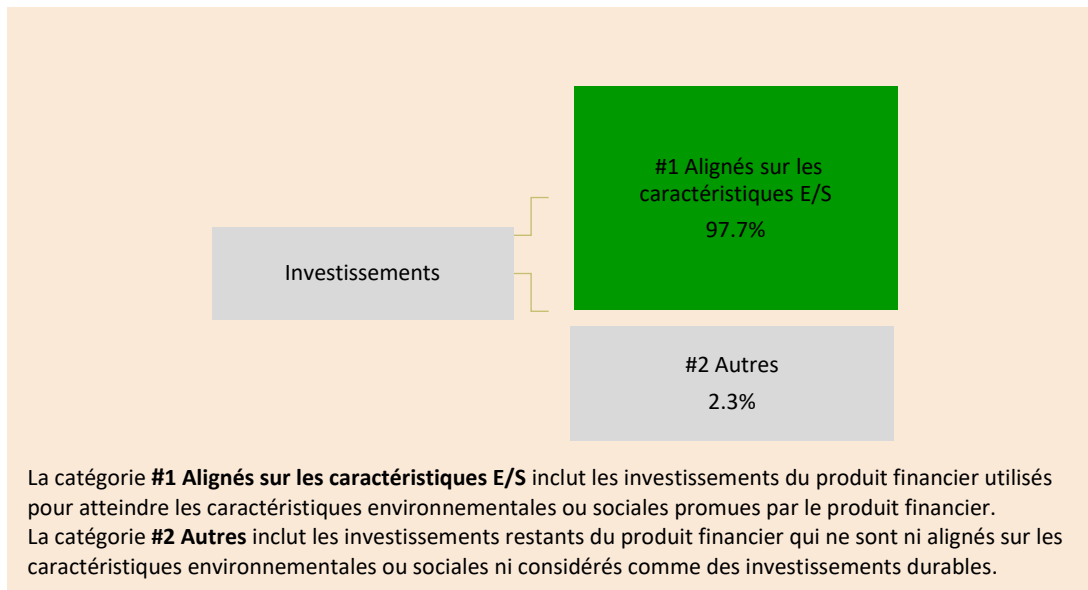


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.7% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	61.75 %
Information et communication	Télécommunications	6.99 %
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	4.67 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	4.47 %
Activités immobilières	Activités immobilières	3.47 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.87 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	2.74 %
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	2.73 %
Construction	Génie civil	2.12 %
Information et communication	Services d'information	2.11 %
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.74 %
Information et communication	Édition	1.36 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.69 %
Espèces	Espèces	2.3 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

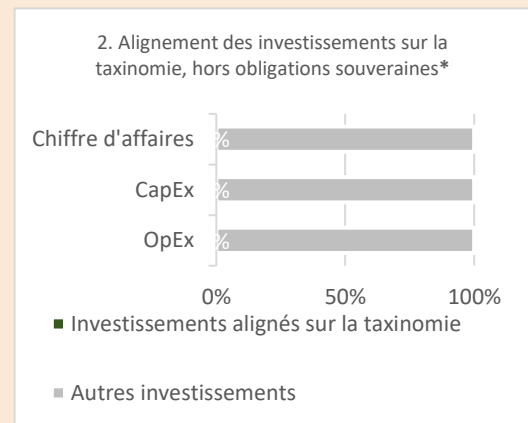
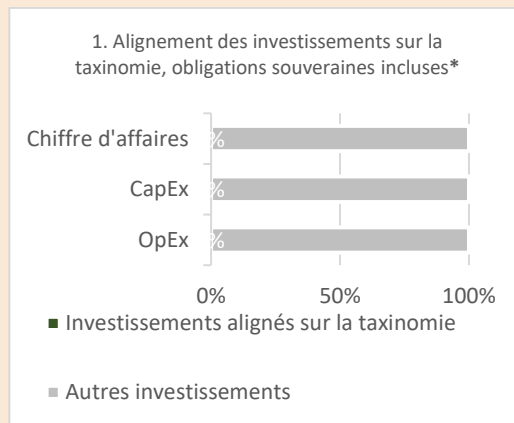
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.3% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

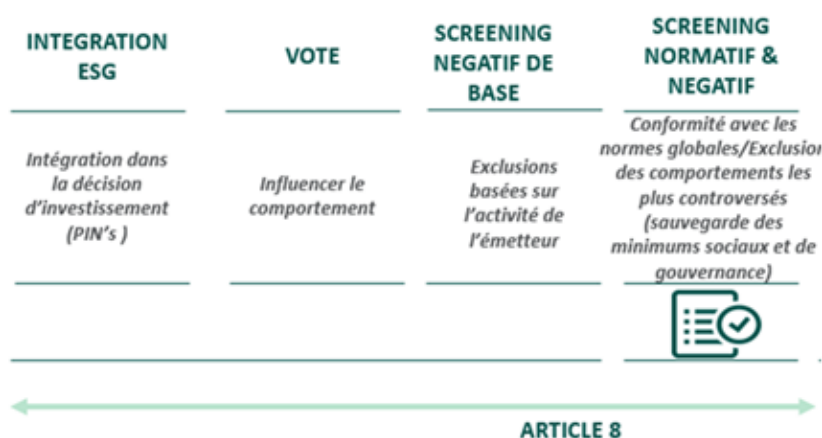
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Pas d'application

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Pas d'application

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR

3.1. RAPPORT DE GESTION

3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 04/10/1996.

Prix de souscription initiale: 123,98 EUR.

Le 26/10/2004, les actions de capitalisation et de distribution ont été divisées par quatre.

Le 30/12/2004, le compartiment a absorbé le compartiment Belginvest Bonds dans le cadre de la fusion par absorption de la SICAV Belginvest SA par DPAM B SA (anciennement DPAM INVEST B SA.)

3.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

3.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tels que les obligations et autres titres de créance ou titres assimilés libellés en euro, à court, moyen et long terme, à taux fixe ou flottant, avec un revenu périodique ou capitalisé et émis ou garantis par les Etats Membres de l'Union Européenne.

Le portefeuille peut également comprendre des obligations et autres titres de créance ou titres assimilés émis par d'autres pouvoirs publics, des entreprises ou des émetteurs privés.

Aucune exigence de rating n'est imposée aux instruments composant le portefeuille ou à leurs émetteurs. Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Ce compartiment, par dérogation octroyée par l'Autorité des services et marchés financiers peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans les différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen qui a adopté l'euro comme monnaie (listés ci-dessous(*)), et par ses collectivités publiques territoriales.

Ces organismes de placement collectif doivent détenir des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de leurs actifs.

(*) Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Irlande, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne, Slovaquie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

3.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Bond Total Return.

Cet indice est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des pays européens où l'euro est la monnaie officielle. La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice.

J.P. Morgan Securities PLC est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

3.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Tout comme en 2021, les acteurs des marchés financiers ont continué en 2022 à s'en tenir à leurs prévisions d'inflation transitoire. L'argument de l'effet de base provenant des goulets d'étranglement de l'offre suite à la crise de Covid n'étant plus valable, ils ont rapidement utilisé les répercussions de la guerre russe en Ukraine sur les prix de l'énergie comme nouvelle excuse pour évoquer une inflation transitoire. Toutefois, comme nous le soulignons déjà l'an dernier, les pressions inflationnistes sous-jacentes étaient déjà clairement orientées à la hausse en 2021, et ce conflit n'a fait que les intensifier.

La différence par rapport à l'année dernière, c'est que la BCE a finalement semblé comprendre cet environnement d'inflation persistante et a décidé de commencer à normaliser sa politique monétaire à un rythme inédit depuis sa création. Depuis juillet, elle a cumulé une hausse de 250 points de base de son taux directeur et a récemment annoncé son intention d'entamer un resserrement quantitatif au début de l'année prochaine. Toutefois, très consciente du caractère inachevé de l'union monétaire et des conséquences disproportionnées qu'un resserrement de la politique monétaire pourrait avoir sur les spreads périphériques, elle a décidé de lancer un nouveau programme. Il s'agit de l'instrument de protection de la transmission, qui peut être utilisé chaque fois que c'est jugé nécessaire, avec une conditionnalité très limitée et une puissance de feu illimitée.

L'environnement macroéconomique actuel et attendu, caractérisé par une inflation élevée et des niveaux de croissance acceptables, combiné aux mesures de politique monétaire de la BCE, a fait passer le bund allemand à 10 ans de -0,16 % au début de l'année à +2,50 % fin 2022. Vu la durée courte de la stratégie, principalement par le biais de futures allemands, cela a apporté une performance supplémentaire importante au fonds.

La guerre était relativement inattendue et la plupart des pays d'Europe centrale sont proches de la Russie et de l'Ukraine, de sorte que leurs obligations ont énormément souffert par rapport à l'univers des obligations d'État européennes traditionnelles. La forte baisse des taux a toutefois été relativement rapide, ce qui fait que l'on bénéficie aussi plus rapidement d'un portage plus élevé susceptible de compenser la dépréciation du capital. C'est ainsi qu'à la fin de l'année, malgré une contribution toujours négative de ces pays, l'impact était relativement limité par rapport au choc initial. Nous nous sommes également montrés plus sélectifs en supprimant aussi bien la Pologne que la Hongrie de la stratégie. Nous pensons en effet que la Roumanie devrait surperformer à moyen et long terme vu son potentiel inexploité et son enthousiasme à rejoindre la zone euro.

3.1.6. Politique future

Nous continuons à observer un environnement d'inflation élevée, avec une inflation de l'IPCH en Europe supérieure à 10 % en octobre et novembre. La persistance des pressions inflationnistes sous-jacentes est un signe inquiétant et les attentes portant sur un arrêt prochain du resserrement de la BCE ne sont pas justifiées. Les facteurs que nous privilégions pour évaluer notre opinion sur l'inflation à moyen terme restent les suivants et tant que ceux-ci ne commencent pas à se renverser, il est difficile de voir l'inflation rallier de sitôt l'objectif de la BCE :

- - Les marges bénéficiaires des entreprises se maintiennent bien car nous continuons à constater qu'elles parviennent à traduire la hausse des prix des intrants en prix de production plus élevés, ce qui est assez exceptionnel dans ce type d'environnement caractérisé par une inflation extrêmement élevée et une croissance réelle faible à négative.
- L'état d'esprit inflationniste du consommateur se maintient, car les prévisions d'inflation à court et à plus long terme continuent de croître.
- Le marché de l'emploi reste extrêmement tendu, et il est clair que la réponse prend la forme d'une hausse de la rémunération des travailleurs.

Même si nous pensons que le Bund allemand à 10 ans, dans une fourchette comprise entre 2,50 % et 3 % sur la base de notre taux directeur final attendu, commence à devenir attrayant, la BCE doit encore commencer à normaliser son deuxième pilier d'outils de politique monétaire, c'est-à-dire ses programmes d'achat d'actifs. Bien qu'il soit difficile d'estimer les effets du resserrement quantitatif, celui-ci devrait conduire à une normalisation des différents types de primes de risque. Nous pensons que cette évolution devrait se traduire par une "rationalisation" des spreads, c'est-à-dire un retour aux fondamentaux des pays, situation dans laquelle la sélection des pays prendra encore plus d'importance. Nous estimons également que les primes de terme devraient se normaliser, entraînant une pentification des courbes de taux d'intérêt.

3.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

3.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		526.466.184,03	570.564.667,85
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	494.055.939,35	551.169.000,87
A.	Obligations et autres titres de créance	480.715.388,35	550.141.750,87
a.	Obligations	480.715.388,35	550.141.750,87
B.	Instruments du marché monétaire	13.340.551,00	1.027.250,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	1.638.081,55	1.028.774,85
A.	Créances	2.560.272,80	1.459.604,74
a.	Montants à recevoir	16.872,80	4.264,74
d.	Autres	2.543.400,00	1.455.340,00
B.	Dettes	-922.191,25	-430.829,89
a.	Montants à payer (-)	-3.029,99	-27.959,09
c.	Emprunts (-)	-590.515,80	-5.585,38
e.	Autres (-)	-328.645,46	-397.285,42
V.	Dépôts et liquidités	25.680.432,33	13.565.186,94
A.	Avoirs bancaires à vue	25.680.432,33	13.565.186,94
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	5.091.730,80	4.801.705,19
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	5.091.730,80	4.801.705,19
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		526.466.184,03	570.564.667,85
A.	Capital	446.758.190,24	388.385.547,99
B.	Participations au résultat	894.934,83	-1.041.086,50
C.	Résultat reporté	181.881.766,67	199.206.139,77
D.	Résultat de l'exercice	-103.068.707,71	-15.985.933,41

DPAM B
BONDS EUR

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		63.572.834,00	55.856.310,00
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	63.572.834,00	55.856.310,00
A.	Contrats à terme achetés	28.275.635,00	
B.	Contrats à terme vendus	35.297.199,00	55.856.310,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

3.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	-112.063.534,54	-24.575.340,50
a.	Obligations	-122.597.655,35	-26.956.130,50
	Gain réalisé	1.496.027,57	11.823.594,62
	Perte réalisée	-17.581.064,78	-329.322,79
	Gain/Perte non-réalisé	-106.512.618,14	-38.450.402,33
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1,02	
a.	Actions	1,02	
	Gain réalisé	1,02	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	10.534.115,00	2.380.790,00
a.	Sur obligations	10.534.115,00	2.380.790,00
ii.	Contrats à terme	10.534.115,00	2.380.790,00
	Gain/Perte réalisé	7.990.715,00	925.450,00
	Gain/Perte non-réalisé	2.543.400,00	1.455.340,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	4,79	
b.	Autres positions et opérations de change	4,79	
iv.	Autres	4,79	
	Gain /Perte réalisée	4,79	
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	10.498.241,37	10.494.130,62
B.	Intérêts (+/-)	10.414.857,25	10.454.440,96
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	83.384,12	39.689,66
b.	Dépôts et liquidités	-97.780,76	-111.777,13
	Intérêts d'emprunts (-)		
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-300,00	-4.700,00
	D'origine étrangère	-300,00	-4.700,00
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		65.594,79	0,24
A.		65.594,79	0,24
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-123.743,99	-50.040,58
B.	Charges financières (-)	-8.058,81	-9.549,15
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-257.904,34	-295.255,89
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-976.703,32	-1.315.118,16
a.	Gestion financière	-738.805,39	-897.497,83
	Classe A (Dis)	-41.219,79	-61.770,40
	Classe B (Cap)	-225.445,28	-356.150,22
	Classe E (Dis)	-4.652,94	-5.051,10
	Classe F (Cap)	-111.818,95	-109.988,28
	Classe J (Cap)	-301.995,10	-302.330,66
	Classe L (Cap)	-528,00	-2.229,42
	Classe M (Dis)	-8.103,19	-11.374,31
	Classe N (Cap)	-4.382,99	-4.342,83
	Classe V (Dis)	-1.841,24	-2.573,99
	Classe W (Cap)	-38.817,91	-41.686,62
b.	Gestion administrative et comptable	-237.897,93	-417.620,33
E.	Frais administratifs (-)	-43.650,58	-53.650,49
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.185,69	-2.197,91
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-58,75	-572,47
H.	Services et biens divers (-)	-34.404,87	-29.865,84
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-20.537,74	2.503,62
	Classe A (Dis)	-1.081,20	-761,98
	Classe B (Cap)	-15.190,85	-13.619,90
	Classe E (Dis)	3,11	123,19
	Classe F (Cap)	-1.899,78	355,38
	Classe J (Cap)	420,39	14.442,75
	Classe L (Cap)	0,07	14,32

DPAM B
BONDS EUR

		31 décembre 2022	31 décembre 2021
		EUR	EUR
	Classe M (Dis)	-2.626,90	-3.711,94
	Classe N (Cap)	-301,37	-275,71
	Classe P (Cap)	103,79	4.797,59
	Classe V (Dis)	1,24	61,71
	Classe W (Cap)	33,76	1.078,21
K.	Autres charges (-)	-4.680,48	-34.499,77
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		8.994.826,83	8.589.407,09
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-103.068.707,71	-15.985.933,41
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-103.068.707,71	-15.985.933,41

DPAM B
BONDS EUR

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	79.707.993,79	182.179.119,86
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	181.881.766,67	199.206.139,77
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-103.068.707,71	-15.985.933,41
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	894.934,83	-1.041.086,50
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-79.654.720,99	-181.881.766,67
IV.	(Distribution des dividendes)	-53.272,80	-297.353,19

3.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Autriche							
AUSTRIA 0,00 20-40	3.500.000	EUR	56,23	1.968.067,50		0,40%	0,37%
AUSTRIA 0,5 19-29	3.000.000	EUR	86,11	2.583.390,00		0,52%	0,49%
AUSTRIA 2,40 13-34	16.000.000	EUR	92,79	14.847.040,00		3,01%	2,82%
				19.398.497,50		3,93%	3,68%
Belgique							
BELGIQUE 3,75 13-45	3.000.000	EUR	104,91	3.147.240,00		0,64%	0,60%
FLEMISH C 0,3 21-31	3.500.000	EUR	76,63	2.681.892,50		0,54%	0,51%
FLEMISH C 3,00 22-32	3.000.000	EUR	95,18	2.855.520,00		0,58%	0,54%
				8.684.652,50		1,76%	1,65%
Chypre							
CYPRUS 0,625 20-30	1.750.000	EUR	79,12	1.384.670,00		0,28%	0,26%
CYPRUS 2,75 19-34	3.125.000	EUR	86,73	2.710.406,25		0,55%	0,51%
				4.095.076,25		0,83%	0,78%
Allemagne							
GERMANY 0,50 14-30	6.000.000	EUR	101,32	7.398.666,25		1,50%	1,41%
GERMANY 1,00 15-25	2.350.000	EUR	96,07	2.257.645,00		0,46%	0,43%
GERMANY 1,50 14-24	1.000.000	EUR	98,62	986.215,00		0,20%	0,19%
GERMANY 2,50 12-44	2.000.000	EUR	98,72	1.974.400,00		0,40%	0,38%
GERMANY 4,00 05-37	2.700.000	EUR	115,82	3.127.221,00		0,63%	0,59%
				15.744.147,25		3,19%	2,99%
Espagne							
SPAIN 1,00 14-30	5.000.000	EUR	99,11	5.960.369,06		1,21%	1,13%
SPAIN 1,00 21-42	13.000.000	EUR	60,79	7.903.025,00		1,60%	1,50%
SPAIN 1,30 16-26	11.000.000	EUR	93,83	10.321.575,00		2,09%	1,96%
SPAIN 1,60 15-25	12.200.000	EUR	97,09	11.845.529,00		2,40%	2,25%
SPAIN 1,85 19-35	8.700.000	EUR	80,98	7.045.173,00		1,43%	1,34%
SPAIN 1,95 15-30	2.350.000	EUR	90,62	2.129.664,00		0,43%	0,40%
SPAIN 2,55 22-32	9.500.000	EUR	91,05	8.649.465,00		1,75%	1,64%
SPAIN 2,90 16-46	4.500.000	EUR	85,25	3.836.160,00		0,78%	0,73%
SPAIN 4,65 10-25	2.000.000	EUR	104,18	2.083.520,00		0,42%	0,40%
SPAIN 5,15 13-44	2.000.000	EUR	118,19	2.363.830,00		0,48%	0,45%
SPAIN GOV 3,45 16-66	2.000.000	EUR	88,34	1.766.720,00		0,36%	0,34%
				63.905.030,06		12,93%	12,14%
Finlande							
FINLAND 0,50 17-27	6.100.000	EUR	89,71	5.472.066,00		1,11%	1,04%
FINLAND 0,75 15-31	7.500.000	EUR	83,25	6.243.375,00		1,26%	1,19%
FINLANDE 2,75 12-28	4.000.000	EUR	99,25	3.970.160,00		0,80%	0,75%
				15.685.601,00		3,17%	2,98%
France							
FRANCE 1,75 17-39	3.000.000	EUR	81,00	2.430.000,00		0,49%	0,46%
FRANCE 2,50 13-30	4.350.000	EUR	97,43	4.238.118,00		0,86%	0,81%
FRANCE IL 0,10 20-31	2.600.000	EUR	95,67	2.859.786,98		0,58%	0,54%
FRANCE OA 3,25 12-45	5.250.000	EUR	98,35	5.163.480,00		1,05%	0,98%
FRANCE OAT 3,5 10-26	2.000.000	EUR	102,11	2.042.270,00		0,41%	0,39%
FRA OAT 2,75 12-27	10.600.000	EUR	99,71	10.569.313,00		2,14%	2,01%
FRA OAT 4,00 04-55	700.000	EUR	112,36	786.534,00		0,16%	0,15%

DPAM B
BONDS EUR

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
FRA OAT 5,50 97-29	5.000.000	EUR	114,94	5.747.075,00		1,16%	1,09%
				33.836.576,98		6,85%	6,43%
Grèce							
HELLENIC 1,50 20-30	4.550.000	EUR	80,90	3.680.813,50		0,75%	0,70%
HELLENIC 1,875 19-26	4.000.000	EUR	94,02	3.760.660,00		0,76%	0,71%
HELLENIC 1,875 20-35	3.300.000	EUR	73,81	2.435.730,00		0,49%	0,46%
HELLENIC 3,45 19-24	7.500.000	EUR	100,28	7.521.000,00		1,52%	1,43%
				17.398.203,50		3,52%	3,30%
Croatie (République)							
CROATIA 1,125 21-33	5.000.000	EUR	76,88	3.843.850,00		0,78%	0,73%
CROATIA 1,50 20-31	12.400.000	EUR	83,25	10.322.442,00		2,09%	1,96%
CROATIA 1,75 21-41	3.000.000	EUR	70,83	2.124.765,00		0,43%	0,40%
CROATIA 2,875 22-32	7.000.000	EUR	92,31	6.461.455,00		1,31%	1,23%
CROATIA 3,00 15-25	3.000.000	EUR	99,74	2.992.260,00		0,61%	0,57%
				25.744.772,00		5,21%	4,89%
Irlande							
IRELAND 1,35 18-31	2.000.000	EUR	88,80	1.776.020,00		0,36%	0,34%
IRELAND 2,00 15-45	6.700.000	EUR	79,90	5.353.434,00		1,08%	1,02%
IRISH TREA 1,0 16-26	1.800.000	EUR	95,20	1.713.618,00		0,35%	0,33%
				8.843.072,00		1,79%	1,68%
Italie							
ITA BTP 5,25 98-29	7.900.000	EUR	106,68	8.427.720,00		1,71%	1,60%
ITALY 0,10 22-33	400.000	EUR	78,00	349.324,16		0,07%	0,07%
ITALY 0,4 19-30	6.400.000	EUR	87,40	6.519.956,03		1,32%	1,24%
ITALY 0,85 19-27	7.000.000	EUR	89,37	6.255.760,00		1,27%	1,19%
ITALY 0,95 20-30	2.500.000	EUR	78,13	1.953.287,50		0,40%	0,37%
ITALY 0,95 21-37	3.800.000	EUR	61,84	2.350.053,00		0,48%	0,45%
ITALY 1,45 18-25	8.000.000	EUR	95,65	7.652.280,00		1,55%	1,45%
ITALY 1,60 16-26	7.800.000	EUR	93,41	7.286.331,00		1,47%	1,38%
ITALY 1,65 20-30	5.500.000	EUR	81,77	4.497.597,50		0,91%	0,85%
ITALY 1,75 19-24	12.500.000	EUR	97,86	12.232.250,00		2,48%	2,32%
ITALY 3,25 14-2046	7.600.000	EUR	78,87	5.993.968,00		1,21%	1,14%
ITALY 4,40 22-33	1.000.000	EUR	96,81	968.090,00		0,20%	0,18%
ITALY 4,50 10-26	7.900.000	EUR	102,51	8.098.566,50		1,64%	1,54%
ITALY 4,50 13-24	5.000.000	EUR	101,57	5.078.525,00		1,03%	0,96%
ITALY 4,75 13-28	9.650.000	EUR	103,52	9.989.921,25		2,02%	1,90%
ITALY BTP 1,65 15-32	15.800.000	EUR	78,85	12.458.695,00		2,52%	2,37%
ITALY BTP 5,00 09-40	17.250.000	EUR	101,86	17.569.987,50		3,56%	3,34%
ITALY IL1,25 15-32	4.000.000	EUR	90,42	4.351.263,87		0,88%	0,83%
				122.033.576,31		24,70%	23,18%
Luxembourg (Grand-Duché)							
LUXEMBG 0,625 17-27	3.000.000	EUR	90,76	2.722.890,00		0,55%	0,52%
				2.722.890,00		0,55%	0,52%
Pays-Bas							
NETHERLDS 2,00 14-24	1.000.000	EUR	98,90	988.990,00		0,20%	0,19%
NETHERLDS 3,75 10-42	3.000.000	EUR	112,29	3.368.790,00		0,68%	0,64%
				4.357.780,00		0,88%	0,83%
Portugal							
PORTUGAL 0,475 20-30	2.000.000	EUR	80,56	1.611.300,00		0,33%	0,31%
PORTUGAL 0,90 20-35	3.000.000	EUR	71,86	2.155.725,00		0,44%	0,41%
PORTUGAL 2,25 18-34	5.100.000	EUR	87,42	4.458.165,00		0,90%	0,85%
PORTUGAL 3,875 14-30	7.000.000	EUR	104,02	7.281.260,00		1,47%	1,38%
PORTUGAL 4,10 06-37	4.250.000	EUR	102,69	4.364.410,00		0,88%	0,83%
				19.870.860,00		4,02%	3,77%

DPAM B
BONDS EUR

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Roumanie							
ROMANIA 2,00 19-26	4.600.000	EUR	89,88	4.134.480,00		0,84%	0,79%
ROMANIA 2,00 20-32	7.800.000	EUR	67,06	5.230.797,00		1,06%	0,99%
ROMANIA 2,00 21-33	3.000.000	EUR	64,31	1.929.210,00		0,39%	0,37%
ROMANIA 2,375 17-27	9.000.000	EUR	89,48	8.053.515,00		1,63%	1,53%
ROMANIA 2,875 18-29	2.000.000	EUR	82,92	1.658.430,00		0,34%	0,32%
ROMANIA 3,50 19-34	1.500.000	EUR	73,40	1.100.970,00		0,22%	0,21%
ROMANIA 3,875 15-35	4.300.000	EUR	73,91	3.178.280,50		0,64%	0,60%
				25.285.682,50		5,12%	4,80%
Serbie (République)							
SERBIA 1,00 21-28	7.000.000	EUR	72,12	5.048.260,00		1,02%	0,96%
SERBIA 2,05 21-36	2.500.000	EUR	56,75	1.418.850,00		0,29%	0,27%
				6.467.110,00		1,31%	1,23%
Slovénie (République)							
SLOVENIA 0,00 21-31	1.100.000	EUR	73,82	811.987,00		0,16%	0,15%
SLOVENIA 0,125 21-31	2.500.000	EUR	73,71	1.842.787,50		0,37%	0,35%
SLOVENIA 0,488 20-50	1.200.000	EUR	43,30	519.660,00		0,11%	0,10%
SLOVENIA 1,00 18-28	7.000.000	EUR	89,25	6.247.500,00		1,26%	1,19%
				9.421.934,50		1,91%	1,79%
Total - Emis(es) par état				403.495.462,35		81,67%	76,64%
Emis(es) par un établissement de crédit							
Belgique							
FLEMISH 1,50 18-38	1.300.000	EUR	74,97	974.642,50		0,20%	0,19%
				974.642,50		0,20%	0,19%
Allemagne							
KFW 0,125 22-32	19.200.000	EUR	76,36	14.660.640,00		2,97%	2,78%
KFW 1,25 16-36	2.500.000	EUR	78,31	1.957.762,50		0,40%	0,37%
				16.618.402,50		3,36%	3,16%
Espagne							
ADIFAL 0,55 21-31	1.000.000	EUR	75,16	751.580,00		0,15%	0,14%
ICO 0,00 21-27	5.000.000	EUR	86,97	4.348.400,00		0,88%	0,83%
MADRID 0,419 20-30	5.700.000	EUR	79,78	4.547.688,00		0,92%	0,86%
				9.647.668,00		1,95%	1,83%
Pays-Bas							
BNG BK 0,10 20-30	6.500.000	EUR	80,75	5.248.587,50		1,06%	1,00%
NEDWBK 0,25 22-32	2.100.000	EUR	77,18	1.620.717,00		0,33%	0,31%
				6.869.304,50		1,39%	1,30%
Total - Emis(es) par un établissement de crédit				34.110.017,50		6,90%	6,48%
Emis(es) par une institution internationale							
Belgique							
EUROPEAN 0,40 21-37	900.000	EUR	67,16	604.449,00		0,12%	0,11%
				604.449,00		0,12%	0,11%
Luxembourg (Grand-Duché)							
EFSF 0,05 19-29	6.000.000	EUR	81,63	4.897.800,00		0,99%	0,93%
ESM 0,75 17-27	3.000.000	EUR	91,15	2.734.365,00		0,55%	0,52%
ESM 0,75 18-28	1.500.000	EUR	88,07	1.321.065,00		0,27%	0,25%
ESM 1,20 18-33	3.000.000	EUR	82,28	2.468.310,00		0,50%	0,47%
EUROPEAN 0,0 20-35	460.000	EUR	66,81	307.326,00		0,06%	0,06%
EUROP UN 0,00 21-31	1.300.000	EUR	76,97	1.000.571,00		0,20%	0,19%

DPAM B
BONDS EUR

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				12.729.437,00		2,58%	2,42%
Total - Emis(es) par une institution internationale				13.333.886,00		2,70%	2,53%
Obligation du Secteur Public							
Belgique							
FLEMICH 1,00 16-36	1.300.000	EUR	72,07	936.858,00		0,19%	0,18%
FLEMISH 0,375 16-26	11.300.000	EUR	90,44	10.220.228,50		2,07%	1,94%
FLEMISH 1,375 18-33	3.800.000	EUR	80,94	3.075.834,00		0,62%	0,58%
FLEMISH 1,875 17-42	1.800.000	EUR	75,08	1.351.503,00		0,27%	0,26%
				15.584.423,50		3,15%	2,96%
Allemagne							
KFW 0,00 22-27	300.000	EUR	87,81	263.442,00		0,05%	0,05%
KFW 1,125 18-33	4.500.000	EUR	82,34	3.705.255,00		0,75%	0,70%
KFW 1,375 22-32	5.000.000	EUR	85,76	4.288.075,00		0,87%	0,81%
				8.256.772,00		1,67%	1,57%
France							
CADES 0,45 22-32	900.000	EUR	77,30	695.655,00		0,14%	0,13%
CADES 0,60 22-29	1.000.000	EUR	83,65	836.535,00		0,17%	0,16%
UNEDIC 0,50 19-29	4.000.000	EUR	85,01	3.400.460,00		0,69%	0,65%
				4.932.650,00		1,00%	0,94%
Total - Obligation du Secteur Public				28.773.845,50		5,82%	5,47%
Emis(es) par une entreprise privée							
Italie							
BTPS 1,50 20-45	1.800.000	EUR	55,68	1.002.177,00		0,20%	0,19%
				1.002.177,00		0,20%	0,19%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				1.002.177,00		0,20%	0,19%
Total - Obligations et autres titres de créances				480.715.388,35		97,30%	91,31%
Instrument du marché monétaire							
ESM 0,10 18-23	1.700.000	EUR	98,63	1.676.676,00		0,34%	0,32%
SPAIN 4,40 13-23	11.500.000	EUR	101,42	11.663.875,00		2,36%	2,22%
Total - Instrument du marché monétaire				13.340.551,00		2,70%	2,53%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				494.055.939,35		100,00%	93,84%
Total - portefeuille				494.055.939,35		100,00%	93,84%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		25.657.501,78			4,87%
Intérêts sur CC		EUR		22.930,55			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				25.680.432,33			4,88%
Total - Dépôts et Liquidités				25.680.432,33			4,88%
Créances et dettes diverses				1.638.081,55			0,31%
Autres				5.091.730,80			0,97%
Actif Net Total				526.466.184,03			100,00%

3.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ITALIE	24,90%
ESPAGNE	17,25%
ALLEMAGNE	8,22%
FRANCE	7,85%
BELGIQUE	5,23%
CROATIE (REPUBLIQUE)	5,21%
ROUMANIE	5,12%
PORTUGAL	4,02%
AUTRICHE	3,93%
GRECE	3,52%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,47%
FINLANDE	3,17%
PAYS-BAS	2,27%
SLOVENIE (REPUBLIQUE)	1,91%
IRLANDE	1,79%
SERBIE (REPUBLIQUE)	1,31%
CHYPRE	0,83%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

3.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	83,11%
BANQUES	7,31%
PROVINCE, CANTON, REGION	5,39%
ORGANISMES EUROPEENS	3,04%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	1,00%
VEHICULES ROUTIERS	0,15%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

3.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	116.155.266,30	116.550.259,48	232.705.525,78
Ventes	79.495.139,70	86.725.792,25	166.220.931,95
Total 1	195.650.406,00	203.276.051,73	398.926.457,73
Souscriptions	66.699.699,24	69.794.645,85	136.494.345,09
Remboursements	45.334.451,42	31.832.055,32	77.166.506,74
Total 2	112.034.150,66	101.626.701,17	213.660.851,83
Moyenne de référence de l'actif net total	533.952.719,14	523.717.089,26	528.792.839,96
Taux de rotation	15,66%	19,41%	35,04%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

3.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EURO BOBL FUTURE MAR	EUR	7.549.040,00	7.549.040,00	100.000,00
EURO-BTP FUTURE MAR2	EUR	18.877.755,00	18.877.755,00	100.000,00
EURO-BUND FUTURE MAR	EUR	28.275.635,00	28.275.635,00	100.000,00
EURO-BUXL 30YR FUTUR	EUR	8.870.404,00	8.870.404,00	100.000,00

3.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	102.244,85	110.650,49	323.077,79	30.898,63	129.713,05	224.263,37	3.276,88	13.189,38	214.350,87
B	278.178,97	454.232,91	1.175.332,37	124.410,89	469.428,58	830.314,68	149.970,77	475.266,16	505.019,30
E	0,00	18.366,00	43.007,00	3.692,00	0,00	46.699,00	0,00	232,00	46.467,00
F	906.906,39	754.888,35	736.834,24	300.330,32	409.303,60	627.860,95	280.157,72	93.974,40	814.044,28
J	5.956,00	90,00	10.631,00	0,00	31,00	10.600,00	2.828,00	5,00	13.423,00
L	1.743,81	652,81	5.080,48	0,00	1.758,42	3.322,06	0,00	3.097,91	224,15
L	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	4.938,00	16.094,67	114.713,03	619,25	18.347,32	96.984,95	2.600,00	20.042,56	79.542,40
N	4.551,00	443,18	18.406,98	20.932,16	5.739,07	33.600,07	6.903,14	12.772,91	27.730,30
P	421.900,00	296.350,00	1.415.660,00	0,00	365.550,00	1.050.110,00	243.600,00	318.300,00	975.410,00
V	725,00	4.021,00	24.876,00	825,00	4.578,31	21.122,69	5.719,62	11.255,62	15.586,69
W	72.208,67	26.629,17	121.337,59	188.706,46	113.900,01	196.144,04	139.752,41	24.019,18	311.877,26
TOTAL			3.988.956,49			3.141.021,81			3.003.675,25

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	5.619.927,09	5.955.518,90	1.677.033,54	7.008.278,52	156.827,69	639.144,59
B	24.337.306,33	40.148.910,66	11.230.898,31	42.490.123,60	12.092.564,79	37.469.269,45
E	0,00	1.001.656,98	210.599,00	0,00	0,00	10.734,64
F	84.141.922,02	68.750.796,75	28.060.603,69	38.479.460,85	22.793.810,86	7.748.891,80
J	161.669.480,69	2.578.914,30	0,00	890.694,17	70.005.220,33	121.251,28
L	149.358,44	56.867,84	0,00	158.093,46	0,00	256.035,91
L	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	260.818,25	846.132,64	33.642,60	1.001.591,56	123.682,00	991.722,82
N	409.607,63	40.783,90	1.905.357,27	522.997,57	570.028,36	1.106.613,37
P	39.402.255,00	27.206.255,50	0,00	34.776.972,00	19.337.160,00	26.294.584,00
V	39.499,88	208.481,33	44.465,39	246.723,59	296.617,66	538.119,91
W	6.498.169,12	2.387.847,46	17.322.160,98	10.445.024,54	11.118.433,40	1.990.138,97
TOTAL	322.528.344,45	149.182.166,26	60.484.760,78	136.019.959,86	136.494.345,09	77.166.506,74

Valeur nette d'inventaire									
EUR									
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022				
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action			
A		55,04		53,46		43,28			
B		91,86		89,21		73,30			
E		57,88		56,33		45,68			
F		94,55		92,02		75,79			
J		28.898,60		28.154,69		23.212,01			
L	662.085.800,58	91,68	570.564.667,85	88,88	526.466.184,03	72,92			
L		0,00		0,00		0,00			
M		55,22		53,70		43,54			
N		92,51		90,02		74,13			
P		95,93		93,55		77,20			
V		55,11		53,64		43,49			
W		93,03		90,54		74,57			
TOTAL		662.085.800,58				570.564.667,85		526.466.184,03	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

3.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

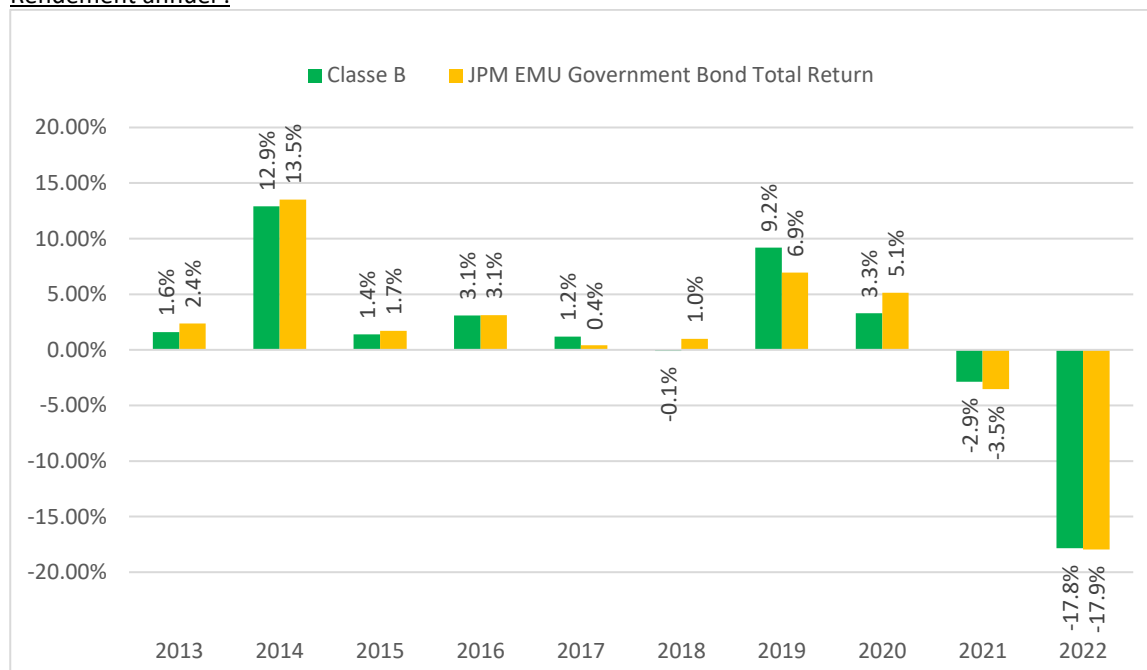
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-17,82 % (en EUR)	-6,23 % (en EUR)	-2,09 % (en EUR)	0,87 % (en EUR)	04/10/1996	3,32 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-17,83 % (en EUR)	-6,24 % (en EUR)	-2,10 % (en EUR)	0,87 % (en EUR)	04/10/1996	3,33 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	-17,62 % (en EUR)	-6,02 % (en EUR)	-1,85 % (en EUR)	1,15 % (en EUR)	09/04/2009	2,03 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-17,64 % (en EUR)	-6,02 % (en EUR)	-1,86 % (en EUR)	1,14 % (en EUR)		

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	-17,56 % (en EUR)	-5,93 % (en EUR)				

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	-17,96 % (en EUR)	-6,40 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-17,69 % (en EUR)	-6,09 % (en EUR)	-1,93 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-17,65 % (en EUR)	-6,04 % (en EUR)	-1,90 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-17,48 % (en EUR)	-5,84 % (en EUR)	-1,66 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-17,64 % (en EUR)	-6,03 % (en EUR)	-1,88 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-17,64 % (en EUR)	-6,03 % (en EUR)	-1,89 % (en EUR)			

3.11. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE0943876665: 0,53 %
- Classe B - BE0943877671: 0,56 %
- Classe E - BE0948509436: 0,32 %
- Classe F - BE0948508420: 0,32 %
- Classe J - BE6299413391: 0,22 %
- Classe L - BE0948651881: 0,71 %
- Classe M - BE6299414407: 0,40 %
- Classe N - BE6299415412: 0,33 %
- Classe P - BE6254408428: 0,12 %
- Classe V - BE6246045213: 0,32 %
- Classe W - BE6246046229: 0,32 %
- Classe Z - BE6278083496: 0,25 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 16,03% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

3.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

3.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	0,61	EUR
	classe E	0,82	EUR
	classe V	0,76	EUR
	classe M	0,75	EUR
2021	classe A	0,75	EUR
	classe E	0,83	EUR
	classe M	0,76	EUR
	classe V	0,79	EUR

3.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

3.12.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

3.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Bonds Eur

Identifiant d'entité juridique :
54930016ZBIQKT011F81

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Pendant la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Fonds a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- **Pour les investissements en obligations de sociétés :**
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
 - b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ; et
 - c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;
- **Pour les investissements en obligations souveraines :**
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.
 - b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 6,04% alors que celui du benchmark était de 0,68%.

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pas d'application

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributives à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique, par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.
- b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.
- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
- d) la question de la diversité des genres au conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration.

- **Pour les investissements en obligations souveraines :**

Pendant la Période de Référence, le compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit 37 dialogues engagées avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de

vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2023 sur le site de DPAM (<https://www.dpamfunds.com>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?



La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
5% ITALY SEP40 01.09.2040	Administration publique	3.39 %	Italie
2.4% OESTERREICH MAY34 23.05.2034	Administration publique	2.86 %	Autriche
1/8 KFW JAN32 09.01.2032	Administration publique	2.79 %	Allemagne
1.65% BTP MAR32 01.03.2032	Administration publique	2.38 %	Italie
ITALY (REPUBLIC OF) 1.750% 01-JUL-2024	Administration publique	2.34 %	Italie
1.6% SPAIN APR25 30.04.2025	Administration publique	2.27 %	Espagne
4.4% SPAIN OCT23 31.10.2023	Administration publique	2.23 %	Espagne
2 3/4 OAT OCT27 25.10.2027	Administration publique	2.02 %	France
CROATIA 1,50 20-170631	Administration publique	1.98 %	Croatie
1.3% SPAIN OCT26 31.10.2026	Administration publique	1.97 %	Espagne
3/8 FLEMISH COMM OCT26 13.10.2026	Administration publique	1.94 %	Belgique
4 3/4 BTP SEP28 01.09.2028	Administration publique	1.93 %	Italie
2.55% SPAIN OCT32 31.10.2032	Administration publique	1.65 %	Espagne
5 1/4 ITALY NOV29 01.11.2029	Administration publique	1.61 %	Italie
ITALY (REPUBLIC OF) 4.5% 01/03/2026	Administration publique	1.56 %	Italie

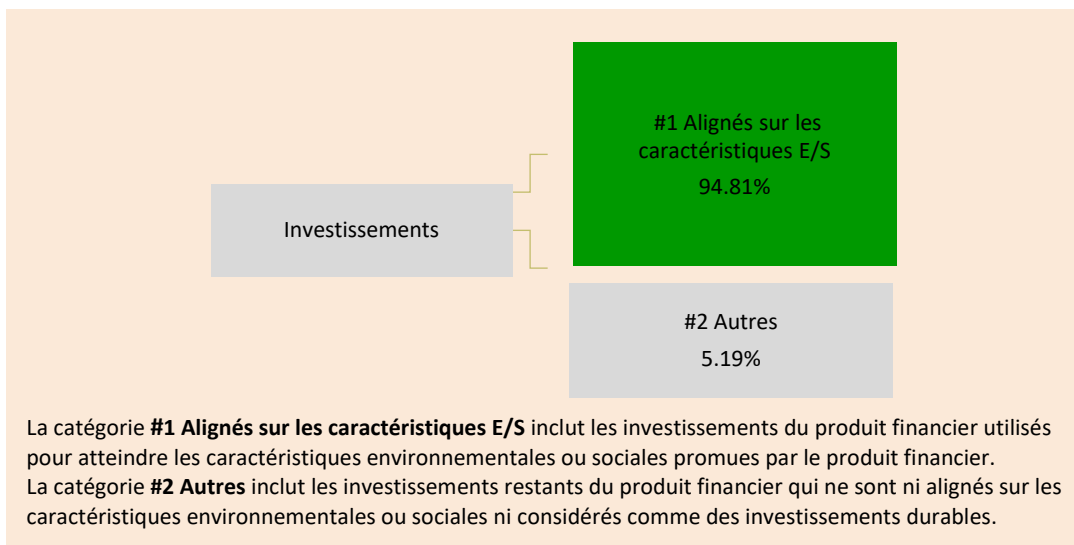


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 94.81% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

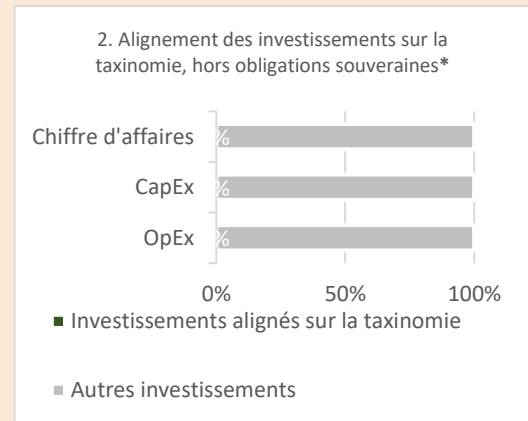
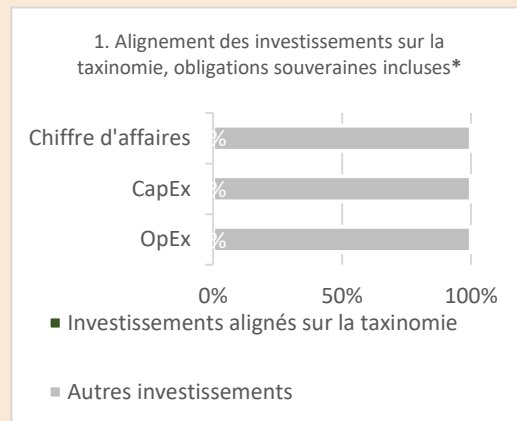
Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	89.69 %
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	2.86 %
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	2.12 %
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.14 %
Dérivés	Dérivés	4.71 %
Espèces	Espèces	0.48 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Pas d'application

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 4.71% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en obligations de sociétés :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

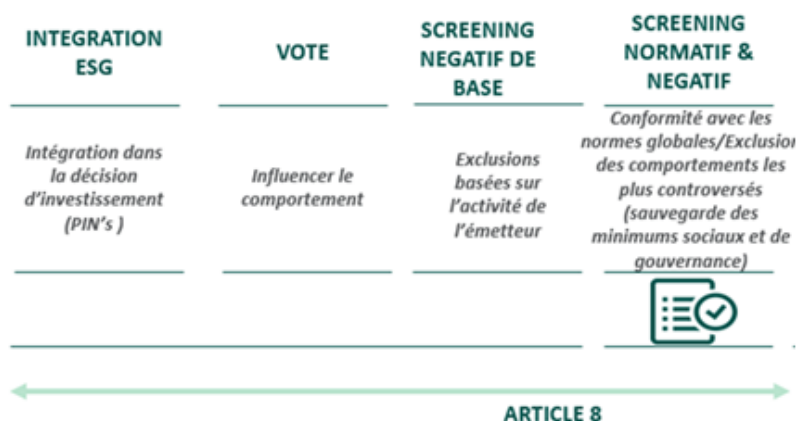
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Pas d'application

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Pas d'application

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Pas d'application

4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

4.1. RAPPORT DE GESTION

4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 07/12/1997.

Prix de souscription initiale des parts : 123,98 EUR.

Le 16/12/2001 les actions ont été divisées en trois.

Le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Belgium par le biais d'une fusion par absorption qui a pris effet le 26 février 2021.

4.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

4.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

Les placements de ce compartiment ont pour objet les actions de sociétés européennes représentant une petite capitalisation boursière(1) au niveau européen et sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Sont assimilées à celles-ci les sociétés résidentes des pays non-européens, qui ont une partie significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision en Europe et qui remplissent les critères précités. La politique d'investissement privilégie la sélection des entreprises sur la base de leurs qualités propres, sans égard particulier à une règle quelconque de répartition géographique ou sectorielle.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

(1) Le compartiment investit principalement dans des sociétés européennes représentant une petite capitalisation boursière, c'est-à-dire des sociétés dont la capitalisation boursière ne dépasse pas la plus grande capitalisation boursière parmi les sociétés composant l'indice MSCI Europe Small Cap Net Return au moment de l'investissement initial.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

4.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Small Cap Net Return

Cet indice est représentatif du marché des actions de petites capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de l'Europe.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances et pour déterminer la capitalisation boursière maximale autorisée des titres sous-jacents (voir ci-dessus « Objectifs du compartiment »). La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark. Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

4.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le fonds DPAM B Equities Europe small caps investit dans des petites entreprises de grande qualité, durables et sous-évaluées, avec un horizon d'investissement minimum de 3 à 5 ans. L'année 2022 a été très difficile pour la plupart des classes d'actifs. Après la solide performance absolue et relative de 2021, le fonds a enregistré un rendement négatif en 2022. Nous sommes toutefois parvenus à enregistrer des performances nettement supérieures à celles de notre indice de référence. L'inflation, la lutte des banques centrales contre l'inflation et les problèmes de chaîne d'approvisionnement ont été les principaux thèmes de 2022, et leur effet a été exacerbé encore par la guerre en Ukraine. Nous avons connu la plus forte augmentation des taux des fonds de la Fed depuis des décennies, et la plupart des autres banques centrales lui ont emboîté le pas. La guerre en Ukraine et l'utilisation des exportations de gaz comme une arme par la Russie ont provoqué une flambée des prix du gaz en Europe et une nouvelle hausse de l'inflation qui a mis à mal les budgets des consommateurs européens. Les segments les plus durement touchés du marché boursier européen ont été les biens de consommation discrétionnaire et les valeurs exposées à la consommation, l'immobilier, les entreprises fortement endettées, les valeurs de croissance aux valorisations élevées mais aussi les petites capitalisations européennes. Les entreprises se sont avant tout efforcées de gérer ou d'atténuer les pressions inflationnistes. Cette situation a constitué la mise à l'épreuve ultime de la qualité des entreprises, des modèles commerciaux et des équipes de direction. Le fonds a fortement surperformé son indice de référence grâce à sa concentration sur des sociétés de première qualité possédant des équipes de direction solides, des bilans robustes, un véritable pouvoir de fixation des prix et une approche disciplinée de la valorisation. D'Ieteren (bons résultats pour le fleuron Belron, mais aussi des commandes et des marges élevées dans la distribution automobile, tandis que TVH et PHE, des acquisitions récentes, ont également surpris favorablement), Spie (bénéficiaire des tendances de l'électrification et de la transition énergétique), Ipsos (renforcement d'une position déjà solide dans les études de marché ; amélioration de la gouvernance d'entreprise ; forte relance numérique et progression dans ce segment, tout en gardant une valorisation peu élevée), Viscofan (leader du marché dans les boyaux à saucisses avec une position de plus en plus solide sur le marché. La croissance des volumes s'accélère en raison du downtrading et des gains de parts de marché par rapport aux autres alternatives et à ses concurrents, tandis que la valorisation est peu élevée et que l'entreprise présente une position de trésorerie nette positive), Azelis (distributeur de produits chimiques de spécialité au positionnement solide, avec une croissance importante, organique et par des fusions-acquisitions, malgré une décote par rapport à ses pairs), Loomis (redressement post-covid, tandis que le bouquet d'activités s'améliore vers des marges plus élevées et des flux de revenus plus récurrents), Barco (la réouverture post-covid favorise les ventes des divisions soins de santé, cinéma et Clickshare) et Lotus Bakeries (poursuite d'une forte croissance organique de la marque Biscoff) ont été les principales sources de performance (relative). Basic Fit (la croissance du nombre d'adhérents légèrement plus lente que prévu a jeté un doute sur la solidité du bilan), B&M Value Retail (même les discounters n'ont

pas entièrement échappé aux pressions sur la consommation), Reply (compression des multiples sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt), RWS (impact négatif de l'intégration de l'acquisition récente de SLD) et Dermapharm (vents contraires liés à la baisse de production de vaccins et à la baisse de demande de produits en vente libre par les consommateurs) ont été les principaux freins à la performance relative.

4.1.6. Politique future

Le fonds se concentre sur des actions durables de qualité présentant une valorisation attrayante. Il s'agit pour nous d'entreprises occupant une position forte sur le marché et actives dans des segments attractifs. Elles disposent d'excellentes équipes de direction axées sur la création de valeur durable, utilisent efficacement leurs flux de trésorerie (principalement) générés en interne et enregistrent de bons résultats selon nos critères de durabilité. Le fonds suit une approche ascendante d'achat et de conservation. Nous réduisons l'immense univers par l'application de filtres quantitatifs et qualitatifs afin de sélectionner un nombre limité d'actions de qualité durables valorisées de manière attrayante. Les entrevues avec la direction et les visites d'entreprises sont un aspect important de l'analyse, au même titre que les points de vue de nos analystes côté achat. La répartition géographique et sectorielle est le résultat d'une sélection ascendante des actions, mais doit se conformer à certaines limites. Au cours de l'année 2022, nous avons établi de nouvelles positions sur des entreprises répondant à nos critères de « qualité à un prix raisonnable » et à nos critères ESG comme IMCD (l'un des principaux distributeurs de substances chimiques de spécialité au monde, avec un historique favorable de croissance organique et inorganique), Tate&Lyle (après la scission partielle de son activité d'ingrédients de matières premières, Tate devient de plus un acteur du segment des ingrédients spécialisés pour produits alimentaires et boissons tout en conservant une décote importante par rapport à ses pairs), Spirax-Sarco (un groupe industriel britannique de première qualité occupant une position de leader dans la vapeur et les équipements pour processus biopharmaceutiques), Rightmove (principal site web immobilier au Royaume-Uni), Ipsos (l'un des principaux acteurs dans les études de marché), Tecan (leader suisse des systèmes d'automatisation pour la manipulation de liquides dans les laboratoires médicaux), Befesa (recycleur de particules de zinc avec une position de leader au niveau mondial), Viscofan (premier fournisseur mondial de boyaux à saucisses) et Alfen (spécialiste de la transition énergétique avec des positions de leader dans les chargeurs pour véhicules électriques et les réseaux intelligents / microréseaux). Nous avons réduit/vendu des positions pour lesquelles nous avions des doutes quant à la qualité de l'entreprise et/ou ses perspectives de croissance structurelle (Dermapharm, Maison du Monde, Norma), qui présentaient un risque important au niveau des bénéfices en raison des pressions sur les budgets des consommateurs (De Longhi, Howden Joinery), dont le cours était trop élevé et/ou qui étaient trop peu liquides (Instalco, Sdipotech, Exclusive Networks).

Pour 2023, nous continuons à nous concentrer sur les valeurs durables de qualité tout en restant disciplinés sur les valorisations et en évitant les pièges de valeur, c'est-à-dire les secteurs perturbés (commerce de détail, médias traditionnels) ainsi que les sociétés fortement endettées. Le segment des petites capitalisations européennes reste une classe d'actifs attrayante. Des études ont montré qu'à plus long terme, les petites capitalisations sont plus performantes que l'univers des grandes capitalisations. En particulier, les sociétés durables de qualité sur lesquelles nous nous concentrons dans ce fonds affichent des performances nettement meilleures sur le long terme. Les petites capitalisations européennes sont devenues très bon marché par comparaison avec l'univers des grandes capitalisations. La probabilité élevée d'une baisse des bénéfices sur la première partie de l'année 2023 pourrait encore avoir un impact négatif sur l'univers mais, étant donné le niveau déjà peu élevé des indicateurs prospectifs par rapport aux normes historiques, les valorisations absolues et relatives attrayantes et la très faible appétence au risque, 2023 pourrait être une année très intéressante pour se pencher à nouveau sur cette classe d'actifs.

4.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

4.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		317.420.686,78	702.150.311,13
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	311.543.410,76	674.176.410,01
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	311.543.410,76	674.176.410,01
a.	Actions	311.543.410,76	674.176.410,01
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-165.139,89	-1.632.069,37
A.	Créances	430.080,85	586.806,37
a.	Montants à recevoir	5.285,40	717,96
b.	Avoirs fiscaux	294.137,24	296.105,96
d.	Autres	130.658,21	289.982,45
B.	Dettes	-595.220,74	-2.218.875,74
a.	Montants à payer (-)	-11.883,30	-810.558,62
c.	Emprunts (-)		-16.721,31
e.	Autres (-)	-583.337,44	-1.391.595,81
V.	Dépôts et liquidités	6.042.415,91	29.605.970,49
A.	Avoirs bancaires à vue	6.042.415,91	29.605.970,49
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		317.420.686,78	702.150.311,13
A.	Capital	119.839.843,27	364.606.908,35
B.	Participations au résultat	-11.110.956,01	36.396.037,84
C.	Résultat reporté	336.884.901,07	126.480.147,74
D.	Résultat de l'exercice	-128.193.101,55	174.667.217,20

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

4.3. COMPTE DE RESULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-133.632.990,90	168.753.886,75
a.	Actions	-133.632.990,90	168.753.886,75
	Gain réalisé	59.630.668,36	65.980.400,50
	Perte réalisée	-39.784.138,55	-8.207.536,76
	Gain/Perte non-réalisé	-153.479.520,71	110.981.023,01
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-364.339,48	-249.904,13
b.	Autres positions et opérations de change	-364.339,48	-249.904,13
iv.	Autres	-364.339,48	-249.904,13
	Gain /Perte réalisée	-364.339,48	-249.904,13
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	10.333.264,19	13.415.845,64
B.	Intérêts (+/-)	60.314,88	131.679,50
b.	Dépôts et liquidités	60.314,88	131.679,50
	Intérêts d'emprunts (-)	-79.837,24	-291.754,32
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-814.406,77	-1.145.510,51
	D'origine belge	-196.443,84	-212.486,78
	D'origine étrangère	-617.962,93	-933.023,73
F.	Autres produits provenant des placements	202.975,24	
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-960.386,16	-1.289.891,82
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-177.192,92	-290.990,30
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.623.676,08	-4.155.887,43
a.	Gestion financière	-2.441.097,51	-3.721.101,81
	Classe A (Dis)	-234.967,10	-293.193,01
	Classe B (Cap)	-925.677,07	-1.062.344,42
	Classe E (Dis)		-1.806,27
	Classe F (Cap)	-375.317,12	-1.040.436,50
	Classe F LC (Cap)	-29,31	-25,14
	Classe J (Cap)	-653.722,83	-938.976,66
	Classe L (Cap)	-5.258,13	-4.607,48
	Classe M (Dis)	-184.076,35	-276.181,47
	Classe N (Cap)	-57.951,29	-101.411,42
	Classe V (Dis)	-470,82	-516,09
	Classe W (Cap)	-3.627,49	-1.603,35
b.	Gestion administrative et comptable	-182.578,57	-434.785,62
E.	Frais administratifs (-)	-43.312,85	-49.729,83
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-831,30	-5.345,85
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-205,56	-601,19
H.	Services et biens divers (-)	-35.612,28	-32.609,32
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-45.698,42	-100.563,76
	Classe A (Dis)	-8.773,65	-14.085,36
	Classe B (Cap)	-22.362,67	-36.257,94
	Classe F (Cap)	-261,95	-5.228,62
	Classe F LC (Cap)	-0,42	-0,59
	Classe J (Cap)	1.345,80	697,70
	Classe L (Cap)	-164,59	-212,16
	Classe M (Dis)	-13.592,34	-35.010,60
	Classe N (Cap)	-2.859,04	-10.999,87
	Classe P (Cap)	964,43	532,59
	Classe V (Dis)	0,64	0,29
	Classe W (Cap)	5,37	0,80

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

	31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
K. Autres charges (-)	-11.165,90	-21.406,23
Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous-total II+III+IV	5.804.228,83	6.163.234,58
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-128.193.101,55	174.667.217,20
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	-128.193.101,55	174.667.217,20

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	197.580.843,51	337.543.402,78
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	336.884.901,07	126.480.147,74
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-128.193.101,55	174.667.217,20
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-11.110.956,01	36.396.037,84
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-196.932.676,83	-336.884.901,07
IV.	(Distribution des dividendes)	-648.166,68	-658.501,71

4.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
ACKERMANS	35.800	EUR	160,20	5.735.160,00		1,84%	1,81%
AZELIS GROUP N.V.	286.000	EUR	26,52	7.584.720,00		2,43%	2,39%
BARCO	140.650	EUR	23,08	3.246.202,00		1,04%	1,02%
DEME GROUP NV	46.444	EUR	124,00	5.759.056,00		1,85%	1,81%
DIETEREN GROUP	58.676	EUR	179,20	10.514.739,20		3,38%	3,31%
KINEPOLIS GROUP SA	127.815	EUR	38,78	4.956.665,70		1,59%	1,56%
LOTUS BAKERIES	1.068	EUR	6.320,00	6.749.760,00		2,17%	2,13%
RECTICEL	460.380	EUR	15,54	7.154.305,20		2,30%	2,25%
				51.700.608,10		16,59%	16,29%
Suisse							
DKSH HLDG SA	122.700	CHF	70,20	8.723.013,82		2,80%	2,75%
INFICON HLDG N	3.800	CHF	809,00	3.113.271,56		1,00%	0,98%
SIG GROUP AG	339.000	CHF	20,20	6.934.832,14		2,23%	2,18%
TECAN GROUP SA	17.130	CHF	412,40	7.154.197,17		2,30%	2,25%
				25.925.314,69		8,32%	8,17%
Allemagne							
BEFESA SA	83.690	EUR	45,06	3.771.071,40		1,21%	1,19%
STABILUS SE INH. ON.	73.437	EUR	62,90	4.619.187,30		1,48%	1,46%
				8.390.258,70		2,69%	2,64%
Danemark							
ROYAL UNIBREW	105.034	DKK	495,30	6.995.722,45		2,25%	2,20%
				6.995.722,45		2,25%	2,20%
Espagne							
APPLUS SERVICES	409.000	EUR	6,42	2.623.735,00		0,84%	0,83%
VISCOFAN SA	160.000	EUR	60,20	9.632.000,00		3,09%	3,03%
				12.255.735,00		3,93%	3,86%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	146.600	NOK	616,00	8.589.489,70		2,76%	2,71%
				8.589.489,70		2,76%	2,71%
France							
ARGAN	31.801	EUR	75,80	2.410.515,80		0,77%	0,76%
CARBIOS S.A.	116.119	EUR	34,22	3.973.592,18		1,28%	1,25%
IPSOS SA	160.200	EUR	58,50	9.371.700,00		3,01%	2,95%
SPIE SA	429.666	EUR	24,36	10.466.663,76		3,36%	3,30%
				26.222.471,74		8,42%	8,26%
Royaume-Uni							
ABCAM PLC 0.2P ADR	219.294	USD	15,56	3.197.202,75		1,03%	1,01%
BEAZLEY PLC	890.000	GBP	6,79	6.816.060,86		2,19%	2,15%
COMPUTACENTER PLC	83.770	GBP	19,11	1.804.276,92		0,58%	0,57%
CVS GROUP PLC	361.600	GBP	19,36	7.890.195,55		2,53%	2,49%
GAMES WORKSHOP GROUP	62.000	GBP	85,65	5.985.122,57		1,92%	1,89%
INTEGRAFIN	712.518	GBP	3,02	2.426.857,59		0,78%	0,76%
KEYWORDS	178.200	GBP	27,24	5.471.026,20		1,76%	1,72%
PETS AT HOME GROUP	644.926	GBP	2,84	2.061.437,18		0,66%	0,65%

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
RIGHTMOVE PLC	969.000	GBP	5,11	5.585.196,96		1,79%	1,76%
RWS HOLDINGS PLC	1.080.330	GBP	3,76	4.573.366,56		1,47%	1,44%
SPECTRIS	126.585	GBP	30,02	4.282.988,67		1,37%	1,35%
SPIRAX SARCO ENG	54.700	GBP	106,15	6.544.271,63		2,10%	2,06%
TATE AND LYLE PLC	685.714	GBP	7,11	5.496.531,95		1,76%	1,73%
VOLUTION GROUP PLC	1.634.200	GBP	3,65	6.722.828,97		2,16%	2,12%
				68.857.364,36		22,10%	21,69%
Italie							
BANCA GENERALI SPA	111.359	EUR	32,06	3.570.169,54		1,15%	1,12%
INTERPUMP GROUP SPA	101.600	EUR	42,16	4.283.456,00		1,37%	1,35%
PRYSMIAN SPA	137.655	EUR	34,66	4.771.122,30		1,53%	1,50%
REPLY S.P.A.	67.183	EUR	107,00	7.188.581,00		2,31%	2,26%
SOL SPA	242.000	EUR	17,70	4.283.400,00		1,37%	1,35%
TAMBURI INVESTMENT	319.142	EUR	7,31	2.332.928,02		0,75%	0,73%
				26.429.656,86		8,48%	8,33%
Luxembourg (Grand-Duché)							
SHURGARD SELF ST	124.277	EUR	42,85	5.325.269,45		1,71%	1,68%
				5.325.269,45		1,71%	1,68%
Pays-Bas							
ALFEN N.V.	80.135	EUR	84,20	6.747.367,00		2,17%	2,13%
ARCADIS	205.547	EUR	36,70	7.543.574,90		2,42%	2,38%
BASIC-FIT	261.943	EUR	24,48	6.412.364,64		2,06%	2,02%
BESI	61.155	EUR	56,56	3.458.926,80		1,11%	1,09%
CORBION	173.000	EUR	31,84	5.508.320,00		1,77%	1,74%
IMCD N.V.	65.410	EUR	133,15	8.709.341,50		2,80%	2,74%
TKH GROUP	123.882	EUR	37,16	4.603.455,12		1,48%	1,45%
VAN LANSCHOT KEMPEN	284.298	EUR	21,90	6.226.126,20		2,00%	1,96%
				49.209.476,16		15,80%	15,50%
Norvège							
BORREGAARD	372.554	NOK	152,00	5.386.237,50		1,73%	1,70%
				5.386.237,50		1,73%	1,70%
Portugal							
CORTICEIRA NEW	292.000	EUR	8,72	2.546.240,00		0,82%	0,80%
				2.546.240,00		0,82%	0,80%
Suède							
AVANZA BANK HLDG	163.146	SEK	223,60	3.280.451,93		1,05%	1,03%
COOR SERV MNGT	600.234	SEK	64,30	3.470.699,51		1,11%	1,09%
HUSQVARNA B	274.000	SEK	73,12	1.801.657,34		0,58%	0,57%
LOOMIS AB	200.505	SEK	286,00	5.156.757,27		1,66%	1,62%
				13.709.566,05		4,40%	4,32%
<u>Total - Actions</u>				<u>311.543.410,76</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,15%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				311.543.410,76		100,00%	98,15%
Total - portefeuille				311.543.410,76		100,00%	98,15%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		EUR		8.000,52			0,00%

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Banque Degroof Petercam		EUR		6.034.415,39			1,90%
Total - Avoirs bancaires à vue				6.042.415,91			1,90%
Total - Dépôts et Liquidités				6.042.415,91			1,90%
Créances et dettes diverses				-165.139,89			-0,05%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				317.420.686,78			100,00%

4.5. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ROYAUME-UNI	22,10%
BELGIQUE	16,59%
PAYS-BAS	15,80%
ITALIE	8,48%
FRANCE	8,42%
SUISSE	8,32%
SUEDE	4,40%
ESPAGNE	3,93%
FEROE	2,76%
ALLEMAGNE	2,69%
DANEMARK	2,25%
NORVEGE	1,73%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	1,71%
PORTUGAL	0,82%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

4.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	14,10%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	8,79%
PRODUITS CHIMIQUES	7,83%
CONSTRUCTION MECANIQUE	6,90%
SERVICES DIVERS	6,86%
DIVERS	5,89%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	5,40%
DIFFUSION & EDITION	4,80%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	3,82%
VEHICULES ROUTIERS	3,38%
BANQUES	3,14%
IT & INTERNET	2,89%
AGRICULTURE & PECHE	2,76%
DISTRIBUTION	2,58%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	2,49%
IMMOBILIER	2,48%
PHARMACIE - COSMETIQUE	2,30%
BIOTECHNOLOGIE	2,30%
BOISSONS & TABACS	2,25%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,19%
LOISIRS & TOURISME	1,59%
TELECOMMUNICATIONS	1,53%
TITRISATION (ABS & MBS)	1,48%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	1,21%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,04%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

4.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	128.887.330,02	26.951.919,33	155.839.249,35
Ventes	317.485.758,04	67.352.122,66	384.837.880,70
Total 1	446.373.088,06	94.304.041,99	540.677.130,05
Souscriptions	14.736.447,90	27.111.121,38	41.847.569,28
Remboursements	229.612.387,04	68.159.817,01	297.772.204,05
Total 2	244.348.834,94	95.270.938,39	339.619.773,33
Moyenne de référence de l'actif net total	496.809.575,09	317.069.834,62	406.201.048,39
Taux de rotation	40,66%	-0,30%	49,50%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

4.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	22.629,72	14.529,29	70.753,02	33.633,02	28.190,12	76.195,91	3.389,87	17.664,33	61.921,45
B	22.169,70	38.966,19	105.212,66	188.622,87	66.298,09	227.537,44	11.589,49	41.086,07	198.040,87
E			0,00	1.998,67	1.998,67	0,00	0,00	0,00	0,00
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	171.264,28	52.281,98	176.124,21	447.973,74	245.846,17	378.251,78	89.870,91	308.194,00	159.928,70
F LC			0,00	1.150,01	150,01	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
J	1.275,00	38,00	4.049,64	4.379,00	757,58	7.671,05	193,00	4.358,00	3.506,05
L			0,00	622,00	0,00	622,00	0,00	0,00	622,00
M	77.985,48	25.999,72	136.659,48	48.554,07	35.424,79	149.788,76	7.454,50	82.801,54	74.441,72
N	3.689,00	27.511,09	41.284,54	10.115,24	9.681,14	41.718,64	651,00	28.171,70	14.197,95
P	92.484,00	60.491,00	335.558,00	63.563,09	71.149,09	327.972,00	7.459,00	74.936,00	260.495,00
V	0,00	36,00	411,00	15,31	149,00	277,31	1,00	14,25	264,06
W	707,42	1.685,42	654,00	842,00	446,00	1.050,00	744,00	163,00	1.631,00
TOTAL			870.706,55			1.212.084,90			776.048,79

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	4.172.244,98	2.507.896,89	7.342.793,39	6.663.848,10	816.498,14	3.631.781,54
B	5.221.475,45	9.291.395,69	52.912.476,75	20.496.818,35	3.322.341,92	11.861.340,08
E			449.999,88	506.685,43	0,00	0,00
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	45.032.091,53	12.796.808,52	144.848.467,14	87.024.180,91	27.019.238,83	100.764.221,51
F LC			5.875,13	862,65	0,00	0,00
J	33.473.431,70	890.660,05	129.840.656,01	26.574.653,74	6.214.556,00	130.791.836,69
L			227.205,62	0,00	0,00	0,00
M	14.674.868,60	4.298.191,56	10.944.439,29	8.661.267,34	1.627.368,42	17.673.368,36
N	908.853,05	6.071.866,91	2.980.437,39	2.947.664,23	179.951,71	8.247.410,14
P	24.389.485,82	14.107.573,46	22.955.549,47	27.216.663,87	2.433.680,20	24.749.454,44
V	0,00	6.351,48	3.632,30	29.943,04	233,94	3.041,61
W	165.010,83	423.503,29	280.972,60	141.747,04	233.700,12	49.749,68
TOTAL	128.037.461,96	50.394.247,85	372.792.504,97	180.264.334,70	41.847.569,28	297.772.204,05

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		192,69		256,27		199,55
B		253,09		336,62		265,55
E		0,00		0,00		0,00
E		0,00		0,00		0,00
F		277,72		372,46		296,31
F LC		0,00		5,90		4,70
J	334.954.923,66	27.276,81	702.150.311,13	36.726,19	317.420.686,78	29.333,75
L		0,00		460,98		361,26
M		193,15		258,82		203,17
N		258,31		346,17		275,30
P		292,06		394,74		316,54
V		199,57		267,68		210,00
W		267,46		358,74		285,39
TOTAL	334.954.923,66		702.150.311,13		317.420.686,78	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

4.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

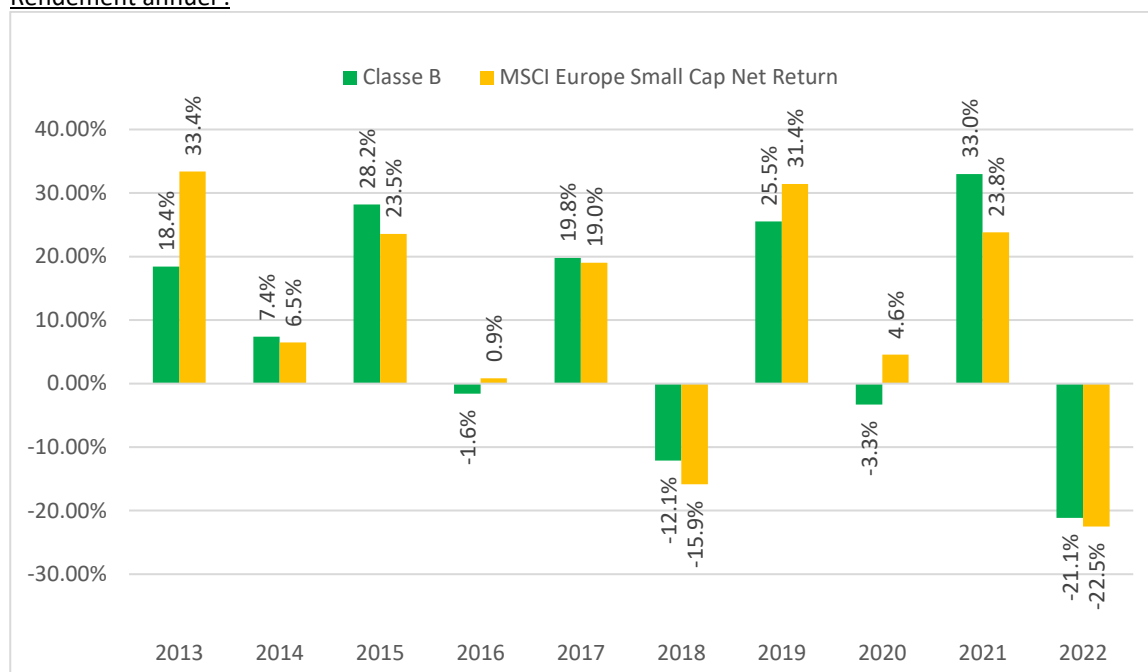
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-21,13 % (en EUR)	0,46 % (en EUR)	2,26 % (en EUR)	7,94 % (en EUR)	07/12/1997	7,70 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-21,11 % (en EUR)	0,48 % (en EUR)	2,27 % (en EUR)	7,95 % (en EUR)	07/12/1997	7,71 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-20,45 % (en EUR)	1,31 % (en EUR)	3,12 % (en EUR)	8,84 % (en EUR)	08/12/2008	11,88 % (en EUR)

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	-20,34 % (en EUR)					

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	-20,13 % (en EUR)	1,71 % (en EUR)				

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	-21,63 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-20,49 % (en EUR)	1,22 % (en EUR)	3,03 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-20,47 % (en EUR)	1,25 % (en EUR)	3,05 % (en EUR)			

DPAM B
EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-19,81 % (en EUR)	2,10 % (en EUR)	3,91 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-20,45 % (en EUR)	1,32 % (en EUR)	3,10 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-20,45 % (en EUR)	1,32 % (en EUR)	3,09 % (en EUR)			

4.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE0058183808: 1,79 %
- Classe B - BE0058185829: 1,76 %
- Classe B LC - BE6321400077: 1,41 %
- Classe E - BE0948495297: 0,92 %
- Classe F - BE0948494282: 0,91 %
- Classe F LC - BE6321401083: 0,72 %
- Classe J - BE6299488179: 0,51 %
- Classe L - BE0948994430: 2,59 %
- Classe M - BE6299489185: 1,00 %
- Classe N - BE6299490191: 0,99 %
- Classe P - BE6254409434: 0,12 %
- Classe V - BE6246050262: 0,92 %
- Classe W - BE6246055311: 0,92 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 30,21% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

4.11. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	1,27	EUR
	classe V	2,95	EUR
	classe M	2,76	EUR
2021	classe A	2,89	EUR
	classe V	3,29	EUR
	classe M	2,92	EUR

4.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

4.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

4.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable

Identifiant d'entité juridique :
549300IE87MW44R5QF87

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 78.05% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants:

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés qui ont un profil ESG inférieur à 2 sur 5 conformément à la méthodologie du modèle scorecard propriétaire du gestionnaire ;
- e. L'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) moyenne du benchmark, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables : 673.57 tCO2e/M revenue contre 1152.98 tCO2e/M revenue (au 31.12.2022).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, ç'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive¹ sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 78.05% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 2.05% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- 37.59% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE ;
- 73.63% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux ;
- 62.91% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

¹ La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 62.91% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le

processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien [https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-)

[asset-](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.p)

[management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.p](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.p) df). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset->

[asset-](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.p)

[management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.p](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.p) df). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
- d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
- e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsibile_Investment.pdf et [DPAM report TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).

- — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n' a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
 - e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM report TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
D'IETEREN SA	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3.31 %	Belgique
SPIE SA	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.30 %	France
VISCOFAN SA	Industrie manufacturière	3.03 %	Espagne
IPSOS SA	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.95 %	France
DKSH HOLDING AG	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.75 %	Suisse
IMCD N.V.	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.74 %	Pays-Bas
BAKKAFROST	Agriculture, sylviculture et pêche	2.71 %	Norvège
CVS GROUP PLC	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.49 %	Angleterre
AZELIS GROUP	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.39 %	Belgique
ARCADIS NV	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.38 %	Pays-Bas
REPLY SPA	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.26 %	Italie
RECTICEL (ORD)	Industrie manufacturière	2.25 %	Belgique
TECAN TRADING AG	Industrie manufacturière	2.25 %	Suisse
ROYAL UNIBREW	Industrie manufacturière	2.20 %	Danemark
SIG COMBIBLOC GROUP AG	Industrie manufacturière	2.18 %	Suisse



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 98.15% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

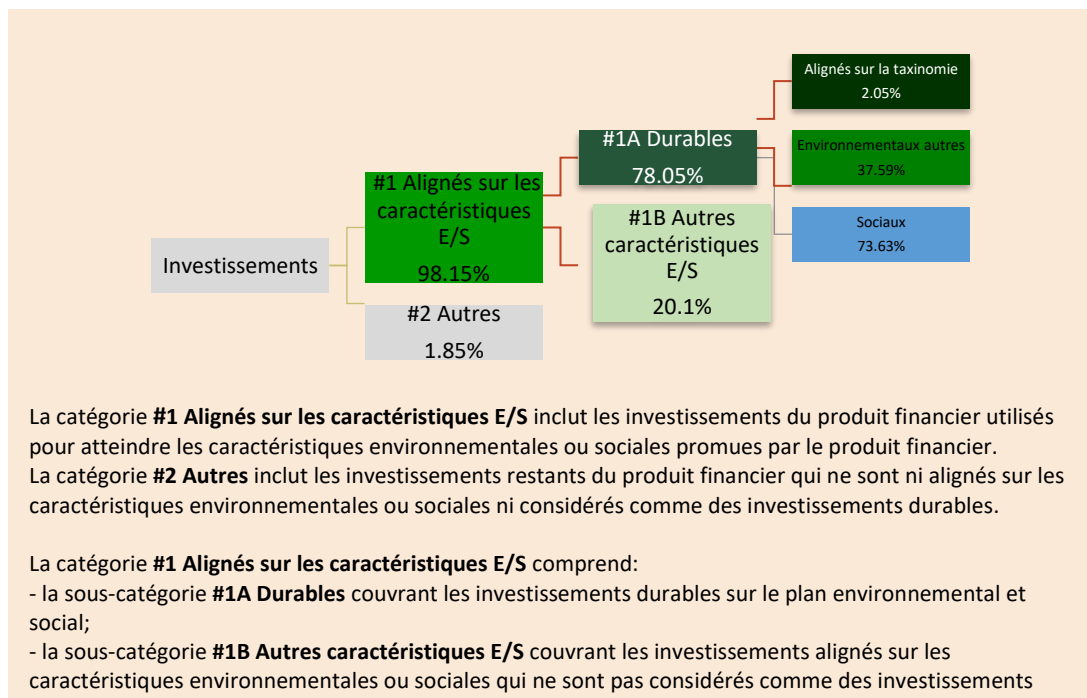
Le Compartiment a investi 78.05% au de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories 'investissements environnementaux autres' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	7.88 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.70 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	6.10 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	5.67 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	5.59 %
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	5.22 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	5.07 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	3.96 %
Construction	Génie civil	3.62 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	3.52 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	3.31 %
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.05 %
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.99 %
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	2.71 %
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	2.62 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités vétérinaires	2.49 %
Activités immobilières	Activités immobilières	2.44 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.29 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.26 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2.25 %
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	2.20 %
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.15 %
Arts, spectacles et activités récréatives	Activités sportives, récréatives et de loisirs	2.02 %
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	1.89 %
Information et communication	Services d'information	1.76 %
Activités de services administratifs et de soutien	Enquêtes et sécurité	1.62 %
Information et communication	Production et distribution de films cinématographiques, de vidéos et de sons	1.56 %
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.46 %
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	1.19 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services relatifs aux bâtiments; aménagement paysager	1.09 %
Industrie manufacturière	Travail du bois et fabrication d'articles en bois, en liège, paille et vannerie	0.80 %

Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.65	%
Espèces	Espèces	1.85	%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE. En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 2.05% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Le Règlement Délégué (UE) 2023/363 de la Commission du 31 octobre 2022 modifiant et rectifiant les normes techniques de réglementation définies dans le règlement délégué (UE) 2022/1288 en ce qui concerne le contenu et la présentation des informations à publier dans les documents précontractuels et les rapports périodiques relatifs à des produits financiers qui investissent dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est entré en vigueur le 20 février 2023. Il modifie notamment le modèle des informations à publier dans les rapports périodiques afin de déclarer si et démontrer graphiquement la mesure dans laquelle, un compartiment investit dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire, qui sont conformes à la Taxinomie de l'UE ('atténuation du changement climatique'). DPAM ne dispose pas, à ce stade, de données suffisantes pour publier cette information dans le rapport périodique pour la Période de Référence. DPAM mettra les meilleurs moyens en œuvre pour obtenir ces données dans le courant de l'année 2023.

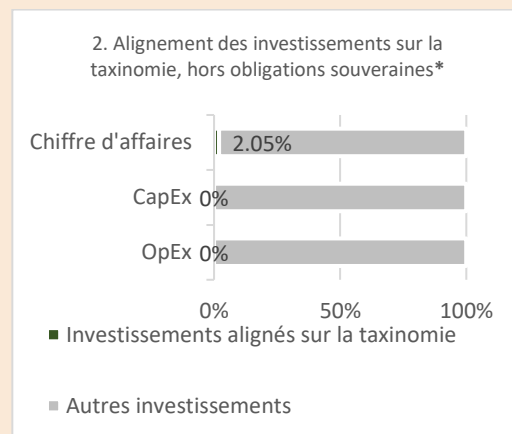
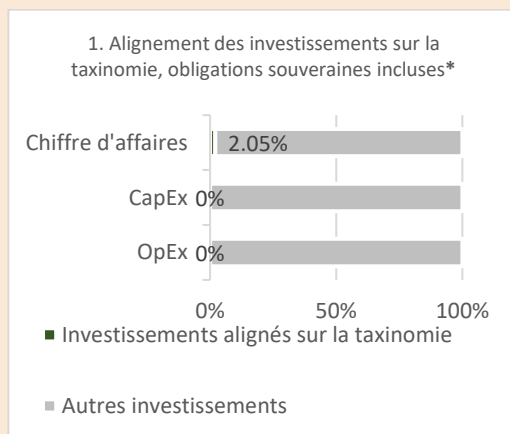
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 37.59% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE sont actuellement couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). Des critères similaires pour les quatre autres objectifs environnementaux doivent encore être élaborés. Entre-temps, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui ne sont pas couverts par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE actuels, y compris les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les quatre autres objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 73.63% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.85% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit : Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

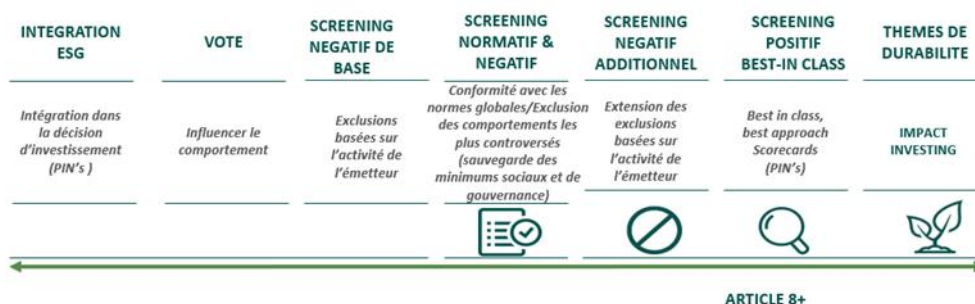
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :





Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

Pas d'application

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Pas d'application

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Pas d'application

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND

5.1. RAPPORT DE GESTION

5.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 19/04/1998.

Prix de souscription initiale: 123,98 EUR.

Le 16/12/2001, les actions du compartiment ont été divisées en deux.

5.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

5.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

Les placements de ce compartiment ont principalement comme objet les actions de sociétés ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne qui utilisent l'euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés. Sont assimilées les autres sociétés qui ont dans les pays précités une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Plus précisément, au minimum deux tiers des placements du compartiment est investi dans des actions de sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans un des Etats membres de l'Union Européenne qui utilisent l'Euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

5.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

5.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le marché des actions de la zone euro a connu une année difficile, en raison d'une combinaison de tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine, d'un ralentissement de l'économie et d'une inflation plus forte que prévu. Dans ce contexte, le compartiment a fourni une contribution négative. La plupart des secteurs ont clôturé dans le rouge, à l'exception de l'énergie. C'est le secteur informatique qui a été le principal détracteur, suivi par l'industrie et les soins de santé.

Dans les technologies de l'information, la hausse des taux d'intérêt a entraîné une dépréciation de la plupart des valeurs comme Dassault Systèmes et Adyen, tandis que les sociétés de semi-conducteurs comme ASML et Infineon ont également souffert de la montée des tensions entre les États-Unis et la Chine liées à la nécessité de protéger le savoir-faire technologique. Dans le secteur industriel, des entreprises comme Fluidra et Kingspan ont souffert de leur exposition à la construction, qui a été le premier secteur vertical à montrer des signes de ralentissement de l'activité. De plus, Teleperformance a souffert d'un flux de nouvelles portant sur des actes répréhensibles potentiels dans des activités liées à la modération de contenu et aux pratiques de travail sur les marchés émergents. La réaction de l'entreprise ne s'est pas fait attendre, avec les mesures suivantes : abandon prévu des activités les plus controversées dans le domaine de la modération de contenu et accord avec Uniglobal pour mettre en place un plan de syndicalisation dans tous les pays où les syndicats n'étaient pas encore reconnus par l'entreprise.

TotalEnergies a bénéficié d'une forte hausse des cours du pétrole et du gaz et apporté une contribution positive à la performance. Les compagnies d'assurance Hannover Re et Munich Re, bénéficiant d'un contexte tarifaire solide, ont également favorisé la performance. Dans le même secteur, les participations dans Finacobank et Deutsche Boerse ont contribué à la performance, soutenues par la hausse des taux d'intérêt. Sur le plan défensif, dans le secteur des biens de consommation de base, Beiersdorf a apporté une contribution positive, les investissements de la société ayant commencé à porter leurs fruits. Enfin, dans le domaine des matériaux et des services aux collectivités, les participations dans UPM et Iberdrola, qui font toutes deux partie de la transition énergétique, ont été positives.

Le positionnement sectoriel a changé principalement avec une augmentation des pondérations dans la finance, l'énergie, les biens de consommation discrétionnaire et les services aux collectivités aux dépens des pondérations de l'industrie et des technologies de l'information.

En cours d'année, plusieurs modifications ont été apportées afin de parvenir à un portefeuille plus équilibré. Nous avons ouvert des positions sur Pirelli, Fineco Bank et Essilor Luxottica.

Pirelli est une action que nous apprécions car nous pensons que les pneus premium sont les principaux bénéficiaires de la transition du secteur automobile vers les véhicules électriques. En effet, leur autonomie est actuellement une préoccupation majeure pour le consommateur final, et les équiper de pneus à haute performance permet d'étendre celle-ci à un coût raisonnable.

Dans la finance, nous avons ouvert une position sur Fineco Bank, qui devrait tirer un avantage des taux d'intérêt européens élevés à court terme et de son modèle d'affaires novateur et souple à moyen et long terme. Parallèlement,

l'action présente une exposition plus limitée aux pertes de crédit par rapport à ce qu'une banque traditionnelle pourrait connaître dans un environnement récessionnaire.

Essilor Luxottica est une société qui, dans un contexte de ralentissement économique, devrait mieux résister que d'autres valeurs de consommation courante dans la mesure où l'achat de lunettes correctrices n'est pas un acte discrétionnaire. En outre, l'accent mis sur l'innovation devrait aider Luxottica à conserver son pouvoir de fixation des prix, car ses produits représentent une valeur ajoutée élevée pour ses clients.

Du côté vente, nous avons réduit notre exposition aux gestionnaires d'actifs en sortant d'Amundi. Cette décision était fondée sur des perspectives de liquidité plus problématiques pour le marché et sur des questions croissantes concernant l'avantage concurrentiel à long terme de l'entreprise. Les positions sur Suse et Covestro ont également été vendues en raison d'une perte de conviction dans les dossiers d'investissement.

Ajouts notables en 2022 : UMG, Pirelli, Neste, Fineco bank, Essilor Luxottica, Thales.

Désinvestissements notables en 2022 : CTS Eventim, Basic Fit, Prosus, OMV, Amundi, Diasorin, Grifols, Suse, Covestro.

5.1.6. Politique future

En raison de la baisse des dépenses des particuliers, le gestionnaire s'attend à une croissance économique nettement inférieure à la tendance en 2022. Pour de nombreuses entreprises (en particulier du côté des biens), les hausses de prix, qui ont constitué un vent favorable important l'année dernière, devraient s'estomper. Si la stabilisation des coûts des matières premières est utile, les défis structurels tels que la transition énergétique, le changement climatique et les déséquilibres du marché du travail restent présents et constituent un facteur pour les acteurs économiques. Les anciennes et les nouvelles opportunités de croissance thématique continuent d'exister, mais elles doivent faire face à des contraintes financières et d'approvisionnement (et à la nécessité de les surmonter). Les liquidités continuent d'être prélevées sur le marché et les coûts de financement augmentent jusqu'au début de l'année 2023. La vitesse à laquelle l'inflation peut diminuer en réponse aux politiques monétaires et aux ajouts de l'offre déterminera l'appétit pour le risque et, par conséquent, la performance des petites et moyennes capitalisations. On s'attend cependant à ce que l'intervention des pouvoirs publics ralentisse suffisamment la croissance pour créer ces conditions, auquel cas la sélection des actions redeviendra un moteur de performance plus important.

Dans cet environnement, des caractéristiques telles que la solidité du bilan, la capacité à générer des flux de trésorerie pour financer l'innovation et la valeur ajoutée pour les clients seront des critères importants dans la sélection des actions. Un nouveau régime marqué par une plus grande incertitude réglementaire justifie la nécessité de construire un portefeuille diversifié d'un point de vue sectoriel.

Tout en gardant à l'esprit les risques cycliques à court terme, le gestionnaire continue à investir sur un horizon de moyen à long terme, en se concentrant sur les actions des entreprises de la zone euro dotés de bons modèles économiques, en évitant les zones en difficulté.

5.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

5.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		870.281.443,20	1.709.188.988,32
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	847.518.285,04	1.671.255.238,44
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	847.642.373,82	1.671.823.693,90
a.	Actions	847.642.373,82	1.671.823.693,90
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	-124.088,78	-568.455,46
	Sur devises	-124.088,78	-568.455,46
	Contrats à terme (+/-)	-124.088,78	-568.455,46
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-434.365,26	-1.849.310,22
A.	Créances	1.631.968,55	1.767.136,39
a.	Montants à recevoir	31.330,22	166.498,06
b.	Avoirs fiscaux	1.600.638,33	1.600.638,33
B.	Dettes	-2.066.333,81	-3.616.446,61
a.	Montants à payer (-)	-87.729,97	-56.019,87
c.	Emprunts (-)	-12,86	-18.862,54
e.	Autres (-)	-1.978.590,98	-3.541.564,20
V.	Dépôts et liquidités	23.197.523,42	39.783.060,10
A.	Avoirs bancaires à vue	23.197.523,42	39.783.060,10
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		870.281.443,20	1.709.188.988,32
A.	Capital	-17.677.227,60	528.169.235,05
B.	Participations au résultat	-37.808.951,50	-33.345.162,07
C.	Résultat reporté	1.179.699.148,28	810.941.282,23
D.	Résultat de l'exercice	-253.931.525,98	403.423.633,11

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		105.686.442,61	112.396.512,29
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	105.686.442,61	112.396.512,29
A.	Contrats à terme achetés	5.817.413,05	3.891.025,74
B.	Contrats à terme vendus	99.869.029,55	108.505.486,55
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

5.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		-269.160.877,26	387.232.487,73
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-277.351.165,47	380.048.602,07
a.	Actions	-277.351.165,47	380.048.602,07
	Gain réalisé	164.052.609,60	231.669.780,75
	Perte réalisée	-32.114.894,99	-6.952.329,04
	Gain/Perte non-réalisé	-409.288.880,08	155.331.150,36
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	8.190.288,21	7.183.885,66
a.	Instruments financiers dérivés	8.181.207,55	7.167.061,45
ii.	Contrats à terme	8.181.207,55	7.167.061,45
	Gain /Perte réalisée	8.305.296,33	7.735.516,91
	Gain /Perte non-réalisée	-124.088,78	-568.455,46
b.	Autres positions et opérations de change	9.080,66	16.824,21
iv.	Autres	9.080,66	16.824,21
	Gain /Perte réalisée	9.080,66	16.824,21
II.	Produits et charges des placements	25.661.664,72	31.512.196,86
A.	Dividendes	28.813.636,83	34.504.304,59
B.	Intérêts (+/-)	134.995,31	167.425,52
b.	Dépôts et liquidités	134.995,31	167.425,52
	Intérêts d'emprunts (-)	-164.665,47	-346.660,62
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-3.122.301,95	-2.815.643,83
	D'origine belge	-1.298.439,30	-763.152,00
	D'origine étrangère	-1.823.862,65	-2.052.491,83
F.	Autres produits provenant des placements		2.771,20
III.	Autres produits	0,20	0,49
	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,20	0,49
A.			
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-10.432.313,64	-15.321.051,97
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.461.110,11	-1.826.778,23
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-475.276,47	-798.167,05
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-8.208.609,14	-12.258.870,61
a.	Gestion financière	-7.729.324,82	-11.239.043,76
	Classe A (Dis)	-368.215,61	-431.607,63
	Classe B (Cap)	-1.442.900,26	-1.564.943,05
	Classe E (Dis)	-101.144,48	-91.635,58
	Classe F (Cap)	-3.655.589,82	-5.826.504,70
	Classe F CHF HEDGED (Cap)	-72.794,92	-72.530,32
	Classe F USD HEDGED (Cap)	-826.768,98	-720.159,29
	Classe J (Cap)	-452.243,49	-1.499.948,65
	Classe M (Dis)	-333.652,19	-398.738,56
	Classe N (Cap)	-223.085,32	-285.680,42
	Classe P (Cap)	29,77	
	Classe V (Dis)	-26.422,42	-28.797,66
	Classe W (Cap)	-226.537,10	-318.497,90
b.	Gestion administrative et comptable	-479.284,32	-1.019.826,85
E.	Frais administratifs (-)	-62.791,12	-104.547,56
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.443,08	-10.643,28
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-514,15	-1.659,03
H.	Services et biens divers (-)	-94.571,77	-89.292,25
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-96.083,57	-154.033,71
	Classe A (Dis)	-15.212,77	-23.595,34
	Classe B (Cap)	-26.870,47	-38.069,10
	Classe E (Dis)	29,15	26,93
	Classe F (Cap)	-5.114,12	-8.979,65
	Classe F USD HEDGED (Cap)	279,60	166,06
	Classe F CHF HEDGED (Cap)	19,69	16,82

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

		31 décembre 2022	31 décembre 2021
		EUR	EUR
	Classe J (Cap)	122,37	781,57
	Classe M (Dis)	-31.596,59	-52.236,36
	Classe N (Cap)	-17.774,63	-32.280,59
	Classe P (Cap)	62,73	54,55
	Classe V (Dis)	8,57	7,47
	Classe W (Cap)	-37,10	73,93
K.	Autres charges (-)	-30.914,23	-77.060,25
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		15.229.351,28	16.191.145,38
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-253.931.525,98	403.423.633,11
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-253.931.525,98	403.423.633,11

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	887.958.670,80	1.181.019.753,27
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	1.179.699.148,28	810.941.282,23
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-253.931.525,98	403.423.633,11
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-37.808.951,50	-33.345.162,07
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-886.284.985,20	-1.179.699.148,28
IV.	(Distribution des dividendes)	-1.673.685,60	-1.320.604,99

5.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AZELIS GROUP N.V.	115.000	EUR	26,52	3.049.800,00		0,36%	0,35%
KBC	485.000	EUR	60,08	29.138.800,00		3,44%	3,35%
UCB	180.000	EUR	73,56	13.240.800,00		1,56%	1,52%
				45.429.400,00		5,36%	5,22%
Allemagne							
ALLIANZ-NOM-	67.250	EUR	200,90	13.510.525,00		1,59%	1,55%
BEIERSDORF	269.319	EUR	107,20	28.870.996,80		3,41%	3,32%
DEUTSCHE BOERSE	75.000	EUR	161,40	12.105.000,00		1,43%	1,39%
HANNOVER RUECK SE	80.176	EUR	185,50	14.872.648,00		1,75%	1,71%
INFINEON	380.000	EUR	28,43	10.803.400,00		1,27%	1,24%
MERCK	214.000	EUR	180,90	38.712.600,00		4,57%	4,45%
MUNCHENER-NOM	43.000	EUR	304,00	13.072.000,00		1,54%	1,50%
RATIONAL	7.420	EUR	555,00	4.118.100,00		0,49%	0,47%
SAP SE	291.558	EUR	96,39	28.103.275,62		3,32%	3,23%
				164.168.545,42		19,37%	18,86%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP SA	332.500	EUR	48,55	16.142.875,00		1,90%	1,85%
CELLNEX TELECOM	575.000	EUR	30,92	17.779.000,00		2,10%	2,04%
FLUIDRA SA	192.920	EUR	14,52	2.801.198,40		0,33%	0,32%
IBERDROLA SA	3.098.394	EUR	10,93	33.865.446,42		4,00%	3,89%
				70.588.519,82		8,33%	8,11%
Finlande							
NESTE CORPORATION	129.990	EUR	43,02	5.592.169,80		0,66%	0,64%
SAMPO OYJ	150.000	EUR	48,82	7.323.000,00		0,86%	0,84%
UPM-KYMMENE	200.000	EUR	34,93	6.986.000,00		0,82%	0,80%
				19.901.169,80		2,35%	2,29%
France							
AIR LIQUIDE	259.712	EUR	132,40	34.385.868,80		4,06%	3,95%
ALTEN SA	61.286	EUR	116,80	7.158.204,80		0,84%	0,82%
BNP	679.500	EUR	53,25	36.183.375,00		4,27%	4,16%
DASSAULT SYSTEMES SE	314.000	EUR	33,49	10.517.430,00		1,24%	1,21%
ESSILOR LUX	87.401	EUR	169,20	14.788.249,20		1,74%	1,70%
LVMH MOET HENNESSY	64.811	EUR	679,90	44.064.998,90		5,20%	5,06%
SAFRAN	135.000	EUR	116,92	15.784.200,00		1,86%	1,81%
SCHNEIDER ELECTRIC	323.750	EUR	130,72	42.320.600,00		4,99%	4,86%
SODEXO	109.380	EUR	89,48	9.787.322,40		1,15%	1,12%
TELEPERFORMANCE	49.250	EUR	222,70	10.967.975,00		1,29%	1,26%
THALES	92.500	EUR	119,30	11.035.250,00		1,30%	1,27%
TOTALENERGIES SE	545.500	EUR	58,65	31.993.575,00		3,77%	3,68%
				268.987.049,10		31,74%	30,91%
Irlande							
CRH	211.000	EUR	37,01	7.809.110,00		0,92%	0,90%
KERRY	160.446	EUR	84,24	13.515.971,04		1,59%	1,55%
KINGSPAN GROUP PLC	140.000	EUR	50,58	7.081.200,00		0,84%	0,81%
				28.406.281,04		3,35%	3,26%
Italie							
AMPLIFON SPA	467.500	EUR	27,82	13.005.850,00		1,53%	1,49%

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
BANCA GENERALI SPA	262.500	EUR	32,06	8.415.750,00		0,99%	0,97%
FINCOBANK SPA	660.000	EUR	15,52	10.243.200,00		1,21%	1,18%
HERA	1.127.500	EUR	2,52	2.840.172,50		0,34%	0,33%
INTERPUMP GROUP SPA	375.000	EUR	42,16	15.810.000,00		1,87%	1,82%
MEDIOBANCA	1.390.000	EUR	8,98	12.487.760,00		1,47%	1,43%
MONCLER SPA	195.000	EUR	49,50	9.652.500,00		1,14%	1,11%
PIRELLI C S.P.A.	1.304.260	EUR	4,00	5.222.257,04		0,62%	0,60%
				77.677.489,54		9,17%	8,93%
Pays-Bas							
ADYEN N.V.	7.973	EUR	1.288,40	10.272.413,20		1,21%	1,18%
ASM INTERNATIONAL	32.000	EUR	235,65	7.540.800,00		0,89%	0,87%
ASML HOLDING NV	87.500	EUR	503,80	44.082.500,00		5,20%	5,07%
BESI	106.000	EUR	56,56	5.995.360,00		0,71%	0,69%
DAVIDE CAMP MIL	595.000	EUR	9,48	5.642.980,00		0,67%	0,65%
DSM	135.410	EUR	114,30	15.477.363,00		1,83%	1,78%
FERRARI NV	134.537	EUR	200,20	26.934.307,40		3,18%	3,09%
IMCD N.V.	102.000	EUR	133,15	13.581.300,00		1,60%	1,56%
KPN NEW	4.050.000	EUR	2,89	11.704.500,00		1,38%	1,34%
STELLANTIS N.V.	1.867.000	EUR	13,26	24.763.888,00		2,92%	2,85%
UNIVERSAL MUSIC	288.250	EUR	22,51	6.488.507,50		0,77%	0,75%
				172.483.919,10		20,35%	19,82%
Total - Actions				<u>847.642.373,82</u>		<u>100,01%</u>	<u>97,40%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				847.642.373,82		100,01%	97,40%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
<u>Change à terme</u>							
CHF							
V CHF EUR 130123 GB	-90.618	CHF	1,01	-91.814,44		-0,01%	-0,01%
V CHF EUR 130123 GB	-78.368	CHF	1,01	-79.402,70		-0,01%	-0,01%
V CHF EUR 130123 GB	-240.818	CHF	1,01	-243.997,55		-0,03%	-0,03%
V EUR CHF 130123 GB	105.748	CHF	1,00	107.092,00		0,01%	0,01%
V EUR CHF 130123 GB	7.498.353	CHF	1,00	7.593.653,35		0,90%	0,87%
V EUR CHF 130123 GB	116.239	CHF	1,00	117.716,34		0,01%	0,01%
				7.403.247,00		0,87%	0,85%
EUR							
V CHF EUR 130123 GB	243.558	EUR	1,00	243.558,03		0,03%	0,03%
V CHF EUR 130123 GB	79.304	EUR	1,00	79.303,78		0,01%	0,01%
V CHF EUR 130123 GB	91.533	EUR	1,00	91.533,33		0,01%	0,01%
V EUR CHF 130123 GB	-7.625.702	EUR	0,99	-7.622.097,06		-0,90%	-0,88%
V EUR CHF 130123 GB	-118.370	EUR	0,99	-118.313,69		-0,01%	-0,01%
V EUR CHF 130123 GB	-107.393	EUR	0,99	-107.342,49		-0,01%	-0,01%
V EUR USD 130123 GA	-1.519.339	EUR	1,07	-1.520.803,07		-0,18%	-0,17%
V EUR USD 130123 GA	-1.032.061	EUR	1,07	-1.033.055,83		-0,12%	-0,12%
V EUR USD 130123 GA	-89.533.730	EUR	1,07	-89.620.002,29		-10,57%	-10,30%
V USD EUR 130123 GA	1.075.075	EUR	1,00	1.075.074,75		0,13%	0,12%
V USD EUR 130123 GA	2.852.540	EUR	1,00	2.852.540,15		0,34%	0,33%
V USD EUR 130123 GA	913.143	EUR	1,00	913.142,57		0,11%	0,10%
V USD EUR 130123 GA	585.837	EUR	1,00	585.837,44		0,07%	0,07%
				-94.180.624,38		-11,11%	-10,82%
USD							
V EUR USD 130123 GA	95.522.641	USD	1,00	89.503.528,70		10,56%	10,28%
V EUR USD 130123 GA	1.622.958	USD	1,00	1.520.691,50		0,18%	0,17%
V EUR USD 130123 GA	1.095.368	USD	1,00	1.026.346,22		0,12%	0,12%
V USD EUR 130123 GA	-970.771	USD	0,94	-908.737,86		-0,11%	-0,10%
V USD EUR 130123 GA	-1.143.342	USD	0,94	-1.070.281,42		-0,13%	-0,12%
V USD EUR 130123 GA	-3.029.797	USD	0,94	-2.836.190,25		-0,33%	-0,33%
V USD EUR 130123 GA	-621.802	USD	0,94	-582.068,29		-0,07%	-0,07%

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				86.653.288,60		10,22%	9,96%
<i>Total - Change à terme</i>				-124.088,78		-0,01%	-0,01%
<u><i>Total - Instruments financiers dérivés</i></u>				<u>-124.088,78</u>		<u>-0,01%</u>	<u>-0,01%</u>
Total - Autres valeurs mobilières				-124.088,78		-0,01%	-0,01%
Total - portefeuille				847.518.285,04		100,00%	97,38%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		USD		7,94			0,00%
Compte Courant		USD		2.946,62			0,00%
Compte Courant		CHF		0,10			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		23.171.605,17			2,66%
Intérêts sur CC		EUR		22.963,59			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				23.197.523,42			2,67%
Total - Dépôts et Liquidités				23.197.523,42			2,67%
Créances et dettes diverses				-434.365,26			-0,05%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				870.281.443,20			100,00%

5.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	31,72%
PAYS-BAS	20,35%
ALLEMAGNE	19,37%
ITALIE	9,17%
ESPAGNE	8,33%
BELGIQUE	5,36%
IRLANDE	3,35%
FINLANDE	2,35%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

5.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	12,80%
BANQUES	10,17%
IT & INTERNET	8,52%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	8,07%
TELECOMMUNICATIONS	6,64%
TEXTILE & HABILLEMENT	6,34%
PRODUITS CHIMIQUES	6,24%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	5,76%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	5,48%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,56%
PETROLE & DERIVES	4,43%
SOURCES D'ENERGIE	4,33%
VEHICULES ROUTIERS	3,18%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,92%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,20%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,76%
SERVICES DIVERS	1,60%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,59%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,30%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,82%
BOISSONS & TABACS	0,67%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,62%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

5.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	87.852.156,70	95.104.722,40	182.956.879,10
Ventes	523.068.229,84	206.718.797,14	729.787.026,98
Total 1	610.920.386,54	301.823.519,54	912.743.906,08
Souscriptions	103.449.584,43	80.002.173,89	183.451.758,32
Remboursements	581.397.712,60	185.709.115,90	767.106.828,50
Total 2	684.847.297,03	265.711.289,79	950.558.586,82
Moyenne de référence de l'actif net total	1.202.133.757,35	932.510.162,18	1.066.213.917,59
Taux de rotation	-6,15%	3,87%	-3,55%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

5.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V CHF EUR 130123 GB		243.558,03
V CHF EUR 130123 GB	243.878,68	-243.997,55
V CHF EUR 130123 GB		79.303,78
V CHF EUR 130123 GB		91.533,33
V CHF EUR 130123 GB	91.769,71	-91.814,44
V CHF EUR 130123 GB	79.364,02	-79.402,70
V EUR CHF 130123 GB		-7.622.097,06
V EUR CHF 130123 GB		-107.342,49
V EUR CHF 130123 GB	7.593.653,32	7.593.653,35
V EUR CHF 130123 GB	117.716,34	117.716,34
V EUR CHF 130123 GB	107.092,00	107.092,00
V EUR CHF 130123 GB		-118.313,69
V EUR USD 130123 GA		-89.620.002,29
V EUR USD 130123 GA		-1.033.055,83
V EUR USD 130123 GA	1.520.691,52	1.520.691,50
V EUR USD 130123 GA		-1.520.803,07
V EUR USD 130123 GA	1.026.346,23	1.026.346,22
V EUR USD 130123 GA	89.503.530,14	89.503.528,70
V USD EUR 130123 GA		913.142,57
V USD EUR 130123 GA		2.852.540,15
V USD EUR 130123 GA	582.620,76	-582.068,29
V USD EUR 130123 GA		1.075.074,75
V USD EUR 130123 GA		585.837,44
V USD EUR 130123 GA	909.600,39	-908.737,86
V USD EUR 130123 GA	1.071.297,28	-1.070.281,42
V USD EUR 130123 GA	2.838.882,22	-2.836.190,25

5.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	41.949,42	29.992,19	139.488,39	42.682,76	40.574,82	141.596,33	10.478,00	39.029,94	113.044,38
B	228.759,48	127.065,66	453.218,91	112.991,36	180.283,06	385.927,21	107.143,51	132.846,71	360.224,01
E	53.553,57	513,86	53.039,71	13.662,74	972,67	65.729,78	14.244,18	14.626,57	65.347,39
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	1.665.975,93	2.686.645,35	2.788.266,31	1.117.111,07	1.536.853,07	2.368.524,31	415.912,62	1.473.774,19	1.310.662,74
F CHF H	40.800,00	5.910,00	34.890,00	6.570,00	13.620,00	27.840,00	2.890,00	4.750,00	25.980,00
F USD H	370.738,40	67.521,57	303.216,83	57.829,90	67.017,89	294.028,84	51.198,70	54.358,64	290.868,91
J	311,00	1.949,79	15.132,11	0,00	6.429,00	8.703,11	31,00	6.922,69	1.811,42
M	130.902,28	34.498,46	256.889,33	50.440,21	42.197,08	265.132,46	15.059,00	82.553,92	197.637,54
N	20.214,00	25.704,52	150.836,90	31.328,67	46.125,04	136.040,52	2.888,00	48.553,59	90.374,93
P	268.045,00	381.083,00	806.009,00	47.550,00	250.659,00	602.900,00	30.250,00	17.920,00	615.230,00
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	13.209,35	932,53	21.349,72	745,00	3.973,00	18.121,72	3.538,21	3.221,63	18.438,30
W	127.046,27	135.344,05	255.851,90	76.082,04	204.486,10	127.447,84	24.759,93	63.848,71	88.359,07
TOTAL			5.278.189,11			4.441.992,12			3.177.978,68

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	6.296.725,42	4.692.348,41	8.268.014,01	7.960.708,03	1.962.268,30	7.035.828,45
B	47.111.172,92	25.916.255,47	29.382.163,39	45.305.352,93	26.722.258,58	32.353.114,40
E	9.468.073,89	81.437,17	2.763.997,76	183.674,30	2.951.470,46	2.714.758,32
E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	364.915.344,34	598.584.016,10	305.605.030,30	432.194.465,47	115.298.555,16	407.085.128,27
F CHF H	7.521.452,00	1.369.437,30	1.730.262,00	3.543.866,40	807.885,35	1.264.745,50
F USD H	68.880.887,38	15.234.032,08	16.306.672,78	17.871.722,41	15.492.407,95	16.466.788,60
J	9.137.477,01	55.265.014,95	0,00	222.698.065,38	1.031.534,47	250.066.822,45
M	20.994.387,38	5.524.680,85	10.084.836,98	8.444.697,31	2.771.064,12	15.311.430,99
N	4.337.518,40	5.551.947,60	8.297.250,10	12.090.540,38	716.200,85	12.280.764,39
P	60.066.219,63	97.090.308,34	15.166.728,50	77.032.379,85	8.405.790,00	5.307.986,00
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	2.016.088,62	155.499,71	162.237,60	773.220,09	639.025,14	639.528,01
W	26.910.309,69	29.115.134,59	20.145.821,68	52.914.405,02	6.653.297,94	16.579.933,12
TOTAL	627.655.656,68	838.580.112,57	417.913.015,10	881.013.097,57	183.451.758,32	767.106.828,50

DPAM B
EQUITIES EUROLAND

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		175,16		216,68		175,01
B		230,54		287,41		235,43
E		178,69		222,80		181,33
E		0,00		0,00		0,00
F		252,50		317,32		262,09
F CHF H		272,08		340,60		279,94
F USD H		293,23		371,50		316,56
J	1.769.522.341,38	31.967,46	1.709.188.988,32	40.327,35	870.281.443,20	33.442,42
M		176,41		219,86		178,99
N		235,89		296,20		244,50
P		266,65		337,67		281,14
R		0,00		0,00		0,00
S		0,00		0,00		0,00
V		179,69		223,91		182,22
W		243,29		305,75		252,54
TOTAL	1.769.522.341,38		1.709.188.988,32		870.281.443,20	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

5.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

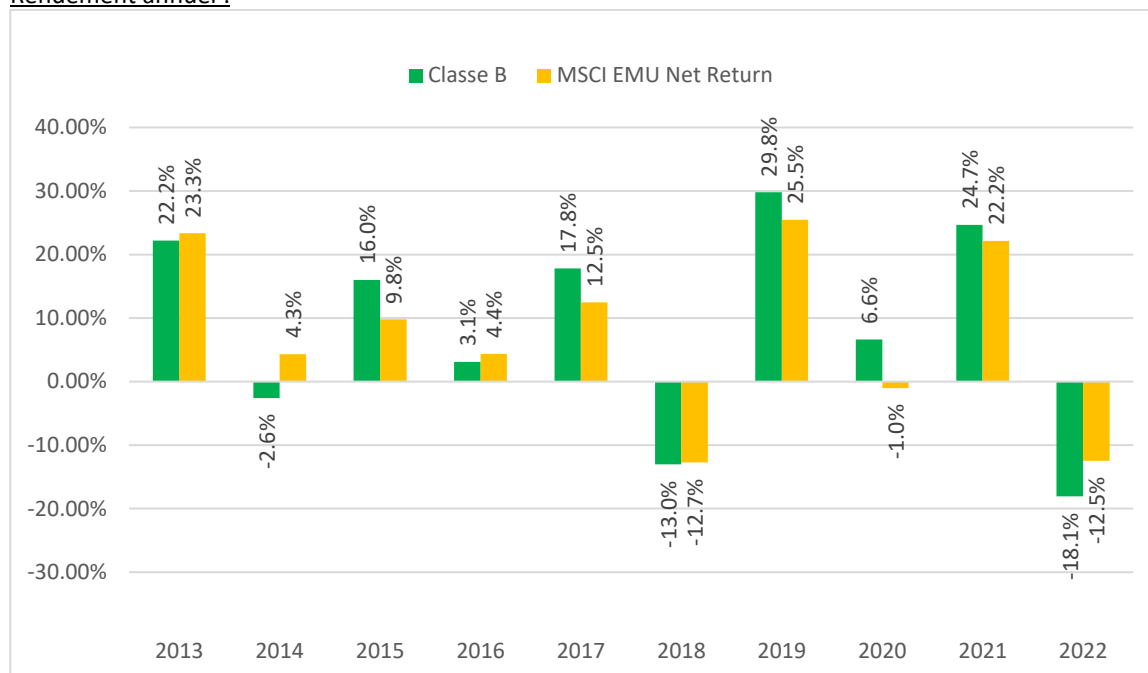
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-18,12 % (en EUR)	2,83 % (en EUR)	4,20 % (en EUR)	7,50 % (en EUR)	18/04/1998	5,53 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-18,09 % (en EUR)	2,87 % (en EUR)	4,22 % (en EUR)	7,52 % (en EUR)	18/04/1998	5,55 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	-17,40 % (en EUR)				08/12/2008	1,78 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-17,41 % (en EUR)	3,71 % (en EUR)	5,07 % (en EUR)	8,40 % (en EUR)		

Classe F CHF H

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F CHF H	-17,81 % (en EUR)					

Classe F USD H

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F USD H	-14,79 % (en EUR)					

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	-17,07 % (en EUR)	4,11 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-17,47 % (en EUR)	3,61 % (en EUR)	4,97 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-17,45 % (en EUR)	3,63 % (en EUR)	4,99 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-16,74 % (en EUR)	4,51 % (en EUR)	5,88 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-17,40 % (en EUR)	3,70 % (en EUR)	5,01 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-17,40 % (en EUR)	3,71 % (en EUR)	5,01 % (en EUR)			

5.11. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE0058181786: 1,79 %
- Classe B - BE0058182792: 1,74 %
- Classe E - BE0948485199: 0,91 %
- Classe F - BE0948484184: 0,91 %
- Classe F USD H - BE6315787208: 1,03 %
- Classe F CHF H - BE6315786192: 1,03 %
- Classe J - BE6299439651: 0,51 %
- Classe L - BE0948984332: 2,60 %
- Classe M - BE6299440667: 1,00 %
- Classe N - BE6299441673: 0,99 %
- Classe P - BE6254411455: 0,11 %
- Classe V - BE6246056327: 0,91 %
- Classe W - BE6246057333: 0,91 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 23,70% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

5.12. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	1,67	EUR
	classe V	2,99	EUR
	classe M	2,92	EUR
2020	classe A	1,33	EUR
	classe E	1,45	EUR
	classe V	1,58	EUR
	classe M	1,34	EUR

2021	classe A	2,62	EUR
	classe E	2,91	EUR
	classe V	2,93	EUR
	classe M	2,66	EUR

5.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

5.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 04/03/2022 et 07/03/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Invest B Equities Euroland (anc. DPAM B Equities Euroland). En effet, au niveau de la classe d'actions avec un overlay dérivé, les positions sur-couvertes ne devraient pas dépasser 105% de la valeur nette d'inventaire de la classe d'actions. Les contrôles ont révélé une sur-couverture pour la GBP (106.18%) et le CHF (106.17%). L'infraction a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI 09/03/2022 et 10/03/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM Invest B Equities Euroland (anc. DPAM B Equities Euroland). En effet, au niveau de la classe d'actions avec un overlay dérivé, les positions sous-couvertes ne sont pas inférieures à 95% de la valeur nette d'inventaire de la classe d'actions. Les contrôles ont révélé une sous-couverture pour l'USD (93.69%) et le CHF (93.70%). L'infraction a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

5.12.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

5.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Equities Euroland

Identifiant d'entité juridique :
549300EBOY9CML3ZK066

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Pendant la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pas d'application

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

- d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration.
- L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML HOLDING	Industrie manufacturière	5.07 %	Pays-Bas
LVMH	Industrie manufacturière	5.06 %	France
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie manufacturière	4.86 %	France
MERCK KGAA	Industrie manufacturière	4.45 %	Allemagne
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	4.16 %	France
AIR LIQUIDE (PORT)	Industrie manufacturière	3.95 %	France
IBERDROLA SA	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.89 %	Espagne
TOTAL ENERGIES	Industries extractives	3.68 %	France
KBC GROEP	Activités financières et d'assurance	3.35 %	Belgique
BEIERSDORF	Industrie manufacturière	3.32 %	Allemagne
SAP AG	Information et communication	3.23 %	Allemagne
FERRARI NV	Industrie manufacturière	3.09 %	Italie
STELLANTIS	Industrie manufacturière	2.85 %	Italie
CELLNEX TELECOM SA	Information et communication	2.04 %	Espagne
AMADEUS IT GROUP SA	Information et communication	1.85 %	Espagne

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

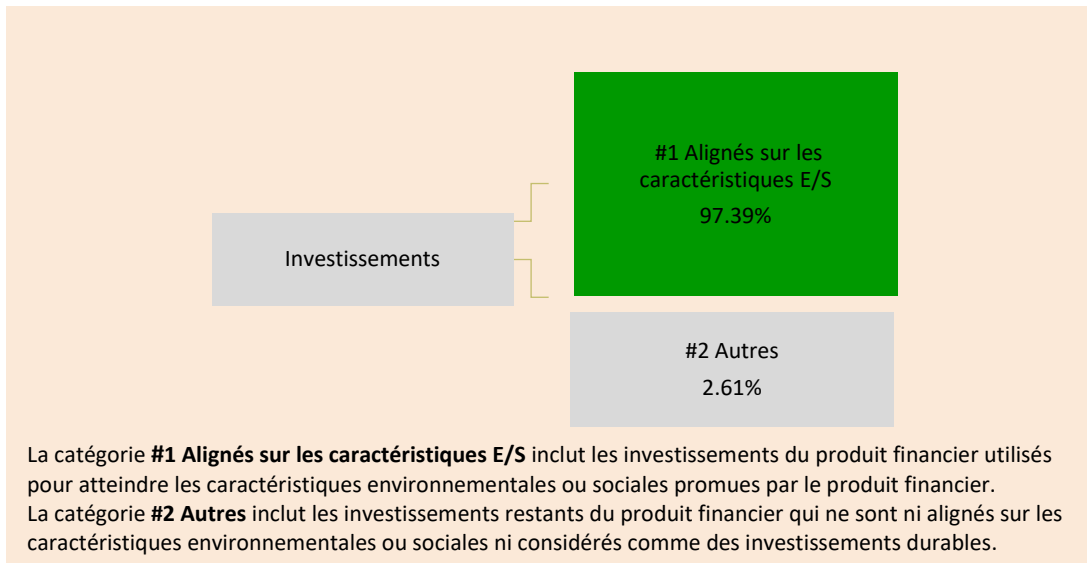


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.39 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	11.08 %
Industrie manufacturière	Industrie chimique	9.05 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.31 %
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	6.17 %
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	5.97 %
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	5.94 %
Information et communication	Édition	5.62 %
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	5.60 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	4.86 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4.22 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.85 %
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	3.68 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	3.41 %
Information et communication	Télécommunications	3.39 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	3.08 %
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	2.02 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.85 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.55 %
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.39 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	1.26 %
Hébergement et restauration	Restauration	1.12 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.90 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.82 %
Industrie manufacturière	Travail du bois et fabrication d'articles en bois, en liège, paille et vannerie	0.81 %
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.80 %
Autres activités de services	Autres services personnels	0.75 %
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	0.65 %
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.64 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.60 %
Dérivés	Dérivés	2.61 %
Espèces	Espèces	-0.01 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

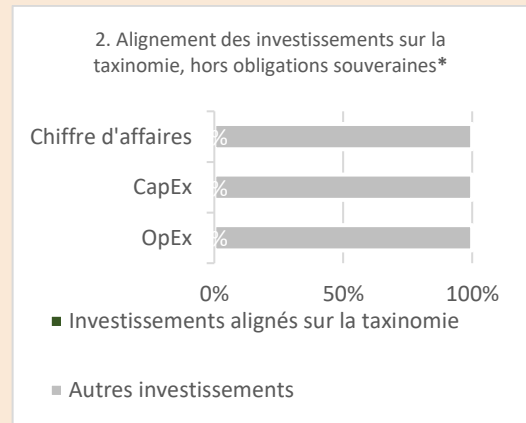
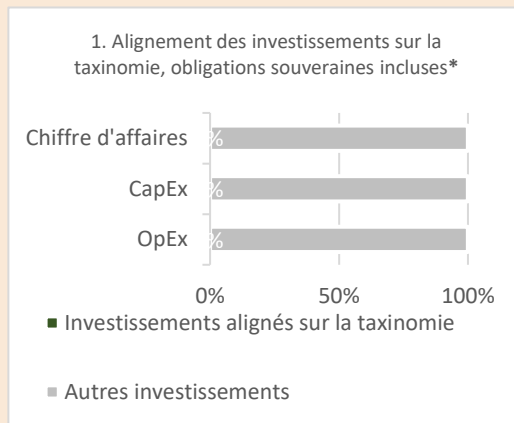
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Pas d'application

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.61 % d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

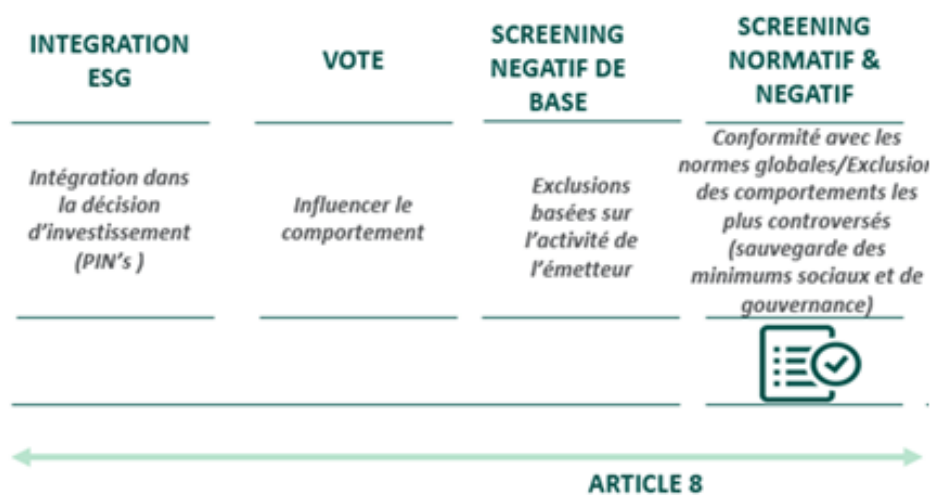
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

6. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

6.1. RAPPORT DE GESTION

6.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 27/12/1999.

Prix de souscription initiale: 100,00 EUR.

6.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

6.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires le return le plus élevé à long terme à travers une politique de gestion équilibrée en investissant ses actifs dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large en Europe. D'une manière non-exhaustive, ces titres comprennent notamment des actions de Sociétés Immobilières Règlementées (SIR), des certificats immobiliers, des actions de sociétés immobilières et de sociétés actives dans la promotion et le développement immobilier, des actions de sociétés d'investissement de créances immobilières, etc. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le compartiment investit plus précisément au minimum deux tiers de ses actifs totaux dans des titres représentatifs du secteur immobilier émis par des sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité en Europe.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que des parts d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

6.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : GPR Europe UK 25% Capped Net Return
Cet indice est représentatif des sociétés immobilières cotées en Europe développée. Le GPR Europe UK 25% Capped Net Return est un indice sur mesure pour DPAM calculé par Global Property Research. Dans cet indice, le poids du Royaume-Uni est plafonné à 25%.

La performance est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

Global Property Research est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

6.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

La classe d'actions B du fonds a reculé de 36,19 % en 2022. Cette performance négative, qui tranche fortement avec celle de 2021, résulte d'une augmentation significative des taux d'intérêt à long terme et des écarts de crédit qui ont complètement éradiqué l'écart de rendement confortable dont le secteur immobilier a bénéficié pendant plus d'une décennie. Contrairement à ce qui s'est passé lors de la pandémie, pendant laquelle les performances étaient très contrastées entre les sous-secteurs, avec des gagnants et des perdants, cette fois la correction a été observée dans tous les secteurs, car ils ceux-ci ont pesé sans exception sur ces performances. Le segment résidentiel a été le plus touché en raison de la combinaison de faibles rendements et d'un effet de levier supérieur à la moyenne. Malgré une forte croissance des loyers, le secteur de la logistique a également souffert, car les rendements immobiliers ont commencé à augmenter rapidement à partir du second semestre. Les bureaux ont également reculé pour des raisons similaires, à savoir la crainte d'une hausse des rendements immobiliers. Le commerce de détail, bien qu'également en baisse, a moins souffert car il a bénéficié de rendements immobiliers plus élevés que les autres sous-secteurs et d'une bonne résistance de ses opérations.

Dans cet environnement difficile, notre stratégie a consisté à nous positionner sur des entreprises présentant des bilans solides, capables de faire face aux dépréciations de leurs portefeuilles tout en maintenant les ratios prêt/valeur et dette nette/EBITDA sous contrôle afin de leur permettre de refinancer en douceur les dettes arrivant à échéance. Après la correction de 2022, nous prévoyons de trouver des valorisations attrayantes pour nos entreprises préférées avec des fondamentaux opérationnels solides afin d'augmenter à nouveau leur pondération dans l'année à venir. Dans le commerce de détail, nous sommes constructifs envers les entreprises bien situées et qui proposent des loyers bas et abordables pour les locataires. Nous restons optimistes quant à la possibilité de voir la logistique revenir à des niveaux attrayants. Nous restons également constructifs sur le résidentiel même si nous pensons que les bilans devront continuer à s'améliorer. Nous demeurons prudents sur les bureaux et ne sélectionnons que ceux qui possèdent le niveau A, pour lequel les loyers sont encore en hausse.

Sur le plan géographique, nous continuons de sous-pondérer la Suède où le levier financier reste trop élevé selon nous, ce qui pourrait causer des problèmes de solvabilité à certaines entreprises. À l'inverse, nous sommes plus optimistes pour le Royaume-Uni, où l'effet de levier est bien maîtrisé.

6.1.6. Politique future

Suite à la forte hausse des taux d'intérêt et des écarts de crédit, l'appétit pour les actifs immobiliers a commencé à décliner rapidement à partir du deuxième trimestre 2022, avec un écart important entre les acheteurs et les vendeurs. De ce fait, les perspectives du secteur ont massivement évolué tout au long de 2022, une hausse annuelle de 8% en moyenne étant attendue pour les valeurs nettes d'inventaire à un horizon de 3 ans début 2022 pour terminer l'année sur une baisse prévue de 5% par an sur la même période. La principale incertitude sera la vitesse à laquelle les évaluateurs adapteront leur évaluation de portefeuille pour les REIT. Le marché implique une baisse moyenne de 30 % par rapport à l'évaluation maximale du premier semestre 2022, ce qui est sévère et signifie qu'un grand nombre de mauvaises nouvelles sont intégrées dans les cours des actions. Cependant, certaines entreprises ne se sont pas encore

suffisamment penchées sur leurs problèmes d'endettement. Ce sera probablement le principal facteur de différenciation entre les gagnants et les perdants en 2023.

Nous continuerons donc à privilégier les sous-secteurs affichant une croissance satisfaisante et dotés d'une structure de capital adéquate.

6.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

6.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		363.691.961,51	549.937.641,79
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	357.397.915,07	543.842.896,45
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	357.397.915,07	543.842.896,45
a.	Actions	357.397.915,07	543.842.896,45
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	1.018.197,43	104.515,92
A.	Créances	1.969.498,91	1.486.797,80
a.	Montants à recevoir	506.883,55	66.213,05
b.	Avoirs fiscaux	284.475,47	298.662,01
d.	Autres	1.178.139,89	1.121.922,74
B.	Dettes	-951.301,48	-1.382.281,88
a.	Montants à payer (-)	-60.704,66	-15.423,69
c.	Emprunts (-)		-2.060,67
e.	Autres (-)	-890.596,82	-1.364.797,52
V.	Dépôts et liquidités	5.275.849,01	5.990.229,42
A.	Avoirs bancaires à vue	5.275.849,01	5.990.229,42
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		363.691.961,51	549.937.641,79
A.	Capital	273.277.550,92	262.522.669,11
B.	Participations au résultat	724.978,48	-224.824,20
C.	Résultat reporté	286.859.189,88	203.304.663,02
D.	Résultat de l'exercice	-197.169.757,77	84.335.133,86

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

6.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		-209.139.502,98	75.804.816,27
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-208.934.884,91	75.813.185,14
a.	Actions	-208.934.884,91	75.813.185,14
	Gain réalisé	19.404.746,13	44.517.185,44
	Perte réalisée	-23.995.172,36	-15.411.211,91
	Gain/Perte non-réalisé	-204.344.458,68	46.707.211,61
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-204.618,07	-8.368,87
a.	Instruments financiers dérivés		-311,41
ii.	Contrats à terme		-311,41
	Gain /Perte réalisée		-311,41
b.	Autres positions et opérations de change	-204.618,07	-8.057,46
iv.	Autres	-204.618,07	-8.057,46
	Gain /Perte réalisée	-204.618,07	-8.057,46
II.	Produits et charges des placements	16.647.086,16	14.093.703,63
A.	Dividendes	18.995.986,52	15.981.385,70
B.	Intérêts (+/-)	38.280,82	20.876,59
b.	Dépôts et liquidités	38.280,82	20.876,59
	Intérêts d'emprunts (-)	-31.010,52	-43.968,56
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.356.170,66	-1.864.590,10
	D'origine belge	-611.961,76	-622.403,09
	D'origine étrangère	-1.744.208,90	-1.242.187,01
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		0,08
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,08
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-4.677.340,95	-5.563.386,12
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-482.926,48	-611.652,03
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-187.438,67	-215.358,18
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-3.860.249,19	-4.534.983,21
a.	Gestion financière	-3.656.734,61	-4.177.444,13
	Classe A (Dis)	-242.509,48	-269.382,97
	Classe B (Cap)	-907.480,37	-1.334.470,94
	Classe E (Dis)	-3.400,62	-4.928,16
	Classe F (Cap)	-1.981.309,56	-2.094.292,89
	Classe F LC (Cap)	-27,90	-26,08
	Classe J (Cap)	-311.937,98	-281.808,02
	Classe M (Dis)	-70.461,55	-75.841,18
	Classe N (Cap)	-65.969,68	-82.250,89
	Classe V (Dis)	-1.951,16	-930,82
	Classe W (Cap)	-71.686,31	-33.512,18
b.	Gestion administrative et comptable	-203.514,58	-357.539,08
E.	Frais administratifs (-)	-42.978,73	-47.833,86
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.505,73	-7.018,75
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-210,60	-480,30
H.	Services et biens divers (-)	-40.698,54	-48.905,68
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-49.176,63	-83.391,91
	Classe A (Dis)	-8.856,49	-13.375,56
	Classe B (Cap)	-17.461,58	-34.003,61
	Classe E (Dis)	-0,99	-1,45
	Classe F (Cap)	-11.062,52	-17.367,09
	Classe F LC (Cap)	-4,84	-0,59
	Classe J (Cap)	-163,40	-168,62
	Classe M (Dis)	-6.248,34	-9.574,22
	Classe N (Cap)	-5.346,94	-8.831,78
	Classe P (Cap)	-52,71	-63,59

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2022	31 décembre 2021
		EUR	EUR
	Classe V (Dis)	-0,49	-0,18
	Classe W (Cap)	21,67	-5,22
K.	Autres charges (-)	-12.156,38	-13.762,20
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	11.969.745,21	8.530.317,59
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-197.169.757,77	84.335.133,86
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-197.169.757,77	84.335.133,86

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	90.414.410,59	287.414.972,68
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	286.859.189,88	203.304.663,02
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-197.169.757,77	84.335.133,86
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	724.978,48	-224.824,20
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-90.107.907,80	-286.859.189,88
IV.	(Distribution des dividendes)	-306.502,79	-555.782,80

6.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
CA IMMOBILIEN	80.000	EUR	28,35	2.268.000,00		0,63%	0,62%
				2.268.000,00		0,63%	0,62%
Belgique							
AEDIFICA	132.200	EUR	75,80	10.020.760,00		2,80%	2,76%
CARE PROPERTY INVEST	81.761	EUR	15,76	1.288.553,36		0,36%	0,35%
COFINIMMO	88.650	EUR	83,70	7.420.005,00		2,08%	2,04%
INTERVEST OFFICES	411.191	EUR	19,24	7.911.314,84		2,21%	2,18%
MONTEA	70.000	EUR	66,60	4.662.000,00		1,30%	1,28%
RETAIL ESTATES	72.000	EUR	62,00	4.464.000,00		1,25%	1,23%
VGP	34.500	EUR	77,80	2.684.100,00		0,75%	0,74%
WAREHOUSES DE PAUW	440.000	EUR	26,70	11.748.000,00		3,29%	3,23%
XIOR STUDENT HOUSING	76.400	EUR	28,90	2.207.960,00		0,62%	0,61%
				52.406.693,20		14,66%	14,41%
Suisse							
PSP SWISS PROPERTY	136.000	CHF	108,50	14.943.541,45		4,18%	4,11%
SWISS PRIME SITE	178.771	CHF	80,15	14.510.603,73		4,06%	3,99%
				29.454.145,18		8,24%	8,10%
Allemagne							
LEG IMMOBILIEN SE	232.500	EUR	60,86	14.149.950,00		3,96%	3,89%
TAG IMMOBILIEN AG	758.500	EUR	6,04	4.585.132,50		1,28%	1,26%
VONOVIA SE	1.235.000	EUR	22,02	27.194.700,00		7,61%	7,48%
				45.929.782,50		12,85%	12,63%
Espagne							
INMOBILIARIA COL	290.700	EUR	6,01	1.747.107,00		0,49%	0,48%
MERLIN PROPERTIES	1.143.000	EUR	8,78	10.029.825,00		2,81%	2,76%
				11.776.932,00		3,30%	3,24%
France							
ALTAREA	13.470	EUR	126,20	1.699.914,00		0,48%	0,47%
ARGAN	106.400	EUR	75,80	8.065.120,00		2,26%	2,22%
CARMILA SAS	219.200	EUR	13,34	2.924.128,00		0,82%	0,80%
COVIVIO	70.550	EUR	55,45	3.911.997,50		1,09%	1,08%
GECINA	148.100	EUR	95,15	14.091.715,00		3,94%	3,87%
ICADE	156.300	EUR	40,24	6.289.512,00		1,76%	1,73%
KLEPIERRE	565.000	EUR	21,53	12.164.450,00		3,40%	3,34%
MERCIALYS	319.200	EUR	9,77	3.118.584,00		0,87%	0,86%
UNIBAIL RODAMCO WEST	381.000	EUR	48,63	18.528.030,00		5,18%	5,09%
				70.793.450,50		19,81%	19,47%
Royaume-Uni							
ASSURA	1.901.000	GBP	0,55	1.168.774,87		0,33%	0,32%
BRITISH LAND	1.910.918	GBP	3,95	8.509.481,00		2,38%	2,34%
DERWENT LONDON	225.089	GBP	23,68	6.007.447,19		1,68%	1,65%
EMPIRIC STUDENT	4.402.000	GBP	0,84	4.177.496,76		1,17%	1,15%
GREAT PORT ESTATES	623.600	GBP	4,95	3.479.087,07		0,97%	0,96%
LAND SECS REIT	1.649.000	GBP	6,21	11.549.040,29		3,23%	3,18%
LONDONMETRIC PROP	2.272.000	GBP	1,72	4.412.122,85		1,23%	1,21%
LXI REIT PLC	3.555.000	GBP	1,13	4.511.614,54		1,26%	1,24%
NEWRIVER REIT	3.088.800	GBP	0,78	2.715.428,57		0,76%	0,75%

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PRIMARY HEALTH PROP	4.432.000	GBP	1,11	5.534.692,59		1,55%	1,52%
SAFESTORE HOLDINGS	283.000	GBP	9,45	3.014.201,18		0,84%	0,83%
SEGRO PLC -REIT-	2.316.000	GBP	7,64	19.932.348,27		5,58%	5,48%
TRITAX BIG BOX	3.431.530	GBP	1,39	5.360.496,57		1,50%	1,47%
UNITE GROUP	625.000	GBP	9,10	6.410.256,41		1,79%	1,76%
URBAN LOGIS REIT	1.105.000	GBP	1,34	1.675.091,58		0,47%	0,46%
WAREHOUSE REIT PLC	1.286.000	GBP	1,05	1.516.095,80		0,42%	0,42%
				89.973.675,54		25,17%	24,74%
Guernsey							
SIRIUS REAL ESTA	4.537.000	GBP	0,74	3.784.029,30		1,06%	1,04%
				3.784.029,30		1,06%	1,04%
Irlande							
IRISH RESIDENT PROP	1.334.000	EUR	1,11	1.486.076,00		0,42%	0,41%
				1.486.076,00		0,42%	0,41%
Jersey							
PHOENIX -N REIT	1.003.557	GBP	2,47	2.793.785,05		0,78%	0,77%
				2.793.785,05		0,78%	0,77%
Luxembourg (Grand-Duché)							
AROUNDTOWN S.A.	2.325.000	EUR	2,18	5.075.475,00		1,42%	1,40%
GRAND CITY PROP	256.071	EUR	9,19	2.353.292,49		0,66%	0,65%
				7.428.767,49		2,08%	2,04%
Pays-Bas							
CTP B.V.	516.600	EUR	11,04	5.703.264,00		1,60%	1,57%
NSI N.V.	123.000	EUR	23,25	2.859.750,00		0,80%	0,79%
				8.563.014,00		2,40%	2,35%
Suède							
CASTELLUM AB	596.000	SEK	126,25	6.766.484,57		1,89%	1,86%
CATENA	148.700	SEK	388,60	5.196.359,79		1,45%	1,43%
FABEGA AB	628.000	SEK	88,70	5.009.203,93		1,40%	1,38%
FASTIGHETS BAL -B	1.658.500	SEK	48,52	7.236.385,87		2,02%	1,99%
NEOBO FASTIGHETER AB	162.000	SEK	0,00	0,00		0,00%	0,00%
NYFOSA AB	237.000	SEK	80,60	1.717.785,12		0,48%	0,47%
SAMHALL NORD-B RG	1.620.000	SEK	18,45	2.688.527,69		0,75%	0,74%
WIHLBORGS FAST	301.000	SEK	78,50	2.124.817,34		0,59%	0,58%
				30.739.564,31		8,60%	8,45%
<u>Total - Actions</u>				<u>357.397.915,07</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,27%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				357.397.915,07		100,00%	98,27%
Total - portefeuille				357.397.915,07		100,00%	98,27%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		5.249.426,70			1,44%
Banque Degroof Petercam		GBP		19.475,91			0,01%
Intérêts sur CC		EUR		6.946,40			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				5.275.849,01			1,45%

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Dépôts et Liquidités				5.275.849,01			1,45%
Créances et dettes diverses				1.018.197,43			0,28%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				363.691.961,51			100,00%

6.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ROYAUME-UNI	25,17%
FRANCE	19,81%
BELGIQUE	14,66%
ALLEMAGNE	12,85%
SUEDE	8,60%
SUISSE	8,24%
ESPAGNE	3,30%
PAYS-BAS	2,40%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	2,08%
GUERNSEY	1,06%
JERSEY	0,78%
AUTRICHE	0,63%
IRLANDE	0,42%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

6.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	94,00%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	3,19%
SERVICES DIVERS	2,81%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

6.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	80.286.092,37	48.288.746,11	128.574.838,48
Ventes	63.366.075,74	42.718.859,21	106.084.934,95
Total 1	143.652.168,11	91.007.605,32	234.659.773,43
Souscriptions	42.589.744,63	49.649.175,93	92.238.920,56
Remboursements	35.762.879,79	44.999.483,26	80.762.363,05
Total 2	78.352.624,42	94.648.659,19	173.001.283,61
Moyenne de référence de l'actif net total	511.611.463,67	394.818.144,50	452.734.831,54
Taux de rotation	12,76%	-0,92%	13,62%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

6.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	9.206,70	8.349,48	50.637,13	4.588,45	6.538,74	48.686,84	4.149,08	3.617,21	49.218,71
B	57.945,70	51.350,78	180.408,07	22.165,81	63.900,75	138.673,13	4.503,02	30.984,18	112.191,96
E	95,72	329,07	1.684,23	20,40	255,00	1.449,63	47,09	1.165,23	331,49
F	43.498,00	141.052,04	438.456,53	106.497,66	59.064,95	485.889,24	68.864,48	97.064,17	457.689,55
F LC			0,00	1.367,29	367,29	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
J	4,16	104,00	2.565,07	0,00	370,61	2.194,46	869,00	3,00	3.060,46
M	8.248,00	11.189,45	30.027,99	6.096,73	8.412,96	27.711,76	3.886,05	2.616,65	28.981,16
N	2.028,00	8.626,66	22.241,80	36,00	4.152,44	18.125,36	701,00	2.501,90	16.324,46
P	3.500,00	11.668,00	43.030,00	11.990,00	3.345,00	51.675,00	24.345,00	12.300,00	63.720,00
V	31,00	227,00	227,00	557,00	28,00	756,00	0,00	0,00	756,00
W	4.030,73	5.988,86	3.242,11	23.605,54	1.923,63	24.924,02	46.305,04	26.263,55	44.965,51
TOTAL			772.519,93			801.085,45			778.239,30

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	3.009.324,77	2.651.339,40	1.705.524,32	2.312.126,36	1.347.967,24	1.181.906,64	
B	28.408.010,16	23.449.370,39	11.992.204,39	34.707.819,98	2.025.348,32	14.461.793,81	
E	39.999,72	109.192,12	8.840,54	108.701,40	19.999,78	325.295,24	
F	21.050.311,06	73.152.812,43	62.817.297,15	34.823.858,26	32.014.008,25	44.429.063,16	
F LC			7.085,74	2.098,80	0,00	0,00	
J	99.117,58	2.968.110,39	0,00	11.831.084,75	27.187.260,60	69.753,72	
M	2.631.078,06	3.692.014,46	2.254.110,87	2.931.110,02	1.147.496,03	809.698,94	
N	960.406,18	4.070.879,38	20.190,65	2.214.614,63	311.161,36	1.086.099,45	
P	1.763.925,00	6.330.032,62	7.337.022,90	2.199.371,40	10.780.654,10	4.998.897,00	
V	12.991,48	69.683,44	223.345,03	11.446,68	0,00	0,00	
W	2.002.681,51	2.750.166,88	14.067.245,08	1.094.259,00	17.405.024,88	13.399.855,09	
TOTAL	59.977.845,52	119.243.601,51	100.432.866,67	92.236.491,28	92.238.920,56	80.762.363,05	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		334,04		392,46		245,65
B		483,49		568,25		362,59
E		366,12		431,51		273,66
F		530,88		628,93		404,63
F LC		0,00		5,81		3,75
J	457.409.321,81	28.459,64	549.937.641,79	33.847,08	363.691.961,51	21.864,03
M		334,78		396,26		250,00
N		493,38		584,07		375,55
P		560,69		669,38		434,12
V		342,98		406,35		256,30
W		510,17		604,43		388,88
TOTAL	457.409.321,81		549.937.641,79		363.691.961,51	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

6.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

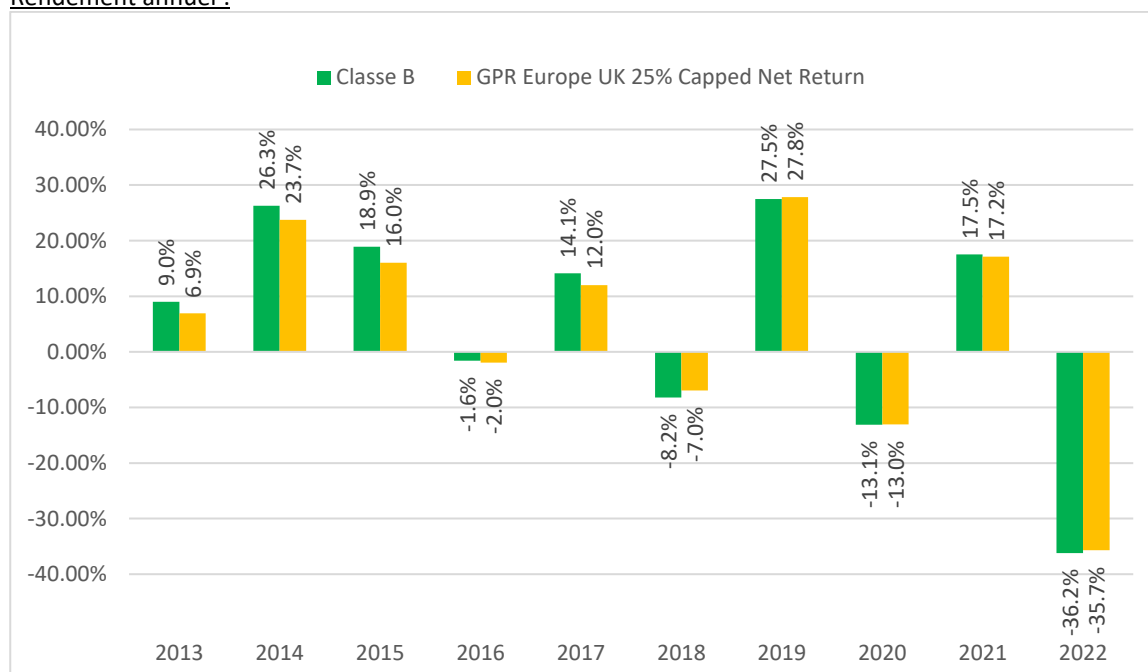
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-36,21 % (en EUR)	-13,34 % (en EUR)	-5,29 % (en EUR)	3,43 % (en EUR)	27/12/1999	5,12 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-36,19 % (en EUR)	-13,31 % (en EUR)	-5,27 % (en EUR)	3,44 % (en EUR)	27/12/1999	5,76 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	-35,66 % (en EUR)	-12,61 % (en EUR)	-4,49 % (en EUR)	4,30 % (en EUR)	01/09/2009	5,75 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-35,66 % (en EUR)	-12,62 % (en EUR)	-4,50 % (en EUR)	4,29 % (en EUR)		

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	-35,46 % (en EUR)					

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	-35,40 % (en EUR)	-12,27 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-35,70 % (en EUR)	-12,68 % (en EUR)	-4,59 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-35,70 % (en EUR)	-12,67 % (en EUR)	-4,57 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-35,15 % (en EUR)	-11,93 % (en EUR)	-3,76 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-35,66 % (en EUR)	-12,60 % (en EUR)	-4,48 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-35,66 % (en EUR)	-12,60 % (en EUR)	-4,52 % (en EUR)			

6.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE0058186835: 1,79 %
- Classe B - BE0058187841: 1,76 %
- Classe B LC - BE6321402099: 1,41 %
- Classe E - BE0948507414: 0,92 %
- Classe F - BE0948506408: 0,92 %
- Classe F LC - BE6321403105: 0,71 %
- Classe J - BE6299473023: 0,52 %
- Classe L - BE0948998472: 2,61 %
- Classe M - BE6299474039: 1,00 %
- Classe N - BE6299476059: 1,00 %
- Classe P - BE6254413477: 0,11 %
- Classe V - BE6246058349: 0,91 %
- Classe W - BE6246059354: 0,92 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 47,69% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

6.11. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

6.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	5,00	EUR
	classe E	9,18	EUR
	classe V	8,55	EUR
	classe M	8,03	EUR
2020	classe E	2,20	EUR (Dividende intérimaire)
2021	classe A	7,02	EUR
	classe E	5,91	EUR
	classe V	7,63	EUR
	classe M	7,09	EUR

6.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

6.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

6.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Real Estate Europe Sustainable

Identifiant d'entité juridique :
549300W7GDEIEIZPVP86

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 94.35% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants:

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés qui ont un profil ESG inférieur à 2 sur 5 conformément à la méthodologie du modèle scorecard propriétaire du gestionnaire ;
- e. Au 31 décembre 2022, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 55.29% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive¹ sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 94.35% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 15.26% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique)
- 2.91% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE
- 41.38% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 94.35% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

¹ La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 94.35% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.
- — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).
Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
 - e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
- d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
- e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée :

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n' a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
 - e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM report TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
VONOVIA	Activités immobilières	7.48 %	Allemagne
SEGRO (REIT)	Activités immobilières	5.48 %	Angleterre
UNIBAIL-RODAMCO	Activités immobilières	5.09 %	Pays-Bas
PSP SWISS PROPERTY (NOM)	Activités immobilières	4.11 %	Suisse
SWISS PRIME SITE	Activités immobilières	3.99 %	Suisse
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	3.89 %	Allemagne
GECINA	Activités immobilières	3.87 %	France
KLEPIERRE	Activités immobilières	3.34 %	France
WAREHOUSES DE PAUW	Activités immobilières	3.23 %	Belgique
LAND SECURITIES GROUP PLC	Activités immobilières	3.18 %	Angleterre
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	2.76 %	Espagne
AEDIFICA	Activités immobilières	2.76 %	Belgique
BRITISH LAND	Activités immobilières	2.34 %	Angleterre
ARGAN	Activités immobilières	2.22 %	France
INTERVEST OFFICES & WAREHOUSES	Activités immobilières	2.18 %	Belgique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 98.27% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

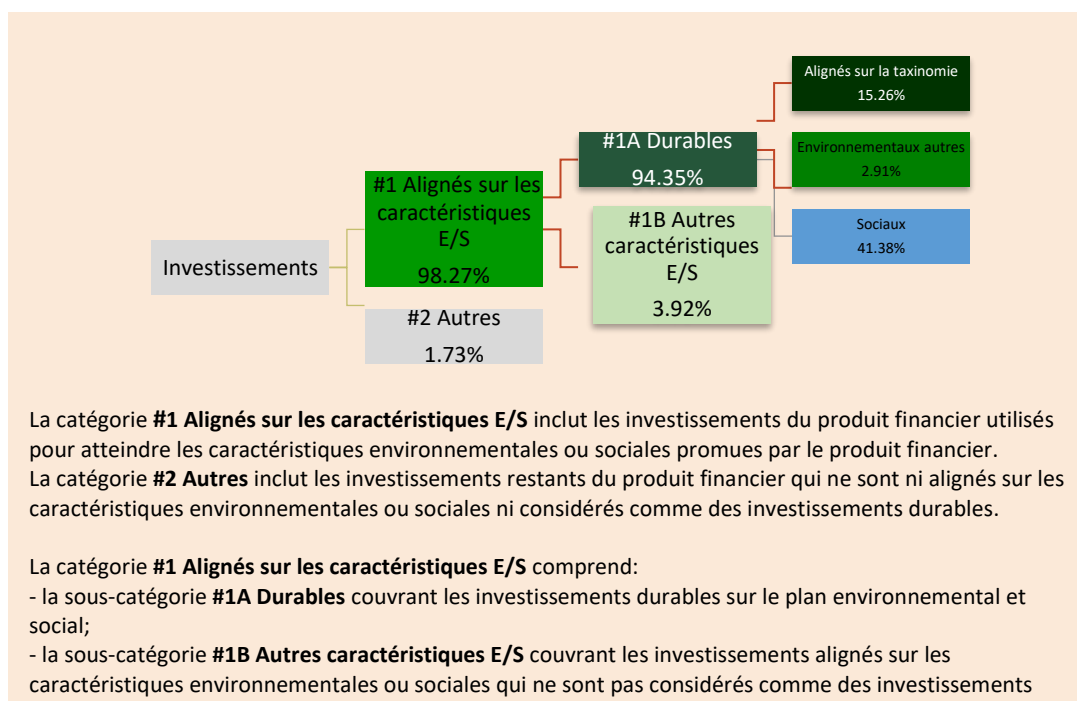
Le Compartiment a investi 94.35% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs? ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

(que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories ‘investissements environnementaux autres’ même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie ‘investissements sociaux’ même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	97.47 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.80 %
Espèces	Espèces	1.73 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 15.26% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

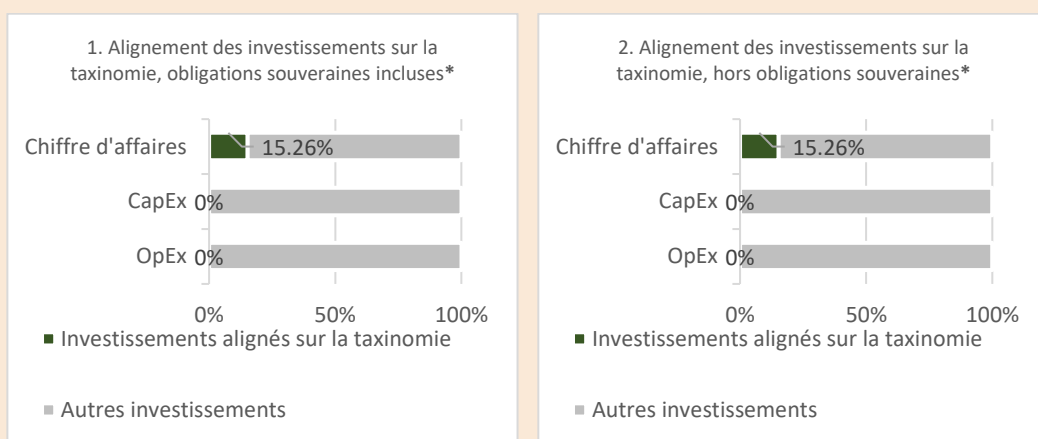
La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Le Règlement Délégué (UE) 2023/363 de la Commission du 31 octobre 2022 modifiant et rectifiant les normes techniques de réglementation définies dans le règlement délégué (UE) 2022/1288 en ce qui concerne le contenu et la présentation des informations à publier dans les documents précontractuels et les rapports périodiques relatifs à des produits financiers qui investissent dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est entré en vigueur le 20 février 2023. Il modifie notamment le modèle des informations à publier dans les rapports périodiques afin de déclarer si et démontrer graphiquement la mesure dans laquelle, un compartiment investit dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire, qui sont conformes à la Taxinomie de l'UE ('atténuation du changement climatique'). DPAM ne dispose pas, à ce stade, de données suffisantes pour publier cette information dans le rapport périodique pour la Période de Référence. DPAM mettra les meilleurs moyens en œuvre pour obtenir ces données dans le courant de l'année 2023.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2022, 2.91% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 41.38% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.73% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

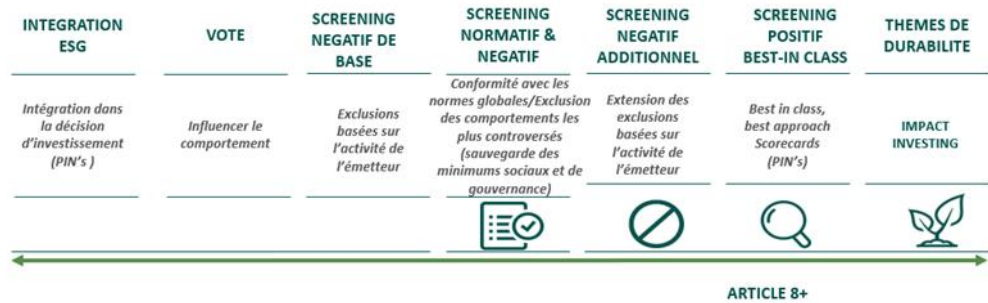
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

7. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

7.1. RAPPORT DE GESTION

7.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 14/12/2001.

Prix de souscription initiale: 24,79 EUR.

Valeur initiale de F.N.I.C. au 25/02/1993. Le compartiment a reçu en apport toute la situation active et passive de la sicav F.N.I.C. le 16/12/2001, dans un rapport d'une action F.N.I.C. contre trois actions de DPAM INVEST B Equities World Sustainable dans chaque catégorie d'actions.

Le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM INVEST B Equities World Dividend par le biais d'une fusion par absorption qui a pris effet le 26 février 2021.

7.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

7.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés sans limitation géographique ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnées sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

L'objectif durable poursuivi vise à investir dans les entreprises contribuant par leurs produits et services au financement des 17 objectifs durables définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable. Il vise également à faire progresser les entreprises sur leur contribution aux enjeux de développement durable et aux enjeux ESG, en engageant un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration précis et suivis dans le temps. Par conséquent, l'univers d'investissement est réduit : le portefeuille se concentre sur les entreprises à contribution nette positive c'est-à-dire (1) dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et (2) les plus avancées en matière de développement durable et d'engagement sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions émises par des sociétés, sans limitation géographique, ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financières ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Jusqu'au 31/12/2022, le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 9 du Règlement SFDR 2019/2088.

Ce compartiment a été reclassifié de l'article 9 vers un article 8 bis suivant le Règlement EU 2019/2088 avec effet au 01/01/2023 (voir Rubrique « Informations aux actionnaires » ci-dessus).

7.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC World Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières de 23 pays développés et 26 pays émergents (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) autour du monde.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur l'objectif d'investissement durable du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont l'objectif d'investissement durable du compartiment est atteint.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

7.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le premier semestre de 2022 a été marqué par une importante transition de la croissance vers les actions à faibles multiples et défensives. Le contexte macro-économique est passé de l'accélération de l'économie mondiale et de l'inflation aux craintes relatives aux conséquences des mesures prises par les banques centrales en vue de juguler l'inflation. Les tensions géopolitiques en Europe orientale ont encore alimenté la hausse des prix de l'énergie, ce qui a maintenu les taux d'inflation à des niveaux très élevés tout au long de l'année. Les taux d'intérêt ont bondi en conséquence, et les craintes d'une récession mondiale ont commencé à émerger.

Dans cet environnement, les actifs à plus long terme, comme les actions de croissance de qualité, ont tendance à afficher de faibles performances. Malgré une bonne visibilité sur la croissance, une grande partie de leurs flux de trésorerie attendus se situent dans le futur. Heureusement, nous avons quelque peu réduit l'exposition aux actions à multiple élevé au cours du premier semestre, en allégeant les pondérations d'Intuitive Surgical, Ansys et Croda. Les sociétés

considérées comme une bonne couverture contre l'inflation, telles que Marsh & McLennan, Mastercard et HDFC Bank, n'ont connu qu'une baisse limitée du cours de leurs actions.

Les craintes d'une récession se sont généralisées au 2e semestre 2022. Les acteurs du marché ont commencé à se préoccuper davantage des bénéfices que des valorisations et les entreprises cycliques ont été pénalisées en conséquence. En nous retirant d'Alibaba, de Walt Disney, de la Bourse de Hong Kong, de Nike, de Nidec, de Sony et de Tencent plus tôt dans l'année, et en achetant Alphabet, ASML, CME, Estée Lauder, Stryker et ServiceNow, nous avons simultanément renforcé sa qualité et son caractère défensif.

Malgré la baisse du cours des actions, d'un point de vue fondamental, les entreprises du portefeuille se sont bien comportées, avec une solide croissance des ventes et des bénéfices. Dans l'ensemble, bon nombre de nos entreprises sont leaders du marché, et leur croissance est alimentée par des tendances structurelles telles que le cloud, la transformation numérique, la chirurgie robotique ou l'efficacité énergétique. Les entreprises fournissent des services ou des composants essentiels à la mission, ce qui contribue à l'inflation des prix. Ces entreprises sont très rentables, avec des bilans sains et des flux de revenus visibles et récurrents, ce qui est utile en période de difficultés cycliques.

7.1.6. Politique future

DPAM B Equities World Sustainable poursuivra sa stratégie d'investissement dans des grandes capitalisations de haute qualité et présentant de solides références ESG. Ces entreprises sont positionnées de façon à bénéficier d'une variété de tendances de croissance à long terme, y compris les soins de santé personnalisés et abordables, la transformation numérique, l'efficacité énergétique, les véhicules électriques, la consommation responsable, la montée de la classe moyenne et l'inclusion financière. Notre philosophie d'investissement est fondée sur la conviction qu'une croissance durable et rentable est le moteur du cours des actions sur le long terme. Notre approche qualitative se distingue par un processus ESG rigoureux et une diversification du portefeuille. Elle se traduit par un portefeuille résilient qui vise à afficher de bonnes performances dans divers environnements économiques.

7.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

7.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.766.499.851,81	2.485.072.828,12
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.720.090.096,17	2.425.894.030,71
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.720.090.096,17	2.425.894.030,71
a.	Actions	1.720.090.096,17	2.425.894.030,71
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-3.022.806,61	-4.178.320,35
A.	Créances	1.615.488,89	1.470.249,83
a.	Montants à recevoir	108.895,06	597.992,07
b.	Avoirs fiscaux	374.666,91	376.676,76
d.	Autres	1.131.926,92	495.581,00
B.	Dettes	-4.638.295,50	-5.648.570,18
a.	Montants à payer (-)	-444.146,61	-73.788,93
c.	Emprunts (-)		-28.172,03
e.	Autres (-)	-4.194.148,89	-5.546.609,22
V.	Dépôts et liquidités	49.432.562,25	63.357.117,76
A.	Avoirs bancaires à vue	49.432.562,25	63.357.117,76
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.766.499.851,81	2.485.072.828,12
A.	Capital	1.124.483.917,00	1.229.398.586,20
B.	Participations au résultat	-1.107.305,24	15.806.448,34
C.	Résultat reporté	1.248.654.487,59	754.167.113,20
D.	Résultat de l'exercice	-605.531.247,54	485.700.680,38

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

7.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-601.673.680,59	491.979.563,69
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-600.082.800,94	492.979.975,23
a.	Actions	-600.082.800,94	492.979.975,23
	Gain réalisé	176.138.880,45	208.761.126,55
	Perte réalisée	-121.036.741,33	-22.639.407,63
	Gain/Perte non-réalisé	-655.184.940,06	306.858.256,31
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-1.590.879,65	-1.000.411,54
b.	Autres positions et opérations de change	-1.590.879,65	-1.000.411,54
iv.	Autres	-1.590.879,65	-1.000.411,54
	Gain /Perte réalisée	-1.590.879,65	-1.000.411,54
II.	Produits et charges des placements	16.574.583,29	14.150.453,32
A.	Dividendes	19.630.219,85	16.690.649,30
B.	Intérêts (+/-)	258.252,86	201.065,02
b.	Dépôts et liquidités	258.252,86	201.065,02
	Intérêts d'emprunts (-)	-269.426,91	-424.758,40
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-3.044.462,51	-2.316.502,60
	D'origine étrangère	-3.044.462,51	-2.316.502,60
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits	0,48	1,80
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,48	1,80
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-20.432.150,72	-20.429.338,43
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.913.361,44	-2.746.922,27
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-817.974,98	-941.433,25
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-16.182.470,03	-16.090.516,09
a.	Gestion financière	-15.292.560,28	-14.914.855,67
	Classe A (Dis)	-1.497.700,58	-1.492.963,95
	Classe B (Cap)	-4.969.704,68	-4.569.822,36
	Classe B USD (Cap)	-54.805,61	-38.124,23
	Classe E (Dis)	-50.777,06	-71.449,20
	Classe F (Cap)	-3.454.787,09	-3.801.292,95
	Classe F LC (Cap)	-30,05	-26,02
	Classe F USD (Cap)	-194,80	
	Classe J (Cap)	-2.412.884,49	-2.350.945,05
	Classe L (Cap)	-5.255,57	-559,16
	Classe M (Dis)	-872.226,18	-877.084,36
	Classe N (Cap)	-581.129,80	-628.554,88
	Classe V (Dis)	-783.223,63	-391.958,90
	Classe W (Cap)	-609.840,74	-692.074,61
b.	Gestion administrative et comptable	-889.909,75	-1.175.660,42
E.	Frais administratifs (-)	-85.841,41	-107.583,78
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-4.554,32	-4.761,83
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-930,38	-1.952,36
H.	Services et biens divers (-)	-122.501,02	-88.501,68
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-243.231,53	-329.163,14
	Classe A (Dis)	-52.703,68	-82.375,38
	Classe B (Cap)	-47.413,47	-68.360,78
	Classe B USD (Cap)	-2.446,50	-2.753,57
	Classe E (Dis)	-109,64	50,10
	Classe F (Cap)	-11.863,72	-10.659,12
	Classe F LC (Cap)	-0,48	-0,58
	Classe F USD (Cap)	0,06	
	Classe J (Cap)	-2.202,52	3.998,95
	Classe L (Cap)	-0,59	
	Classe M (Dis)	-88.064,51	-115.162,35

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

		31 décembre 2022	31 décembre 2021
		EUR	EUR
	Classe N (Cap)	-36.227,55	-55.766,37
	Classe P (Cap)	-921,24	1.337,06
	Classe V (Dis)	-462,77	520,90
	Classe W (Cap)	-814,92	8,00
K.	Autres charges (-)	-61.285,61	-118.504,03
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-3.857.566,95	-6.278.883,31
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-605.531.247,54	485.700.680,38
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-605.531.247,54	485.700.680,38

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	642.015.934,81	1.255.674.241,92
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	1.248.654.487,59	754.167.113,20
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-605.531.247,54	485.700.680,38
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.107.305,24	15.806.448,34
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-637.308.877,42	-1.248.654.487,59
IV.	(Distribution des dividendes)	-4.707.057,39	-7.019.754,33

7.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Suisse							
LONZA-NOM- NEW	106.000	CHF	453,10	48.639.019,70		2,83%	2,75%
NESTLE NOM	471.000	CHF	107,14	51.104.298,95		2,97%	2,89%
ROCHE HOLDING -GE-	123.000	CHF	290,50	36.185.629,65		2,10%	2,05%
SIKA AG	117.000	CHF	221,70	26.268.570,56		1,53%	1,49%
				162.197.518,86		9,43%	9,18%
Allemagne							
INFINEON	840.000	EUR	28,43	23.881.200,00		1,39%	1,35%
				23.881.200,00		1,39%	1,35%
Danemark							
NOVO NORDISK -B-	305.000	DKK	938,00	38.471.313,60		2,24%	2,18%
				38.471.313,60		2,24%	2,18%
France							
L OREAL	105.000	EUR	333,60	35.028.000,00		2,04%	1,98%
LVMH MOET HENNESSY	72.500	EUR	679,90	49.292.750,00		2,87%	2,79%
				84.320.750,00		4,90%	4,77%
Indonésie							
PT BANK CENTRAL ASIA	49.000.000	IDR	8.550,00	25.216.055,23		1,47%	1,43%
				25.216.055,23		1,47%	1,43%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	131.000	USD	266,84	32.753.375,50		1,90%	1,85%
KERRY	350.000	EUR	84,24	29.484.000,00		1,71%	1,67%
KINGSPAN GROUP PLC	600.000	EUR	50,58	30.348.000,00		1,76%	1,72%
TRANE TECHNOLOGIES	230.000	USD	168,09	36.224.595,92		2,11%	2,05%
				128.809.971,42		7,49%	7,29%
Inde							
H D F C BANK SP ADR	585.000	USD	68,41	37.498.102,60		2,18%	2,12%
				37.498.102,60		2,18%	2,12%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	134.000	EUR	235,65	31.577.100,00		1,84%	1,79%
ASML HOLDING NV	63.000	EUR	503,80	31.739.400,00		1,85%	1,80%
UNIVERSAL MUSIC	1.600.000	EUR	22,51	36.016.000,00		2,09%	2,04%
				99.332.500,00		5,77%	5,62%
Taiwan							
TAIWAN-ADR-	280.000	USD	74,49	19.542.937,46		1,14%	1,11%
				19.542.937,46		1,14%	1,11%
États-Unis d'Amérique							
ADOBE INC	127.500	USD	336,53	40.203.865,07		2,34%	2,28%
AGILENT	200.000	USD	149,65	28.044.038,42		1,63%	1,59%
ALIGN TECHNOLOGY	99.000	USD	210,90	19.563.457,48		1,14%	1,11%
ALPHABET INC -A-	845.000	USD	88,23	69.856.500,35		4,06%	3,95%

DPAM B
EQUITIES WORLD SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
AMERICAN TWR CORP	159.000	USD	211,86	31.563.120,17		1,83%	1,79%
ANSYS INC	150.000	USD	241,59	33.955.024,60		1,97%	1,92%
AUTODESK	197.000	USD	186,87	34.493.689,39		2,01%	1,95%
BOSTON SCIENTIFIC	1.160.000	USD	46,27	50.291.122,04		2,92%	2,85%
CME GROUP -A-	155.000	USD	168,16	24.422.394,00		1,42%	1,38%
DANAHER CORP	214.000	USD	265,42	53.220.782,38		3,09%	3,01%
EDWARDS LIFESCIENCES	560.000	USD	74,61	39.148.840,48		2,28%	2,22%
EQUINIX INC	47.000	USD	655,03	28.846.483,95		1,68%	1,63%
ESTEE LAUDER CIE	127.000	USD	248,11	29.524.450,69		1,72%	1,67%
INTUIT	100.400	USD	389,22	36.615.308,50		2,13%	2,07%
INTUITIVE SURGICAL	113.000	USD	265,35	28.095.151,09		1,63%	1,59%
MARSH	292.000	USD	165,48	45.275.390,02		2,63%	2,56%
MASTERCARD-A	177.500	USD	347,73	57.832.817,99		3,36%	3,27%
MICROSOFT	349.000	USD	239,82	78.423.218,55		4,56%	4,44%
NIKE INC -B-	308.000	USD	117,01	33.768.170,53		1,96%	1,91%
NVIDIA CORP	302.000	USD	146,14	41.353.272,43		2,40%	2,34%
PAYPAL HOLDINGS-WI	375.000	USD	71,22	25.024.595,92		1,45%	1,42%
SALESFORCE INC	285.000	USD	132,59	35.407.027,41		2,06%	2,00%
SERVICENOW INC	48.500	USD	388,27	17.644.502,23		1,03%	1,00%
SP GLOBAL	157.000	USD	334,94	49.272.035,61		2,86%	2,79%
STRYKER	220.000	USD	244,49	50.398.500,82		2,93%	2,85%
THERMO FISHER SCIEN	103.000	USD	550,69	53.146.938,39		3,09%	3,01%
TRANSUNION	470.000	USD	56,75	24.991.801,36		1,45%	1,41%
UNITEDHEALTH	81.400	USD	530,18	40.437.247,13		2,35%	2,29%
				1.100.819.747,00		64,00%	62,32%
<u>Total - Actions</u>				<u>1.720.090.096,17</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,37%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.720.090.096,17		100,00%	97,37%
Total - portefeuille				1.720.090.096,17		100,00%	97,37%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		49.369.375,39			2,79%
Intérêts sur CC		EUR		63.186,52			0,00%
Intérêts sur CC		USD		0,34			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				49.432.562,25			2,80%
Total - Dépôts et Liquidités				49.432.562,25			2,80%
Créances et dettes diverses				-3.022.806,61			-0,17%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				1.766.499.851,81			100,00%

7.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	63,99%
SUISSE	9,43%
IRLANDE	7,49%
PAYS-BAS	5,77%
FRANCE	4,90%
DANEMARK	2,24%
INDE	2,18%
INDONESIE	1,47%
ALLEMAGNE	1,39%
TAÏWAN	1,14%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

7.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	18,99%
IT & INTERNET	17,77%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	13,33%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	8,26%
BANQUES	7,01%
DIFFUSION & EDITION	6,93%
CONSTRUCTION MECANIQUE	5,20%
TEXTILE & HABILLEMENT	4,83%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	4,69%
PRODUITS CHIMIQUES	4,35%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,63%
SOINS & SERVICE DE SANTE	2,35%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,90%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,76%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

7.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	458.550.347,68	448.414.133,82	906.964.481,50
Ventes	540.038.093,99	472.647.521,11	1.012.685.615,10
Total 1	998.588.441,67	921.061.654,93	1.919.650.096,60
Souscriptions	223.278.460,26	158.101.799,86	381.380.260,12
Remboursements	320.714.067,06	166.831.127,28	487.545.194,34
Total 2	543.992.527,32	324.932.927,14	868.925.454,46
Moyenne de référence de l'actif net total	2.066.406.941,54	1.890.848.067,19	1.977.906.029,54
Taux de rotation	22,00%	31,53%	53,12%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

7.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	198.524,14	44.690,02	315.629,72	245.770,69	88.278,55	473.121,87	58.858,65	115.631,10	416.349,42
B	433.354,95	144.291,67	760.775,87	512.151,66	191.983,11	1.080.944,41	248.027,83	317.042,77	1.011.929,46
B USD	603,64	0,00	603,64	10.326,98	562,06	10.368,56	4.506,11	1.816,23	13.058,44
E			0,00	96.190,09	8.235,09	87.955,00	11.170,35	80.055,00	19.070,35
F	1.014.909,96	457.558,95	1.497.270,66	573.831,50	659.465,32	1.411.636,84	370.963,68	493.371,64	1.289.228,88
F LC			0,00	1.304,89	304,89	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
F USD			0,00	0,00	0,00	0,00	115,86	0,00	115,86
J	6.071,00	39,00	12.537,57	2.024,00	1.430,80	13.130,76	1.791,00	660,00	14.261,76
L			0,00	591,01	0,00	591,01	297,98	19,21	869,79
M	272.940,08	46.385,54	467.826,48	134.889,59	116.044,99	486.671,09	93.334,26	78.606,93	501.398,42
N	60.846,95	27.158,03	248.614,62	55.588,19	53.581,41	250.621,40	20.343,13	49.877,72	221.086,81
P	100.026,00	48.356,00	680.928,00	72.685,00	158.018,00	595.595,00	34.400,00	170.965,00	459.030,00
V	9.066,54	501,00	17.490,54	487.738,83	17.592,38	487.636,99	90.223,00	130.249,54	447.610,46
W	322.517,12	139.860,99	320.360,38	190.150,52	223.367,16	287.143,74	89.761,38	143.996,58	232.908,54
TOTAL			4.322.037,47			5.186.416,67			4.627.918,18

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	37.452.491,28	7.938.073,88	56.271.004,56	20.663.641,25	13.113.580,09	24.305.233,70
B	108.003.396,51	35.037.009,99	163.340.531,81	61.810.546,87	74.594.722,71	91.811.845,21
B USD	165.145,17	0,00	3.040.029,95	166.982,71	1.357.348,60	525.192,92
E			22.956.541,96	1.845.398,79	2.532.921,93	18.431.642,15
F	271.590.478,41	126.372.268,72	196.935.871,15	218.713.879,01	126.336.716,59	162.272.227,43
F LC			6.788,60	1.851,01	0,00	0,00
F USD			0,00	0,00	38.492,50	0,00
J	213.071.334,40	1.487.435,57	95.434.870,87	69.935.383,34	76.898.136,91	26.904.929,03
L			208.043,68	0,00	91.963,41	5.071,19
M	49.818.183,91	8.724.267,32	31.204.031,85	27.450.425,09	20.214.750,16	16.330.624,44
N	15.286.828,97	6.857.457,15	17.829.566,53	17.377.593,79	6.294.947,33	14.841.734,50
P	26.764.919,46	14.613.529,82	29.412.915,50	54.363.459,69	11.534.399,00	58.894.514,35
V	1.638.897,84	92.058,57	120.998.452,07	4.443.569,51	20.169.303,79	28.455.482,53
W	80.326.164,81	36.574.196,10	64.493.763,39	71.730.520,84	28.202.977,10	44.766.696,89
TOTAL	804.117.840,76	237.696.297,12	802.132.411,92	548.503.251,90	381.380.260,12	487.545.194,34

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		206,57		259,53		190,47
B		281,12		355,31		266,24
B USD		343,88		403,70		283,73
E		0,00		263,11		194,77
F		308,67		393,21		297,04
F LC		0,00		6,06		4,59
F USD		0,00		0,00		317,04
J	1.746.785.428,01	41.148,04	2.485.072.828,12	52.620,06	1.766.499.851,81	39.910,91
L		0,00		354,35		263,89
M		207,90		263,16		194,65
N		287,35		365,82		276,22
P		326,00		418,48		318,68
V		206,53		261,38		193,49
W		297,16		378,56		285,98
TOTAL	1.746.785.428,01		2.485.072.828,12		1.766.499.851,81	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

7.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

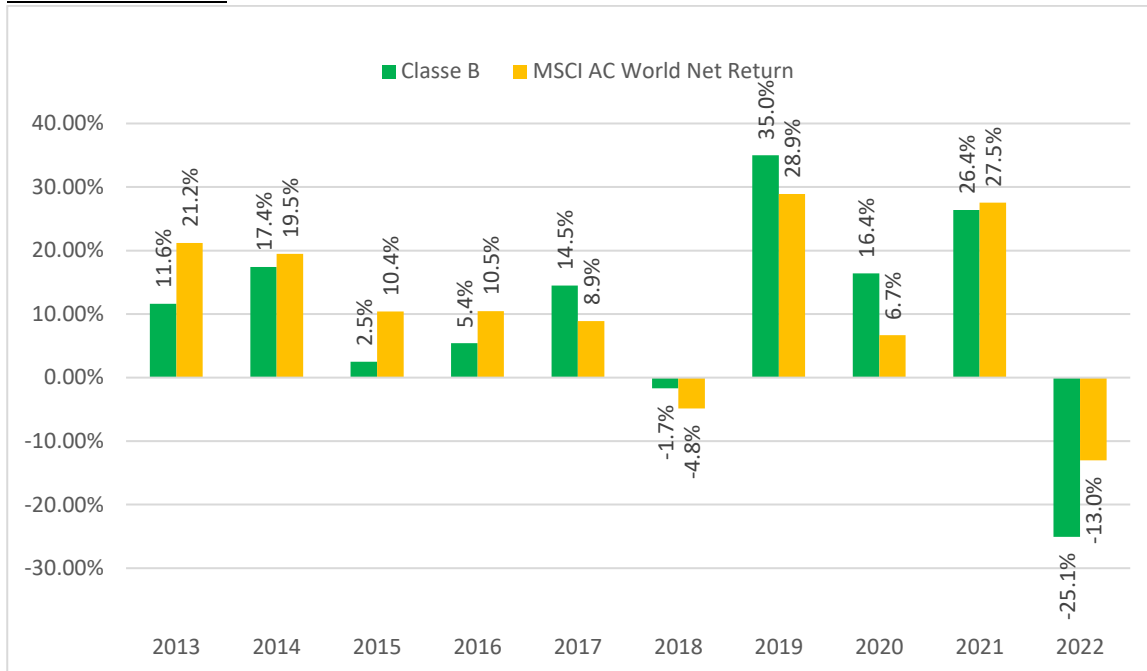
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-25,10 % (en EUR)	3,25 % (en EUR)	7,86 % (en EUR)	9,00 % (en EUR)	16/12/2001	6,40 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-25,07 % (en EUR)	3,31 % (en EUR)	7,90 % (en EUR)	9,02 % (en EUR)	16/12/2001	6,72 % (en EUR)

Classe B USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	-29,72 % (en EUR)				13/11/2020	-6,28 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	-24,46 % (en EUR)					

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-24,46 % (en EUR)	4,13 % (en EUR)	8,78 % (en EUR)	9,92 % (en EUR)		

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	-24,26 % (en EUR)					

Classe F USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F USD						

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	-24,15 % (en EUR)	4,54 % (en EUR)				

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	-25,53 % (en EUR)				01/10/2021	-16,18 % (en EUR)

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-24,52 % (en EUR)	4,03 % (en EUR)	8,67 % (en EUR)		28/12/2017	8,50 % (en EUR)

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-24,49 % (en EUR)	4,07 % (en EUR)	8,70 % (en EUR)		28/12/2017	8,54 % (en EUR)

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-23,85 % (en EUR)	4,94 % (en EUR)	9,61 % (en EUR)		17/09/2013	10,16 % (en EUR)

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-24,46 % (en EUR)	4,13 % (en EUR)			14/08/2013	9,47 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-24,46 % (en EUR)	4,13 % (en EUR)	8,69 % (en EUR)		14/08/2013	9,59 % (en EUR)

7.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE0058651630: 1,77 %
- Classe B - BE0058652646: 1,72 %
- Classe B LC - BE6321381855: 1,40 %
- Classe B USD - BE6322802511: 1,77 %
- Classe E - BE0948501359: 0,91 %
- Classe F - BE0948500344: 0,91 %
- Classe F LC - BE6321383877: 0,71 %
- Classe F USD - BE6322804533: 0,90 %
- Classe J - BE6299467934: 0,50 %
- Classe L - BE0948996450: 2,51 %
- Classe M - BE6299468940: 0,99 %
- Classe N - BE6299471977: 0,96 %
- Classe P - BE6254414483: 0,10%
- Classe V - BE6246064404: 0,90 %
- Classe W - BE6246068447: 0,90 %
- Classe W USD - BE6322805548: 1,00 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 29,19 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

7.11. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

7.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	0,48	EUR
	classe V	1,81	EUR
	classe M	1,77	EUR

2020	classe A	1,14	EUR
	classe V	1,15	EUR
	classe M	1,39	EUR
2021	classe A	4,54	EUR
	classe V	4,57	EUR
	classe M	4,60	EUR
	classe E	4,60	EUR

7.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

7.11.3. Transparence en matière de durabilité

Objectifs environnementaux

Conformément à l'article 58 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives objectifs environnementaux de compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

7.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Objectif d'investissement durable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
 DPAM B Equities World Sustainable

Identifiant d'entité juridique :
 549300KYQ8QOYI13OU03

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: 49.01%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : 89.67%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a investi dans les sociétés contribuant par leurs produits et services aux 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations Unies, et à faire progresser les sociétés sur leur contribution aux enjeux de développement durable et aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

L'univers d'investissement a été réduit : le portefeuille s'est concentré sur les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et/ou l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique telles que définies par la Taxinomie de l'UE.

Le Compartiment n'a pas désigné d'indice de référence afin d'atteindre son objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement 2019/2088. Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants:

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;
- d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de son benchmark, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables : 55.06 contre 51.58 (au 31.12.2022) ;
- e. Une intensité en carbone (émissions directes scope 1 et 2) inférieure à l'intensité en carbone moyenne de l'univers de référence avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements durables: 31.38 tCO2e/M revenue contre 185.03 tCO2e/M revenue (au 31.12.2022) ;

- f. le compartiment a réalisé une contribution nette positive au niveau de l'ensemble de son portefeuille : score total du portefeuille : 2.98% (au 31.12.2022) ¹ ;
- g. le compartiment a investi 79.84% dans des entreprises investies présentant une contribution nette positive.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption

¹ La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Niveau portefeuille global :

- Une règle d'une contribution nette positive du portefeuille dans son ensemble aux 17 ODD : score total du portefeuille : 2.98% (au 31.12.2022)
- Une règle de minimum 50% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 79.84% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

— Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii):

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

- a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).
Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
- b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
- c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien

https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
 - e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class. L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and

Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM report TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).

— *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption.

Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n' a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

- b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille
- c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf)).
L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre
Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
- b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
- d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de

30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.

- e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	4.44 %	États-Unis d'Amérique
ALPHABET A	Information et communication	3.95 %	États-Unis d'Amérique
MASTERCARD INCORPORATED CLASS A	Activités de services administratifs et de soutien	3.27 %	États-Unis d'Amérique
DANAHER CORPORATION	Industrie manufacturière	3.01 %	États-Unis d'Amérique
THERMO FISHER SCIENTIFIC	Industrie manufacturière	3.01 %	États-Unis d'Amérique
NESTLE (NOM)	Industrie manufacturière	2.89 %	Suisse
STRYKER CORPORATION	Industrie manufacturière	2.85 %	États-Unis d'Amérique
BOSTON SCIENTIFIC CORPORATION	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.85 %	États-Unis d'Amérique
LVMH	Industrie manufacturière	2.79 %	France
S&P GLOBAL INC	Activités de services administratifs et de soutien	2.79 %	États-Unis d'Amérique
LONZA GROUP AG	Industrie manufacturière	2.75 %	Suisse
MARSH & MCLENNAN COMPANIES, INC.	Activités financières et d'assurance	2.56 %	États-Unis d'Amérique
NVIDIA CORP	Industrie manufacturière	2.34 %	États-Unis d'Amérique
UNITEDHEALTH GROUP	Activités financières et d'assurance	2.29 %	États-Unis d'Amérique
ADOBE SYSTEMS INCORPORATED	Information et communication	2.28 %	États-Unis d'Amérique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

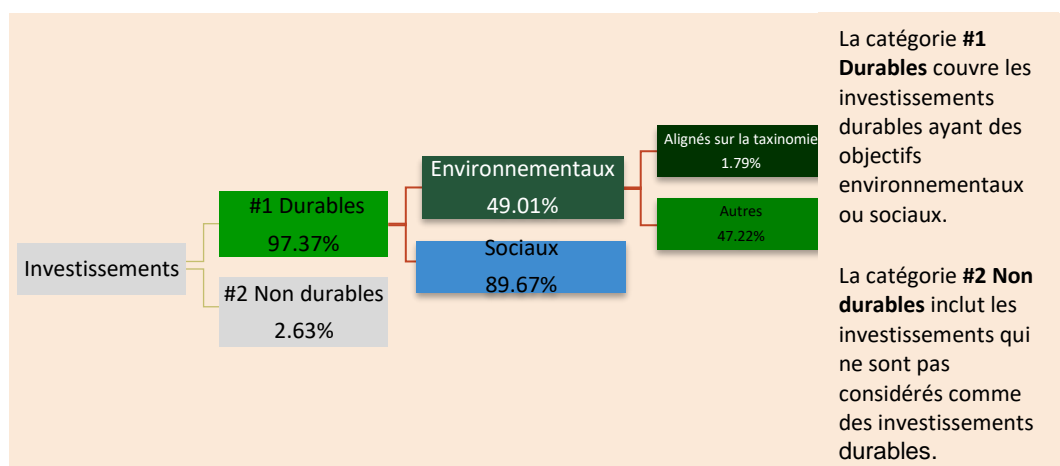
Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 97.37% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

Les investissements durables (dans le tableau ci-dessous désigné « #1 Durables ») sont : des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) :

- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section «Aspects, environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) – Transparence en matière de durabilité») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories 'investissements environnementaux autres' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	15.67 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	14.20 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	8.89 %
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	7.77 %
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	6.98 %
Information et communication	Services d'information	5.59 %
Industrie manufacturière	Industrie chimique	5.14 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	4.56 %
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.95 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.84 %
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	3.55 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.85 %
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	2.79 %
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	2.29 %
Autres activités de services	Autres services personnels	2.04 %
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	1.91 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.85 %
Activités immobilières	Activités immobilières	1.79 %
Industrie manufacturière	Travail du bois et fabrication d'articles en bois, en liège, paille et vannerie	1.72 %
Espèces	Espèces	2.63 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers.

Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 1.79% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

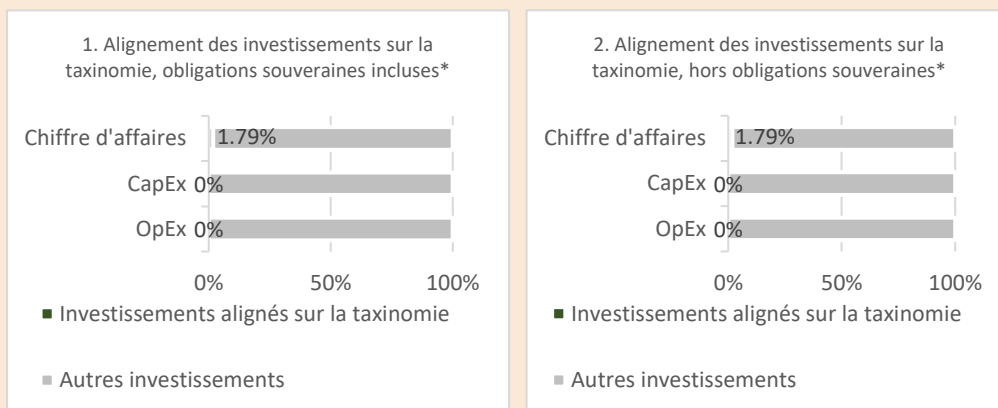
La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Le Règlement Délégué (UE) 2023/363 de la Commission du 31 octobre 2022 modifiant et rectifiant les normes techniques de réglementation définies dans le règlement délégué (UE) 2022/1288 en ce qui concerne le contenu et la présentation des informations à publier dans les documents précontractuels et les rapports périodiques relatifs à des produits financiers qui investissent dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est entré en vigueur le 20 février 2023. Il modifie notamment le modèle des informations à publier dans les rapports périodiques afin de déclarer si et démontrer graphiquement la mesure dans laquelle, un compartiment investit dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire, qui sont conformes à la Taxinomie de l'UE ('atténuation du changement climatique'). DPAM ne dispose pas, à ce stade, de données suffisantes pour publier cette information dans le rapport périodique pour la Période de Référence. DPAM mettra les meilleurs moyens en œuvre pour obtenir ces données dans le courant de l'année 2023.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires sont des activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

- **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 49.01% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE sont actuellement couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). Des critères similaires pour les quatre autres objectifs environnementaux doivent encore être élaborés. Entre-temps, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui ne sont pas couverts par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE actuels, y compris les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les quatre autres objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 89.67% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur

chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.63% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie, soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best in class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

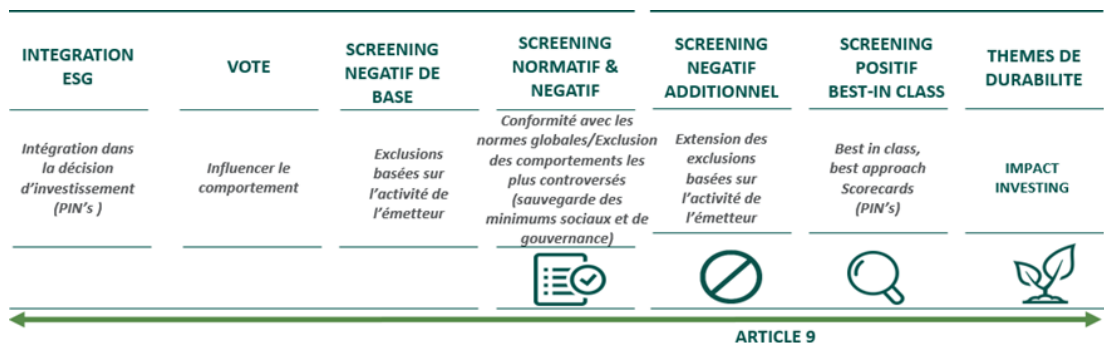
A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale

approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Enfin, l'objectif durable a été mesuré en s'assurant que :

- la contribution nette au niveau de l'ensemble du portefeuille sur les 17 ODD soit positive et
- un minimum de 50% des actifs sous gestion ait été investi dans des entreprises présentant une contribution nette positive aux 17 ODD.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

8. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE DIVIDEND

8.1. RAPPORT DE GESTION

8.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 16/09/2002.

Prix de souscription initiale: 100,00 EUR.

8.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

8.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des actions.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays d'Europe. Sont assimilées aux actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays d'Europe, les actions des autres sociétés qui ont dans un pays d'Europe une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Le compartiment peut également investir dans tout titre donnant accès au capital des sociétés précitées.

Au moins 50% du portefeuille doit être composé d'actions et autre titres ci-dessus mentionnés générant un rendement en dividende ou un rendement attendu en dividende plus élevé que la moyenne représentée par l'indice MSCI Europe.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

8.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de l'Europe. La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

8.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

La guerre en Ukraine et la crise énergétique qui en découle, ainsi que la grande vague de durcissement des politiques monétaires (déclenchée par l'inflation des matières premières et autres biens) ont marqué l'année 2022 dans le monde entier. Dans ce contexte, la performance du fonds a tiré avantage de son exposition à l'énergie. TotalEnergies, par exemple, a notamment bénéficié de sa position de leader dans le GNL. Au-delà de cet aspect, un positionnement défensif dans l'industrie a apporté une contribution positive, notamment avec une exposition importante au modèle commercial de concessions / routes à péage protégé contre l'inflation. Dans cette perspective, l'entreprise de petite capitalisation Sacyr a réduit le risque de la plupart de ses projets de pipelines sous concession et présenté une stratégie de désendettement crédible récompensée par le marché. Au-delà des concessions, le fabricant d'équipements miniers Metso Outotec a continué d'afficher un carnet de commandes record tout en bénéficiant d'une atténuation des problèmes de chaînes d'approvisionnement, ce qui a permis au groupe de travailler plus efficacement sur son arriéré de commandes.

La sélection d'actions dans le secteur informatique s'est également distinguée en 2022, et le processus discipliné en matière de valorisation a contribué à générer de l'alpha. Ainsi, l'exposition à BESI Semiconductors a été gérée avec soin tandis que l'exposition à des actions relativement peu coûteuses (et/ou moins volatiles) telles que TietoEvry ou Worldline a été renforcée. Parmi les autres sources de performance notables, on peut citer les actions défensives Sodexo et Sanofi, qui ont toutes deux bénéficiés d'une amélioration de leurs profils de résultats (performance du médicament dermatologique Dupixent pour Sanofi et tendance de réouverture pour Sodexo). Et enfin, une prise de bénéfices sur Grieg Seafood au deuxième trimestre 2022 à des valorisations proches de leur sommet historiques a également contribué à la performance du fonds. Cette performance a été contrecarrée en partie par la plus faible contribution d'actions comme Telenor (confrontée à la hausse des coûts de l'énergie sur les marchés nordiques et aux vents contraires de son exposition aux marchés émergents).

Parmi les autres sources de sous-performance, on peut citer les producteurs de matériaux tributaires du gaz, qui ont souffert de la flambée des prix du gaz (Aperam, Covestro, RHI, Magnesita), Grifols (levier financier élevé pour cet acteur espagnol du plasma) et les constructeurs résidentiels britanniques (baisse des prévisions des prix des maisons dans le contexte de la crise du coût de la vie).

Pour ce qui est des mouvements au sein du fonds en cours d'année, nous avons ouvert des positions sur Aker ASA, un holding industriel norvégien bénéficiant de l'optionnalité sur une série d'opérations liées à la transition énergétique, ainsi que sur le producteur d'aluminium Norsk Hydro (avantage concurrentiel de l'intégration des énergies renouvelables, très avantageux en période de crise énergétique). Nous avons également ouvert une position dans Deutsche Post-DHL en profitant d'une décote infondée pour une entreprise dont les bénéfices seront plus élevés et plus résistants qu'avant la pandémie de covid du fait des investissements dans les technologies de l'information et des vents favorables structurels du commerce électronique. Le fonds s'est également exposé au groupe allemand de soins de santé Fresenius, qui possède une bonne franchise dans les biosimilaires et la nutrition clinique, offrant un profil risque/récompense intéressant. Le fonds s'est retiré de plusieurs sociétés pour des raisons de valorisation, comme Inwit, KPN et NOS dans le secteur des télécommunications, Technip Energies et Equinor dans le secteur de l'énergie, Sampo et Hannover Re dans le secteur financier, Ferroviario dans l'industrie, les sociétés de pâte et papier UOM et Navigator, et les entreprises pharmaceutiques GSK et AstraZeneca.

8.1.6. Politique future

La visibilité sur les perspectives de l'économie mondiale s'est dégradée ces derniers mois. Après un début d'année focalisé sur la tendance réflationnaire, le marché se concentre à présent sur les conséquences du durcissement monétaire mondial sur la croissance économique. Des banques centrales qui durcissent leur politique dans un contexte d'inflation incontrôlée et de montée des tensions géopolitiques (Taïwan et Ukraine) ne permettent pas des perspectives certaines. Le degré d'incertitude est exacerbé en Europe, où les entreprises et les consommateurs se trouvent confrontés à une crise énergétique sans précédent qui a déjà eu un impact sur les indices de confiance des directeurs d'achats et sur la confiance des consommateurs. En conséquence, il est probable que l'Europe soit tombée en récession, prévue par les marchés et qui se traduit par les révisions à la baisse des prévisions de bénéfices du consensus d'une grande partie du segment de valeur cyclique européen, en particulier dans le secteur des matériaux, de l'industrie et des biens de consommation discrétionnaire. La crise énergétique actuelle met une nouvelle fois à l'épreuve la cohésion de l'UE et la volonté de ses États membres de se soutenir mutuellement, qui est loin d'être une évidence. À cela s'ajoute le fait que l'économie chinoise n'a pas encore rallumé ses moteurs de croissance, même si les signes récents d'un assouplissement des politiques anti-covid pourraient annoncer une relance progressive. Dans ce contexte macroéconomique incertain, les gestionnaires de fonds continuent de privilégier les modèles d'affaires résilients, les bilans solides et les flux de trésorerie élevés assurant une capacité à verser des dividendes élevés.

8.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

8.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		499.147.085,91	556.858.341,92
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	494.344.338,60	551.904.568,58
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	494.344.338,60	551.904.568,58
a.	Actions	494.344.338,60	551.904.568,58
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	41.308,15	126.333,08
A.	Créances	1.043.242,04	1.265.895,23
a.	Montants à recevoir	2.785,76	6.638,96
b.	Avoirs fiscaux	970.406,76	1.095.029,13
d.	Autres	70.049,52	164.227,14
B.	Dettes	-1.001.933,89	-1.139.562,15
a.	Montants à payer (-)	-5.621,39	
c.	Emprunts (-)		-1.912,41
e.	Autres (-)	-996.312,50	-1.137.649,74
V.	Dépôts et liquidités	4.761.439,16	4.827.440,26
A.	Avoirs bancaires à vue	4.761.439,16	4.827.440,26
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		499.147.085,91	556.858.341,92
A.	Capital	331.501.920,49	344.460.488,13
B.	Participations au résultat	-3.982.528,54	16.910,73
C.	Résultat reporté	211.097.337,26	117.382.179,46
D.	Résultat de l'exercice	-39.469.643,30	94.998.763,60

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

8.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		-59.938.093,65	81.491.151,57
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-60.024.891,62	81.819.132,78
a.	Actions	-60.024.891,62	81.819.132,78
	Gain réalisé	42.147.825,22	42.050.162,65
	Perte réalisée	-11.607.677,40	-7.873.305,82
	Gain/Perte non-réalisé	-90.565.039,44	47.642.275,95
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	86.797,97	-327.981,21
a.	Instruments financiers dérivés		-113,50
ii.	Contrats à terme		-113,50
	Gain /Perte réalisée		-113,50
b.	Autres positions et opérations de change	86.797,97	-327.867,71
iv.	Autres	86.797,97	-327.867,71
	Gain /Perte réalisée	86.797,97	-327.867,71
II.	Produits et charges des placements	25.941.670,33	19.276.569,34
A.	Dividendes	27.765.253,68	20.293.495,94
B.	Intérêts (+/-)	20.680,53	15.053,35
b.	Dépôts et liquidités	20.680,53	15.053,35
	Intérêts d'emprunts (-)	-19.715,31	-31.336,23
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.824.548,57	-1.001.721,65
	D'origine belge	-891.450,89	-185.818,39
	D'origine étrangère	-933.097,68	-815.903,26
F.	Autres produits provenant des placements		1.077,93
III.	Autres produits	0,26	814,34
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,26	
B.	Autres		814,34
IV.	Coûts d'exploitation	-5.473.220,24	-5.769.771,65
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.273.534,28	-1.682.872,02
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-233.688,24	-234.550,10
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-3.819.764,87	-3.704.927,33
a.	Gestion financière	-3.581.828,91	-3.355.149,83
	Classe A (Dis)	-156.135,80	-146.350,62
	Classe B (Cap)	-1.203.503,51	-1.166.036,15
	Classe E (Dis)	-71.708,24	-68.883,29
	Classe F (Cap)	-857.119,80	-727.100,94
	Classe J (Cap)	-1.032.467,08	-994.900,66
	Classe M (Dis)	-160.399,21	-138.302,17
	Classe N (Cap)	-80.696,10	-90.105,27
	Classe V (Dis)	-56,98	-54,83
	Classe W (Cap)	-19.742,19	-23.415,90
b.	Gestion administrative et comptable	-237.935,96	-349.777,50
E.	Frais administratifs (-)	-38.650,86	-43.362,35
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.152,22	-2.291,46
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-243,68	-471,15
H.	Services et biens divers (-)	-36.655,10	-24.361,60
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-54.444,24	-63.777,02
	Classe A (Dis)	-6.590,24	-7.030,53
	Classe B (Cap)	-19.375,86	-21.382,55
	Classe E (Dis)	3,08	-0,32
	Classe F (Cap)	-4.959,58	-3.733,51
	Classe J (Cap)	38,91	-8,22
	Classe M (Dis)	-16.589,71	-21.762,02
	Classe N (Cap)	-6.987,31	-9.859,56
	Classe P (Cap)	15,20	-0,17
	Classe W (Cap)	1,27	-0,14
K.	Autres charges (-)	-15.086,75	-13.158,62

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	20.468.450,35	13.507.612,03
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-39.469.643,30	94.998.763,60
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-39.469.643,30	94.998.763,60

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	167.645.165,42	212.397.853,79
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	211.097.337,26	117.382.179,46
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-39.469.643,30	94.998.763,60
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-3.982.528,54	16.910,73
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-166.762.596,72	-211.097.337,26
IV.	(Distribution des dividendes)	-882.568,70	-1.300.516,53

8.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
OMV	392.970	EUR	48,10	18.901.857,00		3,82%	3,79%
				18.901.857,00		3,82%	3,79%
Belgique							
AGEAS SA NV	224.596	EUR	41,42	9.302.766,32		1,88%	1,86%
KBC	375.801	EUR	60,08	22.578.124,08		4,57%	4,52%
KBC ANCORA	51.771	EUR	42,12	2.180.594,52		0,44%	0,44%
SOLVAY	61.244	EUR	94,46	5.785.108,24		1,17%	1,16%
UCB	195.061	EUR	73,56	14.348.687,16		2,90%	2,87%
				54.195.280,32		10,96%	10,86%
Allemagne							
COVESTRO	117.332	EUR	36,55	4.288.484,60		0,87%	0,86%
DEUTSCHE POST	141.878	EUR	35,18	4.991.268,04		1,01%	1,00%
FRESENIUS SE CO	342.106	EUR	26,25	8.980.282,50		1,82%	1,80%
VONOVIA SE	210.187	EUR	22,02	4.628.317,74		0,94%	0,93%
				22.888.352,88		4,63%	4,59%
Danemark							
H LUNDBECK	3.153.664	EUR	3,45	10.873.833,47		2,20%	2,18%
				10.873.833,47		2,20%	2,18%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP SA	36.376	EUR	48,55	1.766.054,80		0,36%	0,35%
GRIFOLS-B-	1.195.372	EUR	7,83	9.359.762,76		1,89%	1,88%
IBERDROLA SA	353.189	EUR	10,93	3.860.355,77		0,78%	0,77%
PROSEGUR CASH S.A.	3.789.554	EUR	0,60	2.266.153,29		0,46%	0,45%
SACYR VALLEHERMOSO	5.202.313	EUR	2,60	13.526.013,80		2,74%	2,71%
				30.778.340,42		6,23%	6,17%
Finlande							
KONECRANES PLC	386.192	EUR	28,76	11.106.881,92		2,25%	2,23%
METSO OUTOTECT OYJ	928.088	EUR	9,61	8.920.781,86		1,80%	1,79%
TIETO EVRY	183.015	EUR	26,52	4.853.557,80		0,98%	0,97%
				24.881.221,58		5,03%	4,98%
France							
ALD SA	1.287.189	EUR	10,76	13.850.153,64		2,80%	2,77%
AMUNDI	136.032	EUR	53,00	7.209.696,00		1,46%	1,44%
BNP	365.357	EUR	53,25	19.455.260,25		3,94%	3,90%
CARREFOUR SA	826.282	EUR	15,64	12.923.050,48		2,61%	2,59%
EIFFAGE	85.923	EUR	91,92	7.898.042,16		1,60%	1,58%
REXEL	403.138	EUR	18,44	7.433.864,72		1,50%	1,49%
RUBIS SCA	418.045	EUR	24,60	10.283.907,00		2,08%	2,06%
SANOFI	207.514	EUR	89,84	18.643.057,76		3,77%	3,73%
SODEXO	43.025	EUR	89,48	3.849.877,00		0,78%	0,77%
TOTALENERGIES SE	376.709	EUR	58,65	22.093.982,85		4,47%	4,43%
VEOLIA ENVIRON.	266.674	EUR	24,00	6.400.176,00		1,29%	1,28%
VERALLIA	319.380	EUR	31,68	10.117.958,40		2,05%	2,03%
VINCI SA	7.436	EUR	93,29	693.704,44		0,14%	0,14%
WORLDLINE SA	268.162	EUR	36,53	9.795.957,86		1,98%	1,96%

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				150.648.688,56		30,47%	30,18%
Royaume-Uni							
3I GROUP	267.318	GBP	13,41	4.041.781,88		0,82%	0,81%
ANGLO AMERICAN	88.611	GBP	32,37	3.232.341,53		0,65%	0,65%
DIRECT LINE INS	4.162.385	GBP	2,21	10.381.919,43		2,10%	2,08%
DUNELM GROUP PLC	715.781	GBP	9,79	7.897.994,92		1,60%	1,58%
FORTERRA	1.414.109	GBP	1,87	2.974.051,72		0,60%	0,60%
LEGAL	1.679.391	GBP	2,50	4.722.547,82		0,96%	0,95%
LLOYDS BK GROUP PLC	19.187.599	GBP	0,45	9.820.331,03		1,99%	1,97%
PHOENIX GRP	1.461.740	GBP	6,09	10.026.654,99		2,03%	2,01%
REDROW PLC	1.403.713	GBP	4,54	7.179.543,07		1,45%	1,44%
TAYLOR WIMPEY	3.407.615	GBP	1,02	3.904.018,77		0,79%	0,78%
VISTRY GROUP PLC	763.079	GBP	6,25	5.379.610,20		1,09%	1,08%
				69.560.795,36		14,07%	13,94%
Italie							
ENEL NEW	2.082.912	EUR	5,03	10.477.047,36		2,12%	2,10%
				10.477.047,36		2,12%	2,10%
Luxembourg (Grand-Duché)							
APERAM REG	194.039	EUR	29,49	5.722.210,11		1,16%	1,15%
				5.722.210,11		1,16%	1,15%
Pays-Bas							
NN GROUP NV	168.104	EUR	38,16	6.414.848,64		1,30%	1,29%
RHI MAGNESITA N.V.	190.291	GBP	22,24	4.769.875,28		0,96%	0,96%
STELLANTIS N.V.	1.022.680	EUR	13,26	13.564.827,52		2,74%	2,72%
				24.749.551,44		5,01%	4,96%
Norvège							
AKER -A-	60.894	NOK	719,50	4.167.330,86		0,84%	0,83%
GRIEG SEAFOOD	352.029	NOK	78,60	2.631.804,77		0,53%	0,53%
LEROY SEAFOOD GROUP	1.592.828	NOK	55,15	8.355.396,79		1,69%	1,67%
MOWI ASA	79.265	NOK	167,20	1.260.580,02		0,26%	0,25%
NORSK	582.324	NOK	73,32	4.061.063,93		0,82%	0,81%
ORKLA	2.199.148	NOK	70,94	14.838.784,34		3,00%	2,97%
TELENOR	747.909	NOK	91,60	6.516.237,64		1,32%	1,31%
YARA INTERNATIONAL	117.003	NOK	430,60	4.792.076,07		0,97%	0,96%
				46.623.274,42		9,43%	9,34%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	1.125.331	EUR	4,66	5.239.541,14		1,06%	1,05%
				5.239.541,14		1,06%	1,05%
Suède							
COOR SERV MNGT	655.029	SEK	64,30	3.787.537,57		0,77%	0,76%
INTRUM AB	269.096	SEK	126,20	3.053.880,55		0,62%	0,61%
TELE2	915.134	SEK	85,10	7.003.251,13		1,42%	1,40%
VOLVO-B	292.619	SEK	188,48	4.959.675,29		1,00%	0,99%
				18.804.344,54		3,80%	3,77%
<u>Total - Actions</u>				<u>494.344.338,60</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,04%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				494.344.338,60		100,00%	99,04%
Total - portefeuille				494.344.338,60		100,00%	99,04%

DPAM B
EQUITIES EUROPE DIVIDEND

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		EUR		7.226,40			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		4.754.212,76			0,95%
Total - Avoirs bancaires à vue				4.761.439,16			0,95%
Total - Dépôts et Liquidités				4.761.439,16			0,95%
Créances et dettes diverses				41.308,15			0,01%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				499.147.085,91			100,00%

8.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	30,48%
ROYAUME-UNI	14,07%
BELGIQUE	10,96%
NORVEGE	9,43%
ESPAGNE	6,23%
FINLANDE	5,03%
PAYS-BAS	5,01%
ALLEMAGNE	4,63%
AUTRICHE	3,82%
SUEDE	3,80%
DANEMARK	2,20%
ITALIE	2,12%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	1,16%
PORTUGAL	1,06%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

8.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	10,70%
BANQUES	10,49%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	9,76%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	9,37%
PETROLE & DERIVES	8,29%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	8,26%
SOURCES D'ENERGIE	6,08%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	4,69%
DISTRIBUTION	4,21%
VEHICULES ROUTIERS	3,25%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,74%
TELECOMMUNICATIONS	2,73%
METAUX NON-FERREUX	2,46%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	2,05%
PRODUITS CHIMIQUES	2,04%
SERVICES DIVERS	1,98%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,96%
BIOTECHNOLOGIE	1,89%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,85%
AGRICULTURE & PECHE	1,76%
IT & INTERNET	1,34%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	1,16%
IMMOBILIER	0,94%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

8.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	252.425.698,92	83.495.444,84	335.921.143,76
Ventes	216.037.741,58	117.418.740,54	333.456.482,12
Total 1	468.463.440,50	200.914.185,38	669.377.625,88
Souscriptions	124.493.919,09	33.895.051,27	158.388.970,36
Remboursements	106.073.811,23	69.288.349,53	175.362.160,76
Total 2	230.567.730,32	103.183.400,80	333.751.131,12
Moyenne de référence de l'actif net total	578.998.949,19	479.316.443,88	528.748.042,40
Taux de rotation	41,09%	20,39%	63,48%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

8.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	5.944,97	12.319,22	62.579,03	13.425,88	15.671,38	60.333,53	10.601,26	10.527,84	60.406,95
B	76.207,25	103.895,74	296.603,06	56.350,82	78.653,10	274.300,78	51.179,76	39.923,17	285.557,37
E	0,00	0,00	54.942,73	0,00	0,00	54.942,73	1.758,34	1.758,34	54.942,73
F	64.317,00	207.977,11	280.682,54	173.015,00	135.982,00	317.715,54	336.407,77	257.319,54	396.803,77
J	104,00	2.567,49	7.810,57	2.318,00	182,82	9.945,75	168,00	2.141,00	7.972,76
M	30.608,60	44.944,19	74.030,40	79.251,23	14.074,73	139.206,90	28.598,40	52.003,74	115.801,56
N	1.404,00	39.835,13	49.909,06	5.016,00	13.064,63	41.860,43	3.451,00	13.854,28	31.457,16
P	23.671,00	341.925,00	0,00	1.587,51	593,00	994,50	934,23	625,23	1.303,51
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	0,00	6,61	44,00	0,00	0,00	44,00	0,00	0,00	44,00
W	5.763,51	11.638,17	11.626,35	3.914,49	6.842,04	8.698,80	1.228,93	1.127,96	8.799,77
TOTAL			838.227,76			908.042,98			963.089,56

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	735.677,55	1.552.682,55	2.111.223,20	2.432.587,68	1.761.634,53	1.598.183,09
B	13.985.302,85	24.011.117,28	14.352.491,00	20.493.110,11	13.877.940,78	10.519.899,73
E	0,00	0,00	0,00	0,00	319.999,93	301.537,38
F	15.990.486,77	48.350.731,94	48.075.361,10	38.064.533,12	104.869.236,72	74.739.187,25
J	2.517.411,04	50.315.931,64	63.213.003,25	5.120.224,38	4.577.297,63	59.567.817,98
M	4.417.822,57	6.050.785,21	12.702.366,07	2.252.051,93	4.759.265,14	8.116.355,75
N	331.208,59	8.540.810,08	1.359.922,93	3.376.733,64	968.718,42	3.743.860,13
P	7.334.430,64	78.746.297,52	42.789.151,84	15.764.788,27	26.917.842,87	16.458.762,65
R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V	0,00	859,83	0,00	0,00	0,00	0,00
W	1.335.261,95	2.694.812,87	1.043.822,15	1.925.610,35	337.034,34	316.556,80
TOTAL	46.647.601,96	220.264.028,92	185.647.341,54	89.429.639,48	158.388.970,36	175.362.160,76

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		139,06		167,41		152,42
B		227,73		279,35		262,45
E		144,76		175,73		161,19
F		249,87		308,93		292,64
J		23.941,33		29.714,24		28.260,75
M		141,05		171,03		156,95
N		232,78		287,57		272,23
P		0,00		28.489,57		27.204,62
R		0,00		0,00		0,00
S		0,00		0,00		0,00
V		144,20		175,07		160,58
W		242,33		299,61		283,82
TOTAL	366.215.607,66		556.858.341,92		499.147.085,91	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

8.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

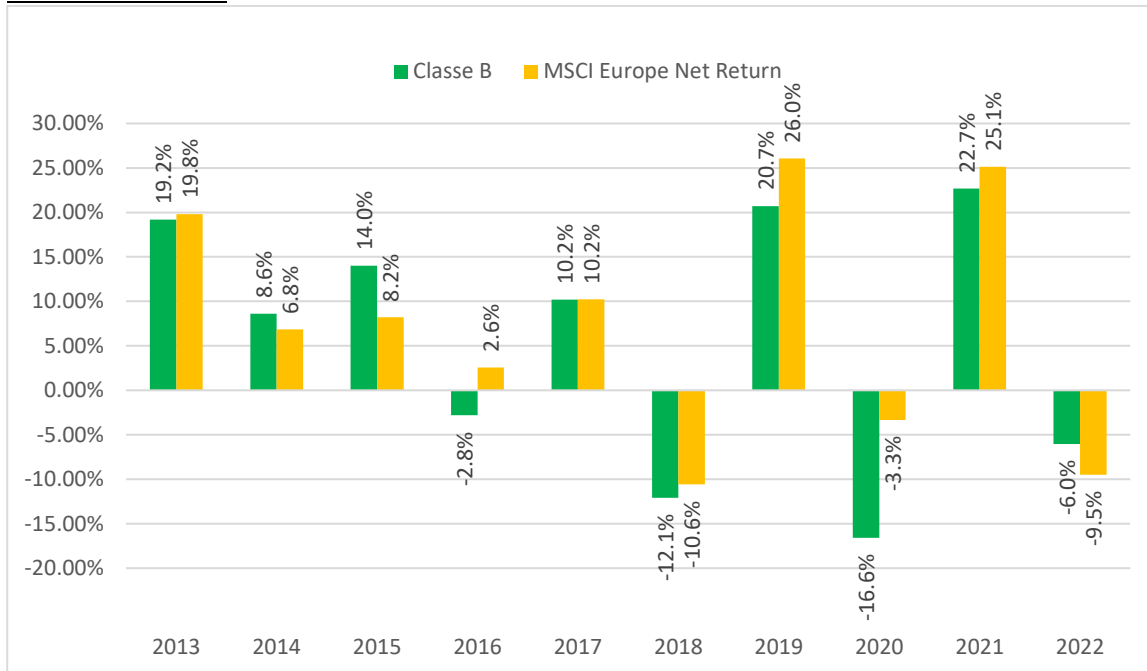
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-6,09 % (en EUR)	-1,35 % (en EUR)	0,38 % (en EUR)	4,88 % (en EUR)	16/09/2002	5,22 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-6,05 % (en EUR)	-1,31 % (en EUR)	0,40 % (en EUR)	4,90 % (en EUR)	16/09/2002	4,87 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	-5,27 % (en EUR)	-0,52 % (en EUR)	1,21 % (en EUR)	5,76 % (en EUR)	22/02/2018	6,89 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-5,27 % (en EUR)	-0,52 % (en EUR)	1,21 % (en EUR)	5,76 % (en EUR)		

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	-4,89 % (en EUR)	-0,13 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-5,35 % (en EUR)	-0,62 % (en EUR)	1,12 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-5,33 % (en EUR)	-0,59 % (en EUR)	1,14 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-4,51 % (en EUR)					

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-5,26 % (en EUR)	-0,50 % (en EUR)	1,18 % (en EUR)		14/08/2013	4,82 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-5,27 % (en EUR)	-0,51 % (en EUR)	1,17 % (en EUR)		14/08/2013	4,98 % (en EUR)

8.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE0057450265: 1,78 %
- Classe B - BE0057451271: 1,74 %
- Classe E - BE0948487211: 0,91 %
- Classe F - BE0948486205: 0,91 %
- Classe J - BE6299450765: 0,51 %
- Classe L - BE0948988374 : 2,60 %
- Classe M - BE6299451771: 1,00 %
- Classe N - BE6299452787: 0,99 %
- Classe P - BE6254416504: 0,11 %
- Classe V - BE6246070468: 0,90 %
- Classe W - BE6246074502: 0,91 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 27,97 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

8.11. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

8.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	2,07	EUR
	classe E	2,24	EUR
	classe V	2,21	EUR
	classe M	2,18	EUR
2020	classe A	2,78	EUR
	classe E	2,90	EUR
	classe V	2,88	EUR
	classe M	2,82	EUR

2021	classe A	4,95	EUR
	classe E	5,41	EUR
	classe V	5,42	EUR
	classe M	5,06	EUR

8.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

8.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

8.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Equities Europe Dividend

Identifiant d'entité juridique :
549300ZQF1FX3WRV7T82

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Pendant la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pas d'application

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Pas d'application

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii):

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

- d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration.
- L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
KBC GROEP	Activités financières et d'assurance	4.52 %	Belgique
TOTAL ENERGIES	Industries extractives	4.43 %	France
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	3.90 %	France
OMV AG	Industries extractives	3.79 %	Autriche
SANOFI	Industrie manufacturière	3.73 %	France
ORKLA ASA	Industrie manufacturière	2.97 %	Norvège
UCB	Industrie manufacturière	2.87 %	Belgique
ALD SA	Activités de services administratifs et de soutien	2.77 %	France
STELLANTIS	Industrie manufacturière	2.72 %	Italie
SACYR S.A.	Construction	2.71 %	Espagne
CARREFOUR	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.59 %	France
KONECRANES OYJ	Industrie manufacturière	2.23 %	Finlande
H. LUNDBECK A/S CLASS B	Industrie manufacturière	2.18 %	Danemark
ENEL (ORD)	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.10 %	Italie
DIRECT LINE INSURANCE GROUP PLC	Activités financières et d'assurance	2.08 %	Angleterre

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

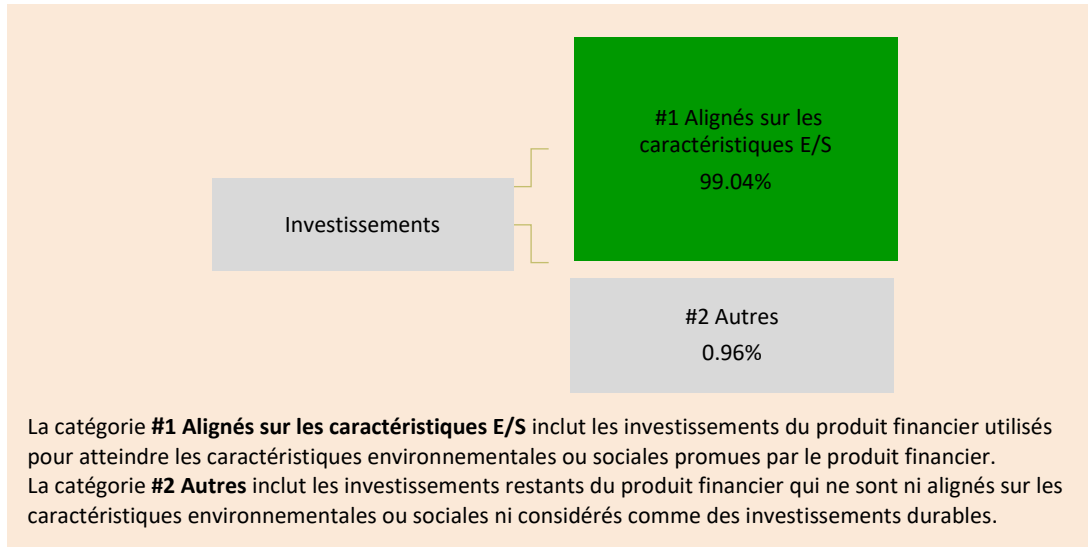


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.04 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	11.66 %
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	10.66 %
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	8.21 %
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	8.18 %
Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière	6.01 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	5.01 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	4.90 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	4.17 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.92 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3.58 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	3.55 %
Industrie manufacturière	Industrie chimique	2.98 %
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	2.77 %
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	2.72 %
Information et communication	Télécommunications	2.71 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	2.57 %
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	2.25 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1.80 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	1.58 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.33 %
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	1.28 %
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	1.15 %
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	1.00 %
Activités immobilières	Activités immobilières	0.93 %
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.81 %
Hébergement et restauration	Restauration	0.77 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services relatifs aux bâtiments; aménagement paysager	0.76 %
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	0.65 %
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	0.53 %
Activités de services administratifs et de soutien	Enquêtes et sécurité	0.45 %
Construction	Génie civil	0.14 %
Espèces	Espèces	0.96 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

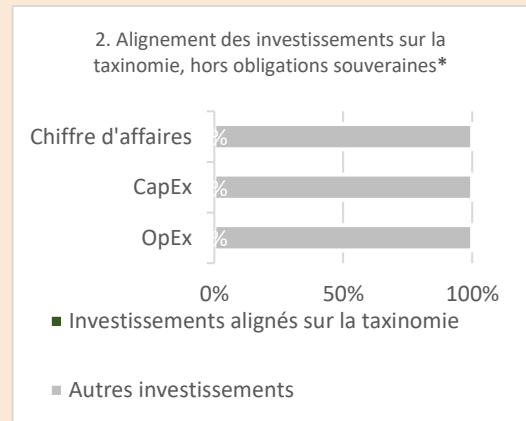
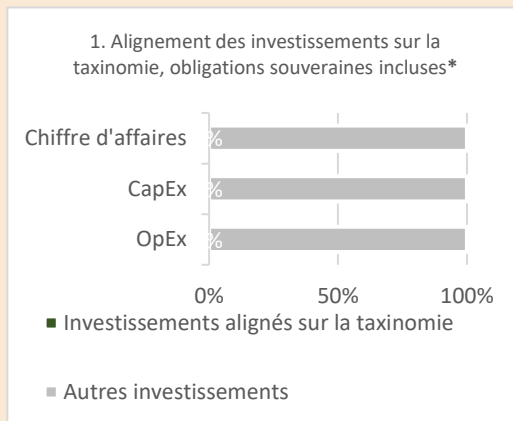
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Pas d'application

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.96% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

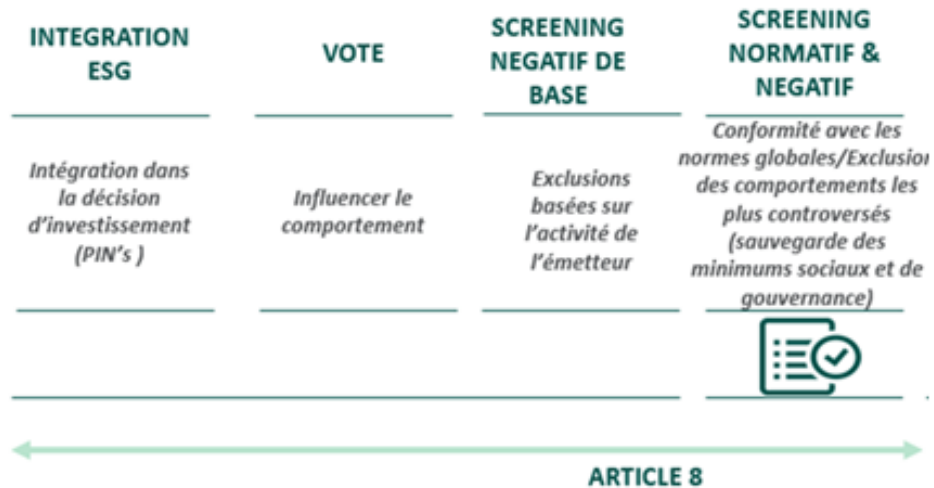
Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une

analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

9. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

9.1. RAPPORT DE GESTION

9.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 31/12/2002.

Prix de souscription initiale: 100,00 EUR.

Le 18/11/2020, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM INVEST B Equities Europe par le biais d'une fusion par absorption. La fusion a pris effet le 26/11/2020.

9.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

9.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est de permettre aux actionnaires de jouir de l'évolution des actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, qui sont sélectionnées sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

L'objectif durable poursuivi vise à investir dans les entreprises contribuant par leurs produits et services au financement des 17 objectifs durables définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), tels que par exemple des produits et services de santé, des services liés à l'éducation, des solutions d'économies et d'accès à l'eau, de solutions d'efficacité énergétique, ou encore des services permettant la digitalisation, des services de mobilité durable. Il vise également à faire progresser les entreprises sur leur contribution aux enjeux de développement durable et aux enjeux ESG, en engageant un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration précis et suivis dans le temps. Par conséquent, l'univers d'investissement est réduit : le portefeuille se concentre sur les entreprises à contribution nette positive c'est-à-dire (1) dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et (2) les plus avancées en matière de développement durable et d'engagement sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Pour atteindre l'objectif, le compartiment investit en actions de sociétés européennes qui satisfont certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG). Sont assimilées, les autres sociétés appartenant à l'univers précité qui ont en Europe une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision. Le compartiment peut également investir dans tout titre donnant accès au capital des sociétés précitées.

Jusqu'au 31/12/2022, le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 9 du Règlement SFDR 2019/2088.

Ce compartiment a été reclassifié de l'article 9 vers un article 8 bis suivant le Règlement EU 2019/2088 avec effet au 01/01/2023 (voir Rubrique « Informations aux actionnaires » ci-dessus).

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

9.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI Europe Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de l'Europe.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant des dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur l'objectif d'investissement durable du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont l'objectif d'investissement durable du compartiment est atteint.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

9.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le rendement annuel négatif du fonds est dû à la fois à l'allocation sectorielle et à la sélection de titres. La plupart des secteurs, à l'exclusion des biens de consommation discrétionnaire, de la finance et des services aux collectivités, ont reculé en 2022. Les positions dans la technologie ont été le principal frein à la performance en raison de l'impact des hausses des taux d'intérêt sur les valorisations. Du point de vue de la sélection, les positions dans l'industrie et les soins de santé ont été les principaux freins. Kingspan et Teleperformance, en particulier, ont été parmi les positions les plus néfastes pour le secteur. Kingspan est exposé aux marchés de la construction, dont les perspectives cycliques ont accusé un net ralentissement malgré les vents favorables structurels à long terme liés à la nécessité croissance de solutions à haut rendement énergétique pour les bâtiments. Kingspan fait partie du volet cyclique de notre portefeuille. De plus, Teleperformance a souffert d'un flux de nouvelles portant sur des actes répréhensibles potentiels dans des activités liées à la modération de contenu et aux pratiques de travail sur les marchés émergents. La réaction de l'entreprise ne s'est pas fait attendre, avec les résultats suivants : abandon prévu des activités les plus controversées dans le domaine de la modération de contenu et accord avec Uniglobal pour mettre en place un plan de syndicalisation dans tous les pays où les syndicats n'étaient pas encore reconnus par l'entreprise.

Dans les soins de santé, Lonza a pesé sur la performance en raison de l'impact des taux d'intérêt élevés sur les valorisations.

La sélection dans les biens de consommation discrétionnaire (Compass Group), la finance (Beazley, Hannover Re et Munich Re) et les services aux collectivités (Iberdrola) a contribué positivement à la performance. Toutes ces entreprises ont surpassé les prévisions et enregistré de meilleurs résultats que leurs pairs.

Quelques positions ont évolué en 2022. En début d'année, dans les soins de santé, nous avons vendu des valeurs bénéficiaires de la Covid comme Diasorin et GN Store, dont les bénéficiaires avaient été gonflés par un effet ponctuel. Nous avons également vendu Polypeptide en raison des problèmes opérationnels rencontrés par l'entreprise. Toujours du côté défensif, dans les biens de consommation courante, nous avons vendu la position restante sur Henkel en fin d'année car nous étions d'avis que l'entreprise investit trop peu dans son activité. Dans le même secteur, nous avons remplacé Leroy Seafood par Mowi, qui bénéficie d'un profil plus diversifié sur le plan régional. La détérioration des perspectives pour les marchés de la construction nous a poussés à réduire notre position sur Kingspan et à vendre entièrement Assa Abloy et Bravida. À l'inverse, la correction des valorisations d'entreprises de qualité a été utilisée pour ouvrir ou étoffer des positions dans les cas où les perspectives de croissance à long terme nous semblaient intéressantes. Ces entreprises au profil plus défensif sont Tecan, Beiersdorf et Novo Nordisk. Dans les secteurs plus cycliques, nous avons notamment ajouté Atlas Copco, Norsk Hydro et Air Liquide.

En résumé, dans un marché où la diversification reste très importante pour tous les secteurs et styles, nous exploitons la volatilité de manière opportuniste pour étoffer ou réduire nos positions en fonction des valorisations relatives. Cela signifie que nous avons profité des creux cycliques pour étoffer nos positions sur les thèmes et les actions qui bénéficieront des investissements dans des domaines tels que la transition énergétique (dans l'industrie et les matériaux), les infrastructures, les équipements de santé et l'amélioration générale de la productivité. Les valorisations relatives plus normalisées dans les titres de croissance défensifs de qualité ont été utilisées pour étoffer la partie la plus résiliente sur le plan économique du portefeuille (par ex. soins de santé, HPC).

9.1.6. Politique future

Le fonds cherche à être le meilleur de sa catégorie en tant que fonds d'actions européennes durables. Son profil ESG (environnemental, social et de gouvernance) est préservé, aussi bien en quantité qu'en qualité. Dans un premier temps, les entreprises et les secteurs fortement controversés sont exclus. On ajoute ensuite un important filtre quantitatif : les entreprises qui font partie des 25 % les plus faibles de leur secteur sur la base de leur score ESG sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement. En outre, les gestionnaires de fonds tiennent compte de manière proactive des caractéristiques ESG dans leurs décisions d'achat ou de vente d'actions. Si une entreprise obtient un bon score pour un thème ESG pertinent, cela constitue un facteur positif pour la décision d'investissement. Le fonds cherche à investir exclusivement dans des entreprises de qualité supérieure, car elles ont un potentiel de rendement élevé et ajusté au risque. Ce choix reflète également notre conviction que les investissements à long terme dans des entreprises de qualité supérieure et la prise en compte des facteurs ESG se complètent bien. Les entreprises de qualité supérieure se caractérisent par une rentabilité, une croissance structurelle et un modèle économique solides.

Dans l'avenir, les gestionnaires de fonds continueront à se concentrer sur les sociétés de qualité supérieure tout en restant diversifiés en termes de secteurs, car nous pensons qu'à long terme, ces sociétés offrent les rendements ajustés au risque les plus solides et les plus durables.

9.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

9.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.735.549.021,48	1.942.703.174,62
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.685.703.893,06	1.890.774.800,36
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.685.703.893,06	1.890.774.800,36
a.	Actions	1.685.703.893,06	1.890.774.800,36
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-67.469,58	-52.182,03
A.	Créances	3.918.429,10	4.105.315,34
a.	Montants à recevoir	3.464.370,97	3.628.470,44
b.	Avoirs fiscaux	314.582,22	316.232,70
d.	Autres	139.475,91	160.612,20
B.	Dettes	-3.985.898,68	-4.157.497,37
a.	Montants à payer (-)	-795.109,78	-414.976,02
c.	Emprunts (-)		-24.236,54
e.	Autres (-)	-3.190.788,90	-3.718.284,81
V.	Dépôts et liquidités	49.912.598,00	51.980.556,29
A.	Avoirs bancaires à vue	49.912.598,00	51.980.556,29
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.735.549.021,48	1.942.703.174,62
A.	Capital	1.449.498.862,38	1.361.156.836,48
B.	Participations au résultat	-584.006,85	7.931.943,05
C.	Résultat reporté	579.951.274,74	218.170.582,00
D.	Résultat de l'exercice	-293.317.108,79	355.443.813,09

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

9.3. COMPTE DE RESULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-312.985.219,94	344.300.751,78
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-312.374.621,76	344.562.807,59
a.	Actions	-312.374.621,76	344.562.807,59
	Gain réalisé	86.753.185,97	64.948.274,76
	Perte réalisée	-51.985.577,72	-2.139.920,19
	Gain/Perte non-réalisé	-347.142.230,01	281.754.453,02
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-610.598,18	-262.055,81
b.	Autres positions et opérations de change	-610.598,18	-262.055,81
iv.	Autres	-610.598,18	-262.055,81
	Gain /Perte réalisée	-610.598,18	-262.055,81
II.	Produits et charges des placements	36.025.868,98	25.504.314,61
A.	Dividendes	40.534.288,23	28.375.928,97
B.	Intérêts (+/-)	265.800,16	191.927,27
b.	Dépôts et liquidités	265.800,16	191.927,27
	Intérêts d'emprunts (-)	-299.624,97	-404.370,60
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-4.474.598,21	-2.662.339,26
	D'origine belge	-1.769.394,61	-593.370,00
	D'origine étrangère	-2.705.203,60	-2.068.969,26
F.	Autres produits provenant des placements	3,77	3.168,23
III.	Autres produits	0,95	2,10
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,95	2,10
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-16.357.758,78	-14.361.255,40
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.808.342,26	-2.377.021,64
B.	Charges financières (-)	2,46	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-761.918,24	-684.296,98
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-12.465.566,32	-10.965.785,79
a.	Gestion financière	-11.673.061,27	-10.039.506,89
	Classe A (Dis)	-354.333,35	-339.541,98
	Classe B (Cap)	-1.792.741,28	-1.550.447,96
	Classe E (Dis)	-191.654,62	-229.009,13
	Classe F (Cap)	-5.097.387,67	-4.790.461,22
	Classe F LC (Cap)	-31,13	-25,43
	Classe J (Cap)	-2.677.979,47	-1.804.015,29
	Classe L (Cap)	-732,22	-599,66
	Classe M (Dis)	-72.390,54	-56.453,44
	Classe N (Cap)	-211.933,33	-218.431,48
	Classe V (Dis)	-213.478,80	-177.114,68
	Classe W (Cap)	-1.060.398,86	-873.406,62
b.	Gestion administrative et comptable	-792.505,05	-926.278,90
E.	Frais administratifs (-)	-77.504,97	-84.016,97
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.989,80	-5.092,21
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-775,18	-1.464,96
H.	Services et biens divers (-)	-104.584,56	-65.640,24
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-62.974,49	-64.826,41
	Classe A (Dis)	-6.248,50	-9.790,49
	Classe B (Cap)	-27.647,30	-39.719,89
	Classe E (Dis)	-178,46	165,01
	Classe F (Cap)	-13.255,35	-6.638,82
	Classe F LC (Cap)	-0,50	-0,52
	Classe F USD HEDGED (Cap)	-4,77	
	Classe J (Cap)	-577,79	5.715,24
	Classe L (Cap)	-0,03	0,45
	Classe M (Dis)	-9.573,51	-8.831,29
	Classe N (Cap)	-5.341,48	-7.905,94
	Classe P (Cap)	-140,48	512,31

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2022	31 décembre 2021
		EUR	EUR
	Classe V (Dis)	-34,85	272,68
	Classe W (Cap)	28,53	1.394,85
K.	Autres charges (-)	-72.105,42	-113.110,20
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		19.668.111,15	11.143.061,31
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-293.317.108,79	355.443.813,09
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-293.317.108,79	355.443.813,09

DPAM B
EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	286.050.159,10	581.546.338,14
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	579.951.274,74	218.170.582,00
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-293.317.108,79	355.443.813,09
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-584.006,85	7.931.943,05
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-284.224.042,76	-579.951.274,74
IV.	(Distribution des dividendes)	-1.826.116,34	-1.595.063,40

9.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
KBC	682.739	EUR	60,08	41.018.959,12		2,43%	2,36%
UCB	357.124	EUR	73,56	26.270.041,44		1,56%	1,51%
				67.289.000,56		3,99%	3,88%
Suisse							
LONZA-NOM- NEW	72.200	CHF	453,10	33.129.596,44		1,97%	1,91%
NESTLE NOM	431.110	CHF	107,14	46.776.166,29		2,77%	2,70%
ROCHE HOLDING -GE-	170.684	CHF	290,50	50.213.886,27		2,98%	2,89%
TECAN GROUP SA	47.266	CHF	412,40	19.740.238,39		1,17%	1,14%
				149.859.887,39		8,89%	8,63%
Allemagne							
BEIERSDORF	525.183	EUR	107,20	56.299.617,60		3,34%	3,24%
DEUTSCHE BOERSE	238.432	EUR	161,40	38.482.924,80		2,28%	2,22%
HANNOVER RUECK SE	213.224	EUR	185,50	39.553.052,00		2,35%	2,28%
INFINEON	484.916	EUR	28,43	13.786.161,88		0,82%	0,79%
MERCK	291.476	EUR	180,90	52.728.008,40		3,13%	3,04%
MUNCHENER-NOM	117.378	EUR	304,00	35.682.912,00		2,12%	2,06%
SAP SE	380.758	EUR	96,39	36.701.263,62		2,18%	2,11%
				273.233.940,30		16,21%	15,74%
Danemark							
NOVO NORDISK -B-	454.850	DKK	938,00	57.372.711,44		3,40%	3,31%
				57.372.711,44		3,40%	3,31%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP SA	525.183	EUR	48,55	25.497.634,65		1,51%	1,47%
CELLNEX TELECOM	1.108.163	EUR	30,92	34.264.399,96		2,03%	1,97%
IBERDROLA SA	3.807.585	EUR	10,93	41.616.904,05		2,47%	2,40%
				101.378.938,66		6,01%	5,84%
Finlande							
NESTE CORPORATION	284.649	EUR	43,02	12.245.599,98		0,73%	0,71%
UPM-KYMMENE	693.243	EUR	34,93	24.214.977,99		1,44%	1,40%
				36.460.577,97		2,16%	2,10%
France							
AIR LIQUIDE	115.051	EUR	132,40	15.232.752,40		0,90%	0,88%
ALTEN SA	193.496	EUR	116,80	22.600.332,80		1,34%	1,30%
DASSAULT SYSTEMES SE	606.940	EUR	33,49	20.329.455,30		1,21%	1,17%
L OREAL	123.417	EUR	333,60	41.171.911,20		2,44%	2,37%
LVMH MOET HENNESSY	68.679	EUR	679,90	46.694.852,10		2,77%	2,69%
SCHNEIDER ELECTRIC	328.502	EUR	130,72	42.941.781,44		2,55%	2,47%
TELEPERFORMANCE	85.753	EUR	222,70	19.097.193,10		1,13%	1,10%
WORLDLINE SA	970.000	EUR	36,53	35.434.100,00		2,10%	2,04%
				243.502.378,34		14,45%	14,03%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	475.947	GBP	112,18	60.176.651,97		3,57%	3,47%
BEAZLEY PLC	5.304.360	GBP	6,80	40.623.416,40		2,41%	2,34%
BURBERRY GROUP	771.667	GBP	20,30	17.655.497,44		1,05%	1,02%

DPAM B
UNITIES EUROPE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
COMPASS GROUP	2.308.183	GBP	19,18	49.883.808,43		2,96%	2,87%
CRODA INTERNATIONAL	284.806	GBP	66,04	21.198.746,96		1,26%	1,22%
INTERCONT HOTELS	538.511	GBP	47,44	28.793.419,94		1,71%	1,66%
LINDE PLC	30	EUR	305,45	9.163,50		0,00%	0,00%
LONDON STOCK EXCHANG	365.201	GBP	71,36	29.372.491,81		1,74%	1,69%
SPIRAX SARCO ENG	157.554	GBP	106,15	18.849.655,79		1,12%	1,09%
				266.562.852,24		15,81%	15,36%
Irlande							
KERRY	368.416	EUR	84,24	31.035.363,84		1,84%	1,79%
KINGSPAN GROUP PLC	446.406	EUR	50,58	22.579.215,48		1,34%	1,30%
				53.614.579,32		3,18%	3,09%
Italie							
FINECOBANK SPA	2.993.549	EUR	15,52	46.459.880,48		2,76%	2,68%
MEDIOBANCA	2.258.291	EUR	8,98	20.288.486,34		1,20%	1,17%
				66.748.366,82		3,96%	3,85%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	70.130	EUR	235,65	16.526.134,50		0,98%	0,95%
ASML HOLDING NV	49.921	EUR	503,80	25.150.199,80		1,49%	1,45%
BESI	290.949	EUR	56,56	16.456.075,44		0,98%	0,95%
DSM	334.961	EUR	114,30	38.286.042,30		2,27%	2,21%
IMCD N.V.	175.935	EUR	133,15	23.425.745,25		1,39%	1,35%
KPN NEW	10.338.839	EUR	2,89	29.879.244,71		1,77%	1,72%
				149.723.442,00		8,88%	8,63%
Norvège							
DNB BANK ASA	2.531.387	NOK	194,45	46.818.680,95		2,78%	2,70%
MOWI ASA	1.852.001	NOK	167,20	29.453.042,96		1,75%	1,70%
NORSK	3.047.118	NOK	73,32	21.250.267,92		1,26%	1,22%
				97.521.991,83		5,79%	5,62%
Suède							
ATLAS COPCO A	3.439.956	SEK	123,10	38.079.951,76		2,26%	2,19%
BOLIDEN AB	769.538	SEK	391,25	27.075.087,57		1,61%	1,56%
EPIROC AB A	2.205.773	SEK	189,85	37.657.966,69		2,23%	2,17%
NIBE INDUSTRIER AK B	2.247.209	SEK	97,10	19.622.220,17		1,16%	1,13%
				122.435.226,19		7,26%	7,05%
<u>Total - Actions</u>				<u>1.685.703.893,06</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,13%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.685.703.893,06		100,00%	97,13%
Total - portefeuille				1.685.703.893,06		100,00%	97,13%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		EUR		54.289,46			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		49.858.308,54			2,87%
Total - Avoirs bancaires à vue				49.912.598,00			2,88%
Total - Dépôts et Liquidités				49.912.598,00			2,88%
Créances et dettes diverses				-67.469,58			-0,00%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				1.735.549.021,48			100,00%

9.5. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ALLEMAGNE	16,22%
ROYAUME-UNI	15,81%
FRANCE	14,45%
SUISSE	8,89%
PAYS-BAS	8,88%
SUEDE	7,26%
ESPAGNE	6,01%
NORVEGE	5,79%
BELGIQUE	3,99%
ITALIE	3,96%
DANEMARK	3,40%
IRLANDE	3,18%
FINLANDE	2,16%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

9.6. REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	21,57%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	6,87%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,78%
BANQUES	6,41%
PRODUITS CHIMIQUES	6,40%
IT & INTERNET	6,24%
CONSTRUCTION MECANIQUE	5,61%
TELECOMMUNICATIONS	4,94%
LOISIRS & TOURISME	4,67%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	4,62%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	4,27%
TEXTILE & HABILLEMENT	3,82%
SOURCES D'ENERGIE	3,73%
SERVICES DIVERS	3,49%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,55%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,50%
AGRICULTURE & PECHE	1,75%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	1,61%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	1,44%
PETROLE & DERIVES	0,73%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

9.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	428.141.669,30	331.495.692,81	759.637.362,11
Ventes	333.305.202,44	319.028.449,23	652.333.651,67
Total 1	761.446.871,74	650.524.142,04	1.411.971.013,78
Souscriptions	492.555.447,22	352.374.250,32	844.929.697,54
Remboursements	428.729.526,11	328.487.423,18	757.216.949,29
Total 2	921.284.973,33	680.861.673,50	1.602.146.646,83
Moyenne de référence de l'actif net total	1.835.700.806,39	1.688.459.699,87	1.761.475.152,69
Taux de rotation	-8,71%	-1,80%	-10,80%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

9.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	54.110,80	9.017,59	65.473,13	32.462,96	12.170,84	85.765,24	19.386,31	20.669,19	84.482,37
B	197.389,47	34.177,11	221.929,12	179.825,50	97.654,34	304.100,28	98.823,44	111.462,06	291.461,66
E	23.467,00	2.081,00	28.882,00	107.322,64	46.323,87	89.880,76	2.525,01	3.631,00	88.774,77
F	1.218.320,73	446.372,52	1.424.154,12	826.455,68	600.452,71	1.650.157,09	836.406,05	1.108.316,41	1.378.246,73
F LC			0,00	1.314,91	314,91	1.000,00	0,00	0,00	1.000,00
J	7.541,00	0,00	8.429,00	5.911,00	83,00	14.257,00	4.931,00	734,00	18.454,00
L			0,00	115,35	0,00	115,35	0,00	31,27	84,09
M	18.063,24	4.971,00	25.548,35	16.123,00	8.259,30	33.412,05	14.753,39	5.281,37	42.884,07
N	69.850,97	5.389,63	67.486,83	32.026,44	26.922,40	72.590,86	31.965,30	45.214,76	59.341,40
P	5.110,40	1.920,48	3.741,92	701,88	1.047,88	3.395,92	473,00	1.578,95	2.289,96
V	76.520,33	1.561,89	75.078,44	43.154,00	25.665,00	92.567,43	56.441,00	66.189,28	82.819,15
W	144.880,51	12.284,62	138.500,89	280.488,33	89.914,11	329.075,12	518.651,84	287.456,65	560.270,31
TOTAL			2.059.223,80			2.676.317,11			2.610.108,50

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	12.467.882,18	2.004.595,72	8.854.535,16	3.430.477,67	5.191.317,22	5.498.795,20
B	62.480.606,03	10.640.881,78	69.543.668,61	37.179.116,69	37.991.899,81	42.264.883,31
E	5.484.791,04	464.509,08	28.144.140,02	13.827.108,01	682.848,61	1.021.417,84
F	408.072.464,65	149.533.200,26	357.432.880,69	250.282.180,34	354.918.944,66	464.234.775,95
F LC			6.803,36	1.826,48	0,00	0,00
J	213.256.307,03	0,00	213.461.761,82	2.913.741,19	189.820.154,03	26.954.379,05
L			43.764,56	0,00	0,00	12.066,67
M	4.214.272,81	1.103.529,07	4.618.537,92	2.312.223,90	3.903.141,03	1.458.771,28
N	23.458.965,21	1.826.680,85	12.939.835,08	11.133.495,71	12.548.667,18	18.053.148,95
P	154.819.787,06	67.540.731,54	30.052.589,11	41.362.104,96	18.210.066,35	65.067.403,37
V	17.211.329,45	358.835,34	11.994.603,64	7.053.716,38	15.830.709,77	17.265.248,86
W	48.883.473,16	3.976.191,36	110.714.476,92	36.558.839,28	205.831.948,88	115.386.058,81
TOTAL	950.349.878,62	237.449.155,00	847.807.596,89	406.054.830,61	844.929.697,54	757.216.949,29

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A	1.146.266.220,07	247,62	1.942.703.174,62	307,17	1.735.549.021,48	255,24
B		341,46		427,72		361,85
E		251,56		314,12		262,94
F		374,39		472,74		403,25
F LC		0,00		5,90		5,05
J		33.265,11		42.165,37		36.111,72
L		0,00		426,07		358,28
M		249,27		311,39		260,64
N		349,54		441,25		376,31
P		36.048,02		45.867,11		39.439,30
V		248,15		309,87		259,38
W		360,67		455,43		388,49
TOTAL		1.146.266.220,07		1.942.703.174,62		1.735.549.021,48

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

9.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

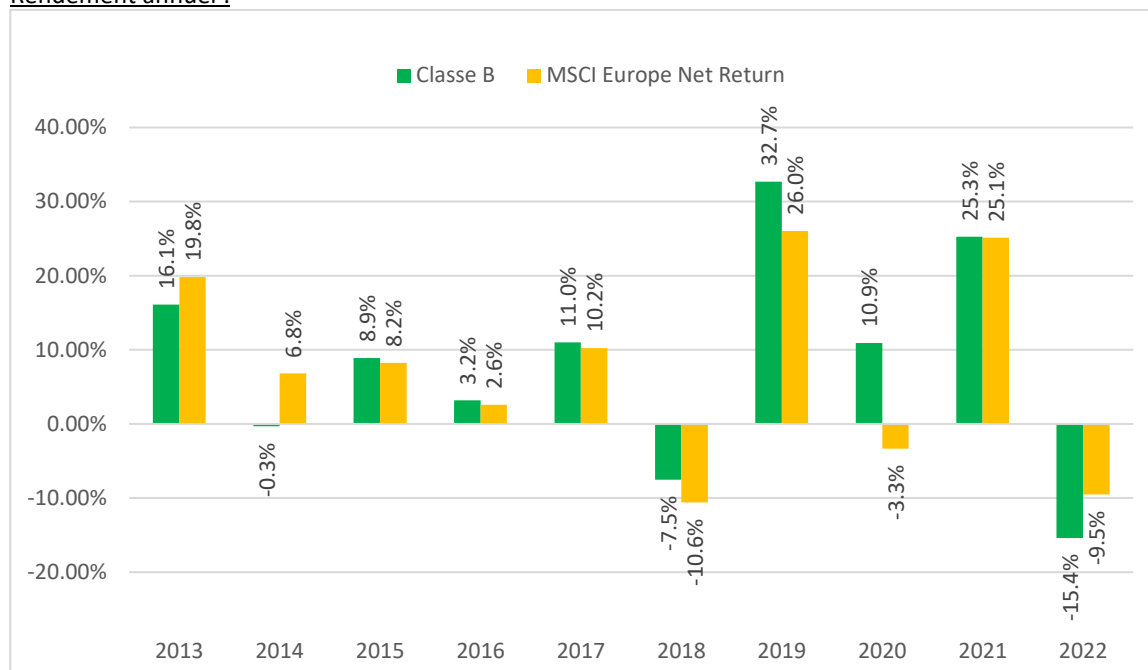
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-15,41 % (en EUR)	5,53 % (en EUR)	7,61 % (en EUR)	7,62 % (en EUR)	07/01/2003	6,61 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-15,40 % (en EUR)	5,53 % (en EUR)	7,61 % (en EUR)	7,61 % (en EUR)	31/12/2002	6,64 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	-14,70 % (en EUR)	6,40 % (en EUR)	8,51 % (en EUR)		08/12/2008	8,50 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-14,70 % (en EUR)	6,40 % (en EUR)	8,51 % (en EUR)	8,49 % (en EUR)		

Classe F LC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC	-14,41 % (en EUR)					

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	-14,36 % (en EUR)	6,81 % (en EUR)				

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	-15,91 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-14,79 % (en EUR)	6,28 % (en EUR)	8,39 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-14,72 % (en EUR)	6,35 % (en EUR)	8,44 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-14,01 % (en EUR)	7,23 % (en EUR)				

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-14,70 % (en EUR)	6,37 % (en EUR)	8,45 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-14,70 % (en EUR)	6,37 % (en EUR)	8,43 % (en EUR)			

9.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE0940001713: 1,73 %
- Classe B - BE0940002729: 1,73 %
- Classe B LC - BE6321384883: 1,40 %
- Classe E - BE0948493276: 0,91 %
- Classe F - BE0948492260: 0,91 %
- Classe F LC - BE6321385898: 0,71 %
- Classe J - BE6299492213: 0,51 %
- Classe L - BE0948990396: 2,51 %
- Classe M - BE6299493229: 0,99 %
- Classe N - BE6299494235: 0,93 %
- Classe P - BE6254417510: 0,11 %
- Classe V - BE6246076523: 0,91 %
- Classe W - BE6246078545: 0,91 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 18,70 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

9.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

9.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	2,87	EUR
	classe E	4,90	EUR
	classe V	4,63	EUR
	classe M	4,57	EUR
2020	classe A	2,49	EUR
	classe E	2,93	EUR
	classe V	2,87	EUR
	classe M	2,51	EUR

2021	classe A	5,06	EUR
	classe E	5,46	EUR
	classe V	5,39	EUR
	classe M	5,13	EUR

9.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

9.11.3. Transparence en matière de durabilité

Objectifs environnementaux

Conformément à l'article 58 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives objectifs environnementaux de compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

9.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Objectif d'investissement durable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Equities Europe Sustainable

Identifiant d'entité juridique :
549300SV5DKMF2R17Y04

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: 55.04%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : 77.41%

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a investi dans les sociétés contribuant par leurs produits et services aux 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations Unies, et à faire progresser les sociétés sur leur contribution aux enjeux de développement durable et aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

L'univers d'investissement a été réduit : le portefeuille s'est concentré sur les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et/ou l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique telles que définies par la Taxinomie de l'UE.

Le Compartiment n'a pas désigné d'indice de référence afin d'atteindre son objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement 2019/2088. Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants:

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;
- d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de son benchmark, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables : 60.69 contre 60.33 (au 31.12.2022) ;
- e. Une intensité en carbone (émissions directes scope 1 et 2) inférieure à l'intensité en carbone moyenne de l'univers de référence avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements durables: 79.69 tCO₂e/M revenue contre 128.00 tCO₂e/M revenue (au 31.12.2022) ;
- f. Le compartiment a réalisé une contribution nette positive au niveau de l'ensemble de son portefeuille : score SDG total du portefeuille : 0.85% (au 31.12.2022) ;

- g. le compartiment a investi 64.31% dans des entreprises investies présentant une contribution nette positive¹.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption

¹ La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Niveau portefeuille global :

- Une règle d'une contribution nette positive du portefeuille dans son ensemble aux 17 ODD : score SDG total du portefeuille : 0.85% (au 31.12.2022)
- Une règle de minimum 50% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 64.31% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

— Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

- a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
- b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
- c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset->

[management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf)).

L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.

e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsable_Investment.pdf et [DPAM report TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption.

Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles.

Le Compartiment n' a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans

le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

- b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
- c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf).

L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
- b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le

client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

- d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
- e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASTRAZENECA	Industrie manufacturière	3.47 %	Angleterre
NOVO NORDISK B	Industrie manufacturière	3.31 %	Danemark
BEIERSDORF	Industrie manufacturière	3.24 %	Allemagne
MERCK KGAA	Industrie manufacturière	3.04 %	Allemagne
ROCHE HOLDING	Industrie manufacturière	2.89 %	Suisse
COMPASS GROUP PLC	Hébergement et restauration	2.87 %	Angleterre
DNB BANK	Activités financières et d'assurance	2.70 %	Norvège
NESTLE (NOM)	Industrie manufacturière	2.70 %	Suisse
LVMH	Industrie manufacturière	2.69 %	France
FINCOBANK S.P.A	Activités financières et d'assurance	2.68 %	Italie
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie manufacturière	2.47 %	France
IBERDROLA SA	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.40 %	Espagne
L'OREAL SA	Industrie manufacturière	2.37 %	France
KBC GROEP	Activités financières et d'assurance	2.36 %	Belgique
BEAZLEY PLC	Activités financières et d'assurance	2.34 %	Angleterre



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

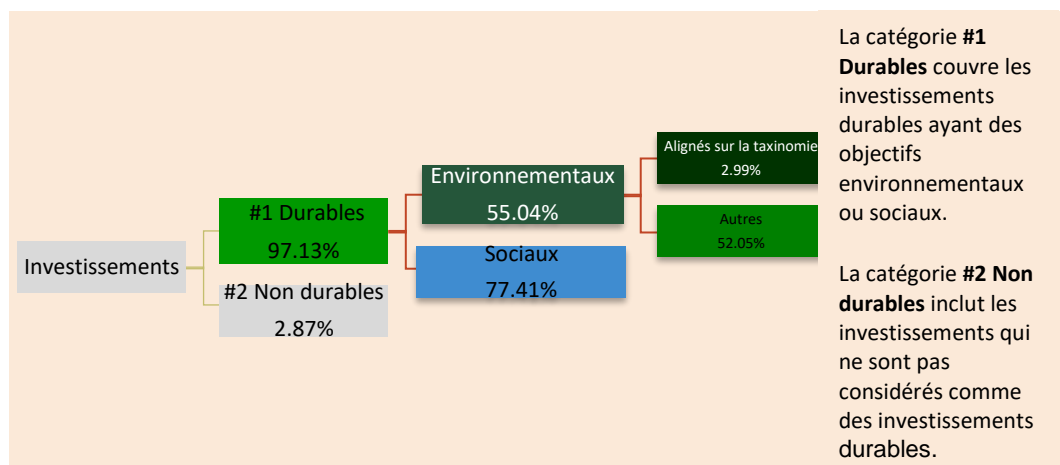
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 97.13% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux. Les investissements durables (dans le tableau ci-dessous désigné « #1 Durables ») sont :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Aspects, environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) – Transparence en matière de durabilité ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements environnementaux autres' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	16.13 %
Industrie manufacturière	Industrie chimique	9.92 %
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	8.91 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	7.35 %
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	6.68 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	6.18 %
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.91 %
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	3.71 %
Information et communication	Télécommunications	3.70 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	3.60 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	3.38 %
Information et communication	Édition	3.29 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	3.14 %
Hébergement et restauration	Restauration	2.87 %
Industrie manufacturière	Métallurgie	2.78 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.40 %
Hébergement et restauration	Hébergement	1.66 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.47 %
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	1.40 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.35 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	1.30 %
Industrie manufacturière	Travail du bois et fabrication d'articles en bois, en liège, paille et vannerie	1.30 %
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.71 %
Espèces	Espèces	2.87 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.

- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 2.99% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique). La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

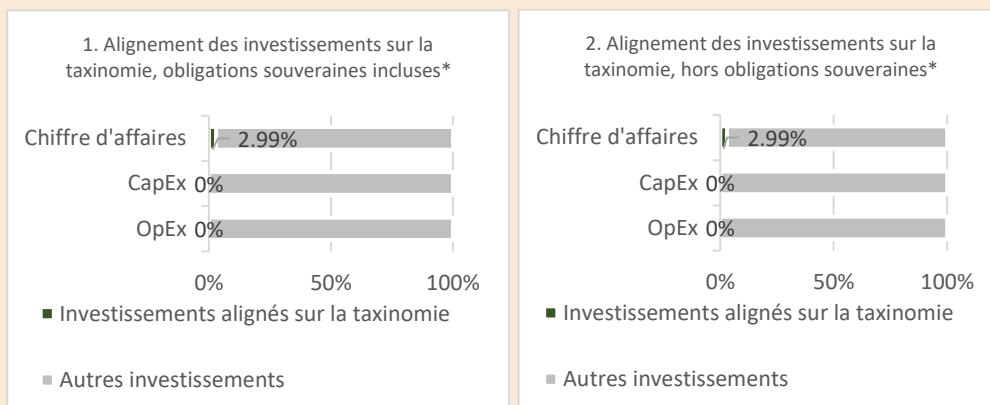
Le Règlement Délégué (UE) 2023/363 de la Commission du 31 octobre 2022 modifiant et rectifiant les normes techniques de réglementation définies dans le règlement délégué (UE) 2022/1288 en ce qui concerne le contenu et la présentation des informations à publier dans les documents précontractuels et les rapports périodiques relatifs à des produits financiers qui investissent dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est entré en vigueur le 20 février 2023. Il modifie notamment le modèle des informations à publier dans les rapports périodiques afin de déclarer si et démontrer graphiquement la mesure dans laquelle, un compartiment investit dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire, qui sont conformes à la Taxinomie de l'UE ('atténuation du changement climatique'). DPAM ne dispose pas, à ce stade, de données suffisantes pour publier cette information dans le rapport périodique pour la Période de Référence. DPAM mettra les meilleurs moyens en œuvre pour obtenir ces données dans le courant de l'année 2023.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires sont des activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

● **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 55.04% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE sont actuellement couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). Des critères similaires pour les quatre autres objectifs environnementaux doivent encore être élaborés. Entre-temps, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui ne sont pas couverts par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE actuels, y compris les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les quatre autres objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 77.41% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée.

En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.87% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie, soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best in class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

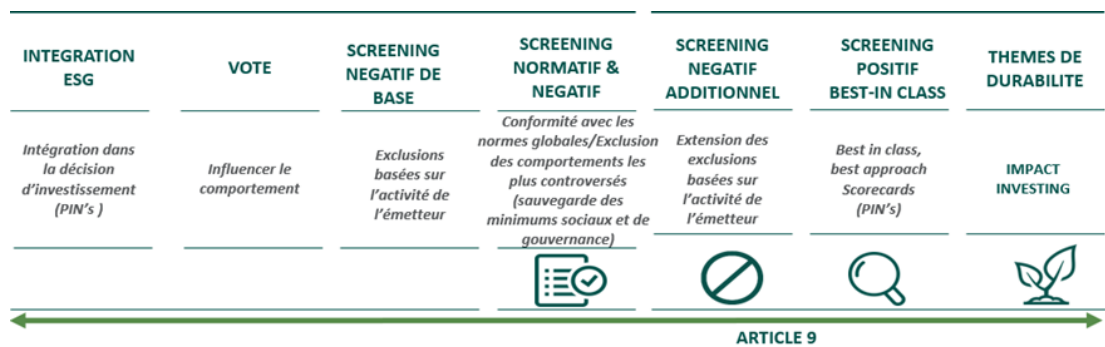
A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les

différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Enfin, l'objectif durable a été mesuré en s'assurant que :

- la contribution nette au niveau de l'ensemble du portefeuille sur les 17 ODD soit positive et
- un minimum de 50% des actifs sous gestion ait été investi dans des entreprises présentant une contribution nette positive aux 17 ODD.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffèrait-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

10. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

10.1. RAPPORT DE GESTION

10.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 02/10/2006.

Prix de souscription initiale: 100,00 EUR.

10.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

10.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés sans limitation géographique ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés, qui sont sélectionnés sur base des thématiques liées à l'acronyme NEWGEMS (en anglais: Nanotechnology, Ecology, Well-being, Generation Z, Esociety, Manufacturing 4.0, Security - tendances et thèmes d'activités liés à la nanotechnologie, l'écologie, le bien-être, la génération Z, l'E-Society, l'industrie 4.0 et la sécurité - voir politique de placement ci-dessous). Ces sociétés sont sélectionnées sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions émises par des sociétés dites « du futur » sans limitation géographique, ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés. Ces sociétés « du futur » sont identifiées par l'acronyme NEWGEMS (en anglais: Nanotechnology, Ecology, Well-being, Generation Z, E-society, Manufacturing 4.0, Security), et regroupent des tendances et thèmes d'activités liées à la nanotechnologie, l'écologie, le bien-être, la génération Z, l'E-Society, l'industrie 4.0 et la sécurité ; activités qui peuvent se définir comme suit (mais sans être exhaustives).

- « Nanotechnology » : La nanotechnologie englobe les entreprises opérant à un niveau nanométrique (production de puces semiconductrices, smartphones, machines industrielles, dispositifs médicaux, etc. qui nécessitent une miniaturisation plus complexe) et les sociétés qui permettent ces avancées.
- « Ecology » : L'écologie englobe les sociétés dont l'activité a trait à l'environnement et à la protection de l'environnement.
- « Well-being » : Le bien-être englobe toute société dont l'activité vise le bien-être des humains et des animaux.

- « Generation Z » : La génération Z se réfère à la génération issue après les millénaires. Le gestionnaire investira ici dans des entreprises qui facilitent le mode de vie de cette génération (le mobil, les médias sociaux, les activités en ligne, etc, ..).
- « E-society » : L'E-Society englobe toute entreprise de commerce électronique, de numérisation et de cloud computing et/ou qui offre ce type de services.
- « Manufacturing 4.0 » : L'industrie 4.0 englobe toute société qui a trait à la nouvelle révolution industrielle, la robotique, l'automatisation, le big data, l'internet des objets et l'intelligence artificielle.
- « Security » : La sécurité englobe toute société qui a trait à la cyber sécurité et à la sécurité physique.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financières ainsi que sur des considérations sociales, environnementales et de gouvernance (ESG).

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

10.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark: MSCI World Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions des grandes et moyennes capitalisations boursières de 23 pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) autour du monde.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

10.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le premier semestre de 2022 a été marqué par une importante transition de la croissance vers les actions à faibles multiples et défensives. Le contexte macro-économique est passé de l'accélération de l'économie mondiale et de l'inflation aux craintes relatives aux conséquences des mesures prises par les banques centrales en vue de juguler l'inflation. Les tensions géopolitiques en Europe orientale ont encore alimenté la hausse des prix de l'énergie, ce qui a maintenu les taux d'inflation à des niveaux très élevés tout au long de l'année. Les taux d'intérêt ont bondi en conséquence, et les craintes d'une récession mondiale ont commencé à émerger.

Dans cet environnement, les actifs à plus long terme, comme les actions de croissance de qualité, affichent de faibles performances. Malgré une bonne visibilité sur la croissance, une grande partie de leurs flux de trésorerie attendus se situent dans le futur. Bon nombre d'actions de croissance ont connu une chute de 50 % ou plus. Dans ce contexte, l'approche en haltère de NewGem s'est révélée cruciale pour la gestion des risques. Nous avons entamé l'année avec près de la moitié du fonds investie dans des entreprises présentant des profils de croissance plus conservateurs, et ces entreprises (par ex. Progressive, UnitedHealth et Aspen Technology) ont connu de relativement bonnes performances.

Tout au long de l'année, nous avons progressivement fait glisser une petite partie du portefeuille depuis les titres à faible croissance vers des titres à plus forte croissance afin de profiter de valorisations plus intéressantes. Nous avons par exemple ouvert des positions sur CrowdStrike, Datadog, Lululemon, Dexcom et AMD, en continuant de mettre l'accent sur les titres de croissance de première qualité. Nous avons également investi dans des entreprises qui favorisent la transition verte, comme Enphase (inverseurs solaires) et Kornit Digital (impressions textiles durables). Nous avons liquidé nos positions sur des entreprises offrant une moins bonne visibilité sur leurs résultats à venir, comme Everbridge, Kingsoft Cloud, Megaport, Splunk, Ping An et Vertiv.

Malgré la baisse du cours des actions, d'un point de vue fondamental, les entreprises du portefeuille se sont bien comportées, avec une solide croissance des ventes et des bénéfices. Dans l'ensemble, bon nombre de nos entreprises sont leaders du marché, et leur croissance est alimentée par des tendances structurelles telles que le cloud, la transformation numérique, la chirurgie robotique ou l'efficacité énergétique. Les entreprises fournissent des services ou des composants essentiels à la mission, ce qui contribue à l'inflation des prix. Ces entreprises sont très rentables, avec des bilans sains et des flux de revenus visibles et récurrents, ce qui est utile en période de difficultés cycliques.

10.1.6. Politique future

Nous avons pour stratégie d'investir dans des entreprises innovantes et disruptives qui façonnent la société de demain (consommateurs, grandes entreprises, gouvernement et environnement). C'est pourquoi nous avons identifié 7 thèmes majeurs dans lesquels nous cherchons à investir : Nanotechnology, Ecology, Wellness, Generation Z, E-Society, Manufacturing 4.0 et Security. D'où le nom de NEWGEMS. En outre, nous intégrons des KPI ESG durables (liés à chaque thème) dans notre processus d'investissement, car nous sommes convaincus que les risques et les opportunités ESG doivent faire partie intégrante d'un processus fondamental. En outre, la gestion des risques par notre approche en haltère continue de faire partie intégrante de la gestion du fonds.

10.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

10.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.143.563.218,03	1.952.467.181,75
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.123.606.855,60	1.901.326.437,46
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	1.123.606.855,60	1.901.326.437,46
a.	Actions	1.123.606.855,60	1.901.326.437,46
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-3.925.487,12	-4.548.839,19
A.	Créances	690.272,55	1.780.692,38
a.	Montants à recevoir	594.703,46	1.601.328,16
b.	Avoirs fiscaux	48.380,05	47.723,34
d.	Autres	47.189,04	131.640,88
B.	Dettes	-4.615.759,67	-6.329.531,57
a.	Montants à payer (-)	-857.033,95	-528.363,48
c.	Emprunts (-)		-25.796,77
e.	Autres (-)	-3.758.725,72	-5.775.371,32
V.	Dépôts et liquidités	23.881.849,55	55.689.583,48
A.	Avoirs bancaires à vue	23.881.849,55	55.689.583,48
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.143.563.218,03	1.952.467.181,75
A.	Capital	919.908.129,43	1.200.057.744,57
B.	Participations au résultat	-7.749.666,58	-4.231.966,97
C.	Résultat reporté	743.137.173,62	416.012.947,11
D.	Résultat de l'exercice	-511.732.418,44	340.628.457,04

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

10.3. COMPTE DE RESULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a.	Actions	-500.015.163,48	354.972.660,74
	Gain réalisé	209.833.953,37	215.398.118,24
	Perte réalisée	-141.385.392,22	-32.047.083,00
	Gain/Perte non-réalisé	-568.463.724,63	171.621.625,50
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	104.259,08	-468.465,80
b.	Autres positions et opérations de change	104.259,08	-468.465,80
iv.	Autres	104.259,08	-468.465,80
	Gain /Perte réalisée	104.259,08	-468.465,80
II. Produits et charges des placements		7.269.120,78	8.573.645,32
A.	Dividendes	7.923.690,94	9.961.270,35
B.	Intérêts (+/-)	226.111,24	283.991,80
b.	Dépôts et liquidités	226.111,24	283.991,80
	Intérêts d'emprunts (-)	-221.604,78	-582.027,20
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-659.076,62	-1.089.589,63
	D'origine étrangère	-659.076,62	-1.089.589,63
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		1,51	8,79
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	1,51	8,79
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-19.090.636,33	-22.449.392,01
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.212.520,12	-2.204.160,16
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-698.770,81	-902.799,09
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-15.821.683,34	-18.848.283,29
a.	Gestion financière	-15.190.767,17	-17.808.653,49
	Classe A (Dis)	-1.922.703,46	-2.133.140,80
	Classe B (Cap)	-8.059.026,30	-8.533.017,27
	Classe B USD (Cap)	-43.476,02	-22.858,05
	Classe E (Dis)	-275.621,08	-557.016,47
	Classe F (Cap)	-2.488.939,47	-3.764.548,44
	Classe J (Cap)	-463.474,94	-451.596,28
	Classe L (Cap)	-117.062,36	-105.234,08
	Classe M (Dis)	-400.818,34	-532.985,68
	Classe N (Cap)	-195.146,76	-212.501,39
	Classe V (Dis)	-178.689,25	-322.988,13
	Classe W (Cap)	-1.032.555,80	-1.162.235,14
	Classe W USD (Cap)	-13.253,39	-10.531,76
b.	Gestion administrative et comptable	-630.916,17	-1.039.629,80
E.	Frais administratifs (-)	-72.459,59	-104.473,10
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-6.780,24	-4.763,04
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-209,22	-1.697,17
H.	Services et biens divers (-)	-87.421,62	-73.010,89
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-115.460,88	-183.577,41
	Classe A (Dis)	-42.917,74	-67.465,71
	Classe B (Cap)	-35.807,45	-54.199,21
	Classe B USD (Cap)	-407,22	-159,12
	Classe E (Dis)	118,32	455,21
	Classe F (Cap)	-891,40	1.663,68
	Classe J (Cap)	406,92	2.215,45
	Classe L (Cap)	-117,99	-80,49
	Classe M (Dis)	-31.879,97	-61.867,74
	Classe N (Cap)	-4.653,71	-9.069,66
	Classe P (Cap)	273,35	1.680,66
	Classe V (Dis)	73,75	552,84

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
	Classe W (Cap)	352,24	2.705,36
	Classe W USD (Cap)	-9,98	-8,68
K.	Autres charges (-)	-75.330,51	-126.627,86
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		-11.821.514,04	-13.875.737,90
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-511.732.418,44	340.628.457,04
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-511.732.418,44	340.628.457,04

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	223.655.088,60	752.409.437,18
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	743.137.173,62	416.012.947,11
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-511.732.418,44	340.628.457,04
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-7.749.666,58	-4.231.966,97
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-221.465.965,07	-743.137.173,62
IV.	(Distribution des dividendes)	-2.189.123,53	-9.272.263,56

10.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Canada							
JAMIESON WELLNES INC	292.000	CAD	35,09	7.085.702,43		0,63%	0,62%
				7.085.702,43		0,63%	0,62%
Suisse							
POLYPEPTIDE GROUP AG	178.886	CHF	25,32	4.586.959,87		0,41%	0,40%
				4.586.959,87		0,41%	0,40%
Chine (République populaire)							
HANGZHOU TIGERMED	950.000	HKD	90,20	10.287.100,01		0,92%	0,90%
				10.287.100,01		0,92%	0,90%
Espagne							
CELLNEX TELECOM	370.000	EUR	30,92	11.440.400,00		1,02%	1,00%
LABO ALMIRALL	687.000	EUR	9,04	6.210.480,00		0,55%	0,54%
				17.650.880,00		1,57%	1,54%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	205.000	NOK	616,00	12.011.223,66		1,07%	1,05%
				12.011.223,66		1,07%	1,05%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	196.000	GBP	112,18	24.781.380,67		2,21%	2,17%
BEAZLEY PLC	1.450.000	GBP	6,79	11.104.818,26		0,99%	0,97%
KEYWORDS	340.000	GBP	27,24	10.438.546,07		0,93%	0,91%
LINDE PLC	37.000	EUR	305,45	11.301.650,00		1,01%	0,99%
SPIRAX SARCO ENG	107.000	GBP	106,15	12.801.408,85		1,14%	1,12%
WISE-A RG	1.150.000	GBP	5,63	7.294.674,56		0,65%	0,64%
				77.722.478,41		6,92%	6,80%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	93.000	USD	266,84	23.252.396,35		2,07%	2,03%
KERRY	135.000	EUR	84,24	11.372.400,00		1,01%	0,99%
KINGSPAN GROUP PLC	180.000	EUR	50,58	9.104.400,00		0,81%	0,80%
				43.729.196,35		3,89%	3,82%
Israël							
CYBER-ARK SOFTWARE	85.000	USD	129,65	10.325.837,43		0,92%	0,90%
JFROG LTD	485.000	USD	21,33	9.693.183,42		0,86%	0,85%
KORNIT DIGITAL	330.000	USD	22,97	7.102.459,59		0,63%	0,62%
NICE LTD ADR	96.000	USD	192,30	17.297.540,41		1,54%	1,51%
				44.419.020,85		3,95%	3,88%
Italie							
REPLY S.P.A.	55.000	EUR	107,00	5.885.000,00		0,52%	0,51%
				5.885.000,00		0,52%	0,51%
Japon							
KEYENCE CORP	43.500	JPY	51.420	15.884.086,09		1,41%	1,39%
SONY GROUP CORP	139.000	JPY	10,035	9.905.424,22		0,88%	0,87%

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				25.789.510,31		2,30%	2,26%
Caïmanes							
SEA SP ADR	216.487	USD	52,03	10.554.058,20		0,94%	0,92%
WUXI BIOLOGICS	1.100.000	HKD	59,85	7.903.503,66		0,70%	0,69%
				18.457.561,86		1,64%	1,61%
Pays-Bas							
ALFEN N.V.	100.000	EUR	84,20	8.420.000,00		0,75%	0,74%
ASM INTERNATIONAL	86.000	EUR	235,65	20.265.900,00		1,80%	1,77%
ASML HOLDING NV	31.000	EUR	503,80	15.617.800,00		1,39%	1,37%
BESI	265.000	EUR	56,56	14.988.400,00		1,33%	1,31%
DSM	150.000	EUR	114,30	17.145.000,00		1,53%	1,50%
				76.437.100,00		6,80%	6,68%
Norvège							
NORSK	1.465.000	NOK	73,32	10.216.749,89		0,91%	0,89%
TOMRA SYSTEMS ASA	400.000	NOK	165,60	6.300.470,82		0,56%	0,55%
				16.517.220,71		1,47%	1,44%
Suède							
AVANZA BANK HLDG	435.000	SEK	223,60	8.746.745,80		0,78%	0,76%
EPIROC AB A	640.000	SEK	189,85	10.926.373,06		0,97%	0,96%
EPIROC AB-B	400.000	SEK	167,65	6.030.439,96		0,54%	0,53%
NIBE INDUSTRIER AK B	1.200.000	SEK	97,10	10.478.181,70		0,93%	0,92%
				36.181.740,52		3,22%	3,16%
États-Unis d'Amérique							
ABBOTT LABORATORIES	285.000	USD	109,79	29.318.482,08		2,61%	2,56%
ACTIVISION BLIZZARD	170.000	USD	76,55	12.193.487,94		1,09%	1,07%
ADDUS HOMECARE	90.000	USD	99,49	8.389.880,53		0,75%	0,73%
ADOBE INC	78.000	USD	336,53	24.595.305,69		2,19%	2,15%
ADVANCED MICRO	399.000	USD	64,77	24.214.785,66		2,16%	2,12%
ALPHABET INC -A-	485.000	USD	88,23	40.095.151,09		3,57%	3,51%
AMAZON.COM INC	490.000	USD	84,00	38.566.409,00		3,43%	3,37%
AMEDISYS INC	64.000	USD	83,54	5.009.660,34		0,45%	0,44%
APPLE	241.000	USD	129,93	29.340.014,05		2,61%	2,57%
ASPEN TECH INC	49.000	USD	205,40	9.430.405,25		0,84%	0,82%
BOOKING HLDG	10.000	USD	2.015,28	18.882.923,40		1,68%	1,65%
CATALANT	200.000	USD	45,01	8.434.762,24		0,75%	0,74%
CHEMED CORP	16.000	USD	510,43	7.652.265,17		0,68%	0,67%
CLOUDFLARE INC -A-	300.000	USD	45,21	12.708.362,61		1,13%	1,11%
CROWDSTRIKE HLDGS	125.000	USD	105,29	12.331.927,85		1,10%	1,08%
CRYOPORT INC	10.700	USD	17,35	173.947,06		0,02%	0,02%
DANAHER CORP	99.000	USD	265,42	24.620.829,23		2,19%	2,15%
DATADOG-A	153.000	USD	73,50	10.536.893,89		0,94%	0,92%
DEXCOM INC	72.000	USD	113,24	7.639.522,14		0,68%	0,67%
EDWARDS LIFESCIENCES	299.000	USD	74,61	20.902.684,47		1,86%	1,83%
ENPHASE ENERGY INC	28.000	USD	264,96	6.951.398,45		0,62%	0,61%
GUARDANT HEALTH INC	195.000	USD	27,20	4.969.782,15		0,44%	0,43%
ILLUMINA INC	116.000	USD	202,20	21.977.231,20		1,96%	1,92%
INSPIRE MED SYS	20.000	USD	251,88	4.720.168,66		0,42%	0,41%
INTUITIVE SURGICAL	77.000	USD	265,35	19.144.483,49		1,70%	1,67%
IPG PHOTONICS CORP	55.000	USD	94,67	4.878.753,81		0,43%	0,43%
IQVIA HOLDINGS INC	104.000	USD	204,89	19.965.856,17		1,78%	1,75%
LULULEMON ATHLETICA	53.000	USD	320,39	15.910.676,97		1,42%	1,39%
MICROSOFT	254.000	USD	239,82	57.075.924,10		5,08%	4,99%
MONOLITHIC POWER	46.000	USD	353,61	15.241.096,28		1,36%	1,33%
NETFLIX	43.000	USD	294,88	11.880.852,66		1,06%	1,04%
NVIDIA CORP	245.000	USD	146,14	33.548.184,59		2,99%	2,93%
PAYPAL HOLDINGS-WI	260.000	USD	71,22	17.350.386,51		1,54%	1,52%
PROGRESSIVE	150.000	USD	129,71	18.230.498,95		1,62%	1,59%
PTC INC	150.000	USD	120,04	16.871.398,45		1,50%	1,48%
SERVICENOW INC	50.896	USD	388,27	18.516.177,02		1,65%	1,62%

DPAM B
EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SHOALS TECH -A-	506.000	USD	24,67	11.696.434,76		1,04%	1,02%
SYNOPSIS	65.000	USD	319,29	19.446.099,79		1,73%	1,70%
THE SIMPLY GOOD	270.000	USD	38,03	9.621.082,22		0,86%	0,84%
TRIMBLE	270.000	USD	50,56	12.791.004,92		1,14%	1,12%
TWILIO-A	135.000	USD	48,96	6.193.113,14		0,55%	0,54%
UNITEDHEALTH	58.500	USD	530,18	29.061.166,55		2,59%	2,54%
ZSCALER INC	55.000	USD	111,90	5.766.690,09		0,51%	0,50%
				726.846.160,62		64,69%	63,56%
<u>Total - Actions</u>				<u>1.123.606.855,60</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,25%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.123.606.855,60		100,00%	98,25%
Total - portefeuille				1.123.606.855,60		100,00%	98,25%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		EUR		37.006,00			0,00%
Intérêts sur CC		USD		0,17			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		23.844.843,38			2,09%
Total - Avoirs bancaires à vue				23.881.849,55			2,09%
Total - Dépôts et Liquidités				23.881.849,55			2,09%
Créances et dettes diverses				-3.925.487,12			-0,34%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				1.143.563.218,03			100,00%

10.5. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	64,69%
ROYAUME-UNI	6,92%
PAYS-BAS	6,80%
ISRAËL	3,95%
IRLANDE	3,89%
SUEDE	3,22%
JAPON	2,30%
CAÏMANES	1,64%
ESPAGNE	1,57%
NORVEGE	1,47%
FEROE	1,07%
CHINE (REPUBLIQUE POPULAIRE)	0,92%
CANADA	0,63%
ITALIE	0,52%
SUISSE	0,41%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

10.6. REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	21,76%
PHARMACIE - COSMETIQUE	17,24%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	13,48%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	6,91%
CONSTRUCTION MECANIQUE	5,47%
TELECOMMUNICATIONS	5,17%
DIFFUSION & EDITION	3,57%
PHOTO & OPTIQUE	3,43%
SOINS & SERVICE DE SANTE	3,01%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,61%
PRODUITS CHIMIQUES	2,21%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,07%
SOURCES D'ENERGIE	1,95%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,87%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,74%
TEXTILE & HABILLEMENT	1,42%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,41%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,37%
AGRICULTURE & PECHE	1,07%
SERVICES DIVERS	0,93%
BIOTECHNOLOGIE	0,75%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,56%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

10.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	262.040.349,94	323.591.303,34	585.631.653,28
Ventes	483.106.227,87	364.249.130,96	847.355.358,83
Total 1	745.146.577,81	687.840.434,30	1.432.987.012,11
Souscriptions	227.837.307,01	122.563.432,01	350.400.739,02
Remboursements	479.818.654,63	158.839.838,36	638.658.492,99
Total 2	707.655.961,64	281.403.270,37	989.059.232,01
Moyenne de référence de l'actif net total	1.524.625.406,46	1.282.172.887,42	1.402.402.766,73
Taux de rotation	2,46%	31,70%	31,65%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

10.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	427.757,21	97.137,05	533.935,57	325.798,63	175.588,39	684.145,82	87.643,09	159.780,57	612.008,34
B	1.626.657,85	390.238,94	1.801.557,80	1.326.195,51	828.694,67	2.299.058,64	503.485,59	819.271,04	1.983.273,18
B USD	485,00	0,00	485,00	13.876,92	1.966,39	12.395,53	4.232,74	7.136,12	9.492,16
E	720.471,73	32.929,26	777.542,47	151.450,30	759.766,31	169.226,45	20.278,40	81.182,35	108.322,50
F	1.690.574,65	262.028,10	1.842.686,02	1.060.858,79	1.354.585,78	1.548.959,02	380.437,72	892.983,22	1.036.413,51
J	2.996,00	18,00	2.978,00	837,00	215,00	3.600,00	727,00	2,00	4.325,00
L	18.124,76	6.858,51	15.212,42	22.861,93	15.169,34	22.905,01	11.411,81	8.465,16	25.851,65
M	189.045,36	24.077,97	321.838,45	62.663,88	82.354,68	302.147,64	11.028,78	91.171,73	222.004,68
N	46.183,00	17.000,67	90.343,04	36.367,96	22.524,84	104.186,16	12.000,56	28.059,03	88.127,69
P	811,68	80,00	2.739,68	256,00	841,68	2.154,00	59,00	351,00	1.862,00
V	200.933,37	21.134,06	254.444,30	48.031,03	169.693,85	132.781,49	9.297,00	41.318,83	100.759,66
W	598.941,57	152.545,88	521.586,63	385.136,46	296.802,74	609.920,35	265.008,83	402.077,18	472.852,00
W USD	3.290,22	0,00	3.290,22	8.462,39	1.659,37	10.093,25	2.113,56	7.792,48	4.414,33
TOTAL			6.168.639,60			5.901.573,35			4.669.706,71

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	73.552.017,27	16.291.758,74	70.688.848,60	37.783.628,18	17.380.497,72	30.994.879,65
B	324.009.312,32	77.519.519,79	347.728.511,98	212.993.097,37	122.360.871,09	193.245.045,53
B USD	107.092,85	0,00	3.775.451,03	582.509,17	1.070.832,57	1.670.603,34
E	121.890.781,32	6.059.400,74	33.628.557,80	161.420.850,72	4.215.605,59	14.350.981,47
F	356.832.304,05	57.465.843,83	302.944.700,71	377.767.548,09	104.559.489,22	242.764.935,64
J	77.239.350,81	501.734,50	26.806.474,87	7.459.883,76	20.897.088,06	56.429,80
L	3.625.718,43	1.379.650,76	6.191.962,70	4.074.169,44	2.721.672,93	2.027.508,61
M	32.940.698,91	4.153.104,36	13.699.889,94	18.115.910,94	2.272.771,74	17.774.993,53
N	9.580.710,49	3.505.224,17	9.898.662,69	6.072.329,74	2.989.035,54	6.877.972,39
P	24.570.627,22	2.661.442,25	11.652.420,96	35.573.598,27	2.433.581,55	15.151.101,81
V	34.186.789,06	3.727.043,02	10.222.020,00	36.336.883,99	1.809.911,93	7.851.617,73
W	124.722.087,63	33.612.504,50	108.054.183,82	82.103.931,96	67.137.836,99	103.946.604,82
W USD	778.855,58	0,00	2.518.423,00	455.574,93	551.544,09	1.945.818,67
TOTAL	1.184.036.345,94	206.877.226,66	947.810.108,10	980.739.916,56	350.400.739,02	638.658.492,99

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		201,71		238,36		164,60
B		238,43		290,47		207,80
B USD		291,73		330,32		221,75
E		204,55		243,70		169,71
F		262,67		322,48		232,57
J		29.705,86		36.609,63		26.507,99
L	1.657.404.506,77	235,11	1.952.467.181,75	285,00	1.143.563.218,03	202,61
M		202,84		241,45		168,04
N		243,88		299,32		215,82
P		41.531,23		51.378,76		37.351,04
V		201,60		240,19		167,27
W		252,52		310,02		223,58
W USD		308,91		352,48		238,56
TOTAL	1.657.404.506,77		1.952.467.181,75		1.143.563.218,03	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

10.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

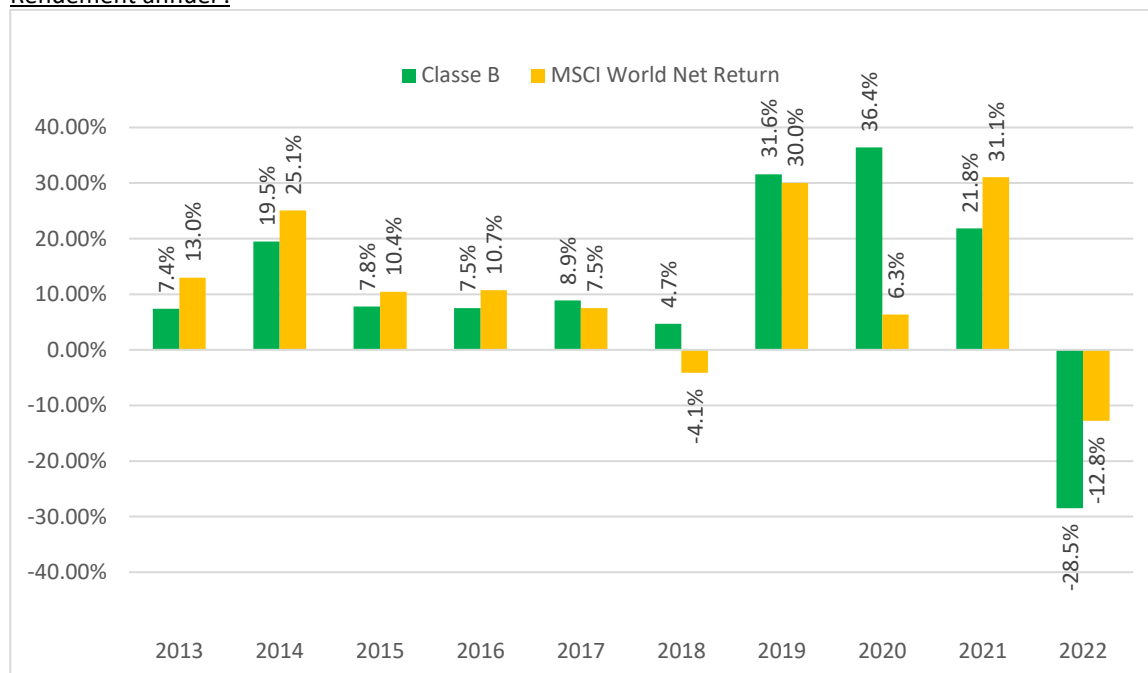
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-28,48 % (en EUR)	5,89 % (en EUR)	10,36 % (en EUR)	10,25 % (en EUR)	02/10/2006	4,60 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-28,46 % (en EUR)	5,93 % (en EUR)	10,38 % (en EUR)	10,26 % (en EUR)	02/10/2006	4,61 % (en EUR)

Classe B USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	-32,87 % (en EUR)				13/11/2020	-7,74 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	-27,88 % (en EUR)	6,77 % (en EUR)				

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-27,88 % (en EUR)	6,77 % (en EUR)	11,29 % (en EUR)	11,20 % (en EUR)		

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	-27,59 % (en EUR)					

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	-28,91 % (en EUR)	5,35 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-27,93 % (en EUR)	6,67 % (en EUR)	11,18 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-27,90 % (en EUR)	6,73 % (en EUR)	11,23 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-27,30 % (en EUR)	7,60 % (en EUR)				

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-27,88 % (en EUR)	6,75 % (en EUR)				

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-27,88 % (en EUR)	6,76 % (en EUR)	11,21 % (en EUR)			

Classe W USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W USD	-32,32 % (en EUR)					

10.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE0946563377: 1,76 %
- Classe B - BE0946564383: 1,73 %
- Classe B USD - BE6322806553: 1,74 %
- Classe E - BE0948503371: 0,92 %
- Classe F - BE0948502365: 0,92 %
- Classe F USD - BE6322807569: 0,92 %
- Classe J - BE6299426526: 0,52 %
- Classe L - BE0948982310: 2,52 %
- Classe M - BE6299430569: 1,00 %
- Classe N - BE6299448744: 0,94 %
- Classe P - BE6254420548: 0,12 %
- Classe V - BE6246060360: 0,92 %
- Classe W - BE6246061376: 0,92 %
- Classe W USD - BE6322808575: 0,92 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 36,38 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

10.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

10.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	0,30	EUR
	classe V	1,43	EUR
	classe M	1,44	EUR
2020	classe A	6,05	EUR
	classe E	6,14	EUR
	classe V	6,05	EUR
	classe M	6,09	EUR

2021	classe A	7,15	EUR
	classe E	7,31	EUR
	classe V	7,20	EUR
	classe M	7,24	EUR

10.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

10.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

10.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Equities NewGems Sustainable

Identifiant d'entité juridique :
54930001NHP87EW0JE18

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 89.46% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants:

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;
- d. Sur la période de référence, le compartiment n'a pas été exposé aux émetteurs du dernier quintile sur min. 2 des 4 risques ESG identifiés pour l'activité et la zone géographique d'activité de l'émetteur ; Cet indicateur de durabilité tel qu'il est actuellement rédigé dans le prospectus peut être considéré comme n'ayant été en violation.

Toutefois en raison d'une erreur matérielle dans la rédaction de cet indicateur de durabilité, ce dernier n'a pas été correctement reflété dans le prospectus et devrait en fait se lire comme suit : « Une exposition nulle aux sociétés se situant dans les 20 % inférieurs sur plus de 2 de ses 4 principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société ».

Pour la période de référence, le compartiment n'a pas été exposé aux sociétés se situant dans les 20 % inférieurs sur plus de 2 de ses 4 principaux risques environnementaux,

sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société et que, sur cette base, il n'y a pas eu de violation.

- e. L'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) moyenne du benchmark, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables : 436.60 tCO₂e/M revenue contre 1113.06 tCO₂e/M revenue (au 31.12.2022).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive¹ sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 89.46% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 0.82% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- 65.89% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE ;
- 88.12% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux ;
- 85.44% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

¹ La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 85.44% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

- — Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

- a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).
Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
- b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
- c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
- d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
- b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
- d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
- e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).

— Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée :

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n' a

donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

- c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
 - d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
 - e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM ont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM report TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	4.99 %	États-Unis d'Amérique
ALPHABET A	Information et communication	3.51 %	États-Unis d'Amérique
AMAZON COM	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	3.37 %	États-Unis d'Amérique
NVIDIA CORP	Industrie manufacturière	2.93 %	États-Unis d'Amérique
APPLE	Industrie manufacturière	2.57 %	États-Unis d'Amérique
ABBOTT LABORATORIES	Industrie manufacturière	2.56 %	États-Unis d'Amérique
UNITEDHEALTH GROUP	Activités financières et d'assurance	2.54 %	États-Unis d'Amérique
ASTRAZENECA	Industrie manufacturière	2.17 %	Angleterre
DANAHER CORPORATION	Industrie manufacturière	2.15 %	États-Unis d'Amérique
ADOBE SYSTEMS INCORPORATED	Information et communication	2.15 %	États-Unis d'Amérique
ADVANCED MICRO DEVICES INC.	Industrie manufacturière	2.12 %	États-Unis d'Amérique
ACCENTURE A	Information et communication	2.03 %	États-Unis d'Amérique
ILLUMINA (ORD)	Industrie manufacturière	1.92 %	États-Unis d'Amérique
EDWARDS LIFESCIENCES CORPORATION	Industrie manufacturière	1.83 %	États-Unis d'Amérique
ASM INTERNATIONAL	Industrie manufacturière	1.77 %	Pays-Bas



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 98.25% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

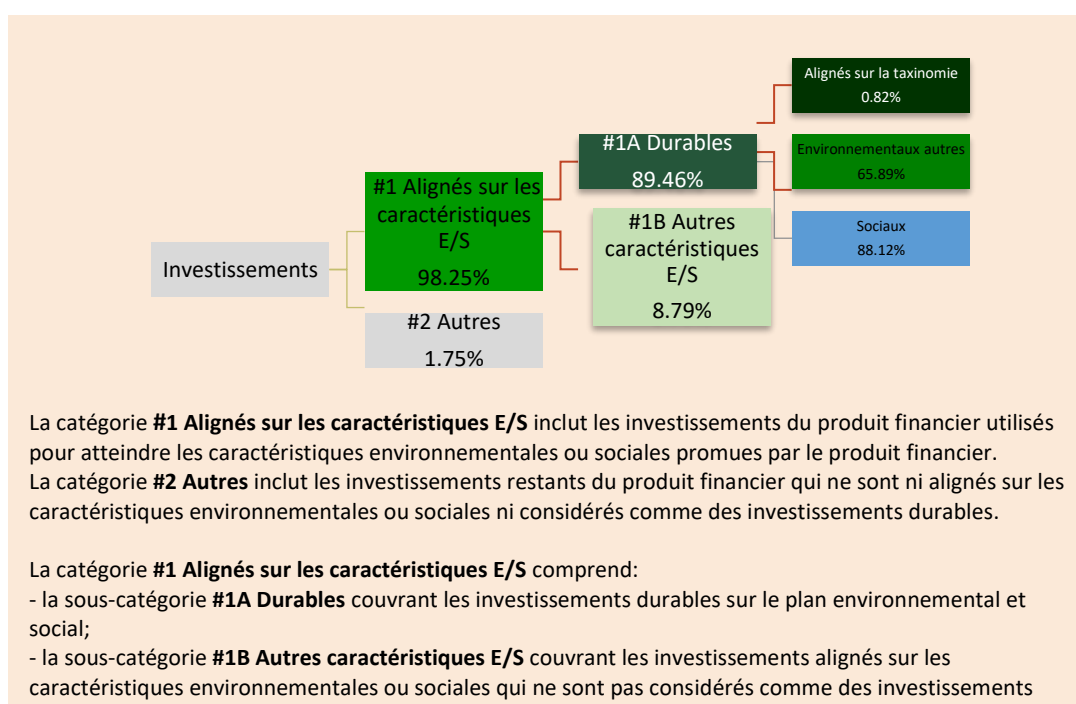
Le Compartiment a investi 89.46% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs? ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

certain double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories 'investissements environnementaux autres' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	18.62 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	18.31 %
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	7.08 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	6.86 %
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	6.73 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	5.69 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	5.57 %
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	5.11 %
Information et communication	Services d'information	4.55 %
Industrie manufacturière	Industrie chimique	2.49 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	2.16 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.84 %

Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	1.75	%
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.65	%
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	1.65	%
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	1.61	%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	1.41	%
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	1.05	%
Information et communication	Télécommunications	1.00	%
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.89	%
Industrie manufacturière	Travail du bois et fabrication d'articles en bois, en liège, paille et vannerie	0.80	%
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	0.76	%
Santé humaine et action sociale	Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	0.67	%
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.02	%
Espèces	Espèces	1.75	%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE. En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnement au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 0.82% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Le Règlement Délégué (UE) 2023/363 de la Commission du 31 octobre 2022 modifiant et rectifiant les normes techniques de réglementation définies dans le règlement délégué (UE) 2022/1288 en ce qui concerne le contenu et la présentation des informations à publier dans les documents précontractuels et les rapports périodiques relatifs à des produits financiers qui investissent dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est entré en vigueur le 20 février 2023. Il modifie notamment le modèle des informations à publier dans les rapports périodiques afin de déclarer si et démontrer graphiquement la mesure dans laquelle, un compartiment investit dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire, qui sont conformes à la Taxinomie de l'UE ('atténuation du changement climatique'). DPAM ne dispose pas, à ce stade, de données suffisantes pour publier cette information dans le rapport périodique pour la Période de Référence. DPAM mettra les meilleurs moyens en œuvre pour obtenir ces données dans le courant de l'année 2023.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

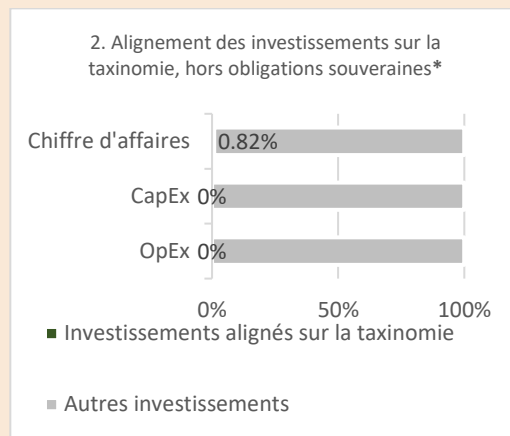
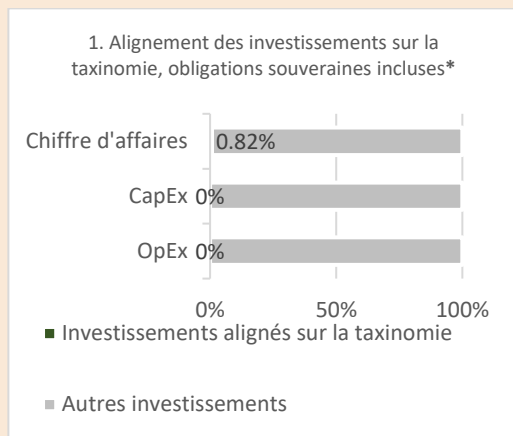
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 65.89% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE sont actuellement couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). Des critères similaires pour les quatre autres objectifs environnementaux doivent encore être élaborés. Entre-temps, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui ne sont pas couverts par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE actuels, y compris les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les quatre autres objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 88.12% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des

investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.75% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit : Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

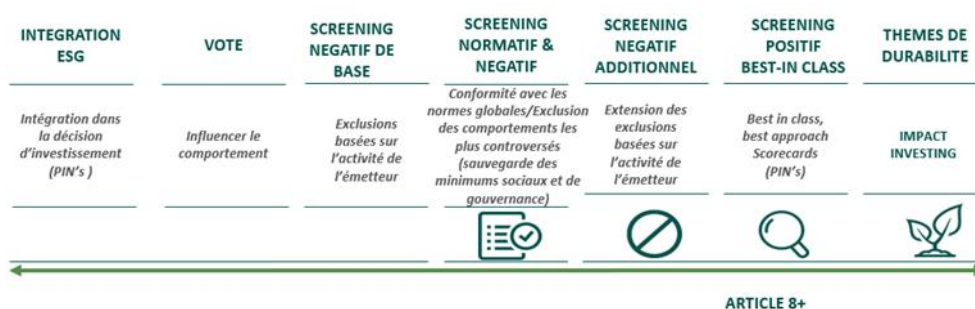
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées. Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont

été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

11. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

11.1. RAPPORT DE GESTION

11.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 17/12/2007.

Prix de souscription initiale: 100,00 EUR.

11.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

11.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés qui sont actives, directement ou indirectement, dans les chaînes de valeurs alimentaires au sens large du terme et dans les secteurs liés ou apparentés. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'objectif durable poursuivi vise une agriculture plus durable notamment par une production alimentaire plus durable et une meilleure préservation des terres et de la biodiversité mais aussi le développement de produits, innovations et technologies visant à promouvoir une consommation alimentaire durable, à faciliter le passage à des régimes alimentaires sains et durables et enfin réduire les pertes et le gaspillage de nourriture. Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes - le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Les placements de ce compartiment consistent principalement, et ce sans limite géographique, en actions ou titres représentant le capital social des sociétés qui sont actives, directement ou indirectement, dans les chaînes de valeurs agro-alimentaires au sens large du terme et dans les secteurs liés ou apparentés. Ces chaînes de valeurs agro-alimentaires s'étendent de la production d'aliments en ce compris les produits et les services qui contribuent à la production d'aliments jusqu'y compris la vente de produits alimentaires au consommateur. Les sociétés qui en raison de leurs activités telles que le stockage, le transport, l'emballage, le processing etc., apportent une valeur ajoutée aux chaînes de valeurs alimentaires, tombent dans le champ d'application de l'univers d'investissement. Par secteurs apparentés, il y a lieu de comprendre, entre autres, les entreprises actives dans les plantations, stockage, transport, emballage ou dans le secteur agricole en général.

Jusqu'au 31/12/2022, le compartiment promet des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 9 du Règlement SFDR 2019/2088.

Ce compartiment a été reclassifié de l'article 9 vers un article 8 bis suivant le Règlement EU 2019/2088 avec effet au 01/01/2023 (voir Rubrique « Informations aux actionnaires » ci-dessus).

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financières ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Sont assimilés à ces placements tous autres titres donnant accès au capital de ces sociétés.

Le compartiment investit au minimum deux tiers de ses actifs totaux dans les dits placements.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

11.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

11.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

DPAM B Equities Sustainable Food Trends investit sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'agriculture et des denrées alimentaires, avec une exposition d'au moins 60 % des différentes entreprises à la chaîne de valeur. Le fonds investit dans une sélection de sous-thèmes sur base du contexte macroéconomique et sectoriel. Dans le cadre de chaînes de valeur ou de sous-thèmes spécifiques, nous réalisons une analyse ESG comparative complétée par des fiches de notes individuelles.

Au cours de l'année, nous avons liquidé nos positions sur la viande (notamment Cranswick et Maple Leaf), Kalera (dont les hypothèses commerciales ne se sont pas confirmées), Select Harvests, Kubota (trop exposé au segment des petits tracteurs), Nomad Foods et Glanbia.

Nous avons ouvert de nouvelles positions notamment sur plusieurs entreprises du segment des ingrédients, comme Robertet (extraits naturels), Symrise et Chr. Hansen. Dans les biens de consommation de base, nous avons ouvert des positions sur Darling Ingredients, Lotus Bakeries, Colruyt, Salmar, Sovos Brands et United Plantations.

La meilleure contribution à la performance est venue des producteurs d'engrais OCI et CF Industries, devant les équipements agricoles (Deere et AGCO) et les entreprises de restauration collective Compass et Sodexo. Lotus Bakeries, Sipef, Sysco, Nutrien et JDE Peet's ont également apporté des contributions positives. Du côté négatif, les producteurs d'ingrédients se sont démarqués principalement en raison d'une correction due à la morosité des marchés d'actions. Ce fut notamment le cas de DSM, Corbion et Kerry. La santé animale (Zoetis et Genus) a également souffert du même effet. Dans le saumon, nous avons observé une importante performance négative des entreprises norvégiennes Mowi, Leroy Seafood et Salmar, toutes affectées par les projets du gouvernement norvégien d'augmenter massivement la charge fiscale pesant sur ce secteur. Bakkafrøst, qui n'a pas d'activités en Norvège, n'a pas été touchée. Et enfin, nous relevons également les performances négatives de Hellofresh et des autres entreprises industrielles du fonds, comme Tomra et Middleby.

11.1.6. Politique future

Pour l'avenir, nous continuerons également à aligner le fonds sur le cadre européen « de la ferme à la table » qui appelle à une production alimentaire plus équitable, saine et respectueuse de l'environnement. Nous continuerons donc à investir tout au long de la chaîne de valeur, des intrants au produit alimentaire final, y compris dans les domaines qui peuvent contribuer de manière substantielle à une chaîne alimentaire plus durable, comme l'emballage, et en étant particulièrement attentifs à la réduction des déchets alimentaires.

11.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

11.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		157.567.071,29	132.502.790,26
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	154.999.475,90	129.804.313,22
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	154.999.475,90	129.804.313,22
a.	Actions	154.999.475,90	129.804.313,22
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-248.424,35	-122.558,47
A.	Créances	302.628,61	460.640,90
a.	Montants à recevoir	110.635,67	287.882,17
b.	Avoirs fiscaux	63.121,91	64.380,91
d.	Autres	128.871,03	108.377,82
B.	Dettes	-551.052,96	-583.199,37
a.	Montants à payer (-)	-43.272,00	-132.060,41
c.	Emprunts (-)	-3,05	-1.066,41
e.	Autres (-)	-507.777,91	-450.072,55
V.	Dépôts et liquidités	2.816.019,74	2.821.035,51
A.	Avoirs bancaires à vue	2.816.019,74	2.821.035,51
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		157.567.071,29	132.502.790,26
A.	Capital	115.727.075,55	66.298.970,88
B.	Participations au résultat	-376.581,25	-1.862.392,49
C.	Résultat reporté	66.082.531,65	42.871.450,14
D.	Résultat de l'exercice	-23.865.954,66	25.194.761,73

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

11.3. COMPTE DE RESULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		-25.810.928,95	25.188.592,32
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-25.790.756,52	25.300.363,41
a.	Actions	-25.790.756,52	25.300.363,41
	Gain réalisé	4.574.348,33	15.836.502,04
	Perte réalisée	-5.997.650,55	-3.071.553,66
	Gain/Perte non-réalisé	-24.367.454,30	12.535.415,03
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	2,15	
	Gain /Perte réalisée	2,15	
H.	Positions et opérations de change	-20.174,58	-111.771,09
b.	Autres positions et opérations de change	-20.174,58	-111.771,09
iv.	Autres	-20.174,58	-111.771,09
	Gain /Perte réalisée	-20.174,58	-111.771,09
II.	Produits et charges des placements	4.087.098,79	2.180.645,22
A.	Dividendes	4.377.665,07	2.395.433,20
B.	Intérêts (+/-)	26.973,31	16.586,40
b.	Dépôts et liquidités	26.973,31	16.586,40
	Intérêts d'emprunts (-)	-25.950,75	-34.262,63
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-293.259,04	-197.111,75
	D'origine belge	-59.400,00	-4.725,00
	D'origine étrangère	-233.859,04	-192.386,75
F.	Autres produits provenant des placements	1.670,20	
III.	Autres produits	0,66	1,53
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,66	1,53
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-2.142.125,16	-2.174.477,34
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-253.334,60	-389.841,88
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-76.747,89	-70.739,46
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.732.113,61	-1.647.456,07
a.	Gestion financière	-1.660.553,72	-1.543.910,86
	Classe A (Dis)	-97.338,30	-104.659,55
	Classe B (Cap)	-685.858,31	-819.101,52
	Classe E (Dis)	-2.913,22	-1.978,65
	Classe F (Cap)	-551.509,95	-345.704,72
	Classe L (Cap)	-1.550,39	-284,39
	Classe M (Dis)	-3.531,19	-2.581,92
	Classe N (Cap)	-16.538,42	-9.118,29
	Classe V (Dis)	-10.371,08	-12.627,35
	Classe W (Cap)	-290.942,86	-247.854,47
b.	Gestion administrative et comptable	-71.559,89	-103.545,21
E.	Frais administratifs (-)	-31.674,52	-30.169,49
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-4.046,40	-1.181,75
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	23,27	-136,44
H.	Services et biens divers (-)	-15.898,88	-11.316,86
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-15.831,82	-19.270,80
	Classe A (Dis)	-2.332,60	-3.017,28
	Classe B (Cap)	-10.188,72	-15.319,82
	Classe E (Dis)	-2,19	-0,05
	Classe F (Cap)	-2.412,74	-24,75
	Classe L (Cap)	-0,36	
	Classe M (Dis)	-395,25	-316,29
	Classe N (Cap)	-382,27	-471,88
	Classe P (Cap)	-0,58	-1,74
	Classe V (Dis)	-13,65	-97,65
	Classe W (Cap)	-103,46	-21,34
K.	Autres charges (-)	-12.500,71	-4.364,59

DPAM B
EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

	31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
Sous-total II+III+IV	1.944.974,29	6.169,41
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-23.865.954,66	25.194.761,73
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	-23.865.954,66	25.194.761,73

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	41.839.995,74	66.203.819,38
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	66.082.531,65	42.871.450,14
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-23.865.954,66	25.194.761,73
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-376.581,25	-1.862.392,49
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-41.833.827,77	-66.082.531,65
IV.	(Distribution des dividendes)	-6.167,97	-121.287,73

11.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
COLRUYT	80.000	EUR	21,30	1.704.000,00		1,10%	1,08%
LOTUS BAKERIES	430	EUR	6.320,00	2.717.600,00		1,75%	1,72%
SIPEF	55.000	EUR	58,90	3.239.500,00		2,09%	2,06%
				7.661.100,00		4,94%	4,86%
Brésil							
SAO MARTINHO SA	650.000	BRL	26,52	3.059.203,52		1,97%	1,94%
				3.059.203,52		1,97%	1,94%
Canada							
JAMIESON WELLNES INC	50.000	CAD	35,09	1.213.305,21		0,78%	0,77%
NUTRIEN LTD	140.000	CAD	98,85	9.570.208,50		6,17%	6,07%
				10.783.513,71		6,96%	6,84%
Suisse							
SIG GROUP AG	160.000	CHF	20,20	3.273.077,12		2,11%	2,08%
				3.273.077,12		2,11%	2,08%
Allemagne							
HELLOFRESH SE	85.000	EUR	20,53	1.745.050,00		1,13%	1,11%
KWS SAAT	45.000	EUR	64,10	2.884.500,00		1,86%	1,83%
SYMRISE AG	25.000	EUR	101,65	2.541.250,00		1,64%	1,61%
				7.170.800,00		4,63%	4,55%
Danemark							
CHR. HANSEN HOLDING	45.000	DKK	499,70	3.023.821,85		1,95%	1,92%
				3.023.821,85		1,95%	1,92%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	115.000	NOK	616,00	6.738.003,52		4,35%	4,28%
				6.738.003,52		4,35%	4,28%
France							
CARBIOS S.A.	40.000	EUR	34,22	1.368.800,00		0,88%	0,87%
ROBERTET SA	2.500	EUR	837,00	2.092.500,00		1,35%	1,33%
SODEXO	30.000	EUR	89,48	2.684.400,00		1,73%	1,70%
				6.145.700,00		3,96%	3,90%
Royaume-Uni							
COMPASS GROUP	200.000	GBP	19,18	4.322.344,32		2,79%	2,74%
GENUS PLC	55.000	GBP	29,84	1.849.760,50		1,19%	1,17%
MP EVANS GROUP PLC	261.373	GBP	8,10	2.386.160,95		1,54%	1,51%
TATE AND LYLE PLC	500.000	GBP	7,11	4.007.889,55		2,59%	2,54%
				12.566.155,32		8,11%	7,98%
Irlande							
KERRY	20.000	EUR	84,24	1.684.800,00		1,09%	1,07%
				1.684.800,00		1,09%	1,07%

DPAM B
EQUITIES SUSTAINABLE FOOD TRENDS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Islande							
MAREL HF	250.000	ISK	490,00	808.572,85		0,52%	0,51%
				808.572,85		0,52%	0,51%
Malaisie							
UNITED PLANTATIONS	550.000	MYR	15,30	1.789.968,52		1,15%	1,14%
				1.789.968,52		1,15%	1,14%
Pays-Bas							
CORBION	85.000	EUR	31,84	2.706.400,00		1,75%	1,72%
DSM	75.000	EUR	114,30	8.572.500,00		5,53%	5,44%
JDE PEETS	100.000	EUR	27,02	2.702.000,00		1,74%	1,71%
OCI	320.000	EUR	33,42	10.694.400,00		6,90%	6,79%
				24.675.300,00		15,92%	15,66%
Norvège							
LEROY SEAFOOD GROUP	525.000	NOK	55,15	2.753.959,20		1,78%	1,75%
MOWI ASA	325.000	NOK	167,20	5.168.592,76		3,33%	3,28%
SALMAR ASA	55.000	NOK	384,80	2.013.030,87		1,30%	1,28%
TOMRA SYSTEMS ASA	280.000	NOK	165,60	4.410.329,58		2,85%	2,80%
				14.345.912,41		9,26%	9,10%
Thaïlande							
SCG PACKAGING-F	550.000	THB	57,00	849.897,52		0,55%	0,54%
				849.897,52		0,55%	0,54%
États-Unis d'Amérique							
AGCO	25.000	USD	138,69	3.248.770,20		2,10%	2,06%
CF INDUSTRIES HLDGS	110.000	USD	85,20	8.781.447,65		5,67%	5,57%
DARLING INGREDIENTS	100.000	USD	62,59	5.864.605,29		3,78%	3,72%
DEERE	34.000	USD	428,76	13.659.255,09		8,81%	8,67%
MCCORMIC CO INC	40.000	USD	82,89	3.106.676,04		2,00%	1,97%
MIDDLEBY CORP	25.000	USD	133,90	3.136.565,94		2,02%	1,99%
SOVOS BRANDS INC	235.000	USD	14,37	3.164.160,22		2,04%	2,01%
SYSCO	65.000	USD	76,45	4.656.125,56		3,00%	2,96%
ZOETIS-A	35.000	USD	146,55	4.806.043,57		3,10%	3,05%
				50.423.649,56		32,53%	32,00%
<u>Total - Actions</u>				<u>154.999.475,90</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,37%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				154.999.475,90		100,00%	98,37%
Total - portefeuille				154.999.475,90		100,00%	98,37%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		2.811.317,72			1,78%
Intérêts sur CC		CAD		0,06			0,00%
Intérêts sur CC		EUR		4.701,96			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.816.019,74			1,79%
Total - Dépôts et Liquidités				2.816.019,74			1,79%
Créances et dettes diverses				-248.424,35			-0,16%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				157.567.071,29			100,00%

11.5. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	32,53%
PAYS-BAS	15,92%
NORVEGE	9,26%
ROYAUME-UNI	8,11%
CANADA	6,96%
BELGIQUE	4,94%
ALLEMAGNE	4,63%
FEROE	4,35%
FRANCE	3,96%
SUISSE	2,11%
BRESIL	1,97%
DANEMARK	1,95%
MALAISIE	1,15%
IRLANDE	1,09%
THAÏLANDE	0,55%
ISLANDE	0,52%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

11.6. REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
AGRICULTURE & PECHE	22,99%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	14,95%
PRODUITS CHIMIQUES	12,84%
CONSTRUCTION MECANIQUE	11,43%
DIVERS	8,87%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,59%
PHARMACIE - COSMETIQUE	5,23%
SOURCES D'ENERGIE	3,78%
SOCIETES DIVERSIFIEES	3,00%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	2,85%
LOISIRS & TOURISME	2,79%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,02%
PHOTO & OPTIQUE	1,13%
DISTRIBUTION	1,10%
BIOTECHNOLOGIE	0,88%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,55%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

11.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	48.713.349,36	40.679.349,91	89.392.699,27
Ventes	11.219.942,03	27.186.834,30	38.406.776,33
Total 1	59.933.291,39	67.866.184,21	127.799.475,60
Souscriptions	71.924.923,12	52.598.039,66	124.522.962,78
Remboursements	35.083.642,95	40.384.089,77	75.467.732,72
Total 2	107.008.566,07	92.982.129,43	199.990.695,50
Moyenne de référence de l'actif net total	147.076.451,52	170.666.168,91	158.968.254,26
Taux de rotation	-32,01%	-14,72%	-45,41%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

11.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	15.821,90	29.405,96	49.977,31	7.749,30	23.527,53	34.199,08	9.382,14	5.021,72	38.559,51
B	51.947,96	45.108,36	254.423,37	148.361,32	174.024,67	228.760,02	82.264,29	95.359,70	215.664,61
E	567,56	0,00	567,56	1.527,00	0,00	2.094,56	1.740,00	300,00	3.534,56
F	46.812,59	38.969,41	106.735,77	276.716,89	180.911,34	202.541,33	345.793,80	174.606,01	373.729,12
L			0,00	217,46	0,00	217,46	259,90	5,32	472,04
M	0,00	3.953,81	2.199,90	692,70	959,90	1.932,70	905,00	0,00	2.837,70
N	538,00	1.486,00	1.787,62	10.814,00	3.799,00	8.802,62	2.530,00	889,00	10.443,62
P	0,00	4.050,00	3.400,00	10.047,01	10.400,00	3.047,01	2.060,45	3.500,00	1.607,46
V	5.507,24	8.877,71	10.470,74	7.620,58	9.904,08	8.187,24	1.697,00	2.814,37	7.069,87
W	45.968,76	20.471,87	91.208,55	189.216,02	143.847,25	136.577,33	136.179,63	88.156,58	184.600,37
TOTAL			520.770,84			626.359,35			838.518,85

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	2.070.300,70	3.779.903,71	1.298.259,49	3.850.004,36	1.551.438,74	819.076,55
B	7.769.042,27	6.862.000,12	27.997.512,86	34.132.237,09	16.313.182,96	18.651.012,47
E	73.777,50	0,00	252.191,66	0,00	276.555,60	54.105,00
F	7.941.706,84	6.633.883,98	57.531.156,48	38.782.247,66	75.284.944,14	36.360.959,99
L			42.877,27	0,00	51.353,49	1.070,15
M	0,00	520.096,94	115.989,98	161.622,26	155.545,96	0,00
N	84.681,20	235.644,27	2.102.465,26	741.150,90	520.247,90	173.012,53
P	0,00	675.691,50	2.038.099,93	2.401.140,00	518.719,92	822.360,00
V	772.464,37	1.232.335,48	1.307.097,83	1.710.982,82	302.693,00	503.374,17
W	7.541.940,00	3.232.200,96	37.449.251,02	29.870.170,14	29.548.281,07	18.082.761,86
TOTAL	26.253.912,88	23.171.756,96	130.134.901,78	111.649.555,23	124.522.962,78	75.467.732,72

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		146,06		174,81		150,13
B		167,90		203,11		177,03
E		146,61		176,88		153,05
F		184,93		225,49		198,15
L		0,00		202,35		175,29
M	88.916.672,84	146,68	132.502.790,26	176,80	157.567.071,29	152,98
N		171,62		209,18		183,79
P		195,31		239,98		212,57
V		152,91		184,41		159,58
W		177,44		216,36		190,13
TOTAL	88.916.672,84		132.502.790,26		157.567.071,29	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

11.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

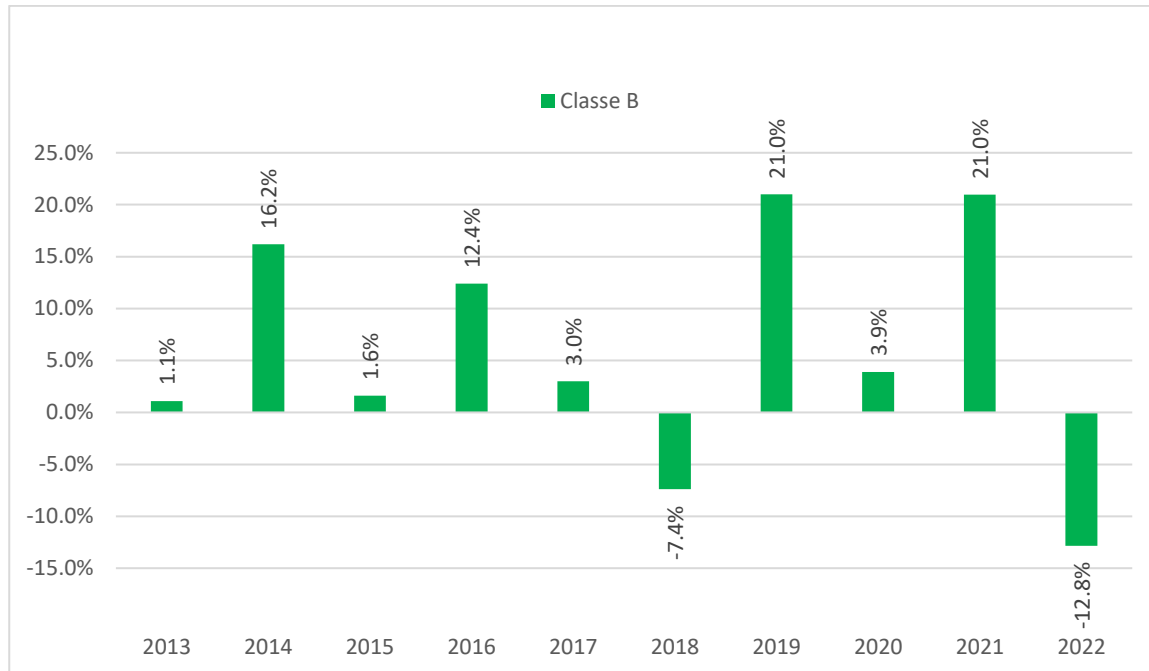
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-12,86 % (en EUR)	3,07 % (en EUR)	4,17 % (en EUR)	5,42 % (en EUR)	17/12/2007	3,87 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-12,84 % (en EUR)	3,08 % (en EUR)	4,18 % (en EUR)	5,42 % (en EUR)	17/12/2007	3,87 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	-12,12 % (en EUR)				16/07/2020	8,38 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-12,12 % (en EUR)	3,91 % (en EUR)	5,03 % (en EUR)	6,29 % (en EUR)		

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	-13,37 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-12,21 % (en EUR)	3,83 % (en EUR)	4,96 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-12,14 % (en EUR)	3,87 % (en EUR)	4,98 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-11,42 % (en EUR)	4,71 % (en EUR)	5,84 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-12,12 % (en EUR)	3,91 % (en EUR)	4,98 % (en EUR)		14/08/2013	6,89 % (en EUR)

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-12,12 % (en EUR)	3,90 % (en EUR)	4,99 % (en EUR)		14/08/2013	6,88 % (en EUR)

11.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE0947763737: 1,80 %
- Classe B - BE0947764743: 1,79 %
- Classe E - BE0948505392: 0,95 %
- Classe F - BE0948504387: 0,96 %
- Classe J - BE6299429553: 0,56 %
- Classe L - BE0948980298: 2,56 %
- Classe M - BE6299432581: 1,05 %
- Classe N - BE6299433597: 0,98 %
- Classe P - BE6254415498: 0,15 %
- Classe V - BE6246065419: 0,96 %
- Classe W - BE6246067431: 0,96 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 24,79 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

11.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

11.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	1,06	EUR
	classe V	2,28	EUR
	classe M	2,20	EUR
2020	classe A	1,69	EUR
	classe E	1,70	EUR
	classe V	1,83	EUR
2021	classe M	1,70	EUR
	classe A	2,55	EUR
	classe E	2,75	EUR
	classe V	2,85	EUR
	classe M	2,58	EUR

11.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

11.11.3. Transparence en matière de durabilité

Objectifs environnementaux

Conformément à l'article 58 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives objectifs environnementaux de compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

11.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

ANNEXE V

Objectif d'investissement durable

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :

Identifiant d'entité juridique :

DPAM B Equities Sustainable Food Trends

549300RTIGL1SBGOOZ17

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: 16.05%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : 87.69%

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a investi dans les sociétés contribuant par leurs produits et services aux 2 objectifs de développement durable (ODD) (2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être) définis par l'Organisation des Nations Unies, et à faire progresser les sociétés sur leur contribution aux enjeux de développement durable et aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

L'univers d'investissement a été réduit : le portefeuille s'est concentré sur les sociétés dont l'activité principale est le développement de produits et services qui contribuent à la réalisation ODD et/ou l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique telles que définies par la Taxinomie de l'UE.

Le Compartiment n'a pas désigné d'indice de référence afin d'atteindre son objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement 2019/2088. Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants:

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;
- d. Pour la période de référence, le portefeuille n'a pas été exposé aux émetteurs du dernier quintile (20%) sur min. 2 des 4 risques ESG identifiés pour l'activité et la zone géographique d'activité de l'émetteur. Cet indicateur de durabilité tel qu'il est actuellement rédigé dans le prospectus peut être considéré comme n'ayant été en violation. Toutefois en raison d'une erreur matérielle dans la rédaction de cet indicateur de durabilité, ce dernier n'a pas été correctement reflété dans le prospectus et devrait en fait se lire comme suit : « Une exposition nulle aux sociétés se situant dans les 20 % inférieurs sur plus de 2 de ses 4 principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société ». Pour la période de référence, le compartiment n'a pas été exposé aux sociétés se situant dans les 20 % inférieurs sur plus de 2 de ses 4 principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance,

spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société et que, sur cette base, il n'y a pas eu de violation.

- e. Une intensité en carbone (émissions directes scope 1 et 2) supérieure à l'intensité en carbone moyenne de Dax Agri avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements durables : 662.23 tCO₂e/M revenue contre 467.07 tCO₂e/M revenue (au 31.12.2022) ;
- f. Le Compartiment a réalisé une contribution nette positive au niveau de l'ensemble de son portefeuille aux ODD : 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être) : score total du portefeuille : 3.76% (au 31.12.2022)¹ ;
- g. Le Compartiment a investi 47.37% dans des entreprises investies présentant une contribution nette positive aux ODD : 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption

¹ La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).

- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle d'une contribution nette positive du portefeuille dans son ensemble aux objectifs de développement durable (ODD) 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être) : score total du portefeuille : 3.76% (au 31.12.2022)
- Une règle de minimum 50% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur aux ODD suivants : 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être). Lors de la Période de Référence, 47.37% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur 2 ODD ci-dessus.

— Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii):

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

- a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à

l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

- b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
- c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
- b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

- d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
- e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.
- L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM report TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).

— Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles.

Le Compartiment n' a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers

le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii):

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien [https://res.cloudinary.com/degroof-](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-)

[petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf)). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset->

[management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf)

[es.pdf](#)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
- d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
- e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.



La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM report TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DEERE & COMPANY	Industrie manufacturière	8.67 %	États-Unis d'Amérique
OCI NV	Industrie manufacturière	6.79 %	Pays-Bas
NUTRIEN LTD.	Industrie manufacturière	6.07 %	Canada
CF INDUSTRIES HOLDINGS	Industrie manufacturière	5.57 %	États-Unis d'Amérique
KONINKLIJKE DSM	Industrie manufacturière	5.44 %	Pays-Bas
BAKKAFROST	Agriculture, sylviculture et pêche	4.28 %	Norvège
DARLING INGREDIENTS	Industrie manufacturière	3.72 %	États-Unis d'Amérique
MARINE HARVEST ASA	Industrie manufacturière	3.28 %	Norvège
ZOETIS A	Industrie manufacturière	3.05 %	États-Unis d'Amérique
SYSCO CORPORATION	Industrie manufacturière	2.96 %	États-Unis d'Amérique
TOMRA SYSTEMS ASA	Industrie manufacturière	2.80 %	Norvège
COMPASS GROUP PLC	Hébergement et restauration	2.74 %	Angleterre
TATE & LYLE PLC	Industrie manufacturière	2.54 %	Angleterre
SIG COMBIBLOC GROUP AG	Industrie manufacturière	2.08 %	Suisse
AGCO CORP	Industrie manufacturière	2.06 %	États-Unis d'Amérique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

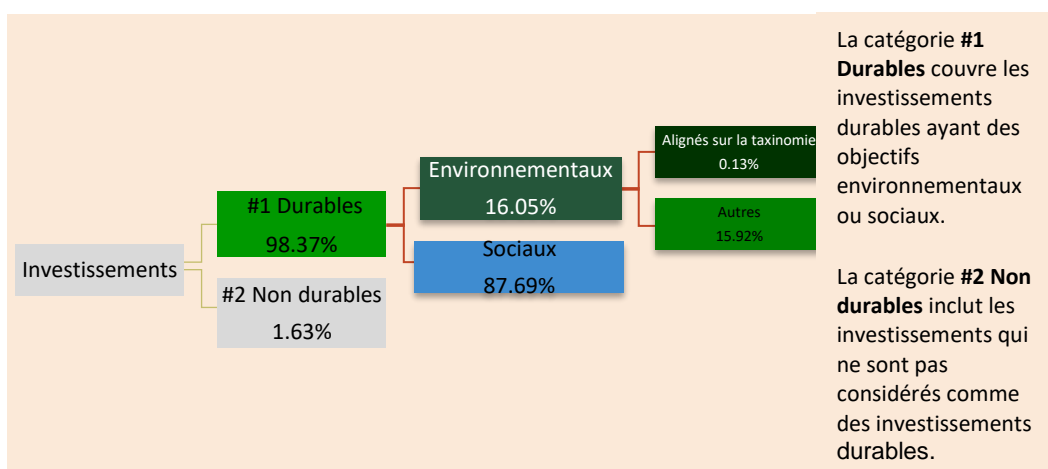
Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 98.37% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

Les investissements durables (dans le tableau ci-dessous désigné « #1 Durables ») sont : des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) :

- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social.

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section «Aspects, environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) – Transparence en matière de durabilité») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories 'investissements environnementaux autres' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie chimique	27.43 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	25.88 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	16.03 %
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	5.55 %
Hébergement et restauration	Restauration	4.45 %
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	3.82 %
Agriculture, sylviculture et pêche	Culture et production animale, chasse et services annexes	3.23 %
Industrie manufacturière	Réparation et installation de machines et d'équipements	2.96 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	2.70 %
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	2.62 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.19 %
Agriculture, sylviculture et pêche	Sylviculture et exploitation forestière	1.51 %
Espèces	Espèces	1.63 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 0.13% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

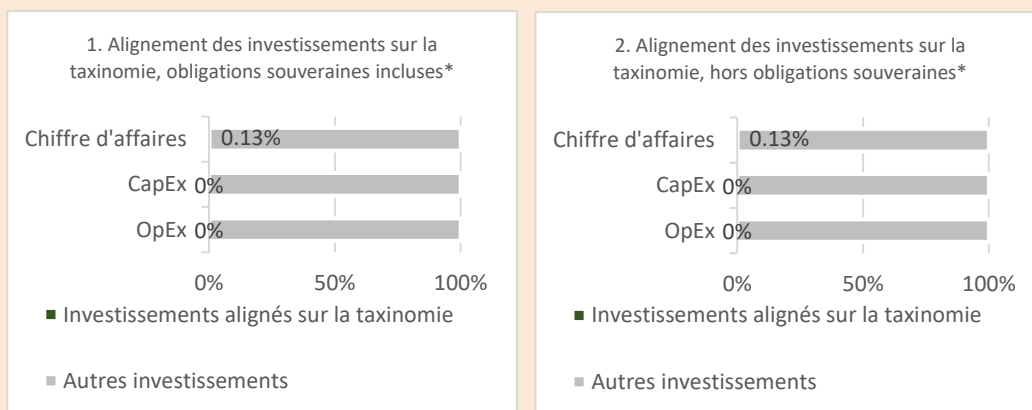
La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Le Règlement Délégué (UE) 2023/363 de la Commission du 31 octobre 2022 modifiant et rectifiant les normes techniques de réglementation définies dans le règlement délégué (UE) 2022/1288 en ce qui concerne le contenu et la présentation des informations à publier dans les documents précontractuels et les rapports périodiques relatifs à des produits financiers qui investissent dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est entré en vigueur le 20 février 2023. Il modifie notamment le modèle des informations à publier dans les rapports périodiques afin de déclarer si et démontrer graphiquement la mesure dans laquelle, un compartiment investit dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire, qui sont conformes à la Taxinomie de l'UE ('atténuation du changement climatique'). DPAM ne dispose pas, à ce stade, de données suffisantes pour publier cette information dans le rapport périodique pour la Période de Référence. DPAM mettra les meilleurs moyens en œuvre pour obtenir ces données dans le courant de l'année 2023.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

- **Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 16.05% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE sont actuellement couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). Des critères similaires pour les quatre autres objectifs environnementaux doivent encore être élaborés. Entre-temps, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui ne sont pas couverts par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE actuels, y compris les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés

bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les quatre autres objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 87.69% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée.

En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de

gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.63% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie, soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

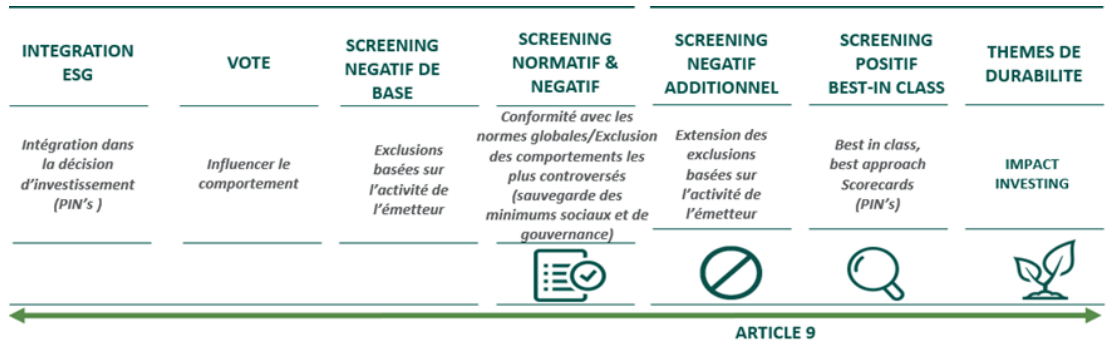
DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un événement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Enfin, l'objectif durable a été mesuré en s'assurant que :

- la contribution nette au niveau de l'ensemble du portefeuille sur les ODD 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être) soit positive et
- un minimum de 50% des actifs sous gestion ait été investi dans des entreprises présentant une contribution nette positive aux ODD. : 2 (faim « zéro ») et 3 (bonne santé et bien-être)

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

12. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR IG

12.1. RAPPORT DE GESTION

12.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 30/06/2010.

Prix de souscription initiale: 50,00 EUR.

12.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

12.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations.

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tels que les obligations et autres titres de créance ou titres assimilés libellés en euro, à court, moyen et long terme, à taux fixe ou flottant, avec un revenu périodique ou capitalisé et émis ou garantis par les Etats Membres de l'Union Européenne.

Le portefeuille peut également comprendre des obligations et autres titres de créance ou titres assimilés émis par d'autres pouvoirs publics, des entreprises ou des émetteurs privés.

Les émetteurs des instruments dans lesquels le portefeuille est investi doivent bénéficier d'un rating qui correspond au moins à Investment grade* auprès de chaque agence de notation (parmi Standards & Poors, Moody's et Fitch) proposant un suivi de l'émetteur.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Ce compartiment, par dérogation octroyée par l'Autorité des services et marchés financiers peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans les différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Espace économique européen qui a adopté l'euro comme monnaie (listés ci-

dessous(*)), et par ses collectivités publiques territoriales. Ces organismes de placement collectif doivent détenir des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières et instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de leurs actifs.

(*) Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Irlande, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Espagne, Slovaquie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie.

12.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade Total Return. Cet indice est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des pays européens où l'euro est la monnaie officielle, notées « investment grade » par chacune des trois grandes agences de notations (Standard & Poor's, Moody's et Fitch). La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice.

J.P.Morgan Securities PLC est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

12.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Tout comme en 2021, les acteurs des marchés financiers ont continué en 2022 à s'en tenir à leurs prévisions d'inflation transitoire. L'argument de l'effet de base provenant des goulets d'étranglement de l'offre suite à la crise de Covid n'étant plus valable, ils ont rapidement utilisé les répercussions de la guerre russe en Ukraine sur les prix de l'énergie comme nouvelle excuse pour évoquer une inflation transitoire. Toutefois, comme nous le soulignons déjà l'an dernier, les pressions inflationnistes sous-jacentes étaient déjà clairement orientées à la hausse en 2021, et ce conflit n'a fait que les intensifier.

La différence par rapport à l'année dernière, c'est que la BCE a finalement semblé comprendre cet environnement d'inflation persistante et a décidé de commencer à normaliser sa politique monétaire à un rythme inédit depuis sa création. Depuis juillet, elle a cumulé une hausse de 250 points de base de son taux directeur et a récemment annoncé son intention d'entamer un resserrement quantitatif au début de l'année prochaine. Toutefois, très consciente du caractère inachevé de l'union monétaire et des conséquences disproportionnées qu'un resserrement de la politique monétaire pourrait avoir sur les spreads périphériques, elle a décidé de lancer un nouveau programme. Il s'agit de l'instrument de protection de la transmission, qui peut être utilisé chaque fois que c'est jugé nécessaire, avec une conditionnalité très limitée et une puissance de feu illimitée.

L'environnement macroéconomique actuel et attendu, caractérisé par une inflation élevée et des niveaux de croissance acceptables, combiné aux mesures de politique monétaire de la BCE, a fait passer le bund allemand à 10 ans de -0,16 % au début de l'année à +2,50 % fin 2022. Vu la durée courte de la stratégie, principalement par le biais de futures allemands, cela a apporté une performance supplémentaire importante au fonds.

La guerre était relativement inattendue et la plupart des pays d'Europe centrale sont proches de la Russie et de l'Ukraine, de sorte que leurs obligations ont énormément souffert par rapport à l'univers des obligations d'État européennes traditionnelles. La forte baisse des taux a toutefois été relativement rapide, ce qui fait que l'on bénéficie aussi plus rapidement d'un portage plus élevé susceptible de compenser la dépréciation du capital. C'est ainsi qu'à la fin de l'année, malgré une contribution toujours négative de ces pays, l'impact était relativement limité par rapport au

choc initial. Nous nous sommes également montrés plus sélectifs en supprimant aussi bien la Pologne que la Hongrie de la stratégie. Nous pensons en effet que la Roumanie devrait surperformer à moyen et long terme vu son potentiel inexploité et son enthousiasme à rejoindre la zone euro.

12.1.6. Politique future

Nous continuons à observer un environnement d'inflation élevée, avec une inflation de l'IPCH en Europe supérieure à 10 % en octobre et novembre. La persistance des pressions inflationnistes sous-jacentes est un signe inquiétant et les attentes portant sur un arrêt prochain du resserrement de la BCE ne sont pas justifiées. Les facteurs que nous privilégions pour évaluer notre opinion sur l'inflation à moyen terme restent les suivants et tant que ceux-ci ne commencent pas à se renverser, il est difficile de voir l'inflation rallier de sitôt l'objectif de la BCE :

- - Les marges bénéficiaires des entreprises se maintiennent bien car nous continuons à constater qu'elles parviennent à traduire la hausse des prix des intrants en prix de production plus élevés, ce qui est assez exceptionnel dans ce type d'environnement caractérisé par une inflation extrêmement élevée et une croissance réelle faible à négative.
- L'état d'esprit inflationniste du consommateur se maintient, car les prévisions d'inflation à court et à plus long terme continuent de croître.
- Le marché de l'emploi reste extrêmement tendu, et il est clair que la réponse prend la forme d'une hausse de la rémunération des travailleurs.

Même si nous pensons que le Bund allemand à 10 ans, dans une fourchette comprise entre 2,50 % et 3 % sur la base de notre taux directeur final attendu, commence à devenir attrayant, la BCE doit encore commencer à normaliser son deuxième pilier d'outils de politique monétaire, c'est-à-dire ses programmes d'achat d'actifs. Bien qu'il soit difficile d'estimer les effets du resserrement quantitatif, celui-ci devrait conduire à une normalisation des différents types de primes de risque. Nous pensons que cette évolution devrait se traduire par une "rationalisation" des spreads, c'est-à-dire un retour aux fondamentaux des pays, situation dans laquelle la sélection des pays prendra encore plus d'importance. Nous estimons également que les primes de terme devraient se normaliser, entraînant une pentification des courbes de taux d'intérêt.

12.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

12.2. BILAN

		31 décembre 2022	31 décembre 2021
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		47.516.009,48	54.222.303,55
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	44.885.163,17	51.087.622,70
A.	Obligations et autres titres de créance	44.885.163,17	51.087.622,70
a.	Obligations	44.885.163,17	51.087.622,70
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	231.573,19	63.234,26
A.	Créances	275.100,00	109.500,00
d.	Autres	275.100,00	109.500,00
B.	Dettes	-43.526,81	-46.265,74
c.	Emprunts (-)		-1.124,70
e.	Autres (-)	-43.526,81	-45.141,04
V.	Dépôts et liquidités	1.958.653,26	2.581.376,84
A.	Avoirs bancaires à vue	1.958.653,26	2.581.376,84
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	440.619,86	490.069,75
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	440.619,86	490.069,75
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		47.516.009,48	54.222.303,55
A.	Capital	21.153.796,89	18.326.007,93
B.	Participations au résultat	58.798,35	417.364,17
C.	Résultat reporté	35.878.289,02	36.810.522,57
D.	Résultat de l'exercice	-9.574.874,78	-1.331.591,12

DPAM B
BONDS EUR IG

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		8.728.172,00	5.288.762,00
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	8.728.172,00	5.288.762,00
A.	Contrats à terme achetés	3.893.694,00	
B.	Contrats à terme vendus	4.834.478,00	5.288.762,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

12.3. COMPTE DE RESULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	-10.422.113,46	-1.950.151,75
a.	Obligations	-11.228.448,58	-2.130.926,75
	Gain réalisé	79.888,83	776.814,30
	Perte réalisée	-2.827.657,17	-20.642,69
	Gain/Perte non-réalisé	-8.480.680,24	-2.887.098,36
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	806.335,00	180.775,00
a.	Sur obligations	806.335,00	180.775,00
ii.	Contrats à terme	806.335,00	180.775,00
	Gain/Perte réalisé	531.235,00	71.275,00
	Gain/Perte non-réalisé	275.100,00	109.500,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	0,12	
b.	Autres positions et opérations de change	0,12	
iv.	Autres	0,12	
	Gain /Perte réalisée	0,12	
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	988.360,36	806.388,44
B.	Intérêts (+/-)	1.004.399,37	825.805,41
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	995.029,37	819.217,56
b.	Dépôts et liquidités	9.370,00	6.587,85
	Intérêts d'emprunts (-)	-16.029,01	-19.373,47
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-10,00	-43,50
	D'origine étrangère	-10,00	-43,50
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		4.435,74	
A.		4.435,74	
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-145.557,42	-187.827,81
B.	Charges financières (-)	19.974,41	-44.747,29
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-1.099,17	-1.030,14
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-25.285,48	-22.325,08
a.	Gestion financière	-103.357,02	-86.679,65
	Classe A (Dis)	-79.971,11	-55.447,24
	Classe B (Cap)	-2.725,27	-3.241,16
	Classe F (Cap)	-6.875,36	-5.214,39
	Classe M (Dis)	-68.755,30	-44.699,67
	Classe W (Cap)	-1.003,59	-1.581,92
b.	Gestion administrative et comptable	-611,59	-710,10
E.	Frais administratifs (-)	-23.385,91	-31.232,41
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-18.109,07	-16.758,80
G.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-120,83	-888,53
H.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-23,35	-42,05
I.	Services et biens divers (-)	-9.690,15	-6.998,82
J.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
	Taxes	-5.702,54	-5.892,90
	Classe A (Dis)	-339,30	-423,29
	Classe B (Cap)	-1.496,68	-1.524,03
	Classe F (Cap)	-3.504,30	-3.311,34
	Classe M (Dis)	-252,84	-638,31
	Classe P (Cap)	-107,26	3,99
	Classe W (Cap)	-2,16	0,08
K.	Autres charges (-)	-2.144,22	-2.464,55
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		847.238,68	618.560,63
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat			
		-9.574.874,78	-1.331.591,12

DPAM B
BONDS EUR IG

	31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	-9.574.874,78	-1.331.591,12

DPAM B
BONDS EUR IG

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	26.362.212,59	35.896.295,62
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	35.878.289,02	36.810.522,57
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-9.574.874,78	-1.331.591,12
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	58.798,35	417.364,17
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-26.362.212,59	-35.878.289,02
IV.	(Distribution des dividendes)		-18.006,60

12.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Autriche							
AUSTRIA 0,75 18-28	300.000	EUR	89,83	269.502,00		0,60%	0,57%
AUSTRIA 1,50 16-47	400.000	EUR	76,66	306.640,00		0,68%	0,65%
AUSTRIA 2,40 13-34	1.500.000	EUR	92,79	1.391.910,00		3,10%	2,93%
				1.968.052,00		4,38%	4,14%
Belgique							
BELGIQUE 2,25 17-57	250.000	EUR	79,36	198.403,75		0,44%	0,42%
BELGIUM 1,25 18-33	100.000	EUR	83,34	83.336,50		0,19%	0,18%
FLEMISH C 0.3 21-31	100.000	EUR	76,63	76.625,50		0,17%	0,16%
				358.365,75		0,80%	0,75%
Allemagne							
GERMANY 0,50 14-30	300.000	EUR	101,32	369.933,31		0,82%	0,78%
				369.933,31		0,82%	0,78%
Espagne							
SPAIN 0,80 20-27	3.500.000	EUR	90,13	3.154.637,50		7,03%	6,64%
SPAIN 1,00 14-30	400.000	EUR	99,11	476.829,52		1,06%	1,00%
SPAIN 1,00 21-42	1.256.000	EUR	60,79	763.553,80		1,70%	1,61%
SPAIN 1,95 15-30	700.000	EUR	90,62	634.368,00		1,41%	1,34%
SPAIN 2,35 17-33	1.000.000	EUR	88,75	887.450,00		1,98%	1,87%
SPAIN 2,90 16-46	400.000	EUR	85,25	340.992,00		0,76%	0,72%
SPAIN 4,65 10-25	800.000	EUR	104,18	833.408,00		1,86%	1,75%
SPAIN GOV 3,45 16-66	100.000	EUR	88,34	88.336,00		0,20%	0,19%
				7.179.574,82		16,00%	15,11%
Finlande							
FINLAND 0,50 17-27	1.200.000	EUR	89,71	1.076.472,00		2,40%	2,27%
				1.076.472,00		2,40%	2,27%
France							
FRANCE 0,00 21-32	500.000	EUR	75,24	376.182,50		0,84%	0,79%
FRANCE 1,75 17-39	250.000	EUR	81,00	202.500,00		0,45%	0,43%
FRANCE 2,50 13-30	1.350.000	EUR	97,43	1.315.278,00		2,93%	2,77%
FRANCE IL 0,10 20-31	400.000	EUR	95,67	439.967,23		0,98%	0,93%
FRA OAT 4,00 04-55	250.000	EUR	112,36	280.905,00		0,63%	0,59%
				2.614.832,73		5,83%	5,50%
Croatie (République)							
CROATIA 1,50 20-31	2.000.000	EUR	83,25	1.664.910,00		3,71%	3,50%
				1.664.910,00		3,71%	3,50%
Irlande							
IRELAND 0,90 17-28	900.000	EUR	90,57	815.139,00		1,82%	1,72%
IRELAND 1,70 17-37	500.000	EUR	82,58	412.877,50		0,92%	0,87%
				1.228.016,50		2,74%	2,58%
Italie							
ITALY 0,4 19-30	700.000	EUR	87,40	713.120,19		1,59%	1,50%
ITALY 0,95 21-37	900.000	EUR	61,84	556.591,50		1,24%	1,17%

DPAM B
BONDS EUR IG

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ITALY 1,75 19-24	4.000.000	EUR	97,86	3.914.320,00		8,72%	8,24%
ITALY 2,70 16-47	400.000	EUR	71,21	284.838,00		0,63%	0,60%
ITALY 4,50 10-26	3.050.000	EUR	102,51	3.126.661,75		6,97%	6,58%
ITALY 4,75 13-28	1.350.000	EUR	103,52	1.397.553,75		3,11%	2,94%
ITALY BTP 1,65 15-32	1.600.000	EUR	78,85	1.261.640,00		2,81%	2,66%
ITALY BTP 5,00 09-40	1.500.000	EUR	101,86	1.527.825,00		3,40%	3,22%
ITALY IL1,25 15-32	650.000	EUR	90,42	707.080,37		1,58%	1,49%
				13.489.630,56		30,05%	28,39%
Pays-Bas							
NETHERLDS 2,75 14-47	300.000	EUR	99,78	299.350,50		0,67%	0,63%
NETHERLDS 3,75 10-42	650.000	EUR	112,29	729.904,50		1,63%	1,54%
				1.029.255,00		2,29%	2,17%
Portugal							
PORTUGAL 2,25 18-34	1.450.000	EUR	87,42	1.267.517,50		2,82%	2,67%
PORTUGAL 3,875 14-30	1.200.000	EUR	104,02	1.248.216,00		2,78%	2,63%
				2.515.733,50		5,60%	5,29%
Roumanie							
ROMANIA 1,75 21-30	600.000	EUR	69,76	418.548,00		0,93%	0,88%
ROMANIA 2,00 19-26	500.000	EUR	89,88	449.400,00		1,00%	0,95%
ROMANIA 2,00 20-32	1.000.000	EUR	67,06	670.615,00		1,49%	1,41%
ROMANIA 2,875 18-29	250.000	EUR	82,92	207.303,75		0,46%	0,44%
ROMANIA 3,875 15-35	700.000	EUR	73,91	517.394,50		1,15%	1,09%
				2.263.261,25		5,04%	4,76%
Slovénie (République)							
SLOVENIA 0,00 21-31	1.000.000	EUR	73,82	738.170,00		1,64%	1,55%
SLOVENIA 0,125 21-31	350.000	EUR	73,71	257.990,25		0,57%	0,54%
				996.160,25		2,22%	2,10%
Total - Emis(es) par état				36.754.197,67		81,88%	77,35%
Emis(es) par un établissement de crédit							
Belgique							
FLEMISH 0,01 20-27	1.200.000	EUR	87,13	1.045.596,00		2,33%	2,20%
				1.045.596,00		2,33%	2,20%
Allemagne							
KFW 0,125 22-32	1.600.000	EUR	76,36	1.221.720,00		2,72%	2,57%
KFW 1,25 16-36	500.000	EUR	78,31	391.552,50		0,87%	0,82%
KFW 2,00 22-29	700.000	EUR	93,42	653.968,00		1,46%	1,38%
				2.267.240,50		5,05%	4,77%
Espagne							
ADIFAL 0,55 21-31	200.000	EUR	75,16	150.316,00		0,33%	0,32%
ICO 0,00 21-27	1.400.000	EUR	86,97	1.217.552,00		2,71%	2,56%
MADRID 0,419 20-30	500.000	EUR	79,78	398.920,00		0,89%	0,84%
				1.766.788,00		3,94%	3,72%
Pays-Bas							
NEDWBK 0,25 22-32	200.000	EUR	77,18	154.354,00		0,34%	0,32%
				154.354,00		0,34%	0,32%
Total - Emis(es) par un établissement de crédit				5.233.978,50		11,66%	11,02%
Emis(es) par une institution internationale							
Belgique							
EUROPEAN 0,40 21-37	100.000	EUR	67,16	67.161,00		0,15%	0,14%

DPAM B
BONDS EUR IG

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				67.161,00		0,15%	0,14%
Luxembourg (Grand-Duché)							
ESM 0,75 18-28	1.200.000	EUR	88,07	1.056.852,00		2,35%	2,22%
ESM 1,20 18-33	150.000	EUR	82,28	123.415,50		0,27%	0,26%
EUROP UN 0,00 21-31	200.000	EUR	76,97	153.934,00		0,34%	0,32%
				1.334.201,50		2,97%	2,81%
Total - Emis(es) par une institution internationale				1.401.362,50		3,12%	2,95%
Obligation du Secteur Public							
Belgique							
FLEMISH 1,375 18-33	800.000	EUR	80,94	647.544,00		1,44%	1,36%
FLEMISH 1,875 17-42	200.000	EUR	75,08	150.167,00		0,33%	0,32%
				797.711,00		1,78%	1,68%
Allemagne							
KFW 1,125 17-32	200.000	EUR	83,43	166.854,00		0,37%	0,35%
				166.854,00		0,37%	0,35%
France							
CADES 0,45 22-32	100.000	EUR	77,30	77.295,00		0,17%	0,16%
				77.295,00		0,17%	0,16%
Total - Obligation du Secteur Public				1.041.860,00		2,32%	2,19%
Emis(es) par une entreprise privée							
Allemagne							
KFW 0,00 19-26	150.000	EUR	89,65	134.480,25		0,30%	0,28%
				134.480,25		0,30%	0,28%
Italie							
BTPS 1,50 20-45	200.000	EUR	55,68	111.353,00		0,25%	0,23%
				111.353,00		0,25%	0,23%
Luxembourg (Grand-Duché)							
EUROPEAN 1,25 18-33	250.000	EUR	83,17	207.931,25		0,46%	0,44%
				207.931,25		0,46%	0,44%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				453.764,50		1,01%	0,95%
Total - Obligations et autres titres de créances				<u>44.885.163,17</u>		<u>100,00%</u>	<u>94,46%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				44.885.163,17		100,00%	94,46%
Total - portefeuille				44.885.163,17		100,00%	94,46%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
		EUR		324.480,89			0,68%
Intérêts sur CC		EUR		1.661,29			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.632.511,08			3,44%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.958.653,26			4,12%

DPAM B
BONDS EUR IG

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Dépôts et Liquidités				1.958.653,26			4,12%
Créances et dettes diverses				231.573,19			0,49%
Autres				440.619,86			0,93%
Actif Net Total				47.516.009,48			100,00%

12.5. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ITALIE	30,30%
ESPAGNE	19,93%
ALLEMAGNE	6,55%
FRANCE	6,00%
PORTUGAL	5,60%
BELGIQUE	5,05%
ROUMANIE	5,04%
AUTRICHE	4,38%
CROATIE (REPUBLIQUE)	3,71%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,44%
IRLANDE	2,74%
PAYS-BAS	2,64%
FINLANDE	2,40%
SLOVENIE (REPUBLIQUE)	2,22%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

12.6. REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	81,96%
BANQUES	8,78%
PROVINCE, CANTON, REGION	5,17%
ORGANISMES EUROPEENS	3,59%
VEHICULES ROUTIERS	0,33%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,17%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

12.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	19.059.334,50	13.622.305,00	32.681.639,50
Ventes	12.225.355,85	15.430.294,60	27.655.650,45
Total 1	31.284.690,35	29.052.599,60	60.337.289,95
Souscriptions	9.227.343,91	4.456.221,76	13.683.565,67
Remboursements	5.033.636,24	5.758.975,98	10.792.612,22
Total 2	14.260.980,15	10.215.197,74	24.476.177,89
Moyenne de référence de l'actif net total	52.774.845,03	51.210.152,34	51.986.068,44
Taux de rotation	32,26%	36,78%	68,98%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

12.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EURO BOBL FUTURE MAR	EUR	1.037.993,00	1.037.993,00	100.000,00
EURO-BTP FUTURE MAR2	EUR	2.032.989,00	2.032.989,00	100.000,00
EURO-BUND FUTURE MAR	EUR	3.893.694,00	3.893.694,00	100.000,00
EURO-BUXL 30YR FUTUR	EUR	1.070.566,00	1.070.566,00	100.000,00
EURO SCHATZ FUTURE M	EUR	692.930,00	692.930,00	100.000,00

12.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	376,59	3.564,00	13.773,59	0,00	2.382,59	11.391,00	2.940,66	344,01	13.987,65
B	373,53	5.371,70	12.496,83	10.650,00	0,00	23.146,83	4.000,00	241,19	26.905,65
F	102.000,00	388.400,00	182.550,00	282.919,00	23.100,00	442.369,00	92.000,00	11.550,00	522.819,00
M	1.289,00	1.924,69	13.620,00	0,00	2.640,00	10.980,00	0,00	5.724,00	5.256,00
P	147.490,00	221.599,00	280.976,53	64.869,00	114.583,00	231.262,53	99.019,00	139.097,00	191.184,53
V	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W	0,00	0,00	4.994,75	0,00	300,00	4.694,75	0,00	373,85	4.320,90
TOTAL			508.411,71			723.844,11			764.473,73

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A	24.321,97	228.716,16	0,00	151.575,97	157.992,74	18.657,42	
B	27.727,77	380.621,13	785.821,00	0,00	283.440,00	16.078,82	
F	7.798.362,50	28.000.143,00	21.467.307,82	1.756.796,00	6.601.270,50	796.467,50	
M	82.667,47	119.241,88	0,00	168.314,81	0,00	314.024,01	
P	11.192.376,12	16.419.511,52	5.046.902,55	8.894.358,27	6.640.862,43	9.622.349,50	
V	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
W	0,00	0,00	0,00	23.034,00	0,00	25.034,97	
TOTAL	19.125.455,83	45.148.233,69	27.300.031,37	10.994.079,05	13.683.565,67	10.792.612,22	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		65,33		62,59		51,12
B		75,27		72,77		60,22
F		77,31		74,96		62,21
M	39.266.338,82	65,63	54.222.303,55	62,87	47.516.009,48	51,45
P		78,43		76,21		63,38
V		0,00		0,00		0,00
W		76,79		74,47		61,81
TOTAL	39.266.338,82		54.222.303,55		47.516.009,48	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

12.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

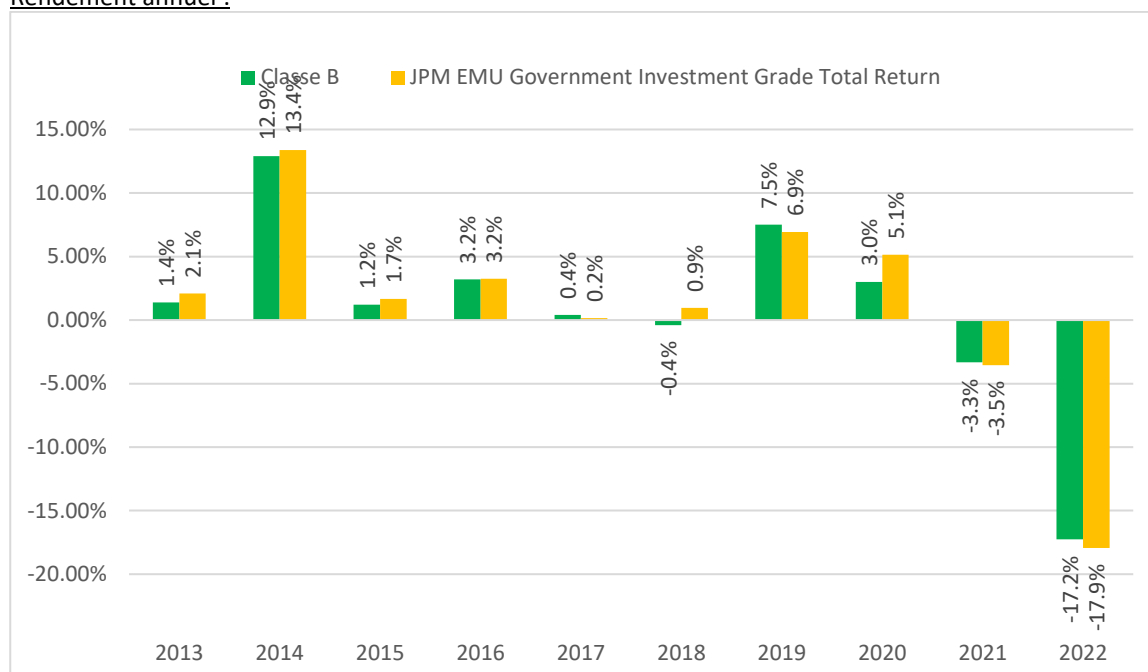
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-17,21 % (en EUR)	-6,21 % (en EUR)	-2,46 % (en EUR)	0,57 % (en EUR)	01/07/2010	1,50 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-17,25 % (en EUR)	-6,24 % (en EUR)	-2,48 % (en EUR)	0,56 % (en EUR)	01/07/2010	1,50 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-17,01 % (en EUR)	-5,98 % (en EUR)	-2,21 % (en EUR)	0,84 % (en EUR)	01/07/2010	1,76 % (en EUR)

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-17,04 % (en EUR)	-6,03 % (en EUR)	-2,28 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-16,84 % (en EUR)	-5,78 % (en EUR)	-2,01 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-17,00 % (en EUR)	-5,97 % (en EUR)	-2,21 % (en EUR)			

12.11. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE0935123431: 0,59 %
- Classe B - BE0935124447: 0,65 %
- Classe E - BE0935125451: 0,36 %
- Classe F - BE0935126467: 0,36 %
- Classe J - BE6299418440: 0,26 %
- Classe L - BE6330740356: 0,85 %
- Classe M - BE6299419455: 0,46 %
- Classe N - BE6299420461: 0,45 %
- Classe P - BE6254412461: 0,16 %
- Classe V - BE6246069452: 0,45 %
- Classe W - BE6246071474: 0,36 %
- Classe Z - BE6278081474: 0,28 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 1,86 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

12.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

12.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	0,65	EUR
	classe M	0,68	EUR
2020	classe A	0,62	EUR
	classe M	0,74	EUR
2021	classe A	0,80	EUR
	classe M	0,81	EUR

12.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

12.12.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

12.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Bonds Eur IG

Identifiant d'entité juridique :
549300WCSC3NSYSUWX83

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Pendant la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Fonds a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- **Pour les investissements en obligations de sociétés :**
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);
 - b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
et
 - c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;
- **Pour les investissements en obligations souveraines :**
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.
 - b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le

pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 7,35% alors que celui du benchmark était de 0,73%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributives à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite

de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.

- b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf).

De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
- d) la question de la diversité des genres au conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration.

Pour les investissements en obligations souveraines :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développés par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ITALY (REPUBLIC OF) 1.750% 01-JUL-2024	Administration publique	8.31 %	Italie
ITALY (REPUBLIC OF) 4.5% 01/03/2026	Administration publique	6.68 %	Italie
GOVERNMENT OF SPAIN 0.8% 30-JUL-2027	Administration publique	6.66 %	Espagne
CROATIA 1,50 20-170631	Administration publique	3.54 %	Croatie
5% ITALY SEP40 01.09.2040	Administration publique	3.27 %	Italie
4 3/4 BTP SEP28 01.09.2028	Administration publique	2.99 %	Italie
2.4% OESTERREICH MAY34 23.05.2034	Administration publique	2.98 %	Autriche
2 1/2 OAT MAY30 25.05.2030	Administration publique	2.81 %	France
2 1/4 PORTUGAL APR34 18.04.2034	Administration publique	2.72 %	Portugal
PORTUGAL (REPUBLIC OF) 3.875% 15/02/2030	Administration publique	2.71 %	Portugal
1.65% BTP MAR32 01.03.2032	Administration publique	2.67 %	Italie
1/8 KFW JAN32 09.01.2032	Administration publique	2.58 %	Allemagne
INSTITUTO DE CREDITO 0,00 21-300427	Activités financières et d'assurance	2.56 %	Espagne
1/2 FINLAND 27 144A/REGS 15.09.2027	Administration publique	2.27 %	Finlande
3/4 ESM SEP28 05.09.2028	Activités extra-territoriales	2.23 %	Supranational

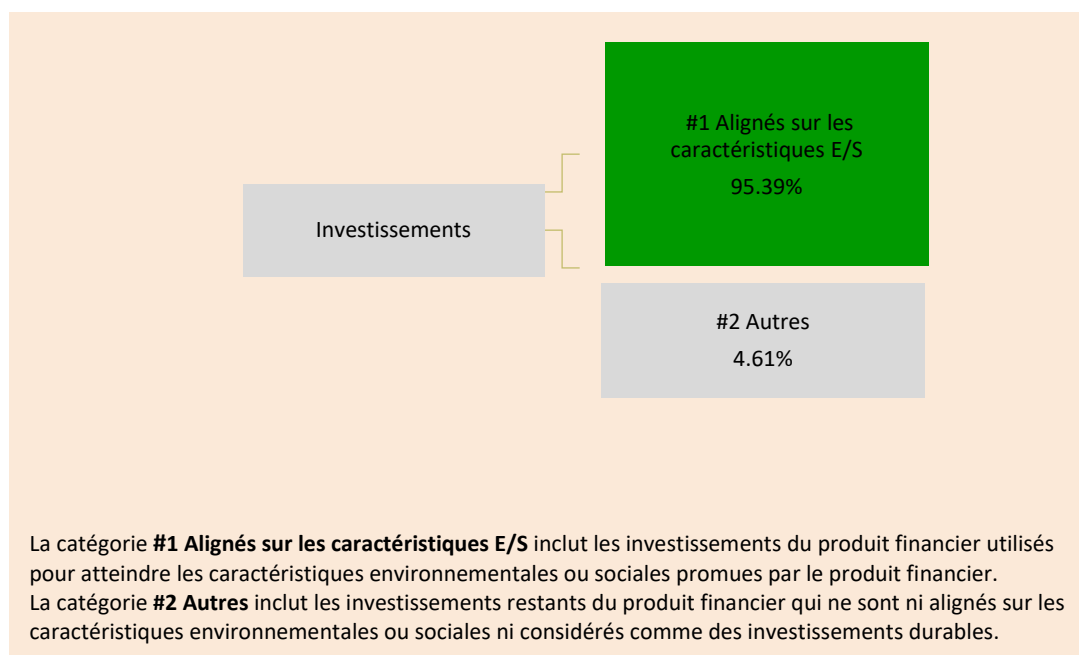


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 95.39 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	88.95 %
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	3.40 %
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	2.73 %
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.32 %
Dérivés	Dérivés	0.58 %
Espèces	Espèces	4.03 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

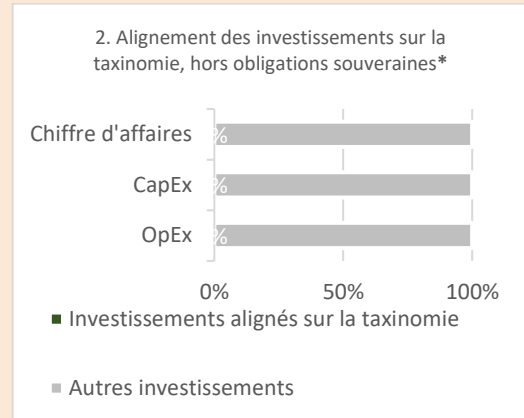
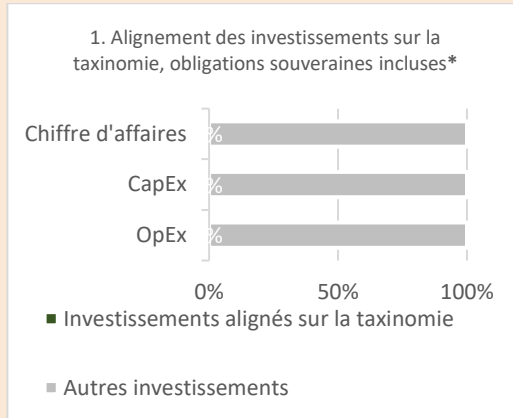
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Pas d'application

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 4.03% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en obligations de sociétés :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

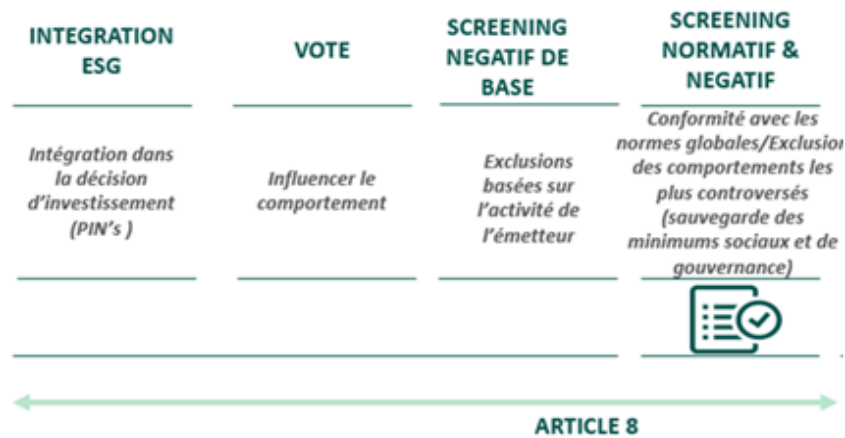
A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une

analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Pas d'application

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Pas d'application

13. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE
--

13.1. RAPPORT DE GESTION

13.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 28/12/2010.

Prix de souscription initiale: 100,00 EUR.

13.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

13.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires le return le plus élevé à long terme à travers une politique de gestion équilibrée en investissant ses actifs dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large en Europe, principalement ayant des revenus distribuables plus élevés que la moyenne de l'univers d'investissement. D'une manière non-exhaustive, ces titres comprennent notamment des actions de Sociétés Immobilières Réglementées (SIR), de certificats immobiliers, de sociétés immobilières et de sociétés actives dans la promotion et le développement immobilier, ainsi que des actions de sociétés d'investissement de créances immobilières, etc. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

50 % de l'actif net doit être composé de titres, ayant un rendement prospectif à 3 ans plus élevé que la moyenne de l'univers d'investissement.

La moyenne est définie comme étant le rendement dividende de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

13.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Net Return. Cet indice est représentatif du marché des sociétés immobilières cotées des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'indice) de l'Europe. La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

FTSE International Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark. Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

13.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

La classe d'actions B du fonds a reculé de 30,54 % en 2022. Cette performance négative, qui tranche fortement avec celle de 2021, résulte d'une augmentation significative des taux d'intérêt à long terme et des écarts de crédit qui ont complètement éradiqué l'écart de rendement confortable dont le secteur immobilier a bénéficié pendant plus d'une décennie. Contrairement à ce qui s'est passé lors de la pandémie, pendant laquelle les performances étaient très contrastées entre les sous-secteurs, avec des gagnants et des perdants, cette fois la correction a été observée dans tous les secteurs, car ils ceux-ci ont pesé sans exception sur ces performances. Le secteur résidentiel a été le plus touché en raison de la combinaison de rendements faibles et d'un effet de levier supérieur à la moyenne. Malgré une forte croissance des loyers, le secteur de la logistique a également souffert, car les rendements immobiliers ont commencé à augmenter rapidement à partir du second semestre. Les bureaux ont également reculé pour des raisons similaires, à savoir la crainte d'une hausse des rendements immobiliers. Le commerce de détail, bien qu'également en baisse, a moins souffert car il a bénéficié de rendements immobiliers plus élevés que les autres sous-secteurs et d'une bonne résistance de ses opérations.

Dans cet environnement difficile, notre stratégie a consisté à nous positionner sur des entreprises combinant dividendes durables et bilans solides, capables de faire face aux dépréciations de leurs portefeuilles tout en maintenant les ratios prêt/valeur et dette nette/EBITDA sous contrôle afin de leur permettre de refinancer en douceur les dettes arrivant à échéance. Après la correction de 2022, nous prévoyons de trouver des valorisations attrayantes pour nos entreprises préférées avec des fondamentaux opérationnels solides afin d'augmenter à nouveau leur pondération dans l'année à venir. Dans le commerce de détail, nous sommes constructifs envers les entreprises bien situées et qui proposent des loyers bas et abordables pour les locataires. Nous restons optimistes quant à la possibilité de voir la logistique revenir à des niveaux attrayants. Nous restons également constructifs sur le résidentiel même si nous pensons que les bilans devront continuer à s'améliorer. Nous demeurons prudents sur les bureaux et ne sélectionnons que ceux qui possèdent le niveau A, pour lequel les loyers sont encore en hausse.

Dans ce contexte, le fonds a considérablement renforcé son exposition au secteur du commerce de détail au cours de l'année. Cette augmentation a principalement porté sur des entreprises à faible risque, présentant un RCO (ratio coût/occupation, c'est-à-dire loyer/chiffre d'affaires) plus faible et des bilans plus solides, tels que Carmila, Mercialis et Retail Estates. La pondération sous-sectorielle qui a le plus diminué est celle du résidentiel, bien qu'une partie de cette baisse soit due à l'impact du marché, mais aussi à la vente de positions présentant un levier plus élevé comme Grand City Properties.

13.1.6. Politique future

Suite à la forte hausse des taux d'intérêt et des écarts de crédit, l'appétit pour les actifs immobiliers a commencé à décliner rapidement à partir du deuxième trimestre 2022, avec un écart important entre les acheteurs et les vendeurs. De ce fait, les perspectives du secteur ont massivement évolué tout au long de 2022, une hausse annuelle de 8% en moyenne étant attendue pour les valeurs nettes d'inventaire à un horizon de 3 ans début 2022 pour terminer l'année sur une baisse prévue de 5% par an sur la même période. La principale incertitude sera la vitesse à laquelle les évaluateurs adapteront leur évaluation de portefeuille pour les REIT. Le marché implique une baisse moyenne de 30 % par rapport à l'évaluation maximale du premier semestre 2022, ce qui est sévère et signifie qu'un grand nombre de mauvaises nouvelles sont intégrées dans les cours des actions. Cependant, certaines entreprises ne se sont pas encore suffisamment penchées sur leurs problèmes d'endettement. Ce sera probablement le principal facteur de différenciation entre les gagnants et les perdants en 2023.

Nous continuerons donc à privilégier les sous-secteurs affichant une croissance satisfaisante et dotés d'une structure de capital adéquate.

13.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

13.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		163.453.699,42	299.002.968,60
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	160.778.935,09	296.497.484,85
A.	Obligations et autres titres de créance	6.094.897,00	5.542.350,07
a.	Obligations	6.094.897,00	5.542.350,07
B.	Instruments du marché monétaire	1.800.000,00	2.053.311,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	152.884.038,09	288.901.823,78
a.	Actions	149.874.739,70	283.234.243,98
b.	OPC à nombre fixe de parts	3.009.298,39	5.667.579,80
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	136.422,20	-515.884,52
A.	Créances	1.163.405,33	773.246,84
a.	Montants à recevoir	379.221,75	56.733,46
b.	Avoirs fiscaux	140.324,74	140.557,17
d.	Autres	643.858,84	575.956,21
B.	Dettes	-1.026.983,13	-1.289.131,36
a.	Montants à payer (-)	-462.946,20	-328.099,38
c.	Emprunts (-)		-8.990,25
e.	Autres (-)	-564.036,93	-952.041,73
V.	Dépôts et liquidités	2.414.578,31	2.938.190,19
A.	Avoirs bancaires à vue	2.414.578,31	2.938.190,19
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	123.763,82	83.178,08
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	123.763,82	83.178,08
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		163.453.699,42	299.002.968,60
A.	Capital	81.603.880,24	127.534.850,80
B.	Participations au résultat	-4.320.668,86	-965.582,51
C.	Résultat reporté	168.167.908,30	116.768.165,36
D.	Résultat de l'exercice	-81.997.420,26	55.665.534,95

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

13.3. COMPTE DE RESULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	-90.128.901,94	48.948.182,23
a.	Obligations	260.784,93	474.866,58
	Gain réalisé	493.279,11	
	Perte réalisée	-10.830,00	-41.911,30
	Gain/Perte non-réalisé	-221.664,18	516.777,88
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-90.305.224,36	48.494.865,58
a.	Actions	-89.418.382,44	47.171.803,29
	Gain réalisé	25.411.648,17	17.559.201,74
	Perte réalisée	-13.560.267,57	-2.622.409,19
	Gain/Perte non-réalisé	-101.269.763,04	32.235.010,74
b.	OPC à nombre fixe de parts	-886.841,92	1.323.062,29
	Perte réalisée	-325.175,20	-134.415,06
	Gain/Perte non-réalisé	-561.666,72	1.457.477,35
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-84.462,51	-21.549,93
b.	Autres positions et opérations de change	-84.462,51	-21.549,93
iv.	Autres	-84.462,51	-21.549,93
	Gain /Perte réalisée	-84.462,51	-21.549,93
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	11.268.763,38	10.324.738,74
B.	Intérêts (+/-)	12.503.120,45	10.879.752,18
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	324.111,90	451.391,76
b.	Dépôts et liquidités	308.746,70	424.070,25
	Intérêts d'emprunts (-)	15.365,20	27.321,51
	Contrats de swap (+/-)	-25.379,19	-55.974,39
	Précomptes mobiliers (-)	-1.533.089,78	-950.430,81
	D'origine belge	-625.078,43	-390.487,53
	D'origine étrangère	-908.011,35	-559.943,28
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,06	1,36
A.	Autres	0,06	1,36
B.			
IV. Coûts d'exploitation			
Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)		-3.137.281,76	-3.607.387,38
A.	Charges financières (-)	-358.619,86	-266.180,09
B.	Rémunération due au dépositaire (-)	-97.025,97	-126.239,72
C.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.574.779,39	-3.131.901,48
D.	Gestion financière	-2.470.630,52	-2.926.170,35
a.	Classe A (Dis)	-446.087,67	-528.133,22
	Classe B (Cap)	-827.965,09	-950.489,38
	Classe E (Dis)	-208.521,81	-252.595,36
	Classe F (Cap)	-374.642,94	-584.239,80
	Classe M (Dis)	-86.527,79	-92.693,77
	Classe N (Cap)	-123.349,76	-150.377,84
	Classe V (Dis)	-265.548,87	-306.110,06
	Classe W (Cap)	-137.986,59	-61.530,92
b.	Gestion administrative et comptable	-104.148,87	-205.731,13
E.	Frais administratifs (-)	-31.837,53	-34.398,15
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	6.932,94	-12.468,18
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-107,62	-274,27
H.	Services et biens divers (-)	-26.437,65	-40.364,46
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-46.206,12	18.739,16
	Classe A (Dis)	-9.477,81	-4.989,06
	Classe B (Cap)	-17.403,31	-7.765,02
	Classe E (Dis)	-61,05	9.948,51
	Classe F (Cap)	-206,13	24.384,52
	Classe F CHF HEDGED (Cap)	-13,83	
	Classe M (Dis)	-8.264,34	-7.650,39

DPAM B

REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

		31 décembre 2022	31 décembre 2021
		EUR	EUR
	Classe N (Cap)	-10.650,69	-10.944,13
	Classe P (Cap)	-4,72	798,68
	Classe V (Dis)	-99,13	12.183,51
	Classe W (Cap)	-25,11	2.772,54
K.	Autres charges (-)	-9.200,56	-14.300,19
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		8.131.481,68	6.717.352,72
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-81.997.420,26	55.665.534,95
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-81.997.420,26	55.665.534,95

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	81.849.819,18	171.468.117,80
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	168.167.908,30	116.768.165,36
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-81.997.420,26	55.665.534,95
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-4.320.668,86	-965.582,51
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-78.842.546,94	-168.167.908,30
IV.	(Distribution des dividendes)	-3.007.272,24	-3.300.209,50

13.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
CA IMMOBILIEN	58.300	EUR	28,35	1.652.805,00		1,03%	1,01%
				1.652.805,00		1,03%	1,01%
Belgique							
AEDIFICA	50.000	EUR	75,80	3.790.000,00		2,36%	2,32%
COFINIMMO	36.000	EUR	83,70	3.013.200,00		1,87%	1,84%
INTERVEST OFFICES	434.000	EUR	19,24	8.350.160,00		5,19%	5,11%
MONTEA	33.800	EUR	66,60	2.251.080,00		1,40%	1,38%
RETAIL ESTATES	137.000	EUR	62,00	8.494.000,00		5,28%	5,20%
VGP	18.750	EUR	77,80	1.458.750,00		0,91%	0,89%
WAREHOUSES DE PAUW	183.000	EUR	26,70	4.886.100,00		3,04%	2,99%
XIOR STUDENT HOUSING	25.000	EUR	28,90	722.500,00		0,45%	0,44%
				32.965.790,00		20,50%	20,17%
Allemagne							
LEG IMMOBILIEN SE	101.000	EUR	60,86	6.146.860,00		3,82%	3,76%
TAG IMMOBILIEN AG	628.000	EUR	6,04	3.796.260,00		2,36%	2,32%
VONOVIA SE	475.000	EUR	22,02	10.459.500,00		6,51%	6,40%
				20.402.620,00		12,69%	12,48%
Espagne							
MERLIN PROPERTIES	650.000	EUR	8,78	5.703.750,00		3,55%	3,49%
				5.703.750,00		3,55%	3,49%
France							
ALTAREA	38.400	EUR	126,20	4.846.080,00		3,01%	2,96%
ARGAN	131.000	EUR	75,80	9.929.800,00		6,18%	6,07%
CARMILA SAS	302.000	EUR	13,34	4.028.680,00		2,51%	2,46%
CBO TERRITORIA N.	741.191	EUR	3,61	2.675.699,51		1,66%	1,64%
COVIVIO	62.000	EUR	55,45	3.437.900,00		2,14%	2,10%
GECINA	12.000	EUR	95,15	1.141.800,00		0,71%	0,70%
ICADE	131.750	EUR	40,24	5.301.620,00		3,30%	3,24%
KLEPIERRE	140.000	EUR	21,53	3.014.200,00		1,87%	1,84%
MERCIALYS	553.000	EUR	9,77	5.402.810,00		3,36%	3,31%
UNIBAIL RODAMCO WEST	49.600	EUR	48,63	2.412.048,00		1,50%	1,48%
				42.190.637,51		26,24%	25,81%
Royaume-Uni							
EMPIRIC STUDENT	1.753.000	GBP	0,84	1.663.596,51		1,03%	1,02%
LAND SECS REIT	360.000	GBP	6,21	2.521.318,68		1,57%	1,54%
LONDONMETRIC PROP	1.200.000	GBP	1,72	2.330.346,58		1,45%	1,43%
LXI REIT PLC	3.300.000	GBP	1,13	4.187.996,62		2,60%	2,56%
NEWRIVER REIT	3.699.508	GBP	0,78	3.252.314,73		2,02%	1,99%
SUPERMARKET REIT	1.200.000	GBP	1,02	1.386.306,00		0,86%	0,85%
URBAN LOGIS REIT	1.500.000	GBP	1,34	2.273.879,97		1,41%	1,39%
WAREHOUSE REIT PLC	2.400.000	GBP	1,05	2.829.416,74		1,76%	1,73%
				20.445.175,83		12,72%	12,51%
Guernsey							
REGIONAL REIT	4.485.000	GBP	0,59	2.982.417,58		1,85%	1,82%
SIRIUS REAL ESTA	7.400.000	GBP	0,74	6.171.879,40		3,84%	3,78%

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				9.154.296,98		5,69%	5,60%
Irlande							
IRISH RESIDENT PROP	1.935.000	EUR	1,11	2.155.590,00		1,34%	1,32%
				2.155.590,00		1,34%	1,32%
Jersey							
PHOENIX -N REIT	700.000	GBP	2,47	1.948.717,95		1,21%	1,19%
				1.948.717,95		1,21%	1,19%
Pays-Bas							
CTP B.V.	447.200	EUR	11,04	4.937.088,00		3,07%	3,02%
NSI N.V.	221.000	EUR	23,25	5.138.250,00		3,20%	3,14%
				10.075.338,00		6,27%	6,16%
Suède							
CATENA	91.000	SEK	388,60	3.180.018,43		1,98%	1,95%
				3.180.018,43		1,98%	1,95%
<u>Total - Actions</u>				<u>149.874.739,70</u>		<u>93,22%</u>	<u>91,69%</u>
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par un établissement de crédit</i>							
Belgique							
VGP NV 1,50 21-29	500.000	EUR	65,99	329.942,50		0,21%	0,20%
				329.942,50		0,21%	0,20%
France							
UNIBAIL RO FRN 18-PE	1.500.000	EUR	85,82	1.287.322,50		0,80%	0,79%
				1.287.322,50		0,80%	0,79%
Pays-Bas							
CTP B.V. 0,75 21-27	1.500.000	EUR	75,22	1.128.270,00		0,70%	0,69%
				1.128.270,00		0,70%	0,69%
<i>Total - Emis(es) par un établissement de crédit</i>				<i>2.745.535,00</i>		<i>1,71%</i>	<i>1,68%</i>
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Belgique							
VGP SA 1,625 22-27	1.500.000	EUR	75,87	1.138.020,00		0,71%	0,70%
				1.138.020,00		0,71%	0,70%
Allemagne							
TAG 0,625 20-26	1.500.000	EUR	74,53	1.117.935,00		0,70%	0,68%
				1.117.935,00		0,70%	0,68%
Guernsey							
SIRIUS 1,125 21-26	1.400.000	EUR	78,10	1.093.407,00		0,68%	0,67%
				1.093.407,00		0,68%	0,67%
<i>Total - Emis(es) par une entreprise privée</i>				<i>3.349.362,00</i>		<i>2,08%</i>	<i>2,05%</i>
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>6.094.897,00</u>		<u>3,79%</u>	<u>3,73%</u>
<u>OPC à nombre fixe de parts</u>							
Actions							

DPAM B
REAL ESTATE EUROPE DIVIDEND SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
Guernsey							
REAL EST CR EUR	2.000.000	GBP	1,33	3.009.298,39		1,87%	1,84%
				3.009.298,39		1,87%	1,84%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				3.009.298,39		1,87%	1,84%
Total - Actions				3.009.298,39		1,87%	1,84%
<u>Total - OPC à nombre fixe de parts</u>				<u>3.009.298,39</u>		<u>1,87%</u>	<u>1,84%</u>
<u>Instruments du marché monétaire</u>							
FINANCIERE 5,5 18-23	1.800.000	EUR	100,00	1.800.000,00		1,12%	1,10%
<u>Total - Instruments du marché monétaire</u>				<u>1.800.000,00</u>		<u>1,12%</u>	<u>1,10%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				160.778.935,09		100,00%	98,36%
Total - portefeuille				160.778.935,09		100,00%	98,36%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		EUR		2.687,35			0,00%
Banque Degroof Petercam		GBP		109.010,99			0,07%
Banque Degroof Petercam		EUR		2.302.879,94			1,41%
Intérêts sur CC		GBP		0,03			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.414.578,31			1,48%
Total - Dépôts et Liquidités				2.414.578,31			1,48%
Créances et dettes diverses				136.422,20			0,08%
Autres				123.763,82			0,08%
Actif Net Total				163.453.699,42			100,00%

**13.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion (en EUR)	Pays de domiciliation
REAL ESTATE CREDIT INVESTMENT LTD E	0,00	Guernsey

13.6. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	28,14%
BELGIQUE	21,42%
ALLEMAGNE	13,39%
ROYAUME-UNI	12,72%
GUERNSEY	8,25%
PAYS-BAS	6,97%
ESPAGNE	3,55%
SUEDE	1,98%
IRLANDE	1,34%
JERSEY	1,21%
AUTRICHE	1,03%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

13.7. REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	88,78%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,80%
SERVICES DIVERS	3,55%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	1,87%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

13.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	53.886.487,63	16.266.334,65	70.152.822,28
Ventes	62.532.970,86	51.083.954,10	113.616.924,96
Total 1	116.419.458,49	67.350.288,75	183.769.747,24
Souscriptions	56.378.901,34	17.896.792,18	74.275.693,52
Remboursements	67.847.459,98	57.025.167,83	124.872.627,81
Total 2	124.226.361,32	74.921.960,01	199.148.321,33
Moyenne de référence de l'actif net total	269.057.612,13	194.770.340,48	231.608.686,15
Taux de rotation	-2,90%	-3,89%	-6,64%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

13.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	66.812,16	90.951,66	214.730,73	48.866,37	86.062,67	177.534,43	13.300,08	33.244,24	157.590,27
B	134.415,35	351.800,98	303.571,00	57.833,28	115.298,67	246.105,61	41.499,32	58.832,45	228.772,49
E	30.011,78	85.896,35	171.685,77	4.550,00	37.246,77	138.988,99	455,00	12.801,53	126.642,46
F	146.525,16	514.214,10	279.436,70	98.726,29	72.613,40	305.549,59	43.128,61	232.299,93	116.378,27
J	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	7.035,63	9.994,07	75.377,82	1.438,00	13.235,44	63.580,38	10.187,19	5.570,35	68.197,22
N	3.316,00	19.905,54	96.696,69	147,54	24.155,04	72.689,19	3.514,00	12.269,24	63.933,95
P	76.498,00	86.372,00	19.156,00	39.487,00	45.663,00	12.980,00	35.698,00	33.175,00	15.503,00
V	39.580,39	47.970,15	221.241,97	32.412,56	55.074,36	198.580,17	12.727,49	25.797,94	185.509,72
W	46.426,96	216.397,97	24.090,52	32.545,28	26.601,25	30.034,55	155.818,35	135.811,89	50.041,00
TOTAL			1.405.987,19			1.246.042,92			1.012.568,39

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	11.141.337,80	14.086.325,53	9.062.071,90	15.554.701,91	2.108.946,86	5.252.961,31
B	30.911.054,44	69.418.598,83	13.722.048,98	26.421.177,60	9.046.299,28	12.591.742,87
E	5.681.126,68	14.381.427,53	1.011.101,00	7.965.551,42	104.668,35	2.277.710,22
F	34.471.156,64	104.233.938,52	24.828.000,50	18.339.781,45	10.982.966,33	57.371.046,46
J	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M	1.067.920,60	1.565.534,96	268.949,71	2.296.854,98	1.606.166,23	872.051,61
N	769.867,91	4.153.851,41	33.687,09	5.582.786,65	849.793,25	2.754.070,44
P	17.131.625,29	19.452.216,34	9.739.670,58	11.307.547,43	9.088.282,25	8.716.735,61
V	6.804.043,13	7.590.834,52	5.968.519,20	10.390.126,93	2.312.616,12	4.379.691,86
W	10.519.832,53	41.878.833,42	7.708.669,40	6.551.815,97	38.175.954,85	30.656.617,43
TOTAL	118.497.965,02	276.761.561,06	72.342.718,36	104.410.344,34	74.275.693,52	124.872.627,81

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		163,37		197,53		133,35
B		210,80		254,88		177,05
E		189,57		229,88		158,03
F		228,88		278,98		195,41
J		0,00		0,00		0,00
M	275.579.495,14	163,97	299.002.968,60	199,67	163.453.699,42	135,83
N		215,25		262,14		183,49
P		234,91		288,52		203,70
V		167,83		204,56		139,13
W		215,70		262,92		184,16
TOTAL	275.579.495,14		299.002.968,60		163.453.699,42	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

13.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

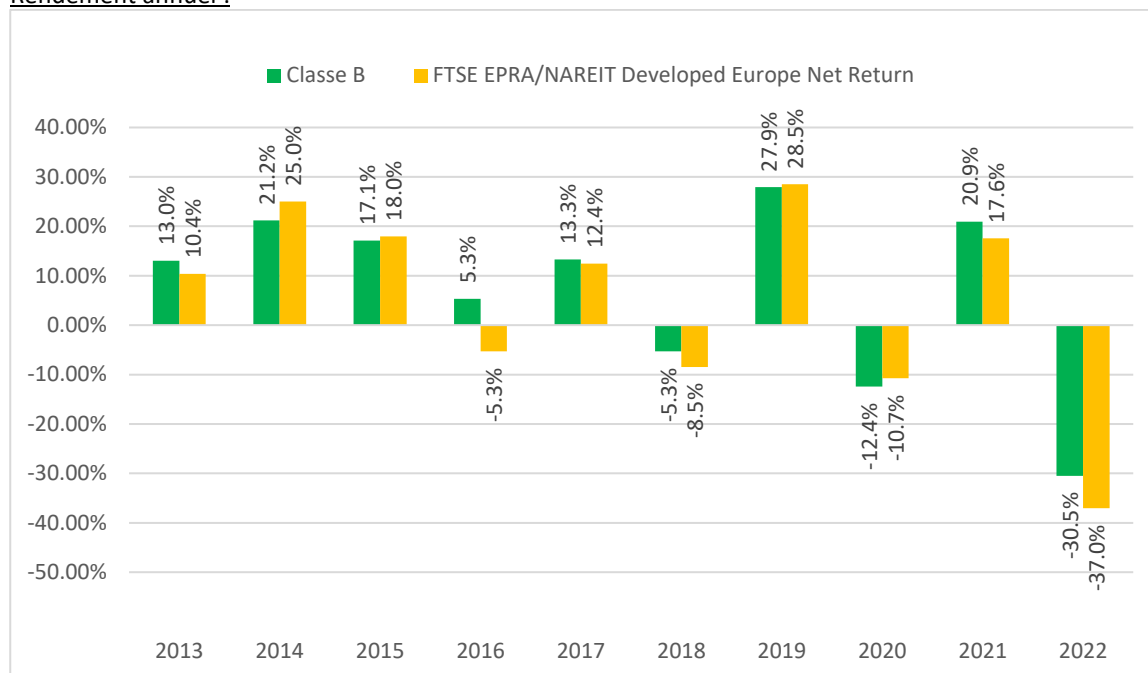
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-30,54 % (en EUR)	-9,73 % (en EUR)	-2,28 % (en EUR)	5,48 % (en EUR)	28/12/2010	4,87 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-30,54 % (en EUR)	-9,72 % (en EUR)	-2,27 % (en EUR)	5,48 % (en EUR)	28/12/2010	4,87 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E	-29,95 % (en EUR)	-9,00 % (en EUR)	-1,47 % (en EUR)		17/12/2014	3,94 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-29,96 % (en EUR)	-8,99 % (en EUR)	-1,47 % (en EUR)	6,36 % (en EUR)		

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-30,01 % (en EUR)	-9,07 % (en EUR)	-1,56 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-30,00 % (en EUR)	-9,07 % (en EUR)	-1,55 % (en EUR)			

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-29,40 % (en EUR)	-8,29 % (en EUR)	-0,71 % (en EUR)			

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-29,95 % (en EUR)	-8,99 % (en EUR)	-1,53 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-29,96 % (en EUR)	-8,97 % (en EUR)			10/01/2018	-1,68 % (en EUR)

13.11. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE6213828088: 1,77 %
- Classe B - BE6213829094: 1,77 %
- Classe E - BE6213830100: 0,92 %
- Classe F - BE6213831116: 0,92 %
- Classe J - BE6299481109: 0,52 %
- Classe L - BE6330741362: 2,62 %
- Classe M - BE6299482115: 1,01 %
- Classe N - BE6299483121: 1,01 %
- Classe P - BE6254410440: 0,11 %
- Classe V - BE6275502878: 0,92 %
- Classe W - BE6275503884: 0,93 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 32,44 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

13.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

13.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	2,36	EUR
	classe E	4,63	EUR
	classe V	3,89	EUR
	classe M	3,84	EUR
2020	classe E	1,15	EUR (Dividende intérimaire)
2021	classe A	5,31	EUR
	classe E	4,09	EUR
	classe V	5,68	EUR
	classe M	5,37	EUR

13.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

13.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI du 16/12/2022 et du 19/12/2022, une violation active du prospectus était ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable (anc. DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable). En effet, suite à un rachat avec date de transaction le 14/12/2022 et date de valeur le 16/12/2022, le compte espèces déposé à la Banque Degroof Petercam Luxembourg était en découvert de -2.321.890 EUR (-1.429% des actifs nets du Compartiment). Les transactions nécessaires pour couvrir le rachat ont été effectuées le TD 15/12/2022 et le VD 19/12/2022.

13.12.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

13.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable

Identifiant d'entité juridique :
5493007K2CAGW84OK191

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 84.62% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants:

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés qui ont un profil ESG inférieur à 2 sur 5 conformément à la méthodologie du modèle scorecard propriétaire du gestionnaire ; et
- e. Au 31 décembre 2022, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 35.76% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive¹ sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 84.62% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 16.78% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 1.02% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 34.02% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 84.62% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

¹ La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 84.62% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.
- — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
 - e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également

les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

- d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
- e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).

- — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n' a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

- a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

- b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
- c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
 - e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM report TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
VONOVIA	Activités immobilières	6.40 %	Allemagne
ARGAN	Activités immobilières	6.07 %	France
RETAIL ESTATES SICAFI	Activités immobilières	5.20 %	Belgique
INTERVEST OFFICES & WAREHOUSES	Activités immobilières	5.11 %	Belgique
SIRIUS REAL ESTATE LIMITED	Activités immobilières	3.78 %	Angleterre
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	3.76 %	Allemagne
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	3.49 %	Espagne
MERCIALYS	Activités immobilières	3.31 %	France
ICADE	Activités immobilières	3.24 %	France
NSI NV	Activités immobilières	3.14 %	Pays-Bas
CTP BV	Activités immobilières	3.02 %	Pays-Bas
WAREHOUSES DE PAUW	Activités immobilières	2.99 %	Belgique
ALTAREA	Activités immobilières	2.96 %	France
LXI REIT PLC	Activités immobilières	2.56 %	Angleterre
CARMILA	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.46 %	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 96.6% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

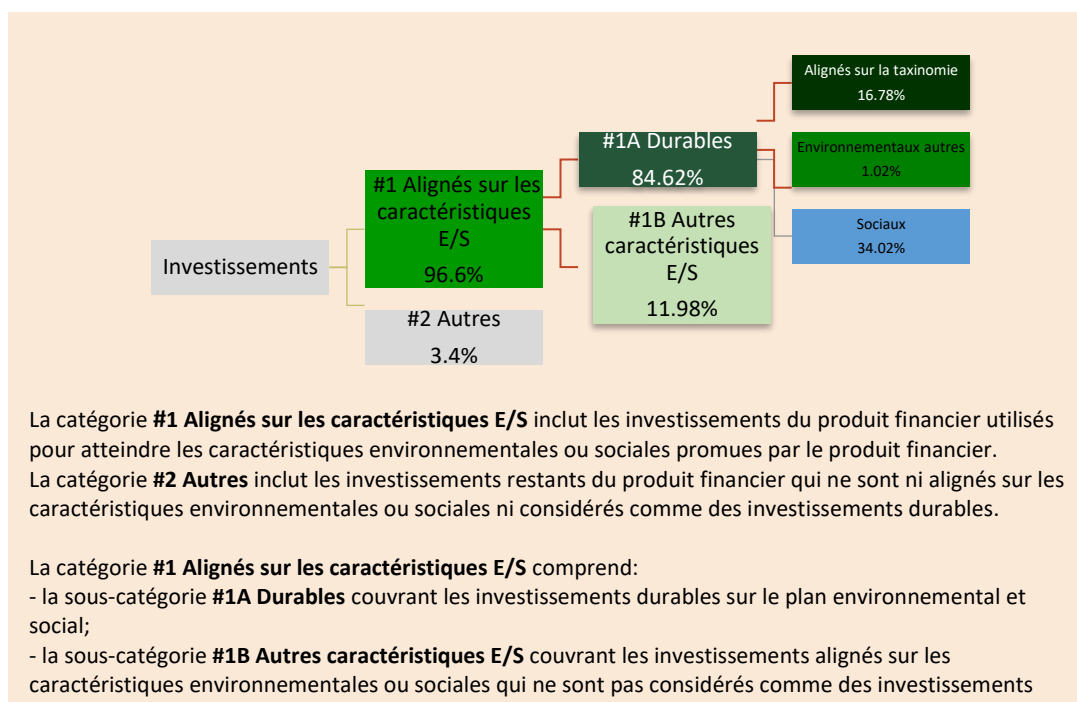
Le Compartiment a investi 84.62% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs? ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories 'investissements environnementaux autres' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	94.13 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.46 %
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	1.84 %
Espèces	Espèces	1.56 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement

climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 16.78% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Le Règlement Délégué (UE) 2023/363 de la Commission du 31 octobre 2022 modifiant et rectifiant les normes techniques de réglementation définies dans le règlement délégué (UE) 2022/1288 en ce qui concerne le contenu et la présentation des informations à publier dans les documents précontractuels et les rapports périodiques relatifs à des produits financiers qui investissent dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est entré en vigueur le 20 février 2023. Il modifie notamment le modèle des informations à publier dans les rapports périodiques afin de déclarer si et démontrer graphiquement la mesure dans laquelle, un compartiment investit dans des activités liées au gaz

fossile et/ou à l'énergie nucléaire, qui sont conformes à la Taxinomie de l'UE ('atténuation du changement climatique'). DPAM ne dispose pas, à ce stade, de données suffisantes pour publier cette information dans le rapport périodique pour la Période de Référence. DPAM mettra les meilleurs moyens en œuvre pour obtenir ces données dans le courant de l'année 2023.

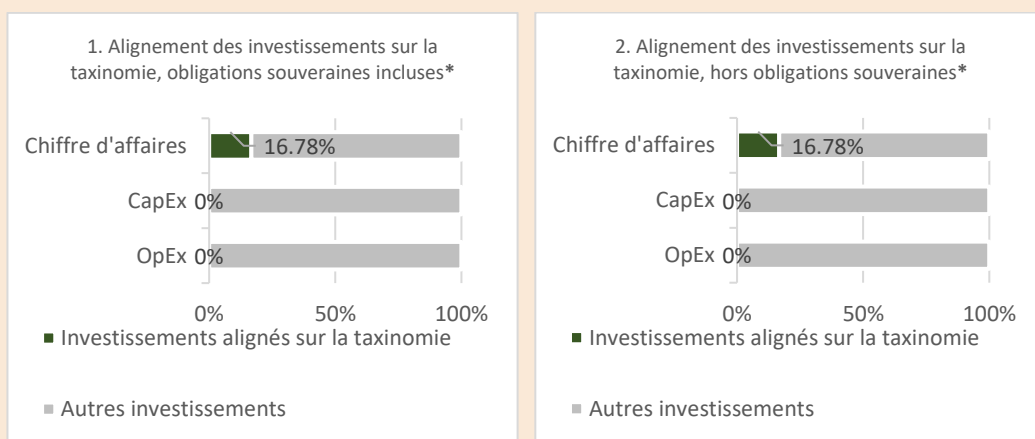
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2022, 1.02% est toutefois mentionné dans la section « Quelle était l'allocation des actifs ».



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 34.02% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de

gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Fonds a été exposé à 1.56% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit : Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

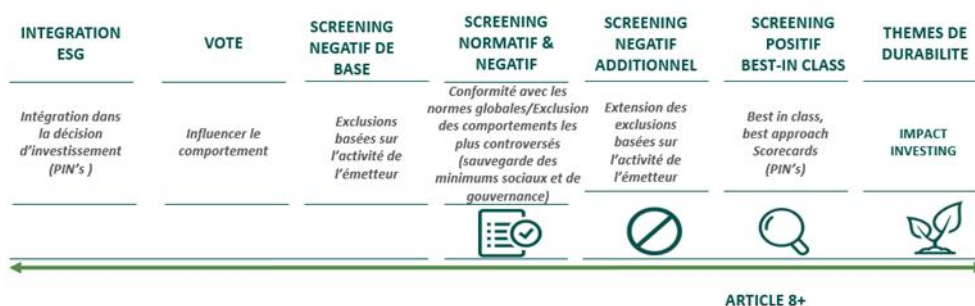
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :





Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

Pas d'application

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Pas d'application

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Pas d'application

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

14. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

14.1. RAPPORT DE GESTION

14.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : du 30/11/2020 au 15/12/2020

Prix de souscription initiale: 100,00 EUR.

14.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

14.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux actions et /ou valeurs mobilières assimilables aux actions, émises par des sociétés dont le siège est situé dans la région Asie-Pacifique* ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

** L'Asie-Pacifique ou APAC est la partie du monde située dans ou à proximité de l'océan Pacifique occidental. L'Asie-Pacifique comprend l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est et l'Océanie.*

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises dites "du futur" situées dans la région Asie-Pacifique.

Les entreprises dites « du futur » sont identifiées par l'acronyme DRAGONS (en anglais: Disruptive Technology, Rising Middle Class, Ageing & Health, Generation Z, O² & Ecology, Nanotechnology, Security) pour :

- Disruptive Technologies ou Technologies disruptives (intelligence artificielle, robotique, logiciels de conception assistée par ordinateur, etc.),
- Rising Middle Class ou Classe moyenne émergente (luxe, voyage, chaîne de magasins de détail, etc.),
- Ageing & Health ou Vieillesse et bien-être (soins de santé, alimentation saine, santé animale, etc.),
- Generation Z ou Génération Z (médias sociaux, téléphonie mobile, consoles de jeux, etc.),
- O² & Ecology ou Environnement (énergies renouvelables, gestion de l'eau, efficacité énergétique, etc.),
- Nanotechnologies (biotechs, matériaux avancés, semi-conducteurs, etc.),
- Security ou Sécurité (sécurité physique, cyber-sécurité, etc.).

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

Le compartiment peut investir dans des parts d'un autre OPCVM ou d'un autre fonds géré directement ou indirectement par DPAM ou par une société à laquelle DPAM est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10 % du capital ou des voix. Aucune commission d'émission ou de rachat des fonds cibles ni aucune commission de gestion ne peut être débitée des actifs de la SICAV, dans la mesure de tels placements.

14.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI AC Asia Pacific Net Return

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières de 5 pays développés et 9 pays émergents (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) dans la région Asie-Pacifique. La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la stratégie d'investissement reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com

14.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Les DRAGONS ont connu une année difficile mais montrent des signes de relance. Le fonds a souffert d'une rotation mondiale au profit de la valeur, avec la montée des craintes suscitées par l'inflation et le durcissement monétaire. Cela a entraîné une baisse significative des notations des entreprises innovantes et favorisé des secteurs auxquels le fonds était très peu exposé, comme l'énergie, les métaux et l'extraction minière. Les positions en Chine ont souffert des confinements dans le cadre de la politique « zéro COVID » du gouvernement. La montée des tensions géopolitiques a également pesé sur la performance. Depuis le milieu de l'année, avec le renfort de nouveaux gestionnaires de fonds dans l'équipe, nous nous sommes efforcés principalement de rendre le portefeuille plus robuste et diversifié. Ce faisant, nous avons augmenté de manière sélective notre exposition à l'Inde tout en recherchant des entreprises aux niveaux d'endettement prudents permettant une génération durable de flux de trésorerie disponibles et une croissance à long terme.

14.1.6. Politique future

Nous continuons de penser que notre approche thématique avec intégration de l'ESG permettra des rendements intéressants sur le long terme. En conséquence, nous continuons de privilégier les entreprises de qualité en phase avec les sept thèmes DRAGONS. Nous continuons de rechercher des franchises différenciées et innovantes qui aident l'Asie et le reste du monde dans sa transition vers un avenir plus durable et prospère. Nous comptons continuer de diversifier le fonds, mais le rythme du changement dépendra de l'équilibre entre le risque et le rendement. Bien qu'optimistes quant aux perspectives à long terme, nous avons conscience des défis à court terme et nous prévoyons une volatilité persistante à mesure que la Chine se remet de la pandémie et que la région s'adapte à un nouveau monde multipolaire. Toujours dans notre perspective à long terme, ces corrections à court terme pourraient offrir des opportunités d'entrée intéressantes dans des franchises solides.

14.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

14.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		233.684.880,43	320.525.704,96
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	230.771.249,48	318.697.456,19
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	230.771.249,48	318.697.456,19
a.	Actions	230.771.249,48	318.697.456,19
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-240.392,60	-540.367,67
A.	Créances	6.058.198,66	212.187,71
a.	Montants à recevoir	5.836.427,05	899,82
d.	Autres	221.771,61	211.287,89
B.	Dettes	-6.298.591,26	-752.555,38
a.	Montants à payer (-)	-5.855.492,47	-55.478,50
c.	Emprunts (-)	-369,88	-3.484,88
e.	Autres (-)	-442.728,91	-693.592,00
V.	Dépôts et liquidités	3.154.023,55	2.368.616,44
A.	Avoirs bancaires à vue	3.154.023,55	2.368.616,44
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		233.684.880,43	320.525.704,96
A.	Capital	323.353.205,02	334.304.257,14
B.	Participations au résultat	1.830.804,92	580.149,39
C.	Résultat reporté	-13.778.552,18	7.857.456,06
D.	Résultat de l'exercice	-77.720.577,33	-22.216.157,63

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

14.3. COMPTE DE RESULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-78.353.707,50	-22.256.491,52
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-78.092.454,01	-22.153.226,58
a.	Actions	-78.092.454,01	-22.153.226,58
	Gain réalisé	21.904.934,78	11.402.802,77
	Perte réalisée	-68.402.499,50	-15.259.167,65
	Gain/Perte non-réalisé	-31.594.889,29	-18.296.861,70
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-261.253,49	-103.264,94
a.	Instruments financiers dérivés		10.391,77
ii.	Contrats à terme		10.391,77
	Gain /Perte réalisée		10.391,77
b.	Autres positions et opérations de change	-261.253,49	-113.656,71
iv.	Autres	-261.253,49	-113.656,71
	Gain /Perte réalisée	-261.253,49	-113.656,71
II.	Produits et charges des placements	3.051.065,57	3.359.881,01
A.	Dividendes	3.335.920,27	-6.618.923,57
B.	Intérêts (+/-)	65.616,40	8.913,63
b.	Dépôts et liquidités	65.616,40	8.913,63
	Intérêts d'emprunts (-)	-65.710,40	-62.657,17
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-284.760,70	10.032.548,12
	D'origine étrangère	-284.760,70	10.032.548,12
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		0,20
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,20
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-2.417.935,40	-3.319.547,32
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-508.623,37	-513.323,09
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-198.068,18	-277.246,96
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.594.502,92	-2.392.539,46
a.	Gestion financière	-1.476.248,18	-2.137.804,96
	Classe A (Dis)	-282.372,67	-420.198,48
	Classe B (Cap)	-218.372,54	-311.393,20
	Classe B USD (Cap)	-25.464,28	-31.296,77
	Classe F (Cap)	-295.515,38	-637.372,96
	Classe F USD (Cap)	-772,96	-773,86
	Classe J (Cap)	-521.410,76	-525.774,63
	Classe L (Cap)	-193,45	-52,28
	Classe M (Dis)	-115.900,09	-190.063,72
	Classe N (Cap)	-9.886,54	-10.940,53
	Classe P (Cap)	-14,95	
	Classe V (Dis)	-2.068,72	-4.194,41
	Classe W (Cap)	-4.012,17	-5.373,43
	Classe W USD (Cap)	-263,67	-370,69
b.	Gestion administrative et comptable	-118.254,74	-254.734,50
E.	Frais administratifs (-)	-42.835,90	-46.255,51
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-620,30	-3.893,99
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-118,52	-337,67
H.	Services et biens divers (-)	-22.239,48	-18.528,87
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-31.240,86	-41.634,87
	Classe A (Dis)	-12.027,87	-17.937,01
	Classe B (Cap)	-7.700,51	-9.346,69
	Classe B USD (Cap)	-1.189,77	-1.453,91
	Classe F (Cap)	-1.960,02	583,96
	Classe F USD (Cap)	0,09	4,60
	Classe J (Cap)	118,67	5.367,66
	Classe M (Dis)	-7.813,45	-20.148,62

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

		31 décembre 2022	31 décembre 2021
		EUR	EUR
	Classe N (Cap)	-641,33	-669,22
	Classe P (Cap)	1,10	1.939,09
	Classe V (Dis)	0,22	23,80
	Classe W (Cap)	0,38	35,96
	Classe W USD (Cap)	-28,37	-34,49
K.	Autres charges (-)	-19.685,87	-25.786,90
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		633.130,17	40.333,89
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-77.720.577,33	-22.216.157,63
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-77.720.577,33	-22.216.157,63

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-89.668.324,59	-13.778.552,18
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-13.778.552,18	7.857.456,06
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-77.720.577,33	-22.216.157,63
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	1.830.804,92	580.149,39
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	89.668.324,59	13.778.552,18
IV.	(Distribution des dividendes)		

14.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Australie							
ALTIUM	120.000	AUD	35,08	2.674.884,83		1,16%	1,14%
COCHLEAR	12.933	AUD	204,12	1.677.448,11		0,73%	0,72%
TECHNOLOGY ONE	300.000	AUD	13,14	2.504.845,12		1,09%	1,07%
WISETECH GL	86.600	AUD	50,75	2.792.660,84		1,21%	1,20%
				9.649.838,90		4,18%	4,13%
Bermudes							
DFI RETAIL GROUP	542.606	USD	2,93	1.489.656,20		0,65%	0,64%
				1.489.656,20		0,65%	0,64%
Chine (République populaire)							
CONTEMPORARY AMPEREX	43.702	CNY	393,42	2.317.398,22		1,00%	0,99%
ESTUN AUTO-A-	779.722	CNY	21,68	2.278.463,04		0,99%	0,98%
HANGZHOU TIGERMED	470.000	HKD	90,20	5.089.407,37		2,21%	2,18%
PING AN INSURANCE	353.000	HKD	51,65	2.188.808,92		0,95%	0,94%
SUNGROW POWER -A-	214.334	CNY	111,80	3.229.801,22		1,40%	1,38%
SZ MINDRAY BIO-A	109.996	CNY	315,97	4.684.526,11		2,03%	2,00%
YN ENERGY NW-A RG	79.917	CNY	131,29	1.414.209,47		0,61%	0,61%
				21.202.614,35		9,19%	9,07%
Hongkong							
AIA GROUP LTD	590.000	HKD	86,80	6.148.009,87		2,66%	2,63%
CSPC PHARMACEUTICAL	3.628.000	HKD	8,20	3.571.444,86		1,55%	1,53%
VITASOY INTL HOLDING	2.515.000	HKD	16,06	4.848.934,85		2,10%	2,07%
				14.568.389,58		6,31%	6,23%
Indonésie							
PT ACE HARDWARE	30.000.000	IDR	496,00	895.607,83		0,39%	0,38%
PT BANK CENTRAL ASIA	10.133.386	IDR	8.550,00	5.214.775,94		2,26%	2,23%
				6.110.383,77		2,65%	2,61%
Inde							
AXIS BANK	344.000	INR	933,75	3.637.978,09		1,58%	1,56%
H D F C BANK SP ADR	140.392	USD	68,41	8.999.031,83		3,90%	3,85%
INDUS TOWERS LTD	700.000	INR	190,45	1.509.906,44		0,65%	0,65%
INFOSYS TECHNOLOGIES	135.000	INR	1.508,20	2.306.023,49		1,00%	0,99%
TECH MAHINDRA	310.774	INR	1.016,40	3.577.505,87		1,55%	1,53%
				20.030.445,72		8,68%	8,57%
Japon							
ADVANTEST	27.665	JPY	8.480	1.665.970,97		0,72%	0,71%
AJINOMOTO	170.000	JPY	4.031	4.866.341,95		2,11%	2,08%
AZBIL CORP	66.000	JPY	3.325	1.558.391,20		0,68%	0,67%
DAIFUKU	26.315	JPY	6.180	1.154.869,08		0,50%	0,49%
DAIKIN	23.300	JPY	20.200	3.342.321,28		1,45%	1,43%
DISCO CORP	10.000	JPY	37.750	2.680.759,53		1,16%	1,15%
FREEE KK	54.400	JPY	2.928	1.131.125,71		0,49%	0,48%
HOYA	46.000	JPY	12.705	4.150.241,84		1,80%	1,78%
JMDC INC	46.000	JPY	3.780	1.234.782,70		0,54%	0,53%
KAKAKU.COM	86.000	JPY	2.112	1.289.832,36		0,56%	0,55%
KEYENCE CORP	12.000	JPY	51.420	4.381.816,85		1,90%	1,88%
LASERTEC CORP	11.438	JPY	21.745	1.766.242,81		0,77%	0,76%
M3	73.900	JPY	3.578	1.877.697,71		0,81%	0,80%

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
NIDEC CORP	60.000	JPY	6.839	2.913.967,86		1,26%	1,25%
NINTENDO	50.000	JPY	5.532	1.964.233,34		0,85%	0,84%
NOMURA RESEARCH	162.400	JPY	3.115	3.592.402,41		1,56%	1,54%
RECRUIT HLDG	72.800	JPY	4.177	2.159.418,20		0,94%	0,92%
ROHM	37.200	JPY	9.530	2.517.542,11		1,09%	1,08%
SHISEIDO	80.000	JPY	6.471	3.676.226,74		1,59%	1,57%
SONY GROUP CORP	80.000	JPY	10.035	5.700.963,58		2,47%	2,44%
SYSMEX CORP	25.800	JPY	7.998	1.465.352,16		0,63%	0,63%
TDK	72.800	JPY	4.335	2.241.100,77		0,97%	0,96%
TOPCON	115.000	JPY	1.531	1.250.299,14		0,54%	0,54%
UNI CHARM	223.129	JPY	5.068	8.030.332,51		3,48%	3,44%
				66.612.232,81		28,87%	28,51%
Corée du Sud (République)							
JYP ENTERTAINMENT	30.000	KRW	67.800,00	1.507.182,90		0,65%	0,64%
KOH YOUNG TECHNOLOGY	179.500	KRW	12.750,00	1.695.858,64		0,73%	0,73%
LGHOUSEHOLD HEALTHCA	6.800	KRW	722.000,00	3.637.986,82		1,58%	1,56%
NAVER CORP	22.000	KRW	177.500,00	2.893.583,70		1,25%	1,24%
SAMSUNG ELECTRONICS	175.000	KRW	55.300,00	7.170.974,71		3,11%	3,07%
				16.905.586,77		7,33%	7,23%
Caïmanes							
AK MEDICAL RG	4.100.000	HKD	9,79	4.818.694,21		2,09%	2,06%
ALIBABA GROUP HLDG	383.621	HKD	86,25	3.972.137,70		1,72%	1,70%
ANTA SPORTS PRODUCT	203.000	HKD	102,30	2.493.070,10		1,08%	1,07%
HANSOH PHARMA	2.200.000	HKD	14,84	3.919.398,31		1,70%	1,68%
JD.COM INC -A-	102.250	HKD	220,20	2.702.983,85		1,17%	1,16%
KINGDEE INTL SOFTW	2.192.040	HKD	16,74	4.405.211,33		1,91%	1,89%
LI NING COMPANY LTD	606.673	HKD	67,75	4.934.314,03		2,14%	2,11%
MEITUAN	133.596	HKD	174,70	2.801.877,73		1,21%	1,20%
MICROPORT CARDIOFLOW	3.284.000	HKD	2,61	1.028.978,91		0,45%	0,44%
NETEASE	271.000	HKD	114,50	3.725.097,09		1,61%	1,59%
PINDUODUO INC ADR	39.850	USD	81,55	3.044.991,80		1,32%	1,30%
SEA SP ADR	43.297	USD	52,03	2.110.792,14		0,91%	0,90%
SILERGY CORP	200.000	TWD	436,50	2.661.386,57		1,15%	1,14%
SINO BIOPHARMA	4.355.000	HKD	4,57	2.389.280,72		1,04%	1,02%
				45.008.214,49		19,50%	19,26%
Malaisie							
PRESS METAL ALU	1.900.000	MYR	4,88	1.972.262,40		0,85%	0,84%
				1.972.262,40		0,85%	0,84%
Nouvelle-Zélande							
FISH PAYK HEALTH	159.238	NZD	22,60	2.132.609,66		0,92%	0,91%
				2.132.609,66		0,92%	0,91%
Philippines							
MANILA WATER CY	1.000.000	PHP	19,10	321.142,26		0,14%	0,14%
				321.142,26		0,14%	0,14%
Singapour							
DBS GROUP HOLD	325.000	SGD	33,92	7.701.550,93		3,34%	3,30%
				7.701.550,93		3,34%	3,30%
Thaïlande							
SCG PACKAGING-F	1.252.500	THB	57,00	1.935.448,45		0,84%	0,83%
				1.935.448,45		0,84%	0,83%
Taiwan							
LOTES CO LTD	90.000	TWD	826,00	2.266.294,13		0,98%	0,97%
POYA INTL	127.886	TWD	497,50	1.939.589,42		0,84%	0,83%

DPAM B
EQUITIES DRAGONS SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
TAIWAN SEMICONDUCTOR	681.749	TWD	448,50	9.321.389,91		4,04%	3,99%
WIWYNN CORPORAT	66.000	TWD	797,00	1.603.599,73		0,69%	0,69%
				15.130.873,19		6,56%	6,47%
<u>Total - Actions</u>				<u>230.771.249,48</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,75%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				230.771.249,48		100,00%	98,75%
Total - portefeuille				230.771.249,48		100,00%	98,75%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		JPY		0,24			0,00%
Intérêts sur CC		EUR		5.670,65			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		3.148.352,66			1,35%
Total - Avoirs bancaires à vue				3.154.023,55			1,35%
Total - Dépôts et Liquidités				3.154.023,55			1,35%
Créances et dettes diverses				-240.392,60			-0,10%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				233.684.880,43			100,00%

14.5. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
JAPON	28,86%
CAÏMANES	19,50%
CHINE (REPUBLIQUE POPULAIRE)	9,19%
INDE	8,68%
COREE DU SUD (REPUBLIQUE)	7,33%
TAÏWAN	6,56%
HONGKONG	6,31%
AUSTRALIE	4,18%
SINGAPOUR	3,34%
INDONESIE	2,65%
NOUVELLE-ZELANDE	0,92%
MALAISIE	0,85%
THAÏLANDE	0,84%
BERMUDES	0,65%
PHILIPPINES	0,14%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

14.6. REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	19,98%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	13,94%
IT & INTERNET	13,90%
BANQUES	11,07%
PHOTO & OPTIQUE	5,97%
TELECOMMUNICATIONS	5,11%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	4,53%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	4,21%
DISTRIBUTION	4,01%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	3,67%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	3,61%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,94%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	1,45%
SOINS & SERVICE DE SANTE	1,35%
DIFFUSION & EDITION	1,25%
TEXTILE & HABILLEMENT	1,08%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	0,94%
METAUX NON-FERREUX	0,85%
SOURCES D'ENERGIE	0,14%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

14.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	61.521.249,47	52.130.610,05	113.651.859,52
Ventes	56.525.271,68	66.961.833,85	123.487.105,53
Total 1	118.046.521,15	119.092.443,90	237.138.965,05
Souscriptions	47.411.490,33	8.895.452,87	56.306.943,20
Remboursements	39.413.131,76	26.014.058,64	65.427.190,40
Total 2	86.824.622,09	34.909.511,51	121.734.133,60
Moyenne de référence de l'actif net total	273.816.706,87	251.751.645,57	262.693.497,89
Taux de rotation	11,40%	33,44%	43,93%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

14.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A	101.626,08	0,00	101.626,08	250.355,86	112.002,84	239.979,10	10.897,40	48.190,51	202.685,99
B	53.679,27	120,00	53.559,27	239.376,68	106.839,75	186.096,20	14.759,46	51.700,45	149.155,22
B USD	6.282,00	0,00	6.282,00	23.417,71	6.902,38	22.797,33	3.070,00	2.426,80	23.440,53
F	748.073,64	0,00	748.073,64	494.878,61	700.403,91	542.548,33	91.239,36	230.875,21	402.912,48
F USD			0,00	1.168,41	0,00	1.168,41	0,00	0,00	1.168,41
J	2.588,00	0,00	2.588,00	2.882,00	0,00	5.470,00	1.428,00	412,00	6.486,00
L			0,00	0,42	0,00	0,42	0,00	0,00	0,42
M	37.093,00	0,00	37.093,00	264.676,03	69.774,87	231.994,16	8.612,20	124.037,40	116.568,96
N	1.550,00	0,00	1.550,00	25.032,00	11.127,00	15.455,00	1.425,00	2.053,00	14.827,00
P	1.715,32	0,00	1.715,32	1.009,00	587,32	2.137,00	678,00	890,00	1.925,00
V	4.475,00	0,00	4.475,00	3.978,00	5.462,00	2.991,00	452,00	300,00	3.143,00
W			0,00	12.294,23	5.620,14	6.674,09	4.790,44	6.682,48	4.782,05
W USD			0,00	834,88	434,88	400,00	0,00	0,00	400,00
TOTAL			956.962,30			1.257.711,03			927.495,04

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A	10.179.291,99	0,00	27.380.378,58	11.632.143,93	928.144,42	4.069.052,38
B	5.397.457,99	12.025,20	26.173.186,21	11.166.871,72	1.262.587,81	4.258.211,85
B USD	517.448,91	0,00	2.068.711,61	589.036,26	225.436,90	163.353,10
F	74.860.270,98	0,00	53.925.835,44	71.833.534,83	8.227.495,91	19.940.091,38
F USD			124.224,93	0,00	0,00	0,00
J	64.700.000,00	0,00	82.097.182,94	0,00	29.647.776,96	7.509.319,03
L			10.900,99	0,00	0,00	0,00
M	3.721.136,58	0,00	28.949.541,15	7.306.999,31	721.884,36	10.163.263,95
N	155.116,50	0,00	2.763.156,97	1.108.068,71	108.577,75	163.099,04
P	42.883.175,98	0,00	26.752.073,95	15.260.175,90	14.721.621,59	18.603.948,23
V	447.647,25	0,00	447.967,99	563.162,14	38.607,66	25.472,00
W			1.329.013,34	591.528,39	424.809,84	531.379,44
W USD			92.579,37	44.641,66	0,00	0,00
TOTAL	202.861.546,18	12.025,20	252.114.753,47	120.096.162,85	56.306.943,20	65.427.190,40

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		103,79		100,68		75,68
B		103,78		100,68		75,69
B USD		104,51		94,21		66,46
F		103,94		101,66		77,08
F USD		0,00		101,66		77,09
J		25.989,63		25.517,68		19.426,66
L	210.723.272,17	0,00	320.525.704,96	25.473,41	233.684.880,43	19.039,19
M		103,79		101,44		76,88
N		103,85		101,53		76,95
P		25.993,89		25.619,47		19.582,27
V		103,85		101,58		77,02
W						
W USD		0,00		115,24		81,94
TOTAL	210.723.272,17		320.525.704,96		233.684.880,43	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

14.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

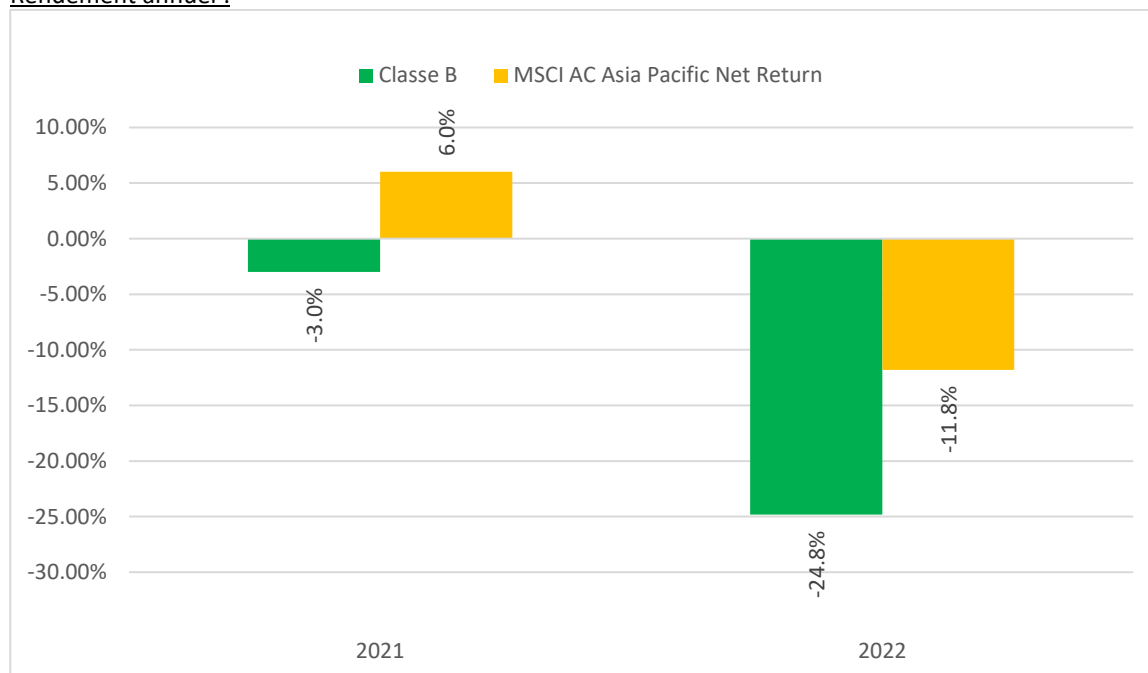
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-24,83 % (en EUR)				15/12/2020	-12,76 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-24,82 % (en EUR)				15/12/2020	-12,76 % (en EUR)

Classe B USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	-29,46 % (en EUR)				15/01/2021	-18,75 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-24,18 % (en EUR)					

Classe F USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F USD	-28,84 % (en EUR)					

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	-23,87 % (en EUR)					

Classe L

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L	-25,26 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-24,21 % (en EUR)					

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-24,21 % (en EUR)					

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-23,56 % (en EUR)					

Classe V

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V	-24,18 % (en EUR)					

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-24,18 % (en EUR)					

Classe W USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W USD	-28,90 % (en EUR)					

14.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE6324060480: 1,84 %
- Classe B - BE6324061496: 1,83 %
- Classe B EUR - BE6324062502: 1,85 %
- Classe B LC - BE6324071594: 1,45 %
- Classe B USD - BE6324063518: 1,84 %
- Classe E - BE6324074622: 0,96 %
- Classe F - BE6324075637: 0,96 %
- Classe F EUR - BE6324076643: 0,96 %
- Classe F LC - BE6324100880: 0,76 %
- Classe F USD - BE6324099876: 0,97 %
- Classe J - BE6324107950: 0,56 %
- Classe L - BE6324101896: 2,55 %
- Classe M - BE6324108966: 1,05 %
- Classe N - BE6324109972: 1,01 %
- Classe P - BE6324106945: 0,16 %
- Classe V - BE6324102902: 0,96 %
- Classe W - BE6324103918: 0,96 %
- Classe W EUR - BE6324104924: 1,05 %
- Classe W USD - BE6324105939: 1,05 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 28,93 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

14.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

14.11.1. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

14.11.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

14.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Equities Dragons Sustainable

Identifiant d'entité juridique :
549300RTV6DY8R3ZQM25

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 90.17% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants:

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale;
- d. Pour la période de référence, le compartiment n'a pas été exposé aux émetteurs du dernier quintile sur min. 2 des 4 risques ESG identifiés pour l'activité et la zone géographique d'activité de l'émetteur. Cet indicateur de durabilité tel qu'il est actuellement rédigé dans le prospectus peut être considéré comme n'ayant été en violation.

Toutefois en raison d'une erreur matérielle dans la rédaction de cet indicateur de durabilité, ce dernier n'a pas été correctement reflété dans le prospectus et devrait en fait se lire comme suit : « Une exposition nulle aux sociétés se situant dans les 20 % inférieurs sur plus de 2 de ses 4 principaux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société ».

Pour la période de référence, le compartiment n'a pas été exposé aux sociétés se situant dans les 20 % inférieurs sur plus de 2 de ses 4 principaux risques environnementaux,

sociaux ou de gouvernance, spécifiques à l'activité et au périmètre géographique de la société et que, sur cette base, il n'y a pas eu de violation.

- e. L'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) moyenne du benchmark, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables: 800.42 tCO₂e/M revenue contre 1382.38 tCO₂e/M revenue (au 31.12.2022).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive¹ sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 90.17% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 0.82% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique)
- 61.14% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE
- 88.23% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 81.01% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses)

¹ La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 81.01% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

- — Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
 - e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
- b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
- d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
- e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).

— *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n' a

donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).
Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

- c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
 - d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
 - e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les

liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING	Industrie manufacturière	3.99 %	Taiwan
HDFC BANK -ADR-	Activités financières et d'assurance	3.85 %	Inde
UNI-CHARM	Industrie manufacturière	3.44 %	Japon
DBS GROUP HOLDINGS	Activités financières et d'assurance	3.30 %	Singapour
SAMSUNG ELECTRONICS CO. LTD.	Industrie manufacturière	3.07 %	Corée
AIA GROUP	Activités financières et d'assurance	2.63 %	Hong Kong
SONY CORPORATION	Industrie manufacturière	2.44 %	Japon
PT BANK CENTRAL ASIA TBK	Activités financières et d'assurance	2.23 %	Indonésie
HANGZHOU TIGERMED CONSULTING CO LTD	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.18 %	Chine
LI NING COMPANY LTD	Industrie manufacturière	2.11 %	Chine
AJINOMOTO CO., INC.	Industrie manufacturière	2.08 %	Japon
VITASOY INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED	Industrie manufacturière	2.07 %	Hong Kong
AK MEDICAL HOLDINGS LTD.	Industrie manufacturière	2.06 %	Chine
SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDICAL ELECTRONICS CO., LTD. CLASS A	Industrie manufacturière	2.00 %	Chine
KINGDEE INTL SOFTWARE GROUP	Information et communication	1.89 %	Chine

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 98.75% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

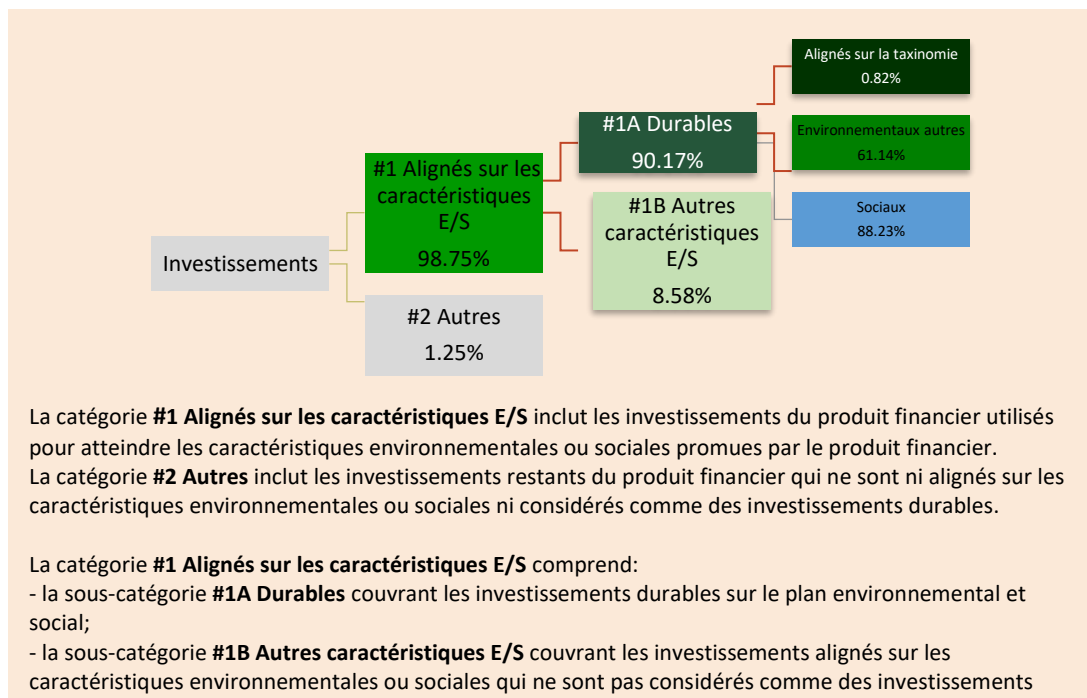
Le Compartiment a investi 90.17% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs?") qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories 'investissements environnementaux autres' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	21.27 %
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	10.93 %
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	10.45 %
Information et communication	Édition	8.61 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	6.91 %
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	4.87 %
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	4.23 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	4.16 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	4.05 %
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	3.57 %
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.13 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.07 %
Information et communication	Services d'information	2.57 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	2.24 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.18 %
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	2.11 %
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	1.20 %
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	0.92 %
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.84 %
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.65 %
Information et communication	Production et distribution de films cinématographiques, de vidéos et de sons	0.64 %
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.14 %
Espèces	Espèces	1.25 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par

les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 0.82% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Le Règlement Délégué (UE) 2023/363 de la Commission du 31 octobre 2022 modifiant et rectifiant les normes techniques de réglementation définies dans le règlement délégué (UE) 2022/1288 en ce qui concerne le contenu et la présentation des informations à publier dans les documents précontractuels et les rapports périodiques relatifs à des produits financiers qui investissent dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est entré en vigueur le 20 février 2023. Il modifie notamment le modèle des informations à publier dans les rapports périodiques afin de déclarer si et démontrer graphiquement la mesure dans laquelle, un compartiment investit dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire, qui sont conformes à la Taxinomie de l'UE ('atténuation du changement climatique'). DPAM ne dispose pas, à ce stade, de données suffisantes pour publier cette information dans le rapport périodique pour la Période de Référence. DPAM mettra les meilleurs moyens en œuvre pour obtenir ces données dans le courant de l'année 2023.

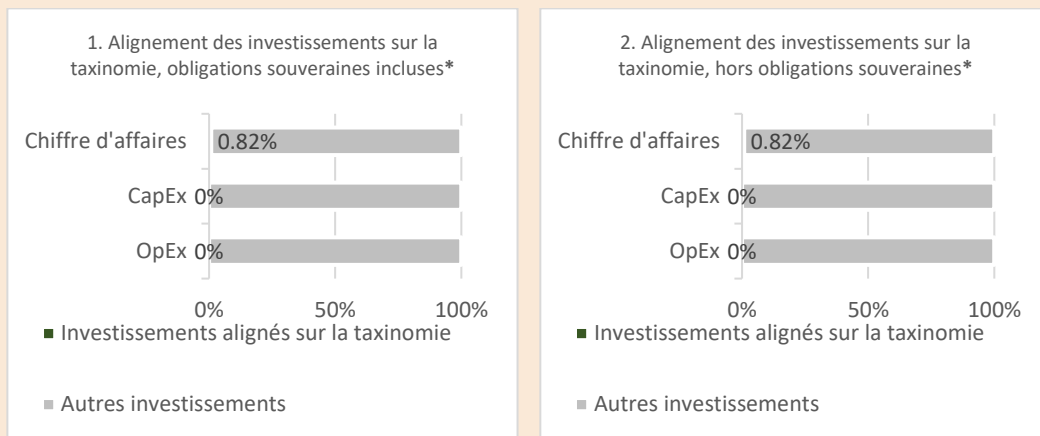
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 61.14% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE sont actuellement couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). Des critères similaires pour les quatre autres objectifs environnementaux doivent encore être élaborés. Entre-temps, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui ne sont pas couverts par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE actuels, y compris les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les quatre autres objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 88.23% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires

des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.25% d'espèces . Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

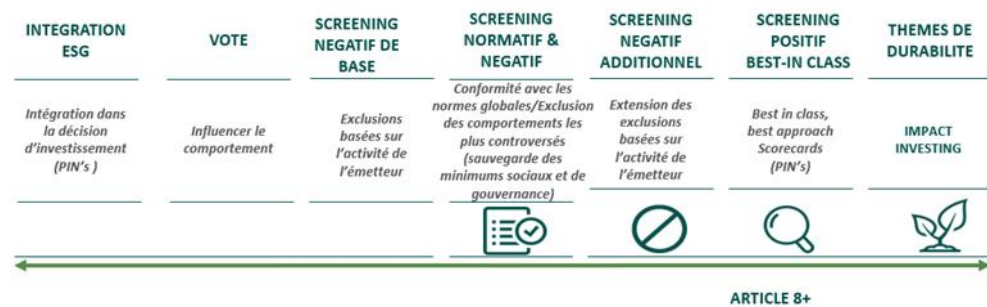
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont

été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

15. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE
--

15.1. RAPPORT DE GESTION

15.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : du 30/11/2020 au 15/12/2020.

Prix de souscription initiale: 100,00 EUR.

15.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

15.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est de permettre aux actionnaires de jouir de l'évolution des actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne et qui utilisent l'euro comme monnaie nationale et qui sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Pour atteindre l'objectif, le compartiment investit principalement en actions de sociétés européennes ou autres titres assimilés, ayant leur siège social dans un des états membres de l'Union Européenne, qui utilisent l'euro comme monnaie nationale, et qui satisfont certains critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG).

Sont assimilées les autres sociétés qui ont dans les pays précités une part significative de leurs actifs, activités, centres de profit ou centres de décision.

Plus précisément, au minimum deux tiers des placements du compartiment est investi dans des actions de sociétés ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans un des Etats membres de l'Union Européenne qui utilisent l'Euro comme monnaie nationale et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres. Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs.

15.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

15.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le marché des actions de la zone euro a connu une année difficile, en raison d'une combinaison de tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine, d'un ralentissement de l'économie et d'une inflation plus forte que prévu. Dans ce contexte, le compartiment a fourni une contribution négative. La plupart des secteurs ont clôturé dans le rouge, à l'exception de l'énergie. L'industrie a apporté la contribution la plus faible, suivie par l'informatique et les soins de santé.

Dans les technologies de l'information, la hausse des taux d'intérêt a entraîné une dépréciation de la plupart des valeurs comme Dassault Systèmes et Worldline, tandis que les sociétés de semi-conducteurs comme ASML et Infineon ont également souffert de la montée des tensions entre les États-Unis et la Chine liées à la nécessité de protéger le savoir-faire technologique. Dans le secteur industriel, des entreprises comme Fluidra et Kingspan ont souffert de leur exposition à la construction, qui a été le premier secteur vertical à montrer des signes de ralentissement de l'activité. De plus, Teleperformance a souffert d'un flux de nouvelles portant sur des actes répréhensibles potentiels dans des activités liées à la modération de contenu et aux pratiques de travail sur les marchés émergents. La réaction de l'entreprise ne s'est pas fait attendre, avec les mesures suivantes : abandon prévu des activités les plus controversées dans le domaine de la modération de contenu et accord avec Uniglobal pour mettre en place un plan de syndicalisation dans tous les pays où les syndicats n'étaient pas encore reconnus par l'entreprise.

Les compagnies d'assurance Hannover Re et Sampo ont contribué à la performance grâce à l'environnement tarifaire solide dont elles bénéficiaient. Dans le même secteur, les participations dans Finacobank et Deutsche Boerse ont contribué à la performance, soutenues par la hausse des taux d'intérêt. Sur le plan défensif, dans le secteur des biens de consommation de base, Beiersdorf a apporté une contribution positive, les investissements de la société ayant commencé à porter leurs fruits. Enfin, dans le domaine des matériaux et des services aux collectivités, les participations dans UPM et Iberdrola, qui font toutes deux partie de la transition énergétique, ont été positives.

Le positionnement sectoriel a changé principalement avec une augmentation des pondérations dans la finance, l'énergie, les biens de consommation discrétionnaire et les services aux collectivités aux dépens des pondérations de l'industrie et des technologies de l'information.

En cours d'année, plusieurs modifications ont été apportées afin de parvenir à un portefeuille plus équilibré. Nous avons ouvert des positions sur Pirelli, ALD Automotive et Essilor Luxottica.

Pirelli est une action que nous apprécions car nous pensons que les pneus premium sont les principaux bénéficiaires de la transition du secteur automobile vers les véhicules électriques. En effet, leur autonomie est actuellement une préoccupation majeure pour le consommateur final, et les équiper de pneus à haute performance permet d'étendre celle-ci à un coût raisonnable.

Nous avons également initié une position dans ALD Automotive, profitant de la liquidité accrue après la clôture de la fusion avec Leaseplan. Cette fusion devrait créer un leader mondial dans le secteur des services de mobilité. Les synergies attendues et la transition en cours vers les véhicules électriques devraient soutenir la croissance des bénéfices de l'entreprise.

Essilor Luxottica est une société qui, dans un contexte de ralentissement économique, devrait mieux résister que d'autres valeurs de consommation courante dans la mesure où l'achat de lunettes correctrices n'est pas un acte discrétionnaire. En outre, l'accent mis sur l'innovation devrait aider Luxottica à conserver son pouvoir de fixation des prix, car ses produits représentent une valeur ajoutée élevée pour ses clients.

Du côté vente, nous avons réduit notre exposition aux gestionnaires d'actifs en sortant d'Amundi. Cette décision était fondée sur des perspectives de liquidité plus problématiques pour le marché et sur des questions croissantes concernant l'avantage concurrentiel à long terme de l'entreprise. Des positions dans Suse, Grifols et Kone ont également été cédées en raison d'une perte de conviction dans les dossiers d'investissement.

Ajouts notables en 2022 : ALD Automotive, Pirelli, Essilor Luxottica.

Désinvestissements notables en 2022 : Prosus, Amundi, Diasorin, Grifols, KONE, Suse.

15.1.6. Politique future

Le fonds cherche à être le meilleur de sa catégorie en tant que fonds d'actions durables de la zone euro. Son profil ESG (environnemental, social et de gouvernance) est préservé, aussi bien en quantité qu'en qualité. Dans un premier temps, les entreprises et les secteurs fortement controversés sont exclus. On ajoute ensuite un important filtre quantitatif : les entreprises qui font partie des 10 % les plus faibles de leur secteur sur la base de leur score ESG sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement. En outre, les gestionnaires de fonds tiennent compte de manière proactive des caractéristiques ESG dans leurs décisions d'achat ou de vente d'actions. Si une entreprise obtient un bon score pour un thème ESG pertinent, cela constitue un facteur positif pour la décision d'investissement. Le fonds cherche à investir exclusivement dans des entreprises de qualité supérieure, car elles ont un potentiel de rendement élevé et ajusté au risque. Ce choix reflète également notre conviction que les investissements à long terme dans des entreprises de qualité supérieure et la prise en compte des facteurs ESG se complètent bien. Les entreprises de qualité supérieure se caractérisent par une rentabilité, une croissance structurelle et un modèle économique solides.

Dans l'avenir, les gestionnaires de fonds continueront à se concentrer sur les sociétés de qualité supérieure tout en restant diversifiés en termes de secteurs, car nous pensons qu'à long terme, ces sociétés offrent les rendements ajustés au risque les plus solides et les plus durables.

En raison de la baisse des dépenses des particuliers, le gestionnaire s'attend à une croissance économique nettement inférieure à la tendance en 2022. Pour de nombreuses entreprises (en particulier du côté des biens), les hausses de prix, qui ont constitué un important facteur d'augmentation des revenus l'année dernière, devraient s'estomper. Si la stabilisation des coûts des matières premières est utile, les défis structurels tels que la transition énergétique, le changement climatique et les déséquilibres du marché du travail restent présents et constituent un facteur pour les acteurs économiques. Les anciennes et les nouvelles opportunités de croissance thématique continuent d'exister, mais elles doivent faire face à des contraintes financières et d'approvisionnement (et à la nécessité de les surmonter). Les liquidités continuent d'être prélevées sur le marché et les coûts de financement augmentent jusqu'au début de l'année 2023. La vitesse à laquelle l'inflation peut diminuer en réponse aux politiques monétaires et aux ajouts de l'offre déterminera l'appétit pour le risque et, par conséquent, la performance des petites et moyennes capitalisations. On

s'attend cependant à ce que l'intervention des pouvoirs publics ralentisse suffisamment la croissance pour créer ces conditions, auquel cas la sélection des actions redeviendra un moteur de performance plus important.

Tout en gardant à l'esprit les risques cycliques à court terme, le gestionnaire continue à investir sur un horizon de moyen à long terme, en se concentrant sur les actions des entreprises de la zone euro dotés de bons modèles économiques, en évitant les zones en difficulté.

15.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

15.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		215.712.448,80	268.107.797,73
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	211.203.956,65	263.730.124,14
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	211.203.956,65	263.730.124,14
a.	Actions	211.203.956,65	263.730.124,14
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-235.202,84	-301.610,62
A.	Créances		
B.	Dettes	-235.202,84	-301.610,62
c.	Emprunts (-)		-2.478,85
e.	Autres (-)	-235.202,84	-299.131,77
V.	Dépôts et liquidités	4.743.694,99	4.679.284,21
A.	Avoirs bancaires à vue	4.743.694,99	4.679.284,21
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	215.712.448,80	268.107.797,73
A.	Capital	215.119.263,35	223.332.377,71
B.	Participations au résultat	173.313,37	673.761,40
C.	Résultat reporté	44.774.831,04	771.316,72
D.	Résultat de l'exercice	-44.354.958,96	43.330.341,90

DPAM B
EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

15.3. COMPTE DE RESULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-48.104.768,92	41.167.243,24
a.	Actions	-48.104.768,92	41.167.243,24
	Gain réalisé	7.284.187,48	2.962.736,12
	Perte réalisée	-8.168.832,05	-1.322.656,81
	Gain/Perte non-réalisé	-47.220.124,35	39.527.163,93
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	0,05	
b.	Autres positions et opérations de change	0,05	
iv.	Autres	0,05	
	Gain /Perte réalisée	0,05	
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	5.528.168,67	3.908.262,01
B.	Intérêts (+/-)	23.580,02	24.890,75
b.	Dépôts et liquidités	23.580,02	24.890,75
	Intérêts d'emprunts (-)	-23.386,31	-51.132,93
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-647.107,31	-341.164,29
	D'origine belge	-289.641,90	-97.389,24
	D'origine étrangère	-357.465,41	-243.775,05
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-285.026,14	-373.044,53
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-93.049,38	-105.887,85
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-702.971,68	-854.830,08
a.	Gestion financière	-609.973,21	-714.036,66
	Classe A (Dis)	-4.953,50	-535,79
	Classe B (Cap)	-1.468,45	-2,83
	Classe F (Cap)	-510.496,83	-631.451,85
	Classe J (Cap)	-93.054,43	-82.046,19
b.	Gestion administrative et comptable	-92.998,47	-140.793,42
E.	Frais administratifs (-)	-20.227,03	-19.645,33
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-451,08	-4.858,47
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-81,67	-190,32
H.	Services et biens divers (-)	-17.291,38	-9.275,29
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-4.200,21	6.580,12
	Classe A (Dis)	-271,50	-137,24
	Classe B (Cap)	-134,55	-0,22
	Classe F (Cap)	-3.276,99	239,93
	Classe J (Cap)	-81,65	1.389,71
	Classe P (Cap)	-435,52	5.087,94
K.	Autres charges (-)	-8.146,59	-16.605,13
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		3.749.809,91	2.163.098,66
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat			
		-44.354.958,96	43.330.341,90
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice			
		-44.354.958,96	43.330.341,90

DPAM B
EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	593.185,45	44.775.420,02
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	44.774.831,04	771.316,72
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-44.354.958,96	43.330.341,90
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	173.313,37	673.761,40
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-593.185,45	-44.774.831,04
IV.	(Distribution des dividendes)		-588,98

15.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AZELIS GROUP N.V.	26.500	EUR	26,52	702.780,00		0,33%	0,33%
KBC	140.000	EUR	60,08	8.411.200,00		3,98%	3,90%
UCB	49.250	EUR	73,56	3.622.830,00		1,72%	1,68%
				12.736.810,00		6,03%	5,90%
Allemagne							
ALLIANZ-NOM-	26.250	EUR	200,90	5.273.625,00		2,50%	2,44%
BEIERSDORF	56.250	EUR	107,20	6.030.000,00		2,86%	2,80%
DEUTSCHE BOERSE	21.000	EUR	161,40	3.389.400,00		1,60%	1,57%
DEUTSCHE POST	83.600	EUR	35,18	2.941.048,00		1,39%	1,36%
HANNOVER RUECK SE	33.700	EUR	185,50	6.251.350,00		2,96%	2,90%
INFINEON	99.000	EUR	28,43	2.814.570,00		1,33%	1,30%
MERCK	55.000	EUR	180,90	9.949.500,00		4,71%	4,61%
PUMA	30.500	EUR	56,70	1.729.350,00		0,82%	0,80%
SAP SE	58.300	EUR	96,39	5.619.537,00		2,66%	2,61%
				43.998.380,00		20,83%	20,40%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP SA	110.000	EUR	48,55	5.340.500,00		2,53%	2,48%
CELLNEX TELECOM	147.500	EUR	30,92	4.560.700,00		2,16%	2,11%
FERROVIAL S.A	100.000	EUR	24,47	2.447.000,00		1,16%	1,13%
FLUIDRA SA	70.000	EUR	14,52	1.016.400,00		0,48%	0,47%
IBERDROLA SA	778.750	EUR	10,93	8.511.737,50		4,03%	3,95%
				21.876.337,50		10,36%	10,14%
Finlande							
NESTE CORPORATION	50.000	EUR	43,02	2.151.000,00		1,02%	1,00%
SAMPO OYJ	44.600	EUR	48,82	2.177.372,00		1,03%	1,01%
UPM-KYMMENE	80.000	EUR	34,93	2.794.400,00		1,32%	1,30%
				7.122.772,00		3,37%	3,30%
France							
AIR LIQUIDE	75.000	EUR	132,40	9.930.000,00		4,70%	4,60%
ALD SA	65.000	EUR	10,76	699.400,00		0,33%	0,32%
ALTEN SA	27.500	EUR	116,80	3.212.000,00		1,52%	1,49%
BNP	147.500	EUR	53,25	7.854.375,00		3,72%	3,64%
DASSAULT SYSTEMES SE	44.050	EUR	33,49	1.475.454,75		0,70%	0,68%
ESSILOR LUX	18.250	EUR	169,20	3.087.900,00		1,46%	1,43%
L OREAL	16.500	EUR	333,60	5.504.400,00		2,61%	2,55%
LVMH MOET HENNESSY	17.600	EUR	679,90	11.966.240,00		5,67%	5,55%
SCHNEIDER ELECTRIC	93.350	EUR	130,72	12.202.712,00		5,78%	5,66%
SODEXO	22.000	EUR	89,48	1.968.560,00		0,93%	0,91%
TELEPERFORMANCE	12.000	EUR	222,70	2.672.400,00		1,27%	1,24%
WORLDLINE SA	85.840	EUR	36,53	3.135.735,20		1,48%	1,45%
				63.709.176,95		30,16%	29,53%
Irlande							
KERRY	42.000	EUR	84,24	3.538.080,00		1,68%	1,64%
KINGSPAN GROUP PLC	55.000	EUR	50,58	2.781.900,00		1,32%	1,29%
				6.319.980,00		2,99%	2,93%
Italie							
AMPLIFON SPA	160.000	EUR	27,82	4.451.200,00		2,11%	2,06%

DPAM B
EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
BANCA GENERALI SPA	52.500	EUR	32,06	1.683.150,00		0,80%	0,78%
FINCOBANK SPA	190.000	EUR	15,52	2.948.800,00		1,40%	1,37%
HERA	630.000	EUR	2,52	1.586.970,00		0,75%	0,74%
INTERPUMP GROUP SPA	105.000	EUR	42,16	4.426.800,00		2,10%	2,05%
MEDIOBANCA	375.000	EUR	8,98	3.369.000,00		1,60%	1,56%
MONCLER SPA	62.000	EUR	49,50	3.069.000,00		1,45%	1,42%
PIRELLI C S.P.A.	310.000	EUR	4,00	1.241.240,00		0,59%	0,58%
				22.776.160,00		10,78%	10,56%
Pays-Bas							
ASM INTERNATIONAL	7.700	EUR	235,65	1.814.505,00		0,86%	0,84%
ASML HOLDING NV	20.450	EUR	503,80	10.302.710,00		4,88%	4,78%
BESI	35.170	EUR	56,56	1.989.215,20		0,94%	0,92%
DSM	46.200	EUR	114,30	5.280.660,00		2,50%	2,45%
IMCD N.V.	31.000	EUR	133,15	4.127.650,00		1,95%	1,91%
KPN NEW	1.376.000	EUR	2,89	3.976.640,00		1,88%	1,84%
STELLANTIS N.V.	390.000	EUR	13,26	5.172.960,00		2,45%	2,40%
				32.664.340,20		15,47%	15,14%
<u>Total - Actions</u>				<u>211.203.956,65</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,91%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				211.203.956,65		100,00%	97,91%
Total - portefeuille				211.203.956,65		100,00%	97,91%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		EUR		5.683,19			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		4.738.011,80			2,20%
Total - Avoirs bancaires à vue				4.743.694,99			2,20%
Total - Dépôts et Liquidités				4.743.694,99			2,20%
Créances et dettes diverses				-235.202,84			-0,11%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				215.712.448,80			100,00%

15.5. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	30,17%
ALLEMAGNE	20,83%
PAYS-BAS	15,47%
ITALIE	10,78%
ESPAGNE	10,36%
BELGIQUE	6,03%
FINLANDE	3,37%
IRLANDE	2,99%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

15.6. REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	15,45%
BANQUES	10,09%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	8,01%
TEXTILE & HABILLEMENT	7,94%
PRODUITS CHIMIQUES	7,53%
IT & INTERNET	7,41%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	6,49%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	5,78%
TELECOMMUNICATIONS	5,31%
SOURCES D'ENERGIE	4,78%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,26%
SERVICES DIVERS	3,44%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,58%
TRANSPORT & CIRCULATION	2,55%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,45%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,68%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	1,32%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,32%
PETROLE & DERIVES	1,02%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,59%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

15.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	27.046.464,32	36.498.259,95	63.544.724,27
Ventes	51.145.574,96	16.820.547,88	67.966.122,84
Total 1	78.192.039,28	53.318.807,83	131.510.847,11
Souscriptions	23.056.099,29	26.169.340,19	49.225.439,48
Remboursements	50.235.084,86	7.029.498,03	57.264.582,89
Total 2	73.291.184,15	33.198.838,22	106.490.022,37
Moyenne de référence de l'actif net total	210.478.187,20	202.960.668,79	206.688.534,09
Taux de rotation	2,33%	9,91%	12,11%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

15.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A			0,00	1.202,00	0,00	1.202,00	2.542,00	400,00	3.344,00
B			0,00	2,00	0,00	2,00	1.462,71	0,00	1.464,71
F	647.850,00	0,00	647.850,00	306.165,00	152.920,00	801.095,00	361.250,00	414.655,00	747.690,00
F LC	25.300,00	25.300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J			0,00	915,00	0,00	915,00	0,00	50,00	865,00
P	3.276,00	0,00	3.276,00	1.635,00	424,00	4.487,00	437,00	266,00	4.658,00
TOTAL			651.126,00			807.701,00			758.021,71

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A			138.233,03	0,00	270.901,32	40.712,00
B			208,95	0,00	150.933,33	0,00
F	64.778.506,00	0,00	34.961.765,10	17.190.344,20	36.964.534,50	48.555.643,80
F LC	2.530.000,00	2.506.724,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J			23.177.413,95	0,00	0,00	1.240.111,50
P	81.957.904,30	0,00	48.234.065,65	12.074.889,67	11.839.070,33	7.428.115,59
TOTAL	149.266.410,30	2.506.724,00	106.511.686,68	29.265.233,87	49.225.439,48	57.264.582,89

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		0,00		123,44		98,40
B		0,00		123,54		98,91
F		100,56		124,30		100,42
F LC	147.531.003,02	0,00	268.107.797,73	0,00	215.712.448,80	0,00
J		0,00		30.412,33		24.667,39
P		25.147,35		31.324,58		25.509,13
TOTAL	147.531.003,02		268.107.797,73		215.712.448,80	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

15.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

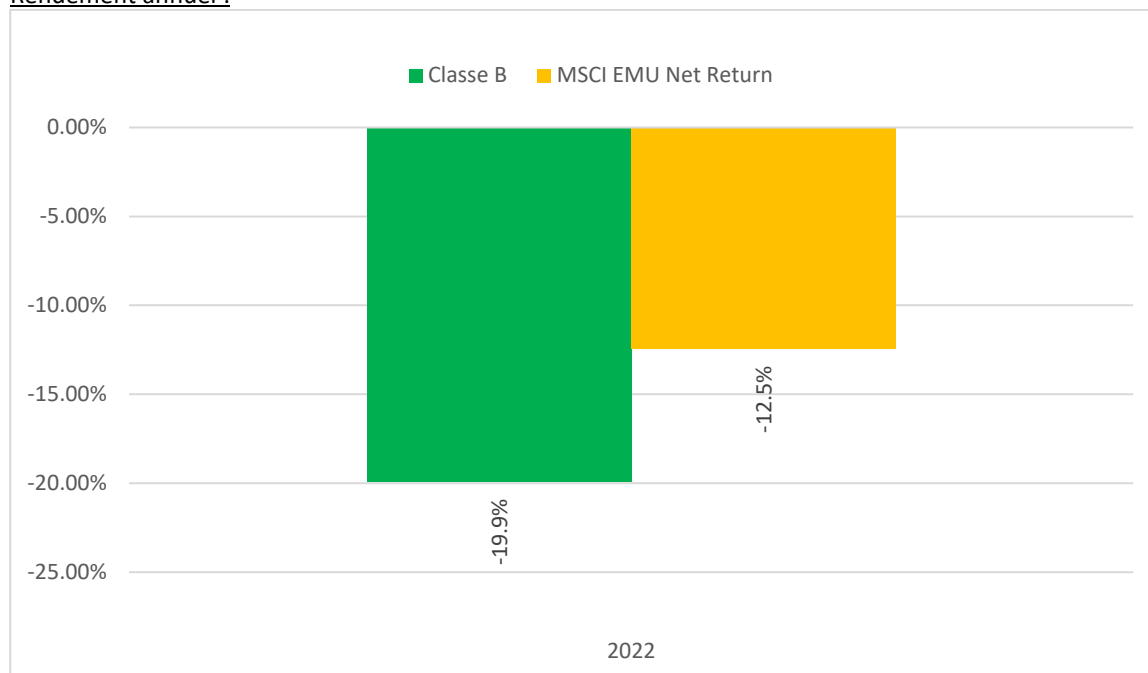
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-19,93 % (en EUR)				05/02/2021	-2,16 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-19,94 % (en EUR)				05/02/2021	-2,12 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-19,21 % (en EUR)				15/12/2020	0,21 % (en EUR)

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	-18,89 % (en EUR)				19/02/2021	-1,13 % (en EUR)

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-18,57 % (en EUR)				15/12/2020	0,99 % (en EUR)

15.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE6324121126: 1,80 %
- Classe B - BE6324122132: 1,82 %
- Classe B LC- BE6324123148: 1,42 %
- Classe E - BE6324124153: 0,92 %
- Classe F - BE6324125168: 0,92 %
- Classe F CH - BE6324128196: 0,92 %
- Classe F LC - BE6324126174: 0,72 %
- Classe F USD - BE6324127180: 0,92 %
- Classe J - BE6324135266: 0,52 %
- Classe L - BE6324129202: 2,61 %
- Classe M - BE6324136272: 1,01 %
- Classe N - BE6324137288: 1,01 %
- Classe P - BE6324133246: 0,12 %
- Classe V - BE6324130218: 1,01 %
- Classe W - BE6324131224: 1,01 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 51,95 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

15.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

15.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2021 classe A 0,49 EUR

15.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre

15.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

15.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avares prêtés à la date du présent rapport.

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Equities Euroland Sustainable

Identifiant d'entité juridique :
5493000VCZTSGS1H8084

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 87.22% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants:

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;
- d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré moins bon que celui de son benchmark, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables : 61.70 contre 61.92 (au 31.12.2022).
- e. L'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) moyenne du benchmark, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables : 688.61 tCO2e/M revenue contre 998.11 tCO2e/M revenue (au 31.12.2022).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive¹ sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 87.22% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 4.16% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 53.92% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 83.28% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 65.79% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

¹ La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf)
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 65.79% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288. Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD)).
Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
 - d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
- d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
- e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises multinationales qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n' a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).
Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
 - e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM report TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrie manufacturière	5.66 %	France
LVMH	Industrie manufacturière	5.55 %	France
ASML HOLDING	Industrie manufacturière	4.78 %	Pays-Bas
MERCK KGAA	Industrie manufacturière	4.61 %	Allemagne
AIR LIQUIDE (PORT)	Industrie manufacturière	4.60 %	France
IBERDROLA SA	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.95 %	Espagne
KBC GROEP	Activités financières et d'assurance	3.90 %	Belgique
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	3.64 %	France
HANNOVER RUCK SE	Activités financières et d'assurance	2.90 %	Allemagne
BEIERSDORF	Industrie manufacturière	2.80 %	Allemagne
SAP AG	Information et communication	2.61 %	Allemagne
L'OREAL SA	Industrie manufacturière	2.55 %	France
AMADEUS IT GROUP SA	Information et communication	2.48 %	Espagne
KONINKLIJKE DSM	Industrie manufacturière	2.45 %	Pays-Bas
ALLIANZ (NOM)	Activités financières et d'assurance	2.44 %	Allemagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.91% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

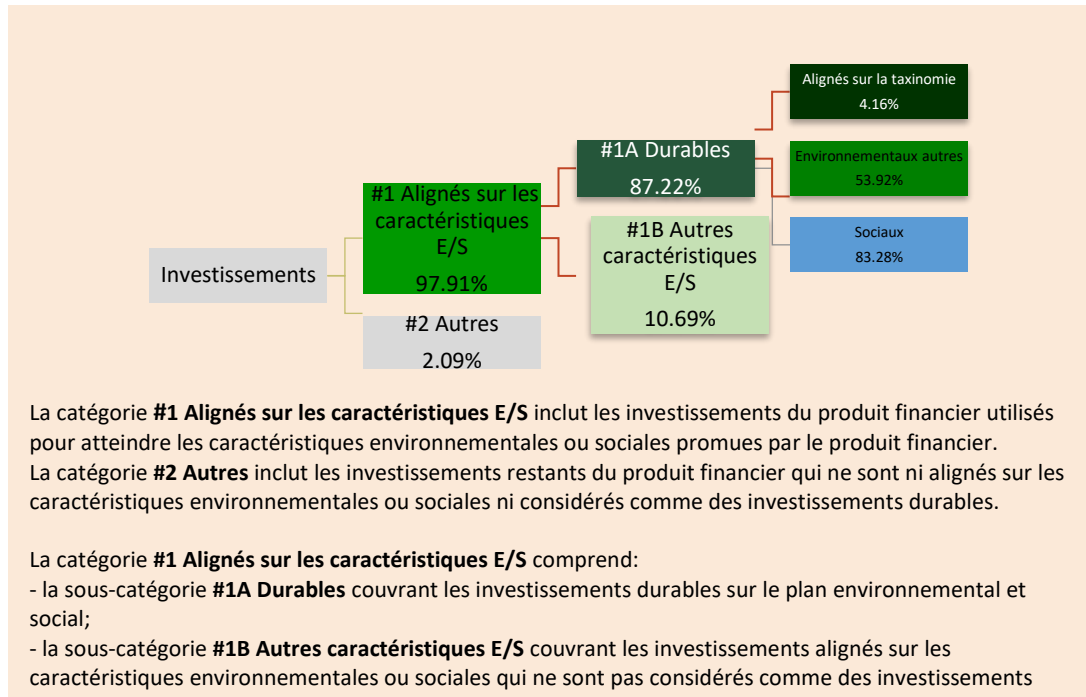
Le Compartiment a investi 87.22% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs? ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories ‘investissements environnementaux autres’ même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie ‘investissements sociaux’ même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Industrie chimique	12.40 %
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	11.25 %
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	6.97 %
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	6.35 %
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	6.29 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.08 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	5.66 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4.68 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	4.30 %
Information et communication	Télécommunications	3.96 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.82 %
Information et communication	Édition	3.29 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	2.69 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.48 %
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	2.40 %
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	1.90 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.64 %
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.57 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	1.49 %
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	1.36 %
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	1.30 %
Industrie manufacturière	Travail du bois et fabrication d'articles en bois, en liège, paille et vannerie	1.29 %
Construction	Génie civil	1.13 %
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	1.00 %
Hébergement et restauration	Restauration	0.91 %
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	0.80 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.58 %
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.32 %
Espèces	Espèces	2.09 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 4.16% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Le Règlement Délégué (UE) 2023/363 de la Commission du 31 octobre 2022 modifiant et rectifiant les normes techniques de réglementation définies dans le règlement délégué (UE) 2022/1288 en ce qui concerne le contenu et la présentation des informations à publier dans les documents précontractuels et les rapports périodiques relatifs à des produits financiers qui investissent dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est entré en vigueur le 20 février 2023. Il modifie notamment le modèle des informations à publier dans les rapports périodiques afin de déclarer si et démontrer graphiquement la mesure dans laquelle, un compartiment investit dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire, qui sont conformes à la Taxinomie de l'UE ('atténuation du changement climatique'). DPAM ne dispose pas, à ce stade, de données suffisantes pour publier cette information dans le rapport périodique pour la Période de Référence. DPAM mettra les meilleurs moyens en œuvre pour obtenir ces données dans le courant de l'année 2023.

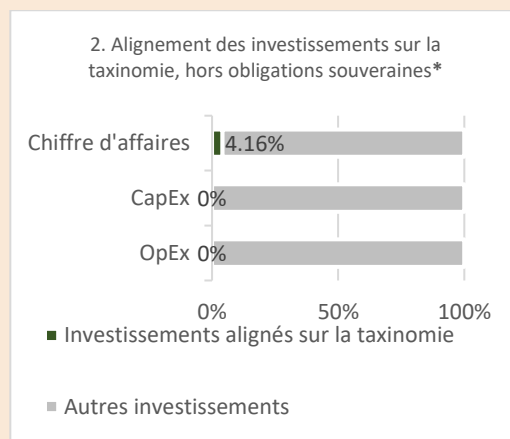
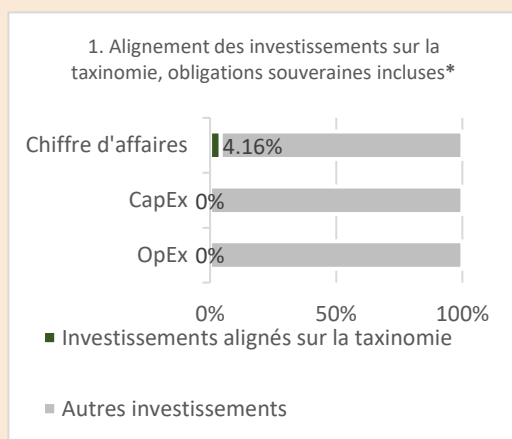
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 53.92% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE sont actuellement couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). Des critères similaires pour les quatre autres objectifs environnementaux doivent encore être élaborés. Entre-temps, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui ne sont pas couverts par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE actuels, y compris les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les quatre autres objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 83.28% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.09% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

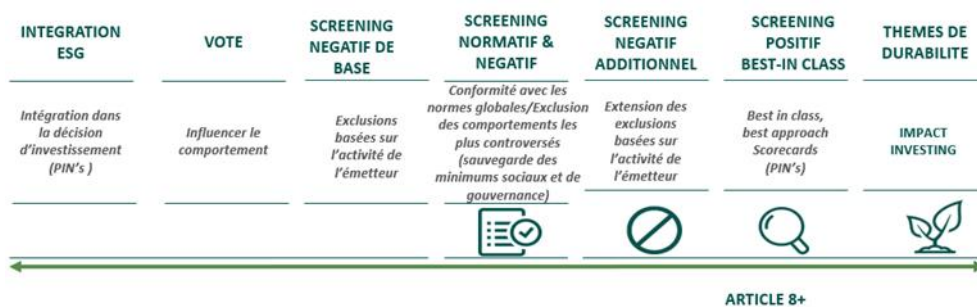
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées. Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best in class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (10% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :





Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Pas d'application

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Pas d'application

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Pas d'application

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

16.EQUITIES EUROLAND SUSTAINABLEINFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE
--

16.1. RAPPORT DE GESTION

16.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Période de souscription initiale : 16 août 2021.

Prix de souscription initiale: 100,00 EUR.

16.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

16.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition aux titres de créances libellés en euro bénéficiant d'une notation correspondant au moins à la notation investment grade*. Ces titres sont sélectionnés sur base d'une méthodologie stricte en matière de respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune protection ou garantie sur le capital.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement dans des obligations et/ou d'autres titres de créance (en ce compris, sans que cette liste ne soit exhaustive, des obligations perpétuelles et des obligations à coupon zéro), à taux fixe ou flottant, libellés en euro, émis par des entreprises et bénéficiant (ou, à défaut, leurs émetteurs) d'une notation investment grade.

La sélection des valeurs se base sur des analyses économique-financières ainsi que sur une méthodologie rigoureuse d'exclusions, d'intégration des facteurs ESG, d'actionnariat actif et d'engagement avec les entreprises.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment investit dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10 % de ses actifs.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, dépôts ou titres ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

16.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : iBoxx Euro Corporate Bond All Maturities index.

Cet indice reflète la performance du marché des obligations libellées en EUR et émises par des entreprises ayant un rating « investment grade ». La performance de l'indice est calculée en réinvestissant les coupons bruts (indice Total Return).

IHS Markit Benchmark Administration Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

16.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Depuis le début de l'année, la valeur nette d'inventaire des actions de capitalisation a décliné de 14,39 % contre 14,17 % pour l'indice € Iboxx All Maturities Corporate Bond Index.

Nous avons participé de manière sélective à de nouvelles émissions dans le courant de l'année. Nous préférons adopter une attitude défensive et opter pour de titres notés A.

16.1.6. Politique future

Les spreads de crédit neutres actuels offrent une protection importante contre toute nouvelle baisse.

Nous continuons à penser que les obligations d'entreprises dotées de bilans solides peuvent traverser cette période de turbulences. La sélectivité et la sélection des crédits sont ici essentielles, car il est probable que la reprise sera inégale d'un secteur à l'autre voire au sein d'un même secteur. Notre analyse interne du crédit est essentielle et restera la pierre angulaire du processus d'investissement afin que le fonds puisse résister au mieux aux épisodes de forte volatilité.

16.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

16.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		93.387.917,76	109.087.946,73
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	90.885.344,25	105.810.292,25
A.	Obligations et autres titres de créance	88.803.469,75	100.818.009,25
a.	Obligations	88.803.469,75	100.818.009,25
B.	Instruments du marché monétaire	2.081.874,50	4.992.283,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-204.772,08	-243.489,98
A.	Créances		
B.	Dettes	-204.772,08	-243.489,98
c.	Emprunts (-)		-1.359,59
e.	Autres (-)	-204.772,08	-242.130,39
V.	Dépôts et liquidités	2.071.847,44	2.902.490,19
A.	Avoirs bancaires à vue	2.071.847,44	2.902.490,19
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	635.498,15	618.654,27
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	635.498,15	618.654,27
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		93.387.917,76	109.087.946,73
A.	Capital	111.855.682,81	110.246.287,36
B.	Participations au résultat	-1.609.395,45	-1.287,35
C.	Résultat reporté	-1.158.340,63	
D.	Résultat de l'exercice	-15.700.028,97	-1.157.053,28

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

16.3. COMPTE DE RESULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	-16.263.972,60	-1.174.883,75
a.	Obligations	-16.264.472,60	-1.174.883,75
	Gain réalisé	1.373,11	3.479,86
	Perte réalisée	-2.158.368,31	-75.128,86
	Gain/Perte non-réalisé	-14.107.477,40	-1.103.234,75
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	500,00	
a.	Actions	500,00	
	Gain réalisé	500,00	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	1.176.024,20	283.961,50
B.	Intérêts (+/-)	1.184.972,92	289.945,04
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1.176.919,51	287.836,62
b.	Dépôts et liquidités	8.053,41	2.108,42
	Intérêts d'emprunts (-)	-8.919,96	-5.755,37
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-28,76	-228,17
	D'origine étrangère	-28,76	-228,17
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-612.080,57	-266.131,03
B.	Charges financières (-)	-14.156,17	-5.069,84
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-48.520,77	-20.840,98
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-440.537,49	-132.379,70
a.	Gestion financière	-395.988,84	-118.993,02
	Classe B (Cap)	-395.988,84	-118.993,02
b.	Gestion administrative et comptable	-44.548,65	-13.386,68
E.	Frais administratifs (-)	-4.236,49	-1.000,00
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-61,36	-1.127,92
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-44,35	-47,81
H.	Services et biens divers (-)	-7.142,37	-4.200,00
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-87.238,93	-100.907,77
	Classe B (Cap)	-87.238,93	-100.907,77
K.	Autres charges (-)	-10.142,64	-557,01
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		563.943,63	17.830,47
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-15.700.028,97	-1.157.053,28
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-15.700.028,97	-1.157.053,28

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-18.467.765,05	-1.158.340,63
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente	-1.158.340,63	
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-15.700.028,97	-1.157.053,28
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.609.395,45	-1.287,35
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	18.467.765,05	1.158.340,63
IV.	(Distribution des dividendes)		

16.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par un établissement de crédit</i>							
Australie							
TELSTRA 1,00 20-30	1.200.000	EUR	83,32	999.858,00		1,10%	1,07%
				999.858,00		1,10%	1,07%
Belgique							
ARGENTA FRN 22-27	500.000	EUR	99,55	497.757,50		0,55%	0,53%
ELIA FRN 18-PERP	700.000	EUR	97,78	684.432,00		0,75%	0,73%
INBEV 0,8 15-30	500.000	EUR	86,34	431.720,00		0,48%	0,46%
KBC 0,125 20-26	800.000	EUR	89,77	718.180,00		0,79%	0,77%
KBC 0,75 20-30	200.000	EUR	78,72	157.435,00		0,17%	0,17%
KBC FRN 20-27	500.000	EUR	88,16	440.802,50		0,49%	0,47%
KBC GROUP FRN 21-27	500.000	EUR	88,15	440.765,00		0,48%	0,47%
PROXIMUS 0,75 21-36	1.000.000	EUR	66,81	668.115,00		0,74%	0,72%
SOLVAY 0,5 19-29	700.000	EUR	79,90	559.293,00		0,62%	0,60%
VGP NV 1,50 21-29	1.200.000	EUR	65,99	791.862,00		0,87%	0,85%
				5.390.362,00		5,93%	5,77%
Canada							
TORONTO 0,50 22-27	1.000.000	EUR	86,89	868.865,00		0,96%	0,93%
				868.865,00		0,96%	0,93%
Suisse							
UBS GROUP FRN 20-28	500.000	EUR	81,57	407.847,50		0,45%	0,44%
				407.847,50		0,45%	0,44%
Allemagne							
ADIDAS 0,00 20-24	800.000	EUR	94,62	756.980,00		0,83%	0,81%
ALLIANZ 3,099 17-47	1.000.000	EUR	92,29	922.915,00		1,02%	0,99%
DAIMLER 2,625 20-25	800.000	EUR	98,82	790.536,00		0,87%	0,85%
DEUT POST 1,25 16-26	500.000	EUR	94,38	471.910,00		0,52%	0,51%
E.ON 0,35 19-30	800.000	EUR	78,22	625.732,00		0,69%	0,67%
EVONIK 2,25 22-27	1.500.000	EUR	93,17	1.397.505,00		1,54%	1,50%
KNORR 3,25 22-27	1.000.000	EUR	97,80	977.970,00		1,08%	1,05%
MERCEDES 0,75 20-30	500.000	EUR	81,60	407.985,00		0,45%	0,44%
MERCK 0,125 20-25	800.000	EUR	92,55	740.360,00		0,81%	0,79%
MERCK 0,875 19-31	800.000	EUR	79,56	636.468,00		0,70%	0,68%
SAP 0,125 20-26	500.000	EUR	90,10	450.507,50		0,50%	0,48%
				8.178.868,50		9,00%	8,76%
Espagne							
BANCO BL 3,375 22-27	1.000.000	EUR	97,03	970.285,00		1,07%	1,04%
CAIXABANK FRN 22-30	1.000.000	EUR	101,89	1.018.865,00		1,12%	1,09%
IBERDROLA FRN 21-PER	1.000.000	EUR	81,68	816.780,00		0,90%	0,87%
				2.805.930,00		3,09%	3,00%
France							
AIR LIQ 0,375 21-33	1.000.000	EUR	71,57	715.695,00		0,79%	0,77%
APRR SA 0,00 21-28	800.000	EUR	82,48	659.832,00		0,73%	0,71%
ARKEMA 1,50 17-27	800.000	EUR	91,38	731.032,00		0,80%	0,78%
AUTOROUT 1,125 17-26	1.300.000	EUR	92,49	1.202.383,00		1,32%	1,29%
BFCM 3,125 22-27	500.000	EUR	97,25	486.227,50		0,53%	0,52%
BFCM FRN 22-32	1.000.000	EUR	93,85	938.485,00		1,03%	1,00%
BNP FRN 19-26	800.000	EUR	91,79	734.284,00		0,81%	0,79%

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
BNPP 2,10 22-32	500.000	EUR	82,48	412.400,00		0,45%	0,44%
BNPP 2,75 22-28	1.000.000	EUR	92,52	925.200,00		1,02%	0,99%
CA 0,875 20-32	700.000	EUR	74,93	524.485,50		0,58%	0,56%
KERING 0,75 20-28	400.000	EUR	87,80	351.186,00		0,39%	0,38%
KERING 1,25 16-26	800.000	EUR	93,84	750.744,00		0,83%	0,80%
MICHELIN 0,625 20-40	1.000.000	EUR	59,03	590.325,00		0,65%	0,63%
ORANGE 1,375 18-28	1.000.000	EUR	89,57	895.685,00		0,99%	0,96%
ORANGE SA 0,50 19-32	1.000.000	EUR	72,66	726.600,00		0,80%	0,78%
PERNOD 1,50 16-26	1.000.000	EUR	93,64	936.445,00		1,03%	1,00%
SCHNEID 1,375 18-27	800.000	EUR	91,53	732.236,00		0,81%	0,78%
SOCGEN FRN 22-30	500.000	EUR	95,88	479.387,50		0,53%	0,51%
ST GOB 1,375 17-27	600.000	EUR	90,71	544.248,00		0,60%	0,58%
				13.336.880,50		14,67%	14,28%
Royaume-Uni							
BARCL 1,375 18-26	1.300.000	EUR	93,62	1.217.053,50		1,34%	1,30%
BRITISH 2,50 14-26	500.000	EUR	96,03	480.155,00		0,53%	0,51%
DIAGEO FIN 0,5 17-24	600.000	EUR	96,22	577.323,00		0,64%	0,62%
HSBC 0,875 16-24	700.000	EUR	95,87	671.076,00		0,74%	0,72%
HSBC HLDGS FRN 20-31	500.000	EUR	75,91	379.570,00		0,42%	0,41%
VODAFONE 1,125 17-25	1.000.000	EUR	93,31	933.125,00		1,03%	1,00%
				4.258.302,50		4,69%	4,56%
Italie							
ERG SPA 0,875 21-31	800.000	EUR	74,29	594.312,00		0,65%	0,64%
UNICREDIT FRN 22-28	1.000.000	EUR	85,63	856.295,00		0,94%	0,92%
				1.450.607,00		1,60%	1,55%
Jersey							
UBS GRP 1,25 16-26	1.000.000	EUR	90,10	900.960,00		0,99%	0,96%
				900.960,00		0,99%	0,96%
Japon							
MITSUB 0,872 17-24	500.000	EUR	95,65	478.255,00		0,53%	0,51%
NTT FIN 0,082 21-25	500.000	EUR	90,73	453.660,00		0,50%	0,49%
				931.915,00		1,03%	1,00%
Caïmanes							
CK HUTCH 1,00 21-33	1.000.000	EUR	69,53	695.340,00		0,77%	0,74%
				695.340,00		0,77%	0,74%
Luxembourg (Grand-Duché)							
NESTLE 0,25 21-29	1.200.000	EUR	83,05	996.630,00		1,10%	1,07%
NESTLE 0,375 20-32	1.000.000	EUR	75,45	754.505,00		0,83%	0,81%
NESTLE 0,875 22-27	500.000	EUR	91,21	456.045,00		0,50%	0,49%
P3 GROUP 0,875 22-26	1.000.000	EUR	83,43	834.305,00		0,92%	0,89%
				3.041.485,00		3,35%	3,26%
Pays-Bas							
ABB FIN 0,75 17-24	750.000	EUR	96,68	725.122,50		0,80%	0,78%
AKZO 1,50 22-28	500.000	EUR	89,07	445.362,50		0,49%	0,48%
ASML 0,625 20-29	800.000	EUR	84,14	673.096,00		0,74%	0,72%
ASML 2,25 22-32	500.000	EUR	90,34	451.720,00		0,50%	0,48%
BMW 0,875 20-32	500.000	EUR	79,22	396.075,00		0,44%	0,42%
BMW 1,50 19-29	1.300.000	EUR	88,52	1.150.812,00		1,27%	1,23%
BMW FIN 0,50 22-25	1.000.000	EUR	94,33	943.280,00		1,04%	1,01%
COOP RAB 0,25 19-26	1.000.000	EUR	88,21	882.055,00		0,97%	0,94%
COOP RAB 0,625 19-24	500.000	EUR	97,10	485.522,50		0,53%	0,52%
COOP RABO 1,25 16-26	600.000	EUR	93,75	562.500,00		0,62%	0,60%
DELHAIZE 0,375 21-30	1.000.000	EUR	78,96	789.615,00		0,87%	0,85%
DEUT TEL 1,50 16-28	1.000.000	EUR	90,23	902.345,00		0,99%	0,97%
ENEXIS 0,875 16-26	300.000	EUR	91,94	275.833,50		0,30%	0,30%
IBERDROL 0,375 16-25	1.000.000	EUR	92,51	925.060,00		1,02%	0,99%

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
IBERDROLA FRN 21-PE	1.000.000	EUR	85,12	851.205,00		0,94%	0,91%
ING FRN 22-26	400.000	EUR	95,11	380.436,00		0,42%	0,41%
NN BANK N 0,50 21-28	1.000.000	EUR	80,88	808.830,00		0,89%	0,87%
SIEMENS 0,375 20-26	900.000	EUR	90,31	812.812,50		0,89%	0,87%
SIEMENS 0,625 22-27	1.000.000	EUR	89,65	896.530,00		0,99%	0,96%
SIEMENS 3,00 22-33	700.000	EUR	94,36	660.509,50		0,73%	0,71%
STEDIN 2,375 22-30	500.000	EUR	90,43	452.160,00		0,50%	0,48%
TENNET 0,125 20-32	500.000	EUR	68,51	342.565,00		0,38%	0,37%
VESTEDA F 0,75 21-31	1.000.000	EUR	72,55	725.475,00		0,80%	0,78%
VONOVIA 1,125 17-25	1.000.000	EUR	91,02	910.165,00		1,00%	0,97%
VW INTL FRN 22-PERP	500.000	EUR	85,15	425.730,00		0,47%	0,46%
				16.874.817,00		18,57%	18,07%
Norvège							
STRATKRFT 2,87 22-29	500.000	EUR	95,63	478.160,00		0,53%	0,51%
				478.160,00		0,53%	0,51%
Suède							
ATLAS CO 0,625 16-26	800.000	EUR	90,57	724.524,00		0,80%	0,78%
EQT AB 2,875 22-32	1.500.000	EUR	80,70	1.210.432,50		1,33%	1,30%
NORDEA 0,625 21-31	600.000	EUR	85,94	515.610,00		0,57%	0,55%
VOLVO 2,625 22-26	1.000.000	EUR	96,64	966.370,00		1,06%	1,03%
				3.416.936,50		3,76%	3,66%
États-Unis d'Amérique							
CHUBB 0,875 19-29	500.000	EUR	79,96	399.797,50		0,44%	0,43%
GOLDMAN FRN 21-24	800.000	EUR	98,81	790.456,00		0,87%	0,85%
IBM 1,25 19-27	500.000	EUR	91,03	455.142,50		0,50%	0,49%
ILLINOIS 2,125 15-30	1.000.000	EUR	90,14	901.390,00		0,99%	0,97%
JPMORGAN FRN 18-29	1.000.000	EUR	88,06	880.585,00		0,97%	0,94%
KELLOGG 1,25 15-25	500.000	EUR	95,56	477.777,50		0,53%	0,51%
MOODY S 0,95 19-30	1.000.000	EUR	81,84	818.355,00		0,90%	0,88%
MORGAN S FRN 17-26	700.000	EUR	92,34	646.362,50		0,71%	0,69%
MORGAN ST 1,75 16-24	1.000.000	EUR	98,28	982.765,00		1,08%	1,05%
NETFLIX 3,625 19-30	800.000	EUR	91,84	734.736,00		0,81%	0,79%
VERIZON 0,375 21-29	1.000.000	EUR	80,50	805.030,00		0,89%	0,86%
				7.892.397,00		8,68%	8,45%
Total - Emis(es) par un établissement de crédit				71.929.531,50		79,14%	77,02%
Obligation du Secteur Public							
France							
AUTOROUT 1,125 16-26	1.500.000	EUR	93,23	1.398.435,00		1,54%	1,50%
SUEZ 1,00 17-25	500.000	EUR	94,77	473.827,50		0,52%	0,51%
				1.872.262,50		2,06%	2,00%
Italie							
A2A SPA 4,50 22-30	1.000.000	EUR	98,02	980.175,00		1,08%	1,05%
				980.175,00		1,08%	1,05%
Total - Obligation du Secteur Public				2.852.437,50		3,14%	3,05%
Emis(es) par une entreprise privée							
Allemagne							
DEUT TEL 1,375 19-34	500.000	EUR	76,84	384.195,00		0,42%	0,41%
SAP SE 0,375 20-29	1.000.000	EUR	83,37	833.670,00		0,92%	0,89%
				1.217.865,00		1,34%	1,30%
Finlande							
NORDEA 0,50 21-31	700.000	EUR	77,69	543.795,00		0,60%	0,58%
				543.795,00		0,60%	0,58%

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
France							
ALSTOM 0,00 21-29	1.100.000	EUR	78,47	863.181,00		0,95%	0,92%
CRED AGR 0,375 19-25	1.000.000	EUR	91,97	919.710,00		1,01%	0,98%
EDF 4,625 09-24	500.000	EUR	101,97	509.865,00		0,56%	0,55%
				2.292.756,00		2,52%	2,46%
Irlande							
KERRY 0,875 21-31	1.000.000	EUR	76,10	760.985,00		0,84%	0,81%
				760.985,00		0,84%	0,81%
Luxembourg (Grand-Duché)							
SEGR0 1,25 22-26	500.000	EUR	91,23	456.155,00		0,50%	0,49%
				456.155,00		0,50%	0,49%
Pays-Bas							
ABB FIN 0,00 21-30	1.000.000	EUR	76,49	764.935,00		0,84%	0,82%
AMERICAN 0,75 22-25	500.000	EUR	93,85	469.247,50		0,52%	0,50%
ENEL FIN 0,875 21-34	800.000	EUR	66,90	535.232,00		0,59%	0,57%
ING FRN 19-30	500.000	EUR	88,14	440.700,00		0,48%	0,47%
KON AH D 0,25 19-25	700.000	EUR	92,47	647.318,00		0,71%	0,69%
STEDIN 0,50 19-29	800.000	EUR	80,57	644.552,00		0,71%	0,69%
STEDIN FRN 21-PERP	700.000	EUR	83,08	581.539,00		0,64%	0,62%
TENNET HD 2,00 18-34	750.000	EUR	81,38	610.316,25		0,67%	0,65%
THERMO 1,125 21-33	1.300.000	EUR	75,72	984.314,50		1,08%	1,05%
THERMO FI 0,00 21-25	500.000	EUR	90,56	452.787,50		0,50%	0,48%
				6.130.941,75		6,75%	6,57%
États-Unis d'Amérique							
ATT INC 3,55 12-32	500.000	EUR	94,38	471.902,50		0,52%	0,51%
BAC FRN 18-28	1.100.000	EUR	89,50	984.461,50		1,08%	1,05%
JPMORGAN 1,5 15-25	700.000	EUR	96,85	677.929,00		0,75%	0,73%
THERMO 3,65 22-34	500.000	EUR	96,94	484.710,00		0,53%	0,52%
				2.619.003,00		2,88%	2,80%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				14.021.500,75		15,43%	15,01%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>88.803.469,75</u>		<u>97,71%</u>	<u>95,09%</u>
<u>Instruments du marché monétaire</u>							
ADP 1,50 15-23	500.000	EUR	99,36	496.780,00		0,55%	0,53%
APRR 0,00 20-23	600.000	EUR	99,91	599.487,00		0,66%	0,64%
ECOLAB 1,00 16-24	500.000	EUR	98,17	490.840,00		0,54%	0,53%
VONOVIA 2,25 15-23	500.000	EUR	98,95	494.767,50		0,54%	0,53%
<u>Total - Instruments du marché monétaire</u>				<u>2.081.874,50</u>		<u>2,29%</u>	<u>2,23%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				90.885.344,25		100,00%	97,32%
Total - portefeuille				90.885.344,25		100,00%	97,32%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		EUR		990,44			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		2.070.857,00			2,22%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.071.847,44			2,22%
Total - Dépôts et Liquidités				2.071.847,44			2,22%
Créances et dettes diverses				-204.772,08			-0,22%

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Autres				635.498,15			0,68%
Actif Net Total				93.387.917,76			100,00%

16.5. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
PAYS-BAS	25,83%
FRANCE	20,46%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	12,11%
ALLEMAGNE	10,34%
BELGIQUE	5,93%
ROYAUME-UNI	4,69%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,85%
SUEDE	3,76%
ESPAGNE	3,09%
ITALIE	2,67%
AUSTRALIE	1,10%
JAPON	1,03%
JERSEY	0,99%
CANADA	0,96%
IRLANDE	0,84%
CAÏMANES	0,77%
FINLANDE	0,60%
NORVEGE	0,53%
SUISSE	0,45%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

16.6. REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	30,05%
BANQUES	23,78%
TELECOMMUNICATIONS	7,00%
VEHICULES ROUTIERS	5,09%
SOURCES D'ENERGIE	4,43%
PRODUITS CHIMIQUES	3,99%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	3,71%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,87%
DISTRIBUTION	2,79%
TRANSPORTS AERIENS	2,60%
IMMOBILIER	2,42%
IT & INTERNET	2,22%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	1,77%
BOISSONS & TABACS	1,51%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,02%
TITRISATION (ABS & MBS)	0,99%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,83%
PETROLE & DERIVES	0,65%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,65%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	0,60%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,53%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,50%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

16.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	16.345.202,00	12.816.271,90	29.161.473,90
Ventes	10.330.798,30	13.541.351,00	23.872.149,30
Total 1	26.676.000,30	26.357.622,90	53.033.623,20
Souscriptions	0,00	0,00	0,00
Remboursements	0,00	0,00	0,00
Total 2	0,00	0,00	0,00
Moyenne de référence de l'actif net total	102.604.307,33	95.513.903,12	99.029.966,58
Taux de rotation	26,00%	27,60%	53,55%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

16.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
B			0,00	1.104.211,79	1.769,46	1.102.442,33	0,00	0,00	1.102.442,33
TOTAL			0,00			1.102.442,33			1.102.442,33

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
B			110.420.000,00	174.999,99	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	110.420.000,00	174.999,99	0,00	0,00

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
B		0,00	109.087.946,73	98,95	93.387.917,76	84,71
TOTAL			109.087.946,73		93.387.917,76	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

16.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

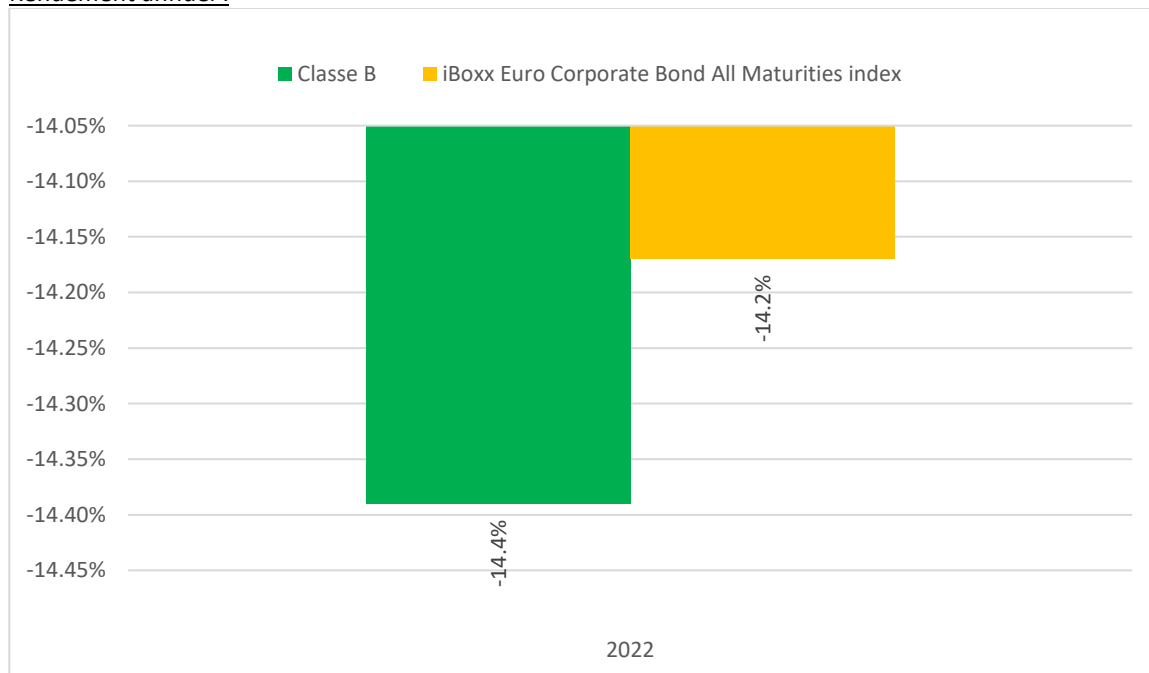
A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

DPAM B
BONDS EUR CORPORATE SUSTAINABLE

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-14,39 % (en EUR)				23/09/2021	-12,15 % (en EUR)

16.10. FRAIS

Frais courants

Classe A - BE6328642713: 0,61 %

Classe B - BE6328643729: 0,61 %

Classe E - BE6328644735: 0,33 %

Classe F - BE6328645740: 0,33 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 40,50 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

16.11. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

16.11.1. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre

16.11.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

16.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Bonds Eur Corporate Sustainable

Identifiant d'entité juridique :
549300LC2YTG9CBTQK47

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 83.43% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants:

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;
- d. Au 31 décembre 2022, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 34,40% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 40% d'ici 2026 ;
- e. L'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) moyenne du benchmark, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables : 715.66 tCO2e/M revenue contre 924.62 tCO2e/M revenue (au 31.12.2022).

En raison d'une erreur matérielle dans le prospectus, cet indicateur de durabilité devra être remplacé lors d'une prochaine révision du prospectus par l'indicateur de durabilité suivant : « Un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de son benchmark avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables, sur un horizon glissant de trois ans».

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive¹ sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 83.43% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 6.3% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- 51.53% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE ;
- 74.09% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 79.23% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses)

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

¹ La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 79.23% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.
- — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).
Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
 - d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
- d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
- e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée :

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n' a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).
Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact

- environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
 - e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM report TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1 1/8 AUTORT PAR JAN26 09.01.2026	Construction	1.52 %	France
EVONIK INDUSTRIES 2,25 22-250927	Industrie manufacturière	1.51 %	Allemagne
EQT AB 2,875 22-060432	Activités financières et d'assurance	1.33 %	Suède
1 3/8 BARCLAYS JAN26 24.01.2026	Activités financières et d'assurance	1.32 %	Angleterre
ASF 1.125% 20-APR-2026	Construction	1.30 %	France
1 1/2 BMW FINANCE FEB29 06.02.2029	Activités financières et d'assurance	1.25 %	Allemagne
5 3/8 CAIXABANK NOV30 REGS 14.11.2030	Activités financières et d'assurance	1.10 %	Espagne
1% TELSTRA APR30 REGS 23.04.2030	Information et communication	1.08 %	Australie
NESTLE FINANCE INTL 0,25 21- 140629	Activités financières et d'assurance	1.07 %	États-Unis d'Amérique
BANK OF AMERICA FRN 18-250428	Activités financières et d'assurance	1.07 %	États-Unis d'Amérique
1 3/4 MORGAN STAN MAR24 11.03.2024	Activités financières et d'assurance	1.07 %	États-Unis d'Amérique
A2A SPA 4,50 22-190930	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.06 %	Italie
THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I BV 1.125% 18-OCT-2033	Activités financières et d'assurance	1.06 %	États-Unis d'Amérique
3 1/4 KNORR-BREMSE SEP27 21.09.2027	Industrie manufacturière	1.06 %	Allemagne
3 3/8 BBVA SEP27 20.09.2027	Activités financières et d'assurance	1.05 %	Espagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

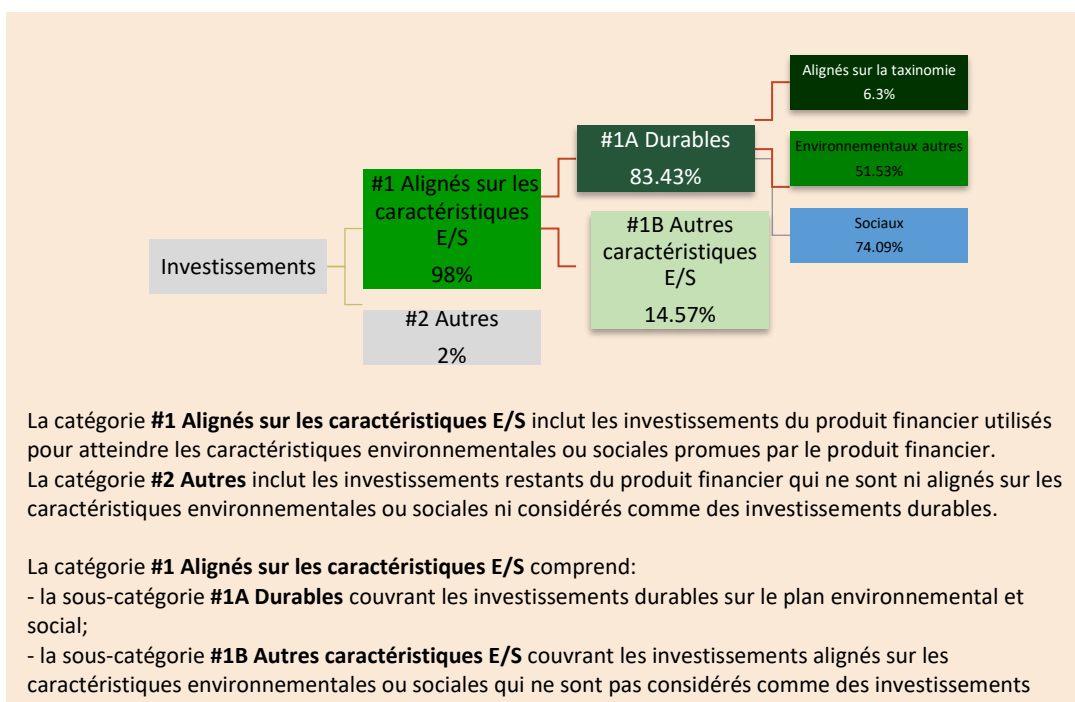
Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

Le Compartiment a investi 83.43% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs? ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories 'investissements environnementaux autres' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	44.16 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	8.50 %
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	8.32 %
Information et communication	Télécommunications	6.33 %
Construction	Génie civil	4.90 %
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.91 %
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	2.00 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	1.76 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1.74 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.54 %
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	1.49 %
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.48 %
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	1.43 %
Information et communication	Édition	1.38 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.92 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.88 %
Activités immobilières	Activités immobilières	0.86 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.79 %
Information et communication	Services d'information	0.79 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	0.63 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.59 %
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.54 %
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	0.52 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	0.52 %
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.51 %
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.51 %
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	0.51 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.49 %
Espèces	Espèces	2 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 6.3% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Le Règlement Délégué (UE) 2023/363 de la Commission du 31 octobre 2022 modifiant et rectifiant les normes techniques de réglementation définies dans le règlement délégué (UE) 2022/1288 en ce qui concerne le contenu et la présentation des

informations à publier dans les documents précontractuels et les rapports périodiques relatifs à des produits financiers qui investissent dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est entré en vigueur le 20 février 2023. Il modifie notamment le modèle des informations à publier dans les rapports périodiques afin de déclarer si et démontrer graphiquement la mesure dans laquelle, un compartiment investit dans des des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire, qui sont conformes à la Taxinomie de l'UE ('atténuation du changement climatique'). DPAM ne dispose pas, à ce stade, de données suffisantes pour publier cette information dans le rapport périodique pour la Période de Référence. DPAM mettra les meilleurs moyens en œuvre pour obtenir ces données dans le courant de l'année 2023.

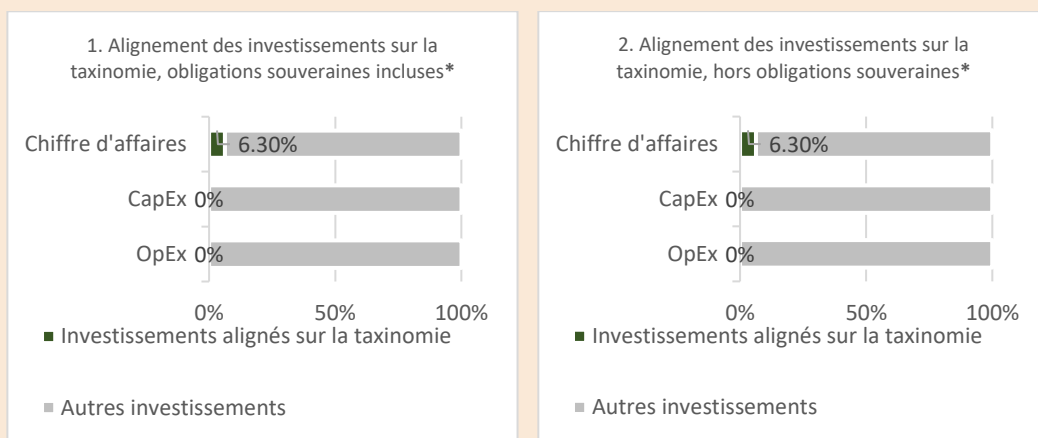
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 51.53% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE sont actuellement couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). Des critères similaires pour les quatre autres objectifs environnementaux doivent encore être élaborés. Entre-temps, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui ne sont pas couverts par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE actuels, y compris les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les quatre autres objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 74.09% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

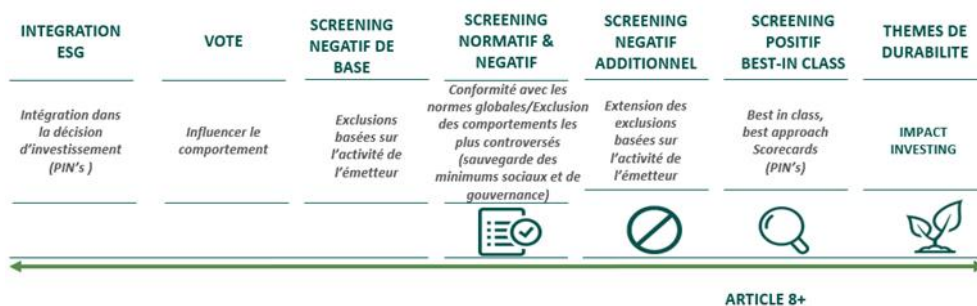
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best in class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (10% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :





Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Pas d'application

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Pas d'application

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Pas d'application

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

17. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EUROPE INDEX

17.1. RAPPORT DE GESTION

17.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Europe Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Europe Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

17.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

17.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions européennes.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088

17.1.4. Indice et benchmark

MSCI Europe Net Return

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI Europe Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone EUROPE inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,3%.

17.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities Europe Index est le MSCI Europe Net DTR Index. L'indice MSCI Europe Net DTR Index, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre les pays européens et est établi par MSCI. Tous les pays d'Europe sont repris dans cet indice, excepté le Luxembourg compte tenu de sa faible capitalisation boursière. La Grèce a, quant à elle, été classifiée comme pays émergent par l'indice MSCI fin 2013.

L'indice comptait 426 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités, après déduction des contrats à terme sur les indices boursiers, ont été maintenues à un niveau très faible. L'utilisation de futures sur l'indice Dow Jones Stoxx 50 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

17.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM B Equities Europe Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence demeure le MSCI Europe Net DTR Index publié par MSCI.

17.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

17.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		206.261.241,68	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	202.914.187,42	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	202.914.187,42	
a.	Actions	202.914.187,42	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	20.291,55	
A.	Créances	334.205,70	
a.	Montants à recevoir	4.484,20	
d.	Autres	329.721,50	
B.	Dettes	-313.914,15	
a.	Montants à payer (-)	-27.214,15	
e.	Autres (-)	-286.700,00	
V.	Dépôts et liquidités	3.326.762,71	
A.	Avoirs bancaires à vue	3.326.762,71	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		206.261.241,68	
A.	Capital	236.976.408,59	
B.	Participations au résultat	-1.577.889,69	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-29.137.277,22	

DPAM B
Equities Europe Index

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		3.213.610,40	
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	3.213.610,40	
A.	Contrats à terme achetés	3.213.610,40	
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

17.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values		-35.478.657,24	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-35.195.693,71	
a.	Actions	-35.195.693,71	
	Gain réalisé	12.993.450,11	
	Perte réalisée	-7.932.528,26	
	Gain/Perte non-réalisé	-40.256.615,56	
D.	Autres valeurs mobilières	3.384,97	
	Gain réalisé	3.384,97	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	-257.800,00	
I.	Sur indices financiers	-257.800,00	
ii.	Contrats à terme	-257.800,00	
	Gain /Perte réalisée	-141.260,00	
	Gain /Perte non-réalisée	-116.540,00	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-28.548,50	
a.	Instruments financiers dérivés	-440,11	
ii.	Contrats à terme	-440,11	
	Gain /Perte réalisée	-440,11	
b.	Autres positions et opérations de change	-28.108,39	
iv.	Autres	-28.108,39	
	Gain /Perte réalisée	-28.108,39	
II. Produits et charges des placements		7.208.726,00	
A.	Dividendes	7.957.900,33	
B.	Intérêts (+/-)	8.230,53	
b.	Dépôts et liquidités	8.230,53	
	Intérêts d'emprunts (-)	-6.200,51	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-762.972,06	
	D'origine belge	-35.007,78	
	D'origine étrangère	-727.964,28	
F.	Autres produits provenant des placements	11.767,71	
III. Autres produits		221.935,23	
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	221.935,23	
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-1.089.281,21	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-158.722,25	
B.	Charges financières (-)	-2.702,00	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-85.317,15	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-747.041,34	
a.	Gestion financière	-643.329,61	
	Classe A (Dis)	-11.895,85	
	Classe B (Cap)	-122.713,06	
	Classe F (Cap)	-396.375,20	
	Classe M (Dis)	-16.065,23	
	Classe N (Cap)	-96.280,27	
b.	Gestion administrative et comptable	-103.711,73	
E.	Frais administratifs (-)	-34.688,64	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-153,81	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-217,47	
H.	Services et biens divers (-)	-13.010,03	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-42.572,79	
	Classe A (Dis)	-1.715,07	
	Classe B (Cap)	-11.504,09	
	Classe F (Cap)	-10.455,60	
	Classe F LC (Cap)	-55,97	
	Classe M (Dis)	-5.603,63	
	Classe N (Cap)	-13.236,95	
	Classe P (Cap)	-1,48	
K.	Autres charges (-)	-4.855,73	

DPAM B
Equities Europe Index

	31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
Sous-total II+III+IV	6.341.380,02	
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-29.137.277,22	
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	-29.137.277,22	

DPAM B
Equities Europe Index

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-30.715.166,91	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-29.137.277,22	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.577.889,69	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	31.050.380,07	
IV.	(Distribution des dividendes)	-335.213,16	

17.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
ERSTE GROUP BANK	8.000	EUR	29,90	239.200,00		0,12%	0,12%
OMV	3.717	EUR	48,10	178.787,70		0,09%	0,09%
VERBUND AG	1.400	EUR	78,65	110.110,00		0,05%	0,05%
VOESTALPINE	3.000	EUR	24,78	74.340,00		0,04%	0,04%
				602.437,70		0,30%	0,29%
Belgique							
AGEAS SA NV	3.885	EUR	41,42	160.916,70		0,08%	0,08%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	21.200	EUR	56,27	1.192.924,00		0,59%	0,58%
DIETEREN GROUP	650	EUR	179,20	116.480,00		0,06%	0,06%
ELIA GROUP	962	EUR	132,80	127.753,60		0,06%	0,06%
GBL	3.000	EUR	74,58	223.740,00		0,11%	0,11%
KBC	5.500	EUR	60,08	330.440,00		0,16%	0,16%
SOFINA	350	EUR	205,60	71.960,00		0,04%	0,03%
SOLVAY	1.700	EUR	94,46	160.582,00		0,08%	0,08%
UCB	3.100	EUR	73,56	228.036,00		0,11%	0,11%
UMICORE S.A.	3.986	EUR	34,32	136.799,52		0,07%	0,07%
WAREHOUSES DE PAUW	3.900	EUR	26,70	104.130,00		0,05%	0,05%
				2.853.761,82		1,41%	1,38%
Suisse							
ABB-NOM-NEW	37.000	CHF	28,06	1.051.415,26		0,52%	0,51%
ADECCO-NOM-NEW-	2.658	CHF	30,46	81.991,68		0,04%	0,04%
ALCON SA	11.550	CHF	63,18	739.003,49		0,36%	0,36%
BACHEM HLDG N	750	CHF	79,85	60.648,64		0,03%	0,03%
BALOISE HOLDING	918	CHF	142,70	132.663,53		0,07%	0,06%
BARRY CALLEBAUT-NOM-	150	CHF	1.829,00	277.836,85		0,14%	0,13%
BKW AG	500	CHF	126,50	64.053,88		0,03%	0,03%
BQ CANTONALE VAUDOIS	700	CHF	88,75	62.914,58		0,03%	0,03%
CLARIANT-NOM-NEW	4.800	CHF	14,65	71.213,73		0,04%	0,03%
COCA-COLA HBC	15.000	GBP	19,73	333.558,75		0,16%	0,16%
CREDIT SUISSE NEW	90.000	CHF	2,76	251.921,62		0,12%	0,12%
EMS-CHEM HLDG N	200	CHF	626,00	126.791,23		0,06%	0,06%
FINANCIERE RICHEMONT	12.150	CHF	119,90	1.475.300,02		0,73%	0,72%
GEBERIT	900	CHF	435,50	396.931,49		0,20%	0,19%
GIVAUDAN	210	CHF	2.833,00	602.491,27		0,30%	0,29%
HOLCIM LTD	12.601	CHF	47,88	611.003,98		0,30%	0,30%
JULIUS BAER GRP N	5.500	CHF	53,86	299.994,94		0,15%	0,15%
KUEHNE NAGEL	1.200	CHF	215,20	261.522,10		0,13%	0,13%
LINDT NOM	4	CHF	95.000,00	384.829,61		0,19%	0,19%
LINDT SPRUENGLI	35	CHF	9.430,00	334.244,77		0,16%	0,16%
LOGITECH N	4.000	CHF	57,06	231.140,82		0,11%	0,11%
LONZA-NOM- NEW	1.730	CHF	453,10	793.825,51		0,39%	0,38%
NESTLE NOM	64.800	CHF	107,14	7.030.909,92		3,46%	3,41%
NOVARTIS-NOM-	51.000	CHF	83,59	4.317.271,76		2,13%	2,09%
PARTNERS GRP HLDG	530	CHF	816,80	438.406,00		0,22%	0,21%
ROCHE HOLDING -GE-	16.000	CHF	290,50	4.707.073,78		2,32%	2,28%
ROCHE-PTR-	600	CHF	358,40	217.773,05		0,11%	0,11%
SCHINDLER HDG AG-REG	600	CHF	166,80	101.351,97		0,05%	0,05%
SCHINDLER HD-PART CT	1.000	CHF	173,90	176.110,18		0,09%	0,09%
SGS S.A.	150	CHF	2.150,00	326.598,82		0,16%	0,16%
SIG GROUP AG	7.650	CHF	20,20	156.494,00		0,08%	0,08%
SIKA AG	3.480	CHF	221,70	781.321,59		0,39%	0,38%
SONOVA HOLDING	1.100	CHF	219,30	244.295,91		0,12%	0,12%
STRAUMANN HLDG	2.600	CHF	105,60	278.049,52		0,14%	0,13%
SWATCH GROUP NEW	700	CHF	263,00	186.439,82		0,09%	0,09%
SWATCH GROUP-NOM-NEW	1.556	CHF	48,04	75.700,28		0,04%	0,04%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SWISSCOM-NOM-	650	CHF	506,60	333.475,11		0,16%	0,16%
SWISS LIFE-NOM-	700	CHF	476,80	338.001,92		0,17%	0,16%
SWISS PRIME SITE	1.600	CHF	80,15	129.869,87		0,06%	0,06%
SWISS RE AG	7.400	CHF	86,48	648.085,47		0,32%	0,31%
TEMENOS AG	1.900	CHF	50,74	97.631,27		0,05%	0,05%
UBS GROUP AG	75.500	CHF	17,20	1.315.486,86		0,65%	0,64%
VAT GROUP	700	CHF	252,80	179.209,07		0,09%	0,09%
ZURICH INS GR	3.550	CHF	442,30	1.590.121,02		0,78%	0,77%
				32.314.974,94		15,93%	15,67%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	4.200	EUR	127,46	535.332,00		0,26%	0,26%
ALLIANZ-NOM-	9.600	EUR	200,90	1.928.640,00		0,95%	0,94%
BASF SE	21.900	EUR	46,39	1.015.941,00		0,50%	0,49%
BAYER AG	24.000	EUR	48,33	1.159.800,00		0,57%	0,56%
BECHTLE	2.700	EUR	33,06	89.262,00		0,04%	0,04%
BEIERSDORF	2.200	EUR	107,20	235.840,00		0,12%	0,11%
BMW	7.600	EUR	83,38	633.688,00		0,31%	0,31%
BMW-PRIV-	1.300	EUR	79,55	103.415,00		0,05%	0,05%
BRENTAG SE	4.440	EUR	59,72	265.156,80		0,13%	0,13%
CARL ZEISS MEDITEC	1.000	EUR	117,90	117.900,00		0,06%	0,06%
COMMERZBANK AG	29.500	EUR	8,84	260.662,00		0,13%	0,13%
CONTINENTAL	2.270	EUR	55,98	127.074,60		0,06%	0,06%
COVESTRO	5.000	EUR	36,55	182.750,00		0,09%	0,09%
DAIM TR HLD E 21 N	12.100	EUR	28,95	350.234,50		0,17%	0,17%
DELIVERY HERO SE	3.100	EUR	44,78	138.818,00		0,07%	0,07%
DEUTSCHE BANK-NOM-	49.000	EUR	10,59	518.812,00		0,26%	0,25%
DEUTSCHE BOERSE	4.400	EUR	161,40	710.160,00		0,35%	0,34%
DEUTSCHE LUFT-NOM-	14.000	EUR	7,76	108.710,00		0,05%	0,05%
DEUTSCHE POST	23.900	EUR	35,18	840.802,00		0,41%	0,41%
DEUTSCHE TELEKOM NOM	72.500	EUR	18,64	1.351.255,00		0,67%	0,66%
DIF PORSCHE AKTIEN	2.750	EUR	94,75	260.562,50		0,13%	0,13%
EON.SE	50.000	EUR	9,33	466.700,00		0,23%	0,23%
EVONIK INDUSTRIES AG	6.000	EUR	17,93	107.610,00		0,05%	0,05%
FRESENIUS MEDICAL	5.500	EUR	30,57	168.135,00		0,08%	0,08%
FRESENIUS SE CO	11.500	EUR	26,25	301.875,00		0,15%	0,15%
GEA GROUP	3.438	EUR	38,20	131.331,60		0,06%	0,06%
HANNOVER RUECK SE	1.563	EUR	185,50	289.936,50		0,14%	0,14%
HEIDELBERGCEMENT	2.700	EUR	53,28	143.856,00		0,07%	0,07%
HELLOFRESH SE	5.100	EUR	20,53	104.703,00		0,05%	0,05%
HENKEL	3.600	EUR	65,02	234.072,00		0,12%	0,11%
HENKEL	2.571	EUR	60,25	154.902,75		0,08%	0,08%
INFINEON	29.100	EUR	28,43	827.313,00		0,41%	0,40%
KNORR-BREMSE AG	2.000	EUR	51,04	102.080,00		0,05%	0,05%
LEG IMMOBILIEN SE	2.000	EUR	60,86	121.720,00		0,06%	0,06%
MERCEDES BENZ AG	19.300	EUR	61,40	1.185.020,00		0,58%	0,57%
MERCK	3.072	EUR	180,90	555.724,80		0,27%	0,27%
MTU AERO ENGINES AG	1.450	EUR	202,20	293.190,00		0,14%	0,14%
MUNCHENER-NOM	3.360	EUR	304,00	1.021.440,00		0,50%	0,50%
NEMETSCHKE	1.100	EUR	47,69	52.459,00		0,03%	0,03%
PORSCHE AUTOMOBIL	4.000	EUR	51,24	204.960,00		0,10%	0,10%
PUMA	2.824	EUR	56,70	160.120,80		0,08%	0,08%
RATIONAL	150	EUR	555,00	83.250,00		0,04%	0,04%
RWE AG A	14.600	EUR	41,59	607.214,00		0,30%	0,29%
SAP SE	24.600	EUR	96,39	2.371.194,00		1,17%	1,15%
SARTORIUS VZ	500	EUR	369,40	184.700,00		0,09%	0,09%
SCOUT24 SE	1.400	EUR	46,93	65.702,00		0,03%	0,03%
SIEMENS ENERGY AG	10.000	EUR	17,57	175.750,00		0,09%	0,09%
SIEMENS HEALTH	7.300	EUR	46,73	341.129,00		0,17%	0,17%
SIEMENS-NOM-	17.700	EUR	129,64	2.294.628,00		1,13%	1,11%
SYMRISE AG	3.300	EUR	101,65	335.445,00		0,17%	0,16%
TELEFONICA DT H N	25.000	EUR	2,30	57.575,00		0,03%	0,03%
UNITED INTERNET	1.615	EUR	18,89	30.507,35		0,02%	0,01%
VONOVIA SE	15.000	EUR	22,02	330.300,00		0,16%	0,16%
VW	714	EUR	147,65	105.422,10		0,05%	0,05%
VW-PRIV-	4.250	EUR	116,42	494.785,00		0,24%	0,24%
ZALANDO	6.400	EUR	33,11	211.904,00		0,10%	0,10%
				25.251.470,30		12,44%	12,24%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Danemark							
AP MOELLER-MAERS -A-	80	DKK	15.370,00	165.347,71		0,08%	0,08%
AP MOELLER-MAERS -B-	105	DKK	15.620,00	220.548,78		0,11%	0,11%
CARLSBERG-B-	2.596	DKK	923,20	322.281,09		0,16%	0,16%
CHR. HANSEN HOLDING	3.000	DKK	499,70	201.588,12		0,10%	0,10%
COLOPLAST AS B	2.735	DKK	812,00	298.639,81		0,15%	0,14%
DANSKE BANK	15.593	DKK	137,30	287.895,29		0,14%	0,14%
DSV AS	4.200	DKK	1.096,50	619.287,43		0,31%	0,30%
GENMAB A-S	1.600	DKK	2.941,00	632.775,05		0,31%	0,31%
NOVO NORDISK -B-	39.240	DKK	938,00	4.949.555,23		2,44%	2,40%
NOVOZYMES -B-	4.200	DKK	351,90	198.748,06		0,10%	0,10%
ORSTED	4.420	DKK	631,30	375.225,54		0,18%	0,18%
PANDORA AS	1.600	DKK	488,10	105.017,85		0,05%	0,05%
ROCKWOOL AS	250	DKK	1.633,00	54.898,51		0,03%	0,03%
TRYG	10.000	DKK	165,35	222.350,72		0,11%	0,11%
VESTAS WIND SYSTEMS	25.000	DKK	202,10	679.423,65		0,33%	0,33%
WILLIAM DEMANT HLDG	2.470	DKK	192,55	63.955,05		0,03%	0,03%
				9.397.537,89		4,63%	4,56%
Espagne							
ACCIONA SA	650	EUR	171,90	111.735,00		0,06%	0,05%
ACS	5.013	EUR	26,77	134.198,01		0,07%	0,07%
AENA S.A.	2.000	EUR	117,30	234.600,00		0,12%	0,11%
AMADEUS IT GROUP SA	10.700	EUR	48,55	519.485,00		0,26%	0,25%
BANCO BILBAO	137.300	EUR	5,63	773.548,20		0,38%	0,38%
BANCO SANTANDER	403.300	EUR	2,80	1.130.248,25		0,56%	0,55%
CAIXABANK S.A	107.347	EUR	3,67	394.178,18		0,19%	0,19%
CELLNEX TELECOM	13.700	EUR	30,92	423.604,00		0,21%	0,21%
CRP ACC ENER RN BR	1.600	EUR	36,14	57.824,00		0,03%	0,03%
EDP RNOVAVEIS	7.000	EUR	20,58	144.060,00		0,07%	0,07%
ENAGAS	5.600	EUR	15,53	86.940,00		0,04%	0,04%
ENDESA	8.500	EUR	17,64	149.897,50		0,07%	0,07%
FERROVIAL S.A	10.280	EUR	24,47	251.551,60		0,12%	0,12%
GRIFOLS SA	3.000	EUR	10,77	32.310,00		0,02%	0,02%
IBERDROLA SA	141.000	EUR	10,93	1.541.130,00		0,76%	0,75%
INDITEX	24.700	EUR	24,85	613.795,00		0,30%	0,30%
NATURGY ENERGY GROUP	3.152	EUR	24,31	76.625,12		0,04%	0,04%
RED ELECTRICA CORP	9.000	EUR	16,26	146.340,00		0,07%	0,07%
REPSOL	34.300	EUR	14,85	509.355,00		0,25%	0,25%
TELEFONICA	110.000	EUR	3,38	372.350,00		0,18%	0,18%
				7.703.774,86		3,80%	3,73%
Finlande							
ELISA -A-	3.800	EUR	49,46	187.948,00		0,09%	0,09%
FORTUM CORP	7.500	EUR	15,54	116.550,00		0,06%	0,06%
KESKO CORP	5.400	EUR	20,62	111.348,00		0,05%	0,05%
KONE B	8.000	EUR	48,30	386.400,00		0,19%	0,19%
NESTE CORPORATION	9.500	EUR	43,02	408.690,00		0,20%	0,20%
NOKIA-A-NEW	135.000	EUR	4,33	584.145,00		0,29%	0,28%
NORDEA BANK ABP	79.000	SEK	111,68	793.392,23		0,39%	0,38%
ORION -B- NEW	2.044	EUR	51,24	104.734,56		0,05%	0,05%
SAMPO OYJ	11.127	EUR	48,82	543.220,14		0,27%	0,26%
STORA ENSO-R-	11.800	EUR	13,15	155.170,00		0,08%	0,08%
UPM-KYMMENE	13.000	EUR	34,93	454.090,00		0,22%	0,22%
WARTSILA -B-	11.989	EUR	7,87	94.329,45		0,05%	0,05%
				3.940.017,38		1,94%	1,91%
France							
ACCOR	4.000	EUR	23,35	93.400,00		0,05%	0,05%
ADP	700	EUR	125,20	87.640,00		0,04%	0,04%
AIR LIQUIDE	12.300	EUR	132,40	1.628.520,00		0,80%	0,79%
ALSTOM	6.000	EUR	22,82	136.920,00		0,07%	0,07%
AMUNDI	1.300	EUR	53,00	68.900,00		0,03%	0,03%
ARKEMA	1.500	EUR	83,88	125.820,00		0,06%	0,06%
AXA	44.200	EUR	26,05	1.151.631,00		0,57%	0,56%
BIOMERIEUX S.A.	1.000	EUR	97,92	97.920,00		0,05%	0,05%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
BNP	26.000	EUR	53,25	1.384.500,00		0,68%	0,67%
BOLLORE SE	23.172	EUR	5,22	120.957,84		0,06%	0,06%
BOUYGUES	5.000	EUR	28,04	140.200,00		0,07%	0,07%
BUREAU VERITAS SA	8.717	EUR	24,61	214.525,37		0,11%	0,10%
CAPGEMINI	3.900	EUR	155,95	608.205,00		0,30%	0,29%
CARREFOUR SA	12.000	EUR	15,64	187.680,00		0,09%	0,09%
COINTREAU	1.026	EUR	157,60	161.697,60		0,08%	0,08%
COVIVIO	1.558	EUR	55,45	86.391,10		0,04%	0,04%
CREDIT AGRICOLE	29.000	EUR	9,83	285.099,00		0,14%	0,14%
DANONE	16.200	EUR	49,23	797.526,00		0,39%	0,39%
DASSAULT AVIA	710	EUR	158,20	112.322,00		0,06%	0,05%
DASSAULT SYSTEMES SE	14.500	EUR	33,49	485.677,50		0,24%	0,24%
EDENRED SA	5.822	EUR	50,88	296.223,36		0,15%	0,14%
EDF	11.000	EUR	12,00	132.000,00		0,07%	0,06%
EIFFAGE	1.700	EUR	91,92	156.264,00		0,08%	0,08%
ENGIE	44.500	EUR	13,39	595.766,00		0,29%	0,29%
ESSILOR LUX	6.780	EUR	169,20	1.147.176,00		0,57%	0,56%
EURAZEO SA	600	EUR	58,10	34.860,00		0,02%	0,02%
FDJ	2.800	EUR	37,58	105.224,00		0,05%	0,05%
GECINA	700	EUR	95,15	66.605,00		0,03%	0,03%
GETLINK	10.000	EUR	14,97	149.750,00		0,07%	0,07%
HERMES	760	EUR	1.445,00	1.098.200,00		0,54%	0,53%
IPSEN	600	EUR	100,50	60.300,00		0,03%	0,03%
KERING	1.730	EUR	475,50	822.615,00		0,41%	0,40%
KLEPIERRE	4.000	EUR	21,53	86.120,00		0,04%	0,04%
LEGRAND-PROV.OPO	6.000	EUR	74,82	448.920,00		0,22%	0,22%
L OREAL	5.760	EUR	333,60	1.921.536,00		0,95%	0,93%
LVMH MOET HENNESSY	6.550	EUR	679,90	4.453.345,00		2,19%	2,16%
MICHELIN N	17.200	EUR	25,98	446.942,00		0,22%	0,22%
ORANGE SA	49.500	EUR	9,28	459.409,50		0,23%	0,22%
PERNOD-RICARD	5.150	EUR	183,75	946.312,50		0,47%	0,46%
PUBLICIS NEW	5.000	EUR	59,42	297.100,00		0,15%	0,14%
RENAULT	4.473	EUR	31,27	139.893,08		0,07%	0,07%
SAFRAN	8.000	EUR	116,92	935.360,00		0,46%	0,45%
SAINT-GOBAIN	12.100	EUR	45,65	552.365,00		0,27%	0,27%
SANOFI	26.800	EUR	89,84	2.407.712,00		1,19%	1,17%
SARTORIUS STEDIM	600	EUR	302,50	181.500,00		0,09%	0,09%
SCHNEIDER ELECTRIC	12.900	EUR	130,72	1.686.288,00		0,83%	0,82%
SEB SA	880	EUR	78,25	68.860,00		0,03%	0,03%
SOCGEN-A-	19.500	EUR	23,48	457.860,00		0,23%	0,22%
SODEXO	1.784	EUR	89,48	159.632,32		0,08%	0,08%
TELEPERFORMANCE	1.300	EUR	222,70	289.510,00		0,14%	0,14%
THALES	2.284	EUR	119,30	272.481,20		0,13%	0,13%
TOTALENERGIES SE	58.500	EUR	58,65	3.431.025,00		1,69%	1,66%
UBISOFT	3.000	EUR	26,41	79.230,00		0,04%	0,04%
UNIBAIL RODAMCO WEST	2.900	EUR	48,63	141.027,00		0,07%	0,07%
VALEO SA	2.600	EUR	16,70	43.420,00		0,02%	0,02%
VEOLIA ENVIRON.	16.002	EUR	24,00	384.048,00		0,19%	0,19%
VINCI SA	12.600	EUR	93,29	1.175.454,00		0,58%	0,57%
VIVENDI	18.000	EUR	8,91	160.452,00		0,08%	0,08%
WENDEL	227	EUR	87,20	19.794,40		0,01%	0,01%
WORLDLINE SA	6.000	EUR	36,53	219.180,00		0,11%	0,11%
				34.505.292,77		17,00%	16,73%
Royaume-Uni							
3I GROUP	24.000	GBP	13,41	362.874,05		0,18%	0,18%
ABRDN PLC	59.000	GBP	1,89	125.846,72		0,06%	0,06%
ADMIRAL GROUP	4.400	GBP	21,37	105.976,89		0,05%	0,05%
ANGLO AMERICAN	30.300	GBP	32,37	1.105.279,80		0,54%	0,54%
ANTOFAGASTA	11.000	GBP	15,46	191.608,90		0,09%	0,09%
ASHTAD GROUP	10.400	GBP	47,20	553.260,07		0,27%	0,27%
ASTRAZENECA	36.700	GBP	112,18	4.640.187,09		2,29%	2,25%
AUTO TRADER GRP	25.000	GBP	5,16	145.280,36		0,07%	0,07%
AVEVA GROUP PLC	3.300	GBP	32,13	119.502,96		0,06%	0,06%
AVIVA PLC	60.800	GBP	4,43	303.434,66		0,15%	0,15%
BAE SYSTEMS	72.000	GBP	8,56	694.640,74		0,34%	0,34%
BARCLAYS NEW	384.500	GBP	1,59	686.964,67		0,34%	0,33%
BARRATT DEVELOPMENT	30.000	GBP	3,97	134.167,37		0,07%	0,07%
BERKELEY GRP	2.640	GBP	37,73	112.265,09		0,06%	0,05%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
BP PLC	439.000	GBP	4,75	2.349.744,72		1,16%	1,14%
BRITISH FOODS	27.000	GBP	15,76	479.594,25		0,24%	0,23%
BRITISH LAND	25.318	GBP	3,95	112.743,22		0,06%	0,05%
BT GROUP	175.000	GBP	1,12	221.005,92		0,11%	0,11%
BUNZL NEW	6.800	GBP	27,59	211.453,37		0,10%	0,10%
BURBERRY GROUP	8.346	GBP	20,30	190.953,85		0,09%	0,09%
COCA-COLA EUROPACIF	6.500	USD	55,32	336.922,00		0,17%	0,16%
COMPASS GROUP	41.600	GBP	19,18	899.047,62		0,44%	0,44%
CRODA INTERNATIONAL	2.973	GBP	66,04	221.287,03		0,11%	0,11%
DIAGEO	64.500	GBP	36,50	2.653.423,50		1,31%	1,29%
GSK PLC	98.300	GBP	14,38	1.592.742,52		0,78%	0,77%
HALEON PLC	125.000	GBP	3,27	461.186,25		0,23%	0,22%
HALMA PLC	11.000	GBP	19,74	244.733,73		0,12%	0,12%
HARGREAVES LANSD	5.500	GBP	8,56	53.075,23		0,03%	0,03%
HIKMA PHARMA	5.000	GBP	15,52	87.461,26		0,04%	0,04%
HSBC HOLDINGS	470.000	GBP	5,16	2.731.800,51		1,35%	1,32%
INFORMA PLC	30.396	GBP	6,20	212.266,69		0,10%	0,10%
INTERCONT HOTELS	4.400	GBP	47,44	235.261,76		0,12%	0,11%
INTERTEK GROUP	3.526	GBP	40,34	160.314,27		0,08%	0,08%
JD SPORTS FASHION	80.000	GBP	1,26	113.744,72		0,06%	0,06%
JOHNSON MATTHEY	5.000	GBP	21,27	119.864,75		0,06%	0,06%
KINGFISHER NEW	50.000	GBP	2,36	133.051,56		0,07%	0,06%
LAND SECS REIT	14.207	GBP	6,21	99.501,04		0,05%	0,05%
LEGAL	140.000	GBP	2,50	393.688,36		0,19%	0,19%
LLOYDS BK GROUP PLC	1.617.400	GBP	0,45	827.795,26		0,41%	0,40%
LONDON STOCK EXCHANG	7.860	GBP	71,36	632.166,36		0,31%	0,31%
MELROSE IND	113.481	GBP	1,34	172.028,12		0,08%	0,08%
M-G PLC	50.000	GBP	1,88	105.860,81		0,05%	0,05%
MONDI PLC	10.800	GBP	14,10	171.570,58		0,08%	0,08%
NATIONAL GRID PLC	90.000	GBP	9,97	1.011.732,88		0,50%	0,49%
NATWEST GROUP PLC	120.714	GBP	2,65	360.815,47		0,18%	0,17%
NEXT	2.995	GBP	58,06	195.987,26		0,10%	0,10%
NMC HEALTH PLC	5.000	GBP	0,00	0,00		0,00%	0,00%
OCADO GROUP PLC	14.100	GBP	6,17	98.020,63		0,05%	0,05%
PEARSON	13.696	GBP	9,39	144.979,24		0,07%	0,07%
PERSIMMON	8.000	GBP	12,17	109.732,32		0,05%	0,05%
PHOENIX GRP	17.000	GBP	6,09	116.609,75		0,06%	0,06%
PRUDENTIAL	65.200	GBP	11,28	828.548,89		0,41%	0,40%
RECKITT BENCKISER	16.700	GBP	57,54	1.083.029,59		0,53%	0,53%
RELX PLC	45.800	GBP	22,88	1.181.069,60		0,58%	0,57%
RENTOKIL INITIAL NEW	60.000	GBP	5,08	343.533,39		0,17%	0,17%
RIO TINTO-LONDON-	26.500	GBP	57,98	1.731.721,61		0,85%	0,84%
ROLLS-ROYCE HLDGS	220.000	GBP	0,93	231.096,08		0,11%	0,11%
SAGE GRP	20.500	GBP	7,46	172.271,63		0,08%	0,08%
SAINSBURY	37.439	GBP	2,18	91.862,16		0,05%	0,04%
SCHRODERS PLC	26.000	GBP	4,36	127.765,57		0,06%	0,06%
SEGRO PLC -REIT-	29.000	GBP	7,64	249.584,67		0,12%	0,12%
SEVERN TRENT	5.500	GBP	26,51	164.333,62		0,08%	0,08%
SHELL PLC	174.000	EUR	26,48	4.607.520,00		2,27%	2,23%
SMITH NEPHEW	20.577	GBP	11,10	257.313,97		0,13%	0,12%
SMITHS GROUP	10.000	GBP	15,98	180.163,43		0,09%	0,09%
SPIRAX SARCO ENG	1.700	GBP	106,15	203.386,87		0,10%	0,10%
SSE PLC	26.800	GBP	17,12	517.121,44		0,25%	0,25%
ST.JAMES PLACE	14.000	GBP	10,95	172.781,07		0,09%	0,08%
STANDARD CHARTERED-N	57.000	GBP	6,22	399.851,23		0,20%	0,19%
TAYLOR WIMPEY	92.900	GBP	1,02	106.433,19		0,05%	0,05%
TESCO PLC	179.526	GBP	2,24	453.645,86		0,22%	0,22%
UNILEVER PLC	61.000	GBP	41,82	2.875.198,65		1,42%	1,39%
UNITED UTILITIES GRP	17.000	GBP	9,91	189.955,48		0,09%	0,09%
VODAFONE GROUP	622.200	GBP	0,84	590.748,13		0,29%	0,29%
WHITBREAD PLC	3.952	GBP	25,70	114.473,26		0,06%	0,06%
				44.416.865,57		21,89%	21,53%
Irlande							
AIB GROUP PLC	25.000	EUR	3,62	90.400,00		0,04%	0,04%
BIRG GRP PLC	25.500	EUR	8,90	226.950,00		0,11%	0,11%
CRH	18.000	EUR	37,01	666.180,00		0,33%	0,32%
DCC	2.500	GBP	40,80	114.961,96		0,06%	0,06%
FLUTTER ENTERT	3.800	EUR	127,80	485.640,00		0,24%	0,24%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
KERRY	4.064	EUR	84,24	342.351,36		0,17%	0,17%
KINGSPAN GROUP PLC	3.700	EUR	50,58	187.146,00		0,09%	0,09%
SMURFIT KAPPA	5.600	EUR	34,56	193.536,00		0,10%	0,09%
				2.307.165,32		1,14%	1,12%
Isle of Man							
ENTAIN PLC	15.000	GBP	13,21	223.415,05		0,11%	0,11%
				223.415,05		0,11%	0,11%
Italie							
AMPLIFON SPA	2.000	EUR	27,82	55.640,00		0,03%	0,03%
DIASORIN SPA	500	EUR	130,40	65.200,00		0,03%	0,03%
ENEL NEW	188.400	EUR	5,03	947.652,00		0,47%	0,46%
ENI SPA	58.000	EUR	13,29	770.588,00		0,38%	0,37%
FINECOBANK SPA	13.000	EUR	15,52	201.760,00		0,10%	0,10%
GENERALI	26.070	EUR	16,61	433.153,05		0,21%	0,21%
INFRASTRUTTURE WIREL	8.000	EUR	9,41	75.312,00		0,04%	0,04%
INTESA SANPAOLO	396.700	EUR	2,08	824.342,60		0,41%	0,40%
MEDIOBANCA	14.000	EUR	8,98	125.776,00		0,06%	0,06%
MONCLER SPA	4.000	EUR	49,50	198.000,00		0,10%	0,10%
NEXI SPA	14.000	EUR	7,37	103.124,00		0,05%	0,05%
POSTE ITALIANE	12.000	EUR	9,13	109.512,00		0,05%	0,05%
PRYSMIAN SPA	6.000	EUR	34,66	207.960,00		0,10%	0,10%
RECORDATI IND-NEW	2.500	EUR	38,75	96.875,00		0,05%	0,05%
SNAM SPA	50.000	EUR	4,53	226.350,00		0,11%	0,11%
TELECOM ITALIA	344.299	EUR	0,22	74.471,87		0,04%	0,04%
TERNA	30.000	EUR	6,90	207.000,00		0,10%	0,10%
UNICREDIT SPA	48.000	EUR	13,27	637.056,00		0,31%	0,31%
				5.359.772,52		2,64%	2,60%
Jersey							
EXPERIAN	21.100	GBP	28,13	668.969,29		0,33%	0,32%
GLENCORE PLC	231.300	GBP	5,52	1.440.068,98		0,71%	0,70%
WPP PLC	29.500	GBP	8,20	272.706,68		0,13%	0,13%
				2.381.744,95		1,17%	1,15%
Luxembourg (Grand-Duché)							
ARCELORMITTAL	11.300	EUR	24,57	277.697,50		0,14%	0,13%
AROUNDTOWN S.A.	28.000	EUR	2,18	61.124,00		0,03%	0,03%
EUROFINS SCIENTIFIC	3.400	EUR	67,06	228.004,00		0,11%	0,11%
TENARIS	11.000	EUR	16,29	179.135,00		0,09%	0,09%
				745.960,50		0,37%	0,36%
Pays-Bas							
ABN AMRO DR	10.000	EUR	12,93	129.250,00		0,06%	0,06%
ADYEN N.V.	480	EUR	1.288,40	618.432,00		0,30%	0,30%
AEGON	40.000	EUR	4,74	189.520,00		0,09%	0,09%
AERCAP HOLDINGS NV	2.800	USD	58,32	153.006,32		0,08%	0,07%
AIRBUS	14.000	EUR	111,02	1.554.280,00		0,77%	0,75%
AKZO NOBEL NV	4.719	EUR	62,56	295.220,64		0,15%	0,14%
ARGEN-X N.V.	1.230	EUR	348,30	428.409,00		0,21%	0,21%
ASM INTERNATIONAL	1.150	EUR	235,65	270.997,50		0,13%	0,13%
ASML HOLDING NV	9.580	EUR	503,80	4.826.404,00		2,38%	2,34%
CNH INDUSTRIAL	26.000	EUR	14,96	389.090,00		0,19%	0,19%
DAVIDE CAMP MIL	20.000	EUR	9,48	189.680,00		0,09%	0,09%
DSM	3.956	EUR	114,30	452.170,80		0,22%	0,22%
EURONEXT NV	2.300	EUR	69,16	159.068,00		0,08%	0,08%
EXOR RG	2.360	EUR	68,30	161.188,00		0,08%	0,08%
FERRARI NV	2.800	EUR	200,20	560.560,00		0,28%	0,27%
HEINEKEN	3.700	EUR	72,05	266.585,00		0,13%	0,13%
HEINEKEN-	6.500	EUR	87,88	571.220,00		0,28%	0,28%
IMCD N.V.	1.500	EUR	133,15	199.725,00		0,10%	0,10%
ING GROUP	86.000	EUR	11,39	979.368,00		0,48%	0,47%
JDE PEETS	4.000	EUR	27,02	108.080,00		0,05%	0,05%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
JUST EAT TAKEAWAY	5.200	EUR	19,75	102.700,00		0,05%	0,05%
KONINKLIJKE AHOLD	26.000	EUR	26,84	697.840,00		0,34%	0,34%
KPN NEW	77.322	EUR	2,89	223.460,58		0,11%	0,11%
NN GROUP NV	6.660	EUR	38,16	254.145,60		0,13%	0,12%
OCI	2.800	EUR	33,42	93.576,00		0,05%	0,05%
PHILIPS NV	19.078	EUR	14,00	267.168,31		0,13%	0,13%
PROSUS NV	19.500	EUR	64,45	1.256.775,00		0,62%	0,61%
QIAGEN NV	4.771	EUR	47,01	224.284,71		0,11%	0,11%
RANDSTAD N.V.	2.270	EUR	56,96	129.299,20		0,06%	0,06%
STELLANTIS N.V.	52.100	EUR	13,26	691.054,40		0,34%	0,34%
STMICROELECTRONICS	15.554	EUR	33,01	513.359,77		0,25%	0,25%
UNIVERSAL MUSIC	17.500	EUR	22,51	393.925,00		0,19%	0,19%
WOLTERS KLUWER	6.400	EUR	97,76	625.664,00		0,31%	0,30%
				17.975.506,83		8,86%	8,71%
Norvège							
ADEVINTA ASA B	9.000	NOK	65,60	56.156,37		0,03%	0,03%
AKER BP	6.264	NOK	304,10	181.184,42		0,09%	0,09%
DNB BANK ASA	20.000	NOK	194,45	369.905,36		0,18%	0,18%
EQUINOR ASA	22.600	NOK	351,80	756.235,32		0,37%	0,37%
GJENSIDIGE FORSIKRI	4.500	NOK	192,20	82.265,66		0,04%	0,04%
KONGSBERG GRUPPEN	2.400	NOK	415,60	94.872,31		0,05%	0,05%
MOWI ASA	14.000	NOK	167,20	222.647,07		0,11%	0,11%
NORSK	33.000	NOK	73,32	230.138,39		0,11%	0,11%
ORKLA	25.000	NOK	70,94	168.687,88		0,08%	0,08%
SALMAR ASA	3.000	NOK	384,80	109.801,68		0,05%	0,05%
TELENOR	17.000	NOK	91,60	148.114,33		0,07%	0,07%
YARA INTERNATIONAL	3.300	NOK	430,60	135.157,65		0,07%	0,07%
				2.555.166,44		1,26%	1,24%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	60.000	EUR	4,66	279.360,00		0,14%	0,14%
GALP ENERGIA -B-	10.000	EUR	12,61	126.100,00		0,06%	0,06%
JERONIMO	7.615	EUR	20,18	153.670,70		0,08%	0,07%
				559.130,70		0,28%	0,27%
Suède							
AB SAGAX	4.000	SEK	236,50	85.070,03		0,04%	0,04%
ALFA LAVAL	8.000	SEK	301,10	216.613,84		0,11%	0,11%
ASSA ABLOY AB -B-	25.000	SEK	223,70	502.911,36		0,25%	0,24%
ATLAS COPCO A	61.200	SEK	123,10	677.477,57		0,33%	0,33%
ATLAS COPCO B	34.000	SEK	111,10	339.686,61		0,17%	0,16%
BOLIDEN AB	5.800	SEK	391,25	204.064,66		0,10%	0,10%
ELECTROLUX AB-B	1.966	SEK	140,78	24.889,14		0,01%	0,01%
EMBRACER GROUP AB-B	13.000	SEK	47,29	55.283,83		0,03%	0,03%
EPIROC AB A	13.500	SEK	189,85	230.478,18		0,11%	0,11%
EPIROC AB-B	9.000	SEK	167,65	135.684,90		0,07%	0,07%
EQT AB	8.000	SEK	220,60	158.701,47		0,08%	0,08%
ERICSSON-B-	61.700	SEK	60,90	337.899,78		0,17%	0,16%
ESSITY -B-	15.000	SEK	273,30	368.651,78		0,18%	0,18%
EVOLUTION AB	4.600	SEK	1.015,40	420.030,13		0,21%	0,20%
FASTIGHETS BAL -B	17.400	SEK	48,52	75.919,88		0,04%	0,04%
GETINGE-B	6.000	SEK	216,30	116.706,01		0,06%	0,06%
HENNES MAURITZ AB	13.534	SEK	112,24	136.602,70		0,07%	0,07%
HEXAGON AB -B-	44.000	SEK	109,00	431.285,27		0,21%	0,21%
HOLMEN AB -B-	2.500	SEK	413,90	93.050,97		0,05%	0,05%
HUSQVARNA B	11.500	SEK	73,12	75.617,01		0,04%	0,04%
INDUSTRIVAERDEN AB	4.236	SEK	253,50	96.564,92		0,05%	0,05%
INDUSTRIVAERDEN AB	3.800	SEK	253,00	86.454,89		0,04%	0,04%
INDUTRADE AB	7.200	SEK	211,10	136.680,38		0,07%	0,07%
INVESTOR AB	41.400	SEK	188,56	701.997,17		0,35%	0,34%
INVESTOR AB -A-	10.700	SEK	193,85	186.524,13		0,09%	0,09%
KINNEVIK AB B	7.500	SEK	143,20	96.580,56		0,05%	0,05%
LATOUR AB INVESTMENT	5.000	SEK	197,10	88.622,11		0,04%	0,04%
LIFCO AB	6.000	SEK	174,15	93.963,71		0,05%	0,05%
LUNDBERG -B-	2.000	SEK	444,10	79.872,31		0,04%	0,04%
NIBE INDUSTRIER AK B	34.600	SEK	97,10	302.120,91		0,15%	0,15%

DPAM B
Equities Europe Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SANDVIK-AB-	26.100	SEK	188,40	442.187,90		0,22%	0,21%
SECURITAS	16.500	SEK	86,96	129.029,47		0,06%	0,06%
SKANDINAVISKA	36.000	SEK	119,95	388.318,61		0,19%	0,19%
SKANSKA-B-	10.236	SEK	165,00	151.879,68		0,07%	0,07%
SKF-B-ANC	9.000	SEK	159,15	128.805,56		0,06%	0,06%
SVENSKA CELLULOSA	16.000	SEK	131,95	189.851,85		0,09%	0,09%
SVENSKA HANDELSBK A	38.000	SEK	105,10	359.146,60		0,18%	0,17%
SWEDBANK A	23.200	SEK	177,30	369.898,16		0,18%	0,18%
SWEDISH ORPHAN BIO	4.500	SEK	215,70	87.286,71		0,04%	0,04%
TELE2	12.000	SEK	85,10	91.832,47		0,05%	0,04%
TELIA COMPANY AB	70.000	SEK	26,66	167.819,97		0,08%	0,08%
VOLVO-A-	6.000	SEK	198,10	106.886,09		0,05%	0,05%
VOLVO-B	34.401	SEK	188,48	583.071,47		0,29%	0,28%
VOLVO CAR AB	16.000	SEK	47,38	68.171,13		0,03%	0,03%
				9.820.191,88		4,84%	4,76%
<u>Total - Actions</u>				<u>202.914.187,42</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,38%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				202.914.187,42		100,00%	98,38%
Total - portefeuille				202.914.187,42		100,00%	98,38%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		NOK		21.618,89			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		3.235.430,56			1,57%
Intérêts sur CC		CHF		0,05			0,00%
Banque Degroof Petercam		CHF		1.562,66			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		22.879,15			0,01%
Banque Degroof Petercam		GBP		27.709,17			0,01%
Intérêts sur CC		GBP		35,76			0,00%
Intérêts sur CC		NOK		32,37			0,00%
Intérêts sur CC		USD		51,68			0,00%
Banque Degroof Petercam		DKK		7.455,14			0,00%
Intérêts sur CC		DKK		4,49			0,00%
Intérêts sur CC		EUR		2.591,21			0,00%
Banque Degroof Petercam		SEK		7.376,56			0,00%
Banque Degroof Petercam		AUD		0,58			0,00%
Intérêts sur CC		SEK		14,44			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				3.326.762,71			1,61%
Total - Dépôts et Liquidités				3.326.762,71			1,61%
Créances et dettes diverses				20.291,55			0,01%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				206.261.241,68			100,00%

17.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ROYAUME-UNI	21,88%
FRANCE	17,00%
SUISSE	15,93%
ALLEMAGNE	12,44%
PAYS-BAS	8,86%
SUEDE	4,84%
DANEMARK	4,63%
ESPAGNE	3,80%
ITALIE	2,64%
FINLANDE	1,94%
BELGIQUE	1,41%
NORVEGE	1,26%
JERSEY	1,17%
IRLANDE	1,14%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	0,37%
AUTRICHE	0,30%
PORTUGAL	0,28%
ISLE OF MAN	0,11%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

17.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	14,71%
BANQUES	7,76%
PETROLE & DERIVES	6,81%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	6,68%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	5,38%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,14%
PRODUITS CHIMIQUES	4,20%
SOURCES D'ENERGIE	4,10%
TELECOMMUNICATIONS	3,52%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	3,43%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	3,43%
TEXTILE & HABILLEMENT	3,37%
BOISSONS & TABACS	3,11%
IT & INTERNET	2,87%
VEHICULES ROUTIERS	2,44%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,29%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,19%
DIFFUSION & EDITION	1,91%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,87%
METAUX NON-FERREUX	1,56%
DISTRIBUTION	1,53%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,33%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,16%
DIVERS BIENS DE CAPITALUX	1,13%
LOISIRS & TOURISME	1,11%
IMMOBILIER	0,90%
BIJOUTERIE & HORLOGERIE	0,86%
BIOTECHNOLOGIE	0,65%
SERVICES DIVERS	0,58%
DIVERS	0,56%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,55%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,54%
BIENS DE CONSOMMATION	0,41%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,37%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,33%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,28%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,27%
AGRICULTURE & PECHE	0,23%
TRANSPORTS AERIENS	0,18%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,07%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,06%
FINANCE DIVERS	0,05%
PHOTO & OPTIQUE	0,05%
TITRISATION (ABS & MBS)	0,03%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

17.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	16.838.124,68	2.492.565,88	19.330.690,56
Ventes	92.532.794,30	-12.526.662,47	80.006.131,83
Total 1	109.370.918,98	-10.034.096,59	99.336.822,39
Souscriptions	22.392.828,06	22.834.009,19	45.226.837,25
Remboursements	63.353.932,16	46.124.831,30	109.478.763,46
Total 2	85.746.760,22	68.958.840,49	154.705.600,71
Moyenne de référence de l'actif net total	250.519.650,91	211.056.889,20	230.626.094,32
Taux de rotation	9,43%	-37,43%	-24,01%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

17.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
STOXX 50 FUTURE MAR2	EUR	3.213.610,40	3.213.610,40	10,00

17.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	1.228,00	6.018,94	17.343,47
B (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	58.485,47	74.715,45	184.215,08
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	68.401,92	190.791,90	382.164,14
I (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	46.994,43	8.147,41	83.175,53
N (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	43.634,56	188.205,31	201.122,87
P (Cap)				0,00	0,00		0,00	7,00	
TOTAL			0,00			0,00			868.021,08

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A (Dis)			0,00	0,00	140.972,02	689.290,46	
B (Cap)			0,00	0,00	7.560.813,64	9.401.224,43	
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	
F (Cap)			0,00	0,00	26.512.309,47	74.624.260,40	
I (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	
M (Dis)			0,00	0,00	5.258.920,61	953.561,52	
N (Cap)			0,00	0,00	5.753.821,51	23.687.310,23	
P (Cap)				0,00	0,00	0,00	123.116,42
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	45.226.837,25	109.478.763,46	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		0,00		110,92
B (Cap)		0,00		0,00		124,65
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		0,00		383,84
I (Dis)		0,00	0,00	0,00	206.261.241,68	0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		0,00		111,90
N (Cap)		0,00		0,00		126,18
P (Cap)						
TOTAL			0,00		206.261.241,68	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

17.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

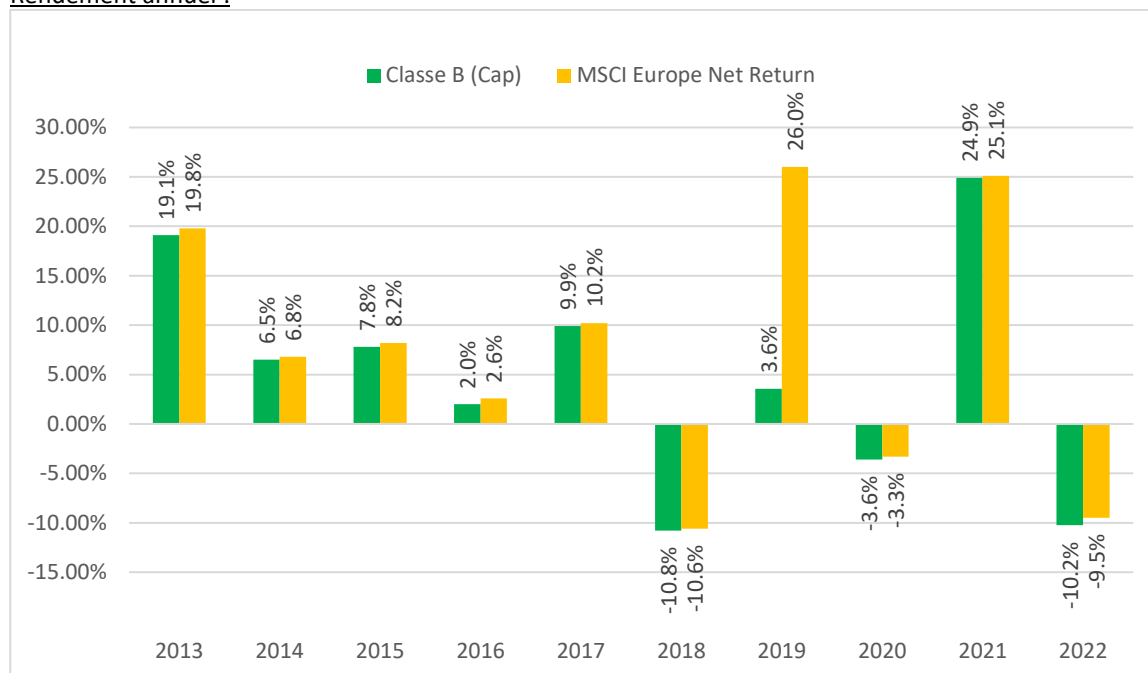
Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	-10,27 % (en EUR)	2,60 % (en EUR)	3,87 % (en EUR)		09/11/2016	5,81 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	-10,25 % (en EUR)	2,62 % (en EUR)	3,90 % (en EUR)	6,37 % (en EUR)	16/12/1992	6,96 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	-9,98 % (en EUR)	2,92 % (en EUR)	4,21 % (en EUR)	6,62 % (en EUR)	16/11/2007	3,44 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	-10,06 % (en EUR)	2,84 % (en EUR)	4,12 % (en EUR)		29/12/2017	4,12 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	-10,01 % (en EUR)	2,89 % (en EUR)	4,16 % (en EUR)		27/12/2017	4,08 % (en EUR)

17.11. FRAIS

Frais courants

- Classe A (Dis) - BE6289131391: 0,70 %
- Classe B (Cap) - BE6278393689: 0,66 %
- Classe E (Dis) - BE6289132407: 0,36 %
- Classe F (Cap) - BE0947566700: 0,36 %
- Classe J (Cap) - BE6299531606: 0,24 %
- Classe M (Dis) - BE6299532612: 0,45 %
- Classe N (Cap) - BE6299533628: 0,40 %
- Classe P (Cap) - BE6249809029: 0,11 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 34,38 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

17.12. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

17.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017		2,75	EUR
2018	classe A	3,15	EUR
	classe M	3,15	EUR
2019	classe A	2,53	EUR
	classe M	2,82	EUR
2021	classe A	2,79	EUR
	classe M	2,81	EUR

17.12.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 06/01/2022 et 11/01/2022, une violation passive du prospectus était ouverte dans le compartiment DPAM B Equities Europe Index (anc. DPAM Capital B Equities Europe Index). En effet, suite à une opération sur titres de CNH Industrials NV (ISIN : NL0010545661), le fonds a reçu des actions de Inveco Group NV (ISIN : NL0015000LU4) à la date de VNI 06/01/2022. Cet émetteur ne fait pas partie de l'indice que le fonds est censé répliquer. La violation a été résolue en vendant la position en question.

17.12.3. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du règlement SFDR - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

17.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

18. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US INDEX

18.1. RAPPORT DE GESTION

18.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

18.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

18.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions américaines.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088

18.1.4. Indice et benchmark

MSCI USA Net Return

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI USA Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone USA inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,5%.

18.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le benchmark du compartiment Equities US Index est l'indice MSCI Daily Net Total Return USA Euro.

L'indice MSCI Daily Net Total Return USA Euro, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre les Etats-Unis et est établi par MSCI.

L'indice comptait 624 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent (MSCI USA). Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités, après déduction des contrats à terme sur les indices boursiers, ont été maintenues à un niveau très faible. L'utilisation de futures sur l'indice S&P 500 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers des instruments liquides sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

18.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment Equities USA Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. La référence demeure l'indice USA publié par MSCI.

18.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

18.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		215.079.130,02	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	214.941.156,42	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	214.868.577,36	
a.	Actions	214.868.577,36	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	72.579,06	
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-181.151,68	
A.	Créances	173.790,62	
a.	Montants à recevoir	21.777,81	
d.	Autres	152.012,81	
B.	Dettes	-354.942,30	
e.	Autres (-)	-354.942,30	
V.	Dépôts et liquidités	319.125,28	
A.	Avoirs bancaires à vue	319.125,28	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		215.079.130,02	
A.	Capital	256.748.999,39	
B.	Participations au résultat	-864.261,16	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-40.805.608,21	

DPAM B
Equities US Index

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

18.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		-43.063.550,09	
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-43.072.284,29	
a.	Actions	-43.072.284,29	
	Gain réalisé	11.397.628,11	
	Perte réalisée	-2.866.555,14	
	Gain/Perte non-réalisé	-51.603.357,26	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	-32.925,69	
	Gain/Perte non-réalisé	-32.925,69	
F.	Instruments financiers dérivés	-158.058,85	
I.	Sur indices financiers	-158.058,85	
ii.	Contrats à terme	-158.058,85	
	Gain /Perte réalisée	-158.058,85	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	199.718,74	
b.	Autres positions et opérations de change	199.718,74	
iv.	Autres	199.718,74	
	Gain /Perte réalisée	199.718,74	
II.	Produits et charges des placements	3.425.181,32	
A.	Dividendes	3.833.904,58	
B.	Intérêts (+/-)	27.606,72	
b.	Dépôts et liquidités	27.606,72	
	Intérêts d'emprunts (-)	-12.562,43	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-460.034,36	
	D'origine étrangère	-460.034,36	
F.	Autres produits provenant des placements	36.266,81	
III.	Autres produits	111.204,01	
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	111.204,01	
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.278.443,45	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-89.147,00	
B.	Charges financières (-)	-722,27	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-78.990,24	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-939.657,87	
a.	Gestion financière	-829.137,86	
	Classe A (Dis)	-34.146,97	
	Classe A USD (Dis)	-3.688,54	
	Classe B (Cap)	-405.041,08	
	Classe B USD (Cap)	-29.001,13	
	Classe E (Dis)	-3.471,68	
	Classe F (Cap)	-158.334,57	
	Classe M (Dis)	-46.330,73	
	Classe N (Cap)	-111.146,73	
	Classe N USD (Dis)	-37.976,43	
b.	Gestion administrative et comptable	-110.520,01	
E.	Frais administratifs (-)	-46.879,91	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-159,03	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-633,14	
H.	Services et biens divers (-)	-10.429,44	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-106.743,57	
	Classe A (Dis)	-4.195,25	
	Classe A USD (Dis)	-651,37	
	Classe B (Cap)	-35.779,09	
	Classe B USD (Cap)	-1.974,44	
	Classe E (Dis)	-212,46	
	Classe F (Cap)	-7.241,10	
	Classe M (Dis)	-16.253,35	
	Classe N (Cap)	-39.061,07	
	Classe P (Cap)	-195,40	
	Classe N USD (Cap)	-1.180,04	

DPAM B
Equities US Index

	31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
K. Autres charges (-)	-5.080,98	
Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous-total II+III+IV	2.257.941,88	
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-40.805.608,21	
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	-40.805.608,21	

DPAM B
Equities US Index

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-41.669.869,37	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-40.805.608,21	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-864.261,16	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	42.022.485,84	
IV.	(Distribution des dividendes)	-352.616,47	

18.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Bermudes							
ARCH CAP GRP	2.200	USD	62,78	129.412,98		0,06%	0,06%
BUNGE	1.530	USD	99,77	143.029,37		0,07%	0,07%
EVEREST REINSURANCE	276	USD	331,27	85.669,26		0,04%	0,04%
INVESCO	2.917	USD	17,99	49.170,14		0,02%	0,02%
				407.281,75		0,19%	0,19%
Canada							
WASTE CONNECTIONS	1.800	CAD	179,48	223.411,36		0,10%	0,10%
				223.411,36		0,10%	0,10%
Suisse							
CHUBB	2.900	USD	220,60	599.428,44		0,28%	0,28%
TE CONNECTIVITY	2.000	USD	114,80	215.132,35		0,10%	0,10%
				814.560,79		0,38%	0,38%
Curacao							
SCHLUMBERGER NV	10.000	USD	53,46	500.913,56		0,23%	0,23%
				500.913,56		0,23%	0,23%
Royaume-Uni							
LIBERTY GLOBAL -C-	1.500	USD	19,43	27.308,50		0,01%	0,01%
LINDE PLC	3.300	EUR	305,45	1.007.985,00		0,47%	0,47%
ROYALTY PHARMA -A-	3.000	USD	39,52	111.089,25		0,05%	0,05%
SENSATA TECHNO	1.445	EUR	37,74	54.541,53		0,03%	0,03%
				1.200.924,28		0,56%	0,56%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	4.400	USD	266,84	1.100.113,38		0,51%	0,51%
ALLEGION PLC	500	USD	105,26	49.313,66		0,02%	0,02%
AON PLC	1.350	USD	300,14	379.657,06		0,18%	0,18%
APTIV PLC	1.900	USD	93,13	165.797,14		0,08%	0,08%
EATON CORP -ADR-	3.303	USD	156,95	485.739,85		0,23%	0,23%
HORIZON THERAPEUTICS	1.200	USD	113,80	127.955,02		0,06%	0,06%
JAZZ PHARMACEUTICAL	400	USD	159,31	59.708,60		0,03%	0,03%
JOHNSON CONTROLS	6.300	USD	64,00	377.793,39		0,18%	0,18%
MEDTRONIC PLC	8.973	USD	77,72	653.437,86		0,30%	0,30%
PENTAIR PLC	1.200	USD	44,98	50.574,84		0,02%	0,02%
SEAGATE HLDGS	1.200	USD	52,61	59.153,90		0,03%	0,03%
STERIS PLC	600	USD	184,69	103.831,34		0,05%	0,05%
TRANE TECHNOLOGIES	2.102	USD	168,09	331.061,31		0,15%	0,15%
WILLIS TOWERS WATSON	700	USD	244,58	160.417,90		0,07%	0,07%
				4.104.555,25		1,91%	1,91%
Jersey							
AMCOR PLC	10.000	USD	11,91	111.595,22		0,05%	0,05%
FERGUSON NEWCO PLC	1.400	GBP	104,40	164.733,73		0,08%	0,08%
NOVOCURE LIMITED	500	USD	73,35	34.364,02		0,02%	0,02%
				310.692,97		0,14%	0,14%
Caïmanes							
GARMIN LTD	858	USD	92,29	74.195,19		0,03%	0,03%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				74.195,19		0,03%	0,03%
Libéria							
ROYAL CARIBBEAN	1.473	USD	49,43	68.222,43		0,03%	0,03%
				68.222,43		0,03%	0,03%
Pays-Bas							
LYONDELLBASELL IND	1.707	USD	83,03	132.801,32		0,06%	0,06%
NXP SEMICONDUCTORS	1.700	USD	158,03	251.722,65		0,12%	0,12%
				384.523,97		0,18%	0,18%
Panama							
CARNIVAL CORP NEW	7.000	USD	8,06	52.864,84		0,02%	0,02%
				52.864,84		0,02%	0,02%
États-Unis d'Amérique							
3M	4.861	USD	119,92	546.199,22		0,25%	0,25%
A.O.SMITH CORP	1.000	USD	57,24	53.633,17		0,02%	0,02%
ABBOTT LABORATORIES	12.000	USD	109,79	1.234.462,40		0,57%	0,57%
ABBVIE	11.700	USD	161,61	1.771.690,79		0,82%	0,82%
ACTIVISION BLIZZARD	5.500	USD	76,55	394.495,20		0,18%	0,18%
ADOBE INC	3.100	USD	336,53	977.505,74		0,45%	0,45%
ADVANCE AUTO PARTS	388	USD	147,03	53.452,93		0,02%	0,02%
ADVANCED MICRO	10.595	USD	64,77	642.996,63		0,30%	0,30%
AES	4.500	USD	28,76	121.264,93		0,06%	0,06%
AFFIRM HOLDINGS INC	500	USD	9,67	4.530,33		0,00%	0,00%
AFLAC INC	4.278	USD	71,94	288.366,66		0,13%	0,13%
AGILENT	1.900	USD	149,65	266.418,36		0,12%	0,12%
AIRBNB INC	2.200	USD	85,50	176.247,36		0,08%	0,08%
AIR PRODUCTS	1.500	USD	308,26	433.253,69		0,20%	0,20%
AKAMAI	1.057	USD	84,30	83.490,37		0,04%	0,04%
ALBEMARLE CORP	700	USD	216,86	142.236,59		0,07%	0,07%
ALCOA CORPORATION	1.200	USD	45,47	51.125,79		0,02%	0,02%
ALEXANDRIA REIT	930	USD	145,67	126.936,61		0,06%	0,06%
ALIGN TECHNOLOGY	500	USD	210,90	98.805,34		0,05%	0,05%
ALLIANT ENERGY CORP	2.424	USD	55,18	125.328,01		0,06%	0,06%
ALLSTATE	2.000	USD	135,60	254.111,03		0,12%	0,12%
ALLY FINANCIAL	2.500	USD	24,45	57.273,37		0,03%	0,03%
ALNYLAM PHARMA INC	820	USD	237,65	182.593,58		0,08%	0,08%
ALPHABET INC -A-	40.500	USD	88,23	3.348.151,79		1,56%	1,56%
ALPHABET INC -C-	38.000	USD	88,73	3.159.278,52		1,47%	1,47%
AMAZON.COM INC	62.000	USD	84,00	4.879.831,34		2,27%	2,27%
AMERCO USD 0.001	900	USD	54,98	46.364,02		0,02%	0,02%
AMERICAN EXPRESS	4.477	USD	147,75	619.795,50		0,29%	0,29%
AMERICAN FINANCIAL	700	USD	137,28	90.040,76		0,04%	0,04%
AMERICAN HOMES 4 REN	2.000	USD	30,14	56.481,61		0,03%	0,03%
AMERICAN INTL GROUP	5.400	USD	63,24	319.977,51		0,15%	0,15%
AMERICAN TWR CORP	3.072	USD	211,86	609.823,30		0,28%	0,28%
AMERICAN WATER WORKS	1.501	USD	152,42	214.366,29		0,10%	0,10%
AMERIPRISE	700	USD	311,37	204.224,88		0,10%	0,09%
AMERISOURCEBERGEN CP	1.200	USD	165,71	186.321,86		0,09%	0,09%
AMETEK INC -NEW-	2.092	USD	139,72	273.876,07		0,13%	0,13%
AMGEN	3.500	USD	262,64	861.316,47		0,40%	0,40%
AMPHENOL CORP A	4.156	USD	76,14	296.498,33		0,14%	0,14%
ANALOG	3.600	USD	164,07	553.433,59		0,26%	0,26%
ANNALY CAPITAL MANA	2.039	USD	21,08	40.273,71		0,02%	0,02%
ANSYS INC	500	USD	241,59	113.183,42		0,05%	0,05%
APA CORPORATION	2.100	USD	46,68	91.851,02		0,04%	0,04%
APOLLO GLB MGMT	2.334	USD	63,79	139.504,20		0,06%	0,06%
APPLE	108.500	USD	129,93	13.209.093,46		6,15%	6,14%
APPLIED MATERIALS	6.000	USD	97,38	547.463,11		0,25%	0,25%
ARAMARK	1.600	USD	41,34	61.976,11		0,03%	0,03%
ARCHER	4.500	USD	92,85	391.496,84		0,18%	0,18%
ARES MANAGEMENT CORP	1.000	USD	68,44	64.127,43		0,03%	0,03%
ARISTA NETWORKS INC	1.472	USD	121,35	167.371,47		0,08%	0,08%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ARROW	500	USD	104,57	48.990,40		0,02%	0,02%
ARTHUR J.GALLAGHER	1.300	USD	188,54	229.657,53		0,11%	0,11%
ASPEN TECH INC	200	USD	205,40	38.491,45		0,02%	0,02%
ASSURANT	400	USD	125,06	46.871,87		0,02%	0,02%
ATMOS ENERGY CORP	900	USD	112,07	94.507,38		0,04%	0,04%
ATT	49.000	USD	18,41	845.247,13		0,39%	0,39%
AUTODESK	1.400	USD	186,87	245.132,82		0,11%	0,11%
AUTOMATIC DATA	2.800	USD	238,86	626.664,79		0,29%	0,29%
AUTOZONE	130	USD	2.466,18	300.401,41		0,14%	0,14%
AVALONBAY COM	900	USD	161,52	136.208,01		0,06%	0,06%
AVANTOR INC	3.486	USD	21,09	68.887,08		0,03%	0,03%
AVERY DENNISON	550	USD	181,00	93.277,11		0,04%	0,04%
BAKER HUGHES-A	6.560	USD	29,53	181.510,24		0,08%	0,08%
BALL CORP	1.700	USD	51,14	81.459,83		0,04%	0,04%
BANK OF AMERICA	48.000	USD	33,12	1.489.585,38		0,69%	0,69%
BANK OF NY MELLON	5.000	USD	45,52	213.258,37		0,10%	0,10%
BATHBODY WORKS RG	2.000	USD	42,14	78.969,31		0,04%	0,04%
BAXTER INTERNATIONAL	3.200	USD	50,97	152.826,42		0,07%	0,07%
BECTON	1.907	USD	254,30	454.392,22		0,21%	0,21%
BERKSHIRE HATHAWY B	8.800	USD	308,90	2.547.032,09		1,18%	1,18%
BEST BUY	1.500	USD	80,21	112.733,66		0,05%	0,05%
BILL.COM HLDG	600	USD	108,96	61.256,50		0,03%	0,03%
BIOGEN INC	1.000	USD	276,92	259.470,60		0,12%	0,12%
BIOMARIN PHARMA	1.000	USD	103,49	96.968,85		0,05%	0,05%
BIO-RAD LAB A	125	USD	420,49	49.249,24		0,02%	0,02%
BIO-TECHNE CORP	900	USD	82,88	69.891,78		0,03%	0,03%
BLACK KNIGHT	1.500	USD	61,75	86.788,48		0,04%	0,04%
BLACKROCK INC	1.000	USD	708,63	663.977,51		0,31%	0,31%
BLACKSTONE INC	4.681	USD	74,19	325.400,22		0,15%	0,15%
BLOCK INC -A-	3.854	USD	62,84	226.924,68		0,11%	0,11%
BOEING	4.200	USD	190,49	749.644,41		0,35%	0,35%
BOOKING HLDG	270	USD	2.015,28	509.838,93		0,24%	0,24%
BOOZ ALLEN HAM-A	1.000	USD	104,52	97.933,94		0,05%	0,05%
BORGWARNER	1.362	USD	40,25	51.366,13		0,02%	0,02%
BOSTON PROPERTIES	1.247	USD	67,58	78.962,06		0,04%	0,04%
BOSTON SCIENTIFIC	9.500	USD	46,27	411.866,95		0,19%	0,19%
BRISTOL-MYERS	15.000	USD	71,95	1.011.243,85		0,47%	0,47%
BROADCOM INC	2.700	USD	559,13	1.414.524,24		0,66%	0,66%
BROADRIDGE FINANCIAL	800	USD	134,13	100.542,52		0,05%	0,05%
BROWN AND BROWN INC	1.300	USD	56,97	69.394,24		0,03%	0,03%
BROWN NVTGRG-B	3.500	USD	65,68	215.394,71		0,10%	0,10%
BURLINGTON STORE	472	USD	202,76	89.672,26		0,04%	0,04%
CABOT OIL AND GAS	4.000	USD	24,57	92.087,14		0,04%	0,04%
CADENCE DESIGN	1.800	USD	160,64	270.931,83		0,13%	0,13%
CAESARS ENTMT	2.000	USD	41,60	77.957,37		0,04%	0,04%
CAMDEN PROPERTY	600	USD	111,88	62.898,10		0,03%	0,03%
CAMPBELL SOUP	1.858	USD	56,75	98.797,38		0,05%	0,05%
CAPITAL ONE FIN.	2.500	USD	92,96	217.755,91		0,10%	0,10%
CARDINAL HEALTH	2.109	USD	76,87	151.903,33		0,07%	0,07%
CARLISLE COS INC	300	USD	235,65	66.240,34		0,03%	0,03%
CARMAX NEW	1.328	USD	60,89	75.766,62		0,04%	0,04%
CARRIER GLOBAL CORP	7.625	USD	41,25	294.711,88		0,14%	0,14%
CATALENT	1.400	USD	45,01	59.043,34		0,03%	0,03%
CATERPILLAR	4.000	USD	239,56	897.858,98		0,42%	0,42%
CBOE GLOBAL MARKETS	657	USD	125,51	77.264,06		0,04%	0,04%
CBRE GROUP-A	2.291	USD	76,96	165.205,30		0,08%	0,08%
CDW	1.017	USD	178,58	170.171,81		0,08%	0,08%
CELANESE	700	USD	102,24	67.058,33		0,03%	0,03%
CENTENE CORP	4.292	USD	82,01	329.807,37		0,15%	0,15%
CENTERPOINT ENERGY	4.000	USD	29,99	112.401,03		0,05%	0,05%
CERIDIAN HCM HOLDING	1.000	USD	64,15	60.107,75		0,03%	0,03%
CF INDUSTRIES HLDGS	1.700	USD	85,20	135.713,28		0,06%	0,06%
CHARLES RIVER	300	USD	217,90	61.250,88		0,03%	0,03%
CHARTER COMM-A	700	USD	339,10	222.412,74		0,10%	0,10%
CHENIERE ENERGY	1.530	USD	149,95	214.966,97		0,10%	0,10%
CHESAPEAKE ENERGY	700	USD	94,37	61.896,46		0,03%	0,03%
CHEVRON	12.500	USD	179,49	2.102.248,77		0,98%	0,98%
CHIPOTLE MEXICAN A	198	USD	1.387,49	257.412,06		0,12%	0,12%
CHURCH - DWIGHT CO	1.500	USD	80,61	113.295,85		0,05%	0,05%
CIGNA CORPORATION	2.000	USD	331,34	620.922,93		0,29%	0,29%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
CINCINNATI FINANCIAL	1.163	USD	102,39	111.576,08		0,05%	0,05%
CINTAS	557	USD	451,62	235.701,42		0,11%	0,11%
CISCO	28.000	USD	47,64	1.249.866,48		0,58%	0,58%
CITIGROUP INC	13.000	USD	45,23	550.939,33		0,26%	0,26%
CITIZENS FINL GROUP	2.900	USD	39,37	106.978,68		0,05%	0,05%
CLEVELAND-CLIFFS	3.400	USD	16,10	51.290,70		0,02%	0,02%
CLOROX	814	USD	140,33	107.030,80		0,05%	0,05%
CLOUDFLARE INC -A-	1.800	USD	45,21	76.250,18		0,04%	0,04%
CME GROUP -A-	2.495	USD	168,16	393.121,76		0,18%	0,18%
CMS ENERGY CORP	1.983	USD	63,33	117.670,08		0,05%	0,05%
COCA-COLA CO	31.000	USD	63,61	1.847.655,19		0,86%	0,86%
COGNEX CORP	1.473	USD	47,11	65.020,41		0,03%	0,03%
COGNIZANT TECHNOLOGY	3.430	USD	57,19	183.801,08		0,09%	0,09%
COINBASE GLOBAL INC	280	USD	35,39	9.284,80		0,00%	0,00%
COLGATE-PALMOLIVE	5.000	USD	78,79	369.126,26		0,17%	0,17%
COMCAST-A	29.000	USD	34,97	950.227,22		0,44%	0,44%
CONAGRA BRANDS INC	5.000	USD	38,70	181.307,10		0,08%	0,08%
CONOCOPHILLIPS	8.400	USD	118,00	928.742,09		0,43%	0,43%
CONSOLIDATED EDISON	2.500	USD	95,31	223.260,72		0,10%	0,10%
CONSTELLATION BRAND	1.630	USD	231,75	353.949,40		0,16%	0,16%
CONST ENRG	2.577	USD	86,21	208.164,13		0,10%	0,10%
COOPER COMPANIES	377	USD	330,67	116.807,30		0,05%	0,05%
COPART INC	2.600	USD	60,89	148.338,25		0,07%	0,07%
CORNING	5.900	USD	31,94	176.571,56		0,08%	0,08%
CORTEVA INC	4.546	USD	58,78	250.376,09		0,12%	0,12%
COSTAR GROUP INC	3.430	USD	77,28	248.367,67		0,12%	0,12%
COSTCO WHOLESALE	2.950	USD	456,50	1.261.817,76		0,59%	0,59%
CROWDSTRIKE HLDGS	1.243	USD	105,29	122.628,69		0,06%	0,06%
CROWN CASTLE INC	2.750	USD	135,64	349.505,74		0,16%	0,16%
CROWN HOLDINGS INC	765	USD	82,21	58.927,76		0,03%	0,03%
CSX CORP	14.000	USD	30,98	406.390,26		0,19%	0,19%
CUMMINS INC	1.100	USD	242,29	249.724,99		0,12%	0,12%
CVS HEALTH CORP	9.000	USD	93,19	785.860,86		0,37%	0,37%
D.R. HORTON	2.394	USD	89,14	199.954,24		0,09%	0,09%
DANAHER CORP	4.608	USD	265,42	1.145.987,69		0,53%	0,53%
DARDEN	800	USD	138,33	103.690,79		0,05%	0,05%
DARLING INGREDIENTS	1.100	USD	62,59	64.510,66		0,03%	0,03%
DATADOG-A	1.495	USD	73,50	102.958,54		0,05%	0,05%
DAVITA INC	500	USD	74,67	34.982,43		0,02%	0,02%
DEERE	2.200	USD	428,76	883.834,15		0,41%	0,41%
DELL TECH -C	1.917	USD	40,22	72.243,37		0,03%	0,03%
DELTA AIR LINES	1.636	USD	32,86	50.371,48		0,02%	0,02%
DENTSPLY SIRONA	1.264	USD	31,84	37.709,78		0,02%	0,02%
DEVON ENERGY	4.000	USD	61,51	230.536,43		0,11%	0,11%
DEXCOM INC	2.772	USD	113,24	294.121,60		0,14%	0,14%
DIAMONDBACK ENERGY	1.000	USD	136,78	128.161,16		0,06%	0,06%
DIGITAL REALTY	2.068	USD	100,27	194.292,21		0,09%	0,09%
DISCOVER FINANCIAL	2.074	USD	97,83	190.114,24		0,09%	0,09%
DISH NETWORK ECHOST	2.234	USD	14,04	29.388,95		0,01%	0,01%
DOCUSIGN	1.620	USD	55,42	84.123,12		0,04%	0,04%
DOLLAR GENERAL CORP	1.500	USD	246,25	346.099,79		0,16%	0,16%
DOLLAR TREE	1.682	USD	141,44	222.911,30		0,10%	0,10%
DOMINION ENERGY	5.600	USD	61,32	321.754,04		0,15%	0,15%
DOMINO S PIZZA	300	USD	346,40	97.371,75		0,05%	0,05%
DOORDASH INC	1.500	USD	48,82	68.615,60		0,03%	0,03%
DOVER	1.375	USD	135,41	174.456,55		0,08%	0,08%
DOW INC W-I	5.500	USD	50,39	259.681,42		0,12%	0,12%
DROPBOX INC	2.500	USD	22,38	52.424,46		0,02%	0,02%
DTE ENERGY	1.578	USD	117,53	173.775,91		0,08%	0,08%
DUKE ENERGY CORP	5.600	USD	102,97	540.297,03		0,25%	0,25%
DUPONT DE NEMOURS	3.300	USD	68,63	212.208,01		0,10%	0,10%
DYNATRACE INC	1.000	USD	38,30	35.886,62		0,02%	0,02%
EASTMAN CHEMICAL	1.000	USD	81,44	76.308,27		0,04%	0,04%
EBAY	3.100	USD	41,47	120.456,31		0,06%	0,06%
ECOLAB INC	1.700	USD	145,56	231.859,45		0,11%	0,11%
EDISON INT	3.300	USD	63,62	196.716,80		0,09%	0,09%
EDWARDS LIFESCIENCES	3.800	USD	74,61	265.652,85		0,12%	0,12%
ELANCO ANIMAL HEALTH	4.000	USD	12,22	45.799,95		0,02%	0,02%
ELECTRONIC ARTS	2.000	USD	122,18	228.962,29		0,11%	0,11%
ELEVANCE HEALTH INC	1.600	USD	512,97	769.034,43		0,36%	0,36%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ELI	5.500	USD	365,84	1.885.331,46		0,88%	0,88%
EMERSON ELECTRIC	4.890	USD	96,06	440.134,36		0,20%	0,20%
ENPHASE ENERGY INC	1.000	USD	264,96	248.264,23		0,12%	0,12%
ENTEGRIS INC	800	USD	65,59	49.165,61		0,02%	0,02%
ENTERGY	1.800	USD	112,50	189.739,99		0,09%	0,09%
EOG RESOURCES INC	4.021	USD	129,52	487.983,06		0,23%	0,23%
EPAM SYSTEMS INC	439	USD	327,74	134.811,77		0,06%	0,06%
EQUIFAX	935	USD	194,36	170.275,57		0,08%	0,08%
EQUINIX INC	593	USD	655,03	363.956,70		0,17%	0,17%
EQUITABLE HOLDINGS	3.000	USD	28,70	80.674,63		0,04%	0,04%
EQUITABLE RESOURCES	2.000	USD	33,83	63.396,58		0,03%	0,03%
EQUITY LIFESTYLE PRO	978	USD	64,60	59.197,75		0,03%	0,03%
EQUITY RESIDENTIAL	2.598	USD	59,00	143.623,33		0,07%	0,07%
ERIE INDEMNITY -A-	165	USD	248,72	38.452,85		0,02%	0,02%
ESSENTIAL UTILITIES	1.400	USD	47,73	62.611,38		0,03%	0,03%
ESSEX PROPERTY REIT	518	USD	211,92	102.857,40		0,05%	0,05%
ESTEE LAUDER CIE	1.500	USD	248,11	348.713,98		0,16%	0,16%
ETSY	600	USD	119,78	67.339,42		0,03%	0,03%
EVERSOURCE ENERGY	2.791	USD	83,84	219.252,70		0,10%	0,10%
EXACT SCIENCES	1.500	USD	49,51	69.585,38		0,03%	0,03%
EXELON	7.733	USD	43,23	313.232,69		0,15%	0,15%
EXPEDIA GROUP INC	1.063	USD	87,60	87.251,16		0,04%	0,04%
EXPEDITORS INTL WASH	907	USD	103,92	88.316,18		0,04%	0,04%
EXTRA SP ST REIT	1.080	USD	147,18	148.938,30		0,07%	0,07%
EXXON MOBIL CORP	28.600	USD	110,30	2.955.802,30		1,38%	1,37%
F5 INC	440	USD	143,51	59.165,52		0,03%	0,03%
FACTSET RESERACH	250	USD	401,21	93.982,20		0,04%	0,04%
FAIR ISAAC	150	USD	598,58	84.129,30		0,04%	0,04%
FASTENAL CO	5.200	USD	47,32	230.558,91		0,11%	0,11%
FEDEX	1.638	USD	173,20	265.824,88		0,12%	0,12%
FIDELITY NAT FIN-WI	1.453	USD	37,62	51.217,48		0,02%	0,02%
FIDELITY NATL INFOR	4.607	USD	67,85	292.888,22		0,14%	0,14%
FIFTH THIRD	4.500	USD	32,81	138.341,53		0,06%	0,06%
FIRST CITIZENS BCSHS	120	USD	758,36	85.268,87		0,04%	0,04%
FIRSTENERGY	3.500	USD	41,94	137.540,41		0,06%	0,06%
FIRST HORIZON FRACT	19.687	USD	0,00	0,00		0,00%	0,00%
FIRST HORIZON NAT	3.700	USD	24,50	84.937,92		0,04%	0,04%
FIRST REPUBLIC BANK	1.204	USD	121,89	137.508,14		0,06%	0,06%
FIRST SOLAR INC	600	USD	149,79	84.210,82		0,04%	0,04%
FISERV INC	4.000	USD	101,07	378.805,34		0,18%	0,18%
FLEETCOR TECHNOLOGIE	657	USD	183,68	113.073,56		0,05%	0,05%
FMC CORP	700	USD	124,80	81.855,24		0,04%	0,04%
FORD MOTOR	27.938	USD	11,63	304.445,01		0,14%	0,14%
FORTINET INC	4.750	USD	48,89	217.594,28		0,10%	0,10%
FORTIVE-WI	3.171	USD	64,25	190.898,81		0,09%	0,09%
FORTUNE BRANDS HOME	1.400	USD	57,11	74.915,91		0,03%	0,03%
FOX -B	1.093	USD	28,45	29.136,43		0,01%	0,01%
FOX CORP	2.322	USD	30,37	66.075,56		0,03%	0,03%
FRANKLIN RESOURCES	1.871	USD	26,38	46.246,88		0,02%	0,02%
FREEMPORT MCMORAN	10.199	USD	37,99	363.093,01		0,17%	0,17%
GAMING LEISURE	2.000	USD	52,09	97.615,37		0,05%	0,05%
GARTNER INC A	500	USD	336,14	157.479,50		0,07%	0,07%
GEN DIGITAL INC	4.163	USD	21,43	83.591,56		0,04%	0,04%
GENERAC HLDGS	500	USD	100,66	47.158,59		0,02%	0,02%
GENERAL ELECTRIC CO	8.780	USD	83,79	689.319,47		0,32%	0,32%
GENERAL MILLS INC	5.000	USD	83,85	392.832,04		0,18%	0,18%
GENERAL MOTORS CO	9.000	USD	33,64	283.682,36		0,13%	0,13%
GENUINE PARTS	962	USD	173,51	156.398,80		0,07%	0,07%
GILEAD SCIENCES	8.400	USD	85,85	675.699,23		0,31%	0,31%
GLOBAL PAYMENTS INC	2.000	USD	99,32	186.123,21		0,09%	0,09%
GLOBE LIFE INC	818	USD	120,55	92.396,25		0,04%	0,04%
GODADDY INC-A-	1.000	USD	74,81	70.096,04		0,03%	0,03%
GOLDMAN SACHS	2.400	USD	343,38	772.182,71		0,36%	0,36%
GRAINGER	344	USD	556,25	179.292,57		0,08%	0,08%
HALLIBURTON	5.414	USD	39,35	199.616,68		0,09%	0,09%
HARTFORD	2.324	USD	75,83	165.124,31		0,08%	0,08%
HASBRO	800	USD	61,01	45.732,49		0,02%	0,02%
HCA HEALTHCARE INC	1.500	USD	239,96	337.259,31		0,16%	0,16%
HEALTHCARE REALTY	3.000	USD	19,27	54.167,25		0,03%	0,03%
HEALTHPEAK PROPRTIE	3.673	USD	25,07	86.279,79		0,04%	0,04%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
HEICO.	300	USD	153,64	43.187,63		0,02%	0,02%
HEICO CORP -A-	700	USD	119,85	78.608,57		0,04%	0,04%
HENRY JACK ASSOCIAT	400	USD	175,56	65.799,02		0,03%	0,03%
HENRY SCHEIN	800	USD	79,87	59.869,76		0,03%	0,03%
HERSHEY	1.524	USD	231,57	330.674,80		0,15%	0,15%
HESS	1.735	USD	141,82	230.553,01		0,11%	0,11%
HEWLETT PACKARD WI	9.251	USD	15,96	138.342,43		0,06%	0,06%
HF SINCLAIR	1.000	USD	51,89	48.620,29		0,02%	0,02%
HILTON INC	1.700	USD	126,33	201.220,43		0,09%	0,09%
HOLOGIC INC	1.500	USD	74,81	105.144,06		0,05%	0,05%
HOME DEPOT	7.000	USD	315,86	2.071.698,29		0,96%	0,96%
HONEYWELL INT.	5.200	USD	214,30	1.044.141,49		0,49%	0,49%
HORMEL FOODS	3.000	USD	45,55	128.039,35		0,06%	0,06%
HOST HOTELS RESORTS	4.000	USD	16,05	60.154,60		0,03%	0,03%
HOWMET AERSPACE	3.000	USD	39,41	110.780,04		0,05%	0,05%
HP INC	6.500	USD	26,87	163.649,57		0,08%	0,08%
HUBBELL	400	USD	234,68	87.956,90		0,04%	0,04%
HUBSPOT INC	300	USD	289,13	81.273,37		0,04%	0,04%
HUMANA	900	USD	512,19	431.924,10		0,20%	0,20%
HUNTINGTON BANCSHARE	11.187	USD	14,10	147.797,33		0,07%	0,07%
IBM	6.000	USD	140,89	792.073,09		0,37%	0,37%
IDEX CORP	700	USD	228,33	149.759,66		0,07%	0,07%
IDEXX LABS	518	USD	407,96	198.007,29		0,09%	0,09%
ILLINOIS TOOL	2.702	USD	220,30	557.742,42		0,26%	0,26%
ILLUMINA INC	1.204	USD	202,20	228.108,50		0,11%	0,11%
INCYTE CORP	862	USD	80,32	64.873,12		0,03%	0,03%
INGERSOLL RAND	3.286	USD	52,25	160.874,68		0,07%	0,07%
INSULET CORP	500	USD	294,39	137.919,89		0,06%	0,06%
INTEL	28.300	USD	26,43	700.837,67		0,33%	0,33%
INTERCON EXCHANGE	3.700	USD	102,59	355.664,56		0,17%	0,17%
INTERPUBLIC	2.500	USD	33,31	78.027,64		0,04%	0,04%
INTL FLAVORS-FRAGR	1.673	USD	104,84	164.345,11		0,08%	0,08%
INTUIT	1.800	USD	389,22	656.449,75		0,31%	0,31%
INTUITIVE SURGICAL	2.400	USD	265,35	596.711,17		0,28%	0,28%
INVITATION	4.500	USD	29,64	124.975,40		0,06%	0,06%
IQVIA HOLDINGS INC	1.126	USD	204,89	216.168,79		0,10%	0,10%
IRON MOUNTAIN REIT	2.053	USD	49,85	95.893,23		0,04%	0,04%
J.B.HUNT TRANSP	408	USD	174,36	66.656,25		0,03%	0,03%
JM SMUCKER	1.000	USD	158,46	148.475,05		0,07%	0,07%
JOHNSON	18.000	USD	176,65	2.979.339,42		1,39%	1,39%
JPMORGAN CHASE	20.000	USD	134,10	2.513.000,70		1,17%	1,17%
JUNIPER	2.000	USD	31,96	59.892,25		0,03%	0,03%
KELLOGG	3.000	USD	71,24	200.252,99		0,09%	0,09%
KEURIG DR PEPPER	7.000	USD	35,66	233.890,84		0,11%	0,11%
KEYCORP	5.000	USD	17,42	81.611,62		0,04%	0,04%
KEYSIGHT TECH-WI	1.100	USD	171,07	176.319,51		0,08%	0,08%
KIMBERLY-CLARK	2.400	USD	135,75	305.270,56		0,14%	0,14%
KIMCO REALTY	5.000	USD	21,18	99.226,99		0,05%	0,05%
KINDER MORGAN	13.482	USD	18,08	228.395,00		0,11%	0,11%
KKR AND CO -A-	3.500	USD	46,42	152.232,37		0,07%	0,07%
KLA CORPORATION	955	USD	377,03	337.375,17		0,16%	0,16%
KNIGHT-SWIFT TRANSP	1.500	USD	52,41	73.661,28		0,03%	0,03%
KROGER CO	5.000	USD	44,58	208.854,53		0,10%	0,10%
LABORATORY	600	USD	235,48	132.385,10		0,06%	0,06%
LAMB WST HLDG-WI RG	1.000	USD	89,36	83.729,21		0,04%	0,04%
LAM RESEARCH	950	USD	420,30	374.125,09		0,17%	0,17%
LAS VEGAS SANDS	2.000	USD	48,07	90.081,99		0,04%	0,04%
LEAR CORP	300	USD	123,98	34.850,32		0,02%	0,02%
LEIDOS HOLDG	1.000	USD	105,19	98.561,72		0,05%	0,05%
LENNAR CORP	1.500	USD	90,50	127.196,06		0,06%	0,06%
LENOX INTL	200	USD	239,23	44.831,11		0,02%	0,02%
LIBERTY BROADBAND C	900	USD	76,27	64.317,64		0,03%	0,03%
LIBERTY-C-SIRIUSXM	1.151	USD	39,13	42.200,64		0,02%	0,02%
LIBERTY MEDIA CORP	1.184	USD	59,78	66.319,53		0,03%	0,03%
LINCOLN NATIONAL	954	USD	30,72	27.460,18		0,01%	0,01%
LIVE NATION ENTERT	1.424	USD	69,74	93.052,01		0,04%	0,04%
LKQ CORP	1.500	USD	53,41	75.066,76		0,03%	0,03%
LOEWS CORP	1.300	USD	58,33	71.050,83		0,03%	0,03%
LOWE	4.100	USD	199,24	765.410,17		0,36%	0,36%
LPL FIN HLDG	500	USD	216,17	101.274,30		0,05%	0,05%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
LUCID GROUP INC	2.500	USD	6,83	15.999,06		0,01%	0,01%
LULULEMON ATHLETICA	874	USD	320,39	262.376,07		0,12%	0,12%
LUMEN TECH	6.880	USD	5,22	33.650,60		0,02%	0,02%
MARATHON OIL CORP	4.600	USD	27,07	116.675,57		0,05%	0,05%
MARATHON PETROLEUM	3.700	USD	116,39	403.507,14		0,19%	0,19%
MARKEL	104	USD	1.317,49	128.385,06		0,06%	0,06%
MARKETAXESS HLD	210	USD	278,89	54.876,46		0,03%	0,03%
MARRIOTT	1.800	USD	148,89	251.114,55		0,12%	0,12%
MARSH	3.363	USD	165,48	521.442,25		0,24%	0,24%
MARTIN MARIETTA	400	USD	337,97	126.669,48		0,06%	0,06%
MARVELL TECHNOLOGY	5.500	USD	37,04	190.883,11		0,09%	0,09%
MASCO	2.000	USD	46,67	87.458,42		0,04%	0,04%
MASIMO CORP	300	USD	147,95	41.588,19		0,02%	0,02%
MASTERCARD-A	5.750	USD	347,73	1.873.457,48		0,87%	0,87%
MATCH GROUP INC	1.500	USD	41,49	58.313,42		0,03%	0,03%
MCCORMIC CO INC	2.400	USD	82,89	186.400,56		0,09%	0,09%
MCDONALD	5.000	USD	263,53	1.234.621,69		0,57%	0,57%
MCKESSON	1.000	USD	375,12	351.482,78		0,16%	0,16%
MEDICAL PROPERTIES	3.000	USD	11,14	31.314,13		0,01%	0,01%
MERCADOLIBRE INC	300	USD	846,24	237.874,91		0,11%	0,11%
MERCK AND CO INC	17.500	USD	110,95	1.819.278,52		0,85%	0,85%
META PLATFORMS INC	15.640	USD	120,34	1.763.520,82		0,82%	0,82%
METLIFE	4.700	USD	72,37	318.706,02		0,15%	0,15%
METTLER TOLEDO INTL	140	USD	1.445,45	189.611,62		0,09%	0,09%
MGM RESORTS INTL	2.669	USD	33,53	83.852,49		0,04%	0,04%
MICROCHIP TECH.	4.000	USD	70,25	263.293,51		0,12%	0,12%
MICRON TECHNOLOGY	7.000	USD	49,98	327.814,48		0,15%	0,15%
MICROSOFT	48.100	USD	239,82	10.808.472,24		5,03%	5,03%
MID-AMERICA APART	900	USD	156,99	132.387,91		0,06%	0,06%
MODERNA INC	2.147	USD	179,62	361.343,77		0,17%	0,17%
MOLINA HEALTHCARE	350	USD	330,22	108.294,21		0,05%	0,05%
MOLSON COORS	2.000	USD	51,52	96.547,20		0,04%	0,04%
MONDELEZ INTL	11.000	USD	66,65	686.952,45		0,32%	0,32%
MONGODB INC -A-	451	USD	196,84	83.180,92		0,04%	0,04%
MONOLITHIC POWER	250	USD	353,61	82.832,04		0,04%	0,04%
MONSTER BEVERAGE	4.084	USD	101,53	388.520,52		0,18%	0,18%
MOODY	1.100	USD	278,62	287.169,83		0,13%	0,13%
MORGAN STANLEY	8.500	USD	85,02	677.132,82		0,32%	0,31%
MOSAIC CO	2.600	USD	43,87	106.874,68		0,05%	0,05%
MOTOROLA SOLTN	1.100	USD	257,71	265.618,18		0,12%	0,12%
MSCI	500	USD	465,17	217.929,26		0,10%	0,10%
MT BANK CORPORATION	1.255	USD	145,06	170.578,87		0,08%	0,08%
NASDAQ INC	2.100	USD	61,35	120.716,80		0,06%	0,06%
NETAPP INC	1.755	USD	60,05	98.751,13		0,05%	0,05%
NETFLIX	3.000	USD	294,88	828.896,70		0,39%	0,39%
NEUROCRINE BIOSC	600	USD	119,44	67.148,28		0,03%	0,03%
NEWELL BRANDS	2.625	USD	13,08	32.171,47		0,01%	0,01%
NEWMONT CORPORATION	5.500	USD	47,20	243.241,98		0,11%	0,11%
NEWS CORP A	3.711	USD	18,20	63.266,95		0,03%	0,03%
NEXTERA ENERGY INC	13.800	USD	83,60	1.080.983,84		0,50%	0,50%
NIKE INC -B-	8.700	USD	117,01	953.841,18		0,44%	0,44%
NISOURCE	4.000	USD	27,42	102.768,80		0,05%	0,05%
NORDSON CORP	500	USD	237,72	111.370,34		0,05%	0,05%
NORFOLK SOUTHERN	1.600	USD	246,42	369.427,97		0,17%	0,17%
NORTHERN TRUST	1.167	USD	88,49	96.760,67		0,05%	0,04%
NRG ENERGY	1.500	USD	31,82	44.722,42		0,02%	0,02%
NUCOR	2.000	USD	131,81	247.008,67		0,11%	0,11%
NVIDIA CORP	16.900	USD	146,14	2.314.140,08		1,08%	1,08%
NVR	20	USD	4.612,58	86.438,60		0,04%	0,04%
OCCIDENTAL PETROLEUM	6.000	USD	62,99	354.125,09		0,16%	0,16%
OKTA INC	1.093	USD	68,33	69.978,63		0,03%	0,03%
OLD DOMINION FRE	608	USD	283,78	161.666,19		0,08%	0,08%
OMNICOM	1.000	USD	81,57	76.430,08		0,04%	0,04%
ONEOK NEW	3.287	USD	65,70	202.348,00		0,09%	0,09%
ON SEMICONDUCTOR	3.031	USD	62,37	177.131,38		0,08%	0,08%
ORACLE	10.800	USD	81,74	827.165,14		0,38%	0,38%
O REILLY AUTO	450	USD	844,03	355.880,53		0,17%	0,17%
OTS WORLDWIDE CORP	3.553	USD	78,31	260.703,14		0,12%	0,12%
OVINTIV	1.700	CAD	68,56	80.600,26		0,04%	0,04%
OWENS CORNING	600	USD	85,30	47.955,02		0,02%	0,02%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PACCAR	3.000	USD	98,97	278.200,98		0,13%	0,13%
PACKAGING CORP AMER	600	USD	127,91	71.910,05		0,03%	0,03%
PALANTIR TECH -A-	15.000	USD	6,42	90.231,90		0,04%	0,04%
PALO ALTO NET	2.163	USD	139,54	282.806,30		0,13%	0,13%
PAPER	2.300	USD	34,63	74.630,12		0,03%	0,03%
PARAMOUNT GLOBAL -B-	4.000	USD	16,88	63.265,40		0,03%	0,03%
PARKER HANNIFIN	1.148	USD	291,00	313.017,57		0,15%	0,15%
PAYCHEX	2.200	USD	115,56	238.212,23		0,11%	0,11%
PAYCOM SOFTWARE	300	USD	310,31	87.226,99		0,04%	0,04%
PAYLOCITY HOLDING	300	USD	194,26	54.605,76		0,03%	0,03%
PAYPAL HOLDINGS-WI	7.470	USD	71,22	498.489,95		0,23%	0,23%
PEPSICO	9.800	USD	180,66	1.658.906,54		0,77%	0,77%
PERKINELMER	900	USD	140,22	118.245,96		0,06%	0,05%
PFIZER	39.000	USD	51,24	1.872.438,51		0,87%	0,87%
PG E	11.000	USD	16,26	167.589,60		0,08%	0,08%
PHILLIPS 66	3.102	USD	104,08	302.512,21		0,14%	0,14%
PINTEREST INC	3.521	USD	24,28	80.102,96		0,04%	0,04%
PIONEER NAT RES CO	1.685	USD	228,39	360.587,63		0,17%	0,17%
PLUG POWER INC	4.000	USD	12,37	46.362,15		0,02%	0,02%
PNC	2.700	USD	157,94	399.567,11		0,19%	0,19%
POOL CORP	250	USD	302,33	70.819,86		0,03%	0,03%
PPG INDUSTRIES INC	1.500	USD	125,74	176.725,23		0,08%	0,08%
PPL CORP	5.000	USD	29,22	136.893,89		0,06%	0,06%
PRINCIPAL FIN	1.500	USD	83,89	117.905,83		0,05%	0,05%
PROCTER	16.300	USD	151,56	2.314.760,37		1,08%	1,08%
PROGRESSIVE	3.739	USD	129,71	454.425,57		0,21%	0,21%
PROLOGIS	6.615	USD	112,73	698.720,03		0,33%	0,32%
PRUDENTIAL FINANCIAL	2.500	USD	99,46	232.981,96		0,11%	0,11%
PTC INC	1.000	USD	120,04	112.475,99		0,05%	0,05%
PUBLIC SERVICE	4.200	USD	61,27	241.118,76		0,11%	0,11%
PUBLIC STORAGE R	1.128	USD	280,19	296.138,97		0,14%	0,14%
PULTE GROUP INC	1.400	USD	45,53	59.725,46		0,03%	0,03%
QORVO INC	900	USD	90,64	76.435,70		0,04%	0,04%
QUALCOMM	7.700	USD	109,94	793.195,60		0,37%	0,37%
QUANTA SERVICES INC	1.000	USD	142,50	133.520,73		0,06%	0,06%
QUEST	755	USD	156,44	110.669,67		0,05%	0,05%
RAYMOND JAMES FIN	1.500	USD	106,85	150.175,69		0,07%	0,07%
RAYTHEON TECHNO	11.500	USD	100,92	1.087.449,05		0,51%	0,51%
REALTY INCOME REIT	3.757	USD	63,43	223.290,24		0,10%	0,10%
REGENCY CENTERS	1.221	USD	62,50	71.503,87		0,03%	0,03%
REGENERON PHARMA INC	720	USD	721,49	486.739,56		0,23%	0,23%
REGIONS FINANCIAL	6.084	USD	21,56	122.905,64		0,06%	0,06%
REPLIGEN CORP	300	USD	169,31	47.592,41		0,02%	0,02%
REPUBLIC SERVICES	1.764	USD	128,99	213.200,62		0,10%	0,10%
RESMED INC	1.077	USD	208,13	210.031,40		0,10%	0,10%
RIVIAN AUTOMOTIVE	1.700	USD	18,43	29.356,76		0,01%	0,01%
ROBERT HALF	800	USD	73,83	55.342,23		0,03%	0,03%
ROBINSON WORLDWIDE	600	USD	91,56	51.474,35		0,02%	0,02%
ROBLOX CORPORATION A	2.200	USD	28,46	58.666,67		0,03%	0,03%
ROCKWELL	1.109	USD	257,57	267.645,94		0,12%	0,12%
ROKU INC	777	USD	40,70	29.631,20		0,01%	0,01%
ROLLINS INC	2.475	USD	36,54	84.737,88		0,04%	0,04%
ROPER TECHNOLOGIES	700	USD	432,09	283.404,08		0,13%	0,13%
ROSS STORES	2.200	USD	116,07	239.263,53		0,11%	0,11%
RPM INTERNATIONAL	900	USD	97,45	82.178,50		0,04%	0,04%
SALESFORCE INC	6.700	USD	132,59	832.375,73		0,39%	0,39%
SBA COMMUNICATIONS	715	USD	280,31	187.792,60		0,09%	0,09%
SCHWAB	10.000	USD	83,26	780.135,86		0,36%	0,36%
SEAGEN INC USD	1.113	USD	128,51	134.018,86		0,06%	0,06%
SEALED AIR-1998	1.000	USD	49,88	46.736,94		0,02%	0,02%
SEI INVESTMENTS	1.113	USD	58,30	60.799,16		0,03%	0,03%
SEMPRA	2.200	USD	154,54	318.564,54		0,15%	0,15%
SERVICENOW INC	1.300	USD	388,27	472.945,42		0,22%	0,22%
SHERWIN-WILLIAMS CO	1.700	USD	237,33	378.037,95		0,18%	0,18%
SIGNATURE BANK	350	USD	115,22	37.785,90		0,02%	0,02%
SIMON PROPERTY GROUP	2.000	USD	117,48	220.154,60		0,10%	0,10%
SIRIUS XM HLDGS	8.000	USD	5,84	43.776,06		0,02%	0,02%
SKYWORKS SOLUTIONS	1.000	USD	91,13	85.387,68		0,04%	0,04%
SNAP-A	7.710	USD	8,95	64.656,36		0,03%	0,03%
SNAP-ON	350	USD	228,49	74.932,30		0,03%	0,03%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SNOWFLAKE INC	1.440	USD	143,54	193.673,09		0,09%	0,09%
SOLAREEDGE TECH	350	USD	283,27	92.897,17		0,04%	0,04%
SOUTHERN	7.679	USD	71,41	513.804,07		0,24%	0,24%
SOUTHWEST AIRLINES	1.713	USD	33,67	54.042,36		0,03%	0,03%
SP GLOBAL	2.330	USD	334,94	731.234,67		0,34%	0,34%
SPLUNK INC	1.300	USD	86,09	104.864,84		0,05%	0,05%
SSC TECH HLDGS	2.100	USD	52,06	102.437,10		0,05%	0,05%
STANLEY BLACK DECK	1.269	USD	75,12	89.320,48		0,04%	0,04%
STARBUCKS CORP	7.800	USD	99,20	725.003,51		0,34%	0,34%
STATE STREET	2.662	USD	77,57	193.479,82		0,09%	0,09%
STEEL DYNAMICS	1.300	USD	97,70	119.006,79		0,06%	0,06%
STRYKER	2.250	USD	244,49	515.439,21		0,24%	0,24%
SUN COMMUNITIES INC	900	USD	143,00	120.590,30		0,06%	0,06%
SVB FINANCIAL GROUP	400	USD	230,14	86.255,33		0,04%	0,04%
SYNCHRONY FINANCIAL	3.600	USD	32,86	110.841,88		0,05%	0,05%
SYNOPSIS	1.052	USD	319,29	314.727,65		0,15%	0,15%
SYSCO	3.500	USD	76,45	250.714,45		0,12%	0,12%
TAKE-TWO INTERACT	1.081	USD	104,13	105.471,57		0,05%	0,05%
TARGA RESOURCES	1.400	USD	73,50	96.416,02		0,04%	0,04%
TARGET CORP	3.300	USD	149,04	460.840,48		0,21%	0,21%
TELEDYNE TECH	250	USD	399,91	93.677,68		0,04%	0,04%
TELEFLEX INC	250	USD	249,63	58.475,05		0,03%	0,03%
TERADYNE INC	1.200	USD	87,35	98.215,04		0,05%	0,05%
TESLA INC	18.156	USD	123,18	2.095.531,58		0,97%	0,97%
TEXAS	6.200	USD	165,22	959.816,35		0,45%	0,45%
TEXAS PACIFIC LAND	50	USD	2.344,23	109.825,72		0,05%	0,05%
THE CARLYLE GROUP	2.000	USD	29,84	55.919,42		0,03%	0,03%
THE KRAFT HEINZ	6.500	USD	40,71	247.940,97		0,12%	0,12%
THERMO FISHER SCIEN	2.720	USD	550,69	1.403.491,97		0,65%	0,65%
THE TRADE DESK INC A	3.000	USD	44,83	126.015,46		0,06%	0,06%
TJX COS INC	7.650	USD	79,60	570.569,22		0,27%	0,27%
T-MOBILE US INC	4.200	USD	140,00	550.948,70		0,26%	0,26%
TRACTOR SUPPLY	879	USD	224,97	185.288,01		0,09%	0,09%
TRADEWEB MARKETS INC	1.000	USD	64,93	60.838,60		0,03%	0,03%
TRANSUNION	1.300	USD	56,75	69.126,26		0,03%	0,03%
TRAVELERS COMP	1.675	USD	187,49	294.256,97		0,14%	0,14%
TRIMBLE	1.500	USD	50,56	71.061,14		0,03%	0,03%
T ROWE PRICE GROUP	1.300	USD	109,06	132.844,23		0,06%	0,06%
TRUIST FINANCIAL	8.460	USD	43,03	341.095,15		0,16%	0,16%
TWILIO-A	1.152	USD	48,96	52.847,90		0,02%	0,02%
TYLER TECHNOLOGIES	261	USD	322,41	78.846,58		0,04%	0,04%
TYSON FOODS	3.191	USD	62,25	186.122,98		0,09%	0,09%
UBER TECHNOLOGIES	9.651	USD	24,73	223.630,11		0,10%	0,10%
UGI CORP	2.300	USD	37,07	79.888,50		0,04%	0,04%
ULTA BEAUTY INC	363	USD	469,07	159.543,13		0,07%	0,07%
UNION PACIFIC	4.300	USD	207,07	834.294,68		0,39%	0,39%
UNITEDHEALTH	6.300	USD	530,18	3.129.664,09		1,46%	1,46%
UNITED PARCEL	4.800	USD	173,84	781.852,42		0,36%	0,36%
UNITED RENTALS	500	USD	355,42	166.512,06		0,08%	0,08%
UNITY SOFTWARE INC	500	USD	28,59	13.394,24		0,01%	0,01%
UNIV HEALTH SERV-B	500	USD	140,89	66.006,09		0,03%	0,03%
US BANCORP-FIRSTAR-	9.000	USD	43,61	367.758,26		0,17%	0,17%
VAIL RESORTS INC	300	USD	238,35	66.999,30		0,03%	0,03%
VALERO ENERGY	2.700	USD	126,86	320.938,86		0,15%	0,15%
VEEVA SYSTEMS-A	1.001	USD	161,38	151.362,27		0,07%	0,07%
VENTAS INC	3.200	USD	45,05	135.076,13		0,06%	0,06%
VERISIGN	600	USD	205,44	115.496,84		0,05%	0,05%
VERISK ANALYTCS	951	USD	176,42	157.203,49		0,07%	0,07%
VERIZON	28.500	USD	39,40	1.052.143,36		0,49%	0,49%
VERTEX	1.842	USD	288,78	498.414,39		0,23%	0,23%
VF CORP	1.947	USD	27,61	50.369,33		0,02%	0,02%
VIATRIS INC	9.904	USD	11,13	103.285,57		0,05%	0,05%
VICI PROPERTIES INC	7.000	USD	32,40	212.508,78		0,10%	0,10%
VISA-A	11.000	USD	207,76	2.141.353,95		1,00%	1,00%
VISTRA CORP	4.000	USD	23,20	86.952,45		0,04%	0,04%
VMWARE	1.715	USD	122,76	197.267,18		0,09%	0,09%
VULCAN	858	USD	175,11	140.777,12		0,07%	0,07%
W.P. CAREY REIT	1.300	USD	78,15	95.193,25		0,04%	0,04%
WABTEC	1.675	USD	99,81	156.647,22		0,07%	0,07%
WALGREENS BOOTS	4.000	USD	37,36	140.023,42		0,07%	0,07%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
WAL MART	10.200	USD	141,79	1.355.125,79		0,63%	0,63%
WALT DISNEY	12.179	USD	86,88	991.437,36		0,46%	0,46%
WARNER BROS	13.667	USD	9,48	121.399,07		0,06%	0,06%
WASTE	2.957	USD	156,88	434.663,07		0,20%	0,20%
WATERS	393	USD	342,58	126.150,33		0,06%	0,06%
WEBSTER FINANCIAL	1.500	USD	47,34	66.535,49		0,03%	0,03%
WEC ENERGY GROUP INC	2.000	USD	93,76	175.703,91		0,08%	0,08%
WELLS FARGO	27.000	USD	41,29	1.044.581,87		0,49%	0,49%
WELLTOWER INC	2.800	USD	65,55	171.974,70		0,08%	0,08%
WESTERN DIGITAL	2.340	USD	31,55	69.174,98		0,03%	0,03%
WESTERN UNION	2.000	USD	13,77	25.804,64		0,01%	0,01%
WEST PHARMACEUTICAL	450	USD	235,35	99.234,01		0,05%	0,05%
WESTROCK CO	1.500	USD	35,16	49.416,73		0,02%	0,02%
WEYERHAEUSER	4.000	USD	31,00	116.186,46		0,05%	0,05%
WHIRLPOOL	508	USD	141,46	67.333,50		0,03%	0,03%
WILLIAMS COMPANIES	7.967	USD	32,90	245.597,84		0,11%	0,11%
WOLFSPEED INC	800	USD	69,04	51.751,70		0,02%	0,02%
WORKDAY INC -A-	1.300	USD	167,32	203.808,57		0,09%	0,09%
WR BERKLEY CORP	1.104	USD	72,57	75.068,90		0,03%	0,03%
WYNN RESORTS	655	USD	82,47	50.614,05		0,02%	0,02%
XCEL ENERGY	4.000	USD	70,11	262.768,80		0,12%	0,12%
XYLEM INC	1.739	USD	110,57	180.165,13		0,08%	0,08%
YUM BRANDS	2.000	USD	128,08	240.018,74		0,11%	0,11%
ZEBRA TECHNO	400	USD	256,41	96.101,19		0,04%	0,04%
ZILLOW GROUP-C	1.042	USD	32,21	31.447,95		0,01%	0,01%
ZIMMER BIOMET	1.519	USD	127,50	181.468,73		0,08%	0,08%
ZOETIS-A	3.100	USD	146,55	425.678,14		0,20%	0,20%
ZOOMINFO TECHNO	2.500	USD	30,11	70.531,74		0,03%	0,03%
ZOOM VIDEO COMM	1.200	USD	67,74	76.165,85		0,04%	0,04%
ZSCALER INC	600	USD	111,90	62.909,35		0,03%	0,03%
Total - Actions				206.726.430,97		96,18%	96,12%
<u>Total - Actions</u>				<u>214.868.577,36</u>		<u>99,97%</u>	<u>99,90%</u>
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Immobilier							
Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
UNITED DOMINION RE D	2.000	USD	38,73	72.579,06		0,03%	0,03%
Total - Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				72.579,06		0,03%	0,03%
Total - Immobilier				72.579,06		0,03%	0,03%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>72.579,06</u>		<u>0,03%</u>	<u>0,03%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				214.941.156,42		100,00%	99,94%
Total - portefeuille				214.941.156,42		100,00%	99,94%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		CHF		0,06			0,00%
Banque Degroof Petercam		GBP		1,09			0,00%
Intérêts sur CC		USD		774,20			0,00%
Banque Degroof Petercam		CAD		1.001,72			0,00%
Banque Degroof Petercam		CHF		591,12			0,00%
Intérêts sur CC		EUR		250,90			0,00%

DPAM B
Equities US Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Banque Degroof Petercam		EUR		232.651,76			0,11%
Banque Degroof Petercam		USD		83.851,82			0,04%
Intérêts sur CC		CAD		2,61			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				319.125,28			0,15%
Total - Dépôts et Liquidités				319.125,28			0,15%
Créances et dettes diverses				-181.151,68			-0,08%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				215.079.130,02			100,00%

**18.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion (en EUR)	Pays de domiciliation
UDR INC.	0,00	États-Unis d'Amérique

18.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	96,23%
IRLANDE	1,91%
ROYAUME-UNI	0,56%
SUISSE	0,38%
CURACAO	0,23%
BERMUDES	0,19%
PAYS-BAS	0,18%
JERSEY	0,14%
CANADA	0,10%
LIBERIA	0,03%
CAÏMANES	0,03%
PANAMA	0,02%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

18.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	11,88%
PHARMACIE - COSMETIQUE	9,43%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	8,26%
TELECOMMUNICATIONS	8,07%
BANQUES	6,20%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	4,92%
PETROLE & DERIVES	4,73%
DISTRIBUTION	3,93%
DIFFUSION & EDITION	3,74%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,45%
SOURCES D'ENERGIE	3,32%
CONSTRUCTION MECANIQUE	2,91%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,59%
PHOTO & OPTIQUE	2,30%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	2,28%
IMMOBILIER	2,27%
SOINS & SERVICE DE SANTE	2,25%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,87%
BIOTECHNOLOGIE	1,67%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,61%
LOISIRS & TOURISME	1,53%
VEHICULES ROUTIERS	1,52%
SERVICES DIVERS	1,32%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,08%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,05%
PRODUITS CHIMIQUES	0,99%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,99%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,70%
TRANSPORTS AERIENS	0,66%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,44%
TITRISATION (ABS & MBS)	0,37%
BOISSONS & TABACS	0,31%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,28%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,25%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,22%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,16%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,15%
DIVERS	0,12%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,06%
METAUX NON-FERREUX	0,05%
AGRICULTURE & PECHE	0,04%
MATIERES PREMIERES DIVERS	0,03%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

18.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	14.645.654,51	4.259.510,36	18.905.164,87
Ventes	32.001.132,16	13.549.880,56	45.551.012,72
Total 1	46.646.786,67	17.809.390,92	64.456.177,59
Souscriptions	28.324.764,63	12.436.941,44	40.761.706,07
Remboursements	45.014.957,60	25.198.595,75	70.213.553,35
Total 2	73.339.722,23	37.635.537,19	110.975.259,42
Moyenne de référence de l'actif net total	253.386.976,11	238.058.189,86	245.659.587,97
Taux de rotation	-10,53%	-8,33%	-18,94%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

18.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	3.587,95	14.710,63	27.317,38
A USD (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00	3.633,84
B (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	42.037,21	95.142,74	372.428,42
B USD (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	4.207,86	10.266,14	22.484,98
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	8.681,00	0,00	12.475,17
E USD (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	18.667,00	13.653,00	47.163,00
F USD (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	4.890,53	16.946,14	82.508,07
M USD (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	1.183,00	28.025,90	196.194,55
N USD (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	127,00	1.170,89	70.099,06
P (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	61,00	488,00	130,00
TOTAL			0,00			0,00			834.434,46

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)			0,00	0,00	755.196,83	2.904.170,96
A USD (Dis)			0,00	0,00	0,00	28.862,37
B (Cap)			0,00	0,00	8.901.024,70	20.271.580,70
B USD (Cap)			0,00	0,00	908.704,60	2.153.972,41
E (Dis)			0,00	0,00	1.698.066,56	0,00
E USD (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	24.942.033,29	17.551.443,88
F USD (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00
I			0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	986.628,85	3.380.166,23
M USD (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)			0,00	0,00	255.354,45	5.839.345,10
N USD (Cap)			0,00	0,00	27.504,86	259.445,27
P (Cap)			0,00	0,00	2.287.191,93	17.824.566,43
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	40.761.706,07	70.213.553,35

DPAM B
Equities US Index

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		0,00		185,80
A USD (Dis)		0,00		0,00		198,97
B (Cap)		0,00		0,00		195,95
B USD (Cap)		0,00		0,00		210,36
E (Dis)		0,00		0,00		188,47
E USD (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		0,00		1.207,38
F USD (Cap)		0,00	0,00	0,00	215.079.130,02	0,00
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		0,00		186,78
M USD (Dis)		0,00		0,00		0,00
N (Cap)		0,00		0,00		198,11
N USD (Cap)		0,00		0,00		213,04
P (Cap)		0,00		0,00		33.460,09
TOTAL			0,00		215.079.130,02	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

18.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	-14,96 % (en EUR)	8,33 % (en EUR)	10,87 % (en EUR)		09/11/2016	11,07 % (en EUR)

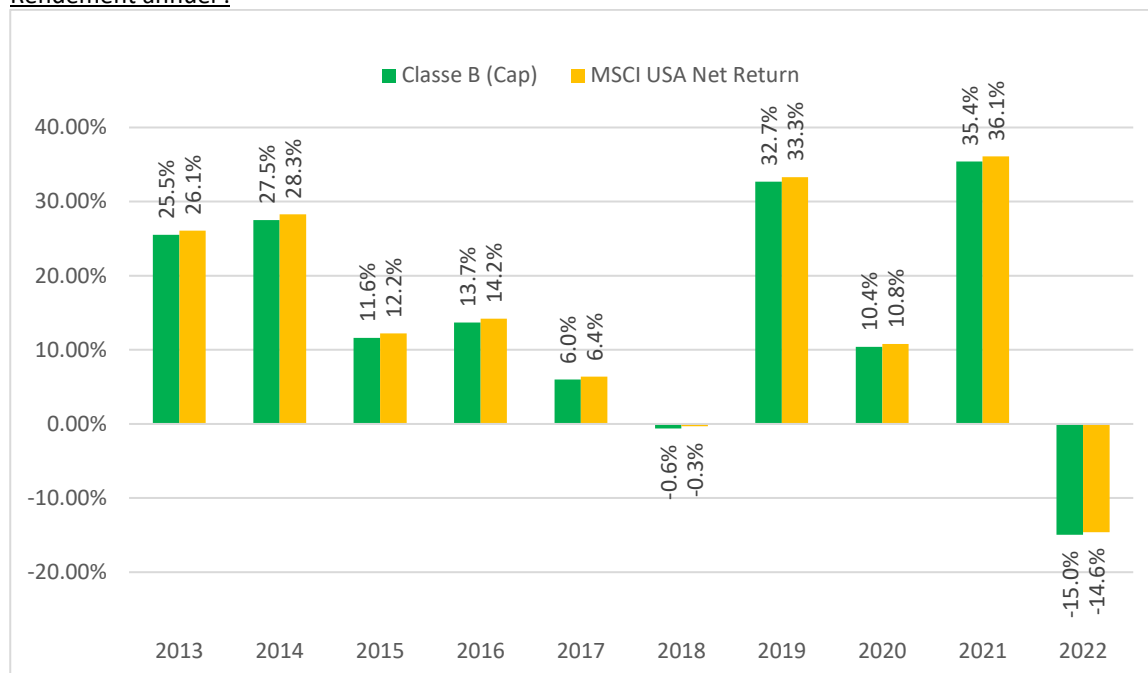
Classe A USD (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A USD (Dis)	-20,22 % (en EUR)	6,49 % (en EUR)	8,28 % (en EUR)		19/10/2016	10,69 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	-14,96 % (en EUR)	8,34 % (en EUR)	10,89 % (en EUR)	13,69 % (en EUR)	27/03/1996	8,77 % (en EUR)

Classe B USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD (Cap)	-20,18 % (en EUR)	6,56 % (en EUR)	8,35 % (en EUR)	11,37 % (en EUR)	21/11/2007	7,96 % (en EUR)

Classe E (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E (Dis)	-14,72 % (en EUR)					

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	-14,71 % (en EUR)	8,66 % (en EUR)	11,22 % (en EUR)	13,96 % (en EUR)		

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	-14,78 % (en EUR)	8,58 % (en EUR)	11,13 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	-14,78 % (en EUR)	8,58 % (en EUR)	11,13 % (en EUR)			

Classe N USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N USD (Cap)	-19,96 % (en EUR)	6,85 % (en EUR)				

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	-14,49 % (en EUR)	8,94 % (en EUR)	11,51 % (en EUR)		12/04/2013	13,24 % (en EUR)

18.11. FRAIS

Frais courants

- Classe A (Dis) - BE6289146548: 0,69 %
- Classe A USD (Dis) - BE6289147553: 0,70 %
- Classe B (Cap) - BE6278404791: 0,65 %
- Classe B USD (Cap) - BE6278409840: 0,65 %
- Classe E (Dis) - BE6289150581: 0,37 %
- Classe F (Cap) - BE0947570744: 0,37 %
- Classe J (Cap) - BE6299548774: 0,24 %
- Classe M (Dis) - BE6299549780: 0,45 %
- Classe M USD (Dis) - BE6304437195: 0,45 %
- Classe N (Cap) - BE6299550796: 0,45 %
- Classe N USD (Cap) - BE6304438201: 0,36 %
- Classe P (Cap) - BE6249811041: 0,11 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 1,42 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

18.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

18.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017		2,81	EUR
2018	classe A	1,85	EUR
	classe E	15,00	EUR
	classe A USD	2,17	EUR (2,46 USD)
	classe M	2,30	EUR
	classe M USD	2,68	EUR (3,03 USD)

2019	classe A	1,20	EUR
	classe A USD	1,40	USD
	classe E	10,50	EUR
	classe M	1,57	EUR
	classe M USD	1,93	USD
2021	classe A	2,69	EUR
	classe A USD	3,08	USD
	classe E	0,34	EUR
	classe M	2,70	EUR

18.12.2. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du règlement SFDR - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

18.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

19. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES JAPAN INDEX

19.1. RAPPORT DE GESTION

19.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Japan Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities Japan Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

19.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

19.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions japonaises.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088

19.1.4. Indice et benchmark

MSCI Japan Net Return

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI Japan Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone JAPAN inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 2,0%.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

19.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities Japan Index est le MSCI Japan Net DTR Index. L'indice MSCI Japan Net DTR, dividendes nets réinvestis, couvre le Japon et est établi par MSCI.

L'indice comptait 237 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du fonds est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. L'utilisation de futures sur l'indice Nikkei 225 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens. L'indice Nikkei 225 présente une bonne corrélation avec l'indice MSCI Japan Net DTR. Les résultats obtenus sur ces futures sont donc proches de ceux qui auraient été obtenus directement en titres.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

19.1.6. Politique future

Le compartiment DPAM B Equities Japan Index, dont la vocation est d'être représentatif du marché japonais, poursuivra sa politique d'investissement basée sur une large diversification sectorielle avec pour référence l'indice MSCI Japan Net DTR Index publié par MSCI.

19.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

19.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		93.748.103,78	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	93.564.432,18	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	93.386.732,97	
a.	Actions	93.386.732,97	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	177.699,21	
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	15.997,84	
A.	Créances	111.264,12	
a.	Montants à recevoir	2.806,52	
d.	Autres	108.457,60	
B.	Dettes	-95.266,28	
c.	Emprunts (-)	-958,04	
e.	Autres (-)	-94.308,24	
V.	Dépôts et liquidités	167.673,76	
A.	Avoirs bancaires à vue	167.673,76	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		93.748.103,78	
A.	Capital	104.862.552,70	
B.	Participations au résultat	8.207,76	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-11.122.656,68	

DPAM B
Equities Japan Index

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

19.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values		-12.873.494,35	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-12.559.139,01	
a.	Actions	-12.559.139,01	
	Gain réalisé	2.822.293,55	
	Perte réalisée	-3.025.648,69	
	Gain/Perte non-réalisé	-12.355.783,87	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	-2.366,10	
	Gain/Perte non-réalisé	-2.366,10	
F.	Instruments financiers dérivés	-174.042,29	
l.	Sur indices financiers	-174.042,29	
ii.	Contrats à terme	-174.042,29	
	Gain /Perte réalisée	-174.042,29	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-137.946,95	
b.	Autres positions et opérations de change	-137.946,95	
iv.	Autres	-137.946,95	
	Gain /Perte réalisée	-137.946,95	
II. Produits et charges des placements		2.125.192,60	
A.	Dividendes	2.349.326,26	
B.	Intérêts (+/-)	1.710,04	
b.	Dépôts et liquidités	1.710,04	
	Intérêts d'emprunts (-)	-5.216,02	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-220.627,68	
	D'origine étrangère	-220.627,68	
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		77.746,67	
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	77.746,67	
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-452.101,60	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-100.617,04	
B.	Charges financières (-)	-362,99	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-38.977,27	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-266.651,42	
a.	Gestion financière	-223.917,50	
	Classe A (Dis)	-5.601,78	
	Classe B (Cap)	-48.780,27	
	Classe F (Cap)	-120.165,13	
	Classe M (Dis)	-1.491,98	
	Classe N (Cap)	-47.878,34	
b.	Gestion administrative et comptable	-42.733,92	
E.	Frais administratifs (-)	-23.926,81	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-56,48	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-57,03	
H.	Services et biens divers (-)	-2.999,89	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-16.341,97	
	Classe A (Dis)	-1.027,68	
	Classe B (Cap)	-4.056,05	
	Classe F (Cap)	-4.378,00	
	Classe M (Dis)	-504,22	
	Classe N (Cap)	-5.516,85	
	Classe P (Cap)	-859,17	
K.	Autres charges (-)	-2.110,70	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.750.837,67	
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		-11.122.656,68	

DPAM B
Equities Japan Index

	31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	-11.122.656,68	

DPAM B
Equities Japan Index

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-11.114.448,92	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-11.122.656,68	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	8.207,76	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	11.132.676,30	
IV.	(Distribution des dividendes)	-18.227,38	

19.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Japon							
ADVANTEST	5.800	JPY	8.480	349.272,79		0,37%	0,37%
AEON	20.726	JPY	2.783	409.609,11		0,44%	0,44%
AGC INC	6.600	JPY	4.395	205.988,85		0,22%	0,22%
AISIN CORPORATION	5.000	JPY	3.530	125.338,82		0,13%	0,13%
AJINOMOTO	16.700	JPY	4.031	478.046,53		0,51%	0,51%
ANA HDLG	5.763	JPY	2.800	114.590,22		0,12%	0,12%
ASAHI BREWERIES	17.700	JPY	4.119	517.733,14		0,55%	0,55%
ASAHI INTECC	7.400	JPY	2.164	113.718,17		0,12%	0,12%
ASAHI KASEI	42.000	JPY	941	280.778,85		0,30%	0,30%
ASTELLAS PHARMA	59.085	JPY	2.006	841.893,80		0,90%	0,90%
AZBIL CORP	3.400	JPY	3.325	80.280,76		0,09%	0,09%
BANDAI NAMCO HLDG	6.250	JPY	8.314	369.003,89		0,39%	0,39%
BRIDGESTONE	17.919	JPY	4.691	596.925,46		0,64%	0,64%
BROTHER INDUSTRIES	7.900	JPY	2.007	112.594,03		0,12%	0,12%
CANON	31.800	JPY	2.856	644.837,35		0,69%	0,69%
CAPCOM CO LTD	5.200	JPY	4.210	155.462,75		0,17%	0,17%
CENTRAL JAPAN RAILW	4.678	JPY	16.205	538.331,95		0,58%	0,57%
CHIBA	17.600	JPY	962	120.234,37		0,13%	0,13%
CHUBU ELECTRIC POWER	26.200	JPY	1.362	253.407,41		0,27%	0,27%
CHUGAI PHARMA	22.100	JPY	3.368	528.573,35		0,56%	0,56%
CONCORDIA FIN GROUP	32.000	JPY	550	124.983,76		0,13%	0,13%
CYBERAGENT	12.300	JPY	1.168	102.020,83		0,11%	0,11%
DAIFUKU	2.900	JPY	6.180	127.270,39		0,14%	0,14%
DAI-ICHI LIFE HLDGS	30.800	JPY	2.994	654.852,39		0,70%	0,70%
DAIICHI SANKYO CO	55.698	JPY	4.250	1.681.006,66		1,80%	1,79%
DAIKIN	7.928	JPY	20.200	1.137.249,92		1,22%	1,21%
DAI NIPPON PRINTING	7.150	JPY	2.650	134.552,82		0,14%	0,14%
DAITO	2.100	JPY	13.540	201.919,78		0,22%	0,22%
DAIWA HOUSE	19.400	JPY	3.039	418.671,44		0,45%	0,45%
DAIWA H REIT INV	70	JPY	293.400	145.847,52		0,16%	0,16%
DAIWA SECURITIES	46.700	JPY	583	193.342,06		0,21%	0,21%
DENSO	13.772	JPY	6.536	639.219,42		0,68%	0,68%
DENTSU GROUP INC	7.100	JPY	4.145	208.989,17		0,22%	0,22%
DISCO CORP	1.000	JPY	37.750	268.075,95		0,29%	0,29%
EAST JAPAN	9.395	JPY	7.520	501.713,20		0,54%	0,54%
EISAI	8.100	JPY	8.704	500.662,20		0,54%	0,53%
ENEOS HOLDINGS	93.810	JPY	448	298.447,57		0,32%	0,32%
FANUC CORP	6.121	JPY	19.835	862.175,12		0,92%	0,92%
FAST RETAILING	1.830	JPY	80.530	1.046.525,20		1,12%	1,12%
FUJI ELECTRIC CO	4.300	JPY	5.030	153.595,09		0,16%	0,16%
FUJIFILM HOLDINGS C	11.700	JPY	6.625	550.443,37		0,59%	0,59%
FUJITSU LTD	6.300	JPY	17.615	788.068,74		0,84%	0,84%
GLP J-REIT	141	JPY	151.300	151.495,22		0,16%	0,16%
GMO PAYMENT GATEWAY	1.300	JPY	10.920	100.810,76		0,11%	0,11%
HAKUHODO DY HLDG	8.400	JPY	1.330	79.336,28		0,08%	0,08%
HAMAMATSU PHOTONICS	4.600	JPY	6.320	206.450,44		0,22%	0,22%
HANKYU HANSHIN HLDG	7.400	JPY	3.920	205.995,95		0,22%	0,22%
HIKARI TSUSHIN	600	JPY	18.620	79.336,28		0,08%	0,08%
HIROSE	957	JPY	16.600	112.813,46		0,12%	0,12%
HITACHI CONST MACH	3.800	JPY	2.959	79.849,00		0,09%	0,09%
HITACHI LTD	30.700	JPY	6.691	1.458.714,53		1,56%	1,56%
HONDA	52.259	JPY	3.032	1.125.203,81		1,20%	1,20%
HOSHIZAKI CORP	3.800	JPY	4.655	125.615,78		0,13%	0,13%
HOYA	11.674	JPY	12.705	1.053.259,20		1,13%	1,12%
HULIC CO LTD	11.000	JPY	1.040	81.239,44		0,09%	0,09%
IBIDEN	3.400	JPY	4.785	115.531,86		0,12%	0,12%
IDEMITSU KOSAN	6.179	JPY	3.070	134.709,27		0,14%	0,14%
IIDA GRP HLDGS	3.700	JPY	2.001	52.576,26		0,06%	0,06%
INPEX	34.300	JPY	1.396	340.032,51		0,36%	0,36%
ISUZU MOTORS LTD	19.200	JPY	1.547	210.927,13		0,23%	0,22%

DPAM B
Equities Japan Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
IT HOLDINGS	7.200	JPY	3.480	177.931,42		0,19%	0,19%
ITOCHU	38.200	JPY	4.146	1.124.691,89		1,20%	1,20%
ITOCHU TECHNO-SOL	2.600	JPY	3.070	56.682,97		0,06%	0,06%
ITO EN	3.400	JPY	4.790	115.652,58		0,12%	0,12%
JAPAN AIRLINES CO	4.000	JPY	2.695	76.552,55		0,08%	0,08%
JAPAN EXCHANGE	15.800	JPY	1.898	212.902,02		0,23%	0,23%
JAPAN POST BANK CO	13.000	JPY	1.128	104.134,19		0,11%	0,11%
JAPAN POST HLDGS	75.600	JPY	1.110	595.648,43		0,64%	0,64%
JAPAN POST INSUR	5.600	JPY	2.321	92.300,50		0,10%	0,10%
JFE HOLDINGS	14.642	JPY	1.536	159.710,15		0,17%	0,17%
JP RL EST INV	39	JPY	577.000	159.801,67		0,17%	0,17%
JSR	5.200	JPY	2.588	95.567,12		0,10%	0,10%
KAJIMA	13.350	JPY	1.536	145.617,44		0,16%	0,16%
KAKAKU.COM	3.498	JPY	2.112	52.463,18		0,06%	0,06%
KANSAI	26.700	JPY	1.279	242.506,12		0,26%	0,26%
KAO	15.000	JPY	5.255	559.763,89		0,60%	0,60%
KDDI	51.700	JPY	3.982	1.461.950,61		1,56%	1,56%
KEIO CORP	3.500	JPY	4.840	120.296,86		0,13%	0,13%
KEISEI ELECTRIC RAIL	3.700	JPY	3.755	98.662,60		0,11%	0,11%
KEYENCE CORP	6.246	JPY	51.420	2.280.735,67		2,44%	2,43%
KIKKOMAN	6.100	JPY	6.940	300.628,54		0,32%	0,32%
KINTETSU GROUP HLDGS	5.317	JPY	4.355	164.435,55		0,18%	0,18%
KIRIN HOLDINGS	31.100	JPY	2.011	444.133,33		0,47%	0,47%
KOBAYASHI PHARM	2.000	JPY	9.030	128.250,38		0,14%	0,14%
KOBE BUSSAN CO LTD	4.700	JPY	3.790	126.496,34		0,14%	0,13%
KOEI TECMO HLDG	4.500	JPY	2.392	76.438,93		0,08%	0,08%
KOITO MANUFACRURING	6.200	JPY	1.987	87.484,37		0,09%	0,09%
KOMATSU	29.328	JPY	2.876	598.979,88		0,64%	0,64%
KONAMI GROUP	3.000	JPY	5.970	127.185,17		0,14%	0,14%
KOSE	1.100	JPY	14.420	112.641,61		0,12%	0,12%
KUBOTA	33.550	JPY	1.817	432.900,77		0,46%	0,46%
KURITA	2.900	JPY	5.460	112.442,77		0,12%	0,12%
KYOCERA	10.100	JPY	6.552	469.933,24		0,50%	0,50%
KYOWA HAKKO KIRIN	8.170	JPY	3.020	175.214,44		0,19%	0,19%
LASERTEC CORP	2.400	JPY	21.745	370.605,24		0,40%	0,40%
LIXIL CORPORATION	9.600	JPY	2.001	136.414,09		0,15%	0,15%
M3	13.700	JPY	3.578	348.098,22		0,37%	0,37%
MAKITA	6.600	JPY	3.080	144.356,24		0,15%	0,15%
MARUBENI	49.100	JPY	1.515	528.244,55		0,56%	0,56%
MAZDA MOTOR CORP	16.248	JPY	1.005	115.959,64		0,12%	0,12%
MCDONALD S HOLDINGS	2.635	JPY	4.995	93.466,72		0,10%	0,10%
MEIJI HOLDINGS	5.348	JPY	6.740	255.971,84		0,27%	0,27%
MINEBEA MITSUMI INC	10.400	JPY	1.971	145.566,31		0,16%	0,16%
MISUMI GROUP INC	9.500	JPY	2.879	194.225,47		0,21%	0,21%
mitsubishi heavy ind	10.499	JPY	5.234	390.231,71		0,42%	0,42%
mitsubishi	40.399	JPY	4.283	1.228.738,86		1,31%	1,31%
mitsubishi	381.169	JPY	889	2.406.357,99		2,57%	2,57%
mitsubishi chemica	40.500	JPY	685	196.922,91		0,21%	0,21%
mitsubishi electric	61.300	JPY	1.314	571.783,28		0,61%	0,61%
mitsubishi estate	38.908	JPY	1.711	472.748,13		0,51%	0,50%
mitsubishi hc cap	18.500	JPY	649	85.262,36		0,09%	0,09%
mitsui	45.700	JPY	3.853	1.250.420,58		1,34%	1,33%
mitsui chemicals	5.600	JPY	2.975	118.308,49		0,13%	0,13%
mitsui fudosan	28.500	JPY	2.417	489.172,93		0,52%	0,52%
mitsui o.s.k.lines	10.700	JPY	3.290	249.988,82		0,27%	0,27%
mizuho financial	76.143	JPY	1.856	1.003.572,75		1,07%	1,07%
monotaro co ltd	8.436	JPY	1.857	111.247,27		0,12%	0,12%
ms and ad insur grp	14.049	JPY	4.224	421.415,23		0,45%	0,45%
murata manufacturing	18.600	JPY	6.588	870.176,67		0,93%	0,93%
NEC	7.800	JPY	4.635	256.735,10		0,27%	0,27%
NEXON CO LTD	15.700	JPY	2.962	330.236,91		0,35%	0,35%
NGK	8.200	JPY	1.678	97.711,73		0,10%	0,10%
NIDEC CORP	14.228	JPY	6.839	690.998,91		0,74%	0,74%
NIHON M AND A CENTER	10.900	JPY	1.629	126.092,28		0,13%	0,13%
NINTENDO	35.180	JPY	5.532	1.382.034,58		1,48%	1,47%
NIPPON EXPRESS HLD	2.500	JPY	7.540	133.860,44		0,14%	0,14%
NIPPON PAINT	25.821	JPY	1.039	190.515,15		0,20%	0,20%
NIPPON SANSO HLDGS	6.143	JPY	1.916	83.582,80		0,09%	0,09%
NIPPON SHINYAKU	1.600	JPY	7.480	84.988,95		0,09%	0,09%
NIPPON STEEL CORP	26.501	JPY	2.292	431.338,06		0,46%	0,46%

DPAM B
Equities Japan Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
NIPPON TELEGRAPH TEL	38.244	JPY	3.762	1.021.699,08		1,09%	1,09%
NIPPON YUSEN KK	15.906	JPY	3.110	351.287,16		0,38%	0,37%
NISSAN	73.200	JPY	418	217.336,24		0,23%	0,23%
NISSAN CHEMICAL INDU	4.200	JPY	5.780	172.392,37		0,18%	0,18%
NISSHIN SEIFUN GRP	12.799	JPY	1.653	150.241,46		0,16%	0,16%
NISSIN FOOD	3.100	JPY	10.420	229.387,80		0,25%	0,24%
NITORI HOLDINGS	2.445	JPY	17.050	296.035,74		0,32%	0,32%
NITTO	4.484	JPY	7.650	243.594,76		0,26%	0,26%
NOMURA	96.666	JPY	489	335.403,91		0,36%	0,36%
NOMURA REAL ESTATE	3.700	JPY	2.830	74.358,23		0,08%	0,08%
NOMURA REAL ESTATE	139	JPY	163.000	160.895,28		0,17%	0,17%
NOMURA RESEARCH	12.297	JPY	3.115	272.018,30		0,29%	0,29%
NP BUILDING FUND	47	JPY	588.000	196.252,90		0,21%	0,21%
NP PROLOGIS REIT	64	JPY	308.500	140.209,05		0,15%	0,15%
NTT DATA CORP	20.000	JPY	1.932	274.396,15		0,29%	0,29%
OBAYASHI	20.600	JPY	998	145.995,23		0,16%	0,16%
OBIC	2.300	JPY	19.410	317.025,56		0,34%	0,34%
ODAKYU ELECTRIC RWY	9.800	JPY	1.711	119.074,01		0,13%	0,13%
OJI PAPER	25.200	JPY	531	95.024,58		0,10%	0,10%
OLYMPUS CORP	39.000	JPY	2.352	651.392,61		0,70%	0,69%
OMRON	6.100	JPY	6.405	277.453,29		0,30%	0,30%
ONO PHARMACEUTICAL	11.300	JPY	3.083	247.396,11		0,26%	0,26%
OPEN HOUSE GROUP	2.500	JPY	4.820	85.571,26		0,09%	0,09%
ORACLE JAPAN	1.500	JPY	8.520	90.755,25		0,10%	0,10%
ORIENTAL LAND	6.580	JPY	19.160	895.287,05		0,96%	0,95%
ORIX	37.600	JPY	2.118	565.662,28		0,60%	0,60%
OSAKA GAS	13.500	JPY	2.130	204.199,31		0,22%	0,22%
OTSUKA CORP	3.300	JPY	4.155	97.370,16		0,10%	0,10%
OTSUKA HOLDINGS CO	12.100	JPY	4.305	369.912,86		0,40%	0,39%
PANASONIC HOLDINGS	70.002	JPY	1.110	552.039,20		0,59%	0,59%
PAN PACIFIC INTL	13.000	JPY	2.453	226.454,94		0,24%	0,24%
PERSOL HOLDINGS CO	5.600	JPY	2.828	112.462,66		0,12%	0,12%
RAKUTEN GROUP INC	27.700	JPY	596	117.237,60		0,13%	0,13%
RECRUIT HLDG	45.905	JPY	4.177	1.361.649,62		1,46%	1,45%
RENASAS ELECT CORP	37.400	JPY	1.184	314.326,33		0,34%	0,34%
RESONA HOLDINGS NEW	68.200	JPY	723	350.254,48		0,37%	0,37%
RICOH	16.300	JPY	1.007	116.562,26		0,12%	0,12%
ROHM	2.900	JPY	9.530	196.260,00		0,21%	0,21%
SBI HOLDINGS	7.420	JPY	2.517	132.625,80		0,14%	0,14%
SCSK CORP	5.300	JPY	2.001	75.311,94		0,08%	0,08%
SECOM	6.507	JPY	7.543	348.550,59		0,37%	0,37%
SEIKO EPSON CORP	8.300	JPY	1.926	113.520,76		0,12%	0,12%
SEKISUI CHEMICAL	12.800	JPY	1.845	167.705,48		0,18%	0,18%
SEKISUI HOUSE	20.147	JPY	2.334	333.855,93		0,36%	0,36%
SEVEN-I HOLDINGS	23.800	JPY	5.660	956.608,62		1,02%	1,02%
SG HOLDINGS CO. LTD.	9.200	JPY	1.830	119.558,32		0,13%	0,13%
SHARP CORPORATION	7.800	JPY	945	52.344,05		0,06%	0,06%
SHIMADZU	7.300	JPY	3.745	194.140,25		0,21%	0,21%
SHIMANO	2.346	JPY	20.920	348.522,32		0,37%	0,37%
SHIMIZU	20.500	JPY	704	102.486,68		0,11%	0,11%
SHIN ETSU	12.007	JPY	16.225	1.383.439,33		1,48%	1,48%
SHIONOGI	8.700	JPY	6.586	406.894,56		0,43%	0,43%
SHISEIDO	12.500	JPY	6.471	574.410,43		0,61%	0,61%
SHIZUOKA FINANCIAL	14.400	JPY	1.055	107.883,71		0,12%	0,12%
SMC	1.780	JPY	55.580	702.553,57		0,75%	0,75%
SOFTBANK	93.000	JPY	1.488	982.713,18		1,05%	1,05%
SOFTBANK GROUP CORP	38.398	JPY	5.644	1.538.992,53		1,64%	1,64%
SOMPO HOLDINGS INC	10.400	JPY	5.860	432.784,66		0,46%	0,46%
SONY GROUP CORP	40.323	JPY	10.035	2.873.499,43		3,07%	3,07%
SQUARE ENIX CO LTD	2.500	JPY	6.130	108.828,18		0,12%	0,12%
S TOMO MITSUI	42.100	JPY	5.296	1.583.328,30		1,69%	1,69%
SUBARU CORP	20.000	JPY	2.028	287.959,73		0,31%	0,31%
SUMCO	9.900	JPY	1.757	123.523,01		0,13%	0,13%
SUMITOMO CHEMICAL	51.000	JPY	474	171.668,03		0,18%	0,18%
SUMITOMO ELECTRIC	22.728	JPY	1.504	242.825,51		0,26%	0,26%
SUMITOMO METAL	7.700	JPY	4.671	255.412,12		0,27%	0,27%
SUMITOMO MITSUI T H	10.569	JPY	4.588	344.348,51		0,37%	0,37%
SUMITOMO REALTY	9.896	JPY	3.121	219.328,14		0,23%	0,23%
SUMITOMO SHOJI	36.400	JPY	2.196	567.642,13		0,61%	0,61%
SUNTORY BF	7.600	JPY	4.500	242.866,16		0,26%	0,26%

DPAM B
Equities Japan Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
SUZUKI	12.151	JPY	4.271	368.538,19		0,39%	0,39%
SYSMEX CORP	5.500	JPY	7.998	312.381,27		0,33%	0,33%
TAISEI	5.512	JPY	4.250	166.356,22		0,18%	0,18%
TAKEDA PHARMA	47.600	JPY	4.111	1.389.617,68		1,49%	1,48%
T D HOLDINGS INC	18.100	JPY	1.902	244.472,49		0,26%	0,26%
TDK	12.700	JPY	4.335	390.961,26		0,42%	0,42%
TERUMO CORP	20.100	JPY	3.746	534.693,29		0,57%	0,57%
TOBU RAILWAY	6.200	JPY	3.080	135.607,37		0,14%	0,14%
TOHO CO	3.500	JPY	5.080	126.262,00		0,13%	0,13%
TOKIO MARINE HLDGS	59.200	JPY	2.828	1.188.680,73		1,27%	1,27%
TOKYO ELECTRON	4.830	JPY	38.880	1.333.565,31		1,43%	1,42%
TOKYO GAS RG	14.700	JPY	2.585	269.847,74		0,29%	0,29%
TOKYU CORP	16.700	JPY	1.663	197.219,40		0,21%	0,21%
TOPPAN INC.	8.700	JPY	1.954	120.721,53		0,13%	0,13%
TORAY	44.524	JPY	737	232.898,55		0,25%	0,25%
TOSHIBA CORP	11.800	JPY	4.603	385.712,65		0,41%	0,41%
TOSOH CORP	8.800	JPY	1.570	98.112,25		0,10%	0,10%
TOTO LTD	4.234	JPY	4.500	135.302,02		0,14%	0,14%
TOYOTA INDUSTRIES	4.849	JPY	7.240	249.305,38		0,27%	0,27%
TOYOTA MOTOR CORP	338.540	JPY	1.812	4.357.414,84		4,66%	4,65%
TOYOTA TSUSHO	6.966	JPY	4.885	241.651,19		0,26%	0,26%
TREND MICRO	4.300	JPY	6.140	187.489,84		0,20%	0,20%
UNI CHARM	12.900	JPY	5.068	464.266,36		0,50%	0,50%
USS	6.800	JPY	2.095	101.165,83		0,11%	0,11%
WELCIA HDG	3.000	JPY	3.075	65.509,95		0,07%	0,07%
WEST JAPAN RAILWAY	6.998	JPY	5.729	284.704,06		0,30%	0,30%
YAKULT	5.300	JPY	8.560	322.174,04		0,34%	0,34%
YAMAHA	4.200	JPY	4.920	146.742,29		0,16%	0,16%
YAMAHA MOTOR CO	9.362	JPY	3.010	200.113,34		0,21%	0,21%
YAMATO	9.700	JPY	2.087	143.759,01		0,15%	0,15%
YASKAWA ELEC	8.115	JPY	4.225	243.475,99		0,26%	0,26%
YOKOGAWA ELECTRIC	7.600	JPY	2.105	113.607,39		0,12%	0,12%
Z HOLDINGS CORP	84.264	JPY	332	198.664,86		0,21%	0,21%
ZOZO INC	4.600	JPY	3.260	106.491,84		0,11%	0,11%
Total - Actions				93.386.732,97		99,81%	99,61%
<u>Total - Actions</u>				<u>93.386.732,97</u>		<u>99,81%</u>	<u>99,61%</u>
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
JAPAN METROPOLITAN	239	JPY	104.700	177.699,21		0,19%	0,19%
Total - Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				177.699,21		0,19%	0,19%
Total - Actions				177.699,21		0,19%	0,19%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>177.699,21</u>		<u>0,19%</u>	<u>0,19%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				93.564.432,18		100,00%	99,80%
Total - portefeuille				93.564.432,18		100,00%	99,80%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		JPY		94.879,71			0,10%
Banque Degroof Petercam		EUR		72.542,62			0,08%
Intérêts sur CC		EUR		251,43			0,00%

DPAM B
Equities Japan Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Avoirs bancaires à vue				167.673,76			0,18%
Total - Dépôts et Liquidités				167.673,76			0,18%
Créances et dettes diverses				15.997,84			0,02%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				93.748.103,78			100,00%

**19.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion (en EUR)	Pays de domiciliation
JAPAN METROPOLITAN FUND INVESTMENT REIT	0,00	Japon

19.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
JAPON	100,00%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

19.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	14,65%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	10,35%
PHARMACIE - COSMETIQUE	10,16%
VEHICULES ROUTIERS	9,23%
TELECOMMUNICATIONS	5,71%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	5,43%
SOCIETES DIVERSIFIEES	5,40%
IT & INTERNET	5,02%
CONSTRUCTION MECANIQUE	4,10%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	3,78%
PRODUITS CHIMIQUES	3,47%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	2,84%
IMMOBILIER	2,62%
BANQUES	2,46%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,07%
TRANSPORTS AERIENS	1,78%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,72%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,29%
SOURCES D'ENERGIE	1,04%
BOISSONS & TABACS	1,03%
LOISIRS & TOURISME	0,96%
DIFFUSION & EDITION	0,74%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,73%
TRANSPORTS MARITIMES	0,64%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,64%
PHOTO & OPTIQUE	0,59%
DISTRIBUTION	0,56%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,37%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,16%
PETROLE & DERIVES	0,14%
SERVICES DIVERS	0,13%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,10%
TEXTILE & HABILLEMENT	0,09%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

19.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	37.313.456,46	5.172.374,98	42.485.831,44
Ventes	8.645.140,30	14.674.454,95	23.319.595,25
Total 1	45.958.596,76	19.846.829,93	65.805.426,69
Souscriptions	39.880.822,11	7.956.065,35	47.836.887,46
Remboursements	9.841.703,31	20.146.909,08	29.988.612,39
Total 2	49.722.525,42	28.102.974,43	77.825.499,85
Moyenne de référence de l'actif net total	90.217.981,70	99.651.946,26	94.973.733,70
Taux de rotation	-4,17%	-8,28%	-12,66%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

19.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	15,00	0,00	9.118,31
B (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	22.330,76	17.628,89	76.444,70
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	47.577,06	52.299,12	106.463,13
I			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	1.784,00	0,00	5.338,84
N (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	18.385,10	17.633,48	137.756,28
P (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	1.205,00	227,00	1.293,00
TOTAL			0,00			0,00			336.414,26

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)			0,00	0,00	2.038,95	0,00
B (Cap)			0,00	0,00	2.892.096,64	2.313.692,73
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	19.892.497,70	21.147.161,72
I			0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	228.115,16	0,00
N (Cap)			0,00	0,00	2.542.612,56	2.323.017,01
P (Cap)			0,00	0,00	22.279.526,45	4.204.740,93
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	47.836.887,46	29.988.612,39

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		0,00		117,88
B (Cap)		0,00		0,00		126,48
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		0,00		388,94
I		0,00	0,00	0,00	93.748.103,78	0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		0,00		118,63
N (Cap)		0,00		0,00		128,14
P (Cap)		0,00		0,00		18.028,81
TOTAL			0,00		93.748.103,78	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

19.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

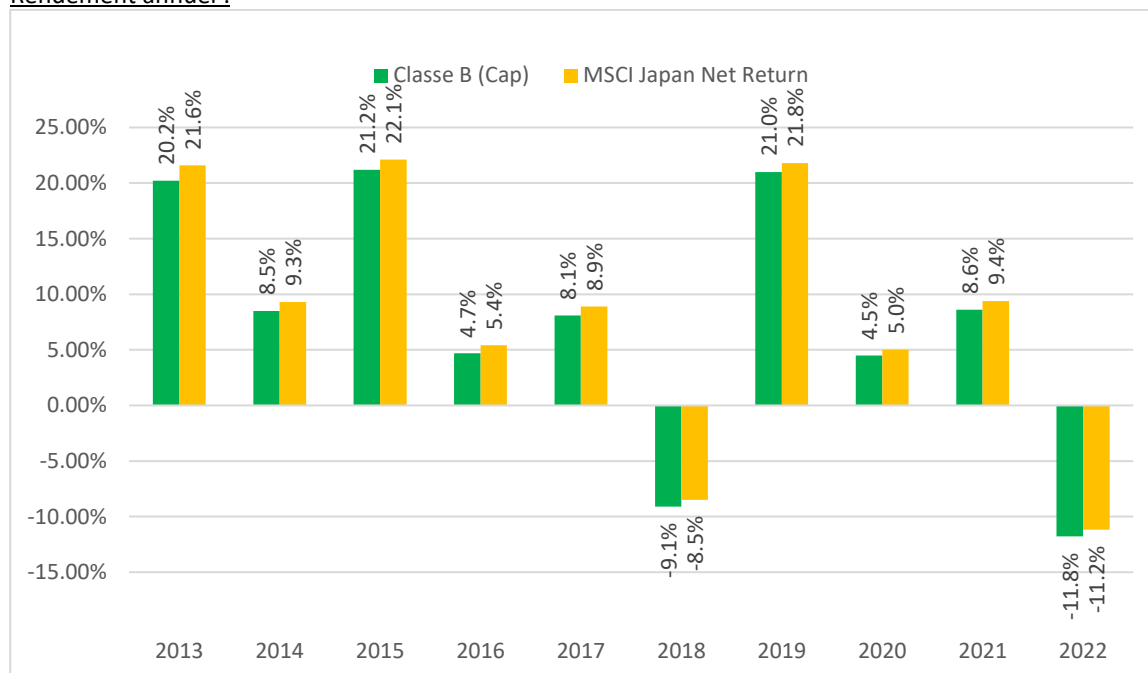
Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	-11,82 % (en EUR)	0,03 % (en EUR)	1,93 % (en EUR)		09/11/2016	3,33 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	-11,77 % (en EUR)	0,07 % (en EUR)	1,96 % (en EUR)	7,01 % (en EUR)	02/10/1996	1,64 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	-11,52 % (en EUR)	0,35 % (en EUR)	2,25 % (en EUR)	7,25 % (en EUR)	14/12/2007	3,84 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	-11,59 % (en EUR)	0,29 % (en EUR)	2,17 % (en EUR)		28/12/2017	2,17 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	-11,54 % (en EUR)	0,35 % (en EUR)	2,22 % (en EUR)		28/12/2017	2,22 % (en EUR)

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	-11,29 % (en EUR)	0,61 % (en EUR)	2,51 % (en EUR)		31/03/2013	6,17 % (en EUR)

19.11. FRAIS

Frais courants

- Classe A (Dis) - BE6289154625: 0,72 %
- Classe B (Cap) - BE6278394695: 0,66 %
- Classe E (Dis) - BE6289157651: 0,38 %
- Classe F (Cap) - BE0947568722: 0,38 %
- Classe J (Cap) - BE6299535649: 0,26 %
- Classe M (Dis) - BE6299536654: 0,46 %
- Classe N (Cap) - BE6299537660: 0,40 %
- Classe P (Cap) - BE6249812056: 0,12 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 21,61 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

19.12. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

19.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	1,67	EUR
2018	classe A	2,15 EUR
	classe M	2,45 EUR
2019	classe A	1,57 EUR
	classe M	1,86 EUR
2021	classe A	2,20 EUR
	classe M	2,21 EUR

19.12.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 12/10/2022 et 26/10/2022, une violation active légale était ouverte dans le compartiment DPAM B Equities Japan Index (anc. DPAM Capital B Equities Japan Index). En effet, à la date de VNI du 12/10/2022, le compte espèces CA02JPY détenu auprès de la Banque Degroof Petercam Luxembourg était en découvert de - 121.424.080 JPY représentant -0,942% de l'actif net du compartiment. Ce découvert était principalement dû à un spot EUR/JPY réalisé avec VD 12/10/2022. Le fonds avait des dividendes à percevoir dans le futur (dans 2 à 3 mois) et a décidé d'investir déjà ces montants pour rester plus en ligne avec le benchmark. Mais comme cela a créé un montant de trésorerie négatif, cela est considéré comme un emprunt à court terme. Le PM a ensuite apporté des corrections pour avoir à nouveau un compte de trésorerie positif. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

19.12.3. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du règlement SFDR - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

19.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

20. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU INDEX

20.1. RAPPORT DE GESTION

20.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

20.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

20.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions de pays membres de l'Union Européenne participant à l'Union Monétaire Européenne (EMU).

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

20.1.4. Indice et benchmark

MSCI EMU Net Return

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI EMU Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone EMU inclus dans l'indice. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 0,80%.

20.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities EMU Index est l'indice MSCI Emu Net DTR. L'indice MSCI EMU Net DTR, dividendes nets de précompte local réinvestis, couvre la zone euro et est établi par MSCI. Tous les pays de la zone euro sont repris dans cet indice, excepté le Luxembourg compte tenu de sa faible capitalisation boursière. La Grèce a, quant à elle, été classifiée comme pays émergent par l'indice MSCI fin 2013.

L'indice comptait 229 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du compartiment est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités, après déduction des contrats à terme sur les indices boursiers, ont été maintenues à un niveau très faible. L'utilisation de futures sur l'indice Dow Jones EuroStoxx 50 a complété les positions en actions et a permis d'être pleinement investi à travers un instrument liquide sans perturber la structure du portefeuille lors des émissions et des remboursements quotidiens.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

20.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM B Equities EMU Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence demeure le MSCI EMU Net DTR Index publié par MSCI.

20.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

20.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		95.919.664,72	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	95.767.330,10	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	95.767.330,10	
a.	Actions	95.767.330,10	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-96.891,05	
A.	Créances	74.583,21	
d.	Autres	74.583,21	
B.	Dettes	-171.474,26	
a.	Montants à payer (-)	-20.787,00	
e.	Autres (-)	-150.687,26	
V.	Dépôts et liquidités	249.225,67	
A.	Avoirs bancaires à vue	249.225,67	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		95.919.664,72	
A.	Capital	115.222.895,44	
B.	Participations au résultat	-342.217,16	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-18.961.013,56	

DPAM B
Equities EMU Index

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		113.808,60	
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	113.808,60	
A.	Contrats à terme achetés	113.808,60	
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

20.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values		-21.942.250,87	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-22.025.773,45	
a.	Actions	-22.025.773,45	
	Gain réalisé	3.919.964,42	
	Perte réalisée	-4.277.183,42	
	Gain/Perte non-réalisé	-21.668.554,45	
D.	Autres valeurs mobilières	3.141,75	
	Gain réalisé	3.141,75	
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	79.630,00	
I.	Sur indices financiers	79.630,00	
ii.	Contrats à terme	79.630,00	
	Gain /Perte réalisée	80.800,00	
	Gain /Perte non-réalisée	-1.170,00	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	750,83	
b.	Autres positions et opérations de change	750,83	
iv.	Autres	750,83	
	Gain /Perte réalisée	750,83	
II. Produits et charges des placements		3.531.590,64	
A.	Dividendes	3.830.086,77	
B.	Intérêts (+/-)	5.012,12	
b.	Dépôts et liquidités	5.012,12	
	Intérêts d'emprunts (-)	-2.528,75	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-328.905,40	
	D'origine belge	-32.820,78	
	D'origine étrangère	-296.084,62	
F.	Autres produits provenant des placements	27.925,90	
III. Autres produits		82.843,00	
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	82.843,00	
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-633.196,33	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-116.736,03	
B.	Charges financières (-)	-674,00	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-41.588,83	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-399.803,05	
a.	Gestion financière	-350.733,17	
	Classe A (Dis)	-4.113,12	
	Classe B (Cap)	-152.132,63	
	Classe F (Cap)	-109.391,65	
	Classe M (Dis)	-12.796,08	
	Classe N (Cap)	-72.299,69	
b.	Gestion administrative et comptable	-49.069,88	
E.	Frais administratifs (-)	-23.934,30	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	16,67	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-289,46	
H.	Services et biens divers (-)	-11.814,71	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-36.095,73	
	Classe A (Dis)	-612,44	
	Classe B (Cap)	-14.254,66	
	Classe F (Cap)	-4.625,28	
	Classe M (Dis)	-4.236,04	
	Classe N (Cap)	-12.367,31	
K.	Autres charges (-)	-2.276,89	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		2.981.237,31	
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		-18.961.013,56	

DPAM B
Equities EMU Index

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-18.961.013,56	

DPAM B
Equities EMU Index

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-19.303.230,72	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-18.961.013,56	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-342.217,16	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	19.410.968,40	
IV.	(Distribution des dividendes)	-107.737,68	

20.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
ERSTE GROUP BANK	7.826	EUR	29,90	233.997,40		0,24%	0,24%
OMV	3.329	EUR	48,10	160.124,90		0,17%	0,17%
VERBUND AG	1.612	EUR	78,65	126.783,80		0,13%	0,13%
VOESTALPINE	2.394	EUR	24,78	59.323,32		0,06%	0,06%
				580.229,42		0,61%	0,60%
Belgique							
AGEAS SA NV	3.977	EUR	41,42	164.727,34		0,17%	0,17%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	19.400	EUR	56,27	1.091.638,00		1,14%	1,14%
DIETEREN GROUP	460	EUR	179,20	82.432,00		0,09%	0,09%
ELIA GROUP	682	EUR	132,80	90.569,60		0,09%	0,09%
GBL	2.250	EUR	74,58	167.805,00		0,18%	0,17%
KBC	5.558	EUR	60,08	333.924,64		0,35%	0,35%
SOFINA	400	EUR	205,60	82.240,00		0,09%	0,09%
SOLVAY	1.551	EUR	94,46	146.507,46		0,15%	0,15%
UCB	3.000	EUR	73,56	220.680,00		0,23%	0,23%
UMICORE S.A.	4.496	EUR	34,32	154.302,72		0,16%	0,16%
WAREHOUSES DE PAUW	3.700	EUR	26,70	98.790,00		0,10%	0,10%
				2.633.616,76		2,75%	2,75%
Allemagne							
ADIDAS AG NA O.N.	3.870	EUR	127,46	493.270,20		0,52%	0,51%
ALLIANZ-NOM-	9.070	EUR	200,90	1.822.163,00		1,90%	1,90%
BASF SE	20.975	EUR	46,39	973.030,25		1,02%	1,01%
BAYER AG	21.616	EUR	48,33	1.044.593,20		1,09%	1,09%
BECHTLE	1.980	EUR	33,06	65.458,80		0,07%	0,07%
BEIERSDORF	2.327	EUR	107,20	249.454,40		0,26%	0,26%
BMW	7.550	EUR	83,38	629.519,00		0,66%	0,66%
BMW-PRIV-	1.273	EUR	79,55	101.267,15		0,11%	0,11%
BRENTAG SE	3.407	EUR	59,72	203.466,04		0,21%	0,21%
CARL ZEISS MEDITEC	850	EUR	117,90	100.215,00		0,10%	0,10%
COMMERZBANK AG	21.887	EUR	8,84	193.393,53		0,20%	0,20%
CONTINENTAL	2.424	EUR	55,98	135.695,52		0,14%	0,14%
COVESTRO	4.388	EUR	36,55	160.381,40		0,17%	0,17%
DAIM TR HLD E 21 N	9.585	EUR	28,95	277.437,83		0,29%	0,29%
DELIVERY HERO SE	3.763	EUR	44,78	168.507,14		0,18%	0,18%
DEUTSCHE BANK-NOM-	46.073	EUR	10,59	487.820,92		0,51%	0,51%
DEUTSCHE BOERSE	4.210	EUR	161,40	679.494,00		0,71%	0,71%
DEUTSCHE LUFT-NOM-	14.388	EUR	7,76	111.722,82		0,12%	0,12%
DEUTSCHE POST	22.830	EUR	35,18	803.159,40		0,84%	0,84%
DEUTSCHE TELEKOM NOM	72.650	EUR	18,64	1.354.050,70		1,41%	1,41%
DIF PORSCHE AKTIEN	2.650	EUR	94,75	251.087,50		0,26%	0,26%
EON.SE	49.580	EUR	9,33	462.779,72		0,48%	0,48%
EVONIK INDUSTRIES AG	3.718	EUR	17,93	66.682,33		0,07%	0,07%
FRESENIUS MEDICAL	4.800	EUR	30,57	146.736,00		0,15%	0,15%
FRESENIUS SE CO	9.900	EUR	26,25	259.875,00		0,27%	0,27%
GEA GROUP	3.076	EUR	38,20	117.503,20		0,12%	0,12%
HANNOVER RUECK SE	1.305	EUR	185,50	242.077,50		0,25%	0,25%
HEIDELBERGCEMENT	3.260	EUR	53,28	173.692,80		0,18%	0,18%
HELLOFRESH SE	3.380	EUR	20,53	69.391,40		0,07%	0,07%
HENKEL	2.523	EUR	60,25	152.010,75		0,16%	0,16%
HENKEL	3.740	EUR	65,02	243.174,80		0,25%	0,25%
INFINEON	28.747	EUR	28,43	817.277,21		0,85%	0,85%
KNORR-BREMSE AG	1.848	EUR	51,04	94.321,92		0,10%	0,10%
LEG IMMOBILIEN SE	1.643	EUR	60,86	99.992,98		0,10%	0,10%
MERCEDES BENZ AG	17.957	EUR	61,40	1.102.559,80		1,15%	1,15%
MERCK	2.981	EUR	180,90	539.262,90		0,56%	0,56%

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
MTU AERO ENGINES AG	1.330	EUR	202,20	268.926,00		0,28%	0,28%
MUNCHENER-NOM	3.190	EUR	304,00	969.760,00		1,01%	1,01%
NEMETSCHKE	1.150	EUR	47,69	54.843,50		0,06%	0,06%
PORSCHE AUTOMOBIL	3.567	EUR	51,24	182.773,08		0,19%	0,19%
PUMA	2.439	EUR	56,70	138.291,30		0,14%	0,14%
RATIONAL	152	EUR	555,00	84.360,00		0,09%	0,09%
RWE AG A	14.733	EUR	41,59	612.745,47		0,64%	0,64%
SAP SE	23.197	EUR	96,39	2.235.958,83		2,33%	2,33%
SARTORIUS VZ	560	EUR	369,40	206.864,00		0,22%	0,22%
SCOUT24 SE	1.980	EUR	46,93	92.921,40		0,10%	0,10%
SIEMENS ENERGY AG	11.201	EUR	17,57	196.857,58		0,21%	0,21%
SIEMENS HEALTH	6.313	EUR	46,73	295.006,49		0,31%	0,31%
SIEMENS-NOM-	17.440	EUR	129,64	2.260.921,60		2,36%	2,36%
SYMRISE AG	2.880	EUR	101,65	292.752,00		0,31%	0,31%
TELEFONICA DT H N	18.970	EUR	2,30	43.687,91		0,05%	0,05%
UNITED INTERNET	1.860	EUR	18,89	35.135,40		0,04%	0,04%
VONOVIA SE	16.349	EUR	22,02	360.004,98		0,38%	0,38%
VW	560	EUR	147,65	82.684,00		0,09%	0,09%
VW-PRIV-	4.228	EUR	116,42	492.223,76		0,51%	0,51%
ZALANDO	4.836	EUR	33,11	160.119,96		0,17%	0,17%
				23.959.363,37		25,02%	24,98%
Espagne							
ACCIONA SA	615	EUR	171,90	105.718,50		0,11%	0,11%
ACS	5.000	EUR	26,77	133.850,00		0,14%	0,14%
AENA S.A.	1.641	EUR	117,30	192.489,30		0,20%	0,20%
AMADEUS IT GROUP SA	9.900	EUR	48,55	480.645,00		0,50%	0,50%
BANCO BILBAO	133.096	EUR	5,63	749.862,86		0,78%	0,78%
BANCO SANTANDER	370.040	EUR	2,80	1.037.037,10		1,08%	1,08%
CAIXABANK S.A	96.010	EUR	3,67	352.548,72		0,37%	0,37%
CELLNEX TELECOM	12.600	EUR	30,92	389.592,00		0,41%	0,41%
CRP ACC ENER RN BR	1.200	EUR	36,14	43.368,00		0,05%	0,05%
EDP RNOVAVEIS	6.750	EUR	20,58	138.915,00		0,15%	0,14%
ENAGAS	6.346	EUR	15,53	98.521,65		0,10%	0,10%
ENDESA	6.006	EUR	17,64	105.915,81		0,11%	0,11%
FERROVIAL S.A	11.586	EUR	24,47	283.509,42		0,30%	0,30%
GRIFOLS SA	7.111	EUR	10,77	76.585,47		0,08%	0,08%
IBERDROLA SA	135.536	EUR	10,93	1.481.408,48		1,55%	1,54%
INDITEX	25.138	EUR	24,85	624.679,30		0,65%	0,65%
NATURGY ENERGY GROUP	3.079	EUR	24,31	74.850,49		0,08%	0,08%
RED ELECTRICA CORP	9.195	EUR	16,26	149.510,70		0,16%	0,16%
REPSOL	31.524	EUR	14,85	468.131,40		0,49%	0,49%
TELEFONICA	111.409	EUR	3,38	377.119,47		0,39%	0,39%
				7.364.258,67		7,69%	7,68%
Finlande							
ELISA -A-	2.858	EUR	49,46	141.356,68		0,15%	0,15%
FORTUM CORP	10.000	EUR	15,54	155.400,00		0,16%	0,16%
KESKO CORP	6.100	EUR	20,62	125.782,00		0,13%	0,13%
KONE B	7.267	EUR	48,30	350.996,10		0,37%	0,37%
NESTE CORPORATION	9.109	EUR	43,02	391.869,18		0,41%	0,41%
NOKIA-A-NEW	122.263	EUR	4,33	529.032,00		0,55%	0,55%
ORION -B- NEW	2.294	EUR	51,24	117.544,56		0,12%	0,12%
SAMPO OYJ	11.002	EUR	48,82	537.117,64		0,56%	0,56%
STORA ENSO-R-	12.727	EUR	13,15	167.360,05		0,17%	0,17%
UPM-KYMMENE	12.456	EUR	34,93	435.088,08		0,45%	0,45%
WARTSILA -B-	9.229	EUR	7,87	72.613,77		0,08%	0,08%
				3.024.160,06		3,16%	3,15%
France							
ACCOR	3.596	EUR	23,35	83.966,60		0,09%	0,09%
ADP	648	EUR	125,20	81.129,60		0,08%	0,08%
AIR LIQUIDE	11.570	EUR	132,40	1.531.868,00		1,60%	1,60%
ALSTOM	6.550	EUR	22,82	149.471,00		0,16%	0,16%
AMUNDI	1.585	EUR	53,00	84.005,00		0,09%	0,09%
ARKEMA	1.448	EUR	83,88	121.458,24		0,13%	0,13%
AXA	42.073	EUR	26,05	1.096.212,02		1,14%	1,14%

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
BIOMERIEUX S.A.	749	EUR	97,92	73.342,08		0,08%	0,08%
BNP	24.546	EUR	53,25	1.307.074,50		1,36%	1,36%
BOLLORE SE	21.482	EUR	5,22	112.136,04		0,12%	0,12%
BOUYGUES	5.220	EUR	28,04	146.368,80		0,15%	0,15%
BUREAU VERITAS SA	6.297	EUR	24,61	154.969,17		0,16%	0,16%
CAPGEMINI	3.640	EUR	155,95	567.658,00		0,59%	0,59%
CARREFOUR SA	12.109	EUR	15,64	189.384,76		0,20%	0,20%
COINTREAU	563	EUR	157,60	88.728,80		0,09%	0,09%
COVIVIO	781	EUR	55,45	43.306,45		0,05%	0,05%
CREDIT AGRICOLE	26.193	EUR	9,83	257.503,38		0,27%	0,27%
DANONE	14.055	EUR	49,23	691.927,65		0,72%	0,72%
DASSAULT AVIA	510	EUR	158,20	80.682,00		0,08%	0,08%
DASSAULT SYSTEMES SE	15.086	EUR	33,49	505.305,57		0,53%	0,53%
EDENRED SA	5.894	EUR	50,88	299.886,72		0,31%	0,31%
EDF	9.280	EUR	12,00	111.360,00		0,12%	0,12%
EIFFAGE	2.023	EUR	91,92	185.954,16		0,19%	0,19%
ENGIE	41.458	EUR	13,39	555.039,70		0,58%	0,58%
ESSILOR LUX	6.417	EUR	169,20	1.085.756,40		1,13%	1,13%
EURAZEO SA	1.000	EUR	58,10	58.100,00		0,06%	0,06%
FDJ	2.124	EUR	37,58	79.819,92		0,08%	0,08%
GECINA	924	EUR	95,15	87.918,60		0,09%	0,09%
GETLINK	9.044	EUR	14,97	135.433,90		0,14%	0,14%
HERMES	698	EUR	1.445,00	1.008.610,00		1,05%	1,05%
IPSEN	804	EUR	100,50	80.802,00		0,08%	0,08%
KERING	1.718	EUR	475,50	816.909,00		0,85%	0,85%
KLEPIERRE	4.500	EUR	21,53	96.885,00		0,10%	0,10%
LEGRAND-PROV.OPO	6.018	EUR	74,82	450.266,76		0,47%	0,47%
L OREAL	5.430	EUR	333,60	1.811.448,00		1,89%	1,89%
LVMH MOET HENNESSY	6.168	EUR	679,90	4.193.623,20		4,38%	4,37%
MICHELIN N	15.860	EUR	25,98	412.122,10		0,43%	0,43%
ORANGE SA	46.894	EUR	9,28	435.223,21		0,45%	0,45%
PERNOD-RICARD	4.690	EUR	183,75	861.787,50		0,90%	0,90%
PUBLICIS NEW	4.900	EUR	59,42	291.158,00		0,30%	0,30%
RENAULT	4.146	EUR	31,27	129.666,15		0,14%	0,14%
SAFRAN	7.779	EUR	116,92	909.520,68		0,95%	0,95%
SAINT-GOBAIN	10.731	EUR	45,65	489.870,15		0,51%	0,51%
SANOFI	25.328	EUR	89,84	2.275.467,52		2,38%	2,37%
SARTORIUS STEDIM	580	EUR	302,50	175.450,00		0,18%	0,18%
SCHNEIDER ELECTRIC	12.022	EUR	130,72	1.571.515,84		1,64%	1,64%
SEB SA	310	EUR	78,25	24.257,50		0,03%	0,03%
SOCGEN-A-	18.312	EUR	23,48	429.965,76		0,45%	0,45%
SODEXO	2.087	EUR	89,48	186.744,76		0,19%	0,19%
TELEPERFORMANCE	1.391	EUR	222,70	309.775,70		0,32%	0,32%
THALES	2.498	EUR	119,30	298.011,40		0,31%	0,31%
TOTALENERGIES SE	55.900	EUR	58,65	3.278.535,00		3,42%	3,42%
UBISOFT	2.190	EUR	26,41	57.837,90		0,06%	0,06%
UNIBAIL RODAMCO WEST	2.925	EUR	48,63	142.242,75		0,15%	0,15%
VALEO SA	4.516	EUR	16,70	75.417,20		0,08%	0,08%
VEOLIA ENVIRON.	14.591	EUR	24,00	350.184,00		0,37%	0,37%
VINCI SA	11.900	EUR	93,29	1.110.151,00		1,16%	1,16%
VIVENDI	16.684	EUR	8,91	148.721,18		0,16%	0,16%
WENDEL	678	EUR	87,20	59.121,60		0,06%	0,06%
WORLDLINE SA	5.190	EUR	36,53	189.590,70		0,20%	0,20%
				32.636.648,62		34,08%	34,02%
Royaume-Uni							
COCA-COLA EUROPACIF	4.784	USD	55,32	247.974,59		0,26%	0,26%
				247.974,59		0,26%	0,26%
Irlande							
AIB GROUP PLC	25.000	EUR	3,62	90.400,00		0,09%	0,09%
BIRG GRP PLC	25.500	EUR	8,90	226.950,00		0,24%	0,24%
CRH	16.490	EUR	37,01	610.294,90		0,64%	0,64%
FLUTTER ENTERT	3.690	EUR	127,80	471.582,00		0,49%	0,49%
KERRY	3.658	EUR	84,24	308.149,92		0,32%	0,32%
KINGSPAN GROUP PLC	3.657	EUR	50,58	184.971,06		0,19%	0,19%
SMURFIT KAPPA	5.270	EUR	34,56	182.131,20		0,19%	0,19%

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				2.074.479,08		2,17%	2,16%
Italie							
AMPLIFON SPA	3.111	EUR	27,82	86.548,02		0,09%	0,09%
DIASORIN SPA	529	EUR	130,40	68.981,60		0,07%	0,07%
ENEL NEW	187.660	EUR	5,03	943.929,80		0,99%	0,98%
ENI SPA	55.232	EUR	13,29	733.812,35		0,77%	0,77%
FINECOBANK SPA	14.400	EUR	15,52	223.488,00		0,23%	0,23%
GENERALI	23.800	EUR	16,61	395.437,00		0,41%	0,41%
INFRASTRUTTURE WIREL	6.500	EUR	9,41	61.191,00		0,06%	0,06%
INTESA SANPAOLO	373.126	EUR	2,08	775.355,83		0,81%	0,81%
MEDIOBANCA	13.083	EUR	8,98	117.537,67		0,12%	0,12%
MONCLER SPA	4.664	EUR	49,50	230.868,00		0,24%	0,24%
NEXI SPA	11.500	EUR	7,37	84.709,00		0,09%	0,09%
POSTE ITALIANE	11.147	EUR	9,13	101.727,52		0,11%	0,11%
PRYSMIAN SPA	6.340	EUR	34,66	219.744,40		0,23%	0,23%
RECORDATI IND-NEW	2.020	EUR	38,75	78.275,00		0,08%	0,08%
SNAM SPA	41.880	EUR	4,53	189.590,76		0,20%	0,20%
TELECOM ITALIA	214.299	EUR	0,22	46.352,87		0,05%	0,05%
TERNA	32.274	EUR	6,90	222.690,60		0,23%	0,23%
UNICREDIT SPA	45.194	EUR	13,27	599.814,77		0,63%	0,63%
				5.180.054,19		5,41%	5,40%
Luxembourg (Grand-Duché)							
ARCELORMITTAL	11.300	EUR	24,57	277.697,50		0,29%	0,29%
AROUNDTOWN S.A.	25.185	EUR	2,18	54.978,86		0,06%	0,06%
EUROFINS SCIENTIFIC	3.100	EUR	67,06	207.886,00		0,22%	0,22%
TENARIS	9.900	EUR	16,29	161.221,50		0,17%	0,17%
				701.783,86		0,73%	0,73%
Pays-Bas							
ABN AMRO DR	9.122	EUR	12,93	117.901,85		0,12%	0,12%
ADYEN N.V.	477	EUR	1.288,40	614.566,80		0,64%	0,64%
AEGON	41.711	EUR	4,74	197.626,72		0,21%	0,21%
AERCAP HOLDINGS NV	3.200	USD	58,32	174.864,37		0,18%	0,18%
AIRBUS	13.250	EUR	111,02	1.471.015,00		1,54%	1,53%
AKZO NOBEL NV	4.000	EUR	62,56	250.240,00		0,26%	0,26%
ARGEN-X N.V.	1.200	EUR	348,30	417.960,00		0,44%	0,44%
ASM INTERNATIONAL	1.050	EUR	235,65	247.432,50		0,26%	0,26%
ASML HOLDING NV	9.075	EUR	503,80	4.571.985,00		4,77%	4,77%
CNH INDUSTRIAL	22.100	EUR	14,96	330.726,50		0,35%	0,34%
DAVIDE CAMP MIL	10.271	EUR	9,48	97.410,16		0,10%	0,10%
DSM	3.840	EUR	114,30	438.912,00		0,46%	0,46%
EURONEXT NV	1.857	EUR	69,16	128.430,12		0,13%	0,13%
EXOR RG	2.309	EUR	68,30	157.704,70		0,16%	0,16%
FERRARI NV	2.810	EUR	200,20	562.562,00		0,59%	0,59%
HEINEKEN	2.282	EUR	72,05	164.418,10		0,17%	0,17%
HEINEKEN-	5.650	EUR	87,88	496.522,00		0,52%	0,52%
IMCD N.V.	1.270	EUR	133,15	169.100,50		0,18%	0,18%
ING GROUP	82.788	EUR	11,39	942.789,74		0,98%	0,98%
JDE PEETS	1.700	EUR	27,02	45.934,00		0,05%	0,05%
JUST EAT TAKEAWAY	4.682	EUR	19,75	92.469,50		0,10%	0,10%
KONINKLIJKE AHOLD	23.725	EUR	26,84	636.779,00		0,66%	0,66%
KPN NEW	77.280	EUR	2,89	223.339,20		0,23%	0,23%
NN GROUP NV	6.134	EUR	38,16	234.073,44		0,24%	0,24%
OCI	2.600	EUR	33,42	86.892,00		0,09%	0,09%
PHILIPS NV	19.971	EUR	14,00	279.673,88		0,29%	0,29%
PROSUS NV	18.312	EUR	64,45	1.180.208,40		1,23%	1,23%
QIAGEN NV	5.094	EUR	47,01	239.468,94		0,25%	0,25%
RANDSTAD N.V.	2.400	EUR	56,96	136.704,00		0,14%	0,14%
STELLANTIS N.V.	47.938	EUR	13,26	635.849,63		0,66%	0,66%
STMICROELECTRONICS	15.698	EUR	33,01	518.112,49		0,54%	0,54%
UNIVERSAL MUSIC	16.442	EUR	22,51	370.109,42		0,39%	0,39%
WOLTERS KLUWER	6.007	EUR	97,76	587.244,32		0,61%	0,61%
				16.819.026,28		17,56%	17,53%

DPAM B
Equities EMU Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	58.117	EUR	4,66	270.592,75		0,28%	0,28%
GALP ENERGIA -B-	11.803	EUR	12,61	148.835,83		0,16%	0,16%
JERONIMO	6.259	EUR	20,18	126.306,62		0,13%	0,13%
				545.735,20		0,57%	0,57%
<u>Total - Actions</u>				<u>95.767.330,10</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,84%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				95.767.330,10		100,00%	99,84%
Total - portefeuille				95.767.330,10		100,00%	99,84%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		GBP		3.996,80			0,00%
Intérêts sur CC		USD		24,49			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		10.398,60			0,01%
Banque Degroof Petercam		EUR		234.661,21			0,24%
Intérêts sur CC		EUR		136,20			0,00%
Intérêts sur CC		GBP		8,37			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				249.225,67			0,26%
Total - Dépôts et Liquidités				249.225,67			0,26%
Créances et dettes diverses				-96.891,05			-0,10%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				95.919.664,72			100,00%

20.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	34,07%
ALLEMAGNE	25,02%
PAYS-BAS	17,56%
ESPAGNE	7,69%
ITALIE	5,41%
FINLANDE	3,16%
BELGIQUE	2,75%
IRLANDE	2,17%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	0,73%
AUTRICHE	0,61%
PORTUGAL	0,57%
ROYAUME-UNI	0,26%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

20.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	8,12%
BANQUES	7,91%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	6,72%
TEXTILE & HABILLEMENT	6,50%
SOURCES D'ENERGIE	6,15%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	5,91%
PETROLE & DERIVES	5,57%
PRODUITS CHIMIQUES	5,46%
TELECOMMUNICATIONS	5,26%
IT & INTERNET	5,09%
VEHICULES ROUTIERS	4,15%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	3,28%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	3,17%
BOISSONS & TABACS	2,92%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	2,56%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,36%
DIVERS BIENS DE CAPITALX	2,36%
DIFFUSION & EDITION	2,30%
DISTRIBUTION	1,97%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,48%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,30%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,10%
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,09%
IMMOBILIER	1,03%
DIVERS	0,94%
BIENS DE CONSOMMATION	0,81%
BIOTECHNOLOGIE	0,77%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,63%
LOISIRS & TOURISME	0,58%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,58%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,57%
SERVICES DIVERS	0,48%
TRANSPORTS AERIENS	0,32%
METAUX NON-FERREUX	0,16%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,15%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,10%
FINANCE DIVERS	0,08%
PHOTO & OPTIQUE	0,07%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

20.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	16.677.059,18	2.222.838,37	18.899.897,55
Ventes	24.006.487,97	-6.715.635,12	17.290.852,85
Total 1	40.683.547,15	-4.492.796,75	36.190.750,40
Souscriptions	21.837.455,00	3.224.072,18	25.061.527,18
Remboursements	31.465.883,82	13.602.866,32	45.068.750,14
Total 2	53.303.338,82	16.826.938,50	70.130.277,32
Moyenne de référence de l'actif net total	121.246.895,38	97.168.718,45	109.108.855,50
Taux de rotation	-10,41%	-21,94%	-31,11%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

20.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EUROSTOXX 50 FUTURE	EUR	113.808,60	113.808,60	10,00

20.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	727,00	4.598,00	5.240,03
B (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	956,63	72.963,67	194.400,32
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	34.324,00	30.988,00	71.608,12
I			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	8.866,02	33.893,48	30.382,80
N (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	17.753,92	94.721,71	178.036,01
P (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			0,00			479.667,28

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)			0,00	0,00	92.171,67	569.724,72
B (Cap)			0,00	0,00	139.357,47	9.936.333,00
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	20.992.494,67	17.308.389,16
I			0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	1.122.585,30	4.215.601,14
N (Cap)			0,00	0,00	2.714.918,07	13.038.702,12
P (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	25.061.527,18	45.068.750,14

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		0,00		123,46
B (Cap)		0,00		0,00		137,04
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		0,00		560,95
I		0,00	0,00	0,00	95.919.664,72	0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		0,00		123,98
N (Cap)		0,00		0,00		138,72
P (Cap)		0,00		0,00		0,00
TOTAL			0,00		95.919.664,72	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

20.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

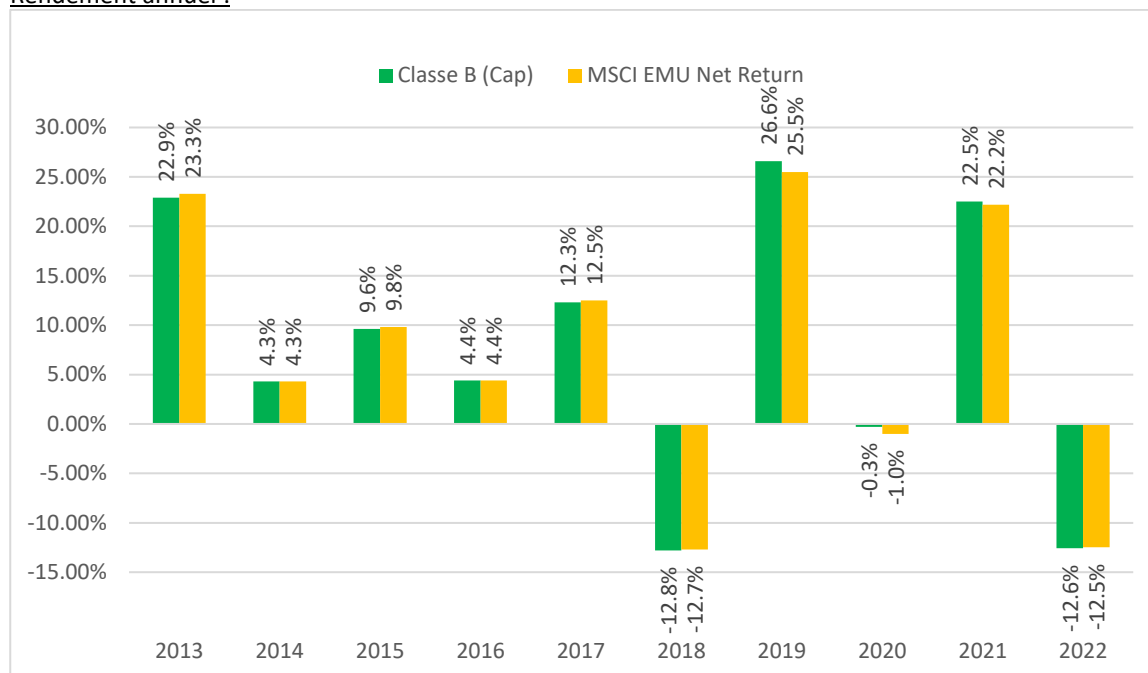
Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	-12,61 % (en EUR)	2,19 % (en EUR)	3,33 % (en EUR)		09/11/2016	5,78 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	-12,58 % (en EUR)	2,19 % (en EUR)	3,34 % (en EUR)	6,85 % (en EUR)	15/04/1998	3,26 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	-12,33 % (en EUR)	2,48 % (en EUR)	3,63 % (en EUR)	7,07 % (en EUR)	20/12/2007	2,63 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	-12,40 % (en EUR)	2,41 % (en EUR)	3,55 % (en EUR)		29/12/2017	3,55 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	-12,35 % (en EUR)	2,45 % (en EUR)	3,59 % (en EUR)		29/12/2017	3,59 % (en EUR)

20.11. FRAIS

Frais courants

- Classe A (Dis) - BE6289162701: 0,72 %
- Classe B (Cap) - BE6278392673: 0,68 %
- Classe E (Dis) - BE6289163717: 0,39 %
- Classe F (Cap) - BE0947573771: 0,39 %
- Classe: J (Cap) - BE6299527562: 0,26 %
- Classe M (Dis) - BE6299528578: 0,47 %
- Classe N (Cap) - BE6299529584: 0,43 %
- Classe P (Cap) - BE6249813062: 0,14 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 13,61 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

20.12. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

20.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2,53 EUR
2018	classe A 3,55 EUR
	classe M 3,90 EUR
2019	classe A 2,40 EUR
	classe M 2,73 EUR
2021	classe A 2,55 EUR
	classe M 2,55 EUR

20.12.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 06/01/2022 et 07/01/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities EMU Index (anc. DPAM Capital B Equities EMU Index). En effet, suite à une opération sur titres de CNH Industrials NV (ISIN : NL0010545661), le fonds a reçu des actions de Inveco Group NV (ISIN : NL0015000LU4) à la date de VNI 06/01/2022. Cet émetteur ne fait pas partie de l'indice que le fonds est censé répliquer. La violation a été résolue en vendant la position en question.

20.12.3. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l'art. 7, 1, b) du règlement SFDR - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n'a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu'il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

20.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

21. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES WORLD EX JAPAN, EUROPE & USA INDEX
--

21.1. RAPPORT DE GESTION

21.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities World ex Japan, Europe & USA Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities World ex Japan, Europe & USA Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

21.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

21.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions du Bassin pacifique (hors Japon), du Canada et d'Israël.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

21.1.4. Indice et benchmark

MSCI World ex JEU Net Return : Indice composite basé sur les indices MSCI [Daily Total Return Net] Australie, Canada, Hongkong, Nouvelle Zélande, Singapour, et Israël de MSCI Inc. Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

MSCI World ex JEU Net Return couvre environ 85 % de la capitalisation de marché flottant des pays de la zone Australie, Canada, Hongkong, Nouvelle Zélande, Singapour et Israël inclus dans l'indice.

Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre 1,4%.

21.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'indice de référence du compartiment DPAM B Equities World Ex-JEU Index est le MSCI Daily Net Total Return Index Australia, Canada, Hong Kong, New Zealand, Singapore and Israel. Le benchmark, dividendes nets de précompte local réinvestis, est basé sur la capitalisation boursière des indices MSCI pour l'Australie, le Canada, Hong Kong, la Nouvelle-Zélande, Singapour et Israël.

L'indice comptait 221 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

L'objectif du compartiment est de reproduire physiquement et intégralement la composition de l'indice sous-jacent. Comme par le passé, le plein investissement s'est poursuivi au sein de ce compartiment. Les liquidités ont été maintenues à un niveau très faible.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

21.1.6. Politique future

Comme par le passé, le compartiment DPAM B Equities World Ex-JEU Index poursuivra une politique d'investissement basée sur une indexation géographique et sectorielle. L'indice de référence reste inchangé.

21.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

21.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		103.516.084,71	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	103.361.728,34	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	103.115.250,91	
a.	Actions	103.115.250,91	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	246.477,43	
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	28.904,33	
A.	Créances	180.223,86	
a.	Montants à recevoir	42.689,01	
d.	Autres	137.534,85	
B.	Dettes	-151.319,53	
c.	Emprunts (-)	-27.868,42	
e.	Autres (-)	-123.451,11	
V.	Dépôts et liquidités	125.452,04	
A.	Avoirs bancaires à vue	125.452,04	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		103.516.084,71	
A.	Capital	108.461.182,21	
B.	Participations au résultat	65.394,39	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-5.010.491,89	

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

21.3. COMPTE DE RESULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-8.242.660,70	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-8.244.612,90	
a.	Actions	-8.244.612,90	
	Gain réalisé	2.724.497,88	
	Perte réalisée	-2.648.500,18	
	Gain/Perte non-réalisé	-8.320.610,60	
D.	Autres valeurs mobilières	15.745,90	
	Gain réalisé	15.745,90	
E.	OPC à nombre variable de parts	14.233,80	
	Gain réalisé	2.693,56	
	Perte réalisée	-1.092,90	
	Gain/Perte non-réalisé	12.633,14	
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-28.027,50	
b.	Autres positions et opérations de change	-28.027,50	
iv.	Autres	-28.027,50	
	Gain /Perte réalisée	-28.027,50	
II.	Produits et charges des placements	3.701.296,33	
A.	Dividendes	3.988.143,04	
B.	Intérêts (+/-)	5.367,92	
b.	Dépôts et liquidités	5.367,92	
	Intérêts d'emprunts (-)	-11.193,33	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-281.021,30	
	D'origine étrangère	-281.021,30	
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits	77.566,68	
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	77.566,68	
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-546.694,20	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-95.848,22	
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-50.101,29	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-342.172,08	
a.	Gestion financière	-294.241,33	
	Classe A (Dis)	-24.674,85	
	Classe B (Cap)	-35.090,81	
	Classe F (Cap)	-226.825,05	
	Classe N (Cap)	-7.650,62	
b.	Gestion administrative et comptable	-47.930,75	
E.	Frais administratifs (-)	-20.811,00	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-69,62	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-63,88	
H.	Services et biens divers (-)	-9.829,25	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-21.630,07	
	Classe A (Dis)	-6.576,17	
	Classe B (Cap)	-5.684,96	
	Classe F (Cap)	-8.559,37	
	Classe N (Cap)	-800,23	
	Classe P (Cap)	-9,34	
K.	Autres charges (-)	-6.168,79	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		3.232.168,81	
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-5.010.491,89	
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-5.010.491,89	

DPAM B
Equities World ex Japan, Europe & USA Index

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-4.945.097,50	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-5.010.491,89	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	65.394,39	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	5.153.922,89	
IV.	(Distribution des dividendes)	-208.825,39	

21.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Australie							
AMPOL	8.500	AUD	28,28	152.743,45		0,15%	0,15%
ANZ BANK I22	90.300	AUD	23,66	1.357.584,11		1,31%	1,31%
APA GRP	47.000	AUD	10,76	321.347,10		0,31%	0,31%
ARISTOCRAT LEISURE	17.391	AUD	30,52	337.266,61		0,33%	0,33%
ASX LIMITED	5.500	AUD	68,02	237.718,82		0,23%	0,23%
AURIZON HOLDINGS	56.000	AUD	3,73	132.727,56		0,13%	0,13%
BHP GROUP LIMITED	155.500	AUD	45,63	4.508.635,42		4,36%	4,36%
BHP STEEL	16.100	AUD	16,84	172.278,95		0,17%	0,17%
BRAMBLES	40.000	AUD	12,07	306.783,16		0,30%	0,30%
COCHLEAR	2.020	AUD	204,12	261.999,94		0,25%	0,25%
COLES GRP	53.500	AUD	16,72	568.400,32		0,55%	0,55%
COMMONWEALTH BANK	51.960	AUD	102,60	3.387.511,36		3,28%	3,27%
COMPUTERSHARE	16.000	AUD	26,20	266.370,14		0,26%	0,26%
CSL	14.660	AUD	287,76	2.680.579,25		2,59%	2,59%
DEXUS	29.992	AUD	7,75	147.696,90		0,14%	0,14%
ENDEAVOUR GRP RG	65.000	AUD	6,42	265.162,83		0,26%	0,26%
FORTESCUE METALS	54.200	AUD	20,51	706.365,05		0,68%	0,68%
GOODMAN GROUP	49.922	AUD	17,36	550.688,43		0,53%	0,53%
GPT GRP	55.273	AUD	4,20	147.511,74		0,14%	0,14%
IDP EDUCATION LTD	6.000	AUD	27,18	103.625,10		0,10%	0,10%
IGO LIMITED	20.500	AUD	13,46	175.332,80		0,17%	0,17%
INSURANCE AUSTRALIA	77.719	AUD	4,75	234.576,81		0,23%	0,23%
LEND LEASE	22.856	AUD	7,84	113.862,46		0,11%	0,11%
MACQUARIE GRP	11.324	AUD	166,96	1.201.369,37		1,16%	1,16%
MEDIBANK PRIVATE LTD	84.300	AUD	2,95	158.020,65		0,15%	0,15%
MINERAL RESOURCES	5.500	AUD	77,20	269.801,43		0,26%	0,26%
MIRVAC GROUP	119.136	AUD	2,13	161.245,23		0,16%	0,16%
NATIONAL AUSTRAL. BK	97.000	AUD	30,06	1.852.784,75		1,79%	1,79%
NEWCREST MINING LTD	30.000	AUD	20,64	393.455,12		0,38%	0,38%
NORTHERN STAR RES	35.000	AUD	10,91	242.637,01		0,23%	0,23%
ORICA	14.000	AUD	15,06	133.972,99		0,13%	0,13%
PILBARA MINERA	76.000	AUD	3,75	181.096,11		0,18%	0,17%
QANTAS AIRWAYS	31.755	AUD	6,01	121.269,29		0,12%	0,12%
QBE INSURANCE GROUP	43.260	AUD	13,43	369.170,33		0,36%	0,36%
RAMSAY HEALTH CARE	5.200	AUD	64,70	213.782,37		0,21%	0,21%
REA GROUP	1.400	AUD	110,80	98.567,12		0,10%	0,10%
REECE LTD	9.400	AUD	14,15	84.517,87		0,08%	0,08%
RIO TINTO	11.500	AUD	116,41	850.652,90		0,82%	0,82%
SANTOS	103.236	AUD	7,14	468.374,93		0,45%	0,45%
SCENTRE GROUP	163.349	AUD	2,88	298.932,56		0,29%	0,29%
SEEK LTD	10.500	AUD	20,95	139.777,60		0,14%	0,14%
SONIC HEALTHCARE	14.290	AUD	29,97	272.134,27		0,26%	0,26%
SOUTH32	148.000	AUD	4,00	376.171,56		0,36%	0,36%
STOCKLAND STAPLED	80.000	AUD	3,63	184.527,40		0,18%	0,18%
SUNCORP GROUP LTD	38.733	AUD	12,04	296.327,45		0,29%	0,29%
TELSTRA GROUP LIMIT	120.000	AUD	3,99	304.241,46		0,29%	0,29%
THE LOTTERY	62.663	AUD	4,48	178.383,00		0,17%	0,17%
TRANSURBAN GROUP	90.000	AUD	12,98	742.303,42		0,72%	0,72%
TREASURY WINE	22.056	AUD	13,61	190.743,23		0,18%	0,18%
VICINITY CENTRES	113.646	AUD	2,00	144.427,01		0,14%	0,14%
WESTFARMERS	33.800	AUD	45,91	986.025,73		0,95%	0,95%
WESTPAC	105.215	AUD	23,35	1.561.093,09		1,51%	1,51%
WISETECH GL	3.900	AUD	50,75	125.766,48		0,12%	0,12%
WOODSIDE ENERGY GRP	59.791	AUD	35,44	1.346.461,03		1,30%	1,30%
WOOLWORTHS GROUP LTD	39.600	AUD	33,56	844.464,50		0,82%	0,82%
				31.929.265,57		30,89%	30,84%
Bermudes							

Equities World ex Japan, Europe & USA Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
CK INFRASTRUCTURE	39.500	HKD	40,85	193.709,97		0,19%	0,19%
HONGKONG LAND HLDGS	31.100	USD	4,60	134.045,44		0,13%	0,13%
JARDINE	4.800	USD	50,90	228.924,81		0,22%	0,22%
				556.680,22		0,54%	0,54%
Canada							
1ST QUANTUM MINLS	18.930	CAD	28,29	370.339,68		0,36%	0,36%
AGNICO EAGLE MINES	14.851	CAD	70,36	722.600,44		0,70%	0,70%
AIR CANADA VTG	6.500	CAD	19,39	87.158,12		0,08%	0,08%
ALGONQUIN POWER	26.800	CAD	8,87	164.389,89		0,16%	0,16%
ALTAGAS LTD	11.300	CAD	23,38	182.700,46		0,18%	0,18%
ARC RESOURCES LTD	21.000	CAD	18,25	265.032,33		0,26%	0,26%
BANK OF NOVA SCOTIA	36.400	CAD	66,34	1.669.911,83		1,62%	1,61%
BARRICK	56.981	CAD	23,21	914.580,42		0,88%	0,88%
BCE	1.892	CAD	59,49	77.836,23		0,08%	0,08%
BROOKFIELD CORP	42.958	CAD	42,58	1.264.929,73		1,22%	1,22%
BROOKFIELD RG-A-WI	10.740	CAD	38,77	287.949,79		0,28%	0,28%
BROOKFIELD RN CORP A	4.950	USD	27,54	127.732,96		0,12%	0,12%
BRP INC	1.150	CAD	103,23	82.095,71		0,08%	0,08%
CAE	11.035	CAD	26,19	199.859,38		0,19%	0,19%
CANADIAN APARTMENT	2.800	CAD	42,68	82.641,68		0,08%	0,08%
CANADIAN IMPERIAL BK	27.550	CAD	54,77	1.043.472,56		1,01%	1,01%
CANADIAN NAT RAILWAY	17.800	CAD	160,84	1.979.843,02		1,92%	1,91%
CANADIAN NAT RES LTD	35.550	CAD	75,19	1.848.486,91		1,79%	1,79%
CANADIAN TIRE CORP	1.830	CAD	141,50	179.070,57		0,17%	0,17%
CANADIAN UTILITIES	5.356	CAD	36,65	135.747,31		0,13%	0,13%
CCL INDUSTRIES B	5.500	CAD	57,84	219.992,39		0,21%	0,21%
CDN PACIFIC RAILWAY	28.450	CAD	100,95	1.986.119,08		1,92%	1,92%
CENOVUS ENERGY INC	42.739	CAD	26,27	776.427,88		0,75%	0,75%
CGI INC	6.400	CAD	116,71	516.540,92		0,50%	0,50%
CONSTELLATION SOFTW	605	CAD	2.113,96	884.440,93		0,86%	0,85%
DESCARTES SYSTEMS	2.800	CAD	94,39	182.768,23		0,18%	0,18%
DOLLARAMA	8.150	CAD	79,19	446.318,25		0,43%	0,43%
ELEMENT FINANCIAL	12.000	CAD	18,45	153.106,74		0,15%	0,15%
EMERA	9.300	CAD	51,75	332.820,44		0,32%	0,32%
EMPIRE CO LTD	12.100	CAD	35,66	298.389,41		0,29%	0,29%
ENBRIDGE	63.000	CAD	52,92	2.305.563,43		2,23%	2,23%
FAIRFAX FINANCIAL	670	CAD	802,07	371.624,01		0,36%	0,36%
FIRSTSERVICE CORP	1.300	CAD	165,81	149.063,31		0,14%	0,14%
FORTIS	14.744	CAD	54,18	552.422,06		0,53%	0,53%
FRANCO-NEVADA	6.350	CAD	184,57	810.497,22		0,78%	0,78%
GEORGE WESTON	3.702	CAD	167,99	430.067,41		0,42%	0,42%
GFL ENVIRONMENTAL	5.800	CAD	39,54	158.592,03		0,15%	0,15%
GILDAN ACTIVEWEAR	5.836	CAD	37,08	149.648,27		0,14%	0,14%
GREAT WEST LIFECO	8.819	CAD	31,30	190.888,77		0,18%	0,18%
HYDRO ONE	10.500	CAD	36,27	263.362,26		0,25%	0,25%
IA FINANCIAL CORP	2.977	CAD	79,27	163.194,07		0,16%	0,16%
IGM FINANCIAL INC	2.500	CAD	37,80	65.350,44		0,06%	0,06%
IMPERIAL OIL	6.881	CAD	65,95	313.821,76		0,30%	0,30%
INTACT FINANCIAL	5.350	CAD	194,91	721.115,11		0,70%	0,70%
IVANHOE MINES -A-	22.600	CAD	10,70	167.227,97		0,16%	0,16%
KEYERA	7.500	CAD	29,59	153.469,80		0,15%	0,15%
KINROSS GOLD	45.168	CAD	5,52	172.419,60		0,17%	0,17%
LOBLAW COMPANIES	7.120	CAD	119,72	589.472,29		0,57%	0,57%
LUNDIN MINING	24.400	CAD	8,31	140.219,22		0,14%	0,14%
MAGNA INTERNATIONAL	8.581	CAD	76,06	451.347,37		0,44%	0,44%
MANULIFE FINANCIAL	57.400	CAD	24,15	958.618,31		0,93%	0,93%
METRO INC	10.671	CAD	74,97	553.234,58		0,54%	0,53%
MONTREAL	20.600	CAD	122,66	1.747.378,03		1,69%	1,69%
NATIONAL BANK CANADA	10.150	CAD	91,23	640.354,41		0,62%	0,62%
NORTHLAND POWER INC	8.600	CAD	37,13	220.820,86		0,21%	0,21%
NUTRIEN LTD	17.726	CAD	98,85	1.211.725,11		1,17%	1,17%
NUVEI CORPORATION	1.800	CAD	34,41	42.832,54		0,04%	0,04%
ONEX CORP	2.100	CAD	65,29	94.816,22		0,09%	0,09%
OPEN TEXT	8.224	CAD	40,12	228.171,14		0,22%	0,22%
PAN AMERICAN SILVER	7.900	CAD	22,10	120.735,80		0,12%	0,12%
PARKLAND	6.000	CAD	29,71	123.273,75		0,12%	0,12%
PEMBINA PIPELINE	17.621	CAD	45,96	560.050,59		0,54%	0,54%
POWER	17.500	CAD	31,85	385.446,56		0,37%	0,37%

Equities World ex Japan, Europe & USA Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
QUEBECOR INC -B-	5.500	CAD	30,20	114.864,63		0,11%	0,11%
RESTAURANT BRANDS	9.000	USD	64,67	545.354,88		0,53%	0,53%
RIOCAN REAL ESTATE	3.572	CAD	21,13	52.194,85		0,05%	0,05%
RITCHIE BROTHERS	3.400	USD	57,83	184.232,37		0,18%	0,18%
ROGERS COMMUNICATION	10.905	CAD	63,37	477.887,94		0,46%	0,46%
ROYAL BANK CANADA	42.150	CAD	127,30	3.710.587,46		3,59%	3,58%
SAPUTO	8.782	CAD	33,52	203.570,17		0,20%	0,20%
SHAW COMM	14.400	CAD	39,01	388.467,90		0,38%	0,38%
SHOPIFY INC -A-	34.500	USD	34,71	1.122.037,95		1,09%	1,08%
SUNCOR ENERGY INC	42.000	USD	31,73	1.248.685,87		1,21%	1,21%
SUN LIFE FINANCIAL	17.438	CAD	62,85	757.911,76		0,73%	0,73%
TC ENERGY CORP	31.300	CAD	53,98	1.168.406,35		1,13%	1,13%
TELUS	15.000	CAD	26,13	271.048,72		0,26%	0,26%
TFI INTL	2.300	CAD	135,61	215.693,09		0,21%	0,21%
THOMSON REUTERS CORP	5.275	CAD	154,46	563.449,74		0,55%	0,54%
TMX GROUP LTD	1.700	CAD	135,52	159.319,53		0,15%	0,15%
TOROMONT INDUSTRIES	3.100	CAD	97,71	209.467,86		0,20%	0,20%
TORONTO DOMINION BK	55.400	CAD	87,67	3.358.748,31		3,25%	3,24%
TOURMALINE OIL	10.300	CAD	68,32	486.633,24		0,47%	0,47%
WEST FRASER TIMBER	2.420	CAD	97,77	163.620,48		0,16%	0,16%
WHEATON PRECIOUS MET	15.000	CAD	52,90	548.736,21		0,53%	0,53%
WSP GLOBAL	3.800	CAD	157,09	412.808,69		0,40%	0,40%
				49.053.855,59		47,46%	47,39%
Hongkong							
AIA GROUP LTD	365.800	HKD	86,80	3.811.766,12		3,69%	3,68%
BOC HONG KONG	111.056	HKD	26,60	354.638,99		0,34%	0,34%
GALAXY ENTERTAINMENT	65.000	HKD	51,60	402.648,31		0,39%	0,39%
HANG LUNG PROP	61.169	HKD	15,26	112.059,51		0,11%	0,11%
HANG SENG BANK	22.500	HKD	129,80	350.606,55		0,34%	0,34%
HENDERSON LAND DEV	42.901	HKD	27,25	140.344,93		0,14%	0,14%
HK CHINA GAS	439.291	HKD	7,42	391.308,27		0,38%	0,38%
HONG KONG EXCH CLEAR	36.823	HKD	337,20	1.490.628,95		1,44%	1,44%
LINK REIT	65.000	HKD	57,30	447.126,90		0,43%	0,43%
MTR CORP	49.371	HKD	41,35	245.081,35		0,24%	0,24%
NEW WORLD DEV	50.654	HKD	22,00	133.782,48		0,13%	0,13%
POWER ASSETS HLDGS	58.400	HKD	42,75	299.717,28		0,29%	0,29%
SINO LAND CO	99.531	HKD	9,76	116.619,45		0,11%	0,11%
SUN HUNG KAI PROP	44.800	HKD	106,80	574.396,90		0,56%	0,55%
SWIRE PACIFIC	16.998	HKD	68,70	140.190,11		0,14%	0,14%
SWIRE PROPERTIES	40.000	HKD	19,84	95.271,82		0,09%	0,09%
TECHTRONIC INDUSTRIE	43.000	HKD	87,10	449.623,94		0,44%	0,43%
				9.555.811,86		9,25%	9,23%
Irlande							
JAMES HARDIES IND	13.500	AUD	26,40	226.465,45		0,22%	0,22%
				226.465,45		0,22%	0,22%
Israël							
AZRIELI GROUP	1.468	ILS	233,60	91.062,93		0,09%	0,09%
BANK HAPOLIM B.M	40.200	ILS	31,72	338.611,72		0,33%	0,33%
BANK LEUMI LE-ISRAEL	48.030	ILS	29,31	373.827,42		0,36%	0,36%
BEZEQ ISRAEL TELE	62.000	ILS	6,07	99.853,95		0,10%	0,10%
CHECK POINT	3.400	USD	126,16	401.915,20		0,39%	0,39%
CYBER-ARK SOFTWARE	1.350	USD	129,65	163.998,59		0,16%	0,16%
ISRAEL DISCOUNT BANK	35.500	ILS	18,48	174.210,00		0,17%	0,17%
MIZRAHI TEFAHOT BANK	4.500	ILS	113,90	136.106,54		0,13%	0,13%
NICE SYSTEMS	1.930	ILS	680,00	348.504,97		0,34%	0,34%
TEVA-ADR-	35.200	USD	9,12	300.795,50		0,29%	0,29%
TOWER SEMICON INS.	3.200	ILS	153,40	130.352,12		0,13%	0,13%
WIX.COM LTD	2.100	USD	76,83	151.176,39		0,15%	0,15%
ZIM ISS LT	2.500	USD	17,19	40.267,04		0,04%	0,04%
				2.750.682,37		2,66%	2,66%
Caïmanes							

Equities World ex Japan, Europe & USA Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
BUDWEISER BREWING CO	53.000	HKD	24,55	156.203,29		0,15%	0,15%
CK ASSET HL	59.000	HKD	48,05	340.336,26		0,33%	0,33%
CK HUTCHISON HLDGS	81.424	HKD	46,85	457.957,15		0,44%	0,44%
ESR GROUP LTD	58.000	HKD	16,38	114.052,47		0,11%	0,11%
FUTU HLDG SP ADR-A	2.150	USD	40,65	81.890,37		0,08%	0,08%
GRAB HOLDINGS	35.000	USD	3,22	105.598,50		0,10%	0,10%
HKT LTD	114.922	HKD	9,57	132.031,61		0,13%	0,13%
SANDS CHINA REG S	81.439	HKD	25,90	253.218,26		0,24%	0,24%
SEA SP ADR	10.720	USD	52,03	522.615,69		0,51%	0,50%
SITC INTL HLDGS	40.000	HKD	17,36	83.362,85		0,08%	0,08%
WHARF REIC	49.758	HKD	45,50	271.792,29		0,26%	0,26%
WH GRP-144A-S	270.000	HKD	4,54	147.157,51		0,14%	0,14%
XINYI GLASS HLDGS	55.000	HKD	14,54	96.004,13		0,09%	0,09%
				2.762.220,38		2,67%	2,67%
Nouvelle-Zélande							
AUCKLD INTL AIRP	39.518	NZD	7,81	182.895,16		0,18%	0,18%
FISH PAYK HEALTH	16.800	NZD	22,60	224.995,56		0,22%	0,22%
MERCURY NZ	26.000	NZD	5,56	85.665,19		0,08%	0,08%
MERIDIAN ENERGY LTD	43.000	NZD	5,24	133.522,96		0,13%	0,13%
SPARK NEW ZEALAND	60.000	NZD	5,40	192.000,00		0,19%	0,19%
XERO LTD	4.212	AUD	70,27	188.071,32		0,18%	0,18%
				1.007.150,19		0,97%	0,97%
Singapour							
CAPITALAND ASCENDAS	95.073	SGD	2,74	181.989,67		0,18%	0,18%
CAPITALAND INV	74.820	SGD	3,70	193.400,87		0,19%	0,19%
CITY DEVELOPMENTS	13.587	SGD	8,23	78.120,03		0,08%	0,08%
DBS GROUP HOLD	54.573	SGD	33,92	1.293.220,73		1,25%	1,25%
GENTING SINGAPORE	205.085	SGD	0,95	136.828,41		0,13%	0,13%
JARDINE CYCLE CAR	3.000	SGD	28,60	59.941,32		0,06%	0,06%
KEPPEL	46.897	SGD	7,26	237.859,59		0,23%	0,23%
MAPLETREE LOGISTICS	97.950	SGD	1,59	108.802,92		0,11%	0,11%
MAPLETREE PAN ASIA	68.000	SGD	1,67	79.334,92		0,08%	0,08%
OVERSEA-CHINESE BK	103.592	SGD	12,18	881.480,06		0,85%	0,85%
SINGAPORE AIRLINES	45.000	SGD	5,53	173.850,78		0,17%	0,17%
SINGAPORE EXCHANGE	25.000	SGD	8,95	156.315,50		0,15%	0,15%
SINGAPORE TECHNO	50.400	SGD	3,35	117.954,45		0,11%	0,11%
SINGAP TELECOM 1000	257.000	SGD	2,57	461.429,37		0,45%	0,45%
UNITED OVERSEAS BANK	36.500	SGD	30,70	782.834,99		0,76%	0,76%
UOL GROUP	12.300	SGD	6,72	57.744,87		0,06%	0,06%
VENTURE CORPO	8.700	SGD	17,06	103.690,09		0,10%	0,10%
WILMAR INTL LTD	57.778	SGD	4,17	168.320,71		0,16%	0,16%
				5.273.119,28		5,10%	5,09%
<u>Total - Actions</u>				<u>103.115.250,91</u>		<u>99,76%</u>	<u>99,61%</u>
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Immobilier							
Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
CAPITALAND INT COMM	172.945	SGD	2,04	246.477,43		0,24%	0,24%
Total - Non Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				246.477,43		0,24%	0,24%
Total - Immobilier				246.477,43		0,24%	0,24%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>246.477,43</u>		<u>0,24%</u>	<u>0,24%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				103.361.728,34		100,00%	99,85%
Total - portefeuille				103.361.728,34		100,00%	99,85%

DPAM B
Equities World ex Japan, Europe & USA Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		CAD		63,69			0,00%
Intérêts sur CC		AUD		80,16			0,00%
Banque Degroof Petercam		CAD		57.795,45			0,06%
Banque Degroof Petercam		NZD		7.368,05			0,01%
Banque Degroof Petercam		SGD		3.858,43			0,00%
Intérêts sur CC		CHF		0,01			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		12.866,57			0,01%
Banque Degroof Petercam		CHF		79,12			0,00%
Banque Degroof Petercam		HKD		33.862,05			0,03%
Intérêts sur CC		HKD		25,30			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		10,53			0,00%
Intérêts sur CC		NZD		18,31			0,00%
Intérêts sur CC		USD		47,71			0,00%
Banque Degroof Petercam		ILS		9.328,58			0,01%
Intérêts sur CC		SGD		48,08			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				125.452,04			0,12%
Total - Dépôts et Liquidités				125.452,04			0,12%
Créances et dettes diverses				28.904,33			0,03%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				103.516.084,71			100,00%

**21.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion (en EUR)	Pays de domiciliation
CAPITLALAND INTER COMMERCIAL TRUST	0,00	Singapour

21.6. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
CANADA	47,46%
AUSTRALIE	30,89%
HONGKONG	9,25%
SINGAPOUR	5,34%
CAÏMANES	2,67%
ISRAËL	2,66%
NOUVELLE-ZELANDE	0,97%
BERMUDES	0,54%
IRLANDE	0,22%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

21.7. REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	27,01%
PETROLE & DERIVES	9,11%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	7,41%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	7,05%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	6,56%
TRANSPORT & CIRCULATION	5,08%
IMMOBILIER	4,93%
SOURCES D'ENERGIE	4,77%
IT & INTERNET	4,64%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	3,65%
DISTRIBUTION	2,76%
BIOTECHNOLOGIE	2,59%
TELECOMMUNICATIONS	2,31%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,17%
AGRICULTURE & PECHE	1,17%
METAUX NON-FERREUX	0,99%
PHARMACIE - COSMETIQUE	0,93%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	0,88%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	0,76%
VEHICULES ROUTIERS	0,75%
SERVICES DIVERS	0,72%
TRANSPORTS AERIENS	0,59%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	0,53%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,47%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	0,41%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,40%
LOISIRS & TOURISME	0,38%
BOISSONS & TABACS	0,34%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,21%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,20%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,20%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,18%
DIVERS	0,17%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,16%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,15%
PRODUITS CHIMIQUES	0,13%
DIFFUSION & EDITION	0,10%
PHOTO & OPTIQUE	0,10%
TRANSPORTS MARITIMES	0,04%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

21.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	28.691.574,46	9.587.678,53	38.279.252,99
Ventes	11.070.881,57	8.019.783,61	19.090.665,18
Total 1	39.762.456,03	17.607.462,14	57.369.918,17
Souscriptions	26.034.015,13	8.008.287,41	34.042.302,54
Remboursements	9.654.381,06	8.102.535,04	17.756.916,10
Total 2	35.688.396,19	16.110.822,45	51.799.218,64
Moyenne de référence de l'actif net total	106.570.182,48	106.511.149,30	106.511.149,30
Taux de rotation	3,82%	1,41%	5,23%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

21.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	47.728,11	2.040,25	46.200,31
B (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	2.591,00	4.815,00	38.738,03
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	66.912,00	42.996,00	245.674,20
I			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	3.462,00	3.913,30	14.190,00
P (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	9,00	0,00	26,00
TOTAL			0,00			0,00			344.828,54

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)			0,00	0,00	8.050.004,37	322.252,48
B (Cap)			0,00	0,00	460.455,24	873.405,43
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	24.544.817,88	15.869.688,57
I			0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)			0,00	0,00	644.159,88	691.569,62
P (Cap)			0,00	0,00	342.865,17	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	34.042.302,54	17.756.916,10

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		0,00		154,50
B (Cap)		0,00		0,00		171,02
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		0,00		351,53
I		0,00	0,00	0,00	103.516.084,71	0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		0,00		0,00
N (Cap)		0,00		0,00		173,68
P (Cap)		0,00		0,00		35.600,60
TOTAL			0,00		103.516.084,71	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

21.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

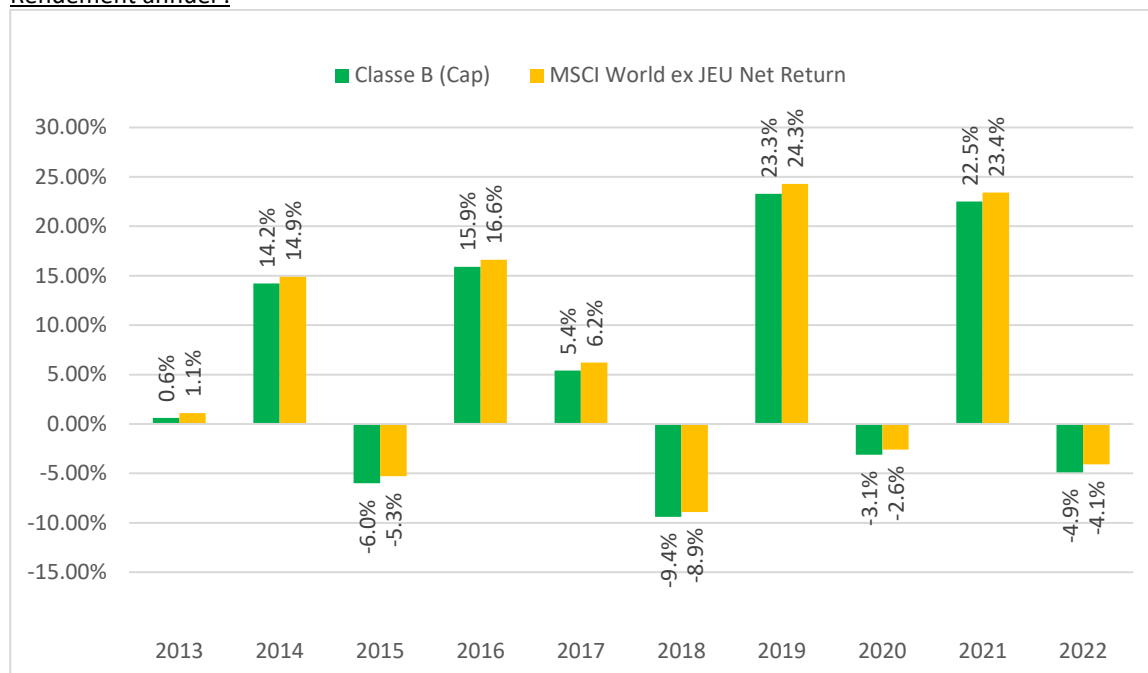
Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	-4,97 % (en EUR)	4,13 % (en EUR)	4,78 % (en EUR)		09/11/2016	5,63 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	-4,88 % (en EUR)	4,11 % (en EUR)	4,75 % (en EUR)	5,23 % (en EUR)	28/03/2001	5,81 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	-4,58 % (en EUR)	4,45 % (en EUR)	5,08 % (en EUR)	5,47 % (en EUR)	26/12/2007	4,27 % (en EUR)

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	-4,59 % (en EUR)	4,44 % (en EUR)	5,07 % (en EUR)		29/12/2017	5,07 % (en EUR)

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	-4,33 % (en EUR)	4,74 % (en EUR)			28/03/2018	7,47 % (en EUR)

21.11. FRAIS

Frais courants

- Classe A (Dis) - BE6289164723: 0,73 %
- Classe B (Cap) - BE6278413883: 0,71 %
- Classe E (Dis) - BE6289165738: 0,39 %
- Classe F (Cap) - BE0947574787: 0,39 %
- Classe J (Cap) - BE6299335586: 0,26 %
- Classe M (Cap) - BE6299336592: 0,47 %
- Classe N (Cap) - BE6299342657: 0,41 %
- Classe P (Cap) - BE6249814078: 0,14 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 25,14% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

21.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

21.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2,51 EUR
2018	classe A 3,90 EUR
	classe M 4,35 EUR
2019	classe A 3,39 EUR
2021	classe A 3,99 EUR

21.12.2. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Application de l’art. 7, 1, b) du règlement SFDR - principales incidences négatives

Pendant la période visée par le rapport périodique, ce compartiment n’a pas tenu compte des principales incidences négatives (en anglais : « principal adverse impacts » ou « PIN ») étant donné qu’il réplique un indice dont la méthodologie est déterminée par MSCI. Des informations supplémentaires sur cet indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com.

21.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l’article 13 et à la Section A de l’Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l’utilisation qu’elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d’échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d’avoirs prêtés à la date du présent rapport.

22. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES EMU BEHAVIORAL VALUE
--

22.1. RAPPORT DE GESTION

22.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Behavioral Value de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities EMU Behavioral Value de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

22.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

22.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit au moins 50% en actions (sans limitation sectorielle) cotées dans les pays membres de l'Union Européenne participant à l'Union Monétaire Européenne (EMU). La politique d'investissement fait appel aux principes de la Finance Comportementale, champ académique qui analyse les marchés financiers avec l'aide de la psychologie.

Le compartiment investit en actions considérées comme sous-évaluées et qui présentent un bon momentum. Le fonds maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

22.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI EMU Net Return

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisation boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances. La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

22.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Cette année a été favorable au style « valeur » étant donné que les actions aux valorisations élevées ont souffert de la hausse des taux obligataires, avec une augmentation de l'inflation de mois en mois tandis que les incertitudes entourant le contexte macroéconomique pesaient sur les facteurs de croissance. Au fil des années, et malgré des marchés très volatils, le style de valeur et la stratégie comportementale ont bénéficié d'une rotation régulière hors des facteurs de croissance et vers des alternatives moins chères. La crainte de l'inflation et la hausse des prix des matières premières ont fait bondir les rendements obligataires, tandis que la guerre en Ukraine ajoutait des incertitudes aux problématiques de l'énergie et de la chaîne d'approvisionnement dans de nombreux secteurs d'activité. Le secteur de l'énergie a brillé, tandis que la finance a surperformé le marché de manière générale. Tous deux ont apporté un soutien important au style « valeur » sur une base non neutre du point de vue sectoriel. Les secteurs les moins performants ont été l'immobilier et la technologie, qui ont souffert de leur durée longue, et la consommation discrétionnaire, qui a pâti de la crainte d'une récession et de l'impact de la hausse de l'inflation sur le sentiment des consommateurs et leurs achats. Au niveau sectoriel, le portefeuille a conservé une légère surpondération dans la finance, l'énergie et les services aux collectivités, ainsi qu'une sous-pondération dans les technologies de l'information, la consommation discrétionnaire (principalement l'automobile et les biens durables) et les substituts d'obligations avec des secteurs à durée longue tels que les produits de base et l'immobilier. Du côté défensif, seuls les soins de santé étaient surpondérés. Dans l'ensemble, le fonds a profité de son allocation sectorielle et de sa sélection d'actions dans les biens de consommation courante (par ex. ABInbev, Heineken, Beiersdorf et Henkel, Carrefour), dans les technologies (surpondération de SAP et sous-pondération des actions technologiques de petite capitalisation, chouchous surévalués) ainsi que dans l'industrie (avec les très bonnes performances des actions exposées à la construction (Eiffage, Bouygues, Spie), la sous-pondération de Schneider et la surpondération de Rexel, CNH Industrial ou Daimler Truck). Le fonds a également bénéficié de la forte relance des entreprises exposées aux énergies renouvelables comme Siemens Energy au deuxième semestre. Le fonds a tiré bénéfice de sa sélection d'actions dans les services aux collectivités avec la surperformance de RWE, Engie, Iberdrola et Enel. Les sélections d'actions les moins réussies ont été dans les biens de consommation durable, où Adidas et Kering ont nettement sous-performé LVMH, ainsi que dans les matériaux où la sous-pondération d'AirLiquide a été difficile à contrebalancer.

En termes absolus, les meilleures sources de performance ont été TotalEnergies, Allianz, Deutsche Telekom, Commerzbank et Bank of Ireland, tandis que les pires freins à la performance ont été Adidas, Kering, Deutsche Post et Kion dans l'industrie ainsi que les entreprises exposées à la technologie telles qu'Infineon, STMicro, SAP et Cap Gemini.

22.1.6. Politique future

Malgré une reprise déjà affirmée, le style valeur devrait continuer à bénéficier d'une valorisation relative peu élevée ainsi que d'une croissance et d'une dynamique des bénéfices relativement meilleures. Nous continuerons à mettre en œuvre la stratégie de valeur comportementale systématique en remplaçant les actions relativement plus coûteuses au sein de secteurs par des actions moins onéreuses, en évitant les actions à valeur piégée, plus fragiles financièrement, ainsi que les entreprises très controversées en termes d'ESG, en accordant une attention encore plus soutenue à la qualité des bilans et aux éléments de levier alors que la croissance économique faiblit. Le fonds devrait maintenir une allocation sectorielle diversifiée et démarrer l'année avec une légère surpondération dans l'énergie, la finance, les services aux collectivités ainsi que les soins de santé du côté défensif.

22.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

22.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		481.545.764,97	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	479.912.170,00	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	479.912.170,00	
a.	Actions	479.912.170,00	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-614.024,00	
A.	Créances		
B.	Dettes	-614.024,00	
a.	Montants à payer (-)	-5.178,68	
e.	Autres (-)	-608.845,32	
V.	Dépôts et liquidités	2.247.618,97	
A.	Avoirs bancaires à vue	2.247.618,97	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		481.545.764,97	
A.	Capital	558.240.747,21	
B.	Participations au résultat	-155.013,39	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-76.539.968,85	

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

22.3. COMPTE DE RESULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a.	Actions	-88.426.377,34	
	Gain réalisé	44.234.716,33	
	Perte réalisée	-77.726.364,96	
	Gain/Perte non-réalisé	-54.934.728,71	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	551,93	
b.	Autres positions et opérations de change	551,93	
iv.	Autres	551,93	
	Gain /Perte réalisée	551,93	
		-88.425.825,41	
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	18.937.923,85	
B.	Intérêts (+/-)	34.204,37	
b.	Dépôts et liquidités	34.204,37	
	Intérêts d'emprunts (-)	-31.103,04	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.425.305,45	
	D'origine belge	-331.950,00	
	D'origine étrangère	-1.093.355,45	
F.	Autres produits provenant des placements	28.530,57	
		17.544.250,30	
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-3.002.799,32	
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-216.354,21	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.287.426,24	
a.	Gestion financière	-2.056.814,89	
	Classe A (Dis)	-6.649,01	
	Classe B (Cap)	-556.499,89	
	Classe F (Cap)	-434.946,43	
	Classe J (Cap)	-985.864,48	
	Classe L (Cap)	-3.022,69	
	Classe M (Dis)	-23.243,96	
	Classe N (Cap)	-44.365,84	
	Classe W (Cap)	-2.222,59	
b.	Gestion administrative et comptable	-230.611,35	
E.	Frais administratifs (-)	-73.618,48	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.540,06	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.069,36	
H.	Services et biens divers (-)	-30.392,97	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-33.922,38	
	Classe A (Dis)	-329,90	
	Classe B (Cap)	-25.749,81	
	Classe F (Cap)	-2.695,51	
	Classe J (Cap)	520,20	
	Classe L (Cap)	0,62	
	Classe M (Dis)	-2.456,01	
	Classe N (Cap)	-3.714,78	
	Classe P (Cap)	501,93	
	Classe W (Cap)	0,88	
K.	Autres charges (-)	-11.270,72	
		-5.658.393,74	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		11.885.856,56	

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

	31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-76.539.968,85	
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	-76.539.968,85	

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-76.694.982,24	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-76.539.968,85	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-155.013,39	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	76.694.982,24	
IV.	(Distribution des dividendes)		

22.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
OMV	130.000	EUR	48,10	6.253.000,00		1,30%	1,30%
VOESTALPINE	100.000	EUR	24,78	2.478.000,00		0,52%	0,51%
				8.731.000,00		1,82%	1,81%
Belgique							
ACKERMANS	26.000	EUR	160,20	4.165.200,00		0,87%	0,86%
AGEAS SA NV	100.000	EUR	41,42	4.142.000,00		0,86%	0,86%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	170.000	EUR	56,27	9.565.900,00		1,99%	1,99%
DIETEREN GROUP	18.000	EUR	179,20	3.225.600,00		0,67%	0,67%
SOLVAY	57.000	EUR	94,46	5.384.220,00		1,12%	1,12%
UCB	90.000	EUR	73,56	6.620.400,00		1,38%	1,37%
				33.103.320,00		6,90%	6,87%
Allemagne							
ALLIANZ-NOM-	72.000	EUR	200,90	14.464.800,00		3,01%	3,00%
AURUBIS AG	33.000	EUR	76,36	2.519.880,00		0,53%	0,52%
BMW	100.000	EUR	83,38	8.338.000,00		1,74%	1,73%
BRENTAG SE	80.000	EUR	59,72	4.777.600,00		1,00%	0,99%
COMMERZBANK AG	300.000	EUR	8,84	2.650.800,00		0,55%	0,55%
DAIM TR HLD E 21 N	180.000	EUR	28,95	5.210.100,00		1,09%	1,08%
DEUTSCHE POST	180.000	EUR	35,18	6.332.400,00		1,32%	1,32%
DEUTSCHE TELEKOM NOM	475.000	EUR	18,64	8.853.050,00		1,84%	1,84%
FRESENIUS SE CO	140.000	EUR	26,25	3.675.000,00		0,77%	0,76%
HEIDELBERGCEMENT	105.000	EUR	53,28	5.594.400,00		1,17%	1,16%
HENKEL	110.000	EUR	65,02	7.152.200,00		1,49%	1,49%
HUGO BOSS AG	100.000	EUR	54,16	5.416.000,00		1,13%	1,12%
INFINEON	410.000	EUR	28,43	11.656.300,00		2,43%	2,42%
MERCEDES BENZ AG	170.000	EUR	61,40	10.438.000,00		2,17%	2,17%
MERCK	55.000	EUR	180,90	9.949.500,00		2,07%	2,07%
PUMA	130.000	EUR	56,70	7.371.000,00		1,54%	1,53%
RWE AG A	190.000	EUR	41,59	7.902.100,00		1,65%	1,64%
SAP SE	135.000	EUR	96,39	13.012.650,00		2,71%	2,70%
SIEMENS ENERGY AG	300.000	EUR	17,57	5.272.500,00		1,10%	1,09%
SIEMENS HEALTH	80.000	EUR	46,73	3.738.400,00		0,78%	0,78%
VONOVIA SE	160.000	EUR	22,02	3.523.200,00		0,73%	0,73%
				147.847.880,00		30,81%	30,70%
Espagne							
BANCO BILBAO	1.500.000	EUR	5,63	8.451.000,00		1,76%	1,75%
BANCO SANTANDER	2.700.000	EUR	2,80	7.566.750,00		1,58%	1,57%
IBERDROLA SA	1.125.000	EUR	10,93	12.296.250,00		2,56%	2,55%
REPSOL	400.000	EUR	14,85	5.940.000,00		1,24%	1,23%
TELEFONICA	1.150.000	EUR	3,38	3.892.750,00		0,81%	0,81%
				38.146.750,00		7,95%	7,92%
Finlande							
NOKIA-A-NEW	1.250.000	EUR	4,33	5.408.750,00		1,13%	1,12%
STORA ENSO-R-	400.000	EUR	13,15	5.260.000,00		1,10%	1,09%
				10.668.750,00		2,22%	2,22%
France							
ACCOR	140.000	EUR	23,35	3.269.000,00		0,68%	0,68%
ALSTOM	200.000	EUR	22,82	4.564.000,00		0,95%	0,95%
ALTEN SA	15.000	EUR	116,80	1.752.000,00		0,37%	0,36%

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
AMUNDI	60.000	EUR	53,00	3.180.000,00		0,66%	0,66%
ARKEMA	60.000	EUR	83,88	5.032.800,00		1,05%	1,05%
AXA	340.000	EUR	26,05	8.858.700,00		1,85%	1,84%
BNP	225.000	EUR	53,25	11.981.250,00		2,50%	2,49%
CAPGEMINI	43.000	EUR	155,95	6.705.850,00		1,40%	1,39%
CARREFOUR SA	200.000	EUR	15,64	3.128.000,00		0,65%	0,65%
DANONE	150.000	EUR	49,23	7.384.500,00		1,54%	1,53%
ENGIE	525.000	EUR	13,39	7.028.700,00		1,46%	1,46%
ESSILOR LUX	49.000	EUR	169,20	8.290.800,00		1,73%	1,72%
KERING	20.000	EUR	475,50	9.510.000,00		1,98%	1,97%
ORANGE SA	440.000	EUR	9,28	4.083.640,00		0,85%	0,85%
REXEL	180.000	EUR	18,44	3.319.200,00		0,69%	0,69%
SAINT-GOBAIN	175.000	EUR	45,65	7.988.750,00		1,66%	1,66%
SANOFI	175.000	EUR	89,84	15.722.000,00		3,28%	3,26%
SEB SA	20.000	EUR	78,25	1.565.000,00		0,33%	0,32%
SOCGEN-A-	250.000	EUR	23,48	5.870.000,00		1,22%	1,22%
SPIE SA	75.000	EUR	24,36	1.827.000,00		0,38%	0,38%
TOTALENERGIES SE	270.000	EUR	58,65	15.835.500,00		3,30%	3,29%
VINCI SA	100.000	EUR	93,29	9.329.000,00		1,94%	1,94%
VIVENDI	400.000	EUR	8,91	3.565.600,00		0,74%	0,74%
WORLDLINE SA	80.000	EUR	36,53	2.922.400,00		0,61%	0,61%
				152.713.690,00		31,82%	31,71%
Irlande							
RYANAIR HLDGS	200.000	EUR	12,21	2.442.000,00		0,51%	0,51%
				2.442.000,00		0,51%	0,51%
Italie							
ENEL NEW	1.800.000	EUR	5,03	9.054.000,00		1,89%	1,88%
ENI SPA	600.000	EUR	13,29	7.971.600,00		1,66%	1,66%
MONCLER SPA	100.000	EUR	49,50	4.950.000,00		1,03%	1,03%
NEXI SPA	330.000	EUR	7,37	2.430.780,00		0,51%	0,50%
UNICREDIT SPA	600.000	EUR	13,27	7.963.200,00		1,66%	1,65%
				32.369.580,00		6,74%	6,72%
Pays-Bas							
AALBERTS INDUSTRIES	50.000	EUR	36,23	1.811.500,00		0,38%	0,38%
CNH INDUSTRIAL	430.000	EUR	14,96	6.434.950,00		1,34%	1,34%
EXOR RG	30.000	EUR	68,30	2.049.000,00		0,43%	0,43%
HEINEKEN-	65.000	EUR	87,88	5.712.200,00		1,19%	1,19%
NN GROUP NV	110.000	EUR	38,16	4.197.600,00		0,87%	0,87%
PROSUS NV	150.000	EUR	64,45	9.667.500,00		2,01%	2,01%
RANDSTAD N.V.	80.000	EUR	56,96	4.556.800,00		0,95%	0,95%
SIGNIFY N.V.	125.000	EUR	31,38	3.922.500,00		0,82%	0,81%
STELLANTIS N.V.	400.000	EUR	13,26	5.305.600,00		1,11%	1,10%
STMICROELECTRONICS	310.000	EUR	33,01	10.231.550,00		2,13%	2,12%
				53.889.200,00		11,23%	11,19%
<u>Total - Actions</u>				<u>479.912.170,00</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,66%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				479.912.170,00		100,00%	99,66%
Total - portefeuille				479.912.170,00		100,00%	99,66%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		EUR		5.266,84			0,00%
Intérêts sur CC		USD		37,03			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		2.242.315,10			0,47%

DPAM B
Equities EMU Behavioral Value

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Avoirs bancaires à vue				2.247.618,97			0,47%
Total - Dépôts et Liquidités				2.247.618,97			0,47%
Créances et dettes diverses				-614.024,00			-0,13%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				481.545.764,97			100,00%

22.5. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	31,82%
ALLEMAGNE	30,81%
PAYS-BAS	11,23%
ESPAGNE	7,95%
BELGIQUE	6,90%
ITALIE	6,74%
FINLANDE	2,22%
AUTRICHE	1,82%
IRLANDE	0,51%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

22.6. REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	10,00%
BANQUES	9,27%
SOURCES D'ENERGIE	7,56%
PETROLE & DERIVES	7,50%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	6,60%
VEHICULES ROUTIERS	5,67%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	4,77%
TELECOMMUNICATIONS	4,63%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	4,56%
IT & INTERNET	4,47%
TEXTILE & HABILLEMENT	3,70%
BOISSONS & TABACS	3,18%
PRODUITS CHIMIQUES	3,17%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	2,92%
DIFFUSION & EDITION	2,76%
DISTRIBUTION	2,63%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,46%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	2,46%
DIVERS	1,72%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,54%
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,48%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,32%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	1,10%
BIENS DE CONSOMMATION	0,95%
IMMOBILIER	0,73%
LOISIRS & TOURISME	0,68%
SERVICES DIVERS	0,61%
METAUX NON-FERREUX	0,53%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,52%
TRANSPORTS AERIENS	0,51%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

22.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	464.068.011,66	334.207.558,75	798.275.570,41
Ventes	453.091.094,98	362.672.308,31	815.763.403,29
Total 1	917.159.106,64	696.879.867,06	1.614.038.973,70
Souscriptions	86.091.679,49	32.999.785,48	119.091.464,97
Remboursements	76.291.705,85	69.893.825,34	146.185.531,19
Total 2	162.383.385,34	102.893.610,82	265.276.996,16
Moyenne de référence de l'actif net total	566.338.844,55	459.884.344,03	512.674.110,04
Taux de rotation	133,27%	129,16%	263,08%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

22.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	1.250,03	2.859,00	3.447,74
B (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	25.251,27	33.046,00	299.547,28
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	577.164,85	370.640,53	406.393,00
I			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	161,00	3.197,00	7.453,18
L (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	1.160,00
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	13.099,45	22.350,19	19.868,42
N (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	27.850,67	36.678,97
P (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	2.233,94	393,94	12.536,00
V (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	225,07	54,33	2.470,11
TOTAL			0,00			0,00			789.554,71

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)			0,00	0,00	151.232,98	314.343,06
B (Cap)			0,00	0,00	3.123.038,30	3.723.986,29
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	75.709.416,54	42.962.360,01
I			0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	4.352.987,84	87.954.760,93
L (Cap)			0,00	0,00	0,00	5.147,00
M (Dis)			0,00	0,00	1.453.566,58	2.359.768,94
N (Cap)			0,00	0,00	56.050,00	3.223.138,03
P (Cap)			0,00	0,00	34.220.049,68	5.635.530,24
V (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)			0,00	0,00	25.123,05	6.496,69
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	119.091.464,97	146.185.531,19

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		0,00		104,95
B (Cap)		0,00		0,00		111,18
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		0,00		115,67
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		27.811,94
L (Cap)		0,00	0,00	0,00	481.545.764,97	102,27
M (Dis)		0,00		0,00		107,22
N (Cap)		0,00		0,00		114,41
P (Cap)		0,00		0,00		14.905,23
V (Dis)		0,00		0,00		0,00
W (Cap)		0,00		0,00		115,94
TOTAL			0,00		481.545.764,97	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

22.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

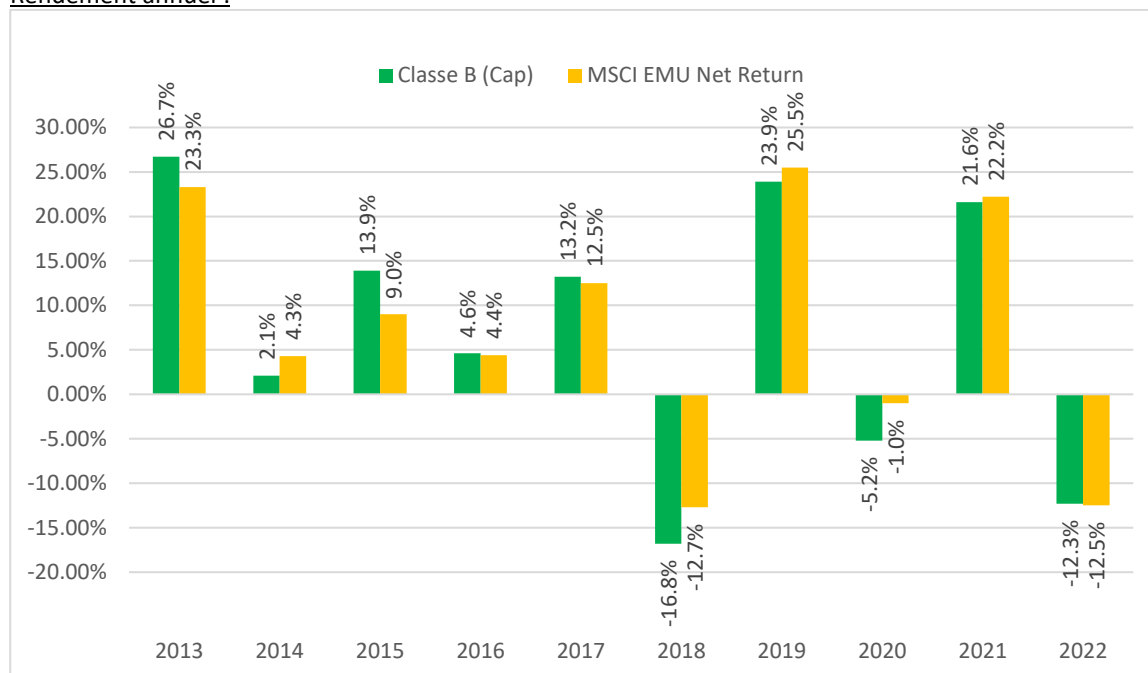
Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	-12,31 % (en EUR)	0,35 % (en EUR)	0,82 % (en EUR)		30/12/2016	2,77 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	-12,30 % (en EUR)	0,36 % (en EUR)	0,82 % (en EUR)	6,14 % (en EUR)	13/02/2002	3,90 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	-11,54 % (en EUR)	1,07 % (en EUR)	1,47 % (en EUR)	6,53 % (en EUR)	20/12/2007	1,58 % (en EUR)

Classe J (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J (Cap)	-11,18 % (en EUR)	1,38 % (en EUR)				

Classe L (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L (Cap)	-12,93 % (en EUR)	-0,19 % (en EUR)	0,31 % (en EUR)	5,60 % (en EUR)		

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	-11,61 % (en EUR)	0,79 % (en EUR)	1,26 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	-11,59 % (en EUR)	1,00 % (en EUR)	1,40 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	-10,82 % (en EUR)	1,70 % (en EUR)	2,05 % (en EUR)			

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	-11,54 % (en EUR)	1,07 % (en EUR)	1,47 % (en EUR)		13/12/2016	3,72 % (en EUR)

22.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A (Dis) - BE6289166744: 1,80 %
- Classe B (Cap) - BE0948777207: 1,79 %
- Classe E (Dis) - BE6289167759: 0,91 %
- Classe F (Cap) - BE0948779229: 0,91 %
- Classe J (Cap) - BE6299523520: 0,51 %
- Classe L (Cap) - BE0948778213: 2,51 %
- Classe M (Dis) - BE6299524536: 0,99 %
- Classe N (Cap) - BE6299525541: 0,98 %
- Classe P (Cap) - BE6249815083: 0,11 %
- Classe V (Cap) - BE6289168765: 1,00 %
- Classe W (Cap) - BE6289169771: 0,91 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 14,27% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

22.11. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

22.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	2,21 EUR
2018	-
2019	classe A 1,66 EUR
	classe M 2,16 EUR
2021	classe A 1,47 EUR
	classe M 1,49 EUR

22.11.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

22.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

22.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
 DPAM B Equities EMU Behavioral Value

Identifiant d'entité juridique :
 549300LYYMKI20J23E13

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Pendant la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pas d'application

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i),

et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii):

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien : https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf)). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien : https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un

dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration.

- L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TOTAL ENERGIES	Industries extractives	3.29 %	France
SANOFI	Industrie manufacturière	3.26 %	France
ALLIANZ (NOM)	Activités financières et d'assurance	3.00 %	Allemagne
SAP AG	Information et communication	2.70 %	Allemagne
IBERDROLA SA	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.55 %	Espagne
BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	2.49 %	France
INFINEON TECHNOLOGIES(NOM)	Industrie manufacturière	2.42 %	Allemagne
DAIMLER (NOM)	Industrie manufacturière	2.17 %	Allemagne
STMICROELECTRONICS	Industrie manufacturière	2.12 %	France
MERCK KGAA	Industrie manufacturière	2.07 %	Allemagne
PROSUS NV	Information et communication	2.01 %	Pays-Bas
ANHEUSER BUSCH INBEV	Industrie manufacturière	1.99 %	Belgique
KERING SA	Industrie manufacturière	1.97 %	France
VINCI	Construction	1.94 %	France
ENEL (ORD)	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.88 %	Italie

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

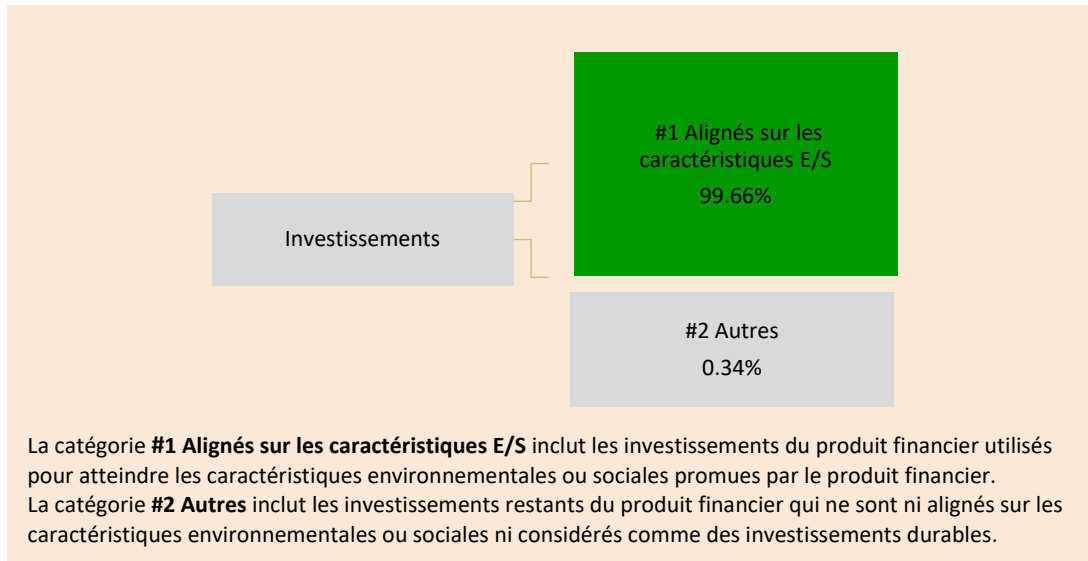


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.66 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	9.24 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	7.53 %
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	7.48 %
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	6.71 %
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	6.58 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6.43 %
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	6.08 %
Information et communication	Édition	5.21 %
Industrie manufacturière	Industrie chimique	3.65 %
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	3.51 %

Information et communication	Télécommunications	3.49 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	3.34 %
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	3.17 %
Construction	Génie civil	2.80 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	2.23 %
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	2.15 %
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	1.72 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.53 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.39 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	1.34 %
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	1.32 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.16 %
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	1.09 %
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.09 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.95 %
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	0.95 %
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	0.78 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.74 %
Information et communication	Production et distribution de films cinématographiques, de vidéos et de sons	0.74 %
Activités immobilières	Activités immobilières	0.73 %
Hébergement et restauration	Hébergement	0.68 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	0.67 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.65 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.61 %
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.52 %
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.51 %
Transports et entreposage	Transports aériens	0.51 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.38 %
Espèces	Espèces	0.34 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

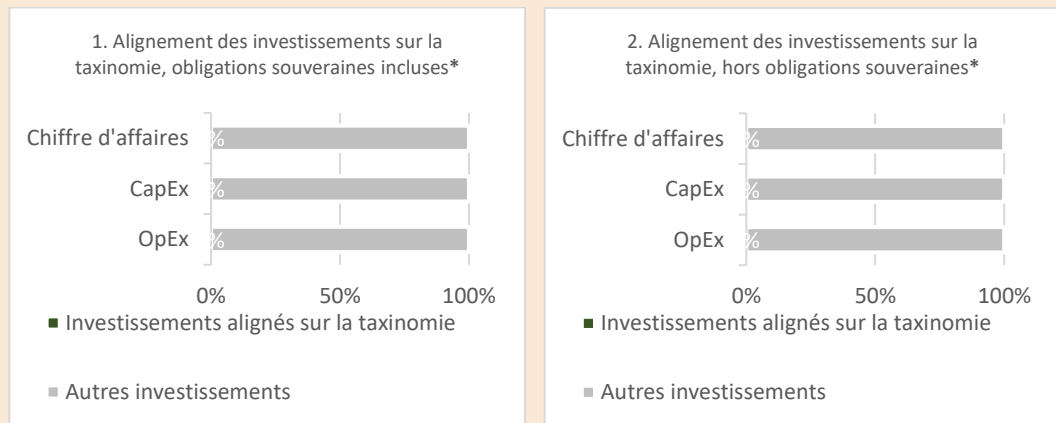
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Pas d'application

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.34 % d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

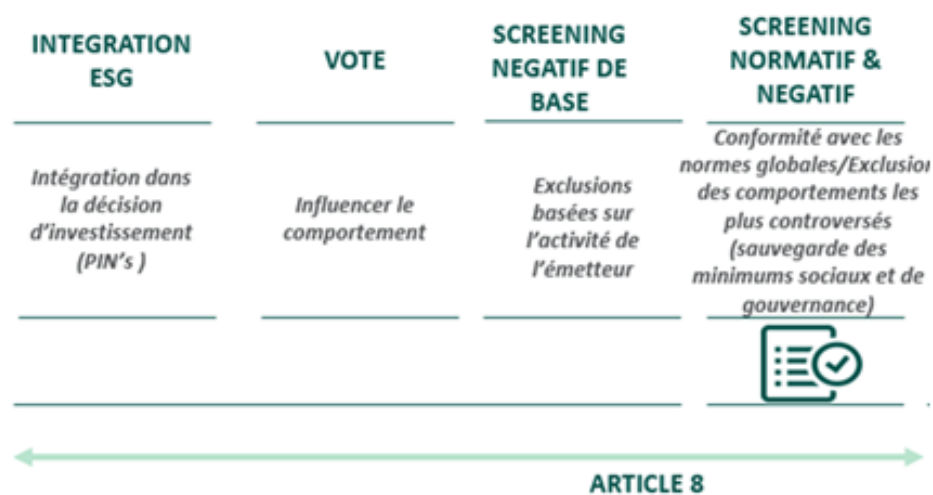
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

23. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE

23.1. RAPPORT DE GESTION

23.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Behavioral Value de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initial : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Behavioral Value de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

23.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

23.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit en actions américaines cotées. La politique d'investissement fait appel aux principes de la Finance Comportementale, champ académique qui analyse les marchés financiers avec l'aide de la psychologie.

Le compartiment investit en actions considérées comme sous-évaluées et qui présentent un bon momentum. Le compartiment maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088

23.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisation boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) des Etats-Unis.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

23.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

2022 a été une année difficile pour le marché en général, avec une inflation au plus haut depuis 40 ans, des hausses de taux extrêmement rapides par les banques centrales et une guerre en Ukraine. Les marchés d'actions du monde entier ont accusé de fortes baisses. Cette année a toutefois marqué le grand retour du style « valeur ». Le style valeur a nettement surperformé cette année en termes relatifs étant donné que les titres les plus chers du marché ont souffert de la hausse des taux et de la détérioration de la confiance des consommateurs. Les valeurs de la vieille économie ont fait un retour en force. Sous l'effet de la crise énergétique, le secteur de l'énergie a affiché des performances hors du commun. Le fonds a nettement surperformé cette année. En termes relatifs, le fonds a tiré ses meilleures performances des services de communication, des biens de consommation discrétionnaire, de l'informatique, des soins de santé et des matériaux. En termes absolus, l'énergie et les soins de santé ont apporté les contributions les plus importantes à la performance. De manière générale, l'absence d'exposition aux grands titres de croissance fortement valorisés a fortement contribué à la performance relative (Netflix et Meta dans les services de communication, Amazon et Tesla dans les biens de consommation discrétionnaire et NVIDIA dans l'informatique). Dans les matériaux, le fonds a tiré ses meilleures performances de Steele Dynamics et Mosaic. Dans les soins de santé, Cigna, Gilead Sciences et Merck ont apporté les plus importantes contributions relatives et absolues au fonds. Dans l'énergie, Valero a apporté la plus forte contribution absolue et relative après une performance hors pair cette année. On notera la performance de Kraft Heinz dans les biens de consommation courante, qui a apporté la plus forte contribution relative dans ce secteur.

23.1.6. Politique future

Nous continuerons à mettre en œuvre la stratégie de valeur comportementale systématique en remplaçant les actions relativement plus chères (au sein du groupe industriel) par des actions moins onéreuses, en évitant les actions à valeur piégée, plus fragiles financièrement, ainsi que les entreprises très controversées, avec une attention particulière pour les dimensions environnementale, sociale et de gouvernance du bilan. Les fonds conserveront une allocation diversifiée et proche de la neutralité au niveau sectoriel.

23.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

23.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		670.511.096,79	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	651.730.016,39	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	651.730.016,39	
a.	Actions	651.730.016,39	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-511.453,59	
A.	Créances	485.588,36	
a.	Montants à recevoir	7.285,70	
d.	Autres	478.302,66	
B.	Dettes	-997.041,95	
a.	Montants à payer (-)	-99.616,57	
e.	Autres (-)	-897.425,38	
V.	Dépôts et liquidités	19.292.533,99	
A.	Avoirs bancaires à vue	19.292.533,99	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		670.511.096,79	
A.	Capital	737.262.693,70	
B.	Participations au résultat	-8.967.920,78	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-57.783.676,13	

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

23.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-66.232.706,32	
a.	Actions	-66.232.706,32	
	Gain réalisé	168.076.357,51	
	Perte réalisée	-102.846.369,05	
	Gain/Perte non-réalisé	-131.462.694,78	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	1.617.265,92	
b.	Autres positions et opérations de change	1.617.265,92	
iv.	Autres	1.617.265,92	
	Gain /Perte réalisée	1.617.265,92	
		-64.615.440,40	
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	15.743.064,66	
B.	Intérêts (+/-)	158.166,48	
b.	Dépôts et liquidités	158.166,48	
	Intérêts d'emprunts (-)	-62.560,80	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.303.673,98	
	D'origine étrangère	-2.303.673,98	
F.	Autres produits provenant des placements	54.460,16	
		13.589.456,52	
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.842.388,37	
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-268.961,61	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-3.462.274,31	
a.	Gestion financière	-3.110.484,53	
	Classe A (Dis)	-4.904,70	
	Classe B (Cap)	-286.061,54	
	Classe B USD (Cap)	-52.427,66	
	Classe F (Cap)	-490.527,04	
	Classe J (Cap)	-2.202.135,47	
	Classe L (Cap)	-3.256,25	
	Classe L USD (Cap)	-1.307,74	
	Classe M (Dis)	-943,88	
	Classe N (Cap)	-32.304,21	
	Classe W (Cap)	-31.364,00	
	Classe M USD (Cap)	-114,20	
	Classe N USD (Dis)	-5.137,84	
b.	Gestion administrative et comptable	-351.789,78	
E.	Frais administratifs (-)	-86.123,25	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.306,07	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.391,87	
H.	Services et biens divers (-)	-58.251,52	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-18.289,71	
	Classe A (Dis)	-241,39	
	Classe B (Cap)	-13.047,63	
	Classe B USD (Cap)	-1.548,96	
	Classe F (Cap)	-4.056,53	
	Classe J (Cap)	2.956,49	
	Classe L (Cap)	0,80	
	Classe L USD (Cap)	0,32	
	Classe M (Dis)	-36,04	
	Classe N (Cap)	-2.928,55	
	Classe P (Cap)	750,06	
	Classe W (Cap)	24,90	
		-6.757.692,25	

		31 décembre 2022	31 décembre 2021
		EUR	EUR
	Classe N USD (Cap)	-163,19	
	Classe M USD (Dis)	0,01	
K.	Autres charges (-)	-17.705,54	
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	6.831.764,27	
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-57.783.676,13	
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-57.783.676,13	

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-66.751.596,91	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-57.783.676,13	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-8.967.920,78	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	66.756.308,75	
IV.	(Distribution des dividendes)	-4.711,84	

23.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Suisse							
TE CONNECTIVITY	60.000	USD	114,80	6.453.970,48		0,99%	0,96%
				6.453.970,48		0,99%	0,96%
Royaume-Uni							
LIBERTY GLOBAL A	330.000	USD	18,93	5.851.721,71		0,90%	0,87%
				5.851.721,71		0,90%	0,87%
Irlande							
JAZZ PHARMACEUTICAL	30.000	USD	159,31	4.478.144,76		0,69%	0,67%
JOHNSON CONTROLS	80.000	USD	64,00	4.797.376,43		0,74%	0,72%
				9.275.521,19		1,42%	1,38%
Pays-Bas							
NXP SEMICONDUCTORS	40.000	USD	158,03	5.922.885,92		0,91%	0,88%
				5.922.885,92		0,91%	0,88%
États-Unis d'Amérique							
ACTIVISION BLIZZARD	85.000	USD	76,55	6.096.743,97		0,94%	0,91%
ADVANCE AUTO PARTS	20.000	USD	147,03	2.755.305,69		0,42%	0,41%
AFLAC INC	80.000	USD	71,94	5.392.550,95		0,83%	0,80%
ALBEMARLE CORP	22.000	USD	216,86	4.470.292,81		0,69%	0,67%
ALPHABET INC -A-	150.000	USD	88,23	12.400.562,19		1,90%	1,85%
AMGEN	38.000	USD	262,64	9.351.435,93		1,43%	1,39%
ANALOG	45.000	USD	164,07	6.917.919,89		1,06%	1,03%
APPLIED MATERIALS	50.000	USD	97,38	4.562.192,55		0,70%	0,68%
AUTODESK	33.000	USD	186,87	5.778.130,71		0,89%	0,86%
BANK OF NY MELLON	155.000	USD	45,52	6.611.009,60		1,01%	0,99%
BIOGEN INC	25.000	USD	276,92	6.486.765,05		1,00%	0,97%
BOOKING HLDG	5.000	USD	2.015,28	9.441.461,70		1,45%	1,41%
BORGWARNER	180.000	USD	40,25	6.788.475,05		1,04%	1,01%
BRISTOL-MYERS	150.000	USD	71,95	10.112.438,51		1,55%	1,51%
CENTENE CORP	65.000	USD	82,01	4.994.752,87		0,77%	0,74%
CIGNA CORPORATION	26.000	USD	331,34	8.071.998,13		1,24%	1,20%
CISCO	250.000	USD	47,64	11.159.522,14		1,71%	1,66%
CITIZENS FINL GROUP	220.000	USD	39,37	8.115.624,27		1,25%	1,21%
COGNIZANT TECHNOLOGY	70.000	USD	57,19	3.751.042,40		0,58%	0,56%
COLGATE-PALMOLIVE	100.000	USD	78,79	7.382.525,18		1,13%	1,10%
COMCAST-A	300.000	USD	34,97	9.829.936,75		1,51%	1,47%
CONSOLIDATED EDISON	60.000	USD	95,31	5.358.257,20		0,82%	0,80%
CORNING	220.000	USD	31,94	6.584.024,36		1,01%	0,98%
CSX CORP	150.000	USD	30,98	4.354.181,31		0,67%	0,65%
CUMMINS INC	27.000	USD	242,29	6.129.613,49		0,94%	0,91%
DEERE	20.000	USD	428,76	8.034.855,94		1,23%	1,20%
DEVON ENERGY	80.000	USD	61,51	4.610.728,51		0,71%	0,69%
DISCOVER FINANCIAL	60.000	USD	97,83	5.499.929,73		0,84%	0,82%
DOLLAR TREE	45.000	USD	141,44	5.963.738,58		0,92%	0,89%
EBAY	135.000	USD	41,47	5.245.678,14		0,80%	0,78%
EDISON INT	90.000	USD	63,62	5.365.003,51		0,82%	0,80%
ELEVANCE HEALTH INC	18.000	USD	512,97	8.651.637,39		1,33%	1,29%
EPAM SYSTEMS INC	18.000	USD	327,74	5.527.589,60		0,85%	0,82%
EXELON	150.000	USD	43,23	6.075.895,99		0,93%	0,91%
F5 INC	30.000	USD	143,51	4.034.012,65		0,62%	0,60%
FIDELITY NATL INFOR	85.000	USD	67,85	5.403.841,65		0,83%	0,81%
FISERV INC	40.000	USD	101,07	3.788.053,41		0,58%	0,56%
FORTUNE BRANDS HOME	70.000	USD	57,11	3.745.795,27		0,57%	0,56%

DPAM B
Equities US Behavioral Value

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
FRANKLIN RESOURCES	240.000	USD	26,38	5.932.255,80		0,91%	0,88%
GENERAL ELECTRIC CO	100.000	USD	83,79	7.851.018,97		1,20%	1,17%
GILEAD SCIENCES	100.000	USD	85,85	8.044.038,42		1,23%	1,20%
GLOBAL PAYMENTS INC	40.000	USD	99,32	3.722.464,28		0,57%	0,56%
HARTFORD	90.000	USD	75,83	6.394.659,17		0,98%	0,95%
HASBRO	60.000	USD	61,01	3.429.936,75		0,53%	0,51%
HEWLETT PACKARD WI	350.000	USD	15,96	5.234.012,65		0,80%	0,78%
HOLOGIC INC	75.000	USD	74,81	5.257.203,09		0,81%	0,78%
HUNTINGTON BANCSHARE	550.000	USD	14,10	7.266.338,72		1,11%	1,08%
INGERSOLL RAND	120.000	USD	52,25	5.874.912,16		0,90%	0,88%
INTERPUBLIC	130.000	USD	33,31	4.057.437,34		0,62%	0,61%
INTL FLAVORS-FRAGR	52.000	USD	104,84	5.108.156,48		0,78%	0,76%
INVITATION	100.000	USD	29,64	2.777.231,20		0,43%	0,41%
JPMORGAN CHASE	25.000	USD	134,10	3.141.250,88		0,48%	0,47%
JUNIPER	200.000	USD	31,96	5.989.224,64		0,92%	0,89%
KEURIG DR PEPPER	160.000	USD	35,66	5.346.076,36		0,82%	0,80%
KEYCORP	420.000	USD	17,42	6.855.375,97		1,05%	1,02%
KINDER MORGAN	540.000	USD	18,08	9.147.997,19		1,40%	1,36%
KNGHT-SWIFT TRANSP	60.000	USD	52,41	2.946.451,16		0,45%	0,44%
KROGER CO	150.000	USD	44,58	6.265.635,98		0,96%	0,93%
LABORATORY	26.000	USD	235,48	5.736.687,75		0,88%	0,86%
LEAR CORP	40.000	USD	123,98	4.646.708,83		0,71%	0,69%
MARATHON PETROLEUM	100.000	USD	116,39	10.905.598,50		1,67%	1,63%
MARRIOT	40.000	USD	148,89	5.580.323,26		0,86%	0,83%
MERCK AND CO INC	130.000	USD	110,95	13.514.640,43		2,07%	2,02%
METLIFE	130.000	USD	72,37	8.815.272,90		1,35%	1,31%
MICROSOFT	145.000	USD	239,82	32.582.712,58		5,00%	4,86%
MOLSON COORS	150.000	USD	51,52	7.241.040,06		1,11%	1,08%
MORGAN STANLEY	100.000	USD	85,02	7.966.268,45		1,22%	1,19%
NETAPP INC	100.000	USD	60,05	5.626.844,69		0,86%	0,84%
ON SEMICONDUCTOR	60.000	USD	62,37	3.506.394,94		0,54%	0,52%
PAYPAL HOLDINGS-WI	80.000	USD	71,22	5.338.580,46		0,82%	0,80%
PFIZER	270.000	USD	51,24	12.963.035,84		1,99%	1,93%
PHILLIPS 66	105.000	USD	104,08	10.239.775,12		1,57%	1,53%
PROLOGIS	50.000	USD	112,73	5.281.330,52		0,81%	0,79%
PTC INC	40.000	USD	120,04	4.499.039,59		0,69%	0,67%
QUALCOMM	70.000	USD	109,94	7.210.869,06		1,11%	1,08%
QUEST	45.000	USD	156,44	6.596.205,20		1,01%	0,98%
ROBERT HALF	20.000	USD	73,83	1.383.555,87		0,21%	0,21%
ROPER TECHNOLOGIES	15.000	USD	432,09	6.072.944,48		0,93%	0,91%
ROSS STORES	70.000	USD	116,07	7.612.930,43		1,17%	1,14%
SALESFORCE INC	65.000	USD	132,59	8.075.286,95		1,24%	1,20%
SEALED AIR-1998	75.000	USD	49,88	3.505.270,56		0,54%	0,52%
SEMPRA	40.000	USD	154,54	5.792.082,45		0,89%	0,86%
STEEL DYNAMICS	39.000	USD	97,70	3.570.203,79		0,55%	0,53%
SYNCHRONY FINANCIAL	140.000	USD	32,86	4.310.517,69		0,66%	0,64%
TARGET CORP	40.000	USD	149,04	5.585.945,19		0,86%	0,83%
THE KRAFT HEINZ	220.000	USD	40,71	8.391.848,21		1,29%	1,25%
TRUIST FINANCIAL	220.000	USD	43,03	8.870.086,67		1,36%	1,32%
ULTA BEAUTY INC	15.000	USD	469,07	6.592.691,50		1,01%	0,98%
UNITED RENTALS	20.000	USD	355,42	6.660.482,55		1,02%	0,99%
VALERO ENERGY	90.000	USD	126,86	10.697.962,05		1,64%	1,60%
VICI PROPERTIES INC	120.000	USD	32,40	3.643.007,73		0,56%	0,54%
WALT DISNEY	70.000	USD	86,88	5.698.383,70		0,87%	0,85%
WESTROCK CO	120.000	USD	35,16	3.953.338,02		0,61%	0,59%
WEYERHAEUSER	140.000	USD	31,00	4.066.526,12		0,62%	0,61%
ZEBRA TECHNO	25.000	USD	256,41	6.006.324,67		0,92%	0,90%
				624.225.917,09		95,78%	93,10%
<u>Total - Actions</u>				<u>651.730.016,39</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,20%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				651.730.016,39		100,00%	97,20%
Total - portefeuille				651.730.016,39		100,00%	97,20%
Collatéral				0,00			0,00%

DPAM B
Equities US Behavioral Value

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		USD		22.573,27			0,00%
Intérêts sur CC		EUR		6.378,48			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		15.232.851,64			2,27%
Banque Degroof Petercam		EUR		4.030.724,41			0,60%
Banque Degroof Petercam		CHF		6,19			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				19.292.533,99			2,88%
Total - Dépôts et Liquidités				19.292.533,99			2,88%
Créances et dettes diverses				-511.453,59			-0,08%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				670.511.096,79			100,00%

23.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	95,78%
IRLANDE	1,42%
SUISSE	0,99%
PAYS-BAS	0,91%
ROYAUME-UNI	0,90%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

23.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	12,75%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	11,22%
PHARMACIE - COSMETIQUE	10,80%
BANQUES	5,87%
PETROLE & DERIVES	5,43%
DISTRIBUTION	5,24%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	4,51%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	4,13%
CONSTRUCTION MECANIQUE	4,01%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	3,90%
BIOTECHNOLOGIE	3,66%
SOURCES D'ENERGIE	3,47%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	3,16%
DIFFUSION & EDITION	2,53%
TELECOMMUNICATIONS	2,12%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	2,11%
SOINS & SERVICE DE SANTE	2,09%
TRANSPORTS AERIENS	2,02%
IMMOBILIER	1,80%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1,78%
VEHICULES ROUTIERS	1,75%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	1,23%
BOISSONS & TABACS	1,11%
LOISIRS & TOURISME	0,86%
PRODUITS CHIMIQUES	0,69%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,67%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,55%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,54%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

23.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	649.305.608,64	462.093.598,68	1.111.399.207,32
Ventes	604.662.131,85	578.612.190,43	1.183.274.322,28
Total 1	1.253.967.740,49	1.040.705.789,11	2.294.673.529,60
Souscriptions	105.767.602,67	27.495.453,91	133.263.056,58
Remboursements	56.050.119,06	139.097.269,39	195.147.388,45
Total 2	161.817.721,73	166.592.723,30	328.410.445,03
Moyenne de référence de l'actif net total	820.422.708,75	743.455.946,70	781.623.026,01
Taux de rotation	133,12%	117,57%	251,56%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

23.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	381,21	1.405,21	1.713,27
B (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	45.176,05	6.327,23	108.625,01
B USD (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	808,61	5.105,00	18.186,61
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	37.165,12	15.526,08	26.683,02
F USD (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	246,00	2.661,00	11.868,95
L (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	13,86	4,00	68,86
L USD (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	825,00	250,00
M USD (Dis)				0,00	0,00		0,00	1.285,00	
N (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	5.982,09	20.435,10
N USD (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	1.000,00	4.027,66	2.184,57
P (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	1.222,54	1.972,54	4.915,00
V (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	24.977,68	15.720,39	32.122,69
TOTAL			0,00			0,00			227.053,07

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)			0,00	0,00	62.037,25	226.284,50
B (Cap)			0,00	0,00	7.668.565,46	1.069.832,13
B USD (Cap)			0,00	0,00	137.671,38	850.654,10
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	78.703.901,31	32.668.576,08
F USD (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00
I			0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	10.237.628,51	106.022.240,10
L (Cap)			0,00	0,00	26.412,20	7.504,20
L USD (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	135.180,75
M USD (Dis)			0,00	0,00	0,00	221.059,80
N (Cap)			0,00	0,00	34.912,00	1.011.673,69
N USD (Cap)			0,00	0,00	177.140,00	707.391,52
P (Cap)			0,00	0,00	31.860.547,59	49.500.155,89
V (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)			0,00	0,00	4.354.240,88	2.726.835,69
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	133.263.056,58	195.147.388,45

DPAM B
Equities US Behavioral Value

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		0,00		154,31
B (Cap)		0,00		0,00		160,82
B USD (Cap)		0,00		0,00		172,52
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		0,00		2.018,67
F USD (Cap)		0,00		0,00		0,00
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		39.221,32
L (Cap)		0,00	0,00	0,00	670.511.096,79	1.850,16
L USD (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		0,00		157,63
M USD (Dis)						
N (Cap)		0,00		0,00		165,38
N USD (Cap)		0,00		0,00		177,22
P (Cap)		0,00		0,00		24.639,13
V (Dis)		0,00		0,00		0,00
W (Cap)		0,00		0,00		167,94
TOTAL			0,00		670.511.096,79	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

23.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

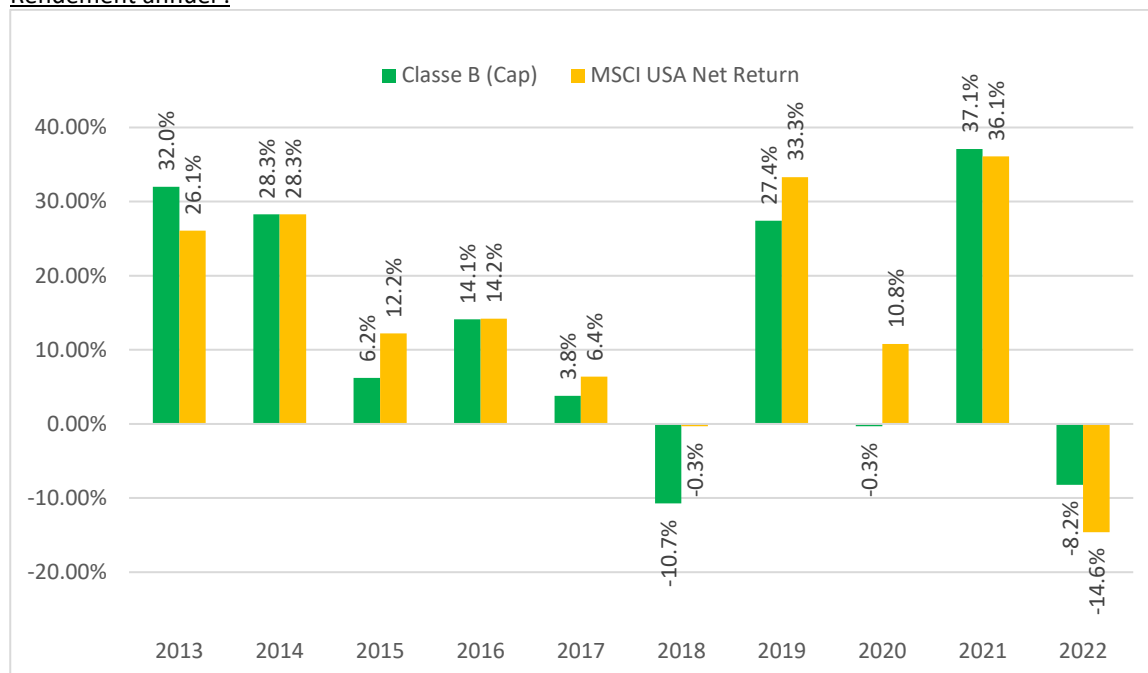
Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	-8,22 % (en EUR)	7,84 % (en EUR)	7,39 % (en EUR)		04/11/2016	9,05 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	-8,21 % (en EUR)	7,86 % (en EUR)	7,38 % (en EUR)	11,77 % (en EUR)	30/09/2004	7,68 % (en EUR)

Classe B USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD (Cap)	-13,83 % (en EUR)	6,10 % (en EUR)	4,92 % (en EUR)	9,46 % (en EUR)	07/12/2007	5,49 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	-7,41 % (en EUR)	8,61 % (en EUR)	8,06 % (en EUR)	12,23 % (en EUR)		

Classe J (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J (Cap)	-7,04 % (en EUR)	8,95 % (en EUR)				

Classe L (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L (Cap)	-8,88 % (en EUR)	7,26 % (en EUR)	6,83 % (en EUR)			

Classe L USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe L USD (Cap)	-14,48 % (en EUR)					

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	-7,39 % (en EUR)	8,59 % (en EUR)	8,02 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	-7,47 % (en EUR)	8,54 % (en EUR)	7,99 % (en EUR)		29/12/2017	7,98 % (en EUR)

Classe N USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N USD (Cap)	-13,13 % (en EUR)	6,78 % (en EUR)			21/01/2018	6,33 % (en EUR)

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	-6,66 % (en EUR)	9,29 % (en EUR)	8,69 % (en EUR)		10/01/2014	10,62 % (en EUR)

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	-7,41 % (en EUR)	8,61 % (en EUR)	8,07 % (en EUR)		15/12/2016	6,98 % (en EUR)

23.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A (Dis) - BE6289193045: 1,79 %
- Classe A USD (Dis) - BE6289194050: 1,79 %
- Classe B (Cap) - BE6278396716: 1,78 %
- Classe B USD (Cap) - BE6278399744: 1,76 %
- Classe E (Dis) - BE6289197087: 0,91 %
- Classe E USD (Dis) - BE6289198093: 0,91 %
- Classe F (Cap) - BE0947579836: 0,91 %
- Classe F USD (Cap) - BE0947581857: 0,91 %
- Classe J (Cap) - BE6299540698: 0,50 %
- Classe L (Cap) - BE0945682293: 2,50 %
- Classe L USD (Cap) - BE0947583879: 2,50 %
- Classe M (Dis) - BE6299541704: 0,99 %
- Classe M USD (Dis) - BE6304435173: 0,99 %
- Classe N (Cap) - BE6299542710: 0,99 %
- Classe N USD (Cap) - BE6304436189: 0,95 %
- Classe P (Cap) - BE6249816099: 0,10 %
- Classe V (Cap) - BE6289203141: 1,00 %
- Classe W (Cap) - BE6289204156: 0,91 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 18,17% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

23.11. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

23.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	1,04	EUR
2018	classe A	2,30 EUR
	classe M	2,45 EUR
	classe M USD	2,47 USD

2019	classe A	0,41	EUR
	classe M	1,02	EUR
	classe M USD	1,26	USD
2021	classe A	1,13	EUR
	classe M	1,14	EUR
	classe M USD	1,48	USD

23.11.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

23.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel. le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
 DPAM B Equities US Behavioral Value

Identifiant d'entité juridique :
 549300PNAEFP6EQ9J871

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Pendant la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pas d'application

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Fonds en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive.

Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii):

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

- d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration.
- L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investme nt.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	4.86 %	États-Unis d'Amérique
MERCK & CO	Industrie manufacturière	2.02 %	États-Unis d'Amérique
PFIZER	Industrie manufacturière	1.93 %	États-Unis d'Amérique
ALPHABET A	Information et communication	1.85 %	États-Unis d'Amérique
CISCO SYSTEMS	Industrie manufacturière	1.66 %	États-Unis d'Amérique
MARATHON PETROLEUM	Industrie manufacturière	1.63 %	États-Unis d'Amérique
VALERO ENERGY	Industrie manufacturière	1.60 %	États-Unis d'Amérique
PHILLIPS 66	Industrie manufacturière	1.53 %	États-Unis d'Amérique
BRISTOL-MYERS SQUIBB COMPANY	Industrie manufacturière	1.51 %	États-Unis d'Amérique
COMCAST CORP A	Information et communication	1.47 %	États-Unis d'Amérique
BOOKING HOLDINGS	Activités de services administratifs et de soutien	1.41 %	États-Unis d'Amérique
AMGEN INC	Industrie manufacturière	1.39 %	États-Unis d'Amérique
KINDER MORGAN	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.36 %	États-Unis d'Amérique
TRUIST FINANCIAL CORP	Activités financières et d'assurance	1.32 %	États-Unis d'Amérique
METLIFE	Activités financières et d'assurance	1.31 %	États-Unis d'Amérique

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

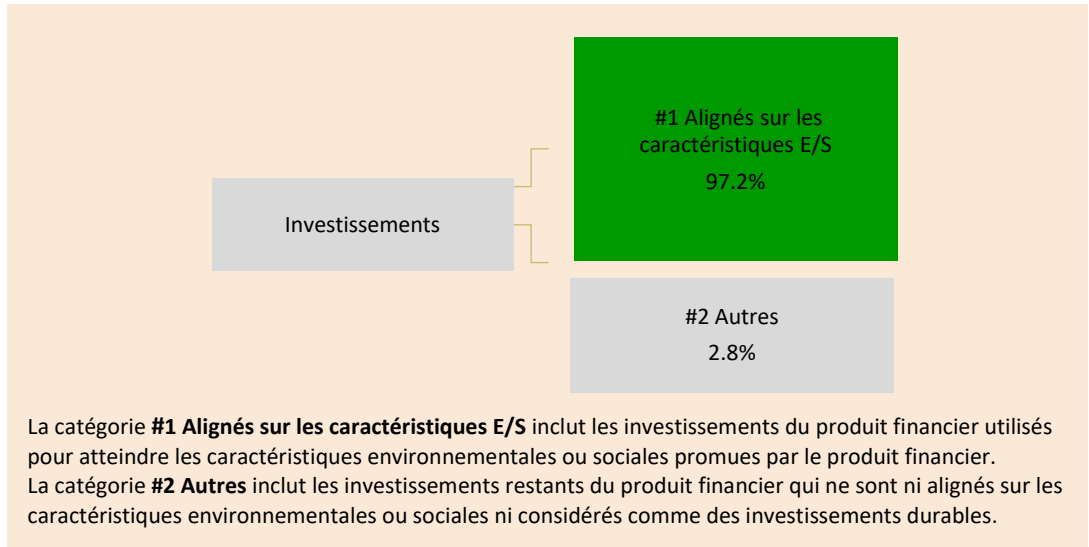


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.2 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	11.05 %
Information et communication	Édition	10.01 %
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	9.69 %
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	6.57 %
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	6.31 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	5.85 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	5.56 %
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	5.28 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4.73 %
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.62 %
Activités immobilières	Activités immobilières	2.35 %
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	2.34 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	2.16 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	2.01 %
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.88 %
Information et communication	Services d'information	1.85 %
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	1.84 %
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.77 %
Activités de services administratifs et de soutien	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	1.41 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.38 %
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	1.11 %
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.09 %
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.99 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.98 %
Information et communication	Production et distribution de films cinématographiques, de vidéos et de sons	0.85 %
Hébergement et restauration	Hébergement	0.83 %
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.69 %
Industries extractives	Services de soutien aux industries extractives	0.69 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	0.61 %
Industrie manufacturière	Fabrication de meubles	0.56 %
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	0.51 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	0.41 %
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	0.21 %
Espèces	Espèces	2.8 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

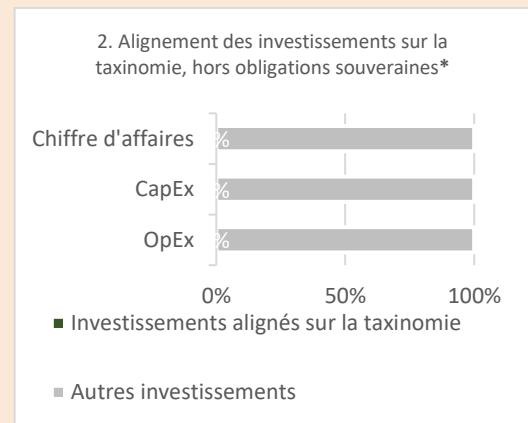
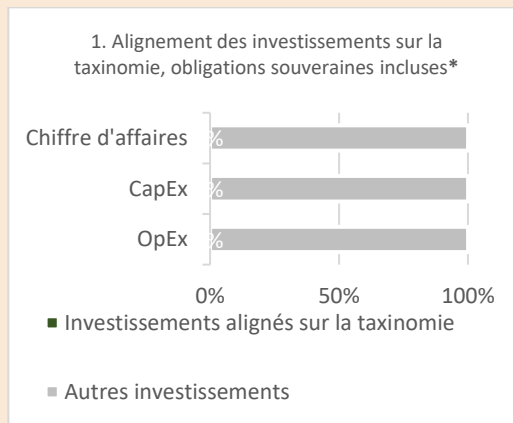
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Pas d'application

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.8 % d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

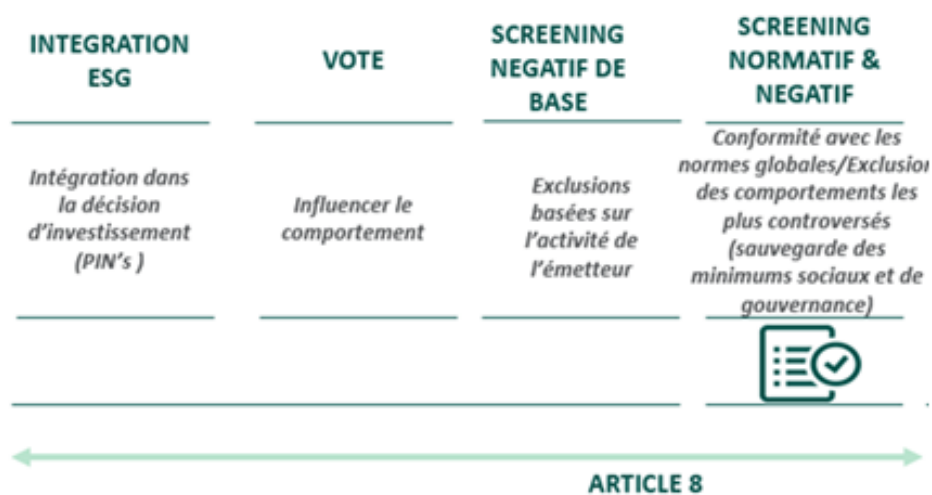
Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales ('Global Standards').

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

24. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU DIVIDEND SUSTAINABLE

24.1. RAPPORT DE GESTION

24.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : Le 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Dividend Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Dividend Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

24.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

24.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires le return le plus élevé à long terme en investissant ses actifs dans des titres représentatifs du secteur immobilier au sens large en Zone EMU.

Le rendement sur dividendes moyens pondérés des avoirs du compartiment doit être supérieur au rendement sur dividende de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return. Ces sociétés sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment n'investira pas plus de 10 % de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088

24.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index. Cet indice est représentatif du marché des sociétés immobilières cotées des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'indice) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

FTSE International Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

24.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

La classe d'actions B du fonds a reculé de 32,2 % en 2022. Cette performance relative est le résultat d'une forte baisse de visibilité sur les bénéfiques dans plusieurs sous-secteurs touchés par la guerre en Ukraine, la crise énergétique, les hausses de taux par les banques centrales pour combattre l'inflation et les perspectives économiques.

En cours d'année, nous avons privilégié :

- Les entreprises qui évoluent dans un secteur où l'offre est insuffisante (entraînant une hausse des loyers) ;
- Les entreprises qui associent un bilan sain et des actifs de qualité, au détriment des entreprises trop endettées ;
- Les entreprises présentant un profil et une notation ESG solides ;
- Le rendement total, c'est-à-dire une combinaison de dividendes pérennes et d'une croissance du capital résultant de la hausse des loyers ;
- Les baux à long terme et les locataires de qualité qui bénéficient d'avantages concurrentiels afin de renforcer les flux de trésorerie ;
- Les entreprises clairement sous-évaluées par rapport à leurs homologues du secteur.

D'un point de vue géographique, notre exposition à l'Allemagne a surtout diminué en raison de l'impact défavorable des hausses de taux sur le secteur résidentiel. Les principaux pays qui ont bénéficié d'une augmentation de la pondération sont la Belgique, la France et l'Espagne.

24.1.6. Politique future

Le premier trimestre devrait rester volatil avec la publication des résultats des entreprises pour 2022. Nous verrons où les valeurs des actifs sur le marché physique se stabilisent en 2023. Les décisions des banques centrales et leur capacité à faire retomber l'inflation sans causer trop de tort à l'économie seront le deuxième facteur déterminant. Nous pensons que le pivot politique pourrait intervenir à la fin du premier trimestre.

Nous allons par conséquent continuer de privilégier les entreprises dotées de bilans solides, avec une visibilité élevée sur les flux de trésorerie et qui versent un dividende pérenne et croissant.

24.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

24.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		85.418.396,30	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	83.330.132,08	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	83.330.132,08	
a.	Actions	83.330.132,08	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-141.462,64	
A.	Créances	58.322,13	
d.	Autres	58.322,13	
B.	Dettes	-199.784,77	
e.	Autres (-)	-199.784,77	
V.	Dépôts et liquidités	2.229.726,86	
A.	Avoirs bancaires à vue	2.229.726,86	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		85.418.396,30	
A.	Capital	116.006.748,60	
B.	Participations au résultat	1.146.649,35	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-31.735.001,65	

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

24.3. COMPTE DE RESULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-34.384.577,84	
a.	Actions	-34.384.577,84	
	Gain réalisé	1.784.926,67	
	Perte réalisée	-5.010.298,96	
	Gain/Perte non-réalisé	-31.159.205,55	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
		-34.384.577,84	
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	4.069.507,64	
B.	Intérêts (+/-)	13.327,42	
b.	Dépôts et liquidités	13.327,42	
	Intérêts d'emprunts (-)	-13.003,12	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-472.031,79	
	D'origine belge	-194.011,18	
	D'origine étrangère	-278.020,61	
F.	Autres produits provenant des placements	0,10	
		3.597.800,25	
III. Autres produits			
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,08	
A.		0,08	
B.	Autres		
		0,08	
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-149.843,22	
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-33.275,32	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-730.910,10	
a.	Gestion financière	-692.320,49	
	Classe B (Cap)	-12.564,86	
	Classe E (Dis)	-438,75	
	Classe F (Cap)	-678.985,85	
	Classe M (Dis)	-307,22	
	Classe N (Cap)	-23,81	
b.	Gestion administrative et comptable	-38.589,61	
E.	Frais administratifs (-)	-18.976,84	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-516,89	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-37,31	
H.	Services et biens divers (-)	-12.347,93	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-376,01	
	Classe B (Cap)	-331,76	
	Classe E (Dis)	-0,25	
	Classe F (Cap)	-11,02	
	Classe M (Dis)	-32,98	
K.	Autres charges (-)	-1.940,52	
		-948.224,14	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		2.649.576,19	
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat			
		-31.735.001,65	
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice			
		-31.735.001,65	

DPAM B
Real Estate EMU Dividend Sustainable

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-30.588.352,30	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-31.735.001,65	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	1.146.649,35	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	30.588.849,10	
IV.	(Distribution des dividendes)	-496,80	

24.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	50.000	EUR	75,80	3.790.000,00		4,55%	4,44%
ATLANTIC CERT	8	EUR	33.348,00	266.784,00		0,32%	0,31%
COFINIMMO	30.000	EUR	83,70	2.511.000,00		3,01%	2,94%
INTERVEST OFFICES	99.000	EUR	19,24	1.904.760,00		2,29%	2,23%
MONTEA	32.000	EUR	66,60	2.131.200,00		2,56%	2,50%
RETAIL ESTATES	40.000	EUR	62,00	2.480.000,00		2,98%	2,90%
VGP	25.000	EUR	77,80	1.945.000,00		2,33%	2,28%
WAREHOUSES DE PAUW	208.000	EUR	26,70	5.553.600,00		6,66%	6,50%
XIOR STUDENT HOUSING	45.312	EUR	28,90	1.309.516,80		1,57%	1,53%
				21.891.860,80		26,27%	25,63%
Allemagne							
HAMBORNER REIT AG	200.000	EUR	6,73	1.346.000,00		1,62%	1,58%
LEG IMMOBILIEN SE	116.000	EUR	60,86	7.059.760,00		8,47%	8,26%
TAG IMMOBILIEN AG	286.841	EUR	6,04	1.733.953,85		2,08%	2,03%
VONOVIA SE	350.000	EUR	22,02	7.707.000,00		9,25%	9,02%
				17.846.713,85		21,42%	20,89%
Espagne							
MERLIN PROPERTIES	468.000	EUR	8,78	4.106.700,00		4,93%	4,81%
				4.106.700,00		4,93%	4,81%
France							
ALTAREA	14.039	EUR	126,20	1.771.721,80		2,13%	2,07%
ARGAN	25.780	EUR	75,80	1.954.124,00		2,35%	2,29%
CARMILA SAS	150.000	EUR	13,34	2.001.000,00		2,40%	2,34%
COVIVIO	30.000	EUR	55,45	1.663.500,00		2,00%	1,95%
GECINA	70.000	EUR	95,15	6.660.500,00		7,99%	7,80%
ICADE	46.000	EUR	40,24	1.851.040,00		2,22%	2,17%
KLEPIERRE	188.000	EUR	21,53	4.047.640,00		4,86%	4,74%
MERCIALYS	200.000	EUR	9,77	1.954.000,00		2,34%	2,29%
UNIBAIL RODAMCO WEST	130.000	EUR	48,63	6.321.900,00		7,59%	7,40%
				28.225.425,80		33,87%	33,04%
Irlande							
IRISH RESIDENT PROP	200.000	EUR	1,11	222.800,00		0,27%	0,26%
				222.800,00		0,27%	0,26%
Luxembourg (Grand-Duché)							
AROUNDTOWN S.A.	1.000.000	EUR	2,18	2.183.000,00		2,62%	2,56%
GRAND CITY PROP	159.581	EUR	9,19	1.466.549,39		1,76%	1,72%
SHURGARD SELF ST	29.000	EUR	42,85	1.242.650,00		1,49%	1,45%
				4.892.199,39		5,87%	5,73%
Pays-Bas							
CTP B.V.	181.656	EUR	11,04	2.005.482,24		2,41%	2,35%
EUROCOM PTY	114.000	EUR	22,60	2.576.400,00		3,09%	3,02%
NSI N.V.	35.000	EUR	23,25	813.750,00		0,98%	0,95%
WERELDHAVE NV	60.000	EUR	12,48	748.800,00		0,90%	0,88%
				6.144.432,24		7,37%	7,19%
<u>Total - Actions</u>				83.330.132,08		100,00%	97,56%

DPAM B
Real Estate EMU Dividend Sustainable

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				83.330.132,08		100,00%	97,56%
Total - portefeuille				83.330.132,08		100,00%	97,56%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		EUR		2.638,85			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		2.227.088,01			2,61%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.229.726,86			2,61%
Total - Dépôts et Liquidités				2.229.726,86			2,61%
Créances et dettes diverses				-141.462,64			-0,17%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				85.418.396,30			100,00%

24.5. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	33,87%
BELGIQUE	26,27%
ALLEMAGNE	21,42%
PAYS-BAS	7,37%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	5,87%
ESPAGNE	4,93%
IRLANDE	0,27%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

24.6. REPARTITION ECONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	90,33%
SERVICES DIVERS	4,93%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,74%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

24.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	26.986.940,99	28.174.665,12	55.161.606,11
Ventes	16.476.888,38	12.100.204,20	28.577.092,58
Total 1	43.463.829,37	40.274.869,32	83.738.698,69
Souscriptions	19.160.909,05	20.119.320,36	39.280.229,41
Remboursements	7.563.276,58	3.901.797,20	11.465.073,78
Total 2	26.724.185,63	24.021.117,56	50.745.303,19
Moyenne de référence de l'actif net total	84.120.500,99	87.344.955,41	85.745.979,38
Taux de rotation	19,90%	18,61%	38,48%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

24.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	744,82	952,59	7.755,98
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
F (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	400.940,15	109.229,84	1.011.234,84
I			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,00
N (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			0,00			1.019.604,82

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
B (Cap)			0,00	0,00	68.509,86	87.094,660,00
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	39.211.719,55	11.230.325,28
I			0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
N (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00
V (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	39.280.229,41	11.465.073,78

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		0,00		0,00
B (Cap)		0,00		0,00		80,50
E (Dis)		0,00		0,00		74,12
F (Cap)		0,00		0,00		83,78
I		0,00	0,00	0,00	85.418.396,30	0,00
J (Cap)		0,00		0,00		0,00
M (Dis)		0,00		0,00		2.223,61
N (Cap)		0,00		0,00		0,00
V (Dis)		0,00		0,00		0,00
W (Cap)		0,00		0,00		0,00
TOTAL			0,00		85.418.396,30	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

24.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

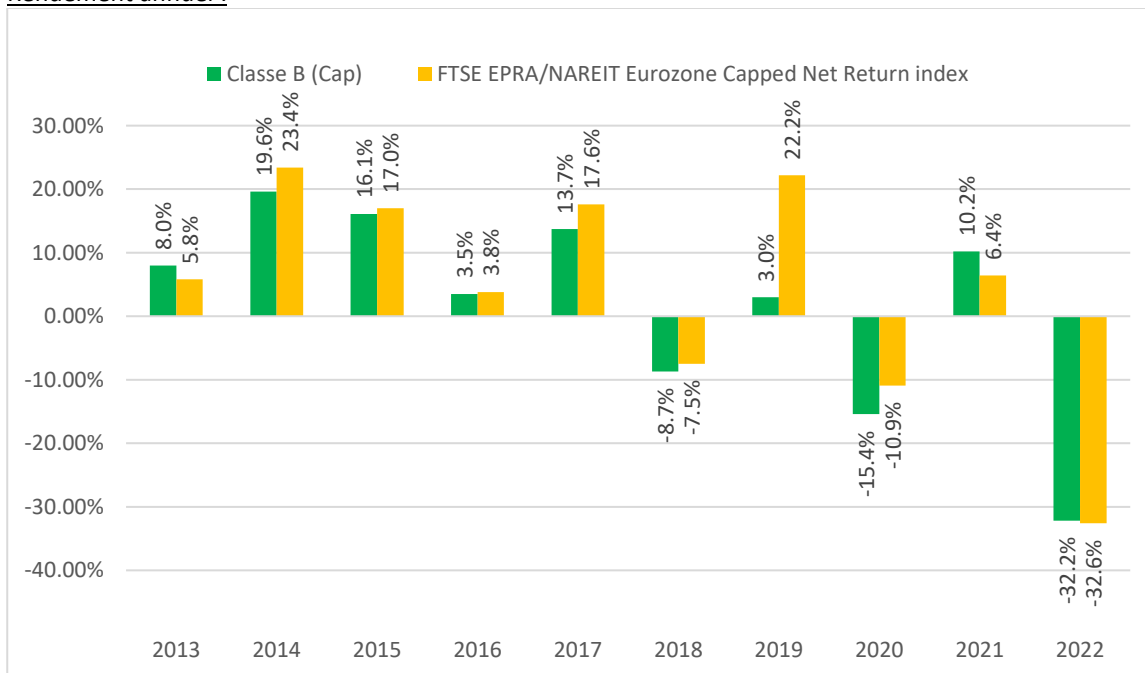
A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	-32,18 % (en EUR)	-14,17 % (en EUR)	-6,34 % (en EUR)	2,43 % (en EUR)		

Classe E (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E (Dis)	-31,61 % (en EUR)	-13,59 % (en EUR)				

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	-31,60 % (en EUR)	-13,59 % (en EUR)	-5,75 % (en EUR)	2,82 % (en EUR)		

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	-31,66 % (en EUR)	-13,66 % (en EUR)				

24.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A (Cap) - BE6289205161: 1,81 %
- Classe B (Cap) - BE0942186256: 1,77 %
- Classe E (Dis) - BE0947578820: 0,92 %
- Classe F (Cap) - BE0947577814: 0,92 %
- Classe J (Cap) - BE6299346690: 0,52 %
- Classe L (Cap) - BE6335364038: 2,62 %
- Classe M (Dis) - BE6299347706: 1,01 %
- Classe N (Cap) - BE629938712: 1,02 %
- Classe P (Cap) - BE6304439217: 0,13 %
- Classe V (Cap) - BE6299566958: 1,01 %
- Classe W (Cap) - BE6299567964: 1,01 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 59,82% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

24.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

24.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2009/2010	400,00 EUR
2010/2011	230,00 EUR
2011/2012	néant
2012/2013	117,00 EUR
2013/2014	117,00 EUR
2014/2015	68,20 EUR
2015/2016	néant
2016/2017	néant
2018	classe E 6,10 EUR
	classe M 180,00 EUR

2019	classe E	3,24	EUR
	classe M	94,13	EUR
2021	classe E	2,15	EUR
	classe M	61,61	EUR

24.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI du 17/02/2022 et du 18/02/2022, une violation passive légale a été ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable (anc. DPAM Capital B Real Estate EMU Dividend Sustainable). En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Ceci a été créé par la forte hausse du cours de Klepierre SA (+5.70% le 17/02/2022). La violation a été résolue en réduisant la position en question.

Entre les dates de VNI du 15/07/2022 et du 18/07/2022, une violation passive légale a été ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable (anc. DPAM Capital B Real Estate EMU Dividend Sustainable). En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% (44.734%) du TNA du fonds. Cette situation a été créée par les fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI 27/07/2022 et 28/07/2022, une violation passive légale a été ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable (anc. DPAM Capital B Real Estate EMU Dividend Sustainable). En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% (40.101%) du TNA du fonds. Cette situation a été créée par les fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI 09/08/2022 et 10/08/2022, une violation passive légale a été ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable (anc. DPAM Capital B Real Estate EMU Dividend Sustainable). En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% (41.018%) du TNA du fonds. Cette situation a été créée par les fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

24.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

24.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Real Estate EMU Dividend Sustainable

Identifiant d'entité juridique :
549300XZ4Z1DCG9U4G65

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 94.96% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés qui ont un profil ESG inférieur à 2 sur 5 conformément à la méthodologie du modèle scorecard propriétaire du gestionnaire ;
- e. Au 31 décembre 2022, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 56.84% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive¹ sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 94.96% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du compartiment de la manière suivante :

- 16.04% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 0% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 44.25% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 94.96% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la période de référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

¹ La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf)
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 94.96% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.

— *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).
Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
 - e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la

communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

- d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
- e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).

- — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n' a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

- a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD)).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

- b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
- c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
 - e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM report TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
VONOVIA	Activités immobilières	9.02 %	Allemagne
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	8.26 %	Allemagne
GECINA	Activités immobilières	7.80 %	France
UNIBAIL-RODAMCO	Activités immobilières	7.40 %	Pays-Bas
WAREHOUSES DE PAUW	Activités immobilières	6.50 %	Belgique
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	4.81 %	Espagne
KLEPIERRE	Activités immobilières	4.74 %	France
AEDIFICA	Activités immobilières	4.44 %	Belgique
EUROCOMMERCIAL PPTY	Activités financières et d'assurance	3.02 %	Pays-Bas
COFINIMMO	Activités immobilières	2.94 %	Belgique
RETAIL ESTATES SICAFI	Activités immobilières	2.90 %	Belgique
AROUNDTOWN	Activités immobilières	2.56 %	Allemagne
MONTEA	Activités immobilières	2.50 %	Belgique
CTP BV	Activités immobilières	2.35 %	Pays-Bas
CARMILA	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.34 %	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 97.56% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

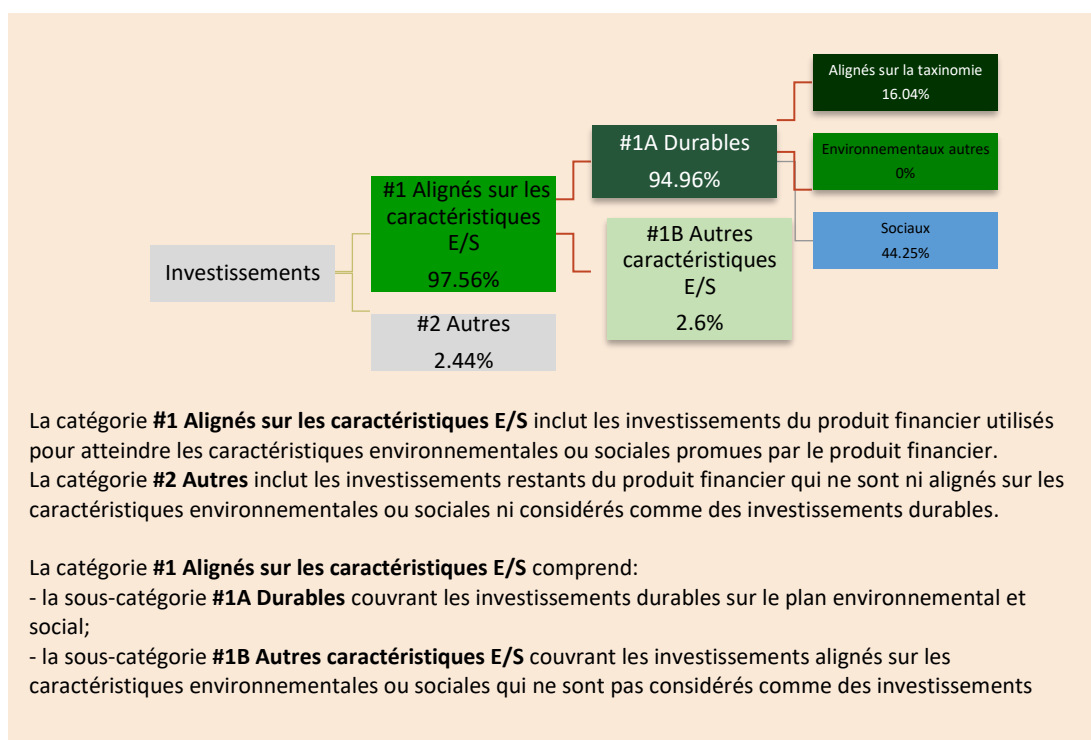
Le Compartiment a investi 94.96% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs? ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

tomber dans la sous-catégories ‘investissements environnementaux autres’ même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie ‘investissements sociaux’ même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	92.20 %
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	3.02 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.34 %
Espèces	Espèces	2.44 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 16.04% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Le Règlement Délégué (UE) 2023/363 de la Commission du 31 octobre 2022 modifiant et rectifiant les normes techniques de réglementation définies dans le règlement délégué (UE) 2022/1288 en ce qui concerne le contenu et la présentation des

informations à publier dans les documents précontractuels et les rapports périodiques relatifs à des produits financiers qui investissent dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est entré en vigueur le 20 février 2023. Il modifie notamment le modèle des informations à publier dans les rapports périodiques afin de déclarer si et démontrer graphiquement la mesure dans laquelle, un compartiment investit dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire, qui sont conformes à la Taxinomie de l'UE ('atténuation du changement climatique'). DPAM ne dispose pas, à ce stade, de données suffisantes pour publier cette information dans le rapport périodique pour la Période de Référence. DPAM mettra les meilleurs moyens en œuvre pour obtenir ces données dans le courant de l'année 2023.

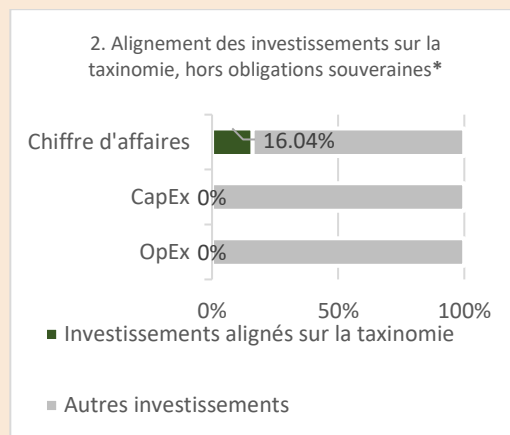
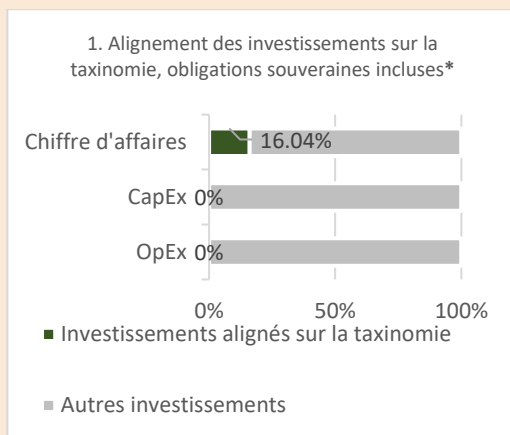
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 44.25% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques. Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.44% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

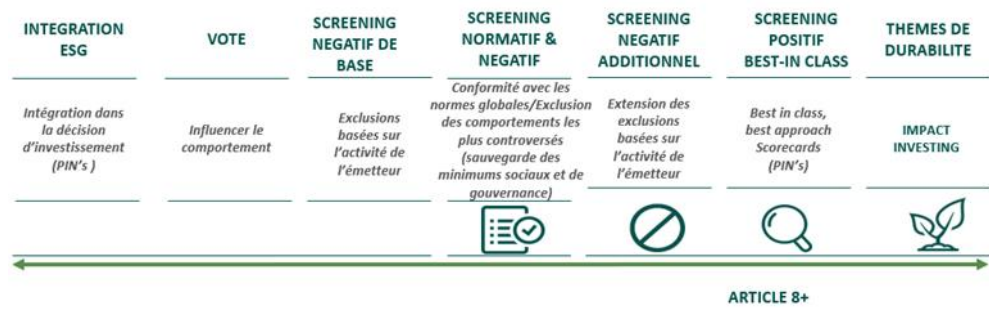
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

25. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR MEDIUM TERM
--

25.1. RAPPORT DE GESTION

25.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Bonds EUR Medium Term de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Bonds EUR Medium Term de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

25.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

25.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en obligations (sans limitation sectorielle) libellées dans une ou plusieurs devises européennes et émises ou garanties par des débiteurs de qualité « Investment Grade ».

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088

25.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : JPM EMU Government Investment Grade 1-10 years. Cet indice est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des pays européens où l'euro est la monnaie officielle notés « investment grade » par chacune des trois grandes agences de notations (Standard & Poor's, Moody's et Fitch). La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice. L'indice contient des obligations dont l'échéance résiduelle est entre minimum 1 an et maximum 10 ans.

J.P. Morgan Securities PLC est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

25.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Tout comme en 2021, les acteurs des marchés financiers ont continué en 2022 à s'en tenir à leurs prévisions d'inflation transitoire. L'argument de l'effet de base provenant des goulets d'étranglement de l'offre suite à la crise de Covid n'étant plus valable, ils ont rapidement utilisé les répercussions de la guerre russe en Ukraine sur les prix de l'énergie comme nouvelle excuse pour évoquer une inflation transitoire. Toutefois, comme nous le soulignons déjà l'an dernier, les pressions inflationnistes sous-jacentes étaient déjà clairement orientées à la hausse en 2021, et ce conflit n'a fait que les intensifier.

La différence par rapport à l'année dernière, c'est que la BCE a finalement semblé comprendre cet environnement d'inflation persistante et a décidé de commencer à normaliser sa politique monétaire à un rythme inédit depuis sa création. Depuis juillet, elle a cumulé une hausse de 250 points de base de son taux directeur et a récemment annoncé son intention d'entamer un resserrement quantitatif au début de l'année prochaine. Toutefois, très consciente du caractère inachevé de l'union monétaire et des conséquences disproportionnées qu'un resserrement de la politique monétaire pourrait avoir sur les spreads périphériques, elle a décidé de lancer un nouveau programme. Il s'agit de l'instrument de protection de la transmission, qui peut être utilisé chaque fois que c'est jugé nécessaire, avec une conditionnalité très limitée et une puissance de feu illimitée.

L'environnement macroéconomique actuel et attendu, caractérisé par une inflation élevée et des niveaux de croissance acceptables, combiné aux mesures de politique monétaire de la BCE, a fait passer le bund allemand à 10 ans de -0,16 % au début de l'année à +2,50 % fin 2022. Vu la durée courte de la stratégie, principalement par le biais de futures allemands, cela a apporté une performance supplémentaire importante au fonds.

La guerre était relativement inattendue et la plupart des pays d'Europe centrale sont proches de la Russie et de l'Ukraine, de sorte que leurs obligations ont énormément souffert par rapport à l'univers des obligations d'État européennes traditionnelles. La forte baisse des taux a toutefois été relativement rapide, ce qui fait que l'on bénéficie aussi plus rapidement d'un portage plus élevé susceptible de compenser la dépréciation du capital. C'est ainsi qu'à la fin de l'année, malgré une contribution toujours négative de ces pays, l'impact était relativement limité par rapport au choc initial. Nous nous sommes également montrés plus sélectifs en supprimant aussi bien la Pologne que la Hongrie de la stratégie. Nous pensons en effet que la Roumanie devrait surperformer à moyen et long terme vu son potentiel inexploité et son enthousiasme à rejoindre la zone euro.

25.1.6. Politique future

Nous continuons à observer un environnement d'inflation élevée, avec une inflation de l'IPCH en Europe supérieure à 10 % en octobre et novembre. La persistance des pressions inflationnistes sous-jacentes est un signe inquiétant et les attentes portant sur un arrêt prochain du resserrement de la BCE ne sont pas justifiées. Les facteurs que nous privilégions pour évaluer notre opinion sur l'inflation à moyen terme restent les suivants et tant que ceux-ci ne commencent pas à se renverser, il est difficile de voir l'inflation rallier de sitôt l'objectif de la BCE :

- - Les marges bénéficiaires des entreprises se maintiennent bien car nous continuons à constater qu'elles parviennent à traduire la hausse des prix des intrants en prix de production plus élevés, ce qui est assez exceptionnel dans ce type d'environnement caractérisé par une inflation extrêmement élevée et une croissance réelle faible à négative.
- L'état d'esprit inflationniste du consommateur se maintient, car les prévisions d'inflation à court et à plus long terme continuent de croître.
- Le marché de l'emploi reste extrêmement tendu, et il est clair que la réponse prend la forme d'une hausse de la rémunération des travailleurs.

Même si nous pensons que le Bund allemand à 10 ans, dans une fourchette comprise entre 2,50 % et 3 % sur la base de notre taux directeur final attendu, commence à devenir attractif, la BCE doit encore commencer à normaliser son deuxième pilier d'outils de politique monétaire, c'est-à-dire ses programmes d'achat d'actifs. Bien qu'il soit difficile d'estimer les effets du resserrement quantitatif, celui-ci devrait conduire à une normalisation des différents types de primes de risque. Nous pensons que cette évolution devrait se traduire par une "rationalisation" des spreads, c'est-à-dire un retour aux fondamentaux des pays, situation dans laquelle la sélection des pays prendra encore plus d'importance. Nous estimons également que les primes de terme devraient se normaliser, entraînant une pentification des courbes de taux d'intérêt.

25.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 3

25.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		266.441.132,68	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	261.134.793,86	
A.	Obligations et autres titres de créance	231.287.136,86	
a.	Obligations	231.287.136,86	
B.	Instruments du marché monétaire	29.847.657,00	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	492.704,54	
A.	Créances	612.233,34	
d.	Autres	612.233,34	
B.	Dettes	-119.528,80	
e.	Autres (-)	-119.528,80	
V.	Dépôts et liquidités	2.992.986,27	
A.	Avoirs bancaires à vue	2.992.986,27	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	1.820.648,01	
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	1.820.648,01	
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		266.441.132,68	
A.	Capital	299.449.176,84	
B.	Participations au résultat	384.878,24	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-33.392.922,40	

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		10.759.225,00	
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	10.759.225,00	
A.	Contrats à terme achetés	4.913.471,00	
B.	Contrats à terme vendus	5.845.754,00	
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

25.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	-38.830.683,57	
a.	Obligations	-41.524.473,57	
	Gain réalisé	166.472,50	
	Perte réalisée	-11.460.658,81	
	Gain/Perte non-réalisé	-30.230.287,26	
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	2.693.790,00	
a.	Sur obligations	2.693.790,00	
ii.	Contrats à terme	2.693.790,00	
	Gain/Perte réalisé	1.637.700,00	
	Gain/Perte non-réalisé	1.056.090,00	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
II. Produits et charges des placements		5.955.704,07	
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	6.016.173,00	
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	5.978.870,05	
b.	Dépôts et liquidités	37.302,95	
	Intérêts d'emprunts (-)	-60.318,93	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-150,00	
	D'origine étrangère	-150,00	
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		22.991,85	
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	22.991,85	
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-540.934,75	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-49.584,98	
B.	Charges financières (-)	-1.814,00	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-117.586,10	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-296.314,60	
a.	Gestion financière	-184.804,03	
	Classe A (Dis)	-1.536,21	
	Classe B (Cap)	-8.369,37	
	Classe F (Cap)	-107.413,01	
	Classe J (Cap)	-58.364,03	
	Classe M (Dis)	-4.074,70	
	Classe N (Cap)	-5.046,71	
b.	Gestion administrative et comptable	-111.510,57	
E.	Frais administratifs (-)	-42.640,02	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-326,72	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-186,25	
H.	Services et biens divers (-)	-17.864,12	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-7.269,76	
	Classe A (Dis)	-505,48	
	Classe B (Cap)	-1.520,75	
	Classe F (Cap)	-5.176,39	
	Classe J (Cap)	476,63	
	Classe M (Dis)	-977,74	
	Classe N (Cap)	-301,75	
	Classe P (Cap)	735,72	
K.	Autres charges (-)	-7.348,20	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		5.437.761,17	
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		-33.392.922,40	

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

	31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	-33.392.922,40	

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-33.008.044,16	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-33.392.922,40	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	384.878,24	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	33.008.044,16	
IV.	(Distribution des dividendes)		

25.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Autriche							
AUSTRIA 0,75 16-26	2.500.000	EUR	92,98	2.324.487,50		0,89%	0,87%
AUSTRIA 0,75 18-28	3.500.000	EUR	89,83	3.144.190,00		1,20%	1,18%
AUSTRIA 0,90 22-32	3.200.000	EUR	82,24	2.631.808,00		1,01%	0,99%
				8.100.485,50		3,10%	3,04%
Belgique							
BELGIUM 1,00 15-31	4.000.000	EUR	84,68	3.387.300,00		1,30%	1,27%
FLEMISH C 0.3 21-31	1.300.000	EUR	76,63	996.131,50		0,38%	0,37%
				4.383.431,50		1,68%	1,65%
Allemagne							
GERMANY 1,75 14-24	3.000.000	EUR	99,22	2.976.750,00		1,14%	1,12%
				2.976.750,00		1,14%	1,12%
Espagne							
SPAIN 0,50 21-31	5.700.000	EUR	77,50	4.417.557,00		1,69%	1,66%
SPAIN 1,00 14-30	2.000.000	EUR	99,11	2.384.147,63		0,91%	0,89%
SPAIN 1,00 21-42	2.100.000	EUR	60,79	1.276.642,50		0,49%	0,48%
SPAIN 1,40 18-28	11.800.000	EUR	90,87	10.722.837,00		4,11%	4,02%
SPAIN 2,75 14-24	6.800.000	EUR	99,65	6.776.166,00		2,59%	2,54%
SPAIN 4,65 10-25	9.450.000	EUR	104,18	9.844.632,00		3,77%	3,69%
SPAIN 5,75 01-32	4.500.000	EUR	118,33	5.324.715,00		2,04%	2,00%
				40.746.697,13		15,60%	15,29%
Finlande							
FINLAND 0,75 15-31	1.000.000	EUR	83,25	832.450,00		0,32%	0,31%
FINLANDE 2,75 12-28	1.700.000	EUR	99,25	1.687.318,00		0,65%	0,63%
				2.519.768,00		0,96%	0,95%
France							
FRANCE 0,00 18-29	6.400.000	EUR	82,17	5.258.720,00		2,01%	1,97%
FRANCE 0,00 20-31	1.000.000	EUR	76,83	768.290,00		0,29%	0,29%
FRANCE IL 1,85 11-27	5.500.000	EUR	106,42	7.536.124,94		2,89%	2,83%
FRANCE OAT 3,5 10-26	9.700.000	EUR	102,11	9.905.009,50		3,79%	3,72%
				23.468.144,44		8,99%	8,81%
Croatie (République)							
CROATIA 1,50 20-31	10.500.000	EUR	83,25	8.740.777,50		3,35%	3,28%
				8.740.777,50		3,35%	3,28%
Irlande							
IRELAND 1,10 19-29	2.000.000	EUR	89,59	1.791.740,00		0,69%	0,67%
IRISH 0,20 20-30	1.000.000	EUR	81,05	810.480,00		0,31%	0,30%
IRISH TREA 1,0 16-26	4.000.000	EUR	95,20	3.808.040,00		1,46%	1,43%
				6.410.260,00		2,45%	2,41%
Italie							
ITA BTP 5,25 98-29	6.550.000	EUR	106,68	6.987.540,00		2,68%	2,62%
ITALIA 0,00 21-24	7.000.000	EUR	95,00	6.650.210,00		2,55%	2,50%
ITALY 0,85 19-27	3.500.000	EUR	89,37	3.127.880,00		1,20%	1,17%

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
ITALY 1,35 19-30	6.100.000	EUR	81,80	4.989.617,00		1,91%	1,87%
ITALY 1,60 16-26	9.000.000	EUR	93,41	8.407.305,00		3,22%	3,16%
ITALY 2,45 16-33	4.000.000	EUR	80,94	3.237.480,00		1,24%	1,22%
ITALY BTP 1,50 15-25	7.500.000	EUR	95,58	7.168.762,50		2,75%	2,69%
ITALY BTPS FRN 16-28	3.000.000	EUR	96,59	3.485.490,79		1,33%	1,31%
				44.054.285,29		16,87%	16,53%
Luxembourg (Grand-Duché)							
LUXEMBG 0,625 17-27	2.000.000	EUR	90,76	1.815.260,00		0,70%	0,68%
				1.815.260,00		0,70%	0,68%
Pays-Bas							
NETHERL 0,25 19-29	4.800.000	EUR	85,13	4.086.360,00		1,56%	1,53%
NETHERLDS 2,50 12-33	500.000	EUR	96,51	482.537,50		0,18%	0,18%
NETHLD 0,50 16-26	1.500.000	EUR	92,70	1.390.455,00		0,53%	0,52%
				5.959.352,50		2,28%	2,24%
Portugal							
PORTUGAL 0,475 20-30	2.700.000	EUR	80,56	2.175.255,00		0,83%	0,82%
PORTUGAL 2,125 18-28	6.000.000	EUR	95,28	5.716.530,00		2,19%	2,15%
PORTUGAL 2,875 16-26	2.000.000	EUR	99,92	1.998.380,00		0,77%	0,75%
PORTUGAL 4,10 15-45	500.000	EUR	103,77	518.827,50		0,20%	0,19%
				10.408.992,50		3,99%	3,91%
Roumanie							
ROMANIA 1,375 20-29	4.300.000	EUR	73,01	3.139.494,50		1,20%	1,18%
ROMANIA 2,00 19-26	4.800.000	EUR	89,88	4.314.240,00		1,65%	1,62%
ROMANIA 2,00 20-32	5.000.000	EUR	67,06	3.353.075,00		1,28%	1,26%
ROMANIA 3,50 19-34	3.000.000	EUR	73,40	2.201.940,00		0,84%	0,83%
				13.008.749,50		4,98%	4,88%
Slovénie (République)							
SLOVENIA 0,00 21-31	600.000	EUR	73,82	442.902,00		0,17%	0,17%
SLOVENIA 0,125 21-31	2.000.000	EUR	73,71	1.474.230,00		0,56%	0,55%
SLOVENIA 0,875 20-30	1.000.000	EUR	81,03	810.335,00		0,31%	0,30%
SLOVENIA 1,00 18-28	1.500.000	EUR	89,25	1.338.750,00		0,51%	0,50%
				4.066.217,00		1,56%	1,53%
Total - Emis(es) par état				176.659.170,86		67,65%	66,30%
Emis(es) par un établissement de crédit							
Belgique							
BNPPB 0,50 17-24	3.000.000	EUR	95,25	2.857.515,00		1,09%	1,07%
				2.857.515,00		1,09%	1,07%
Allemagne							
KFW 0,125 22-32	11.000.000	EUR	76,36	8.399.325,00		3,22%	3,15%
KFW 0,50 17-27	6.500.000	EUR	88,92	5.779.735,00		2,21%	2,17%
KFW 2,00 22-29	1.000.000	EUR	93,42	934.240,00		0,36%	0,35%
				15.113.300,00		5,79%	5,67%
Espagne							
ADIFAL 0,55 21-31	300.000	EUR	75,16	225.474,00		0,09%	0,08%
ICO 0,00 21-27	4.500.000	EUR	86,97	3.913.560,00		1,50%	1,47%
				4.139.034,00		1,59%	1,55%
Pays-Bas							
BNG 0,25 15-25	2.000.000	EUR	93,56	1.871.210,00		0,72%	0,70%
BNG 0,75 18-28	2.000.000	EUR	88,99	1.779.740,00		0,68%	0,67%
NEDWBK 0,25 22-32	1.000.000	EUR	77,18	771.770,00		0,30%	0,29%

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Emis(es) par un établissement de crédit				4.422.720,00		1,69%	1,66%
Emis(es) par une institution internationale				26.532.569,00		10,16%	9,96%
Belgique							
EUROPEAN 0,40 21-37	600.000	EUR	67,16	402.966,00		0,15%	0,15%
				402.966,00		0,15%	0,15%
Luxembourg (Grand-Duché)							
EIB 0,00 16-24	1.000.000	EUR	96,59	965.870,00		0,37%	0,36%
ESM 0,00 21-26	3.000.000	EUR	88,93	2.667.945,00		1,02%	1,00%
ESM 0,75 17-27	3.000.000	EUR	91,15	2.734.365,00		1,05%	1,03%
EUROP UN 0,00 21-31	1.000.000	EUR	76,97	769.670,00		0,29%	0,29%
				7.137.850,00		2,73%	2,68%
Total - Emis(es) par une institution internationale				7.540.816,00		2,89%	2,83%
Obligation du Secteur Public							
Belgique							
FLEMISH 0,375 16-26	2.800.000	EUR	90,44	2.532.446,00		0,97%	0,95%
FLEMISH 1,341 15-25	4.200.000	EUR	96,25	4.042.710,00		1,55%	1,52%
				6.575.156,00		2,52%	2,47%
Allemagne							
KFW 0,00 19-24	3.000.000	EUR	95,74	2.872.065,00		1,10%	1,08%
KFW 0,125 22-25	4.500.000	EUR	93,33	4.199.715,00		1,61%	1,58%
				7.071.780,00		2,71%	2,65%
France							
CADES 0,45 22-32	400.000	EUR	77,30	309.180,00		0,12%	0,12%
CADES 0,60 22-29	1.000.000	EUR	83,65	836.535,00		0,32%	0,31%
UNEDIC 0,00 20-28	3.000.000	EUR	83,03	2.490.900,00		0,95%	0,93%
				3.636.615,00		1,39%	1,36%
Total - Obligation du Secteur Public				17.283.551,00		6,62%	6,49%
Emis(es) par une entreprise privée							
Pays-Bas							
BNG 1,125 14-24	2.000.000	EUR	96,77	1.935.460,00		0,74%	0,73%
BNG BK 1,875 22-32	1.500.000	EUR	89,04	1.335.570,00		0,51%	0,50%
				3.271.030,00		1,25%	1,23%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				3.271.030,00		1,25%	1,23%
Total - Obligations et autres titres de créances				<u>231.287.136,86</u>		<u>88,57%</u>	<u>86,81%</u>
Instruments du marché monétaire							
ITA BTP 9,00 93-23	16.175.000	EUR	104,80	16.952.047,00		6,49%	6,36%
ITALY 0,95 16-23	7.500.000	EUR	99,80	7.484.737,50		2,87%	2,81%
ITALY BTP 0,65 16-23	5.500.000	EUR	98,38	5.410.872,50		2,07%	2,03%
				<u>29.847.657,00</u>		<u>11,43%</u>	<u>11,20%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				261.134.793,86		100,00%	98,01%
Total - portefeuille				261.134.793,86		100,00%	98,01%
Collatéral				0,00			0,00%

DPAM B
Bonds EUR Medium Term

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		EUR		4.416,42			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		2.988.569,85			1,12%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.992.986,27			1,12%
Total - Dépôts et Liquidités				2.992.986,27			1,12%
Créances et dettes diverses				492.704,54			0,18%
Autres				1.820.648,01			0,68%
Actif Net Total				266.441.132,68			100,00%

25.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ITALIE	28,29%
ESPAGNE	17,19%
FRANCE	10,38%
ALLEMAGNE	9,64%
BELGIQUE	5,45%
PAYS-BAS	5,23%
ROUMANIE	4,98%
PORTUGAL	3,99%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,43%
CROATIE (REPUBLIQUE)	3,35%
AUTRICHE	3,10%
IRLANDE	2,45%
SLOVENIE (REPUBLIQUE)	1,56%
FINLANDE	0,96%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

25.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	78,70%
BANQUES	14,03%
PROVINCE, CANTON, REGION	2,90%
ORGANISMES EUROPEENS	2,89%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	1,39%
VEHICULES ROUTIERS	0,09%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

25.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	231.769.420,10	-57.800.285,62	173.969.134,48
Ventes	74.950.309,64	32.213.293,07	107.163.602,71
Total 1	306.719.729,74	-25.586.992,55	281.132.737,19
Souscriptions	87.354.054,47	8.001.765,65	95.355.820,12
Remboursements	22.342.102,70	35.974.345,35	58.316.448,05
Total 2	109.696.157,17	43.976.111,00	153.672.268,17
Moyenne de référence de l'actif net total	294.162.132,98	289.704.024,88	291.914.757,94
Taux de rotation	66,98%	-24,01%	43,66%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

25.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EURO BOBL FUTURE MAR	EUR	1.792.897,00	1.792.897,00	100.000,00
EURO-BUND FUTURE MAR	EUR	4.913.471,00	4.913.471,00	100.000,00
EURO-BUXL 30YR FUTUR	EUR	4.052.857,00	4.052.857,00	100.000,00

25.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	70,00	1.430,26
B (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	1.672,20	760,00	6.301,20
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	42.712,86	61.283,00	127.573,09
I (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	429,00	3,00	3.344,00
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	11.354,00	2.152,00	10.897,73
N (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	12.665,11	893,00	13.171,70
P (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	2.023,00	1.127,00	4.939,00
V (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Z			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			0,00			167.656,98

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)			0,00	0,00	138.028,50	27.064,10
B (Cap)			0,00	0,00	785.920,03	349.071,07
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	20.970.068,54	28.921.667,14
I (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	10.598.115,70	72.729,48
M (Dis)			0,00	0,00	4.485.673,89	859.720,79
N (Cap)			0,00	0,00	5.799.590,07	404.765,11
P (Cap)			0,00	0,00	52.578.423,39	27.681.430,36
V (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00
W (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00
Z			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	95.355.820,12	58.316.448,05

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		0,00		384,58
B (Cap)		0,00		0,00		441,11
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		0,00		449,25
I (Dis)		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		23.580,66
M (Dis)		0,00	0,00	0,00	266.441.132,68	384,91
N (Cap)		0,00		0,00		444,75
P (Cap)		0,00		0,00		23.667,40
V (Dis)		0,00		0,00		0,00
W (Cap)		0,00		0,00		0,00
Z		0,00		0,00		0,00
TOTAL			0,00		266.441.132,68	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

25.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

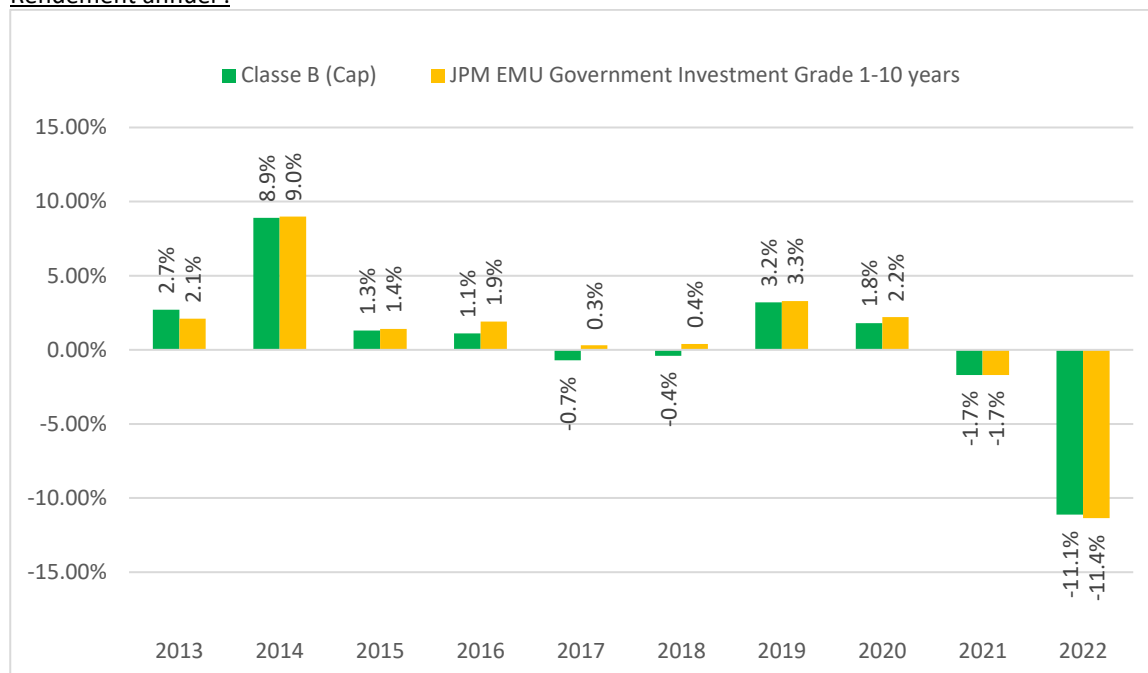
Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	-11,16 % (en EUR)	-3,87 % (en EUR)	-1,81 % (en EUR)		27/12/2013	0,30 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	-11,12 % (en EUR)	-3,85 % (en EUR)	-1,79 % (en EUR)	0,51 % (en EUR)	29/09/1992	4,29 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	-10,95 % (en EUR)	-3,66 % (en EUR)	-1,60 % (en EUR)	0,67 % (en EUR)	20/12/2007	2,18 % (en EUR)

Classe J (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J (Cap)	-10,87 % (en EUR)	-3,58 % (en EUR)				

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	-10,99 % (en EUR)	-3,71 % (en EUR)	-1,65 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	-10,96 % (en EUR)	-3,68 % (en EUR)	-1,63 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	-10,81 % (en EUR)	-3,51 % (en EUR)	-1,44 % (en EUR)			

25.11. FRAIS

Frais courants

- Classe A (Dis) - BE6261452054: 0,50 %
- Classe B (Cap) - BE0944432401: 0,46 %
- Classe E (Dis) - BE6289206177: 0,26 %
- Classe F (Cap) - BE0947567716: 0,26 %
- Classe J (Cap) - BE6299509388: 0,18 %
- Classe L (Cap) - BE6335359954: 0,64 %
- Classe M (Dis) - BE6299510394: 0,27 %
- Classe N (Cap) - BE6299511400: 0,27 %
- Classe P (Cap) - BE6289207183: 0,10 %
- Classe V (Cap) - BE6289208199: 0,34 %
- Classe W (Cap) - BE6289209205: 0,34 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 4,51% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

25.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

25.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2013/2014	14,00	EUR
2014/2015	11,00	EUR
2015/2016	7,61	EUR
2016/2017	8,07	EUR
2018	classe A 4,45	EUR
	classe M 5,45	EUR
2019	classe A 5,70	EUR
	classe E 6,75	EUR
	classe M 6,56	EUR
2021	classe A 5,83	EUR
	classe M 6,45	EUR

25.12.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

25.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Bonds EUR Medium Term

Identifiant d'entité juridique :
549300EK52UYWYK6PZ62

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Pendant la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- **Pour les investissements en obligations de sociétés :**
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
 - b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ; et
 - c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales;
- **Pour les investissements en obligations souveraines :**
 - a. Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.
 - b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été supérieur à celui du benchmark.

Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 4,7% alors que celui du benchmark était de 0%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les investissements en obligations de sociétés :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributives à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, sont ainsi exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des entreprises impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduite de l'OCDE pour les entreprises multinationales sont de facto exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien <https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset->

[management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf)). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés sont directement exclues de l'univers d'investissement.

- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
- d) la question de la diversité des genres au conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale en votant contre ou en engageant un dialogue avec les entreprises ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration.

- **Pour les investissements en obligations souveraines :**

Pendant la Période de Référence, le compartiment a pris en considération les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit 37 dialogues engagées avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2023 sur le site de DPAM (<https://www.dpamfunds.com>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens <https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset->



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
9 % ITALY NOV23 01.11.2023	Administration publique	6.45 %	Italie
1.4% SPAIN JUL28 30.07.2028	Administration publique	4.05 %	Espagne
3 1/2 OAT APR26 25.04.2026	Administration publique	3.80 %	France
SPAIN (KINGDOM OF) 4.65% 30/07/2025	Administration publique	3.76 %	Espagne
CROATIA 1,50 20-170631	Administration publique	3.31 %	Croatie
1.6% BTP JUN26 01.06.2026	Administration publique	3.16 %	Italie
1/8 KFW JAN32 09.01.2032	Administration publique	3.16 %	Allemagne
1.85%OAT INFL/IDX JUL27 25.07.2027	Administration publique	2.85 %	France
ITALY (REPUBLIC OF) 0.95% 15/03/2023	Administration publique	2.82 %	Italie
1 1/2 BTP JUN25 01.06.2025	Administration publique	2.69 %	Italie
5 1/4 ITALY NOV29 01.11.2029	Administration publique	2.64 %	Italie
2 3/4 SPAIN OCT24 31.10.2024	Administration publique	2.55 %	Espagne
GOVERNMENT OF ITALY 0.0% 15-AUG-2024	Administration publique	2.50 %	Italie
1/2 KFW SEP27 15.09.2027	Administration publique	2.17 %	Allemagne
2 1/8 PORTUGAL OCT28 17.10.2028	Administration publique	2.16 %	Portugal

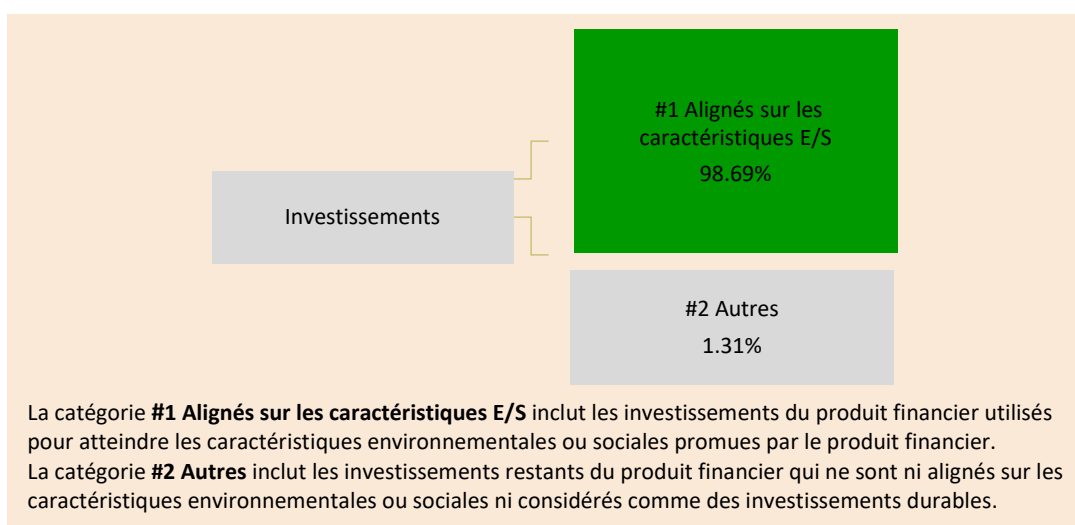


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.69% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	90.18 %
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	5.59 %
Activités extra-territoriales	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	2.84 %
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	0.08 %
Dérivés	Dérivés	0.4 %
Espèces	Espèces	0.91 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

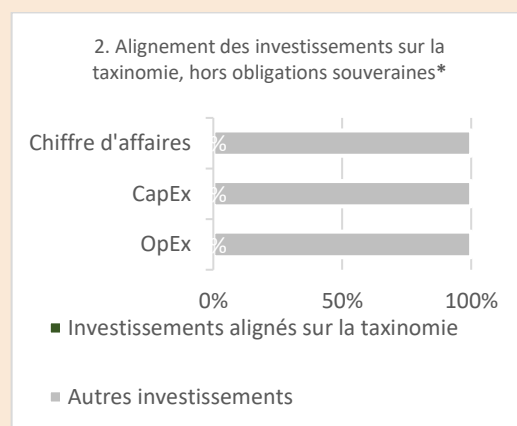
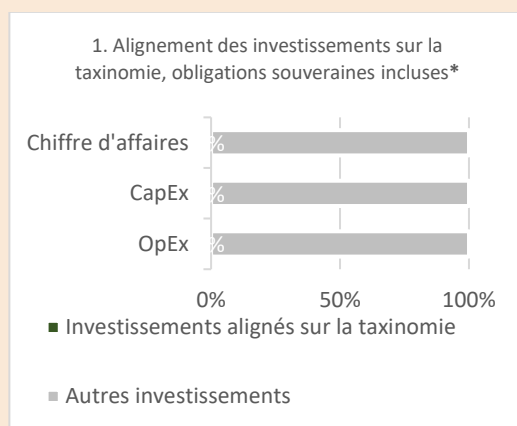
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.91 % d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en obligations de sociétés :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

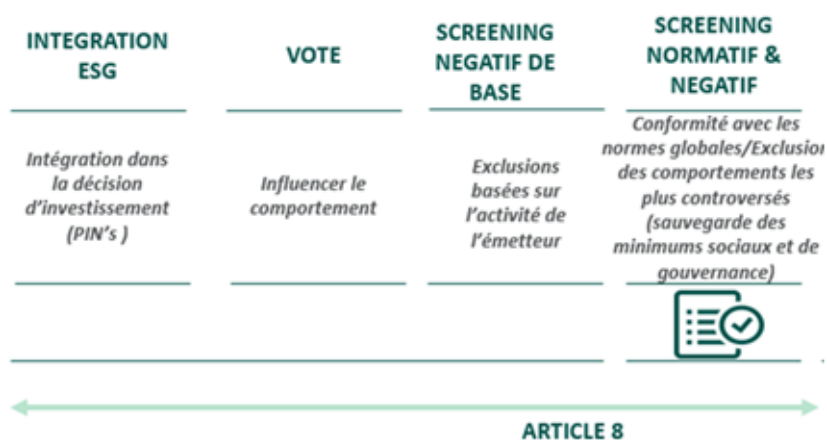
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :





Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Pas d'application

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Pas d'application

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Pas d'application

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

26. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE

26.1. RAPPORT DE GESTION

26.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Dividend Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US Dividend Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

26.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

26.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est d'offrir un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment investit en actions américaines cotées ainsi que tout titre donnant accès au capital de ces sociétés et sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le compartiment maintiendra une large répartition des risques, notamment par une large diversification sectorielle. L'allocation du portefeuille changera selon l'évaluation des perspectives macroéconomiques et de la situation sur les marchés financiers. Le compartiment peut par exemple favoriser ou éviter des secteurs ou des styles d'investissement entre autres en fonction des perspectives conjoncturelles.

Au moins 50% du portefeuille doit être composé d'actions et autres titres ci-dessus mentionnés générant un rendement en dividende ou un rendement attendu en dividende plus élevé que la moyenne du marché.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

26.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark : MSCI USA Net Return.

Cet indice est représentatif du marché des actions de grandes et moyennes capitalisation boursières des pays développés (tels que définis par MSCI et principalement en fonction du pays d'incorporation et du pays de « primary listing » de ses titres) des Etats-Unis.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark. Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » ci-dessus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

26.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le fonds investit exclusivement dans des entreprises américaines versant un dividende. La stratégie consiste à trouver des entreprises combinant un profil de dividende croissant avec un bilan et un flux de trésorerie durables afin de maintenir voire d'augmenter le dividende, même en période difficile.

Le fonds est diversifié et investi dans la plupart des principaux secteurs, à l'exception de l'énergie, qui est exclue pour des motifs relevant de l'ESG. Certains autres secteurs (tels que le tabac, les jeux d'argent, etc.) sont également exclus pour les mêmes raisons. Il dispose d'un filtrage ESG quantitatif de premier ordre basé sur des données de tiers et intègre des éléments ESG tout au long du processus d'investissement. La sélection des actions repose sur une analyse fondamentale qualitative intégrant des éléments tels que la position concurrentielle, la qualité du bilan et la génération de flux de trésorerie, complétée par des éléments quantitatifs.

En 2022, nous avons réduit notre exposition au secteur des communications en nous retirant de Telephone & Data systems après deux séries de résultats décevants. Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, nous avons échangé notre position dans McDonalds contre Starbucks afin de bénéficier d'une meilleure exposition à la reprise en Chine, Starbucks étant également moins exposé à la volatilité des prix alimentaires. Nous avons vendu VF Corp suite à l'affaiblissement du sentiment des consommateurs tout au long de l'année. Dans le secteur financier, nous avons ajouté Marsh & McLennan qui a une position très forte dans le courtage d'assurance et le conseil en gestion d'actifs. Gilead et Motorola Solutions ont été cédés tandis que Deere (leader dans le domaine des équipements agricoles) et les laboratoires Dolby sont entrés dans le fonds. Et enfin, nous avons aussi liquidé notre position sur American Homes 4 Rent en raison de la hausse des taux d'intérêt, et sur Air Products après une période de très fortes performances.

En dépit des conditions de marché difficiles, le fonds a résisté grâce aux bonnes performances d'Activision Blizzard (offre de Microsoft), Starbucks, Oracle, Merck, Abbvie, Elevance Health, Allstate, Metlife, Sempra Energy, Hubbell, Emerson Electric, CF Industries, Air Products et Pepsico. Du côté négatif, nous avons noté Digital Realty (touché par la hausse des taux d'intérêt), Sherwin Williams, A.O. Smith (impacts de la chaîne d'approvisionnement), Steris, Abbott Laboratories (impacté par des problèmes de production et le rappel de produits dans les préparations pour bébés), Intel et VF Corp.

26.1.6. Politique future

Celui-ci continuera à se concentrer sur les entreprises américaines bien établies qui versent un dividende durable et croissant. Nous continuerons à travailler sur le profil durable du fonds avec un suivi continu des positions, mais aussi par des engagements avec les entreprises sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance et par des investissements dans des entreprises qui apportent une contribution positive à la société.

26.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

26.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		748.208.876,26	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	728.750.030,41	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	728.750.030,41	
a.	Actions	728.750.030,41	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-810.355,98	
A.	Créances	705.473,84	
a.	Montants à recevoir	94.791,02	
d.	Autres	610.682,82	
B.	Dettes	-1.515.829,82	
a.	Montants à payer (-)	-55.274,39	
e.	Autres (-)	-1.460.555,43	
V.	Dépôts et liquidités	20.269.201,83	
A.	Avoirs bancaires à vue	20.269.201,83	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		748.208.876,26	
A.	Capital	796.595.523,86	
B.	Participations au résultat	2.388.923,47	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-50.775.571,07	

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

26.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-55.095.743,13	
a.	Actions	-55.095.743,13	
	Gain réalisé	23.345.778,85	
	Perte réalisée	-10.327.943,05	
	Gain/Perte non-réalisé	-68.113.578,93	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-177.556,83	
b.	Autres positions et opérations de change	-177.556,83	
iv.	Autres	-177.556,83	
	Gain /Perte réalisée	-177.556,83	
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	12.411.280,87	
B.	Intérêts (+/-)	106.518,33	
b.	Dépôts et liquidités	106.518,33	
	Intérêts d'emprunts (-)	-82.699,88	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-1.898.108,52	
	D'origine étrangère	-1.898.108,52	
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		0,38	
A.		0,38	
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)		-709.539,37	
A.		-709.539,37	
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-192.750,25	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-4.965.375,96	
a.	Gestion financière	-4.697.944,60	
	Classe A (Dis)	-38.896,04	
	Classe B (Cap)	-931.251,02	
	Classe B USD (Cap)	-516.141,99	
	Classe E (Dis)	-2.153,51	
	Classe F (Cap)	-2.830.409,03	
	Classe F LC (Cap)	-35,16	
	Classe F USD (Cap)	-101.878,88	
	Classe J (Cap)	-75.575,57	
	Classe M (Dis)	-13.922,36	
	Classe N (Cap)	-38.589,60	
	Classe V (Dis)	-45.517,78	
	Classe W (Cap)	-103.573,66	
b.	Gestion administrative et comptable	-267.431,36	
E.	Frais administratifs (-)	-85.396,85	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.772,73	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-552,11	
H.	Services et biens divers (-)	-42.203,67	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-21.786,76	
	Classe A (Dis)	-1.278,51	
	Classe B (Cap)	-8.844,49	
	Classe B USD (Cap)	-673,47	
	Classe E (Dis)	2,48	
	Classe F (Cap)	-11.069,87	
	Classe F LC (Cap)	-0,51	
	Classe F USD (Cap)	217,31	
	Classe J (Cap)	504,60	
	Classe M (Dis)	-1.187,06	
	Classe N (Cap)	-598,53	
	Classe P (Cap)	944,08	

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
	Classe V (Dis)	53,49	
	Classe W (Cap)	143,72	
K.	Autres charges (-)	-19.884,59	
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	4.497.728,89	
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-50.775.571,07	
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-50.775.571,07	

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-48.386.647,60	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-50.775.571,07	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	2.388.923,47	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	48.593.163,55	
IV.	(Distribution des dividendes)	-206.515,95	

26.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Suisse							
TE CONNECTIVITY	82.000	USD	114,80	8.820.426,33		1,21%	1,18%
				8.820.426,33		1,21%	1,18%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	49.500	USD	266,84	12.376.275,47		1,70%	1,65%
EATON CORP -ADR-	72.000	USD	156,95	10.588.334,50		1,45%	1,42%
STERIS PLC	38.000	USD	184,69	6.575.985,01		0,90%	0,88%
TRANE TECHNOLOGIES	60.000	USD	168,09	9.449.894,59		1,30%	1,26%
				38.990.489,57		5,35%	5,21%
États-Unis d'Amérique							
A.O.SMITH CORP	120.000	USD	57,24	6.435.980,32		0,88%	0,86%
ABBOTT LABORATORIES	111.000	USD	109,79	11.418.777,23		1,57%	1,53%
ABBVIE	94.000	USD	161,61	14.234.096,98		1,95%	1,90%
ACTIVISION BLIZZARD	75.000	USD	76,55	5.379.479,97		0,74%	0,72%
ALLSTATE	68.000	USD	135,60	8.639.775,12		1,19%	1,15%
AMERICAN EXPRESS	71.000	USD	147,75	9.829.234,01		1,35%	1,31%
AMERICAN WATER WORKS	72.000	USD	152,42	10.282.726,63		1,41%	1,37%
AMGEN	46.000	USD	262,64	11.320.159,29		1,55%	1,51%
APPLE	380.000	USD	129,93	46.262.262,83		6,35%	6,18%
APPLIED MATERIALS	111.000	USD	97,38	10.128.067,46		1,39%	1,35%
ASSURANT	54.000	USD	125,06	6.327.702,04		0,87%	0,85%
BLACKROCK INC	14.000	USD	708,63	9.295.685,17		1,28%	1,24%
BROADCOM INC	27.000	USD	559,13	14.145.242,45		1,94%	1,89%
CDW	42.000	USD	178,58	7.027.744,20		0,96%	0,94%
CF INDUSTRIES HLDGS	97.000	USD	85,20	7.743.640,20		1,06%	1,03%
CISCO	260.000	USD	47,64	11.605.903,02		1,59%	1,55%
COMCAST-A	275.000	USD	34,97	9.010.775,36		1,24%	1,20%
DEERE	25.000	USD	428,76	10.043.569,92		1,38%	1,34%
DIGITAL REALTY	84.000	USD	100,27	7.891.946,59		1,08%	1,05%
DOLBY LABORATORIES	112.000	USD	70,54	7.402.651,67		1,02%	0,99%
ELEVANCE HEALTH INC	24.000	USD	512,97	11.535.516,51		1,58%	1,54%
EMERSON ELECTRIC	110.000	USD	96,06	9.900.773,01		1,36%	1,32%
FIDELITY NATL INFOR	40.000	USD	67,85	2.542.984,31		0,35%	0,34%
GENTEX CORP	263.000	USD	27,27	6.720.084,33		0,92%	0,90%
HASBRO	90.000	USD	61,01	5.144.905,13		0,71%	0,69%
HUBBELL	37.000	USD	234,68	8.136.013,12		1,12%	1,09%
HUNTINGTON BANCSHARE	597.000	USD	14,10	7.887.280,39		1,08%	1,05%
INSPIRITY INC	81.000	USD	113,60	8.621.784,96		1,18%	1,15%
INTEL	220.000	USD	26,43	5.448.208,01		0,75%	0,73%
INTL FLAVORS-FRAGR	93.000	USD	104,84	9.135.741,39		1,25%	1,22%
JPMORGAN CHASE	124.000	USD	134,10	15.580.604,36		2,14%	2,08%
J WILEY SONS A	100.000	USD	40,06	3.753.572,27		0,52%	0,50%
LOWE	59.000	USD	199,24	11.014.438,98		1,51%	1,47%
MARSH	69.000	USD	165,48	10.698.636,68		1,47%	1,43%
MCCORMIC CO INC	108.000	USD	82,89	8.388.025,30		1,15%	1,12%
MERCK AND CO INC	145.000	USD	110,95	15.074.022,02		2,07%	2,01%
METLIFE	151.000	USD	72,37	10.239.278,52		1,41%	1,37%
MICROSOFT	203.000	USD	239,82	45.615.797,61		6,26%	6,10%
MORGAN STANLEY	110.000	USD	85,02	8.762.895,29		1,20%	1,17%
MSC INDL DIRECT-A	102.000	USD	81,70	7.808.292,34		1,07%	1,04%
NASDAQ INC	138.000	USD	61,35	7.932.817,99		1,09%	1,06%
NEXTERA ENERGY INC	167.000	USD	83,60	13.081.471,07		1,80%	1,75%
ORACLE	168.000	USD	81,74	12.867.013,35		1,77%	1,72%
OTS WORLDWIDE CORP	124.000	USD	78,31	9.098.561,72		1,25%	1,22%
PEPSICO	85.000	USD	180,66	14.388.475,05		1,97%	1,92%
PFIZER	317.000	USD	51,24	15.219.564,30		2,09%	2,03%

DPAM B
Equities US Dividend Sustainable

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
PNC	61.000	USD	157,94	9.027.256,97		1,24%	1,21%
PROCTER	114.000	USD	151,56	16.189.121,57		2,22%	2,16%
PROLOGIS	85.000	USD	112,73	8.978.261,89		1,23%	1,20%
RESMED INC	38.000	USD	208,13	7.410.578,59		1,02%	0,99%
SEMPRA	66.000	USD	154,54	9.556.936,05		1,31%	1,28%
SHERWIN-WILLIAMS CO	39.000	USD	237,33	8.672.635,28		1,19%	1,16%
STARBUCKS CORP	121.000	USD	99,20	11.246.849,38		1,54%	1,50%
STRYKER	49.000	USD	244,49	11.225.120,64		1,54%	1,50%
TARGET CORP	45.000	USD	149,04	6.284.188,33		0,86%	0,84%
TEXAS	80.000	USD	165,22	12.384.727,10		1,70%	1,66%
TJX COS INC	105.000	USD	79,60	7.831.342,23		1,07%	1,05%
UNITEDHEALTH	37.000	USD	530,18	18.380.566,88		2,52%	2,46%
UNITED PARCEL	53.000	USD	173,84	8.632.953,85		1,18%	1,15%
VERIZON	290.000	USD	39,40	10.706.020,15		1,47%	1,43%
WASTE	74.000	USD	156,88	10.877.601,31		1,49%	1,45%
WYNDHAM HOTELS	120.000	USD	71,31	8.017.990,16		1,10%	1,07%
ZIONS BANCORPORATION	141.000	USD	49,16	6.494.785,66		0,89%	0,87%
Total - Actions				680.939.114,51		93,44%	91,01%
				<u>728.750.030,41</u>		<u>100,00%</u>	<u>97,40%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				728.750.030,41		100,00%	97,40%
Total - portefeuille				728.750.030,41		100,00%	97,40%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		USD		141.142,97			0,02%
Intérêts sur CC		USD		23,67			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		20.104.172,04			2,69%
Intérêts sur CC		EUR		23.863,15			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				20.269.201,83			2,71%
Total - Dépôts et Liquidités				20.269.201,83			2,71%
Créances et dettes diverses				-810.355,98			-0,11%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				748.208.876,26			100,00%

26.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	93,44%
IRLANDE	5,35%
SUISSE	1,21%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

26.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
PHARMACIE - COSMETIQUE	12,39%
IT & INTERNET	9,11%
BANQUES	7,97%
TELECOMMUNICATIONS	7,82%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	5,86%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,93%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	4,85%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	4,68%
SOURCES D'ENERGIE	4,52%
DISTRIBUTION	4,52%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	4,50%
CONSTRUCTION MECANIQUE	4,13%
SOINS & SERVICE DE SANTE	4,11%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,13%
LOISIRS & TOURISME	2,64%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,48%
IMMOBILIER	2,31%
PRODUITS CHIMIQUES	2,25%
VEHICULES ROUTIERS	1,81%
BIOTECHNOLOGIE	1,55%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	1,49%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	1,25%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,18%
DIFFUSION & EDITION	0,52%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

26.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	144.988.955,71	273.057.462,80	418.046.418,51
Ventes	58.097.287,05	62.819.586,37	120.916.873,42
Total 1	203.086.242,76	335.877.049,17	538.963.291,93
Souscriptions	183.235.807,91	300.764.596,55	484.000.404,46
Remboursements	92.536.680,71	85.008.575,03	177.545.255,74
Total 2	275.772.488,62	385.773.171,58	661.545.660,20
Moyenne de référence de l'actif net total	525.590.917,95	660.323.070,99	593.510.688,25
Taux de rotation	-13,83%	-7,56%	-20,65%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

26.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	1.468,14	1.117,89	5.697,53
B (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	35.018,63	20.767,54	134.377,84
B USD (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	3.525,69	7.599,77	68.064,32
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	1.715,53	1.715,53	1,00
F (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	364.921,72	304.742,17	723.448,59
F LC (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.000,00
F USD (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	126.768,22	3.747,05	123.021,16
I			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	2.662,00	0,00	2.662,00
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	2.196,00	1.537,00	3.322,15
N (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	3.121,30	1.951,90	10.448,31
P (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	2.101,81	310,81	2.885,00
V (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	17.553,00	775,00	22.751,00
W (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	53.922,07	7.389,00	61.298,44
TOTAL			0,00			0,00			1.158.977,34

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A (Dis)			0,00	0,00	636.535,38	483.365,23
B (Cap)					16.003.379,02	9.404.469,70
B USD (Cap)			0,00	0,00	1.632.550,86	3.437.454,93
E (Dis)			0,00	0,00	739.999,74	701.173,06
F (Cap)			0,00	0,00	172.321.359,74	142.961.404,36
F LC (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00
F USD (Cap)			0,00	0,00	40.438.867,23	1.129.100,06
I			0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	120.430.728,53	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	977.724,89	702.914,58
N (Cap)			0,00	0,00	1.452.376,56	917.562,30
P (Cap)			0,00	0,00	97.287.175,03	14.096.650,94
V (Dis)			0,00	0,00	7.673.721,96	334.793,70
W (Cap)			0,00	0,00	24.405.985,52	3.376.366,88
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	484.000.404,46	177.545.255,74

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		0,00		411,81
B (Cap)		0,00		0,00		435,40
B USD (Cap)		0,00		0,00		466,68
E (Dis)		0,00		0,00		417,35
F (Cap)		0,00		0,00		453,74
F LC (Cap)		0,00		0,00		5,65
F USD (Cap)		0,00	0,00	0,00	748.208.876,26	313,12
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00		0,00		45.069,04
M (Dis)		0,00		0,00		418,21
N (Cap)		0,00		0,00		447,31
P (Cap)		0,00		0,00		45.156,43
V (Dis)		0,00		0,00		418,09
W (Cap)		0,00		0,00		447,14
TOTAL			0,00		748.208.876,26	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

26.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

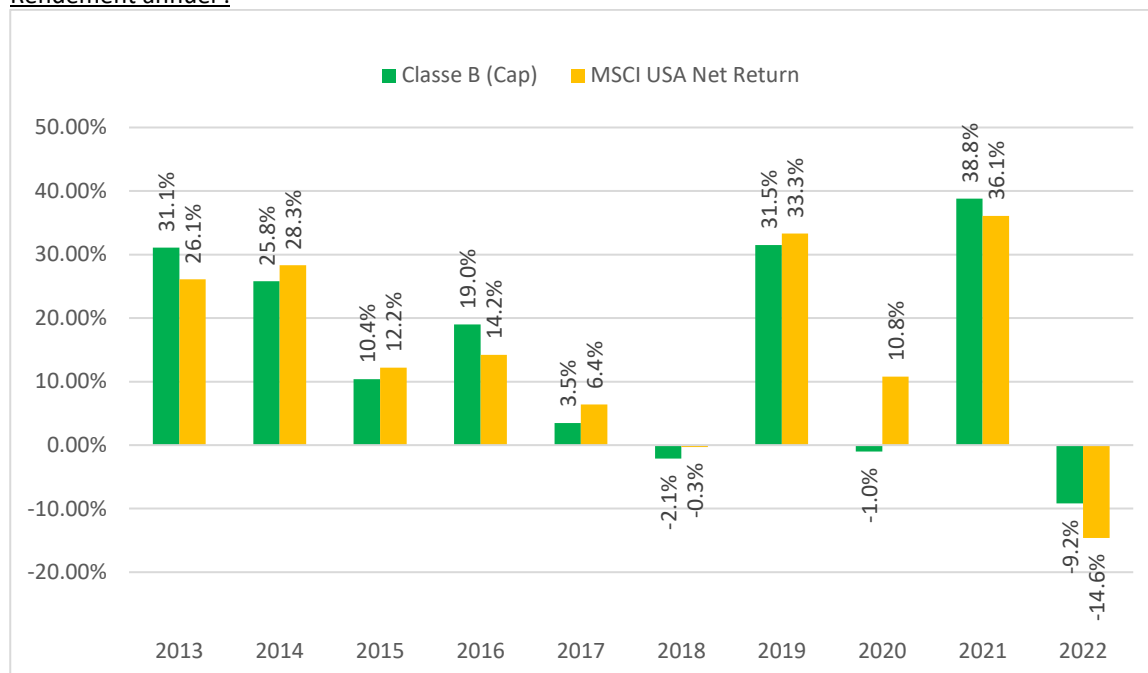
Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	-9,19 % (en EUR)	7,64 % (en EUR)	9,93 % (en EUR)		27/10/2016	10,27 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	-9,16 % (en EUR)	7,68 % (en EUR)	9,97 % (en EUR)	13,69 % (en EUR)	16/05/2008	10,58 % (en EUR)

Classe B USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD (Cap)	-14,74 % (en EUR)	5,90 % (en EUR)	7,42 % (en EUR)		06/10/2016	9,09 % (en EUR)

Classe E (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E (Dis)	-8,40 % (en EUR)					

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	-8,42 % (en EUR)	8,37 % (en EUR)	10,61 % (en EUR)	14,12 % (en EUR)		

Classe F LC (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F LC (Cap)	-8,13 % (en EUR)					

Classe F USD (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F USD (Cap)						

Classe J (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J (Cap)						

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	-8,48 % (en EUR)	8,34 % (en EUR)	10,55 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	-8,43 % (en EUR)	8,34 % (en EUR)	10,56 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	-7,68 % (en EUR)	9,06 % (en EUR)	11,26 % (en EUR)			

Classe V (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe V (Dis)	-8,42 % (en EUR)	8,38 % (en EUR)				

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	-8,42 % (en EUR)	8,38 % (en EUR)				

26.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A (Dis) - BE6289210211: 1,76 %
- Classe A USD (Dis) - BE6289211227: 1,80 %
- Classe B (Cap) - BE0947853660: 1,72 %
- Classe B EUR (Cap) - BE6328637663: 1,80 %
- Classe B LC (Cap) - BE6321404111: 1,40 %
- Classe B USD (Cap) - BE0947865789: 1,71 %
- Classe E (Dis) - BE6289214254: 0,90 %
- Classe E USD (Dis) - BE6289215269: 0,90 %
- Classe F (Cap) - BE0947854676: 0,91 %
- Classe F EUR (Cap) - BE6328638679: 0,92 %
- Classe F LC (Cap) - BE6321405126: 0,70 %
- Classe F USD (Cap) - BE0947866795: 0,91 %
- Classe J (Cap) - BE6299544732: 0,52 %
- Classe L (Cap) - BE6335363022: 2,60 %
- Classe M (Dis) - BE6299545747: 0,99 %
- Classe N (Cap) - BE6299546752: 0,92 %
- Classe P (Cap) - BE6289222331: 0,11 %
- Classe V (Dis) - BE6289226373: 0,91 %
- Classe W (Cap) - BE6289227389: 0,91 %
- Classe W EUR (Cap) - BE6328639685: 1,01 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 46,37% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

26.11. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

26.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2016/2017	5,16	EUR
2018	classe A 6,85	EUR
	classe M 8,80	EUR
2019	classe A 1,05	EUR
	classe M 2,55	EUR
	classe V 2,73	EUR
2021	classe A 3,01	EUR
	classe E 3,58	EUR
	classe M 3,22	EUR
	classe V 3,63	EUR

26.11.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

26.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Equities US Dividend Sustainable

Identifiant d'entité juridique :
549300OK4RXZO8XKEC20

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 89.9% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;
- d. Le Compartiment a affiché un profil ESG moyen pondéré meilleur que celui de son benchmark, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables : 53.69 contre 50.65 (au 31.12.2022) ;
- e. L'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Compartiment a été inférieure à l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) moyenne du benchmark, avant l'application de la méthodologie de sélection des investissements ESG et durables : 961.24 tCO2e/M revenue contre 985.62 tCO2e/M revenue (au 31.12.2022).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive¹ sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 89.9% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 1.33% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 58.87% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 84.88% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 79.18% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

¹ La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - o en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - o via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf).
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 79.18% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.
- — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
 - d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également

les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

- d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
- e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).

- — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n' a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).
Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
 - e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur classement best-in-class.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM report TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
APPLE	Industrie manufacturière	6.18 %	États-Unis d'Amérique
MICROSOFT	Information et communication	6.10 %	États-Unis d'Amérique
UNITEDHEALTH GROUP	Activités financières et d'assurance	2.46 %	États-Unis d'Amérique
PROCTER & GAMBLE	Industrie manufacturière	2.16 %	États-Unis d'Amérique
JP MORGAN CHASE	Activités financières et d'assurance	2.08 %	États-Unis d'Amérique
PFIZER	Industrie manufacturière	2.03 %	États-Unis d'Amérique
MERCK & CO	Industrie manufacturière	2.01 %	États-Unis d'Amérique
PEPSICO	Industrie manufacturière	1.92 %	États-Unis d'Amérique
ABBVIE	Industrie manufacturière	1.90 %	États-Unis d'Amérique
BROADCOM INC	Industrie manufacturière	1.89 %	États-Unis d'Amérique
NEXTERA ENERGY, INC.	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.75 %	États-Unis d'Amérique
ORACLE CORP	Information et communication	1.72 %	États-Unis d'Amérique
TEXAS INSTRUMENTS	Industrie manufacturière	1.66 %	États-Unis d'Amérique
ACCENTURE A	Information et communication	1.65 %	États-Unis d'Amérique
CISCO SYSTEMS	Industrie manufacturière	1.55 %	États-Unis d'Amérique



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.4% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

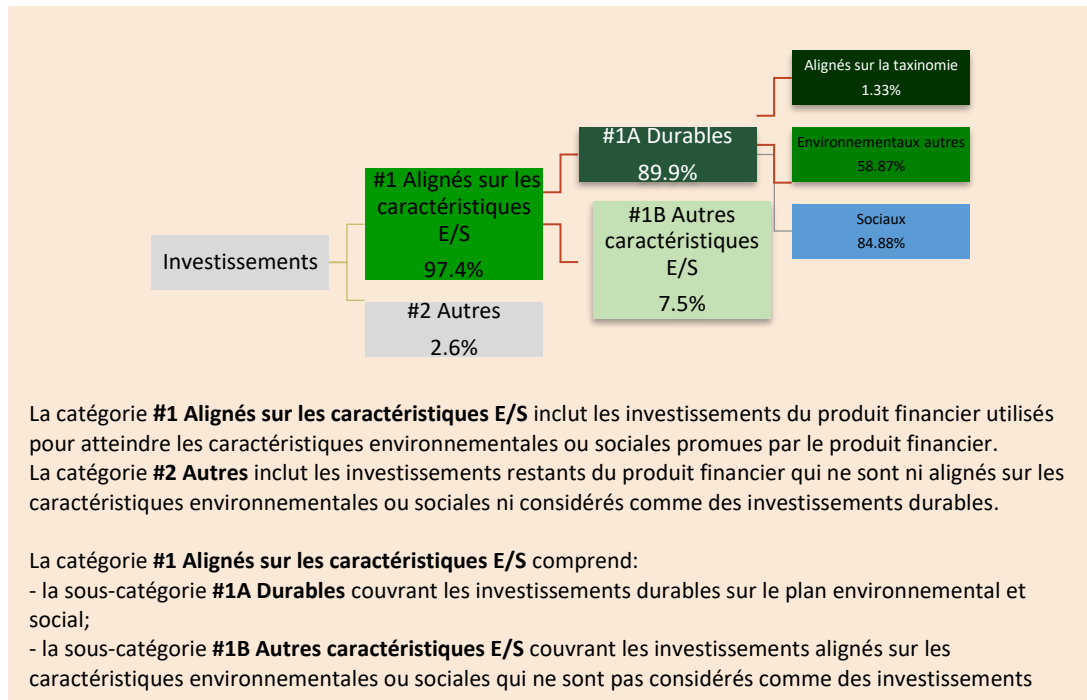
Le Compartiment a investi 89.9% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs? ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories ‘investissements environnementaux autres’ même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie ‘investissements sociaux’ même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	16.59 %
Information et communication	Édition	9.52 %
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	7.46 %
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	7.37 %
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	6.52 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	6.04 %
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	4.90 %
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	4.59 %
Industrie manufacturière	Industrie chimique	4.36 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	3.36 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.03 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.59 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	2.34 %
Activités immobilières	Activités immobilières	2.25 %
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	1.92 %
Hébergement et restauration	Restauration	1.50 %
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	1.45 %
Information et communication	Télécommunications	1.43 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.42 %
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	1.37 %
Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	1.20 %
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	1.15 %
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	1.15 %
Hébergement et restauration	Hébergement	1.07 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	1.04 %
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	0.90 %
Industrie manufacturière	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	0.50 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.34 %
Espèces	Espèces	2.6 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers.

Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE. En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 1.33% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Le Règlement Délégué (UE) 2023/363 de la Commission du 31 octobre 2022 modifiant et rectifiant les normes techniques de réglementation définies dans le règlement délégué (UE) 2022/1288 en ce qui concerne le contenu et la présentation des informations à publier dans les documents précontractuels et les rapports périodiques relatifs à des produits financiers qui investissent dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est entré en vigueur le 20 février 2023. Il modifie notamment le modèle des informations à publier dans les rapports périodiques afin de déclarer si et démontrer graphiquement la mesure dans laquelle, un compartiment investit dans des des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire, qui sont conformes à la Taxinomie de l'UE ('atténuation du changement climatique'). DPAM ne dispose pas, à ce stade, de données suffisantes pour publier cette information dans le rapport périodique pour la Période de Référence. DPAM mettra les meilleurs moyens en œuvre pour obtenir ces données dans le courant de l'année 2023.

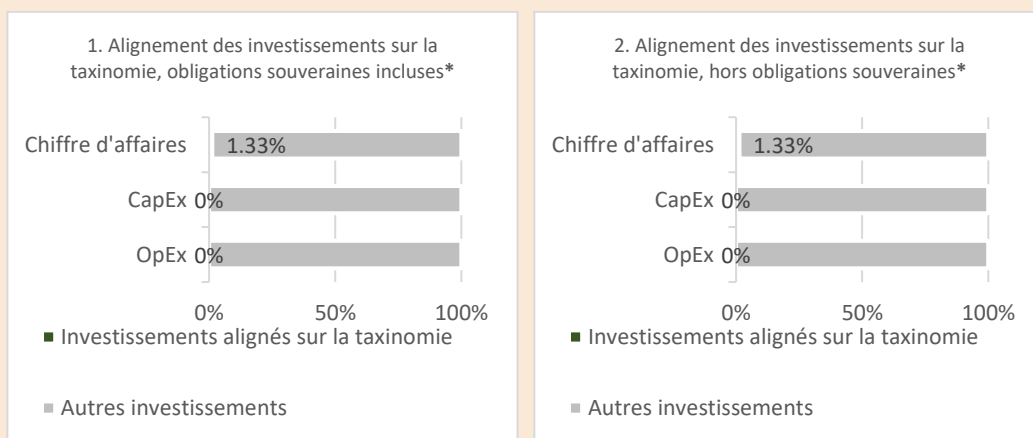
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 58.87% de son portefeuille dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la Taxinomie de l'UE sur la Période de Référence.

Seuls deux des six objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE sont actuellement couverts par le cadre réglementaire des Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE qui déterminent l'alignement sur la Taxinomie de l'UE (adaptation et atténuation du changement climatique). Des critères similaires pour les quatre autres objectifs environnementaux doivent encore être élaborés. Entre-temps, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent aux objectifs environnementaux qui ne sont pas couverts par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE actuels, y compris les objectifs environnementaux clés tels que l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines, la prévention et le contrôle de la pollution et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs environnementaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs.

Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués aux objectifs environnementaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les quatre autres objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 84.88% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.6% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

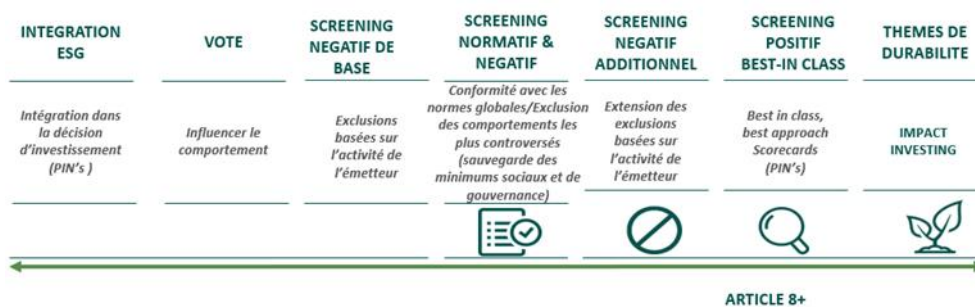
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controversées de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Ensuite, sur base semestrielle, l'univers résultant a fait l'objet d'un classement dit best in class afin de ne retenir que les meilleurs profils ESG des entreprises sur une liste de titres éligibles à la gestion (25% des scores les plus bas ont été écartés par secteur de la liste éligible).

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :





Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

Pas d'application

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Pas d'application

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Pas d'application

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

27. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B CORPORATE BONDS EUR 2023

27.1. RAPPORT DE GESTION

27.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entièreté du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Corporate Bonds EUR 2023 de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Corporate Bonds EUR 2023 de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

27.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

27.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif de ce compartiment est d'offrir aux actionnaires une exposition au marché des obligations d'entreprises. Le compartiment est un compartiment à durée limitée dont l'échéance est fixée au 30 juin 2023. L'objectif du compartiment est d'atteindre, sur une période de six ans, une plus-value à l'échéance. Le compartiment sera dissout de plein droit, à son échéance. Au minimum un mois avant le 30 juin 2023, le Conseil d'administration proposera aux actionnaires de souscrire dans un nouveau compartiment poursuivant un objectif et une politique d'investissement similaires avec une nouvelle échéance fixe. Les actionnaires qui ne seraient pas intéressés par un investissement dans le nouveau compartiment seront remboursés à la dernière valeur nette d'inventaire du compartiment applicable au 30 juin 2023.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Politique de placement

Le portefeuille du compartiment se composera principalement d'obligations d'entreprises libellées en Euro et émises par des émetteurs ayant la qualité Investment grade* auprès d'une des agences de notation telle que Standards & Poors, Moody's ou Fitch. Le portefeuille peut également comprendre des obligations d'entreprises « non notées » pour un maximum de 10% de son actif net.

Les obligations d'entreprises libellées dans une devise autre que l'Euro sont en principe couvertes, toutes ou en partie, contre l'Euro, mais le gestionnaire pourra décider, compte tenu de son appréciation de l'évolution des marchés, de ne pas couvrir une position en devise autre que l'Euro. Des liquidités et des instruments de taux à court terme peuvent également être détenus notamment durant la période précédant l'échéance du compartiment.

Si la composition du portefeuille doit respecter des règles et limites générales prescrites par la loi ou les statuts, il n'en reste pas moins qu'une concentration de risques peut se produire dans des catégories d'actifs ou dans des secteurs économiques ou géographiques plus restreints.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

27.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

27.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le Fonds vise à offrir aux investisseurs un rendement prévisible grâce à une exposition au marché européen des entreprises de qualité avec une échéance prévisible (échéance cible du 30/06/2023). Pour atteindre cet objectif, le Fonds ne peut investir que dans des obligations dont l'échéance se situe entre le 30/06/2022 et le 31/12/2023.

Le processus d'investissement est principalement basé sur une approche ascendante. Notre équipe de recherche crédit adopte une approche de la gestion du crédit fondamentale et privilégiant la valeur. Nos ressources visent à identifier les crédits fondamentalement sains, tout en évitant ceux qui sont faibles ou qui se détériorent. Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'obligations d'entreprises notées entre AAA et BBB3 (explicite ou implicite), avec une pondération maximale de 60 % de ses actifs sous gestion dans des obligations notées BBB.

27.1.6. Politique future

Nous continuons de plaider en faveur des obligations d'entreprises dotées de bilans solides. La sélectivité et la sélection des crédits sont ici essentielles, car il est probable que la reprise sera inégale d'un secteur à l'autre voire au sein d'un même secteur. Notre analyse interne du crédit est essentielle et restera la pierre angulaire du processus d'investissement afin que le fonds puisse résister au mieux aux épisodes de forte volatilité.

27.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 2

27.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		99.525.655,40	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	98.008.831,36	
A.	Obligations et autres titres de créance	1.987.065,00	
a.	Obligations	1.987.065,00	
B.	Instruments du marché monétaire	96.021.766,36	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-138.019,02	
A.	Créances		
B.	Dettes	-138.019,02	
a.	Montants à payer (-)	-10.181,85	
e.	Autres (-)	-127.837,17	
V.	Dépôts et liquidités	1.031.845,73	
A.	Avoirs bancaires à vue	1.031.845,73	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	622.997,33	
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	622.997,33	
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		99.525.655,40	
A.	Capital	102.852.480,77	
B.	Participations au résultat	-171.151,75	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-3.155.673,62	

DPAM B
Corporate Bonds EUR 2023

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

27.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	-5.099.796,08	
a.	Obligations	-5.099.796,08	
	Gain réalisé	60.937,50	
	Perte réalisée	-2.540.439,25	
	Gain/Perte non-réalisé	-2.620.294,33	
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
		2.229.323,26	
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	2.252.646,45	
B.	Intérêts (+/-)	2.235.403,73	
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	17.242,72	
b.	Dépôts et liquidités	-22.580,81	
	Intérêts d'emprunts (-)		
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-742,38	
	D'origine étrangère	-742,38	
F.	Autres produits provenant des placements		
		53.880,38	
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	53.880,38	
B.	Autres		
		-339.081,18	
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-30.004,12	
B.	Charges financières (-)	-125,00	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-73.620,94	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-124.298,88	
a.	Gestion financière	-38.263,36	
	Classe A (Dis)	-15.155,97	
	Classe B (Cap)	-1.787,95	
	Classe F (Cap)	-1.666,70	
	Classe M (Dis)	-17.708,60	
	Classe N (Cap)	-1.944,14	
b.	Gestion administrative et comptable	-86.035,52	
E.	Frais administratifs (-)	-27.682,26	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-23,96	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-102,62	
H.	Services et biens divers (-)	-8.386,55	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-72.752,57	
	Classe A (Dis)	-19.566,28	
	Classe B (Cap)	-2.614,17	
	Classe F (Cap)	164,55	
	Classe M (Dis)	-52.803,95	
	Classe N (Cap)	343,00	
	Classe P (Cap)	1.724,28	
K.	Autres charges (-)	-2.084,28	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.944.122,46	
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		-3.155.673,62	
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice		-3.155.673,62	

DPAM B
Corporate Bonds EUR 2023

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-3.326.825,37	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-3.155.673,62	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-171.151,75	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	3.326.825,37	
IV.	(Distribution des dividendes)		

27.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
France							
ESSILOR 0,00 19-23	1.000.000	EUR	99,16	991.645,00		1,01%	1,00%
				991.645,00		1,01%	1,00%
Luxembourg (Grand-Duché)							
MEDTRONIC 0,00 20-23	1.000.000	EUR	99,54	995.420,00		1,02%	1,00%
				995.420,00		1,02%	1,00%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				1.987.065,00		2,03%	2,00%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				1.987.065,00		2,03%	2,00%
<u>Instruments du marché monétaire</u>							
ABBOT 0,875 18-23	2.000.000	EUR	98,70	1.974.100,00		2,01%	1,98%
ALD 0,375 19-23	1.800.000	EUR	98,60	1.774.719,00		1,81%	1,78%
ALD SA 0,375 20-23	1.200.000	EUR	97,47	1.169.628,00		1,19%	1,18%
ALSTRIA 2,125 16-23	100.000	EUR	99,00	98.996,50		0,10%	0,10%
AMER MOV 3,259 13-23	3.000.000	EUR	100,23	3.006.945,00		3,07%	3,02%
ARGAN 3,25 17-23	500.000	EUR	94,64	473.200,00		0,48%	0,48%
AT T 1,05 18-23	2.000.000	EUR	98,73	1.974.570,00		2,01%	1,98%
BARCLAYS 1,875 16-23	1.000.000	EUR	99,08	990.790,00		1,01%	1,00%
BECTON 0,632 19-23	1.800.000	EUR	99,27	1.786.887,00		1,82%	1,80%
BECTON 1,401 18-23	1.500.000	EUR	99,66	1.494.967,50		1,53%	1,50%
BLACKSTONE 0,5 19-23	1.400.000	EUR	96,45	1.350.349,00		1,38%	1,36%
BMW FIN 0,625 19-23	2.000.000	EUR	98,36	1.967.150,00		2,01%	1,98%
BNP PB 1,125 17-23	2.000.000	EUR	98,75	1.975.090,00		2,02%	1,98%
BRISA CON 2,00 16-23	2.200.000	EUR	99,87	2.197.140,00		2,24%	2,21%
BUZZI 2,125 16-23	3.000.000	EUR	99,61	2.988.270,00		3,05%	3,00%
CAIXABANK 1,75 18-23	2.000.000	EUR	98,85	1.976.940,00		2,02%	1,99%
CAP GEM 2,50 15-23	2.500.000	EUR	99,77	2.494.187,50		2,54%	2,51%
CARLSB 0,50 17-23	1.500.000	EUR	98,58	1.478.745,00		1,51%	1,49%
CASTELLU 2,125 18-23	1.000.000	EUR	96,02	960.230,00		0,98%	0,96%
CHR FIN 0,875 20-23	500.000	EUR	98,08	490.420,00		0,50%	0,49%
CITIGROUP 0,75 16-23	1.000.000	EUR	98,41	984.115,00		1,00%	0,99%
CK HUTCH 1,25 16-23	3.000.000	EUR	99,62	2.988.495,00		3,05%	3,00%
CONTI-GM 2,125 20-23	1.500.000	EUR	98,88	1.483.132,50		1,51%	1,49%
CONTINENT 0,00 19-23	2.500.000	EUR	98,08	2.451.962,50		2,50%	2,46%
CRH FIN 3,125 13-23	2.000.000	EUR	100,14	2.002.760,00		2,04%	2,01%
CTP BV 0,625 20-23	500.000	EUR	95,06	475.282,50		0,48%	0,48%
EANDIS 2,875 13-23	1.500.000	EUR	100,01	1.500.165,00		1,53%	1,51%
EDP 2,375 16-23	1.100.000	EUR	100,06	1.100.654,50		1,12%	1,11%
ENEL 5,25 03-23	2.000.000	EUR	101,66	2.033.110,00		2,07%	2,04%
FCC 0,815 19-23	2.000.000	EUR	97,46	1.949.120,00		1,99%	1,96%
FIDELITY 0,75 19-23	2.300.000	EUR	99,28	2.283.371,00		2,33%	2,29%
GENERAL 0,955 16-23	1.500.000	EUR	98,63	1.479.412,50		1,51%	1,49%
HIGHLAND 0,00 21-23	1.300.000	EUR	97,06	1.261.825,50		1,29%	1,27%
HJ HEINZ 2,00 15-23	1.500.000	EUR	99,70	1.495.477,50		1,53%	1,50%
HOLCIM 1,375 16-23	151.000	EUR	99,51	150.260,86		0,15%	0,15%
IBERDROLA 1,75 15-23	2.000.000	EUR	99,48	1.989.550,00		2,03%	2,00%
IBM 1,25 14-23	1.500.000	EUR	99,50	1.492.492,50		1,52%	1,50%
ILLINOIS 1,25 15-23	3.200.000	EUR	99,49	3.183.600,00		3,25%	3,20%
INTESA 4,00 13-23	1.000.000	EUR	100,92	1.009.220,00		1,03%	1,01%
LEASEPLA 0,125 19-23	3.000.000	EUR	97,57	2.927.010,00		2,99%	2,94%
LEASEPLAN 1,00 18-23	1.800.000	EUR	99,35	1.788.327,00		1,82%	1,80%
LLOYDS BK 1,00 16-23	1.500.000	EUR	98,46	1.476.862,50		1,51%	1,48%
MC DONAL 1,00 16-23	1.000.000	EUR	98,73	987.290,00		1,01%	0,99%
MERCK 0,005 19-23	1.000.000	EUR	97,19	971.850,00		0,99%	0,98%
MORGAN S 1,875 14-23	1.000.000	EUR	99,91	999.065,00		1,02%	1,00%

DPAM B
Corporate Bonds EUR 2023

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
NATWEST 1,125 18-23	3.000.000	EUR	99,32	2.979.660,00		3,04%	2,99%
NN BANK 0,375 19-23	1.000.000	EUR	99,10	991.030,00		1,01%	1,00%
PERNOD 0,00 19-23	1.600.000	EUR	97,66	1.562.520,00		1,59%	1,57%
RABOBK 0,74 18-23	2.500.000	EUR	98,88	2.472.025,00		2,52%	2,48%
RCI 0,75 19-23	2.500.000	EUR	99,60	2.489.975,00		2,54%	2,50%
SOCGEN 4,00 13-23	2.000.000	EUR	100,22	2.004.330,00		2,05%	2,01%
SUMITOMO 2,75 13-23	2.000.000	EUR	100,04	2.000.830,00		2,04%	2,01%
SWISS RE 1,375 16-23	1.000.000	EUR	99,39	993.880,00		1,01%	1,00%
TIME WAR 1,95 15-23	1.000.000	EUR	99,02	990.165,00		1,01%	0,99%
UCB SA 5,125 13-23	1.300.000	EUR	100,99	1.312.928,50		1,34%	1,32%
VONOVIA 0,00 21-23	1.500.000	EUR	97,76	1.466.332,50		1,50%	1,47%
VONOVIA 0,875 18-23	1.500.000	EUR	98,78	1.481.707,50		1,51%	1,49%
VONOVIA 2,25 15-23	1.000.000	EUR	98,95	989.535,00		1,01%	0,99%
WPP FIN 3,00 13-23	1.200.000	EUR	99,93	1.199.112,00		1,22%	1,20%
<u>Total - Instruments du marché monétaire</u>				<u>96.021.766,36</u>		<u>97,97%</u>	<u>96,48%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				98.008.831,36		100,00%	98,48%
Total - portefeuille				98.008.831,36		100,00%	98,48%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		1.031.320,64			1,04%
Intérêts sur CC		EUR		525,09			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.031.845,73			1,04%
Total - Dépôts et Liquidités				1.031.845,73			1,04%
Créances et dettes diverses				-138.019,02			-0,14%
Autres				622.997,33			0,63%
Actif Net Total				99.525.655,40			100,00%

27.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
PAYS-BAS	20,08%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	17,72%
FRANCE	14,76%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	5,66%
ROYAUME-UNI	5,56%
ALLEMAGNE	5,09%
ITALIE	4,08%
IRLANDE	4,06%
ESPAGNE	4,01%
BELGIQUE	3,35%
MEXIQUE	3,07%
CAÏMANES	3,05%
PORTUGAL	2,24%
JERSEY	2,24%
JAPON	2,04%
DANEMARK	1,51%
SUEDE	0,98%
FINLANDE	0,50%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

27.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	26,62%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	22,65%
IMMOBILIER	5,58%
TELECOMMUNICATIONS	5,08%
PHARMACIE - COSMETIQUE	4,89%
IT & INTERNET	4,87%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	3,55%
CONSTRUCTION MECANIQUE	3,25%
BOISSONS & TABACS	3,10%
PNEUS & CAOUTCHOUC	2,50%
TRANSPORTS AERIENS	2,24%
DIFFUSION & EDITION	2,23%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	2,03%
TITRISATION (ABS & MBS)	2,01%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	1,99%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,82%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,53%
SOURCES D'ENERGIE	1,53%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,52%
LOISIRS & TOURISME	1,01%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

27.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	29.057.094,50	9.588.454,00	38.645.548,50
Ventes	12.898.286,00	72.975.776,00	85.874.062,00
Total 1	41.955.380,50	82.564.230,00	124.519.610,50
Souscriptions	28.439.109,31	5.207.928,16	33.647.037,47
Remboursements	18.266.192,28	85.190.061,86	103.456.254,14
Total 2	46.705.301,59	90.397.990,02	137.103.291,61
Moyenne de référence de l'actif net total	165.851.348,07	166.524.020,09	166.190.448,48
Taux de rotation	-2,86%	-4,70%	-7,57%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

27.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	7.549,00	131.162,00	238.192,75
B (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	211,00	3.740,00	31.999,00
F (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70.045,31	24.259,00
I			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	69.779,64	367.505,61	490.017,40
N (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	23.511,00	72.084,22	23.372,14
P (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	927,00	1.577,00	820,00
Z			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			0,00			808.660,28

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A (Dis)			0,00	0,00	741.389,48	12.802.252,88	
B (Cap)			0,00	0,00	21.555,76	376.319,40	
F (Cap)			0,00	0,00	0,00	7.136.382,97	
I			0,00	0,00	0,00	0,00	
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	
M (Dis)			0,00	0,00	6.794.857,32	35.762.431,57	
N (Cap)			0,00	0,00	2.394.087,64	7.293.513,62	
P (Cap)			0,00	0,00	23.695.147,27	40.085.353,70	
Z			0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	33.647.037,47	103.456.254,14	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		0,00		96,89
B (Cap)		0,00		0,00		100,92
F (Cap)		0,00		0,00		101,45
I		0,00		0,00		0,00
J (Cap)		0,00	0,00	0,00	99.525.655,40	0,00
M (Dis)		0,00		0,00		96,93
N (Cap)		0,00		0,00		101,18
P (Cap)		0,00		0,00		25.479,59
Z		0,00		0,00		0,00
TOTAL			0,00		99.525.655,40	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

27.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

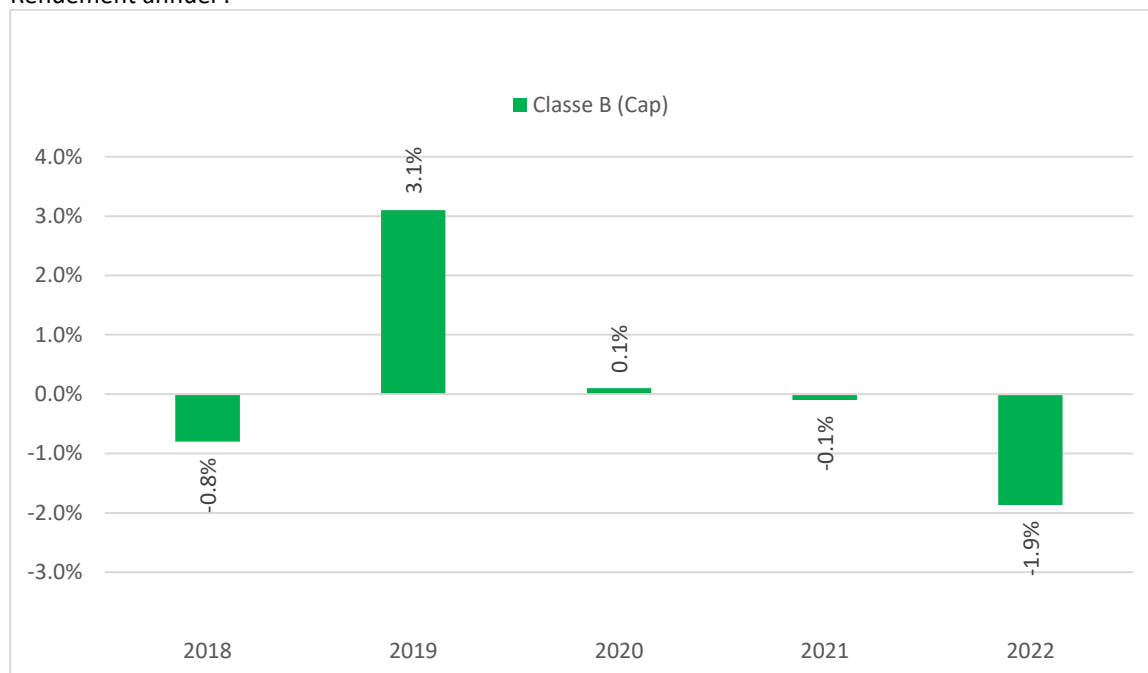
Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	-1,86 % (en EUR)	-0,65 % (en EUR)	0,06 % (en EUR)		16/06/2017	0,18 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	-1,87 % (en EUR)	-0,64 % (en EUR)	0,07 % (en EUR)		08/08/2017	0,17 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	-1,76 % (en EUR)	-0,55 % (en EUR)	0,18 % (en EUR)		16/06/2017	0,27 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	-1,85 % (en EUR)	-0,63 % (en EUR)	0,10 % (en EUR)			

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	-1,77 % (en EUR)	-0,55 % (en EUR)				

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	-1,74 % (en EUR)					

27.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A (Dis) - BE6292995238: 0,26 %
- Classe B (Cap) - BE6296101254: 0,26 %
- Classe E (Dis) - BE6296102260: 0,16 %
- Classe F (Cap) - BE6292994223: 0,16 %
- Classe J (Cap) - BE6299513422: 0,15 %
- Classe M (Dis) - BE6299514438: 0,23 %
- Classe N (Cap) - BE6299515443: 0,15 %
- Classe P (Cap) - BE6292996244: 0,12 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 0,00% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

27.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

27.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2017/2018	classe A	1,05	EUR
2018	classe A	1,05	EUR
	classe M	1,15	EUR
2019	classe A	1,08	EUR
	classe M	1,11	EUR
2021	classe A	1,18	EUR
	classe M	1,20	EUR

27.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates VNI 08/12/2022 et 12/12/2022, une violation active légale était ouverte dans le compartiment DPAM B Corporate Bonds EUR 2023 (anc. DPAM Capital B Corporate Bonds EUR 2023). En effet, suite à un rachat avec date de transaction 06/12/2022 et date de valeur 08/12/2022 le compte espèces déposé à la Banque Degroof Petercam Luxembourg était en découvert de -3.836.971 EUR (-2.75% des actifs nets du Compartiment). Les transactions nécessaires pour couvrir le rachat ont été effectuées le TD 07/12/2022 et le VD 09/12/2022.

27.11.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

27.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

27.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
 DPAM B Corporate Bonds EUR 2023

Identifiant d'entité juridique :
 5493006QR5P05PJO3491

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Pendant la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
- d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération , sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

- Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.
- Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit 37 dialogues engagées avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2023 sur le site de DPAM (<https://www.dpamfunds.com>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1 1/4 ILLINOIS TOOL MAY23 22.05.2023	Industrie manufacturière	3.22 %	États-Unis d'Amérique
3.259%AMERICA MOV JUL23 22.07.2023	Information et communication	3.06 %	Mexique
2 1/8 BUZZI UNICEM APR23 28.04.2023	Industrie manufacturière	3.05 %	Italie
1 1/8 CK HUTCHISON APR23 06.04.2023	Activités financières et d'assurance	3.03 %	Angleterre
ROYAL BANK OF SCOTLAND 1.125% 14-JUN-2023	Activités financières et d'assurance	3.01 %	Angleterre
1/8 LEASEPLAN SEP23 13.09.2023	Activités de services administratifs et de soutien	2.94 %	Pays-Bas
2 1/2 CAPGEMINI JUL23 01.07.2023	Information et communication	2.54 %	France
RCI BANQUE SA 0,75 19-100423	Activités financières et d'assurance	2.52 %	France
3/4 COOP RABOBANK AUG23 29.08.2023	Activités financières et d'assurance	2.49 %	Pays-Bas
0% CONTINENTAL SEP23 12.09.2023	Industrie manufacturière	2.46 %	Allemagne
FIDELITY NATIONAL 0,75 19-210523	Activités de services administratifs et de soutien	2.30 %	États-Unis d'Amérique
BRISA CONCESSAO RODOV SA 2% 22/03/2023	Construction	2.24 %	Portugal
ENTE NAZIONALE PER L'ENERGI 5.25% 29/09/2023	Activités financières et d'assurance	2.07 %	Italie
4%SOC GEN JUN23 07.06.2023	Activités financières et d'assurance	2.06 %	France
3 1/8 CRH FINANCE APR23 03.04.2023	Activités financières et d'assurance	2.06 %	Irlande

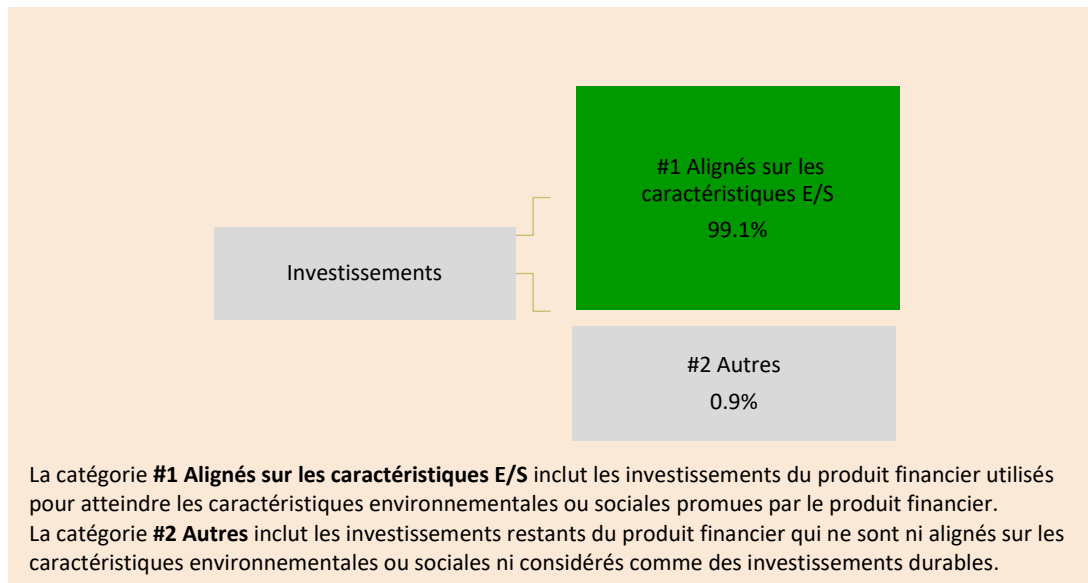


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 99.1 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	45.60 %
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	7.71 %
Information et communication	Télécommunications	5.06 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	4.05 %
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	4.00 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.53 %
Activités immobilières	Activités immobilières	3.50 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.22 %
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	3.06 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3.05 %
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	2.51 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2.46 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	2.30 %
Construction	Génie civil	2.24 %
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.96 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.52 %

Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	1.34 %
Information et communication	Production et distribution de films cinématographiques, de vidéos et de sons	1.00 %
Hébergement et restauration	Restauration	0.99 %
Espèces	Espèces	0.9 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

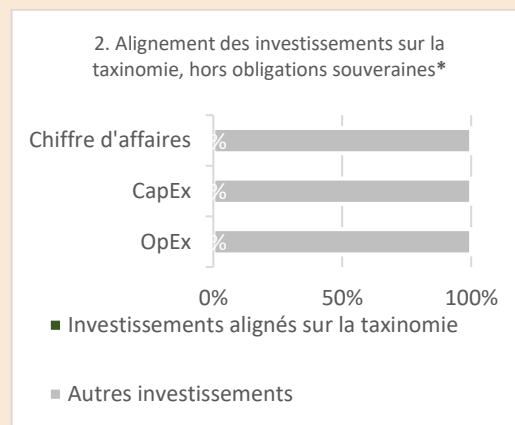
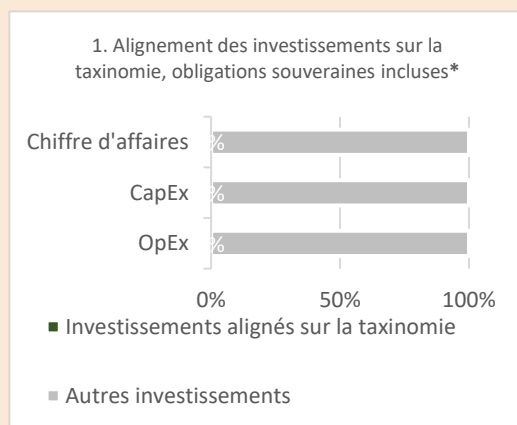
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes

des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Pas d'application

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas d'application

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.9% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

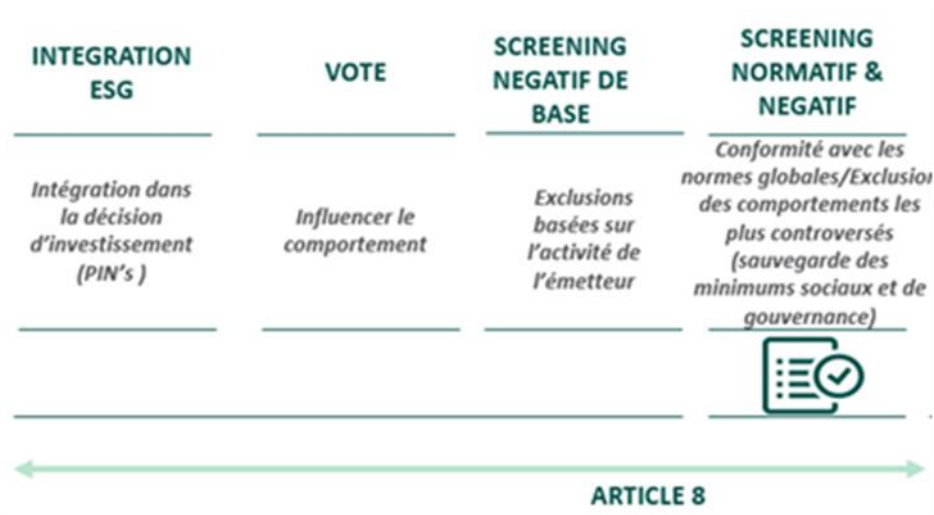
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Pas d'application

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Pas d'application

28. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B REAL ESTATE EMU SUSTAINABLE
--

28.1. RAPPORT DE GESTION

28.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM CAPITAL B Real Estate EMU Sustainable de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

28.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

28.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible à long terme, l'accent étant mis sur les investissements représentatifs du secteur de l'immobilier en zone Euro. Le compartiment n'investira pas plus de 40% de ses actifs en créances de toute nature.

Le compartiment n'investira pas plus de 40 % de ses actifs en créances de toute nature. Les sociétés dans lesquelles le compartiment investit sont sélectionnées sur base du respect de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Par le biais d'une méthodologie ESG rigoureuse et des exclusions strictes, le compartiment est attentif à ne pas nuire aux autres objectifs environnementaux et sociaux et à assurer les bonnes pratiques de gouvernance requises.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif. Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

28.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark: FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped Net Return index

Cet indice est représentatif du marché des sociétés immobilières cotées des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'indice) de la zone EMU.

La performance de cet indice est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

FTSE International Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances et pour sélectionner une grande partie des titres du portefeuille.

Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com

28.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

La classe d'actions B du fonds a reculé de 32,65 % en 2022. Cette performance relative est le résultat d'une forte baisse de visibilité sur les bénéficiaires dans plusieurs sous-secteurs touchés par la guerre en Ukraine, la crise énergétique, les hausses de taux par les banques centrales pour combattre l'inflation et les perspectives économiques.

En cours d'année, nous avons privilégié :

- Les entreprises qui évoluent dans un secteur où l'offre est insuffisante (entraînant une hausse des loyers) ;
- Les entreprises qui associent un bilan sain et des actifs de qualité, au détriment des entreprises trop endettées ;
- Les entreprises présentant un profil et une notation ESG solides ;
- Le rendement total, c'est-à-dire une combinaison de dividendes pérennes et d'une croissance du capital résultant de la hausse des loyers ;
- Les baux à long terme et les locataires de qualité qui bénéficient d'avantages concurrentiels afin de renforcer les flux de trésorerie ;
- Les entreprises clairement sous-évaluées par rapport à leurs homologues du secteur.

D'un point de vue géographique, notre exposition à l'Allemagne a surtout diminué en raison de l'impact défavorable des hausses de taux sur le secteur résidentiel. Les principaux pays qui ont bénéficié d'une augmentation de la pondération sont la Belgique, la France et les Pays-Bas.

28.1.6. Politique future

Le premier trimestre devrait rester volatil avec la publication des résultats des entreprises pour 2022. Nous verrons où les valeurs des actifs sur le marché physique se stabilisent en 2023. Les décisions des banques centrales et leur capacité à faire retomber l'inflation sans causer trop de tort à l'économie seront le deuxième facteur déterminant. Nous pensons que le pivot politique pourrait intervenir à la fin du premier trimestre.

Nous allons par conséquent continuer de privilégier les entreprises dotées de bilans solides, avec une visibilité élevée sur les flux de trésorerie et qui versent un dividende pérenne et croissant.

28.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

28.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		118.759.829,36	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	116.681.449,80	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	116.681.449,80	
a.	Actions	116.681.449,80	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-166.674,62	
A.	Créances	112.635,73	
a.	Montants à recevoir	3.133,89	
d.	Autres	109.501,84	
B.	Dettes	-279.310,35	
a.	Montants à payer (-)	-8.677,69	
e.	Autres (-)	-270.632,66	
V.	Dépôts et liquidités	2.245.054,18	
A.	Avoirs bancaires à vue	2.245.054,18	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		118.759.829,36	
A.	Capital	168.207.207,78	
B.	Participations au résultat	460.603,35	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-49.907.981,77	

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

28.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-54.692.180,32	
a.	Actions	-54.692.180,32	
	Gain réalisé	4.296.540,24	
	Perte réalisée	-6.747.890,16	
	Gain/Perte non-réalisé	-52.240.830,40	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	0,03	
b.	Autres positions et opérations de change	0,03	
iv.	Autres	0,03	
	Gain /Perte réalisée	0,03	
		-54.692.180,29	
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	6.993.871,02	
B.	Intérêts (+/-)	17.363,00	
b.	Dépôts et liquidités	17.363,00	
	Intérêts d'emprunts (-)	-16.868,06	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-797.768,51	
	D'origine belge	-295.476,64	
	D'origine étrangère	-502.291,87	
F.	Autres produits provenant des placements	0,35	
		6.196.597,80	
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-237.621,44	
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-51.332,70	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.055.844,25	
a.	Gestion financière	-996.904,55	
	Classe A (Dis)	-32.639,39	
	Classe B (Cap)	-489.944,93	
	Classe F (Cap)	-378.742,03	
	Classe M (Dis)	-1.389,57	
	Classe N (Cap)	-91.106,29	
	Classe W (Cap)	-3.082,34	
b.	Gestion administrative et comptable	-58.939,70	
E.	Frais administratifs (-)	-30.141,28	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-669,42	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-368,12	
H.	Services et biens divers (-)	-15.435,44	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-18.093,47	
	Classe A (Dis)	-926,40	
	Classe B (Cap)	-9.651,16	
	Classe F (Cap)	-4.119,39	
	Classe F LC (Cap)	-42,36	
	Classe M (Dis)	-111,56	
	Classe N (Cap)	-2.758,81	
	Classe P (Cap)	-478,86	
	Classe W (Cap)	-4,93	
K.	Autres charges (-)	-2.893,16	
		-1.412.399,28	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		4.784.198,52	
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat			
		-49.907.981,77	

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

	31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
VI. Impôts sur le résultat		
VII. Résultat de l'exercice	-49.907.981,77	

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-49.447.378,42	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-49.907.981,77	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	460.603,35	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	49.469.126,53	
IV.	(Distribution des dividendes)	-21.748,11	

28.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	62.000	EUR	75,80	4.699.600,00		4,03%	3,96%
COFINIMMO	44.000	EUR	83,70	3.682.800,00		3,16%	3,10%
INTERVEST OFFICES	127.000	EUR	19,24	2.443.480,00		2,09%	2,06%
MONTEA	46.267	EUR	66,60	3.081.382,20		2,64%	2,59%
RETAIL ESTATES	50.000	EUR	62,00	3.100.000,00		2,66%	2,61%
VGP	30.000	EUR	77,80	2.334.000,00		2,00%	1,97%
WAREHOUSES DE PAUW	259.000	EUR	26,70	6.915.300,00		5,93%	5,82%
XIOR STUDENT HOUSING	55.373	EUR	28,90	1.600.279,70		1,37%	1,35%
				27.856.841,90		23,87%	23,46%
Allemagne							
HAMBORNER REIT AG	210.000	EUR	6,73	1.413.300,00		1,21%	1,19%
LEG IMMOBILIEN SE	158.000	EUR	60,86	9.615.880,00		8,24%	8,10%
TAG IMMOBILIEN AG	500.000	EUR	6,04	3.022.500,00		2,59%	2,55%
VONOVIA SE	480.000	EUR	22,02	10.569.600,00		9,06%	8,90%
				24.621.280,00		21,10%	20,73%
Espagne							
INMOBILIARIA COL	252.000	EUR	6,01	1.514.520,00		1,30%	1,28%
MERLIN PROPERTIES	645.000	EUR	8,78	5.659.875,00		4,85%	4,77%
				7.174.395,00		6,15%	6,04%
Finlande							
KOJAMO	120.000	EUR	13,80	1.656.000,00		1,42%	1,39%
				1.656.000,00		1,42%	1,39%
France							
ALTAREA	15.908	EUR	126,20	2.007.589,60		1,72%	1,69%
ARGAN	37.851	EUR	75,80	2.869.105,80		2,46%	2,42%
CARMILA SAS	210.000	EUR	13,34	2.801.400,00		2,40%	2,36%
COVIVIO	50.750	EUR	55,45	2.814.087,50		2,41%	2,37%
GECINA	110.000	EUR	95,15	10.466.500,00		8,97%	8,81%
ICADE	65.000	EUR	40,24	2.615.600,00		2,24%	2,20%
KLEPIERRE	260.000	EUR	21,53	5.597.800,00		4,80%	4,71%
MERCIALYS	300.000	EUR	9,77	2.931.000,00		2,51%	2,47%
UNIBAIL RODAMCO WEST	160.000	EUR	48,63	7.780.800,00		6,67%	6,55%
				39.883.882,90		34,18%	33,58%
Irlande							
IRISH RESIDENT PROP	1.300.000	EUR	1,11	1.448.200,00		1,24%	1,22%
				1.448.200,00		1,24%	1,22%
Luxembourg (Grand-Duché)							
AROUNDTOWN S.A.	1.200.000	EUR	2,18	2.619.600,00		2,25%	2,21%
GRAND CITY PROP	257.000	EUR	9,19	2.361.830,00		2,02%	1,99%
				4.981.430,00		4,27%	4,19%
Pays-Bas							
CTP B.V.	398.000	EUR	11,04	4.393.920,00		3,77%	3,70%
EUROCOM PTY	155.000	EUR	22,60	3.503.000,00		3,00%	2,95%
NSI N.V.	50.000	EUR	23,25	1.162.500,00		1,00%	0,98%

DPAM B
Real Estate EMU Sustainable

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				9.059.420,00		7,76%	7,63%
<u>Total - Actions</u>				<u>116.681.449,80</u>		<u>100,00%</u>	<u>98,25%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				116.681.449,80		100,00%	98,25%
Total - portefeuille				116.681.449,80		100,00%	98,25%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		2.241.634,16			1,89%
Intérêts sur CC		EUR		3.420,02			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				2.245.054,18			1,89%
Total - Dépôts et Liquidités				2.245.054,18			1,89%
Créances et dettes diverses				-166.674,62			-0,14%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				118.759.829,36			100,00%

28.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	34,19%
BELGIQUE	23,87%
ALLEMAGNE	21,10%
PAYS-BAS	7,76%
ESPAGNE	6,15%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	4,27%
FINLANDE	1,42%
IRLANDE	1,24%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

28.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IMMOBILIER	89,38%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	5,77%
SERVICES DIVERS	4,85%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

28.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	54.556.165,17	94.819.960,51	149.376.125,68
Ventes	37.767.057,86	56.287.078,88	94.054.136,74
Total 1	92.323.223,03	151.107.039,39	243.430.262,42
Souscriptions	19.619.150,14	14.391.324,33	34.010.474,47
Remboursements	7.494.441,93	4.678.171,81	12.172.613,74
Total 2	27.113.592,07	19.069.496,14	46.183.088,21
Moyenne de référence de l'actif net total	143.361.921,16	119.066.780,49	131.114.507,78
Taux de rotation	45,49%	110,89%	150,44%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

28.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	2.119,80	8.344,00	27.936,59
B (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	74.650,98	65.405,88	450.967,73
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	391.460,00	62.718,54	852.864,76
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.840,00	2.351,48
N (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	25.049,67	34.663,57	151.930,05
P (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00
W (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	622,94	278,61	5.625,62
TOTAL			0,00			0,00			1.491.816,23

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A (Dis)			0,00	0,00	138.365,95	496.483,46	
B (Cap)			0,00	0,00	4.968.349,09	4.643.395,31	
E (Dis)			0,00	0,00	0,00	0,00	
F (Cap)			0,00	0,00	26.948.967,00	4.334.691,96	
J (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	
M (Dis)			0,00	0,00	0,00	133.515,91	
N (Cap)			0,00	0,00	1.913.032,73	2.546.901,62	
P (Cap)			0,00	0,00	0,00	0,00	
W (Cap)			0,00	0,00	41.759,70	17.625,48	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	34.010.474,47	12.172.613,74	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A (Dis)		0,00		0,00		50,73
B (Cap)		0,00		0,00		56,75
E (Dis)		0,00		0,00		0,00
F (Cap)		0,00		0,00		59,16
J (Cap)		0,00	0,00	0,00	118.759.829,36	0,00
M (Dis)		0,00		0,00		51,66
N (Cap)		0,00		0,00		58,39
P (Cap)		0,00		0,00		228.449,16
W (Cap)		0,00		0,00		57,46
TOTAL			0,00		118.759.829,36	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

28.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

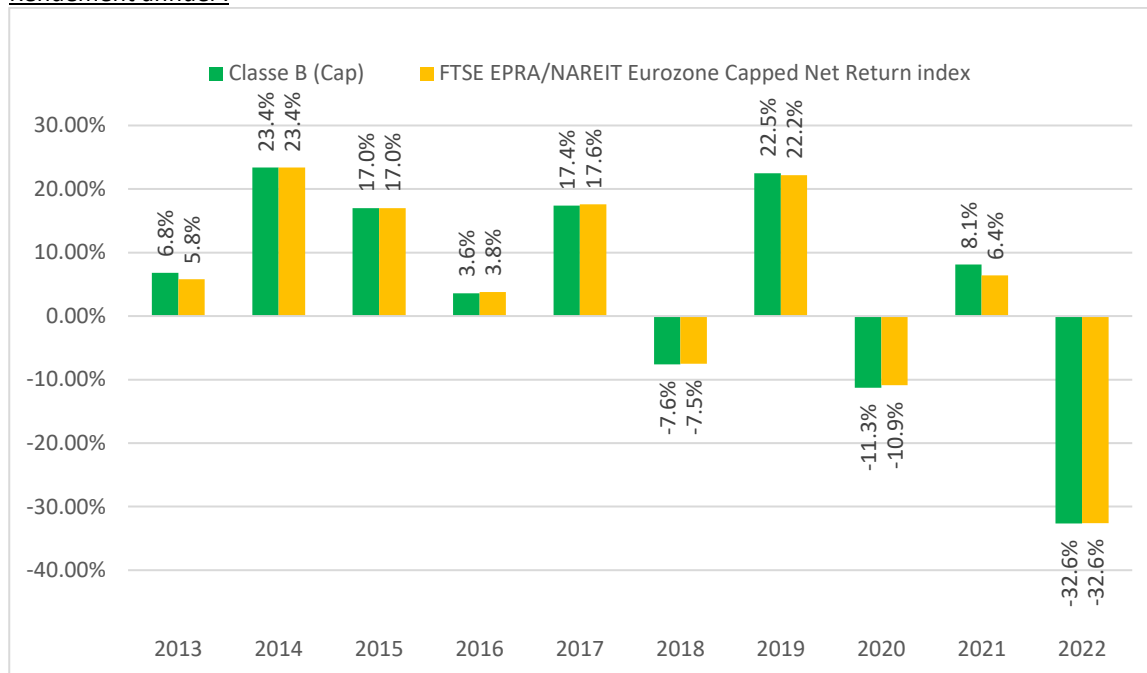
Classe A (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A (Dis)	-32,65 % (en EUR)	-13,56 % (en EUR)	-6,09 % (en EUR)		10/10/2016	-2,52 % (en EUR)

Classe B (Cap)

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B (Cap)	-32,65 % (en EUR)	-13,54 % (en EUR)	-6,06 % (en EUR)	3,21 % (en EUR)	07/10/1999	4,59 % (en EUR)

Classe F (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F (Cap)	-32,09 % (en EUR)	-12,97 % (en EUR)	-5,49 % (en EUR)	3,62 % (en EUR)	31/12/2018	5,58 % (en EUR)

Classe M (Dis)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M (Dis)	-32,12 % (en EUR)	-13,02 % (en EUR)				

Classe N (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N (Cap)	-32,10 % (en EUR)	-13,00 % (en EUR)	-5,53 % (en EUR)			

Classe P (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P (Cap)	-31,54 % (en EUR)	-12,43 % (en EUR)	-4,95 % (en EUR)			

Classe W (Cap)

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W (Cap)	-32,08 % (en EUR)					

28.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A (Dis) - BE6289023283: 1,79 %
- Classe B (Cap) - BE6271654228: 1,76 %
- Classe E (Dis) - BE6289024299: 0,94 %
- Classe F (Cap) - BE6271655233: 0,94 %
- Classe J (Cap) - BE6299324473: 0,54 %
- Classe L (Cap) - BE6335365043: 2,62 %
- Classe M (Dis) - BE4299320430: 1,02 %
- Classe N (Cap) - BE6299325488: 0,96 %
- Classe P (Cap) - BE6289025304: 0,13 %
- Classe W (Cap) - BE6289027326: 0,93 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 47,40% de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

28.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

28.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	1,74	EUR
	classe E	2,26	EUR
	classe M	2,21	EUR
2021	classe A	1,90	EUR
	classe M	1,92	EUR

28.11.2. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI 20/01/2022 et 24/01/2022 une violation passive légale a été ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable (anc. DPAM Capital B Real Estate EMU Sustainable). En effet, suite à l'augmentation de prix de of TAG Immobilien, son poids dans le sous-fond dépasse 5%. En conséquence, la somme des émetteurs pesant plus de 5% de la TAN du fonds représentait plus de 40% (40,253%). La violation a été résolue en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI 06/04/2022 et 07/04/2022, une violation passive légale a été ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable (anc. DPAM Capital B Real Estate EMU Sustainable). En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Cette situation a été créée par les fluctuations du marché. Selon le dépositaire du fonds, le poids au 06/04/2022 était de 43,646%. La violation a été résolue en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI 09/05/2022 et 10/05/2022, une violation passive légale a été ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable (anc. DPAM Capital B Real Estate EMU Sustainable). En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds. Cette situation a été créée par les fluctuations du marché. Le poids total attribué était de 43,88%. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI 25/07/2022 et 26/07/2022, une violation passive légale a été ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable (anc. DPAM Capital B Real Estate EMU Sustainable). En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% (42.839%) du TNA du fonds. Cette situation a été créée par les fluctuations du marché. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI 19/08/2022 et 22/08/2022, une violation passive légale a été ouverte dans le compartiment DPAM B Real Estate EMU Sustainable (anc. DPAM Capital B Real Estate EMU Sustainable). En effet, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% (42.325%) du TNA du fonds. Cette situation a été créée par les fluctuations du marché. La rupture a été résolue en adaptant les positions en question.

28.11.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

28.11.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Real Estate EMU Sustainable

Identifiant d'entité juridique :
549300L2M0EZ0L2I9H08

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 95.83% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques et les meilleurs efforts en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

Les dérivés financiers utilisés le cas échéant pour atteindre les objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés dans le but de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au cours de la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés faisant face à des controverses ESG de sévérité maximale ;
- d. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés qui ont un profil ESG inférieur à 2 sur 5 conformément à la méthodologie du modèle scorecard propriétaire du gestionnaire ; et
- e. Au 31 décembre 2022, la part des émetteurs ayant adopté des objectifs Science Based Targets initiative (SBTi) ou équivalent dans le portefeuille du Compartiment était de 57.10% (en poids de l'actif du portefeuille). L'objectif fixé est d'atteindre au moins 50% d'ici 2026.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour la Période de Référence, le Compartiment aspirait à comporter au moins 50% d'investissements durables, c'est-à-dire des investissements visant :

- des sociétés alignées à un des deux premiers objectifs de la taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique) ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux objectifs de développement durable (« ODD ») définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'ordre environnemental ;
- des sociétés visant une contribution nette positive aux ODD d'ordre social ; et
- au niveau du portefeuille global, un minimum de 20% des sociétés en contribution nette positive¹ sur l'ensemble des ODD.

Pour la Période de Référence, le Compartiment comportait 95.83% d'investissements durables. Ces investissements durables ont contribué à l'objectif d'investissement durable partiel du Compartiment de la manière suivante :

- 15.95% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux définis par la Taxinomie de l'UE (l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique).
- 0% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs environnementaux non alignés à la Taxinomie de l'UE.
- 48.64% du portefeuille du Compartiment a contribué à la réalisation des objectifs sociaux.
- 95.83% du portefeuille du Compartiment a été investi dans des entreprises à contribution nette positive aux ODD (obligations d'impact incluses).

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

DPAM s'est assurée que les investissements durables du Compartiment durant la Période de Référence ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social par :

¹ La contribution nette positive est la différence entre les contributions positives et négatives d'impact et se calcule au niveau de la société investie et au niveau du portefeuille global. Sur base du cadre de référence des ODD, la contribution nette positive tient compte d'une part (1) de la mesure dans laquelle les produits et services de la société investie contribuent à la réalisation des ODD et d'autre part (2) des impacts négatifs liés à leurs activités tout au long de la chaîne de valeurs.

Niveau émetteur :

- La prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après 'PIN') obligatoires énumérées dans le tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui permet de réduire les incidences négatives de l'investissement, notamment :
 - en intégrant plusieurs éléments pour éviter et/ou réduire son exposition à des activités ou comportements qui pourraient affecter un autre objectif environnemental ou social (tels que le filtre de conformité avec les normes mondiales (Global Standards) et l'exclusion des controverses ESG de sévérité maximale ou des activités les plus néfastes à des autres objectifs environnementaux et/ou sociaux) ;
 - via un processus d'engagement avec les sociétés investies, conformément à sa politique d'engagement (Engagement policy) accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf. Les engagements réalisés par DPAM font également l'objet d'un rapport annuel disponible via le lien (https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_report_engagement_activity.pdf)
- Une méthodologie de calcul d'impact, qui s'appuie sur une prise en compte de la contribution positive et négative des produits et services de la société aux ODD afin d'optimiser la contribution nette positive (résultante).

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Niveau portefeuille global :

- Une règle de minimum 20% des actifs alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD. Lors de la Période de Référence, 95.83% des actifs ont été alignés avec la Taxinomie UE ou en contribution positive nette sur l'ensemble des 17 ODD.
- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

- a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).
Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
 - e) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la

communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

- d) La question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
- e) de même, les indicateurs sociaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).

- — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée :*

La première étape d'investissement du Compartiment repose sur un screening normatif, qui englobe la conformité aux normes mondiales (« Global Standards ») qui se fonde sur les droits de l'homme, les droits du travail et la prévention de la corruption. Ces dernières englobent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les entreprises qui ne satisfont pas ces critères sont exclues de l'univers des investissements éligibles. Le Compartiment n' a donc pas été investi sur la Période de Référence dans une entreprise jugée non conforme à ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Durant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

- a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD)).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 entreprises les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

- b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
- c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). L'exclusion des sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, permet une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre. Le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- d) de même, les indicateurs environnementaux ont été inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les entreprises en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les entreprises multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées (définitions et seuils conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf). De cette manière, les entreprises impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les entreprises peuvent être impliquées comprennent également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration est prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.
 - e) de même, les indicateurs sociaux sont inclus dans l'analyse du profil ESG des entreprises et impactent leur scorecard.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM report TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
VONOVIA	Activités immobilières	8.90 %	Allemagne
GECINA	Activités immobilières	8.81 %	France
LEG IMMOBILIEN	Activités immobilières	8.10 %	Allemagne
UNIBAIL-RODAMCO	Activités immobilières	6.55 %	Pays-Bas
WAREHOUSES DE PAUW	Activités immobilières	5.82 %	Belgique
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	Activités immobilières	4.77 %	Espagne
KLEPIERRE	Activités immobilières	4.71 %	France
AEDIFICA	Activités immobilières	3.96 %	Belgique
CTP BV	Activités immobilières	3.70 %	Pays-Bas
COFINIMMO	Activités immobilières	3.10 %	Belgique
EUROCOMMERCIAL PPTY	Activités financières et d'assurance	2.95 %	Pays-Bas
RETAIL ESTATES SICAFI	Activités immobilières	2.61 %	Belgique
MONTEA	Activités immobilières	2.59 %	Belgique
TAG TEGERNSEE IMMOBILIER	Activités immobilières	2.55 %	Allemagne
MERCIALYS	Activités immobilières	2.47 %	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Pendant la période de référence, par l'application de la stratégie d'investissement, le Compartiment a investi 98.25% de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

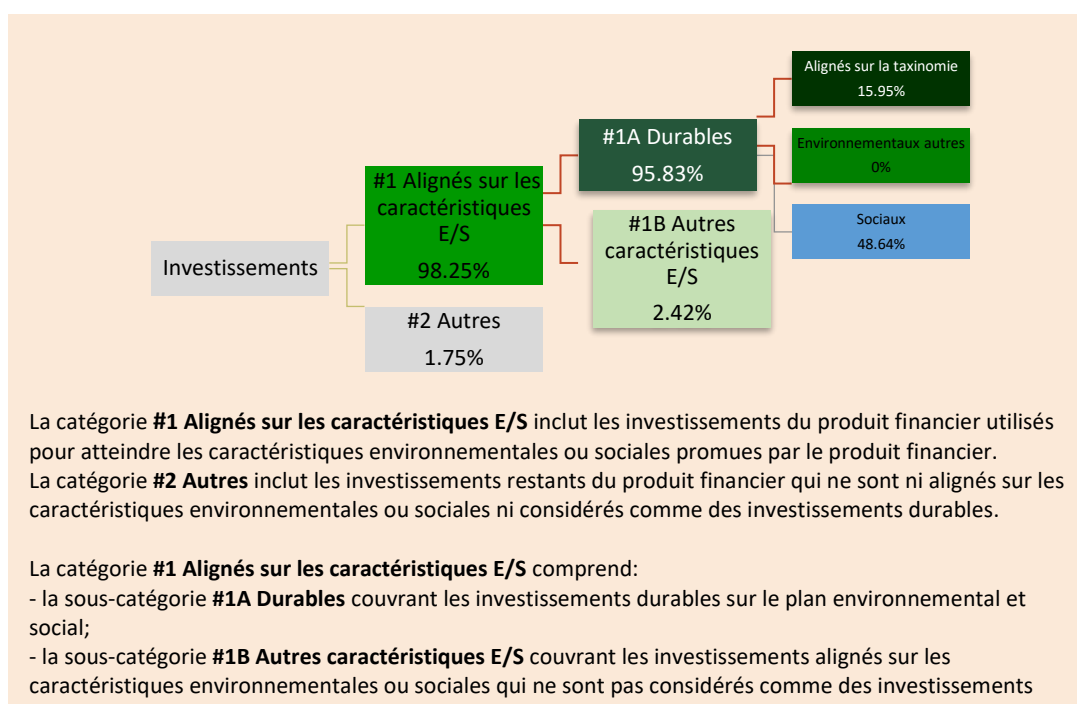
Le Compartiment a investi 95.83% de ses actifs dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux (dans le tableau désigné « #1A Durables »).

Le pourcentage du portefeuille investi en investissements durables qui répondent à un objectif environnemental et/ou social (#1A Durables) est calculé selon la méthodologie en cascade décrite dans le prospectus (section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs? ») qui exclut le double comptage au niveau de la cascade : un investissement qualifiant de durable au niveau d'un premier élément de la cascade n'est pas ensuite repris en compte au niveau des éléments suivants de la cascade.

Par contre, les pourcentages des deux sous-catégories d'investissements durables (#1A Durables) du portefeuille investis en investissements environnementaux autres (que ceux alignés sur la taxinomie) et investissements sociaux peuvent comporter certains double comptages. Toutes les entreprises investies en portefeuille sont analysées à la fois par rapport (i) aux ODD environnementaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégories 'investissements environnementaux autres' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

investissement durable social) et par rapport (ii) aux ODD sociaux (et donc peuvent tomber dans la sous-catégorie 'investissements sociaux' même si elles sont aussi considérées comme alignées avec la taxinomie et/ou comme investissement environnemental autre).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités immobilières	Activités immobilières	92.94 %
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	2.95 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.36 %
Espèces	Espèces	1.75 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables qui sont alignés sur la Taxinomie de l'UE (désignés dans le tableau comme "alignés sur la Taxinomie de l'UE") consistent en investissements dans des sociétés dont les activités économiques contribuent de manière substantielle aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique tels que définis par la Taxinomie de l'UE conformément aux critères d'éligibilité et de sélection technique ("Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE").

La méthodologie de DPAM pour évaluer l'alignement sur la Taxinomie de l'UE des sociétés bénéficiaires des investissements repose sur des données fournies soit par les sociétés bénéficiaires des investissements, soit par des fournisseurs tiers. Ces derniers utilisent une approche mixte :

- Premièrement, une mise en correspondance directe entre les activités commerciales dans leur propre système de classification sectorielle avec les activités économiques couvertes par les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Deuxièmement, toute activité commerciale qui n'a pas pu être mise en correspondance directement est examinée au moyen d'une évaluation ascendante de son alignement avec les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE.
- Toute activité économique restante après la première et la deuxième étape, est considérée comme n'étant pas alignée sur la Taxinomie de l'UE.

En principe, la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE est évaluée au moyen du chiffre d'affaires (sur la base des données relatives aux résultats fournis par les fournisseurs tiers).

Lorsque les informations sur la mesure dans laquelle les investissements sont des investissements dans des activités économiques durables sur le plan environnemental au sens de la Taxinomie de l'UE ne peuvent pas être aisément obtenues à partir des informations publiées par les émetteurs investis, DPAM s'appuie sur des informations équivalentes obtenues par des fournisseurs tiers auprès des émetteurs investis.

Sur base de cette méthodologie, sur la Période de Référence, le Compartiment est aligné pour 15.95% aux deux premiers objectifs de la Taxinomie (objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou d'adaptation au changement climatique).

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 de la Taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs auditeurs ou d'un examen par un ou plusieurs tiers.

Le Règlement Délégué (UE) 2023/363 de la Commission du 31 octobre 2022 modifiant et rectifiant les normes techniques de réglementation définies dans le règlement délégué (UE) 2022/1288 en ce qui concerne le contenu et la présentation des informations à publier dans les documents précontractuels et les rapports périodiques relatifs à des produits financiers qui investissent dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est entré en vigueur le 20 février 2023. Il modifie notamment le modèle des informations à publier dans les rapports périodiques afin de déclarer si et démontrer graphiquement la mesure dans laquelle, un compartiment investit dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire, qui sont conformes à la Taxinomie de l'UE ('atténuation du changement climatique'). DPAM ne dispose pas, à ce stade, de données suffisantes pour publier cette information dans le rapport périodique pour la Période de Référence. DPAM mettra les meilleurs moyens en œuvre pour obtenir ces données dans le courant de l'année 2023.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

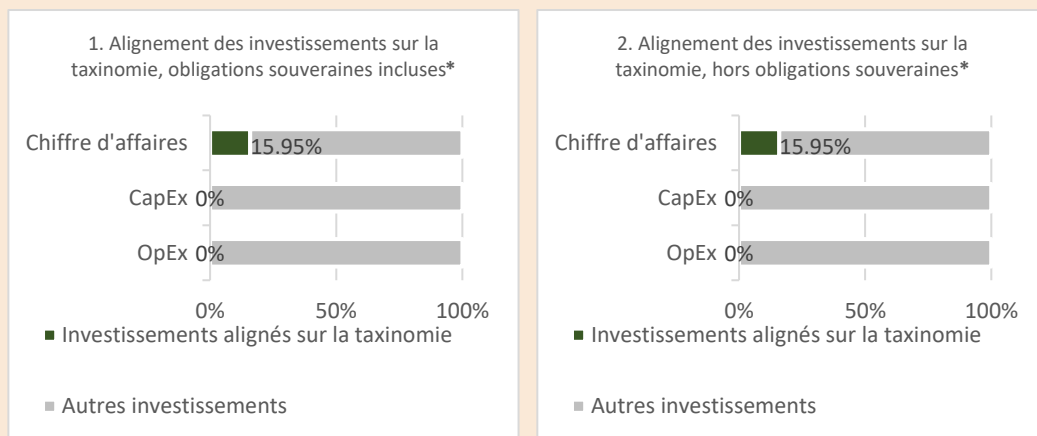
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce Compartiment ne s'est pas engagé à faire des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sur la base de l'approche décrite ci-dessous, le Compartiment a investi 48.64% de son portefeuille dans des investissements durables sur le plan social sur la Période de Référence. Une Taxinomie européenne pour les objectifs de durabilité sociale doit encore être développée. En attendant, DPAM souhaite continuer à réaliser des investissements durables qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux clés tels que la faim zéro, une éducation de qualité et la paix, la justice et des institutions fortes.

À cette fin, DPAM a adopté et défini un cadre spécifique pour identifier les objectifs sociaux de ces investissements durables et évaluer leur contribution à ces objectifs. Ce cadre se base sur des données des sociétés bénéficiaires des investissements et provenant de fournisseurs tiers et évalue la contribution négative et positive des sociétés bénéficiaires (potentielles) des investissements, en pourcentage de leur chiffre d'affaires aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui peuvent être attribués à des objectifs sociaux.

DPAM réexaminera et réévaluera ce cadre lorsque les Critères de sélection technique de la Taxinomie de l'UE auront été mis en œuvre pour les objectifs sociaux dans le cadre de la Taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif

- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fin de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.75% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur cette allocation.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la période de référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

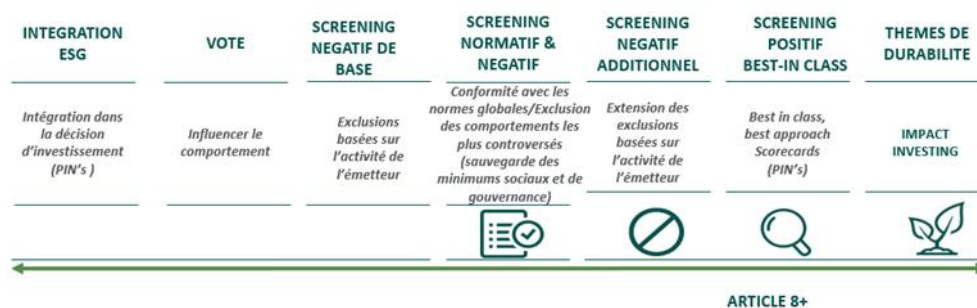
Ensuite, les entreprises répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'activités controverses de DPAM ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des entreprises de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

DPAM a complété les différents filtres d'exclusion ESG au moyen de Scorecards des risques et opportunités ESG par émetteur présent en portefeuille. Les scorecards ont été mis à jour sur une base annuelle ou ad-hoc si un évènement devait demander une révision de la scorecard de l'émetteur.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité. De plus, cette analyse qualitative comprend également la prise en compte de la thématique de durabilité et la contribution totale de l'émetteur aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

29. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX

29.1. RAPPORT DE GESTION

29.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM CAPITAL B Equities US ESG Leaders Index de la sicav DPAM CAPITAL B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale des parts : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index de la sicav DPAM CAPITAL B datée du 1er avril 2022.

29.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

29.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible, l'accent étant mis sur les investissements en actions américaines.

Le compartiment est un fonds de type « tracker » mettant en oeuvre une stratégie de gestion passive dont l'objectif est de répliquer, de manière physique et non synthétique, la performance dite « Net Dividends Reinvested » de l'indice MSCI USA ESG LEADERS en Euro.

Il s'agit d'un compartiment géré passivement ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

29.1.4. Indice et benchmark

MSCI USA ESG Leaders

Ce benchmark est utilisé dans le cadre de la gestion du compartiment.

De plus amples informations à propos de l'Indice, de sa composition, de son calcul et des règles régissant son examen périodique et son rééquilibrage, ainsi que sur la méthodologie générale des indices MSCI, sont disponibles sur le site www.msci.com.

La performance de l'indice de référence est calculée en réinvestissant les dividendes nets (Net Return).

MSCI Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le « tracking error » (erreur de suivi) est de l'ordre de 1,5%.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site www.dpamfunds.com.

29.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le benchmark du compartiment Equities US ESG Index est l'indice MSCI Daily Net Total Return USA ESG Leaders Euro.

L'indice MSCI Daily Net Total Return USA ESG Leaders Euro, dividendes nets réinvestis, fournit une exposition aux entreprises ayant une performance ESG élevée aux États-Unis et est établi par le MSCI.

L'indice comptait 273 positions en fin d'année. La valeur de l'indice peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/end-of-day-data-search. La composition de ses indices peut être consultée sur le site web de MSCI, www.msci.com/constituents.

La politique de réplique physique presque intégrale a été suivie tout au long de l'année.

Au cours de l'année, le compartiment a suivi de près l'évolution de l'indice.

29.1.6. Politique future

Le compartiment Equities US ESG Leaders Index, dont la vocation est d'être représentatif des entreprises américaines à forte performance ESG, poursuivra sa politique d'investissement basée sur une large diversification sectorielle avec pour référence l'indice US ESG Leaders publié par MSCI.

29.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 6

29.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		925.165.069,38	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	924.416.490,24	
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	924.416.490,24	
a.	Actions	924.416.490,24	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-500.487,24	
A.	Créances	783.221,17	
a.	Montants à recevoir	18.431,48	
d.	Autres	764.789,69	
B.	Dettes	-1.283.708,41	
a.	Montants à payer (-)	-414.476,81	
e.	Autres (-)	-869.231,60	
V.	Dépôts et liquidités	1.249.066,38	
A.	Avoirs bancaires à vue	1.249.066,38	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		925.165.069,38	
A.	Capital	1.101.514.965,65	
B.	Participations au résultat	-2.180.840,95	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-174.169.055,32	

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

29.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-184.568.670,06	
a.	Actions	-184.568.670,06	
	Gain réalisé	34.813.873,85	
	Perte réalisée	-7.692.226,76	
	Gain/Perte non-réalisé	-211.690.317,15	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-416.940,62	
b.	Autres positions et opérations de change	-416.940,62	
iv.	Autres	-416.940,62	
	Gain /Perte réalisée	-416.940,62	
		-184.985.610,68	
II. Produits et charges des placements			
A.	Dividendes	16.637.452,53	
B.	Intérêts (+/-)	10.531,45	
b.	Dépôts et liquidités	10.531,45	
	Intérêts d'emprunts (-)	-8.926,50	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-2.499.206,57	
	D'origine étrangère	-2.499.206,57	
F.	Autres produits provenant des placements		
		14.139.850,91	
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	262.241,02	
B.	Autres		
		262.241,02	
IV. Coûts d'exploitation			
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-250.573,74	
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-391.133,85	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-2.771.223,76	
a.	Gestion financière	-2.294.564,30	
	Classe A (Dis)	-14.750,20	
	Classe A USD (Dis)	-1.209,79	
	Classe B USD (Cap)	-73.052,96	
	Classe F (Cap)	-81.769,99	
	Classe J (Cap)	-1.660.772,00	
	Classe M (Dis)	-208.448,09	
	Classe N (Cap)	-6.329,43	
	Classe M USD (Cap)	-804,67	
	Classe N USD (Dis)	-247.427,17	
b.	Gestion administrative et comptable	-476.659,46	
E.	Frais administratifs (-)	-64.448,53	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-864,21	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-470,12	
H.	Services et biens divers (-)	-21.194,98	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-66.871,24	
	Classe A (Dis)	-1.882,06	
	Classe A USD (Dis)	-181,60	
	Classe B USD (Cap)	-140,57	
	Classe F (Cap)	-35,23	
	Classe J (Cap)	-224,20	
	Classe M (Dis)	-60.793,50	
	Classe N (Cap)	-876,93	
	Classe P (Cap)	-329,11	
	Classe N USD (Cap)	-2.234,65	
	Classe M USD (Dis)	-173,39	
K.	Autres charges (-)	-18.756,14	
		-3.585.536,57	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		10.816.555,36	

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-174.169.055,32	
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-174.169.055,32	

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-176.349.896,27	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-174.169.055,32	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-2.180.840,95	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	177.380.333,77	
IV.	(Distribution des dividendes)	-1.030.437,50	

29.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Bermudes							
ARCH CAP GRP	23.000	USD	62,78	1.352.953,85		0,15%	0,15%
BUNGE	8.636	USD	99,77	807.321,36		0,09%	0,09%
INVESCO	18.000	USD	17,99	303.415,32		0,03%	0,03%
				2.463.690,53		0,27%	0,27%
Suisse							
CHUBB	25.000	USD	220,60	5.167.486,53		0,56%	0,56%
				5.167.486,53		0,56%	0,56%
Curacao							
SCHLUMBERGER NV	80.000	USD	53,46	4.007.308,50		0,43%	0,43%
				4.007.308,50		0,43%	0,43%
Royaume-Uni							
LINDE PLC	29.000	EUR	305,45	8.858.050,00		0,96%	0,96%
				8.858.050,00		0,96%	0,96%
Irlande							
ACCENTURE PLC CL A	36.700	USD	266,84	9.175.945,65		0,99%	0,99%
ALLEGION PLC	5.458	USD	105,26	538.307,88		0,06%	0,06%
APTIV PLC	16.000	USD	93,13	1.396.186,46		0,15%	0,15%
EATON CORP -ADR-	23.000	USD	156,95	3.382.384,63		0,37%	0,37%
JAZZ PHARMACEUTICAL	3.889	USD	159,31	580.516,83		0,06%	0,06%
JOHNSON CONTROLS	42.000	USD	64,00	2.518.622,63		0,27%	0,27%
PENTAIR PLC	9.000	USD	44,98	379.311,31		0,04%	0,04%
STERIS PLC	5.800	USD	184,69	1.003.702,97		0,11%	0,11%
TRANE TECHNOLOGIES	13.500	USD	168,09	2.126.226,28		0,23%	0,23%
WILLIS TOWERS WATSON	7.000	USD	244,58	1.604.178,96		0,17%	0,17%
				22.705.383,60		2,46%	2,45%
Jersey							
AMCOR PLC	75.000	USD	11,91	836.964,16		0,09%	0,09%
NOVOCURE LIMITED	5.400	USD	73,35	371.131,41		0,04%	0,04%
				1.208.095,57		0,13%	0,13%
Pays-Bas							
NXP SEMICONDUCTORS	16.000	USD	158,03	2.369.154,37		0,26%	0,26%
				2.369.154,37		0,26%	0,26%
États-Unis d'Amérique							
3M	32.000	USD	119,92	3.595.633,64		0,39%	0,39%
A.O.SMITH CORP	6.800	USD	57,24	364.705,55		0,04%	0,04%
ADOBE INC	27.300	USD	336,53	8.608.356,99		0,93%	0,93%
ADVANCE AUTO PARTS	3.300	USD	147,03	454.625,44		0,05%	0,05%
AFLAC INC	36.000	USD	71,94	2.426.647,93		0,26%	0,26%
AGILENT	17.700	USD	149,65	2.481.897,40		0,27%	0,27%
ALIGN TECHNOLOGY	4.500	USD	210,90	889.248,07		0,10%	0,10%
ALLSTATE	15.000	USD	135,60	1.905.832,75		0,21%	0,21%
ALLY FINANCIAL	12.000	USD	24,45	274.912,16		0,03%	0,03%
ALPHABET INC -A-	352.000	USD	88,23	29.099.985,95		3,15%	3,15%
ALPHABET INC -C-	325.500	USD	88,73	27.061.714,69		2,93%	2,93%

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
AMERCO USD 0.001	6.201	USD	54,98	319.448,10		0,03%	0,03%
AMERICAN EXPRESS	38.300	USD	147,75	5.302.248,77		0,57%	0,57%
AMERICAN INTL GROUP	45.000	USD	63,24	2.666.479,27		0,29%	0,29%
AMERICAN TWR CORP	27.000	USD	211,86	5.359.775,12		0,58%	0,58%
AMERICAN WATER WORKS	10.791	USD	152,42	1.541.123,65		0,17%	0,17%
AMERIPRISE	6.000	USD	311,37	1.750.498,95		0,19%	0,19%
AMERISOURCEBERGEN CP	9.232	USD	165,71	1.433.436,14		0,16%	0,15%
AMGEN	31.100	USD	262,64	7.653.412,04		0,83%	0,83%
ANNALY CAPITAL MANA	27.500	USD	21,08	543.171,70		0,06%	0,06%
ANSYS INC	5.500	USD	241,59	1.245.017,57		0,13%	0,13%
APPLIED MATERIALS	49.000	USD	97,38	4.470.948,70		0,48%	0,48%
ARTHUR J.GALLAGHER	12.400	USD	188,54	2.190.579,53		0,24%	0,24%
ASSURANT	3.000	USD	125,06	351.539,00		0,04%	0,04%
ATMOS ENERGY CORP	7.900	USD	112,07	829.564,77		0,09%	0,09%
AUTODESK	13.000	USD	186,87	2.276.233,31		0,25%	0,25%
AUTOMATIC DATA	24.300	USD	238,86	5.438.555,17		0,59%	0,59%
BAKER HUGHES-A	58.000	USD	29,53	1.604.816,12		0,17%	0,17%
BALL CORP	21.000	USD	51,14	1.006.268,45		0,11%	0,11%
BANK OF NY MELLON	47.787	USD	45,52	2.038.195,59		0,22%	0,22%
BAXTER INTERNATIONAL	29.500	USD	50,97	1.408.868,59		0,15%	0,15%
BEST BUY	13.000	USD	80,21	977.025,06		0,11%	0,11%
BIOGEN INC	9.000	USD	276,92	2.335.235,42		0,25%	0,25%
BIOMARIN PHARMA	11.000	USD	103,49	1.066.657,30		0,12%	0,12%
BIO-TECHNE CORP	9.200	USD	82,88	714.449,29		0,08%	0,08%
BLACKROCK INC	8.800	USD	708,63	5.843.002,11		0,63%	0,63%
BORGWARNER	15.764	USD	40,25	594.519,56		0,06%	0,06%
BOSTON PROPERTIES	9.000	USD	67,58	569.894,59		0,06%	0,06%
BRISTOL-MYERS	124.000	USD	71,95	8.359.615,84		0,90%	0,90%
BURLINGTON STORE	4.500	USD	202,76	854.926,21		0,09%	0,09%
CADENCE DESIGN	16.500	USD	160,64	2.483.541,81		0,27%	0,27%
CAMPBELL SOUP	11.925	USD	56,75	634.100,49		0,07%	0,07%
CARDINAL HEALTH	17.000	USD	76,87	1.224.446,01		0,13%	0,13%
CARMAX NEW	10.000	USD	60,89	570.531,74		0,06%	0,06%
CARRIER GLOBAL CORP	52.000	USD	41,25	2.009.838,37		0,22%	0,22%
CATALENT	12.000	USD	45,01	506.085,73		0,05%	0,05%
CATERPILLAR	30.600	USD	239,56	6.868.621,22		0,74%	0,74%
CBOE GLOBAL MARKETS	6.458	USD	125,51	759.469,27		0,08%	0,08%
CBRE GROUP-A	19.000	USD	76,96	1.370.100,73		0,15%	0,15%
CELANESE	5.500	USD	102,24	526.886,86		0,06%	0,06%
CHENIERE ENERGY	12.500	USD	149,95	1.756.266,10		0,19%	0,19%
CIGNA CORPORATION	17.700	USD	331,34	5.495.167,96		0,59%	0,59%
CISCO	241.500	USD	47,64	10.780.098,38		1,17%	1,17%
CITIZENS FINL GROUP	26.000	USD	39,37	959.119,23		0,10%	0,10%
CLOROX	7.218	USD	140,33	949.076,54		0,10%	0,10%
CME GROUP -A-	22.000	USD	168,16	3.466.404,31		0,37%	0,37%
COCA-COLA CO	240.700	USD	63,61	14.346.148,51		1,55%	1,55%
COGNEX CORP	11.000	USD	47,11	485.556,34		0,05%	0,05%
COLGATE-PALMOLIVE	47.500	USD	78,79	3.506.699,46		0,38%	0,38%
CONAGRA BRANDS INC	28.000	USD	38,70	1.015.319,75		0,11%	0,11%
CONSOLIDATED EDISON	21.979	USD	95,31	1.962.818,92		0,21%	0,21%
COPART INC	25.500	USD	60,89	1.454.855,94		0,16%	0,16%
CROWN CASTLE INC	25.000	USD	135,64	3.177.324,90		0,34%	0,34%
CSX CORP	126.000	USD	30,98	3.657.512,30		0,40%	0,40%
CUMMINS INC	8.809	USD	242,29	1.999.843,16		0,22%	0,22%
DAVITA INC	4.000	USD	74,67	279.859,45		0,03%	0,03%
DEERE	16.800	USD	428,76	6.749.278,99		0,73%	0,73%
DELTA AIR LINES	9.324	USD	32,86	287.080,48		0,03%	0,03%
DENTSPLY SIRONA	13.836	USD	31,84	412.778,86		0,04%	0,04%
DEXCOM INC	22.000	USD	113,24	2.334.298,43		0,25%	0,25%
DISCOVER FINANCIAL	16.500	USD	97,83	1.512.480,67		0,16%	0,16%
DOVER	8.863	USD	135,41	1.124.515,18		0,12%	0,12%
EBAY	33.000	USD	41,47	1.282.276,88		0,14%	0,14%
ECOLAB INC	15.000	USD	145,56	2.045.818,69		0,22%	0,22%
EDISON INT	23.667	USD	63,62	1.410.817,09		0,15%	0,15%
EDWARDS LIFESCIENCES	37.000	USD	74,61	2.586.619,82		0,28%	0,28%
ELANCO ANIMAL HEALTH	22.200	USD	12,22	254.189,74		0,03%	0,03%
ELECTRONIC ARTS	17.507	USD	122,18	2.004.221,37		0,22%	0,22%
ELEVANCE HEALTH INC	14.400	USD	512,97	6.921.309,91		0,75%	0,75%
ELI	47.300	USD	365,84	16.213.850,55		1,75%	1,75%
EQUINIX INC	5.400	USD	655,03	3.314.276,88		0,36%	0,36%

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
EQUITABLE HOLDINGS	22.000	USD	28,70	591.613,96		0,06%	0,06%
ESSENTIAL UTILITIES	11.600	USD	47,73	518.780,04		0,06%	0,06%
ESTEE LAUDER CIE	14.000	USD	248,11	3.254.663,86		0,35%	0,35%
EVERSOURCE ENERGY	21.499	USD	83,84	1.688.897,78		0,18%	0,18%
EXPEDITORS INTL WASH	10.000	USD	103,92	973.717,50		0,11%	0,11%
FACTSET RESERACH	2.253	USD	401,21	846.967,56		0,09%	0,09%
FASTENAL CO	32.000	USD	47,32	1.418.824,08		0,15%	0,15%
FIRST REPUBLIC BANK	10.500	USD	121,89	1.199.198,88		0,13%	0,13%
FORTIVE-WI	19.000	USD	64,25	1.143.827,59		0,12%	0,12%
FORTUNE BRANDS HOME	8.000	USD	57,11	428.090,89		0,05%	0,05%
FRANKLIN RESOURCES	16.898	USD	26,38	417.680,24		0,05%	0,05%
GEN DIGITAL INC	40.000	USD	21,43	803.185,76		0,09%	0,09%
GENERAC HLDGS	3.700	USD	100,66	348.973,53		0,04%	0,04%
GENERAL MILLS INC	33.900	USD	83,85	2.663.401,26		0,29%	0,29%
GENUINE PARTS	8.500	USD	173,51	1.381.902,08		0,15%	0,15%
GILEAD SCIENCES	73.000	USD	85,85	5.872.148,04		0,64%	0,63%
GRAINGER	2.689	USD	556,25	1.401.505,04		0,15%	0,15%
HALLIBURTON	54.000	USD	39,35	1.991.004,92		0,22%	0,22%
HARTFORD	19.421	USD	75,83	1.379.896,40		0,15%	0,15%
HASBRO	10.000	USD	61,01	571.656,13		0,06%	0,06%
HCA HEALTHCARE INC	13.000	USD	239,96	2.922.914,03		0,32%	0,32%
HEALTHPEAK PROPRTIE	35.000	USD	25,07	822.159,76		0,09%	0,09%
HEWLETT PACKARD WI	70.000	USD	15,96	1.046.802,53		0,11%	0,11%
HF SINCLAIR	10.000	USD	51,89	486.202,86		0,05%	0,05%
HILTON INC	16.000	USD	126,33	1.893.839,31		0,20%	0,20%
HOLOGIC INC	16.186	USD	74,81	1.134.574,52		0,12%	0,12%
HOME DEPOT	59.800	USD	315,86	17.698.222,53		1,91%	1,91%
HORMEL FOODS	19.771	USD	45,55	843.822,02		0,09%	0,09%
HP INC	60.000	USD	26,87	1.510.611,38		0,16%	0,16%
HUBSPOT INC	3.000	USD	289,13	812.733,66		0,09%	0,09%
HUMANA	7.500	USD	512,19	3.599.367,53		0,39%	0,39%
HUNTINGTON BANCSHARE	90.000	USD	14,10	1.189.037,25		0,13%	0,13%
IBM	52.000	USD	140,89	6.864.633,40		0,74%	0,74%
IDEX CORP	4.500	USD	228,33	962.740,69		0,10%	0,10%
IDEXX LABS	5.000	USD	407,96	1.911.267,28		0,21%	0,21%
ILLINOIS TOOL	17.800	USD	220,30	3.674.246,90		0,40%	0,40%
ILLUMINA INC	10.000	USD	202,20	1.894.588,90		0,20%	0,20%
INGERSOLL RAND	24.000	USD	52,25	1.174.982,43		0,13%	0,13%
INSULET CORP	3.700	USD	294,39	1.020.607,17		0,11%	0,11%
INTEL	247.500	USD	26,43	6.129.234,01		0,66%	0,66%
INTERCON EXCHANGE	33.500	USD	102,59	3.220.206,14		0,35%	0,35%
INTERPUBLIC	23.000	USD	33,31	717.854,30		0,08%	0,08%
INTL FLAVORS-FRAGR	14.000	USD	104,84	1.375.272,90		0,15%	0,15%
INTUIT	16.100	USD	389,22	5.871.578,36		0,64%	0,63%
J.B.HUNT TRANSP	5.000	USD	174,36	816.865,78		0,09%	0,09%
JOHNSON	154.100	USD	176,65	25.506.455,84		2,76%	2,76%
KELLOGG	16.367	USD	71,24	1.092.513,54		0,12%	0,12%
KEURIG DR PEPPER	45.000	USD	35,66	1.503.583,98		0,16%	0,16%
KEYCORP	52.859	USD	17,42	862.781,71		0,09%	0,09%
KEYSIGHT TECH-WI	11.000	USD	171,07	1.763.195,13		0,19%	0,19%
KIMBERLY-CLARK	20.000	USD	135,75	2.543.921,29		0,28%	0,27%
KINDER MORGAN	125.000	USD	18,08	2.117.591,94		0,23%	0,23%
KNGHT-SWIFT TRANSP	8.500	USD	52,41	417.413,91		0,05%	0,05%
KROGER CO	39.000	USD	44,58	1.629.065,35		0,18%	0,18%
LABORATORY	5.700	USD	235,48	1.257.658,47		0,14%	0,14%
LAM RESEARCH	8.400	USD	420,30	3.308.053,41		0,36%	0,36%
LEAR CORP	3.100	USD	123,98	360.119,93		0,04%	0,04%
LENNOX INTL	2.342	USD	239,23	524.972,27		0,06%	0,06%
LINCOLN NATIONAL	11.000	USD	30,72	316.626,84		0,03%	0,03%
LKQ CORP	15.094	USD	53,41	755.371,79		0,08%	0,08%
LOEWS CORP	12.000	USD	58,33	655.853,83		0,07%	0,07%
LOWE	36.000	USD	199,24	6.720.674,63		0,73%	0,73%
LPL FIN HLDG	4.500	USD	216,17	911.468,73		0,10%	0,10%
LULULEMON ATHLETICA	6.963	USD	320,39	2.090.302,71		0,23%	0,23%
LUMEN TECH	65.000	USD	5,22	317.919,89		0,03%	0,03%
MARATHON PETROLEUM	30.000	USD	116,39	3.271.679,55		0,35%	0,35%
MARKETAXESS HLD	2.500	USD	278,89	653.291,17		0,07%	0,07%
MARSH	28.320	USD	165,48	4.391.092,62		0,48%	0,47%
MARTIN MARIETTA	3.600	USD	337,97	1.140.025,30		0,12%	0,12%
MASCO	14.880	USD	46,67	650.690,65		0,07%	0,07%

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
MASTERCARD-A	50.470	USD	347,73	16.444.069,43		1,78%	1,78%
MCCORMIC CO INC	15.884	USD	82,89	1.233.661,05		0,13%	0,13%
MCDONALD	43.000	USD	263,53	10.617.746,54		1,15%	1,15%
MERCADOLIBRE INC	2.700	USD	846,24	2.140.874,21		0,23%	0,23%
MERCK AND CO INC	148.000	USD	110,95	15.385.898,34		1,66%	1,66%
METTLER TOLEDO INTL	1.400	USD	1.445,45	1.896.116,19		0,21%	0,20%
MICROSOFT	416.620	USD	239,82	93.617.998,03		10,13%	10,12%
MOODY	9.400	USD	278,62	2.453.996,72		0,27%	0,27%
MORGAN STANLEY	75.000	USD	85,02	5.974.701,34		0,65%	0,65%
MOSAIC CO	22.006	USD	43,87	904.570,83		0,10%	0,10%
MOTOROLA SOLTN	9.800	USD	257,71	2.366.416,49		0,26%	0,26%
NASDAQ INC	19.800	USD	61,35	1.138.186,93		0,12%	0,12%
NEWELL BRANDS	23.174	USD	13,08	284.015,85		0,03%	0,03%
NEWMONT CORPORATION	45.000	USD	47,20	1.990.161,63		0,22%	0,22%
NIKE INC -B-	73.000	USD	117,01	8.003.494,96		0,87%	0,87%
NORFOLK SOUTHERN	14.500	USD	246,42	3.347.940,97		0,36%	0,36%
NORTHERN TRUST	11.000	USD	88,49	912.054,35		0,10%	0,10%
NUCOR	16.000	USD	131,81	1.976.069,34		0,21%	0,21%
NVIDIA CORP	145.600	USD	146,14	19.937.206,84		2,16%	2,15%
OLD DOMINION FRE	6.000	USD	283,78	1.595.390,02		0,17%	0,17%
ONEOK NEW	25.000	USD	65,70	1.539.002,11		0,17%	0,17%
OTS WORLDWIDE CORP	25.000	USD	78,31	1.834.387,44		0,20%	0,20%
OWENS CORNING	5.000	USD	85,30	399.625,20		0,04%	0,04%
PAPER	18.000	USD	34,63	584.061,84		0,06%	0,06%
PEPSICO	80.800	USD	180,66	13.677.515,11		1,48%	1,48%
PHILLIPS 66	28.500	USD	104,08	2.779.367,53		0,30%	0,30%
PLUG POWER INC	35.000	USD	12,37	405.668,77		0,04%	0,04%
PNC	23.000	USD	157,94	3.403.719,84		0,37%	0,37%
POOL CORP	2.400	USD	302,33	679.870,70		0,07%	0,07%
PPG INDUSTRIES INC	13.800	USD	125,74	1.625.872,10		0,18%	0,18%
PRINCIPAL FIN	14.000	USD	83,89	1.100.454,44		0,12%	0,12%
PROCTER	139.000	USD	151,56	19.739.367,53		2,14%	2,13%
PROGRESSIVE	35.100	USD	129,71	4.265.936,75		0,46%	0,46%
PROLOGIS	53.000	USD	112,73	5.598.210,35		0,61%	0,61%
PRUDENTIAL FINANCIAL	20.500	USD	99,46	1.910.452,10		0,21%	0,21%
QUANTA SERVICES INC	8.000	USD	142,50	1.068.165,85		0,12%	0,12%
QUEST	6.500	USD	156,44	952.785,20		0,10%	0,10%
RAYMOND JAMES FIN	11.500	USD	106,85	1.151.346,92		0,12%	0,12%
REGIONS FINANCIAL	60.032	USD	21,56	1.212.733,59		0,13%	0,13%
REPUBLIC SERVICES	13.500	USD	128,99	1.631.637,39		0,18%	0,18%
RESMED INC	8.000	USD	208,13	1.560.121,81		0,17%	0,17%
RIVIAN AUTOMOTIVE	19.000	USD	18,43	328.104,94		0,04%	0,04%
ROBERT HALF	7.350	USD	73,83	508.456,78		0,06%	0,05%
ROBINSON WORLDWIDE	6.000	USD	91,56	514.743,50		0,06%	0,06%
ROCKWELL	6.800	USD	257,57	1.641.111,27		0,18%	0,18%
ROLLINS INC	12.000	USD	36,54	410.850,32		0,04%	0,04%
ROPER TECHNOLOGIES	6.000	USD	432,09	2.429.177,79		0,26%	0,26%
SALESFORCE INC	58.000	USD	132,59	7.205.640,67		0,78%	0,78%
SBA COMMUNICATIONS	6.000	USD	280,31	1.575.881,94		0,17%	0,17%
SCHWAB	84.500	USD	83,26	6.592.148,04		0,71%	0,71%
SEMPRA	17.500	USD	154,54	2.534.036,07		0,27%	0,27%
SERVICENOW INC	12.000	USD	388,27	4.365.650,04		0,47%	0,47%
SHERWIN-WILLIAMS CO	15.000	USD	237,33	3.335.628,95		0,36%	0,36%
SIRIUS XM HLDGS	55.000	USD	5,84	300.960,41		0,03%	0,03%
SNAP-ON	3.000	USD	228,49	642.276,88		0,07%	0,07%
SP GLOBAL	19.800	USD	334,94	6.213.925,51		0,67%	0,67%
SPLUNK INC	10.000	USD	86,09	806.652,61		0,09%	0,09%
STATE STREET	22.003	USD	77,57	1.599.224,84		0,17%	0,17%
STEEL DYNAMICS	11.000	USD	97,70	1.006.980,56		0,11%	0,11%
SVB FINANCIAL GROUP	4.000	USD	230,14	862.553,29		0,09%	0,09%
SYNCHRONY FINANCIAL	30.000	USD	32,86	923.682,36		0,10%	0,10%
TAKE-TWO INTERACT	10.000	USD	104,13	975.685,17		0,11%	0,11%
TARGA RESOURCES	13.000	USD	73,50	895.291,64		0,10%	0,10%
TARGET CORP	27.700	USD	149,04	3.868.267,04		0,42%	0,42%
TELEFLEX INC	2.800	USD	249,63	654.920,59		0,07%	0,07%
TESLA INC	156.100	USD	123,18	18.016.770,20		1,95%	1,95%
TEXAS	53.000	USD	165,22	8.204.881,71		0,89%	0,89%
THE CARLYLE GROUP	11.279	USD	29,84	315.357,56		0,03%	0,03%
THERMO FISHER SCIEN	22.800	USD	550,69	11.764.565,00		1,27%	1,27%
TJX COS INC	67.000	USD	79,60	4.997.142,19		0,54%	0,54%

DPAM B
Equities US ESG Leaders Index

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
TRACTOR SUPPLY	6.600	USD	224,97	1.391.241,04		0,15%	0,15%
TRAVELERS COMP	14.000	USD	187,49	2.459.461,23		0,27%	0,27%
TRIMBLE	14.147	USD	50,56	670.201,28		0,07%	0,07%
T ROWE PRICE GROUP	14.000	USD	109,06	1.430.630,12		0,15%	0,15%
TRUIST FINANCIAL	80.000	USD	43,03	3.225.486,06		0,35%	0,35%
UGI CORP	15.000	USD	37,07	521.011,95		0,06%	0,06%
ULTA BEAUTY INC	3.000	USD	469,07	1.318.538,30		0,14%	0,14%
UNION PACIFIC	36.000	USD	207,07	6.984.792,69		0,76%	0,75%
UNITED PARCEL	42.500	USD	173,84	6.922.651,67		0,75%	0,75%
UNITED RENTALS	4.247	USD	355,42	1.414.353,47		0,15%	0,15%
US BANCORP-FIRSTSTAR-	84.000	USD	43,61	3.432.410,40		0,37%	0,37%
VAIL RESORTS INC	2.417	USD	238,35	539.791,00		0,06%	0,06%
VALERO ENERGY	24.000	USD	126,86	2.852.789,88		0,31%	0,31%
VENTAS INC	23.000	USD	45,05	970.859,69		0,11%	0,10%
VERIZON	244.000	USD	39,40	9.007.823,85		0,97%	0,97%
VERTEX	15.000	USD	288,78	4.058.749,12		0,44%	0,44%
VF CORP	19.000	USD	27,61	491.534,32		0,05%	0,05%
VISA-A	96.000	USD	207,76	18.688.179,90		2,02%	2,02%
VMWARE	13.000	USD	122,76	1.495.319,75		0,16%	0,16%
WALT DISNEY	106.500	USD	86,88	8.669.683,77		0,94%	0,94%
WARNER BROS	136.876	USD	9,48	1.215.820,55		0,13%	0,13%
WATERS	3.700	USD	342,58	1.187.674,87		0,13%	0,13%
WEBSTER FINANCIAL	9.400	USD	47,34	416.955,73		0,05%	0,05%
WELLTOWER INC	28.566	USD	65,55	1.754.510,47		0,19%	0,19%
WESTERN UNION	25.883	USD	13,77	333.950,72		0,04%	0,04%
WEST PHARMACEUTICAL	4.200	USD	235,35	926.184,12		0,10%	0,10%
WESTROCK CO	18.000	USD	35,16	593.000,70		0,06%	0,06%
WEYERHAEUSER	45.000	USD	31,00	1.307.097,68		0,14%	0,14%
WILLIAMS COMPANIES	75.000	USD	32,90	2.312.016,87		0,25%	0,25%
XYLEM INC	11.380	USD	110,57	1.178.998,92		0,13%	0,13%
ZEBRA TECHNO	3.300	USD	256,41	792.834,86		0,09%	0,09%
ZOETIS-A	28.200	USD	146,55	3.872.297,96		0,42%	0,42%
ZOOMINFO TECHNO	18.000	USD	30,11	507.828,53		0,05%	0,05%
				877.637.321,14		94,94%	94,86%
<u>Total - Actions</u>				<u>924.416.490,24</u>		<u>100,00%</u>	<u>99,92%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				924.416.490,24		100,00%	99,92%
Total - portefeuille				924.416.490,24		100,00%	99,92%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		USD		244,14			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		851.541,66			0,09%
Intérêts sur CC		EUR		716,89			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		396.563,69			0,04%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.249.066,38			0,14%
Total - Dépôts et Liquidités				1.249.066,38			0,14%
Créances et dettes diverses				-500.487,24			-0,05%
Autres				0,00			0,00%
Actif Net Total				925.165.069,38			100,00%

29.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	94,93%
IRLANDE	2,46%
ROYAUME-UNI	0,96%
SUISSE	0,56%
CURACAO	0,43%
BERMUDES	0,27%
PAYS-BAS	0,26%
JERSEY	0,13%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

29.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
IT & INTERNET	15,67%
PHARMACIE - COSMETIQUE	10,52%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	8,99%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	7,08%
DIFFUSION & EDITION	6,96%
BANQUES	5,21%
DISTRIBUTION	4,47%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	4,09%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	3,97%
CONSTRUCTION MECANIQUE	3,37%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	2,86%
BIOTECHNOLOGIE	2,53%
VEHICULES ROUTIERS	2,51%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	2,29%
SERVICES DIVERS	2,22%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,79%
PETROLE & DERIVES	1,78%
IMMOBILIER	1,77%
SOURCES D'ENERGIE	1,73%
LOISIRS & TOURISME	1,35%
TRANSPORTS AERIENS	1,31%
TELECOMMUNICATIONS	1,26%
TEXTILE & HABILLEMENT	1,15%
SOINS & SERVICE DE SANTE	1,14%
PRODUITS CHIMIQUES	0,91%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	0,82%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	0,55%
PRODUITS FORESTIERS & PAPIERS	0,54%
METAUX & PIERRES PRECIEUSES	0,22%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,22%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,20%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,20%
SOCIETES DIVERSIFIEES	0,15%
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES INTERMEDIAIRES	0,11%
DIVERS	0,06%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

29.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	116.154.553,63	35.856.670,58	152.011.224,21
Ventes	55.779.022,22	94.026.460,33	149.805.482,55
Total 1	171.933.575,85	129.883.130,91	301.816.706,76
Souscriptions	72.088.734,18	55.477.394,93	127.566.129,11
Remboursements	15.007.309,39	119.880.682,68	134.887.992,07
Total 2	87.096.043,57	175.358.077,61	262.454.121,18
Moyenne de référence de l'actif net total	1.059.442.206,69	1.059.077.384,05	1.059.258.296,10
Taux de rotation	8,01%	-4,29%	3,72%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

29.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A			0,00	0,00	0,00	0,00	2.236,62	2.323,00	17.964,19
A USD			0,00	0,00	0,00	0,00	380,00	0,00	1.645,00
B			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B USD			0,00	0,00	0,00	0,00	48.417,00	87.955,37	58.298,00
E			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F			0,00	0,00	0,00	0,00	39.875,00	7.600,00	221.200,00
J			0,00	0,00	0,00	0,00	138,00	652,70	5.764,30
M			0,00	0,00	0,00	0,00	92.416,13	51.695,94	550.938,59
M USD			0,00	0,00	0,00	0,00	870,00	6.010,00	1.730,00
N			0,00	0,00	0,00	0,00	2.725,00	7.545,00	16.259,00
N USD			0,00	0,00	0,00	0,00	256.774,29	229.427,03	529.763,03
P			0,00	0,00	0,00	0,00	2.073,00	0,00	2.073,00
TOTAL			0,00			0,00			1.405.635,11

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A			0,00	0,00	295.466,78	296.646,89
A USD			0,00	0,00	51.166,90	0,00
B			0,00	0,00	0,00	0,00
B USD			0,00	0,00	6.172.607,24	11.554.065,22
E			0,00	0,00	0,00	0,00
F			0,00	0,00	5.252.570,30	966.999,00
J			0,00	0,00	18.130.945,90	83.542.530,18
M			0,00	0,00	12.076.578,81	6.607.080,48
M USD			0,00	0,00	114.080,91	838.477,81
N			0,00	0,00	368.843,80	1.014.823,89
N USD			0,00	0,00	34.056.837,78	30.067.368,60
P			0,00	0,00	51.047.030,69	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	127.566.129,11	134.887.992,07

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		0,00		0,00		119,56
A USD		0,00		0,00		127,35
B		0,00		0,00		0,00
B USD		0,00		0,00		129,39
E		0,00		0,00		0,00
F		0,00		0,00		122,01
J		0,00	0,00	0,00	925.165.069,38	122.893,33
M		0,00		0,00		120,56
M USD		0,00		0,00		128,63
N		0,00		0,00		122,21
N USD		0,00		0,00		130,45
P		0,00		0,00		22.671,61
TOTAL			0,00		925.165.069,38	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

29.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-15,89 % (en EUR)				23/01/2020	6,97 % (en EUR)

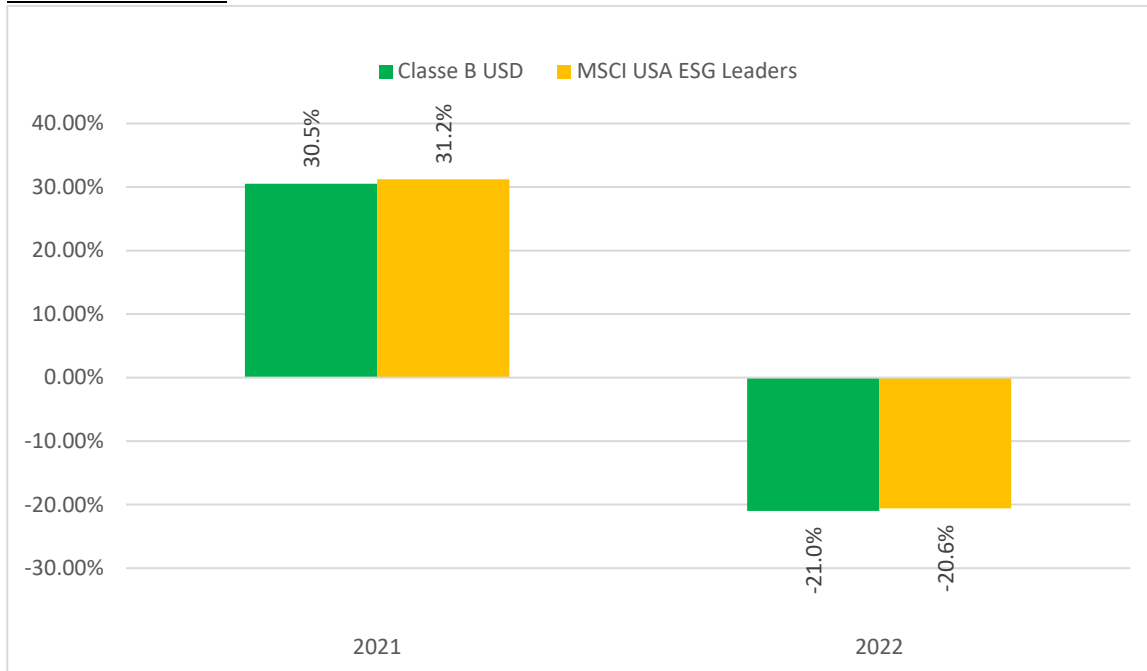
Classe A USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A USD	-21,07 % (en EUR)				21/12/2020	2,29 % (en EUR)

Classe B USD

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré passivement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille a pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B USD	-21,00 % (en EUR)				20/07/2020	6,82 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-15,58 % (en EUR)				20/10/2020	11,22 % (en EUR)

Classe J

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe J	-15,49 % (en EUR)				23/01/2020	7,53 % (en EUR)

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-15,65 % (en EUR)				23/01/2020	7,28 % (en EUR)

Classe M USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M USD	-20,82 % (en EUR)				20/10/2020	5,93 % (en EUR)

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-15,61 % (en EUR)				28/01/2020	7,47 % (en EUR)

Classe N USD

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N USD	-20,77 % (en EUR)				19/10/2020	6,04 % (en EUR)

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P					07/03/2022	-6,79 % (en EUR)

29.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE6317165403: 0,78 %
- Classe A USD - BE6317466504: 0,78 %
- Classe B - BE6317166419: 0,79 %
- Classe B USD - BE6317167425: 0,70 %
- Classe E - BE6317168431: 0,40 %
- Classe F - BE6317169447: 0,39 %
- Classe J - BE6317170452: 0,29 %
- Classe M - BE6317172474: 0,48 %
- Classe M USD - BE6317467510: 0,48 %
- Classe N - BE6317173480: 0,44 %
- Classe N USD - BE6317174496: 0,40 %
- Classe P - BE6317171468: 0,09 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

29.11. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

29.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2021	classe A	1,66	EUR
	classe A USD	2,04	USD
	classe M	1,67	EUR
	classe M USD	2,05	USD

29.11.2. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la SICAV doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

29.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates VNI 20/12/2022 et 21/12/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index (anc. DPAM Capital B Equities US ESG Leaders Index). En effet, la violation a été causée par le titre MASTERBRAND INC (US57638P1049) suite à un exercice du droit FORTUNE BR HO SOFF. MASTERBRAND INC (spin-off de FORTUNE BR HO SOFF) ne faisait pas partie à ce moment-là de l'indice de référence (et il n'était pas prévu qu'il le fasse) et il a donc été considéré comme inéligible. PM a vendu l'instrument dès qu'il a été disponible dans la VNI.

29.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

29.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
 DPAM B Equities US ESG Leaders Index

Identifiant d'entité juridique :
 5493008QFMVCVNMS2091

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a été géré passivement et il a visé à répliquer physiquement l'indice MSCI USA ESG Leaders en euro (« l'Indice »).

L'Indice fournit une exposition aux sociétés américaines de capitalisation large et moyenne dont la performance ESG est élevée par rapport à celle de leurs pairs du même secteur (« best-in class » 50%).

Par construction de l'Indice répliqué, le Compartiment a visé à améliorer les caractéristiques environnementales et sociales comparées à l'univers de départ, à savoir l'indice parent MSCI USA (« Indice Parent »).

En outre, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de l'ensemble des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont correspondu aux restrictions d'investissement contraignantes de l'Indice qu'il vise de répliquer (certains des indicateurs sont comparés à l'Indice Parent) :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés jugées non-conformes aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b. Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités économiques controversées, en fonction des limites d'exposition imposées par la méthodologie de construction de l'indice; et
- c. Une exposition nulle à des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères ; Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com: <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

Des autres informations, y-inclus les méthodologies de calcul des scores ESG, de calcul niveaux de controverses sont consultables sur le site de MSCI : www.msci.com.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction de l'Indice que le Compartiment réplique passivement :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.
 - b) le filtre des sociétés impliquées dans des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : la production d'énergie nucléaire, le tabac, le charbon thermique, les pétroles et gazes non conventionnels).
 - c) le filtre sur le score ESG et le niveau de controverses tels que définis par MSCI comprend également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
 - d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN environnementaux.

- 2) Deuxièmement, en ce qui concerne les PIN sociales:
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. En outre, le filtre pour les sociétés impliquées dans la sélection des principales controverses ESG comprend les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (entre autres : exclusion des sociétés impliqués dans les armements non-conventionnel).
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères sur des problématiques sociales.
 - d) le classement best-in-class qui repose sur une analyse du profil ESG basé notamment sur les PIN sociaux.

L'approche et les processus sont décrits plus amplement dans les documents consultables sur le site www.msci.com.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Information et communication	10.12 %	États-Unis d'Amérique
ALPHABET A	Information et communication	3.15 %	États-Unis d'Amérique
ALPHABET C	Information et communication	2.93 %	États-Unis d'Amérique
JOHNSON & JOHNSON	Industrie manufacturière	2.76 %	États-Unis d'Amérique
NVIDIA CORP	Industrie manufacturière	2.15 %	États-Unis d'Amérique
PROCTER & GAMBLE	Industrie manufacturière	2.13 %	États-Unis d'Amérique
VISA A	Activités de services administratifs et de soutien	2.02 %	États-Unis d'Amérique
TESLA MOTORS, INC.	Industrie manufacturière	1.95 %	États-Unis d'Amérique
HOME DEPOT	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.91 %	États-Unis d'Amérique
MASTERCARD INCORPORATED CLASS A	Activités de services administratifs et de soutien	1.78 %	États-Unis d'Amérique
ELI LILLY & CO	Industrie manufacturière	1.75 %	États-Unis d'Amérique
MERCK & CO	Industrie manufacturière	1.66 %	États-Unis d'Amérique
COCA-COLA CO	Industrie manufacturière	1.55 %	États-Unis d'Amérique
PEPSICO	Industrie manufacturière	1.48 %	États-Unis d'Amérique
THERMO FISHER SCIENTIFIC	Industrie manufacturière	1.27 %	États-Unis d'Amérique

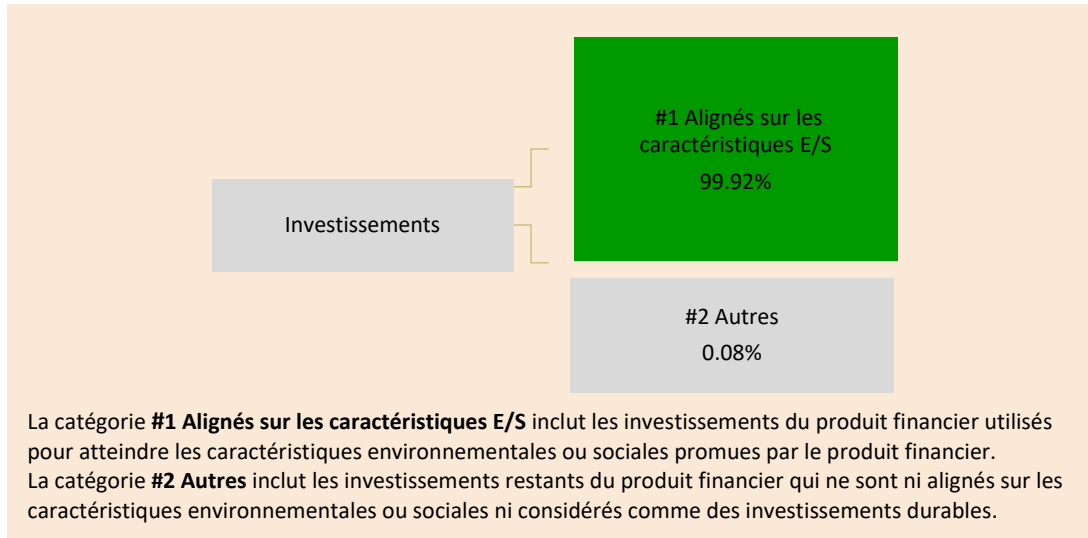


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi 99.92 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Information et communication	Édition	14.65 %
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	10.37 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	8.84 %
Information et communication	Services d'information	7.11 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	4.86 %
Industrie manufacturière	Industrie chimique	4.84 %
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	4.77 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	4.73 %
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	4.54 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	4.25 %
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	3.19 %
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	3.05 %
Activités immobilières	Activités immobilières	2.49 %

Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	2.13 %
Transports et entreposage	Transports terrestres et transport par conduites	1.82 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	1.73 %
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	1.70 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.40 %
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	1.31 %
Hébergement et restauration	Restauration	1.15 %
Information et communication	Production et distribution de films cinématographiques, de vidéos et de sons	1.07 %
Information et communication	Télécommunications	1.01 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	0.98 %
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	0.87 %
Industries extractives	Services de soutien aux industries extractives	0.82 %
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.75 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	0.72 %
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	0.59 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	0.50 %
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.49 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	0.45 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	0.31 %
Hébergement et restauration	Hébergement	0.26 %
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	0.25 %
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.22 %
Industries extractives	Extraction de minerais métalliques	0.22 %
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.21 %
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.19 %
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	0.18 %
Transports et entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports	0.16 %
Industries extractives	Autres industries extractives	0.12 %
Construction	Travaux de construction spécialisés	0.12 %
Agriculture, sylviculture et pêche	Culture et production animale, chasse et services annexes	0.09 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Publicité et études de marché	0.08 %
Activités de services administratifs et de soutien	Activités liées à l'emploi	0.05 %
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	0.05 %
Industrie manufacturière	Fabrication de meubles	0.05 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services relatifs aux bâtiments; aménagement paysager	0.04 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.04 %
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.04 %

Information et communication	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision	0.03 %
Transports et entreposage	Transports aériens	0.03 %
Espèces	Espèces	0.08 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

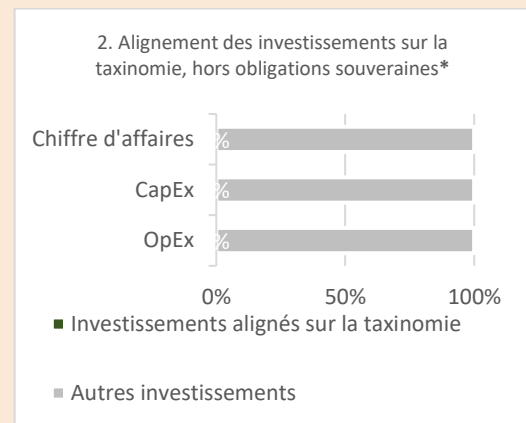
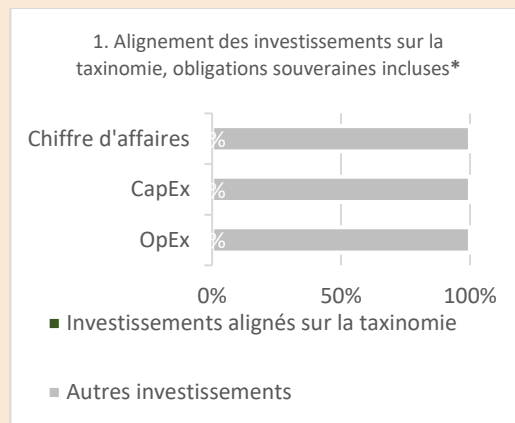
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Pas d'application

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 0.08% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pendant la période de référence, l'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant l'exclusion de valeurs et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI USA :

- a) Le processus d'exclusion a porté notamment sur :
- Les sociétés qui n'ont pas une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus. Les sociétés doivent garder une note MSCI ESG de « BB » ou au-dessus pour être maintenus dans l'indice.
 - Les sociétés qui ne sont pas en conformité aux normes mondiales (Global Standards) et préventions de la corruption.

- Les sociétés impliquées des secteurs et activités économiques sujets à débats quant à leur caractère éthique et durable (entre autres : l'alcool, les jeux de hasard, la production d'énergie nucléaire, le tabac etc.).
 - Les sociétés impliquées dans des controverses ESG très sévères : les titres doivent avoir un score (suivant la méthodologie MSCI ESG Research) de minimum 3 pour être éligible pour inclusion.
- b) Ensuite, un processus de sélection « Best-in-Class » MSCI a été appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers de sélection : L'Indice vise des poids par secteur similaires à ceux de l'Indice Parent afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés avec la plus haute note ESG jusqu'à 50 % de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'indice « parent ».

Des informations supplémentaires sur cet Indice et sa composition sont disponibles sur le site www.msci.com. Le poids des valeurs retenues dans l'Indice sera fonction de leur capitalisation boursière ajustée pour le « free float ». En plus des restrictions d'investissement liées à la réplification de l'Indice, le Compartiment a adopté les contraintes suivantes : Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées. Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Pendant la période de référence, le compartiment DPAM B Equities US ESG Leaders Index a consisté en une réplification physique intégrale de l'indice de référence MSCI USA ESG Leaders Index (indice de référence).

Les indices MSCI ESG Leaders ciblent les pondérations sectorielles qui reflètent les pondérations sectorielles relatives des indices MSCI Global Investable Market sous-jacents (indices parent) afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection ESG.

L'Indice répliqué a été construit notamment en appliquant un processus combinant des exclusions (filtre de conformité aux Global Standards, implications dans de controverses sévères, activités controversées) et une sélection « Best-in-Class » de sociétés faisant partie de l'Indice Parent MSCI USA. Pour pouvoir être incluses et maintenues dans les indices

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

MSCI ESG Leaders, les sociétés ont dû avoir une note (rating MSCI ESG) de « BB » ou au-dessus.

Les méthodologies de construction des indices sont consultables sur le site MSCI.com: <https://www.msci.com/index-methodology> (« MSCI ESG Leaders Indexes Methodology »).

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Pendant la période de référence, les indicateurs de durabilité du compartiment ont donc été alignés et se sont comportés de la même façon que ceux de l'indice de référence.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Durant la période de référence, l'indice MSCI USA ESG Leaders a offert une exposition aux entreprises à haute performance ESG aux États-Unis.

La politique du compartiment a été une réplique physique intégrale et a été suivie tout au long de la période de référence avec comme objectif un suivi le plus proche possible de l'évolution de l'indice.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Pendant la période de référence, l'indice MSCI USA ESG Leaders a fait partie de la catégorie des indices « ESG Leaders » établis par MSCI. Cet indice de référence a pour indice parent l'indice MSCI USA Net Total Return Index (indices MSCI Global Investable Market).

Durant la période de référence, l'indice MSCI USA ESG Leaders Index (indice de référence) a réalisé une performance de -20.58% et l'indice MSCI USA Net Total Return Index (indice parent) a réalisé une performance de -14.59%. En suivant l'indice de référence, le compartiment a donc réalisé une moins bonne performance que l'indice parent.

30. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED GROWTH

30.1. RAPPORT DE GESTION

30.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Growth de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale des parts : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Growth de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

30.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

30.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs, par le biais d'une gestion équilibrée du portefeuille, une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créances d'émetteurs du monde entier.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

Il s'agit d'un compartiment géré activement. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans restriction sectorielle ou géographique quelconque mais principalement en Europe), dans (i) des actions et /ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises et (ii) des obligations et/ou d'autres titres de créance, à rendement fixe à court, moyen et long terme.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 6 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

30.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

30.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le premier semestre de 2022 s'est caractérisé par un changement marqué de la dynamique économique et des attentes qu'elle engendre. En sortant de l'année 2021, alors que l'on s'attendait à d'importantes répercussions positives suite à la réouverture des économies après la pandémie, la situation s'est au contraire dégradée du fait d'une hausse des prix de l'énergie et des matières premières combinée à des difficultés d'approvisionnement croissantes. L'invasion russe en Ukraine a exacerbé la situation et fait plonger la confiance du consommateur. En réponse à la détérioration du contexte macro-économique, nous avons réduit le risque du portefeuille.

Sur le marché des actions, le début de l'année a été marqué par une importante rotation, des actions de croissance vers les actions « value », du fait du changement de régime. Les attentes plus élevées en matière de taux pèsent sur les valorisations des actions à durée longue. Les investisseurs privilégient les liquidités immédiates à des flux de trésorerie lointains. Compte tenu de la persistance de l'inflation, nous avons estimé que les taux pourraient soutenir le mouvement dans l'avenir. Néanmoins, le marché reste convaincu que malgré les défis, la croissance économique restera supérieure à la tendance en 2022 grâce à la richesse accumulée par les ménages et aux niveaux élevés de liquidités des entreprises.

Mais en février, la guerre russo-ukrainienne s'est déclarée à nos frontières. Au plus fort de la crise, nous nous sommes abstenus de modifier sensiblement le portefeuille en réaction aux fluctuations désordonnées à court terme du marché. Nous avons maintenu notre focalisation à long terme sur les valeurs de croissance de qualité combinant croissance durable et situation financière saine ainsi qu'une capacité de maintenir voire d'accroître leurs marges, même en période difficile. Nous n'avons modifié le positionnement du fonds que de manière sélective.

Au cours du deuxième semestre, la probabilité de voir le conflit en Europe se résoudre rapidement s'est considérablement amenuisée. Les sanctions politiques ont accru la pression sur la Russie, contribuant à aggraver la hausse des prix de l'énergie. Chose étonnante, les prévisions de bénéfices ont conservé leur dynamique haussière. Même si les analystes tiennent de plus en plus compte d'une récession potentielle, ils ne l'indiquent pas encore dans leurs estimations. Nous pensons qu'une révision à la baisse des bénéfices est le prochain grand risque. Concernant les obligations, nous sommes restés sous-pondérés en durée et avons maintenu notre positionnement en crédit, car l'investissement grade a mieux performé que les obligations d'État.

Le marché est déterminé par un seul facteur. L'inflation est de plus en plus le seul chiffre qui compte, ce qui provoque une forte volatilité aux alentours de la publication des données la concernant. Du côté des actions, les perspectives de bénéfices restent en bonne voie étant donné la résilience des entreprises dans un environnement difficile. Nous avons assisté à un redressement tactique ces dernières semaines, mais nous pensons que la détérioration des fondamentaux pourrait nous entraîner vers de nouveaux points bas l'année prochaine. Nous continuons d'attendre de meilleures opportunités pour consommer le budget de risque du fonds. Depuis la dernière réunion, nous avons continué de saisir des opportunités et ajusté le portefeuille à cet environnement difficile. Nous avons continué à réduire le caractère cyclique du portefeuille en réinvestissant davantage dans des entreprises présentant des qualités plus défensives ou qui facilitent la transition énergétique à venir.

30.1.6. Politique future

L'année 2022 a été exceptionnelle. Nous avons essuyé la tempête parfaite : changement de régime, guerre russo-ukrainienne, crise énergétique, politique zéro-Covid en Chine, problèmes géopolitiques... et cette montagne de soucis reste bien présente. La vitesse et la nature de cette correction ont eu un impact profond sur la performance absolue du fonds. Les fonds orientés vers la croissance de qualité ont été les plus durement touchés en raison de la compression des multiples. Les actions à dividendes et orientées « valeur » ont connu un redressement grâce à la rotation en faveur de la valeur et des faibles risques. La croissance de qualité reste profondément inscrite dans notre ADN. Nous avons gardé notre calme sur ces marchés difficiles et agités. En cours d'année, nous avons régulièrement remanié la composition du portefeuille afin de l'adapter à un environnement en mutation constante. Les haltères ont été renforcées en mettant davantage l'accent sur les titres de valeur et défensifs par opposition aux positions « croissance de qualité ».

Le relevé de l'ICP américain d'octobre a favorisé le goût du risque et suscité un redressement en cours de marché baissier qui a bien vite été porté par un début d'hiver doux en Europe, une modération des prix de l'énergie, l'anticipation d'une réouverture en Chine... L'Europe a même enregistré sa meilleure pf par rapport aux États-Unis depuis 2000 ! Le fonds a donc récupéré une partie du rendement perdu en termes absolus. Nous ne pensons toutefois pas être sortis de l'auberge, c'est pourquoi nous avons profité de l'occasion pour modifier le positionnement à l'approche d'un début d'année probablement difficile (moins d'actions, positionnement plus défensif).

30.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5

30.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		30.995.028,45	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	26.466.370,16	
A.	Obligations et autres titres de créance	5.273.234,51	
a.	Obligations	5.273.234,51	
B.	Instruments du marché monétaire	1.060.484,26	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	19.613.066,95	
a.	Actions	19.613.066,95	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	519.584,44	
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-50.647,86	
A.	Créances	7.151,21	
b.	Avoirs fiscaux	2.752,11	
d.	Autres	4.399,10	
B.	Dettes	-57.799,07	
e.	Autres (-)	-57.799,07	
V.	Dépôts et liquidités	4.505.938,07	
A.	Avoirs bancaires à vue	4.505.938,07	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	73.368,08	
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	73.368,08	
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		30.995.028,45	
A.	Capital	36.005.729,03	
B.	Participations au résultat	-219,57	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-5.010.481,01	

DPAM B
BALANCED GROWTH

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

30.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values		-5.481.237,10	
A.	Obligations et autres titres de créance	-963.517,30	
a.	Obligations	-963.517,30	
	Gain réalisé	1.120,10	
	Perte réalisée	-39.445,40	
	Gain/Perte non-réalisé	-925.192,00	
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-4.433.638,53	
a.	Actions	-4.433.638,53	
	Gain réalisé	658.460,88	
	Perte réalisée	-678.642,94	
	Gain/Perte non-réalisé	-4.413.456,47	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	-80.365,10	
	Gain/Perte non-réalisé	-80.365,10	
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-3.716,17	
b.	Autres positions et opérations de change	-3.716,17	
iv.	Autres	-3.716,17	
	Gain /Perte réalisée	-3.716,17	
II. Produits et charges des placements		636.637,39	
A.	Dividendes	536.767,00	
B.	Intérêts (+/-)	197.643,94	
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	176.558,20	
b.	Dépôts et liquidités	21.085,74	
	Intérêts d'emprunts (-)	-23.331,07	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-77.159,06	
	D'origine belge	-45.334,89	
	D'origine étrangère	-31.824,17	
F.	Autres produits provenant des placements	2.716,58	
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-165.881,30	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-15.853,91	
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-14.324,57	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-91.917,42	
a.	Gestion financière	-79.993,45	
	Classe A (Dis)	-324,40	
	Classe B (Cap)	-79.669,05	
b.	Gestion administrative et comptable	-14.398,81	
c.	Rémunération commerciale	2.474,84	
E.	Frais administratifs (-)	-7.220,00	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-6,74	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-39,32	
H.	Services et biens divers (-)	-6.635,77	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-28.977,30	
	Classe A (Dis)	-21,73	
	Classe B (Cap)	-28.955,57	
K.	Autres charges (-)	-906,27	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		470.756,09	
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		-5.010.481,01	
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice		-5.010.481,01	

DPAM B
BALANCED GROWTH

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-5.010.700,58	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-5.010.481,01	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-219,57	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	5.012.372,78	
IV.	(Distribution des dividendes)	-1.672,20	

30.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Belgique							
AEDIFICA	1.600	EUR	75,80	121.280,00		0,46%	0,39%
ANHEUSER-BUSCH INBEV	4.345	EUR	56,27	244.493,15		0,92%	0,79%
AZELIS GROUP N.V.	8.000	EUR	26,52	212.160,00		0,80%	0,68%
BARCO	9.000	EUR	23,08	207.720,00		0,78%	0,67%
DEME GROUP NV	2.000	EUR	124,00	248.000,00		0,94%	0,80%
DIETEREN GROUP	1.840	EUR	179,20	329.728,00		1,25%	1,06%
FAGRON	17.691	EUR	13,27	234.759,57		0,89%	0,76%
GBL	4.100	EUR	74,58	305.778,00		1,16%	0,99%
HYLORIS PHARMA	9.370	EUR	11,60	108.692,00		0,41%	0,35%
KBC	5.800	EUR	60,08	348.464,00		1,32%	1,12%
KINEPOLIS GROUP SA	6.790	EUR	38,78	263.316,20		0,99%	0,85%
MELEXIS	4.000	EUR	81,00	324.000,00		1,22%	1,05%
RECTICEL	21.950	EUR	15,54	341.103,00		1,29%	1,10%
SOFINA	1.015	EUR	205,60	208.684,00		0,79%	0,67%
SOLVAY	3.620	EUR	94,46	341.945,20		1,29%	1,10%
TELENET GROUP HOLD	7.500	EUR	15,25	114.375,00		0,43%	0,37%
TUBIZE-NEW	1.000	EUR	70,80	70.800,00		0,27%	0,23%
UCB	4.727	EUR	73,56	347.718,12		1,31%	1,12%
UMICORE S.A.	7.085	EUR	34,32	243.157,20		0,92%	0,78%
WAREHOUSES DE PAUW	18.190	EUR	26,70	485.673,00		1,84%	1,57%
				5.101.846,44		19,28%	16,46%
Suisse							
NESTLE NOM	5.850	CHF	107,14	634.734,92		2,40%	2,05%
NOVARTIS-NOM-	4.400	CHF	83,59	372.470,50		1,41%	1,20%
				1.007.205,42		3,81%	3,25%
Allemagne							
BEIERSDORF	2.720	EUR	107,20	291.584,00		1,10%	0,94%
DEUTSCHE TELEKOM NOM	13.000	EUR	18,64	242.294,00		0,92%	0,78%
LEIFHEIT AG	6.000	EUR	13,52	81.120,00		0,31%	0,26%
MERCK	1.750	EUR	180,90	316.575,00		1,20%	1,02%
SAP SE	3.470	EUR	96,39	334.473,30		1,26%	1,08%
				1.266.046,30		4,78%	4,08%
Danemark							
DSV AS	2.000	DKK	1.096,50	294.898,78		1,11%	0,95%
ORSTED	3.000	DKK	631,30	254.677,97		0,96%	0,82%
				549.576,75		2,08%	1,77%
Espagne							
AMADEUS IT GROUP SA	4.900	EUR	48,55	237.895,00		0,90%	0,77%
FERROVIAL S.A	9.265	EUR	24,47	226.714,55		0,86%	0,73%
FLUIDRA SA	10.000	EUR	14,52	145.200,00		0,55%	0,47%
VISCOFAN SA	3.000	EUR	60,20	180.600,00		0,68%	0,58%
				790.409,55		2,99%	2,55%
Finlande							
KONECRANES PLC	7.000	EUR	28,76	201.320,00		0,76%	0,65%
				201.320,00		0,76%	0,65%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	4.000	NOK	616,00	234.365,34		0,89%	0,76%

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				234.365,34		0,89%	0,76%
France							
ALD SA	42.000	EUR	10,76	451.920,00		1,71%	1,46%
ALTAREA	927	EUR	126,20	116.987,40		0,44%	0,38%
ALTEN SA	2.330	EUR	116,80	272.144,00		1,03%	0,88%
BNP	3.000	EUR	53,25	159.750,00		0,60%	0,52%
CIE DES ALPES	18.700	EUR	14,38	268.906,00		1,02%	0,87%
EURAZEO SA	2.500	EUR	58,10	145.250,00		0,55%	0,47%
EUROAPI	130	EUR	13,85	1.800,50		0,01%	0,01%
EXCLUSIVE NETWR	8.500	EUR	18,08	153.680,00		0,58%	0,50%
REXEL	10.000	EUR	18,44	184.400,00		0,70%	0,59%
TOTALENERGIES SE	7.927	EUR	58,65	464.918,55		1,76%	1,50%
VERALLIA	7.500	EUR	31,68	237.600,00		0,90%	0,77%
WORLDLINE SA	6.000	EUR	36,53	219.180,00		0,83%	0,71%
				2.676.536,45		10,11%	8,64%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	3.900	GBP	112,18	493.098,90		1,86%	1,59%
DS SMITH PLC	35.000	GBP	3,21	126.824,46		0,48%	0,41%
LINDE PLC	400	EUR	305,45	122.180,00		0,46%	0,39%
SHELL PLC	20.000	EUR	26,48	529.600,00		2,00%	1,71%
SPIRAX SARCO ENG	1.200	GBP	106,15	143.567,20		0,54%	0,46%
				1.415.270,56		5,35%	4,57%
Irlande							
KINGSPAN GROUP PLC	4.610	EUR	50,58	233.173,80		0,88%	0,75%
				233.173,80		0,88%	0,75%
Italie							
ENEL NEW	50.000	EUR	5,03	251.500,00		0,95%	0,81%
INTERPUMP GROUP SPA	7.000	EUR	42,16	295.120,00		1,12%	0,95%
MARR SPA	10.400	EUR	11,40	118.560,00		0,45%	0,38%
MONCLER SPA	6.500	EUR	49,50	321.750,00		1,22%	1,04%
PIRELLI C S.P.A.	46.000	EUR	4,00	184.184,00		0,70%	0,59%
				1.171.114,00		4,42%	3,78%
Pays-Bas							
AKZO NOBEL NV	1.700	EUR	62,56	106.352,00		0,40%	0,34%
ASM INTERNATIONAL	1.000	EUR	235,65	235.650,00		0,89%	0,76%
ASML HOLDING NV	500	EUR	503,80	251.900,00		0,95%	0,81%
BASIC-FIT	8.050	EUR	24,48	197.064,00		0,74%	0,64%
CTP B.V.	23.389	EUR	11,04	258.214,56		0,98%	0,83%
DSM	2.000	EUR	114,30	228.600,00		0,86%	0,74%
FERRARI NV	1.565	EUR	200,20	313.313,00		1,18%	1,01%
HEINEKEN-	2.500	EUR	87,88	219.700,00		0,83%	0,71%
IMCD N.V.	2.000	EUR	133,15	266.300,00		1,01%	0,86%
ING GROUP	30.550	EUR	11,39	347.903,40		1,31%	1,12%
KONINKLIJKE AHOLD	10.000	EUR	26,84	268.400,00		1,01%	0,87%
PROSUS NV	2.750	EUR	64,45	177.237,50		0,67%	0,57%
STELLANTIS N.V.	22.800	EUR	13,26	302.419,20		1,14%	0,98%
				3.173.053,66		11,99%	10,24%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	59.401	EUR	4,66	276.571,06		1,04%	0,89%
				276.571,06		1,04%	0,89%
Suède							
HUSQVARNA B	26.000	SEK	73,12	170.960,19		0,65%	0,55%
INVESTOR AB	8.000	SEK	188,56	135.651,63		0,51%	0,44%
				306.611,82		1,16%	0,99%

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
États-Unis d'Amérique							
APPLE	1.500	USD	129,93	182.614,20		0,69%	0,59%
BECTON	1.000	USD	254,30	238.275,94		0,90%	0,77%
IPG PHOTONICS CORP	1.300	USD	94,67	115.316,00		0,44%	0,37%
NIKE INC -B-	3.000	USD	117,01	328.910,75		1,24%	1,06%
PARKER HANNIFIN	1.020	USD	291,00	278.116,65		1,05%	0,90%
PAYPAL HOLDINGS-WI	1.000	USD	71,22	66.732,26		0,25%	0,22%
				1.209.965,80		4,57%	3,90%
<u>Total - Actions</u>				<u>19.613.066,95</u>		<u>74,11%</u>	<u>63,28%</u>
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<u>Emis(es) par état</u>							
Espagne							
SPAIN 1,00 14-30	300.000	EUR	99,11	357.622,14		1,35%	1,15%
				357.622,14		1,35%	1,15%
Italie							
ITALY 1,65 20-30	750.000	EUR	81,77	613.308,75		2,32%	1,98%
ITALY 2,80 18-28	525.000	EUR	93,45	490.617,75		1,85%	1,58%
				1.103.926,50		4,17%	3,56%
États-Unis d'Amérique							
US TREA 0,75 12-42	300.000	USD	83,83	310.693,07		1,17%	1,00%
				310.693,07		1,17%	1,00%
Total - Emis(es) par état				1.772.241,71		6,70%	5,72%
<u>Emis(es) par un établissement de crédit</u>							
Belgique							
VGP NV 1,50 21-29	400.000	EUR	65,99	263.954,00		1,00%	0,85%
				263.954,00		1,00%	0,85%
France							
LOXAM SAS 4,25 17-24	300.000	EUR	99,72	299.167,50		1,13%	0,97%
TOTAL SE FRN 21-PERP	500.000	EUR	81,48	407.402,50		1,54%	1,31%
				706.570,00		2,67%	2,28%
Japon							
SOFTBANK 3,125 17-25	400.000	EUR	90,44	361.764,00		1,37%	1,17%
				361.764,00		1,37%	1,17%
Pays-Bas							
AIRBUS 0,875 16-26	100.000	EUR	91,71	91.709,50		0,35%	0,30%
COOP RAB 1,375 15-27	300.000	EUR	92,53	277.594,50		1,05%	0,90%
ENEL FI 1,375 16-26	200.000	EUR	92,72	185.445,00		0,70%	0,60%
				554.749,00		2,10%	1,79%
États-Unis d'Amérique							
GOLD SACHS FRN 21-27	350.000	USD	87,65	287.436,17		1,09%	0,93%
MORGAN ST 1,75 15-25	300.000	EUR	96,39	289.182,00		1,09%	0,93%
				576.618,17		2,18%	1,86%
Total - Emis(es) par un établissement de crédit				2.463.655,17		9,31%	7,95%
<u>Obligation du Secteur Public</u>							
Belgique							
FLEMISH 0,375 20-30	200.000	EUR	81,36	162.730,00		0,61%	0,53%

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				162.730,00		0,61%	0,53%
Mexique							
PEMEX 5,95 20-31	255.000	USD	76,01	181.601,33		0,69%	0,59%
				181.601,33		0,69%	0,59%
Total - Obligation du Secteur Public				344.331,33		1,30%	1,11%
Emis(es) par une entreprise privée							
France							
BNP 2,375 15-25	200.000	EUR	97,44	194.882,00		0,74%	0,63%
ENGIE SA FRN 14-PERP	200.000	EUR	99,35	198.701,00		0,75%	0,64%
				393.583,00		1,49%	1,27%
Italie							
ENEL FRN 21-PERP	100.000	EUR	79,36	79.365,00		0,30%	0,26%
				79.365,00		0,30%	0,26%
Pays-Bas							
VW FRN 13-PERP	220.000	EUR	100,03	220.058,30		0,83%	0,71%
				220.058,30		0,83%	0,71%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				693.006,30		2,62%	2,24%
Total - Obligations et autres titres de créances				<u>5.273.234,51</u>		<u>19,92%</u>	<u>17,01%</u>
OPC à nombre variable de parts							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
ISHS CORE SP500	1.400	USD	396,09	519.583,98		1,96%	1,68%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				519.583,98		1,96%	1,68%
Total - Actions				519.583,98		1,96%	1,68%
Obligations et autres titres de créance							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
LO CONV BOND PC	0	EUR	16,44	0,46		0,00%	0,00%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				0,46		0,00%	0,00%
Total - Obligations et autres titres de créance				0,46		0,00%	0,00%
Total - OPC à nombre variable de parts				<u>519.584,44</u>		<u>1,96%</u>	<u>1,68%</u>
Instruments du marché monétaire							
ARGAN 3,25 17-23	200.000	EUR	94,64	189.280,00		0,72%	0,61%
AUTOROUTE 2,95 14-24	200.000	EUR	100,32	200.638,00		0,76%	0,65%
HEINEKEN 2,75 12-23	400.000	USD	99,33	372.302,65		1,41%	1,20%
TEREOS 4,125 16-23	200.000	EUR	99,64	199.289,00		0,75%	0,64%
UCB SA 5,125 13-23	98.000	EUR	100,99	98.974,61		0,37%	0,32%
Total - Instruments du marché monétaire				<u>1.060.484,26</u>		<u>4,01%</u>	<u>3,42%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				26.466.370,16		100,00%	85,39%
Total - portefeuille				26.466.370,16		100,00%	85,39%

DPAM B
BALANCED GROWTH

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		EUR		5.452,98			0,02%
Banque Degroof Petercam		EUR		4.499.771,39			14,52%
Banque Degroof Petercam		USD		713,70			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				4.505.938,07			14,54%
Total - Dépôts et Liquidités				4.505.938,07			14,54%
Créances et dettes diverses				-50.647,86			-0,16%
Autres				73.368,08			0,24%
Actif Net Total				30.995.028,45			100,00%

**30.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion (en EURO)	Pays de domiciliation
ISHARES CORE 500 -CAP- UCITS ETF	0,00	Irlande
LOMBARD ODIER CONVERTIBLE BOND -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)

30.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
BELGIQUE	21,97%
PAYS-BAS	16,32%
FRANCE	15,78%
ITALIE	8,90%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	7,92%
ROYAUME-UNI	5,35%
ALLEMAGNE	4,78%
ESPAGNE	4,34%
SUISSE	3,81%
IRLANDE	2,84%
DANEMARK	2,08%
JAPON	1,37%
SUEDE	1,16%
PORTUGAL	1,04%
FEROE	0,89%
FINLANDE	0,76%
MEXIQUE	0,69%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

30.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	11,22%
PHARMACIE - COSMETIQUE	8,57%
PETROLE & DERIVES	6,95%
ETATS	6,70%
BANQUES	6,11%
CONSTRUCTION MECANIQUE	4,84%
PRODUITS CHIMIQUES	4,65%
IT & INTERNET	4,56%
IMMOBILIER	4,45%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	3,53%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	3,50%
VEHICULES ROUTIERS	3,19%
BOISSONS & TABACS	3,16%
SOURCES D'ENERGIE	3,05%
TEXTILE & HABILLEMENT	2,73%
TELECOMMUNICATIONS	2,04%
LOISIRS & TOURISME	2,01%
TRANSPORT & CIRCULATION	1,97%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	1,96%
SERVICES DIVERS	1,83%
AGRICULTURE & PECHE	1,64%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	1,45%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	1,38%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	1,37%
BIENS DE CONSOMMATION	1,01%
METAUX NON-FERREUX	0,92%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,89%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	0,88%
TRANSPORTS AERIENS	0,76%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	0,70%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,70%
DIFFUSION & EDITION	0,67%
PROVINCE, CANTON, REGION	0,61%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

30.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	1.961.972,55	1.816.757,03	3.778.729,58
Ventes	1.567.667,35	1.719.519,82	3.287.187,17
Total 1	3.529.639,90	3.536.276,85	7.065.916,75
Souscriptions	0,00	0,00	0,00
Remboursements	0,00	14.740,45	14.740,45
Total 2	0,00	14.740,45	14.740,45
Moyenne de référence de l'actif net total	33.186.718,53	30.942.640,65	32.055.457,36
Taux de rotation	10,64%	11,38%	22,00%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

30.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,90	7,06
B			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.479,00
TOTAL			0,00			0,00			1.486,06

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A			0,00	0,00	0,00	14.740,45
B			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14.740,45

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		0,00	0,00	0,00	30.995.028,45	16.660,96
B		0,00		0,00		20.877,26
TOTAL			0,00		30.995.028,45	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

30.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

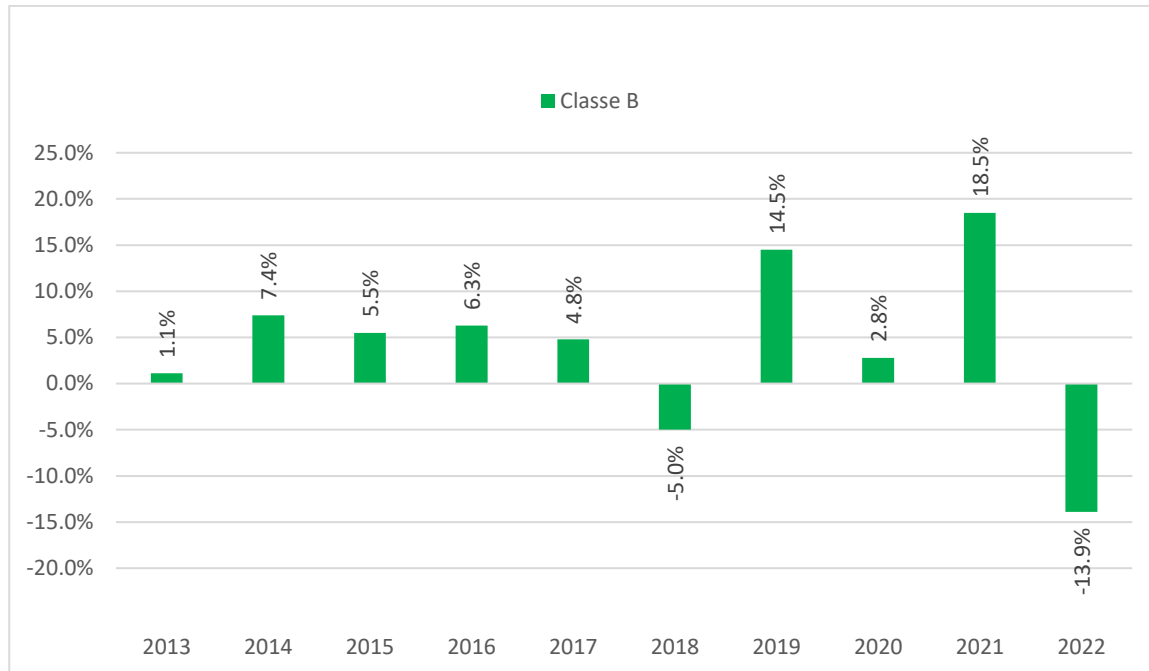
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-13,85 % (en EUR)	1,67 % (en EUR)	2,70 % (en EUR)	3,73 % (en EUR)	31/03/2000	2,77 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-13,91 % (en EUR)	1,59 % (en EUR)	2,65 % (en EUR)	3,81 % (en EUR)	31/07/1999	3,23 % (en EUR)

30.11. FRAIS

Frais courants

- Classe A- BE0171618250: 0,40 %
- Classe B - BE0171619266: 0,47 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 0,02 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

30.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

30.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	192,97	EUR
2020	classe A	189,37	EUR

30.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

30.12.3. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

30.12.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

31. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED FLEXIBLE

31.1. RAPPORT DE GESTION

31.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Flexible de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale des parts : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Flexible de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

31.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

31.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital, des titres à revenu fixe d'émetteurs du monde entier ou d'organismes de placement collectif.

Il s'agit d'un compartiment géré activement.

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment ni à ses participants.

Politique de placement

Le compartiment investit dans des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital d'entreprises (à concurrence de max. 60 % de son actif net) et dans des obligations et/ou d'autres titres de créance, à taux fixe ou flottant bénéficiant d'une notation correspondant au moins à 'investment grade' 11 selon l'échelle d'une des 3 agences de notation Standard & Poor's (S&P)/Moody's/Fitch offrant un rendement périodique ou capitalisé. Le compartiment investit maximum 3 % de son actif net dans des obligations et/ou autres titres de créance, à taux fixe ou flottant, avec une notation inférieure à 'investment grade'.*

Un dépassement passif des critères d'investissement précités sera régularisé en tenant compte des intérêts des participants.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants, de dépôts, d'instruments du marché monétaire et/ou d'instruments à court terme bénéficiant d'une notation 'Investment Grade'. Les liquidités seront considérées comme ayant un taux fixe.

Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts en EUR pour un maximum de 10 % de ses actifs pour atteindre indirectement l'objectif mentionné ci-dessus ou placer ses liquidités.

**Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations 'investment grade' sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's (S&P) et Fitch, et entre Aaa et Baa3 suivant*

l'échelle de Moody's. Pour des obligations sans notation externe, le gestionnaire est chargé de déterminer si l'émetteur satisfait au moins à une notation Investment Grade'.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

31.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

31.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Le premier semestre de 2022 s'est caractérisé par un changement marqué de la dynamique économique et des attentes qu'elle engendre. En sortant de l'année 2021, alors que l'on s'attendait à d'importantes répercussions positives suite à la réouverture des économies après la pandémie, la situation s'est au contraire dégradée du fait d'une hausse des prix de l'énergie et des matières premières combinée à des difficultés d'approvisionnement croissantes. L'invasion russe en Ukraine a exacerbé la situation et fait plonger la confiance du consommateur. En réponse à la détérioration du contexte macro-économique, nous avons réduit le risque du portefeuille à plusieurs reprises au cours du premier semestre, sans toucher à notre approche en haltère.

Sur le marché des actions, le début de l'année a été marqué par une importante rotation, des actions de croissance vers les actions « value », du fait du changement de régime. Les attentes plus élevées en matière de taux pèsent sur les valorisations des actions à durée longue. Les investisseurs privilégient les liquidités immédiates à des flux de trésorerie lointains. Compte tenu de la persistance de l'inflation, nous avons estimé que les taux pourraient soutenir le mouvement dans l'avenir. Néanmoins, le marché reste convaincu que malgré les défis, la croissance économique restera supérieure à la tendance en 2022 et qu'il viendra un moment où la richesse accumulée par les ménages pendant la pandémie ainsi que les niveaux élevés de liquidités des entreprises relanceront la consommation et le boom des investissements. Suite à la correction et au budget de risque disponible, nous avons augmenté la pondération des actions de façon progressive et sélective, tout en respectant l'équilibre du fonds entre le style valeur et croissance. Compte tenu des incertitudes qui nous guettent, nous nous sommes abstenus de consommer le budget de risque élargi autorisé dans le fonds.

Et en plus de cela, nous avons été confrontés à une guerre à nos portes. Au plus fort de la crise, nous nous sommes abstenus de modifier sensiblement le portefeuille. Nous n'avons pas l'intention de suivre les évolutions à court terme du marché et nous sommes restés concentrés sur les actions combinant croissance durable et gestion financière saine, et capables de maintenir voire d'accroître leurs marges, même en période difficile. Nous avons pris nos bénéfices de manière sélective sur les secteurs sensibles à la détérioration de la confiance des consommateurs. Nous avons réduit la consommation discrétionnaire et ajouté de la valeur par le biais des produits alimentaires de base, des banques et de l'énergie. La probabilité de voir le conflit en Europe se résoudre rapidement s'est considérablement amenuisée. Les sanctions politiques ont accru la pression sur la Russie, contribuant à aggraver la hausse des prix de l'énergie. Nous avons décidé de renforcer le positionnement valeur du fonds. Nous avons restructuré le portefeuille et ajouté une exposition plus défensive, comme les services aux collectivités, tout en réduisant l'exposition à la consommation discrétionnaire et à la technologie.

Depuis le deuxième semestre, le marché est déterminé par un seul facteur. L'inflation est le seul chiffre qui compte, ce qui provoque une forte volatilité aux alentours de la publication des données la concernant. Du côté des actions, les perspectives de bénéfices restent en bonne voie étant donné la résilience des entreprises dans un environnement difficile. Nous avons assisté à un redressement tactique ces dernières semaines, mais nous pensons que la détérioration des fondamentaux pourrait nous entraîner vers de nouveaux points bas l'année prochaine. Nous continuons d'attendre de meilleures opportunités pour consommer le budget de risque du fonds. Depuis la dernière réunion, nous avons continué de saisir des opportunités et ajusté le portefeuille à cet environnement difficile. Nous avons réduit la pondération des actions et continué de réduire le caractère cyclique du portefeuille en réinvestissant davantage dans des entreprises présentant des qualités plus défensives ou qui facilitent la transition énergétique à venir. Nous avons aussi réduit notre exposition à certaines actions libellées en dollars en raison de leurs

performances splendides et du pic de valeur du dollar. Le fonds a ouvert de nouvelles positions sur Finacobank, Viscofan, Besi, Linde et Lululemon (USD). Il a liquidé entièrement ses positions sur Eurazeo, Vonovia, Leifheit, Covestro, Corbion, Aveva (racheté) & Glanbia.

Concernant les obligations, nous sommes restés sous-pondérés en duration et avons maintenu notre positionnement en crédit, car l'investissement grade a mieux performé que les obligations d'État. Dans les obligations d'État, nous avons vendu notre exposition liée à l'inflation lorsque nous avons estimé que les chiffres de cette dernière avaient atteint un sommet.

31.1.6. Politique future

L'année 2022 a été exceptionnelle. Nous avons essuyé la tempête parfaite : changement de régime, guerre russo-ukrainienne, crise énergétique, politique zéro-Covid en Chine, problèmes géopolitiques... et cette montagne de soucis reste bien présente. La vitesse et la nature de cette correction ont eu un impact profond sur la performance absolue du fonds. Les fonds orientés vers la croissance de qualité ont été les plus durement touchés en raison de la compression des multiples. Les actions à dividendes et orientées « valeur » ont connu un redressement grâce à la rotation en faveur de la valeur et des faibles risques. La croissance de qualité reste profondément inscrite dans notre ADN. Nous avons gardé notre calme sur ces marchés difficiles et agités. En cours d'année, nous avons régulièrement remanié la composition du portefeuille afin de l'adapter à un environnement en mutation constante. Les haltères ont été renforcées en mettant davantage l'accent sur les titres de valeur et défensifs par opposition aux positions « croissance de qualité ».

Le relevé de l'ICP américain d'octobre a favorisé le goût du risque et suscité un redressement en cours de marché baissier qui a bien vite été porté par un début d'hiver doux en Europe, une modération des prix de l'énergie, l'anticipation d'une réouverture en Chine... L'Europe a même enregistré sa meilleure pf par rapport aux États-Unis depuis 2000 ! Le fonds a donc récupéré une partie du rendement perdu en termes absolus. Nous ne pensons toutefois pas être sortis de l'auberge, c'est pourquoi nous avons profité de l'occasion pour modifier le positionnement à l'approche d'un début d'année probablement difficile (moins d'actions, positionnement plus défensif).

31.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

31.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		64.389.851,28	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	62.896.327,85	
A.	Obligations et autres titres de créance	28.888.759,29	
a.	Obligations	28.888.759,29	
B.	Instruments du marché monétaire	2.507.239,05	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	29.685.926,88	
a.	Actions	29.685.926,88	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	1.814.402,63	
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-25.038,77	
A.	Créances	41.262,29	
b.	Avoirs fiscaux	34.819,86	
d.	Autres	6.442,43	
B.	Dettes	-66.301,06	
e.	Autres (-)	-66.301,06	
V.	Dépôts et liquidités	1.081.032,56	
A.	Avoirs bancaires à vue	1.081.032,56	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	437.529,64	
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	437.529,64	
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		64.389.851,28	
A.	Capital	76.937.118,42	
B.	Participations au résultat		
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-12.547.267,14	

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

31.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values		-13.807.347,11	
A.	Obligations et autres titres de créance	-6.748.818,55	
a.	Obligations	-6.748.818,55	
	Gain réalisé	138.483,00	
	Perte réalisée	-223.934,00	
	Gain/Perte non-réalisé	-6.663.367,55	
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	-6.753.204,87	
a.	Actions	-6.753.204,87	
	Gain réalisé	1.711.880,60	
	Perte réalisée	-1.698.260,06	
	Gain/Perte non-réalisé	-6.766.825,41	
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	-294.825,16	
	Gain réalisé	112.951,13	
	Gain/Perte non-réalisé	-407.776,29	
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-10.498,53	
b.	Autres positions et opérations de change	-10.498,53	
iv.	Autres	-10.498,53	
	Gain /Perte réalisée	-10.498,53	
II. Produits et charges des placements		1.554.695,51	
A.	Dividendes	779.618,61	
B.	Intérêts (+/-)	866.121,03	
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	862.265,71	
b.	Dépôts et liquidités	3.855,32	
	Intérêts d'emprunts (-)	-3.221,38	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-87.822,75	
	D'origine belge	-37.995,66	
	D'origine étrangère	-49.827,09	
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-294.615,54	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-47.272,24	
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-31.708,30	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-186.103,73	
a.	Gestion financière	-156.867,82	
	Classe B (Cap)	-64.141,05	
	Classe F (Cap)	-92.726,77	
b.	Gestion administrative et comptable	-30.704,37	
c.	Rémunération commerciale	1.468,46	
E.	Frais administratifs (-)	-8.133,69	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-77,18	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-38,26	
H.	Services et biens divers (-)	-8.396,72	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-10.788,66	
	Classe B (Cap)	-4.682,90	
	Classe F (Cap)	-6.105,76	
K.	Autres charges (-)	-2.096,76	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		1.260.079,97	
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		-12.547.267,14	
VI. Impôts sur le résultat			

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

	31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
VII. Résultat de l'exercice	-12.547.267,14	

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-12.547.267,14	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-12.547.267,14	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)		
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	12.547.267,14	
IV.	(Distribution des dividendes)		

31.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Actions</u>							
Autriche							
OMV	4.750	EUR	48,10	228.475,00		0,36%	0,35%
				228.475,00		0,36%	0,35%
Belgique							
ANHEUSER-BUSCH INBEV	4.094	EUR	56,27	230.369,38		0,37%	0,36%
AZELIS GROUP N.V.	8.250	EUR	26,52	218.790,00		0,35%	0,34%
BARCO	5.585	EUR	23,08	128.901,80		0,20%	0,20%
DIETEREN GROUP	2.169	EUR	179,20	388.684,80		0,62%	0,60%
FAGRON	10.000	EUR	13,27	132.700,00		0,21%	0,21%
HYLORIS PHARMA	19.605	EUR	11,60	227.418,00		0,36%	0,35%
KBC	8.450	EUR	60,08	507.676,00		0,81%	0,79%
KINEPOLIS GROUP SA	4.209	EUR	38,78	163.225,02		0,26%	0,25%
MELEXIS	1.850	EUR	81,00	149.850,00		0,24%	0,23%
RECTICEL	42.000	EUR	15,54	652.680,00		1,04%	1,01%
SOFINA	680	EUR	205,60	139.808,00		0,22%	0,22%
SOLVAY	1.394	EUR	94,46	131.677,24		0,21%	0,20%
UCB	4.575	EUR	73,56	336.537,00		0,54%	0,52%
WAREHOUSES DE PAUW	5.880	EUR	26,70	156.996,00		0,25%	0,24%
				3.565.313,24		5,67%	5,54%
Suisse							
BB BIOTECH N	2.875	CHF	55,20	160.717,00		0,26%	0,25%
NESTLE NOM	2.885	CHF	107,14	313.027,39		0,50%	0,49%
NOVARTIS-NOM-	4.000	CHF	83,59	338.609,55		0,54%	0,53%
ROCHE HOLDING -GE-	1.600	CHF	290,50	470.707,38		0,75%	0,73%
SIG GROUP AG	7.650	CHF	20,20	156.494,00		0,25%	0,24%
TECAN GROUP SA	585	CHF	412,40	244.320,22		0,39%	0,38%
				1.683.875,54		2,68%	2,62%
Allemagne							
ALLIANZ-NOM-	720	EUR	200,90	144.648,00		0,23%	0,22%
BEIERSDORF	3.110	EUR	107,20	333.392,00		0,53%	0,52%
DEUTSCHE POST	3.750	EUR	35,18	131.925,00		0,21%	0,20%
DEUTSCHE TELEKOM NOM	12.645	EUR	18,64	235.677,51		0,37%	0,37%
HANNOVER RUECK SE	1.250	EUR	185,50	231.875,00		0,37%	0,36%
INFINEON	8.350	EUR	28,43	237.390,50		0,38%	0,37%
MERCK	2.297	EUR	180,90	415.527,30		0,66%	0,65%
SAP SE	2.025	EUR	96,39	195.189,75		0,31%	0,30%
STABILUS SE INH. ON.	2.115	EUR	62,90	133.033,50		0,21%	0,21%
VIB VERMOEGEN AG	4.933	EUR	20,30	100.139,90		0,16%	0,16%
				2.158.798,46		3,43%	3,35%
Danemark							
DSV AS	935	DKK	1.096,50	137.865,18		0,22%	0,21%
ORSTED	4.210	DKK	631,30	357.398,09		0,57%	0,56%
ROYAL UNIBREW	2.750	DKK	495,30	183.161,99		0,29%	0,28%
				678.425,26		1,08%	1,05%
Espagne							
AMAEDEUS IT GROUP SA	4.270	EUR	48,55	207.308,50		0,33%	0,32%
CELLNEX TELECOM	4.805	EUR	30,92	148.570,60		0,24%	0,23%
IBERDROLA SA	34.881	EUR	10,93	381.249,33		0,61%	0,59%
VISCOFAN SA	4.350	EUR	60,20	261.870,00		0,42%	0,41%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				998.998,43		1,59%	1,55%
Finlande							
KONECRANES PLC	4.960	EUR	28,76	142.649,60		0,23%	0,22%
NESTE CORPORATION	4.500	EUR	43,02	193.590,00		0,31%	0,30%
				336.239,60		0,53%	0,52%
Féroé							
BAKKAFROST P-F	6.535	NOK	616,00	382.894,37		0,61%	0,59%
				382.894,37		0,61%	0,59%
France							
AIR LIQUIDE	1.389	EUR	132,40	183.903,60		0,29%	0,29%
ALD SA	25.000	EUR	10,76	269.000,00		0,43%	0,42%
ALSTOM	5.991	EUR	22,82	136.714,62		0,22%	0,21%
ALTEN SA	1.060	EUR	116,80	123.808,00		0,20%	0,19%
BNP	8.700	EUR	53,25	463.275,00		0,74%	0,72%
CAPGEMINI	1.510	EUR	155,95	235.484,50		0,37%	0,37%
CIE DES ALPES	9.500	EUR	14,38	136.610,00		0,22%	0,21%
ESSILOR LUX	1.000	EUR	169,20	169.200,00		0,27%	0,26%
HERMES	234	EUR	1.445,00	338.130,00		0,54%	0,53%
IPSOS SA	5.450	EUR	58,50	318.825,00		0,51%	0,50%
REXEL	10.750	EUR	18,44	198.230,00		0,32%	0,31%
SCHNEIDER ELECTRIC	1.253	EUR	130,72	163.792,16		0,26%	0,25%
TELEPERFORMANCE	555	EUR	222,70	123.598,50		0,20%	0,19%
THALES	1.450	EUR	119,30	172.985,00		0,28%	0,27%
TOTALENERGIES SE	8.325	EUR	58,65	488.261,25		0,78%	0,76%
VERALLIA	6.435	EUR	31,68	203.860,80		0,32%	0,32%
WORLDFLINE SA	6.250	EUR	36,53	228.312,50		0,36%	0,35%
				3.953.990,93		6,29%	6,14%
Royaume-Uni							
ASTRAZENECA	3.213	GBP	112,18	406.237,63		0,65%	0,63%
BEAZLEY PLC	38.500	GBP	6,79	294.852,07		0,47%	0,46%
DS SMITH PLC	36.800	GBP	3,21	133.346,86		0,21%	0,21%
LINDE PLC	500	EUR	305,45	152.725,00		0,24%	0,24%
PETS AT HOME GROUP	43.750	GBP	2,84	139.842,21		0,22%	0,22%
RIGHTMOVE PLC	10.000	GBP	5,11	57.638,77		0,09%	0,09%
SPIRAX SARCO ENG	1.000	GBP	106,15	119.639,34		0,19%	0,19%
VOLUTION GROUP PLC	37.150	GBP	3,65	152.828,97		0,24%	0,24%
				1.457.110,85		2,32%	2,26%
Irlande							
KERRY	2.550	EUR	84,24	214.812,00		0,34%	0,33%
KINGSPAN GROUP PLC	3.205	EUR	50,58	162.108,90		0,26%	0,25%
TRANE TECHNOLOGIES	1.165	USD	168,09	183.485,45		0,29%	0,28%
				560.406,35		0,89%	0,87%
Italie							
AMPLIFON SPA	6.900	EUR	27,82	191.958,00		0,31%	0,30%
AUTOGRILL	30.000	EUR	6,46	193.860,00		0,31%	0,30%
BANCA GENERALI SPA	7.335	EUR	32,06	235.160,10		0,37%	0,37%
CAREL INDUSTR	5.567	EUR	23,50	130.824,50		0,21%	0,20%
DANIELI AND C	8.550	EUR	20,80	177.840,00		0,28%	0,28%
ENEL NEW	50.250	EUR	5,03	252.757,50		0,40%	0,39%
FINCOBANK SPA	14.150	EUR	15,52	219.608,00		0,35%	0,34%
INTERPUMP GROUP SPA	3.955	EUR	42,16	166.742,80		0,27%	0,26%
INTESA SANPAOLO	124.800	EUR	2,08	259.334,40		0,41%	0,40%
MARR SPA	10.650	EUR	11,40	121.410,00		0,19%	0,19%
MEDIOBANCA	22.887	EUR	8,98	205.616,81		0,33%	0,32%
MONCLER SPA	4.950	EUR	49,50	245.025,00		0,39%	0,38%
PIRELLI C S.P.A.	55.100	EUR	4,00	220.620,40		0,35%	0,34%
PRYSMIAN SPA	5.717	EUR	34,66	198.151,22		0,32%	0,31%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
REPLY S.P.A.	1.615	EUR	107,00	172.805,00		0,27%	0,27%
				2.991.713,73		4,76%	4,65%
Pays-Bas							
ADYEN N.V.	192	EUR	1.288,40	247.372,80		0,39%	0,38%
ARISTON HOLDING NV	17.100	EUR	9,62	164.502,00		0,26%	0,26%
ASM INTERNATIONAL	665	EUR	235,65	156.707,25		0,25%	0,24%
ASML HOLDING NV	400	EUR	503,80	201.520,00		0,32%	0,31%
BASIC-FIT	4.887	EUR	24,48	119.633,76		0,19%	0,19%
BESI	3.000	EUR	56,56	169.680,00		0,27%	0,26%
CTP B.V.	14.032	EUR	11,04	154.913,28		0,25%	0,24%
DAVIDE CAMP MIL	20.000	EUR	9,48	189.680,00		0,30%	0,29%
DSM	1.138	EUR	114,30	130.073,40		0,21%	0,20%
FERRARI NV	1.350	EUR	200,20	270.270,00		0,43%	0,42%
IMCD N.V.	1.395	EUR	133,15	185.744,25		0,30%	0,29%
ING GROUP	36.500	EUR	11,39	415.662,00		0,66%	0,65%
KPN NEW	65.050	EUR	2,89	187.994,50		0,30%	0,29%
STELLANTIS N.V.	14.337	EUR	13,26	190.165,97		0,30%	0,30%
UNIVERSAL MUSIC	7.000	EUR	22,51	157.570,00		0,25%	0,24%
				2.941.489,21		4,68%	4,57%
Norvège							
DNB BANK ASA	13.125	NOK	194,45	242.750,39		0,39%	0,38%
NORSK	20.000	NOK	73,32	139.477,81		0,22%	0,22%
TOMRA SYSTEMS ASA	6.050	NOK	165,60	95.294,62		0,15%	0,15%
				477.522,82		0,76%	0,74%
Portugal							
EDP-ENERGIAS-REG	75.000	EUR	4,66	349.200,00		0,56%	0,54%
				349.200,00		0,56%	0,54%
Suède							
ATLAS COPCO A	13.310	SEK	123,10	147.340,30		0,23%	0,23%
HUSQVARNA B	20.700	SEK	73,12	136.110,61		0,22%	0,21%
NIBE INDUSTRIER AK B	19.700	SEK	97,10	172.016,82		0,27%	0,27%
				455.467,73		0,72%	0,71%
États-Unis d'Amérique							
ADOBE INC	367	USD	336,53	115.724,07		0,18%	0,18%
AGILENT	1.825	USD	149,65	255.901,85		0,41%	0,40%
ALPHABET INC -A-	2.160	USD	88,23	178.568,10		0,28%	0,28%
AMAZON.COM INC	1.640	USD	84,00	129.079,41		0,21%	0,20%
AMEDISYS INC	1.500	USD	83,54	117.413,91		0,19%	0,18%
APPLE	3.370	USD	129,93	410.273,23		0,65%	0,64%
AUTOZONE	135	USD	2.466,18	311.955,31		0,50%	0,48%
CATERPILLAR	870	USD	239,56	195.284,33		0,31%	0,30%
DECKERS OUTDOOR CORP	660	USD	399,16	246.845,26		0,39%	0,38%
DOLLAR GENERAL CORP	700	USD	246,25	161.513,23		0,26%	0,25%
DOLLAR TREE	2.145	USD	141,44	284.271,54		0,45%	0,44%
HOME DEPOT	1.015	USD	315,86	300.396,25		0,48%	0,47%
LULULEMON ATHLETICA	600	USD	320,39	180.120,87		0,29%	0,28%
MCKESSON	860	USD	375,12	302.275,19		0,48%	0,47%
METLIFE	4.404	USD	72,37	298.634,32		0,47%	0,46%
MICROSOFT	1.795	USD	239,82	403.351,51		0,64%	0,63%
NIKE INC -B-	1.275	USD	117,01	139.787,07		0,22%	0,22%
NVIDIA CORP	1.000	USD	146,14	136.931,37		0,22%	0,21%
PAYPAL HOLDINGS-WI	2.700	USD	71,22	180.177,09		0,29%	0,28%
PFIZER	7.265	USD	51,24	348.801,69		0,55%	0,54%
PTC INC	1.650	USD	120,04	185.585,38		0,30%	0,29%
ROSS STORES	1.175	USD	116,07	127.788,48		0,20%	0,20%
SALESFORCE INC	1.165	USD	132,59	144.733,99		0,23%	0,22%
SCHWAB	3.050	USD	83,26	237.941,44		0,38%	0,37%
SERVICENOW INC	446	USD	388,27	162.256,66		0,26%	0,25%
SOVOS BRANDS INC	12.500	USD	14,37	168.306,39		0,27%	0,26%

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
STARBUCKS CORP	1.735	USD	99,20	161.266,81		0,26%	0,25%
SYNOPSIS	840	USD	319,29	251.303,44		0,40%	0,39%
WALT DISNEY	1.565	USD	86,88	127.399,58		0,20%	0,20%
WASTE	1.375	USD	156,88	202.117,59		0,32%	0,31%
				6.466.005,36		10,28%	10,04%
<u>Total - Actions</u>				<u>29.685.926,88</u>		<u>47,20%</u>	<u>46,10%</u>
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<u>Emis(es) par état</u>							
Belgique							
BELOLO31 5,50 97-28	500.000	EUR	112,99	564.970,00		0,90%	0,88%
BELOLO34 3,00 14-34	400.000	EUR	97,03	388.104,00		0,62%	0,60%
				953.074,00		1,52%	1,48%
Allemagne							
GERMANY 5,50 00-31	750.000	EUR	120,88	906.573,75		1,44%	1,41%
				906.573,75		1,44%	1,41%
Espagne							
SPAIN 0,60 19-29	1.450.000	EUR	83,88	1.216.274,50		1,93%	1,89%
SPAIN 1,60 15-25	2.650.000	EUR	97,09	2.573.004,25		4,09%	4,00%
SPAIN 2,90 16-46	1.000.000	EUR	85,25	852.480,00		1,36%	1,32%
SPAIN 4,20 05-37	1.260.000	EUR	104,25	1.313.568,90		2,09%	2,04%
SPAIN KING 1,8 13-24	650.000	EUR	102,86	806.346,28		1,28%	1,25%
				6.761.673,93		10,75%	10,50%
France							
FRANCE 2,50 13-30	1.300.000	EUR	97,43	1.266.564,00		2,01%	1,97%
FRANCE IL 0,10 21-32	1.700.000	EUR	98,53	1.819.839,96		2,89%	2,83%
FRA OAT 4,00 06-38	800.000	EUR	107,87	862.960,00		1,37%	1,34%
				3.949.363,96		6,28%	6,13%
Croatie (République)							
CROATIA 2,875 22-32	2.300.000	EUR	92,31	2.123.049,50		3,38%	3,30%
				2.123.049,50		3,38%	3,30%
Irlande							
IRISH TREA 1,0 16-26	1.500.000	EUR	95,20	1.428.015,00		2,27%	2,22%
				1.428.015,00		2,27%	2,22%
Italie							
ITA BTP 6,50 97-27	2.500.000	EUR	111,74	2.793.437,50		4,44%	4,34%
ITALY 4,75 13-28	2.400.000	EUR	103,52	2.484.540,00		3,95%	3,86%
				5.277.977,50		8,39%	8,20%
Portugal							
PORTUGAL 3,875 14-30	350.000	EUR	104,02	364.063,00		0,58%	0,57%
PORTUGAL 4,10 06-37	650.000	EUR	102,69	667.498,00		1,06%	1,04%
PORTUGAL 4,125 17-27	700.000	EUR	104,64	732.473,00		1,16%	1,14%
				1.764.034,00		2,80%	2,74%
Slovaquie (République slovaque)							
SLOVAKIA 1,00 18-28	400.000	EUR	88,27	353.098,00		0,56%	0,55%
				353.098,00		0,56%	0,55%
<u>Total - Emis(es) par état</u>				<u>23.516.859,64</u>		<u>37,39%</u>	<u>36,52%</u>
<u>Emis(es) par un établissement de crédit</u>							

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Belgique							
VGP NV 1,50 21-29	400.000	EUR	65,99	263.954,00		0,42%	0,41%
				263.954,00		0,42%	0,41%
France							
VEOLIA 0,927 16-29	200.000	EUR	84,58	169.157,00		0,27%	0,26%
VIVENDI 1,875 16-26	400.000	EUR	93,50	374.018,00		0,59%	0,58%
				543.175,00		0,86%	0,84%
Italie							
ACEA SPA 0,25 21-30	340.000	EUR	74,10	251.943,40		0,40%	0,39%
				251.943,40		0,40%	0,39%
Pays-Bas							
IBERDROLA 1,00 17-25	300.000	EUR	95,15	285.463,50		0,45%	0,44%
				285.463,50		0,45%	0,44%
États-Unis d'Amérique							
THERMO F 0,875 19-31	750.000	EUR	78,77	590.801,25		0,94%	0,92%
				590.801,25		0,94%	0,92%
Total - Emis(es) par un établissement de crédit				1.935.337,15		3,08%	3,01%
Obligation du Secteur Public							
Belgique							
FLEMISH 0,375 20-30	500.000	EUR	81,36	406.825,00		0,65%	0,63%
				406.825,00		0,65%	0,63%
France							
LA POSTE 0,625 21-36	600.000	EUR	64,48	386.892,00		0,62%	0,60%
				386.892,00		0,62%	0,60%
Total - Obligation du Secteur Public				793.717,00		1,26%	1,23%
Emis(es) par une entreprise privée							
Allemagne							
ADIDAS 0,00 20-28	400.000	EUR	83,46	333.850,00		0,53%	0,52%
				333.850,00		0,53%	0,52%
Irlande							
KERRY 2,375 15-25	400.000	EUR	97,87	391.482,00		0,62%	0,61%
				391.482,00		0,62%	0,61%
Luxembourg (Grand-Duché)							
MEDTRON 1,625 19-31	750.000	EUR	85,14	638.512,50		1,02%	0,99%
				638.512,50		1,02%	0,99%
Pays-Bas							
DEUTSCHE 3,25 13-28	900.000	EUR	99,69	897.165,00		1,43%	1,39%
NAT FIN 1,375 15-25	400.000	EUR	95,46	381.836,00		0,61%	0,59%
				1.279.001,00		2,03%	1,99%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				2.642.845,50		4,20%	4,10%
Total - Obligations et autres titres de créances				28.888.759,29		45,93%	44,87%
OPC à nombre variable de parts							

DPAM B
BALANCED FLEXIBLE

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA FEDER HER INV GL EM	187.500	EUR	2,85	534.000,00		0,85%	0,83%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				534.000,00		0,85%	0,83%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
JPMF EM MKT OPP IC	3.725	EUR	139,83	520.866,75		0,83%	0,81%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				520.866,75		0,83%	0,81%
Total - Actions				1.054.866,75		1,68%	1,64%
Obligations et autres titres de créance							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA DPAM L BD EM SUS F	5.686	EUR	133,58	759.535,88		1,21%	1,18%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				759.535,88		1,21%	1,18%
Total - Obligations et autres titres de créance				759.535,88		1,21%	1,18%
Total - OPC à nombre variable de parts				<u>1.814.402,63</u>		<u>2,88%</u>	<u>2,82%</u>
Instruments du marché monétaire							
ARGAN 3,25 17-23	300.000	EUR	94,64	283.920,00		0,45%	0,44%
CRH FD 1,875 15-24	700.000	EUR	98,60	690.193,00		1,10%	1,07%
GERMANY 0.10 12-23	450.000	EUR	99,20	556.711,05		0,89%	0,86%
SLOVAKIA 0,00 16-23	1.000.000	EUR	97,64	976.415,00		1,55%	1,52%
Total - Instruments du marché monétaire				<u>2.507.239,05</u>		<u>3,99%</u>	<u>3,89%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				62.896.327,85		100,00%	97,68%
Total - portefeuille				62.896.327,85		100,00%	97,68%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		1.079.567,05			1,68%
Banque Degroof Petercam		USD		284,16			0,00%
Intérêts sur CC		EUR		1.181,32			0,00%
Intérêts sur CC		USD		0,03			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				1.081.032,56			1,68%
Total - Dépôts et Liquidités				1.081.032,56			1,68%
Créances et dettes diverses				-25.038,77			-0,04%
Autres				437.529,64			0,68%
Actif Net Total				64.389.851,28			100,00%

**31.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion (en EURO)	Pays de domiciliation
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES -I- -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -F-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR -CAP-	0,00	Irlande

31.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	14,05%
ITALIE	13,55%
ESPAGNE	12,34%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	11,22%
BELGIQUE	8,70%
PAYS-BAS	8,26%
ALLEMAGNE	6,29%
IRLANDE	4,63%
CROATIE (REPUBLIQUE)	3,38%
PORTUGAL	3,36%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,05%
SUISSE	2,68%
ROYAUME-UNI	2,32%
SLOVAQUIE (REPUBLIQUE SLOVAQUE)	2,11%
DANEMARK	1,08%
NORVEGE	0,76%
SUEDE	0,72%
FEROE	0,61%
FINLANDE	0,53%
AUTRICHE	0,36%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

31.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	39,83%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	7,25%
PHARMACIE - COSMETIQUE	6,74%
IT & INTERNET	3,89%
BANQUES	3,70%
COMPOSANTS & INSTRUMENTS ELECTRONIQUES	3,02%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	2,88%
SOURCES D'ENERGIE	2,45%
TEXTILE & HABILLEMENT	2,36%
PRODUITS CHIMIQUES	2,09%
TELECOMMUNICATIONS	2,07%
PETROLE & DERIVES	2,02%
CONSTRUCTION MECANIQUE	1,79%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	1,72%
DISTRIBUTION	1,66%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	1,54%
DIFFUSION & EDITION	1,48%
IMMOBILIER	1,28%
VEHICULES ROUTIERS	1,27%
SERVICES DIVERS	1,27%
MATERIEL ELECTRIQUE - ELECTRONIQUE	1,25%
LOISIRS & TOURISME	1,04%
BOISSONS & TABACS	0,96%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	0,77%
PROVINCE, CANTON, REGION	0,65%
AGRICULTURE & PECHE	0,61%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	0,56%
INDUSTRIE D'EMBALLAGE	0,54%
SERVICES COMMERCIAUX - PUBLICS	0,48%
EQUIPEMENTS & SERVICES PROD. ENERGIE	0,47%
TRANSPORT & CIRCULATION	0,43%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	0,41%
PNEUS & CAOUTCHOUC	0,35%
AERONAUTIQUE & DEFENSE	0,28%
BIOTECHNOLOGIE	0,26%
TITRISATION (ABS & MBS)	0,21%
SOINS & SERVICE DE SANTE	0,21%
PHOTO & OPTIQUE	0,21%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

31.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	4.817.254,75	10.051.211,63	14.868.466,38
Ventes	4.548.417,64	10.172.968,91	14.721.386,55
Total 1	9.365.672,39	20.224.180,54	29.589.852,93
Souscriptions	221.778,60	46.922,90	268.701,50
Remboursements	668.118,31	673.534,33	1.341.652,64
Total 2	889.896,91	720.457,23	1.610.354,14
Moyenne de référence de l'actif net total	70.903.941,38	65.644.176,49	68.252.443,46
Taux de rotation	11,95%	29,71%	40,99%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

31.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
B			0,00	0,00	0,00	0,00	10,53	41,00	250,56
F			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,79	2.309,00
TOTAL			0,00			0,00			2.559,57

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
B			0,00	0,00	268.701,50	1.022.022,45
F			0,00	0,00	0,00	319.630,19
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	268.701,50	1.341.652,64

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
B		0,00	0,00	0,00	64.389.851,28	23.162,10
F		0,00		0,00		25.372,99
TOTAL			0,00		64.389.851,28	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

31.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

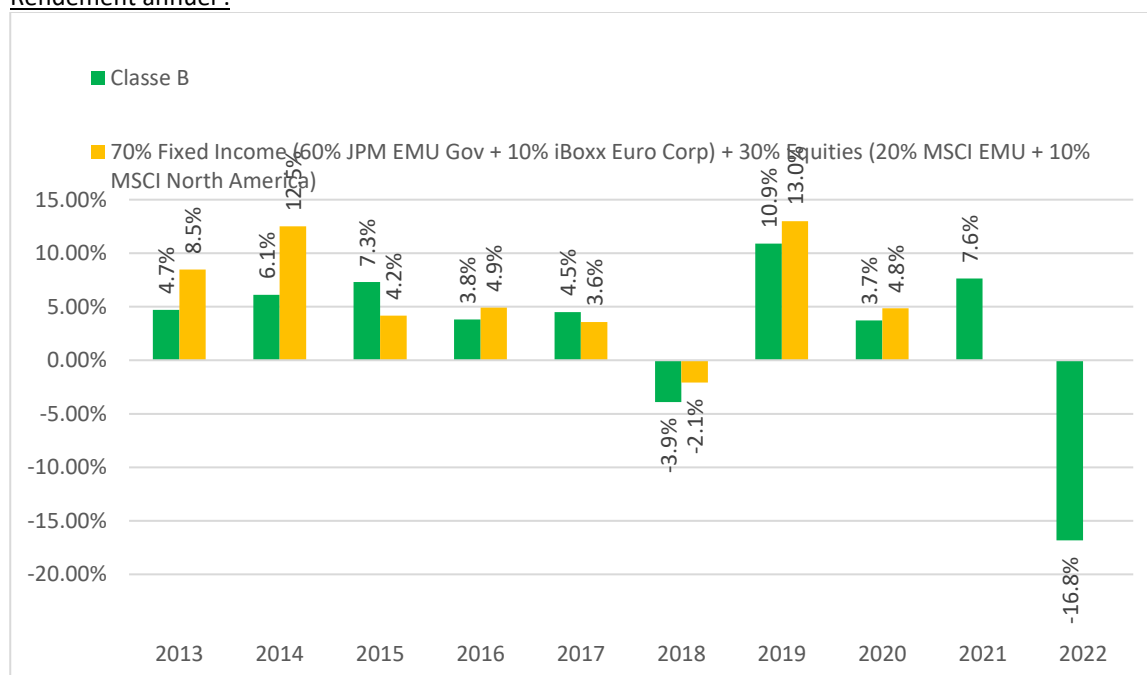
A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-16,83 % (en EUR)	-2,44 % (en EUR)	-0,21 % (en EUR)	2,50 % (en EUR)	07/04/2003	4,35 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-16,06 % (en EUR)	-1,54 % (en EUR)	0,72 % (en EUR)		02/04/2013	3,38 % (en EUR)

31.11. FRAIS

Frais courants

- Classe B - BE0940785794: 1,20 %
- Classe F - BE6248455063: 0,28 %
- Classe L – BE6335356927: 1,71 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 14,50 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

31.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

31.12.1. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

31.12.2. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

31.12.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Balanced Flexible

Identifiant d'entité juridique :
549300281G1OEYPYZ773

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Pendant la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards);
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf);
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pas d'application

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent

nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :

a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.

b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.

c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.

d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien [https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf)

[asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf)) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.

- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
- d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération , sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit 37 dialogues engagées avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2023 sur le site de DPAM (<https://www.dpamfunds.com>).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
6 1/2 ITALY NOV27 01.11.2027	Administration publique	4.38 %	Italie
1.6% SPAIN APR25 30.04.2025	Administration publique	4.04 %	Espagne
4 3/4 BTP SEP28 01.09.2028	Administration publique	3.92 %	Italie
CROATIA 2,875 22-220432	Administration publique	3.37 %	Croatie
FRTR 0.1 03/01/32 0.1% 01/03/2032	Administration publique	2.83 %	France
1% IRELAND T/BOND MAY26 15.05.2026	Administration publique	2.23 %	Irlande
4.2% SPAIN 05/37 31.01.2037	Administration publique	2.12 %	Espagne
2 1/2 OAT MAY30 25.05.2030	Administration publique	2.00 %	France
0.6% SPAIN OCT29 STRIP 31.10.2029	Administration publique	1.89 %	Espagne
0% SLOVAKIA NOV23 S230 13.11.2023	Administration publique	1.52 %	Slovaquie
5 1/2 DEUTSCHLAND JAN31 04.01.2031	Administration publique	1.47 %	Allemagne
3 1/4 DEUTSCHE TEL JAN28 17.01.2028	Administration publique	1.44 %	Allemagne
4 % OAT OCT38 25.10.2038	Administration publique	1.35 %	France
2.9% SPAIN OCT46 31.10.2046	Administration publique	1.33 %	Espagne
1.8% SPAIN INFL NOV24 30.11.2024	Administration publique	1.25 %	Espagne

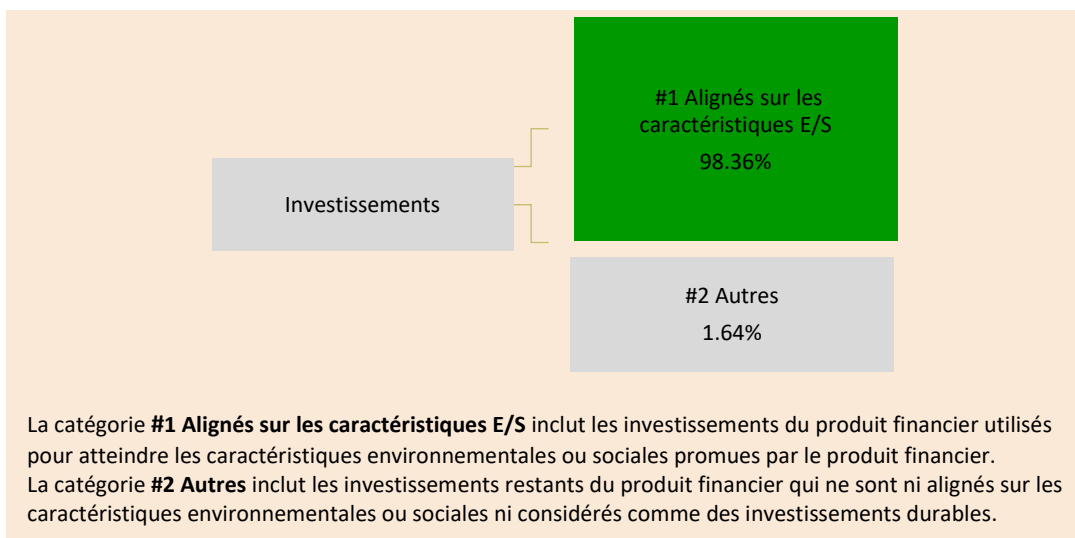


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.36 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	40.09 %
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	11.78 %
Industrie manufacturière	Industrie pharmaceutique	3.95 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	3.70 %
Industrie manufacturière	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	3.08 %
Information et communication	Édition	2.65 %
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.47 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.10 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.05 %
Activités financières et d'assurance	Assurance, réassurance et caisses de retraite, à l'exclusion des assurances sociales obligatoires	1.51 %

Activités immobilières	Activités immobilières	1.51 %
Industrie manufacturière	Industrie chimique	1.45 %
Industrie manufacturière	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.36 %
Industrie manufacturière	Industrie du cuir et de la chaussure	1.12 %
Industries extractives	Extraction d'hydrocarbures	1.11 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	1.09 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	1.08 %
Information et communication	Production et distribution de films cinématographiques, de vidéos et de sons	1.04 %
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1.03 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'équipements électriques	1.03 %
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	0.94 %
Industrie manufacturière	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	0.92 %
Information et communication	Télécommunications	0.89 %
Industrie manufacturière	Industrie du papier et du carton	0.86 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	0.83 %
Transports et entreposage	Activités de poste et de courrier	0.81 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	0.69 %
Agriculture, sylviculture et pêche	Pêche et aquaculture	0.59 %
Hébergement et restauration	Restauration	0.55 %
Industrie manufacturière	Fabrication de textiles	0.53 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Recherche-développement scientifique	0.50 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres matériels de transport	0.48 %
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	0.42 %
Arts, spectacles et activités récréatives	Activités sportives, récréatives et de loisirs	0.40 %
Industrie manufacturière	Industrie de l'habillement	0.38 %
Information et communication	Services d'information	0.37 %
Industrie manufacturière	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	0.32 %
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	0.31 %
Industrie manufacturière	Cokéfaction et raffinage	0.30 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.27 %
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Captage, traitement et distribution d'eau	0.27 %
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	0.26 %
Industrie manufacturière	Travail du bois et fabrication d'articles en bois, en liège, paille et vannerie	0.25 %
Autres activités de services	Autres services personnels	0.24 %
Industrie manufacturière	Métallurgie	0.22 %
Transports et entreposage	Transports aériens	0.21 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques	0.19 %
Santé humaine et action sociale	Activités pour la santé humaine	0.18 %
Espèces	Espèces	1.64 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

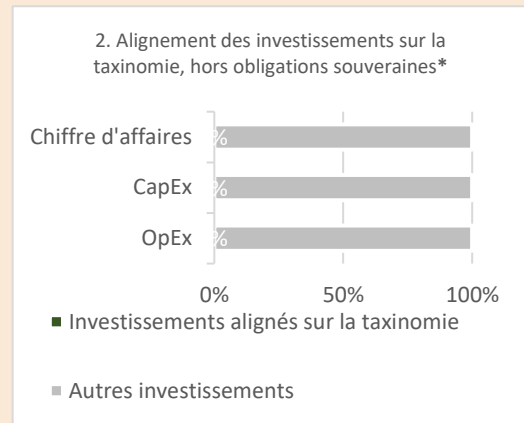
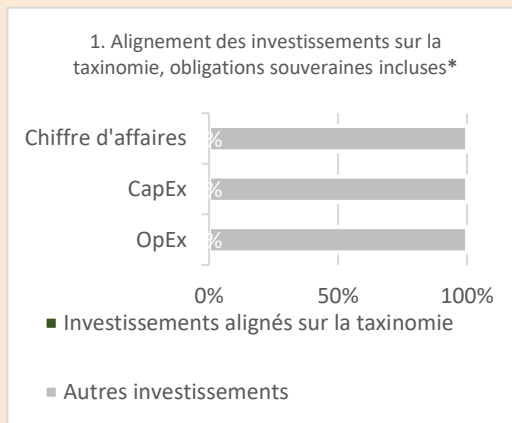
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Il n'y a pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.64% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en actions ou obligations de sociétés :

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

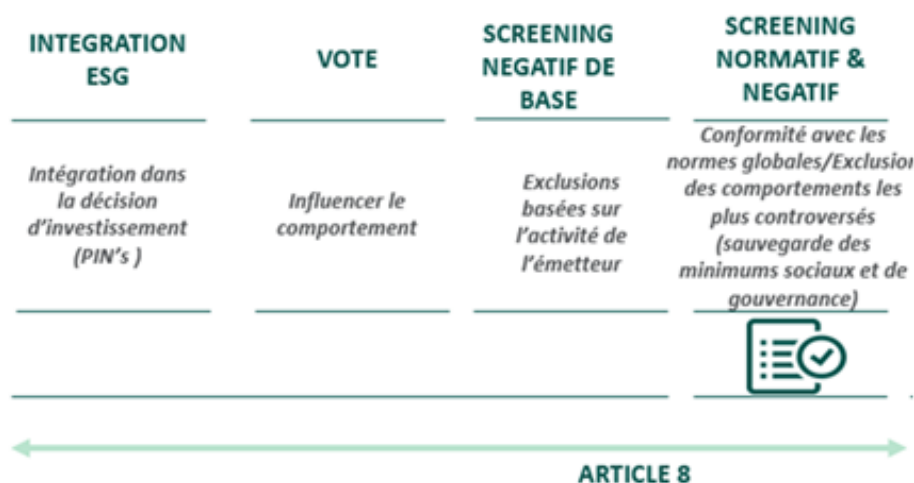
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Pas d'application

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Pas d'application

32. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS GLOBAL INFLATION LINKED
--

32.1. RAPPORT DE GESTION

32.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Bonds Global Inflation Linked (de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale des parts : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Bonds Global Inflation Linked de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

32.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

32.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs, une exposition aux titres de créance libellés en toute devise dont le paiement des intérêts et/ou le remboursement en capital dépend de l'évolution de l'inflation dans un pays ou une région géographique donné(e).

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire du portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement, sans restriction sectorielle, à concurrence de minimum 75% de son actif net, dans des obligations et/ou d'autres titres de créance, à taux fixe ou flottant, libellés en toute devise et dont le paiement des intérêts et/ou le remboursement en capital dépend de l'évolution de l'inflation dans un pays ou une région géographique donné(e) (ces titres pouvant inclure, sans que cette liste ne soit exhaustive, des « Credit-Linked Notes »* et des « Fiduciary Notes »** dont les sous-jacents présentent des caractéristiques identiques).

Le compartiment peut investir accessoirement dans des instruments du marché monétaire (tels que, par exemple, des certificats de dépôt, des billets de trésorerie et/ou des billets à ordre) ainsi que dans des obligations et/ou d'autres titres de créance (en ce compris des « Credit-Linked Notes » et des « Fiduciary Notes »), à taux fixe ou flottant, libellés en toute devise et dont le paiement des intérêts et/ou le remboursement en capital ne dépend pas de l'évolution de l'inflation dans un pays ou une région géographique donné(e).

Pour être éligibles, les valeurs mobilières constituant la partie principale et la partie accessoire du portefeuille doivent soit (i) être émises ou garanties par un Etat (en ce compris, le cas échéant, ses collectivités publiques territoriales) ou par des organismes publics internationaux, ou supranationaux soit (ii) être émises par des institutions ou agences (gouvernementales, publiques, semi-publiques ou privées) détenues (ou financées) par un ou plusieurs acteur(s) public(s) (tels que des Etats, des collectivités publiques territoriales ou des organismes publics internationaux ou supranationaux) et chargées de missions publiques ou d'intérêt général, soit (iii) bénéficier d'un mécanisme garantissant un remboursement prioritaire en cas de défaut de l'émetteur.

Le flux de paiements des obligations et/ou autres titres de créance ou titres assimilés, dont le montant des intérêts payés et/ou le remboursement du montant principal sont déterminés par l'inflation, suivent en général le schéma suivant :

Païement du coupon = coupon en % * montant nominal * (Index t/Index°)

Remboursement = montant nominal * (Index T/Index°)

dans lequel :

Coupon en % = coupon fixe de l'obligation (normalement égal au rendement réel à la date de l'émission de l'obligation)

Index° = un indice de l'inflation 3 mois avant la date d'émission de l'obligation (indice de base)

Index t = un indice de l'inflation 3 mois avant la date de paiement

Index T = un indice de l'inflation 3 mois avant la date d'échéance

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs pour atteindre indirectement l'objectif mentionné ci-dessus ou placer ses liquidités.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

* Credit-Linked Note : instrument financier émis par une institution financière sous la forme d'un titre de créance dont le paiement est lié à une autre obligation ou un crédit.

** Fiduciary Note : il se différencie du Credit-Linked Note par le fait que l'acheteur ne supporte pas le risque sur l'institution financière qui l'a émis.

32.1.4. Indice et benchmark

Le compartiment utilise l'indice suivant comme benchmark: Bloomberg Barclays Universal Inflation Linked GDP Weighted IG.

Cet indice est représentatif du marché mondial des obligations liées à l'inflation. C'est un indice sur mesure pour DPAM calculé par Bloomberg Index Services Limited. L'indice reprend les obligations liées à l'inflation émises par des pays ayant un rating « investment grade ». La pondération des pays est faite en fonction de leur PIB (produit intérieur brut). La performance est calculée en réinvestissant les coupons versés par les titres de créances composant l'indice.

Bloomberg Index Services Limited est inscrit au registre tenu par l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment peuvent différer significativement de la composition du benchmark. Le benchmark n'est pas aligné sur la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Veuillez-vous en référer à la section « Stratégie d'investissement » reprise dans le prospectus pour une explication de la manière dont le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales.

La composition éventuelle et la valeur du benchmark sont reprises sur le site <https://www.dpamfunds.com>.

32.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Les chiffres de l'inflation sont restés élevés en 2022 sur tous les marchés et pour toutes les échéances. Cette situation a entraîné une importante surperformance des obligations liées à l'inflation par rapport aux obligations nominales mais, en termes absolus, les produits liés à l'inflation ont eux aussi essuyé des pertes en 2022. Même avec une

exposition aux taux réels présentant une durée plus courte que l'indice de référence, cela n'a pas suffi à générer une performance positive malgré une performance supérieure à celle de leurs homologues à taux nominaux.

L'année 2022 a été marquée par un événement extrême, la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Cette guerre a provoqué de terribles tragédies humaines. Outre la brutalité de la guerre, ses effets sur l'inflation et l'incertitude économique ont eu un impact important sur les marchés obligataires. Sur la base de notre politique d'exclusion, nous excluons les pays non démocratiques et non libres. Nous avons entamé l'année 2022 avec une exposition nulle à la Russie dans les obligations d'État. Étant donné que l'indice de référence était exposé à la Russie, l'exclusion de ce pays nous a permis d'enregistrer une très forte surperformance.

La stratégie a sous-pondéré la durée dans l'ensemble, ce qui a apporté une contribution positive en 2022. L'inflation est restée élevée en 2022, ce qui fait que les obligations indexées sur l'inflation ont surperformé les obligations nominales. En 2022, les banques centrales du monde entier ont fortement augmenté leurs taux, ce qui a provoqué une forte baisse de valeur des instruments obligataires. Malheureusement, les produits indexés sur l'inflation n'ont pas échappé à cette tendance.

Nous avons également détenu des obligations nominales hors indice de référence présentant un fort potentiel de contraction des spreads mais bien que celui-ci se soit concrétisé, cette contraction n'a pas égalé la surperformance du seuil de rentabilité. Les liquidités placées en bons du Trésor ont été affectées de la même manière.

Notre sous-pondération de l'Europe a apporté une valeur ajoutée significative, qui a cependant été partiellement contrebalancée par la sous-pondération du Japon, dont la banque centrale n'a pas communiqué des taux directeurs plus élevés, ce qui a entraîné un portage positif des obligations japonaises indexées sur l'inflation.

Notre positionnement sur la courbe des taux a fortement nuí à la performance du fonds étant donné la très forte hausse des attentes d'inflation sur la partie courte de la courbe américaine.

32.1.6. Politique future

L'évolution attendue de l'inflation sera un facteur clé de l'environnement des taux en 2023. En 2023, le marché s'attend à une normalisation de l'inflation et le monde bénéficiera à nouveau d'un contexte d'inflation bénin. À l'avenir, il serait intéressant d'observer comment les opinions des banques centrales divergent par rapport aux attentes des investisseurs, ce qui peut entraîner une volatilité supplémentaire sur les marchés et engendrer des opportunités d'investissement. Les cours actuels des marchés correspondent à des perspectives d'inflation favorables à court et moyen terme. En conséquence, les courbes continuent de s'inverser étant donné que le marché pense que les taux sont restrictifs et que la banque centrale abaissera ses taux directeurs en 2023.

Un scénario de risque majeur est l'absence de retour à l'objectif de l'inflation, ce qui pousserait les banques centrales à maintenir des taux plus élevés pendant plus longtemps ou même à augmenter encore leurs taux directeurs, ce que le marché ne prévoit pas pour le moment. Il est impossible d'exclure la possibilité de nouvelles poussées ponctuelles de l'inflation, en particulier en Europe où la transition énergétique et l'impact des subsides gouvernementaux restent des points d'interrogation.

Les prix des biens et services ont énormément augmenté en 2022, et nous pensons que les prix de certains composants du panier d'inflation devraient se normaliser à des niveaux moins élevés au cours de l'année à venir. Notre scénario de base prévoit une normalisation progressive mais irrégulière de l'inflation, avec des effets de base négatifs provenant de plusieurs composantes du panier.

Les banques centrales des pays émergents ont été très proactives dans le resserrement de leur politique. La plupart des banques centrales des marchés émergents ont commencé à rehausser leurs taux en 2021, tandis que les banques centrales des marchés développés n'ont commencé qu'en 2022 (avec quelques exceptions). Pour l'avenir, nous pensons que les banques centrales des marchés émergents vont suspendre leurs hausses de taux, voir baisser leurs taux, étant donné que les taux directeurs sont à présent supérieurs à l'inflation.

En ce qui concerne les banques centrales des marchés développés, nous nous attendons à ce qu'elles poursuivent leurs hausses de taux au premier semestre 2023 avant de marquer une pause. Les marchés s'attendent à ce que les taux directeurs atteignent leur sommet à la mi-2023, avec les premières baisses fin 2023. Étant donné que les marchés s'attendent à une récession, les banques centrales devront stimuler à nouveau l'économie et pourraient être amenées à abaisser leurs taux directeurs.

La périphérie européenne reste un cas très intéressant en 2023, principalement du fait des actions de la BCE. Comme annoncé lors de la dernière réunion de 2022, les réinvestissements du PAA se poursuivront à plein régime jusqu'en février 2023. Après février, nous assisterons à une baisse de 15 milliards par mois en moyenne jusqu'au 2^e trimestre 2023. Après cela, la BCE décidera de poursuivre cette réduction ou de l'augmenter afin de stabiliser les spreads de la périphérie. Pour ce qui est du PEPP, la première ligne de défense des spreads périphériques, la BCE s'est engagée à maintenir les réinvestissements jusqu'en fin 2024. Avec la réduction du programme d'assouplissement quantitatif de la BCE et l'arrivée d'une offre accrue sur le marché, nous restons pessimistes pour la périphérie.

D'autres émetteurs de spreads qui ne sont pas directement soutenus par la BCE pourraient offrir des opportunités alternatives car ils ne souffrent pas du retrait du soutien apporté par l'assouplissement quantitatif de la BCE. On peut citer comme exemple certains pays d'Europe de l'Est ou certains marchés émergents, en devise locale ou devise forte.

Cette hausse est intégrée à la courbe des taux dans une certaine mesure. Nous continuons d'observer une inversion plus marquée des courbes européenne et américaine dans le segment 2/10. Nous restons prudents quant à la possibilité d'une normalisation de l'inflation au niveau cible de 2 % des banques centrales. Nous maintenons notre sous-pondération en conséquence, mais nous prévoyons de mettre fin à cette sous-pondération en 2023 et peut-être même de commencer à surpondérer la duration. Ainsi, tout mouvement des prix s'écartant de notre scénario nous permettra de prendre les positions correspondantes et le range trading sera approprié en 2023.

32.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

A l'exception des classes Hedgées (A EUR Hedged, B EUR Hedged, E EUR Hedged, F EUR Hedged, J EUR Hedged, M EUR Hedged, N EUR Hedged, P EUR Hedged, V EUR Hedged, W EUR Hedged): 3

32.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		180.354.496,28	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	176.219.935,30	
A.	Obligations et autres titres de créance	174.242.009,71	
a.	Obligations	174.242.009,71	
B.	Instruments du marché monétaire	789.762,38	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	1.188.163,21	
	Sur devises	1.188.163,21	
	Contrats à terme (+/-)	1.188.163,21	
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-633.628,61	
A.	Créances	-403.192,84	
a.	Montants à recevoir	43.897,16	
c.	Collatéral	-780.000,00	
d.	Autres	332.910,00	
B.	Dettes	-230.435,77	
a.	Montants à payer (-)	-46.327,49	
c.	Emprunts (-)	-0,75	
e.	Autres (-)	-184.107,53	
V.	Dépôts et liquidités	4.353.485,23	
A.	Avoirs bancaires à vue	3.573.485,23	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres	780.000,00	
VI.	Comptes de régularisation	414.704,36	
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	414.704,36	
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		180.354.496,28	
A.	Capital	207.922.100,43	
B.	Participations au résultat	-1.379.226,65	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-26.188.377,50	

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		190.791.587,87	
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	190.791.587,87	
A.	Contrats à terme achetés	132.707.426,46	
B.	Contrats à terme vendus	58.084.161,41	
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

32.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	-22.813.267,06	
a.	Obligations	-22.813.267,06	
	Gain réalisé	15.798.404,15	
	Perte réalisée	-3.066.014,31	
	Gain/Perte non-réalisé	-35.545.656,90	
B.	Instruments du marché monétaire	1.703,63	
	Gain réalisé	168.567,00	
	Perte réalisée	-190.828,23	
	Gain/Perte non-réalisé	23.964,86	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés	1.514.139,46	
a.	Sur obligations	1.485.492,90	
ii.	Contrats à terme	1.485.492,90	
	Gain/Perte réalisé	1.152.582,90	
	Gain/Perte non-réalisé	332.910,00	
I.	Sur indices financiers	28.646,56	
ii.	Contrats à terme	28.646,56	
	Gain /Perte réalisée	28.646,56	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-6.982.766,15	
a.	Instruments financiers dérivés	-6.107.922,57	
ii.	Contrats à terme	-6.107.922,57	
	Gain /Perte réalisée	-7.296.085,78	
	Gain /Perte non-réalisée	1.188.163,21	
b.	Autres positions et opérations de change	-874.843,58	
iv.	Autres	-874.843,58	
	Gain /Perte réalisée	-874.843,58	
II. Produits et charges des placements		2.866.099,63	
A.	Dividendes	47.451,43	
B.	Intérêts (+/-)	2.865.774,71	
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	2.840.515,23	
b.	Dépôts et liquidités	25.259,48	
	Intérêts d'emprunts (-)	-22.078,38	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-25.048,13	
	D'origine étrangère	-25.048,13	
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison			
A.			
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-774.287,01	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-71.162,16	
B.	Charges financières (-)	-11.233,70	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-99.634,09	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-462.545,95	
a.	Gestion financière	-369.004,09	
	Classe A (Dis)	-25.784,87	
	Classe A EUR HEDGED (Dist)	-25.771,88	
	Classe B (Cap)	-22.820,57	
	Class B EUR HEDGED (Cap)	-15.356,43	
	Class E EUR HEDGED (Dist)	-2.356,88	
	Classe F (Cap)	-83.819,98	
	Classe F LC (Cap)	-31,22	
	Classe F EUR HEDGED (Cap)	-85.322,53	
	Classe M (Dis)	-15.176,71	
	Classe M EUR HEDGED (Dist)	-61.803,17	
	Classe N (Cap)	-589,00	
	Classe N EUR HEDGED (Cap)	-30.170,85	
b.	Gestion administrative et comptable	-93.541,86	
E.	Frais administratifs (-)	-51.680,09	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-731,16	

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

		31 décembre 2022	31 décembre 2021
		EUR	EUR
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	115,77	
H.	Services et biens divers (-)	-26.565,99	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-40.163,89	
	Classe A (Dis)	-3.778,91	
	Classe A EUR HEDGED (Dist)	-4.194,71	
	Classe B (Cap)	-2.902,90	
	Classe B EUR HEDGED (Cap)	-615,43	
	Classe E EUR HEDGED (Dist)	-109,22	
	Classe F (Cap)	-3.235,12	
	Classe F LC (Cap)	-0,47	
	Classe F EUR HEDGED (Cap)	-667,04	
	Classe M (Dis)	-5.109,40	
	Classe M EUR HEDGED (Dist)	-18.815,42	
	Classe N (Cap)	-135,67	
	Classe N EUR HEDGED (Cap)	-664,74	
	Classe P (Cap)	20,18	
	Classe P EUR HEDGED (Cap)	44,96	
K.	Autres charges (-)	-10.685,75	
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	2.091.812,62	
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-26.188.377,50	
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-26.188.377,50	

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-27.567.604,15	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-26.188.377,50	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.379.226,65	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	27.758.134,71	
IV.	(Distribution des dividendes)	-190.530,56	

32.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Australie							
AUSTRALIA 2,00 13-35	3.600.000	AUD	102,38	2.917.995,86		1,66%	1,62%
AUSTRALIA 3,00 09-25	7.500.000	AUD	105,60	6.934.551,21		3,94%	3,84%
				9.852.547,07		5,59%	5,46%
Canada							
CANADA 1,25 13-47	3.900.000	CAD	100,90	3.393.198,09		1,93%	1,88%
CANADA 4,25 95-26	900.000	CAD	110,28	1.201.430,51		0,68%	0,67%
CANADA IL 4,00 99-31	2.000.000	CAD	121,61	2.829.449,52		1,61%	1,57%
				7.424.078,12		4,21%	4,12%
Chili							
CHILE 2,80 20-33	750.000.000	CLP	81,53	672.468,26		0,38%	0,37%
CHILE REP 1,50 15-26	20.000	CLP	98,43	759.950,43		0,43%	0,42%
CHILI I-L 1,90 18-30	50.000	CLP	102,30	1.974.611,87		1,12%	1,09%
				3.407.030,56		1,93%	1,89%
Allemagne							
DEUTSCHLD 0,10 15-26	7.750.000	EUR	99,16	9.327.948,84		5,29%	5,17%
GERMANY 0,10 15-46	1.100.000	EUR	98,46	1.324.458,00		0,75%	0,73%
GERMANY 0,10 21-33	2.400.000	EUR	98,06	2.718.285,43		1,54%	1,51%
GERMANY 0,50 14-30	3.000.000	EUR	101,32	3.699.333,13		2,10%	2,05%
				17.070.025,40		9,69%	9,46%
Espagne							
SPAIN 1,00 14-30	6.800.000	EUR	99,11	8.106.101,92		4,60%	4,49%
SPAIN KING 1,8 13-24	4.000.000	EUR	102,86	4.962.130,97		2,82%	2,75%
				13.068.232,89		7,42%	7,25%
France							
FRANCE IL 0,10 19-29	2.000.000	EUR	97,02	2.249.377,45		1,28%	1,25%
FRANCE IL 0,10 21-38	6.700.000	EUR	89,36	6.758.216,94		3,84%	3,75%
				9.007.594,39		5,11%	4,99%
Royaume-Uni							
UK GILT 0,125 15-26	1.000.000	GBP	100,94	1.566.779,92		0,89%	0,87%
UK GILT 0,125 21-51	2.250.000	GBP	89,24	2.736.537,43		1,55%	1,52%
UK TREA 0,125 15-46	1.300.000	GBP	90,89	1.837.270,25		1,04%	1,02%
UK TREAS 0,125 21-31	2.400.000	GBP	100,66	3.298.170,84		1,87%	1,83%
				9.438.758,44		5,36%	5,23%
Italie							
ITALY 0,4 19-30	3.000.000	EUR	87,40	3.056.229,39		1,73%	1,69%
ITALY 09-41	500.000	EUR	101,40	663.423,89		0,38%	0,37%
ITALY 3,10 11-26	1.200.000	EUR	106,08	1.625.972,34		0,92%	0,90%
				5.345.625,62		3,03%	2,96%
Japon							
JAPAN IL 0,005 22-32	50.000.000	JPY	104	382.000,09		0,22%	0,21%
JAPAN IL 0,10 17-27	200.000.000	JPY	104	1.568.282,06		0,89%	0,87%
JAPAN IL 0,10 19-29	700.000.000	JPY	104	5.364.211,13		3,04%	2,97%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
				7.314.493,28		4,15%	4,06%
Corée du Sud (République)							
KOREA 1,00 16-26	5.499.980.000	KRW	100,42	4.675.571,73		2,65%	2,59%
				4.675.571,73		2,65%	2,59%
Mexique							
MEXICO 4,00 09-40	112.500	MXN	97,41	4.028.221,26		2,29%	2,23%
MEXICO 4,00 15-15	700.000	EUR	70,61	494.277,00		0,28%	0,27%
MEXICO IL 4,50 05-25	20.000	MXN	99,29	729.919,99		0,41%	0,40%
				5.252.418,25		2,98%	2,91%
Nouvelle-Zélande							
NEW ZEAL 2,00 12-25	4.000.000	NZD	99,51	2.924.420,73		1,66%	1,62%
NEW ZEALD 2,50 14-35	2.000.000	NZD	100,35	1.439.217,77		0,82%	0,80%
				4.363.638,50		2,48%	2,42%
Suède							
SWEDEN 3,5 98-28	16.700.000	SEK	119,68	2.694.030,90		1,53%	1,49%
				2.694.030,90		1,53%	1,49%
Thaïlande							
THAILAND 1,25 13-28	40.000.000	THB	97,42	1.193.655,88		0,68%	0,66%
				1.193.655,88		0,68%	0,66%
États-Unis d'Amérique							
US T IL 0,125 20-30	8.500.000	USD	89,85	8.286.441,58		4,70%	4,59%
US TREA 0,125 21-26	5.000.000	USD	93,79	4.790.578,28		2,72%	2,66%
US TREA 0,875 17-47	12.800.000	USD	82,07	12.148.593,33		6,89%	6,74%
US TREA 2,125 10-40	800.000	USD	105,89	1.094.130,70		0,62%	0,61%
US TREA 3,625 98-28	13.000.000	USD	109,11	24.481.782,14		13,89%	13,57%
US TREAS 0,125 20-25	7.000.000	USD	95,04	7.157.882,14		4,06%	3,97%
US TREAS 0,125 21-31	600.000	USD	88,26	551.581,77		0,31%	0,31%
US TREAS 0,125 22-32	8.000.000	USD	87,52	7.051.342,50		4,00%	3,91%
US TREAS 0,125 22-52	300.000	USD	64,63	194.433,54		0,11%	0,11%
US TR IL 0,125 19-24	6.500.000	USD	96,39	6.817.167,68		3,87%	3,78%
US TR IL 0,125 20-25	1.000.000	USD	95,30	1.029.929,52		0,58%	0,57%
				73.603.863,18		41,77%	40,81%
Total - Emis(es) par état				173.711.564,21		98,58%	96,32%
Emis(es) par une entreprise privée							
Mexique							
MEXICAN 1,125 20-30	650.000	EUR	81,61	530.445,50		0,30%	0,29%
				530.445,50		0,30%	0,29%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				530.445,50		0,30%	0,29%
Total - Obligations et autres titres de créances				174.242.009,71		98,88%	96,61%
Instrument du marché monétaire							
CHILE REP 4,00 18-23	200.000.000	CLP	100,34	220.713,11		0,13%	0,12%
COLOMBIA 4,375 12-23	3.000.000.000	COP	98,16	569.049,27		0,32%	0,32%
Total - Instruments du marché monétaire				789.762,38		0,45%	0,44%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				175.031.772,09		99,33%	97,05%
Autres valeurs mobilières							
Instrument financiers dérivés							

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Change à terme							
AUD							
V AUD EUR 270123	-280.000	AUD	0,63	-177.764,53		-0,10%	-0,10%
V AUD EUR 270123	-20.000	AUD	0,63	-12.697,47		-0,01%	-0,01%
V AUD EUR 270123	-7.390.000	AUD	0,63	-4.691.713,84		-2,66%	-2,60%
V AUD EUR 270123 GA	-338.000	AUD	0,63	-214.587,18		-0,12%	-0,12%
V AUD EUR 270123 GA	-4.887.000	AUD	0,63	-3.102.625,92		-1,76%	-1,72%
V AUD EUR 270123 GA	-50.000	AUD	0,63	-31.743,67		-0,02%	-0,02%
V AUD EUR 270123 GA	-230.000	AUD	0,63	-146.020,86		-0,08%	-0,08%
V AUD EUR 270123 GA	-175.000	AUD	0,63	-111.102,83		-0,06%	-0,06%
V EUR AUD 270123	240.000	AUD	1,00	152.501,99		0,09%	0,08%
V EUR AUD 270123	140.000	AUD	1,00	88.959,49		0,05%	0,05%
V EUR AUD 270123	120.000	AUD	1,00	76.250,99		0,04%	0,04%
V EUR AUD 270123 GA	140.000	AUD	1,00	88.959,49		0,05%	0,05%
V EUR AUD 270123 GA	110.000	AUD	1,00	69.896,74		0,04%	0,04%
				-8.011.687,60		-4,55%	-4,44%
CAD							
V CAD EUR 270123	-1.800.000	CAD	0,69	-1.242.387,96		-0,71%	-0,69%
V CAD EUR 270123	-290.000	CAD	0,69	-200.162,50		-0,11%	-0,11%
V CAD EUR 270123 GA	-5.125.000	CAD	0,69	-3.537.354,61		-2,01%	-1,96%
V CAD EUR 270123 GA	-325.000	CAD	0,69	-224.320,05		-0,13%	-0,12%
V CAD EUR 270123 GA	-290.000	CAD	0,69	-200.162,50		-0,11%	-0,11%
V CAD EUR 270123 GA	-250.000	CAD	0,69	-172.553,88		-0,10%	-0,10%
V EUR CAD 270123	150.000	CAD	1,00	103.730,85		0,06%	0,06%
V EUR CAD 270123	120.000	CAD	1,00	82.984,68		0,05%	0,05%
V EUR CAD 270123 GA	240.000	CAD	1,00	165.969,36		0,09%	0,09%
				-5.224.256,61		-2,96%	-2,90%
CHF							
V CHF EUR 270123 GA	-75.000	CHF	1,01	-76.023,82		-0,04%	-0,04%
V CHF EUR 270123 GA	-36.000	CHF	1,01	-36.491,43		-0,02%	-0,02%
V CHF EUR 270123 GA	-1.099.000	CHF	1,01	-1.114.002,42		-0,63%	-0,62%
V EUR CHF 270123	100.000	CHF	1,00	101.270,95		0,06%	0,06%
V EUR CHF 270123	1.800.000	CHF	1,00	1.822.877,11		1,03%	1,01%
				697.630,39		0,40%	0,39%
CLP							
V CLP USD 270123	-2.069.000.000	CLP	0,00	-2.269.547,51		-1,29%	-1,26%
V CLP USD 270123 GA	-45.000.000	CLP	0,00	-49.361,84		-0,03%	-0,03%
V CLP USD 270123 GA	-39.100.000	CLP	0,00	-42.889,95		-0,02%	-0,02%
V CLP USD 270123 GA	-37.000.000	CLP	0,00	-40.586,39		-0,02%	-0,02%
V CLP USD 270123 GA	-30.000.000	CLP	0,00	-32.907,89		-0,02%	-0,02%
V CLP USD 270123 GA	-655.900.000	CLP	0,00	-719.476,18		-0,41%	-0,40%
V USD CLP 270123	20.000.000	CLP	1,00	21.996,30		0,01%	0,01%
V USD CLP 270123	35.000.000	CLP	1,00	38.493,53		0,02%	0,02%
				-3.094.279,93		-1,76%	-1,72%
COP							
V COP USD 270123 GA	-180.000.000	COP	0,00	-34.728,57		-0,02%	-0,02%
V COP USD 270123 GA	-3.334.000.000	COP	0,00	-643.250,35		-0,37%	-0,36%
V COP USD 270123 GA	-135.000.000	COP	0,00	-26.046,43		-0,01%	-0,01%
V USD COP 270123	2.461.900.000	COP	1,00	475.731,89		0,27%	0,26%
V USD COP 270123	160.000.000	COP	1,00	30.918,03		0,02%	0,02%
V USD COP 270123	90.000.000	COP	1,00	17.391,39		0,01%	0,01%
				-179.984,04		-0,10%	-0,10%
DKK							
V DKK EUR 270123 GA	-190.000	DKK	0,13	-25.562,08		-0,01%	-0,01%
V DKK EUR 270123 GA	-140.000	DKK	0,13	-18.835,22		-0,01%	-0,01%
V DKK EUR 270123 GA	-6.670.000	DKK	0,13	-897.363,52		-0,51%	-0,50%
V DKK EUR 270123 GA	-260.000	DKK	0,13	-34.979,69		-0,02%	-0,02%
V EUR DKK 270123	180.000	DKK	1,00	24.205,10		0,01%	0,01%
V EUR DKK 270123	310.000	DKK	1,00	41.686,56		0,02%	0,02%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V EUR DKK 270123	10.840.000	DKK	1,00	1.457.684,78		0,83%	0,81%
				546.835,93		0,31%	0,30%
EUR							
V AUD EUR 270123	179.773	EUR	1,00	179.772,97		0,10%	0,10%
V AUD EUR 270123	12.584	EUR	1,00	12.584,47		0,01%	0,01%
V AUD EUR 270123	4.769.311	EUR	1,00	4.769.311,19		2,71%	2,64%
V AUD EUR 270123 GA	146.772	EUR	1,00	146.771,85		0,08%	0,08%
V AUD EUR 270123 GA	32.102	EUR	1,00	32.102,32		0,02%	0,02%
V AUD EUR 270123 GA	3.153.941	EUR	1,00	3.153.940,97		1,79%	1,75%
V AUD EUR 270123 GA	113.487	EUR	1,00	113.487,14		0,06%	0,06%
V AUD EUR 270123 GA	218.056	EUR	1,00	218.056,22		0,12%	0,12%
V CAD EUR 270123	202.877	EUR	1,00	202.876,65		0,12%	0,11%
V CAD EUR 270123	1.292.619	EUR	1,00	1.292.618,72		0,73%	0,72%
V CAD EUR 270123 GA	3.680.373	EUR	1,00	3.680.372,73		2,09%	2,04%
V CAD EUR 270123 GA	228.703	EUR	1,00	228.702,52		0,13%	0,13%
V CAD EUR 270123 GA	179.283	EUR	1,00	179.283,05		0,10%	0,10%
V CAD EUR 270123 GA	202.877	EUR	1,00	202.876,65		0,12%	0,11%
V CHF EUR 270123 GA	1.123.584	EUR	1,00	1.123.584,02		0,64%	0,62%
V CHF EUR 270123 GA	36.558	EUR	1,00	36.557,87		0,02%	0,02%
V CHF EUR 270123 GA	75.961	EUR	1,00	75.960,91		0,04%	0,04%
V DKK EUR 270123 GA	18.827	EUR	1,00	18.826,57		0,01%	0,01%
V DKK EUR 270123 GA	34.972	EUR	1,00	34.972,09		0,02%	0,02%
V DKK EUR 270123 GA	25.553	EUR	1,00	25.553,09		0,01%	0,01%
V DKK EUR 270123 GA	897.157	EUR	1,00	897.156,54		0,51%	0,50%
V EUR AUD 270123	-153.153	EUR	1,58	-153.311,54		-0,09%	-0,09%
V EUR AUD 270123	-90.319	EUR	1,58	-90.412,50		-0,05%	-0,05%
V EUR AUD 270123	-77.820	EUR	1,58	-77.900,19		-0,04%	-0,04%
V EUR AUD 270123 GA	-88.091	EUR	1,58	-88.182,37		-0,05%	-0,05%
V EUR AUD 270123 GA	-69.680	EUR	1,58	-69.752,13		-0,04%	-0,04%
V EUR CAD 270123	-86.056	EUR	1,45	-86.235,07		-0,05%	-0,05%
V EUR CAD 270123	-105.555	EUR	1,45	-105.774,81		-0,06%	-0,06%
V EUR CAD 270123 GA	-166.009	EUR	1,45	-166.355,00		-0,09%	-0,09%
V EUR CHF 270123	-101.281	EUR	0,99	-101.190,18		-0,06%	-0,06%
V EUR CHF 270123	-1.840.265	EUR	0,99	-1.838.610,90		-1,04%	-1,02%
V EUR DKK 270123	-41.697	EUR	7,43	-41.684,37		-0,02%	-0,02%
V EUR DKK 270123	-1.458.048	EUR	7,43	-1.457.588,82		-0,83%	-0,81%
V EUR DKK 270123	-24.208	EUR	7,43	-24.200,57		-0,01%	-0,01%
V EUR GBP 270123	-57.989	EUR	0,89	-58.074,61		-0,03%	-0,03%
V EUR GBP 270123	-151.400	EUR	0,89	-151.623,71		-0,09%	-0,08%
V EUR GBP 270123	-127.820	EUR	0,89	-128.008,83		-0,07%	-0,07%
V EUR GBP 270123	-254.330	EUR	0,89	-254.705,31		-0,14%	-0,14%
V EUR GBP 270123 GA	-11.598	EUR	0,89	-11.614,92		-0,01%	-0,01%
V EUR GBP 270123 GA	-334.958	EUR	0,89	-335.452,03		-0,19%	-0,19%
V EUR GBP 270123 GA	-623.039	EUR	0,89	-623.957,62		-0,35%	-0,35%
V EUR GBP 270123 GA	-197.816	EUR	0,89	-198.108,05		-0,11%	-0,11%
V EUR GBP 270123 GA	-76.262	EUR	0,89	-76.374,07		-0,04%	-0,04%
V EUR ILS 270123	-27.938	EUR	3,77	-27.977,56		-0,02%	-0,02%
V EUR ILS 270123	-27.939	EUR	3,77	-27.979,09		-0,02%	-0,02%
V EUR ILS 270123	-1.487.031	EUR	3,77	-1.489.153,82		-0,85%	-0,83%
V EUR JPY 270123	-747.798	EUR	140,65	-746.890,82		-0,42%	-0,41%
V EUR JPY 270123	-288.871	EUR	140,65	-288.520,97		-0,16%	-0,16%
V EUR JPY 270123	-11.990.688	EUR	140,65	-11.976.138,05		-6,80%	-6,64%
V EUR JPY 270123	-216.719	EUR	140,65	-216.456,45		-0,12%	-0,12%
V EUR JPY 270123	-129.609	EUR	140,65	-129.451,82		-0,07%	-0,07%
V EUR JPY 270123	-827.369	EUR	140,65	-826.364,78		-0,47%	-0,46%
V EUR JPY 270123	-651.678	EUR	140,65	-650.887,48		-0,37%	-0,36%
V EUR JPY 270123	-321.846	EUR	140,65	-321.455,37		-0,18%	-0,18%
V EUR JPY 270123	-549.228	EUR	140,65	-548.561,42		-0,31%	-0,30%
V EUR JPY 270123 GA	-646.567	EUR	140,65	-645.782,55		-0,37%	-0,36%
V EUR JPY 270123 GA	-16.565	EUR	140,65	-16.544,44		-0,01%	-0,01%
V EUR JPY 270123 GA	-875.498	EUR	140,65	-874.435,56		-0,50%	-0,48%
V EUR MXN 270123	-96.784	EUR	20,94	-97.451,98		-0,06%	-0,05%
V EUR MXN 270123	-656.171	EUR	20,94	-660.700,80		-0,37%	-0,37%
V EUR MXN 270123	-418.826	EUR	20,94	-421.717,44		-0,24%	-0,23%
V EUR MXN 270123	-48.779	EUR	20,94	-49.115,79		-0,03%	-0,03%
V EUR MXN 270123	-59.092	EUR	20,94	-59.500,26		-0,03%	-0,03%
V EUR MXN 270123 GA	-11.818	EUR	20,94	-11.900,05		-0,01%	-0,01%
V EUR NZD 270123	-29.934	EUR	1,69	-29.985,27		-0,02%	-0,02%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V EUR NZD 270123	-18.189	EUR	1,69	-18.219,96		-0,01%	-0,01%
V EUR SEK 270123	-54.926	EUR	11,13	-54.960,03		-0,03%	-0,03%
V EUR SEK 270123	-36.743	EUR	11,13	-36.766,20		-0,02%	-0,02%
V EUR SEK 270123 GA	-35.889	EUR	11,13	-35.911,57		-0,02%	-0,02%
V EUR THB 270123	-764.538	EUR	36,83	-763.429,07		-0,43%	-0,42%
V EUR THB 270123	-32.888	EUR	36,83	-32.840,71		-0,02%	-0,02%
V EUR THB 270123	-57.274	EUR	36,83	-57.191,14		-0,03%	-0,03%
V EUR USD 270123	-6.487.107	EUR	1,07	-6.500.032,21		-3,69%	-3,60%
V EUR USD 270123	-1.145.618	EUR	1,07	-1.147.900,10		-0,65%	-0,64%
V EUR USD 270123	-1.324.102	EUR	1,07	-1.326.740,63		-0,75%	-0,74%
V EUR USD 270123	-576.487	EUR	1,07	-577.636,00		-0,33%	-0,32%
V EUR USD 270123	-1.230.791	EUR	1,07	-1.233.243,64		-0,70%	-0,68%
V EUR USD 270123	-1.446.676	EUR	1,07	-1.449.557,94		-0,82%	-0,80%
V EUR USD 270123 GA	-524.841	EUR	1,07	-525.887,11		-0,30%	-0,29%
V EUR USD 270123 GA	-815.855	EUR	1,07	-817.480,31		-0,46%	-0,45%
V EUR USD 270123 GA	-225.447	EUR	1,07	-225.896,56		-0,13%	-0,13%
V EUR USD 270123 GA	-1.516.688	EUR	1,07	-1.519.710,21		-0,86%	-0,84%
V EUR USD 270123 GA	-602.240	EUR	1,07	-603.439,50		-0,34%	-0,33%
V EUR USD 270123 GA	-173.210	EUR	1,07	-173.555,27		-0,10%	-0,10%
V GBP EUR 270123	346.508	EUR	1,00	346.508,35		0,20%	0,19%
V GBP EUR 270123	91.819	EUR	1,00	91.818,93		0,05%	0,05%
V GBP EUR 270123	1.116.950	EUR	1,00	1.116.950,41		0,63%	0,62%
V GBP EUR 270123	679.679	EUR	1,00	679.678,74		0,39%	0,38%
V GBP EUR 270123	23.273	EUR	1,00	23.272,51		0,01%	0,01%
V GBP EUR 270123 GA	171.102	EUR	1,00	171.102,01		0,10%	0,09%
V GBP EUR 270123 GA	5.561.957	EUR	1,00	5.561.957,13		3,16%	3,08%
V GBP EUR 270123 GA	174.693	EUR	1,00	174.692,83		0,10%	0,10%
V GBP EUR 270123 GA	160.086	EUR	1,00	160.085,99		0,09%	0,09%
V GBP EUR 270123 GA	209.161	EUR	1,00	209.160,53		0,12%	0,12%
V GBP EUR 270123 GA	4.724	EUR	1,00	4.723,67		0,00%	0,00%
V GBP EUR 270123 GA	52.796	EUR	1,00	52.795,89		0,03%	0,03%
V ILS EUR 270123 GA	47.497	EUR	1,00	47.496,65		0,03%	0,03%
V ILS EUR 270123 GA	907.650	EUR	1,00	907.649,79		0,52%	0,50%
V ILS EUR 270123 GA	27.938	EUR	1,00	27.937,67		0,02%	0,02%
V JPY EUR 270123	1.394.162	EUR	1,00	1.394.162,42		0,79%	0,77%
V JPY EUR 270123	1.143.102	EUR	1,00	1.143.102,09		0,65%	0,63%
V JPY EUR 270123 GA	129.609	EUR	1,00	129.609,09		0,07%	0,07%
V JPY EUR 270123 GA	11.963.023	EUR	1,00	11.963.023,01		6,79%	6,63%
V JPY EUR 270123 GA	524.648	EUR	1,00	524.647,96		0,30%	0,29%
V JPY EUR 270123 GA	313.234	EUR	1,00	313.234,14		0,18%	0,17%
V JPY EUR 270123 GA	403.211	EUR	1,00	403.210,80		0,23%	0,22%
V JPY EUR 270123 GA	325.383	EUR	1,00	325.382,68		0,18%	0,18%
V JPY EUR 270123 GA	454.196	EUR	1,00	454.196,07		0,26%	0,25%
V JPY EUR 270123 GA	558.090	EUR	1,00	558.090,22		0,32%	0,31%
V MXN EUR 270123	551.210	EUR	1,00	551.210,29		0,31%	0,31%
V MXN EUR 270123	127.416	EUR	1,00	127.416,00		0,07%	0,07%
V MXN EUR 270123	390.909	EUR	1,00	390.909,37		0,22%	0,22%
V MXN EUR 270123 GA	2.738.178	EUR	1,00	2.738.177,94		1,55%	1,52%
V MXN EUR 270123 GA	58.525	EUR	1,00	58.525,45		0,03%	0,03%
V MXN EUR 270123 GA	39.205	EUR	1,00	39.204,92		0,02%	0,02%
V MXN EUR 270123 GA	97.558	EUR	1,00	97.558,12		0,06%	0,05%
V MXN EUR 270123 GA	4.897	EUR	1,00	4.896,80		0,00%	0,00%
V MXN EUR 270123 GA	222.603	EUR	1,00	222.602,91		0,13%	0,12%
V MXN EUR 270123 GA	147.541	EUR	1,00	147.541,06		0,08%	0,08%
V NZD EUR 270123	3.374.724	EUR	1,00	3.374.724,46		1,92%	1,87%
V NZD EUR 270123 GA	29.934	EUR	1,00	29.933,92		0,02%	0,02%
V NZD EUR 270123 GA	33.346	EUR	1,00	33.346,07		0,02%	0,02%
V NZD EUR 270123 GA	21.118	EUR	1,00	21.118,30		0,01%	0,01%
V NZD EUR 270123 GA	23.296	EUR	1,00	23.296,24		0,01%	0,01%
V NZD EUR 270123 GA	606.685	EUR	1,00	606.685,43		0,34%	0,34%
V SEK EUR 270123	891.904	EUR	1,00	891.903,50		0,51%	0,49%
V SEK EUR 270123 GA	26.334	EUR	1,00	26.334,03		0,01%	0,01%
V SEK EUR 270123 GA	33.282	EUR	1,00	33.282,32		0,02%	0,02%
V SEK EUR 270123 GA	43.025	EUR	1,00	43.025,27		0,02%	0,02%
V SEK EUR 270123 GA	46.572	EUR	1,00	46.572,21		0,03%	0,03%
V SEK EUR 270123 GA	1.218.843	EUR	1,00	1.218.843,02		0,69%	0,68%
V THB EUR 270123 GA	1.193.432	EUR	1,00	1.193.432,23		0,68%	0,66%
V THB EUR 270123 GA	49.092	EUR	1,00	49.092,20		0,03%	0,03%
V THB EUR 270123 GA	35.629	EUR	1,00	35.629,13		0,02%	0,02%
V THB EUR 270123 GA	25.878	EUR	1,00	25.877,99		0,01%	0,01%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V USD EUR 270123	379.438	EUR	1,00	379.438,24		0,22%	0,21%
V USD EUR 270123	187.167	EUR	1,00	187.167,43		0,11%	0,10%
V USD EUR 270123	777.005	EUR	1,00	777.004,55		0,44%	0,43%
V USD EUR 270123	1.310.769	EUR	1,00	1.310.769,37		0,74%	0,73%
V USD EUR 270123	1.895.860	EUR	1,00	1.895.860,39		1,08%	1,05%
V USD EUR 270123	173.277	EUR	1,00	173.276,86		0,10%	0,10%
V USD EUR 270123	470.500	EUR	1,00	470.499,67		0,27%	0,26%
V USD EUR 270123	577.367	EUR	1,00	577.367,21		0,33%	0,32%
V USD EUR 270123 GA	804.748	EUR	1,00	804.748,20		0,46%	0,45%
V USD EUR 270123 GA	192.162	EUR	1,00	192.162,46		0,11%	0,11%
V USD EUR 270123 GA	259.915	EUR	1,00	259.915,29		0,15%	0,14%
V USD EUR 270123 GA	488.347	EUR	1,00	488.346,71		0,28%	0,27%
V USD EUR 270123 GA	2.466.349	EUR	1,00	2.466.348,57		1,40%	1,37%
V USD EUR 270123 GA	177.809	EUR	1,00	177.809,06		0,10%	0,10%
V USD EUR 270123 GA	2.837.362	EUR	1,00	2.837.362,39		1,61%	1,57%
V USD EUR 270123 GA	1.718.426	EUR	1,00	1.718.426,30		0,98%	0,95%
V USD EUR 270123 GA	1.007.851	EUR	1,00	1.007.850,63		0,57%	0,56%
V USD EUR 270123 GA	52.427.881	EUR	1,00	52.427.881,17		29,75%	29,07%
				80.236.744,27		45,53%	44,49%
GBP							
V EUR GBP 270123	50.000	GBP	1,00	56.353,90		0,03%	0,03%
V EUR GBP 270123	110.000	GBP	1,00	123.978,59		0,07%	0,07%
V EUR GBP 270123	130.000	GBP	1,00	146.520,15		0,08%	0,08%
V EUR GBP 270123	220.000	GBP	1,00	247.957,17		0,14%	0,14%
V EUR GBP 270123 GA	170.000	GBP	1,00	191.603,27		0,11%	0,11%
V EUR GBP 270123 GA	290.000	GBP	1,00	326.852,63		0,19%	0,18%
V EUR GBP 270123 GA	10.000	GBP	1,00	11.270,78		0,01%	0,01%
V EUR GBP 270123 GA	550.000	GBP	1,00	619.892,93		0,35%	0,34%
V EUR GBP 270123 GA	66.000	GBP	1,00	74.387,15		0,04%	0,04%
V GBP EUR 270123	-980.000	GBP	1,13	-1.103.089,33		-0,63%	-0,61%
V GBP EUR 270123	-300.000	GBP	1,13	-337.680,41		-0,19%	-0,19%
V GBP EUR 270123	-20.000	GBP	1,13	-22.512,03		-0,01%	-0,01%
V GBP EUR 270123	-80.000	GBP	1,13	-90.048,11		-0,05%	-0,05%
V GBP EUR 270123	-600.000	GBP	1,13	-675.360,81		-0,38%	-0,37%
V GBP EUR 270123 GA	-150.000	GBP	1,13	-168.840,20		-0,10%	-0,09%
V GBP EUR 270123 GA	-100.000	GBP	1,13	-112.560,14		-0,06%	-0,06%
V GBP EUR 270123 GA	-180.000	GBP	1,13	-202.608,24		-0,11%	-0,11%
V GBP EUR 270123 GA	-46.000	GBP	1,13	-51.777,66		-0,03%	-0,03%
V GBP EUR 270123 GA	-150.000	GBP	1,13	-168.840,20		-0,10%	-0,09%
V GBP EUR 270123 GA	-140.000	GBP	1,13	-157.584,19		-0,09%	-0,09%
V GBP EUR 270123 GA	-4.880.000	GBP	1,13	-5.492.934,60		-3,12%	-3,05%
				-6.785.019,35		-3,85%	-3,76%
ILS							
V EUR ILS 270123	5.300.000	ILS	1,00	1.407.403,47		0,80%	0,78%
V EUR ILS 270123	100.000	ILS	1,00	26.554,78		0,02%	0,01%
V EUR ILS 270123	100.000	ILS	1,00	26.554,78		0,02%	0,01%
V ILS EUR 270123 GA	-3.235.000	ILS	0,27	-857.963,57		-0,49%	-0,48%
V ILS EUR 270123 GA	-100.000	ILS	0,27	-26.521,29		-0,02%	-0,01%
V ILS EUR 270123 GA	-170.000	ILS	0,27	-45.086,18		-0,03%	-0,02%
				530.941,99		0,30%	0,29%
JPY							
V EUR JPY 270123	94.549.000	JPY	1	671.425,52		0,38%	0,37%
V EUR JPY 270123	118.600.000	JPY	1	842.220,08		0,48%	0,47%
V EUR JPY 270123	106.900.000	JPY	1	759.134,29		0,43%	0,42%
V EUR JPY 270123	78.600.000	JPY	1	558.166,09		0,32%	0,31%
V EUR JPY 270123	31.400.000	JPY	1	222.982,38		0,13%	0,12%
V EUR JPY 270123	1.733.700.000	JPY	1	12.311.610,07		6,99%	6,83%
V EUR JPY 270123	41.500.000	JPY	1	294.706,01		0,17%	0,16%
V EUR JPY 270123	45.500.000	JPY	1	323.111,41		0,18%	0,18%
V EUR JPY 270123	18.700.000	JPY	1	132.795,24		0,08%	0,07%
V EUR JPY 270123 GA	90.500.000	JPY	1	642.672,15		0,36%	0,36%
V EUR JPY 270123 GA	125.500.000	JPY	1	891.219,39		0,51%	0,49%
V EUR JPY 270123 GA	2.400.000	JPY	1	17.043,24		0,01%	0,01%
V JPY EUR 270123	-160.000.000	JPY	0	-1.137.784,06		-0,65%	-0,63%

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V JPY EUR 270123	-199.849.000	JPY	0	-1.421.156,30		-0,81%	-0,79%
V JPY EUR 270123 GA	-65.000.000	JPY	0	-462.224,78		-0,26%	-0,26%
V JPY EUR 270123 GA	-18.700.000	JPY	0	-132.978,51		-0,08%	-0,07%
V JPY EUR 270123 GA	-1.729.700.000	JPY	0	-12.300.156,85		-6,98%	-6,82%
V JPY EUR 270123 GA	-58.500.000	JPY	0	-416.002,30		-0,24%	-0,23%
V JPY EUR 270123 GA	-46.000.000	JPY	0	-327.112,92		-0,19%	-0,18%
V JPY EUR 270123 GA	-45.000.000	JPY	0	-320.001,77		-0,18%	-0,18%
V JPY EUR 270123 GA	-75.000.000	JPY	0	-533.336,28		-0,30%	-0,30%
V JPY EUR 270123 GA	-80.000.000	JPY	0	-568.892,03		-0,32%	-0,32%
				47.440,07		0,03%	0,03%
KRW							
V KRW USD 270123 GA	-210.000.000	KRW	0,00	-155.623,04		-0,09%	-0,09%
V KRW USD 270123 GA	-180.000.000	KRW	0,00	-133.391,17		-0,08%	-0,07%
V KRW USD 270123 GA	-210.000.000	KRW	0,00	-155.623,04		-0,09%	-0,09%
V KRW USD 270123 GA	-5.066.000.000	KRW	0,00	-3.754.220,47		-2,13%	-2,08%
V USD KRW 270123	240.000.000	KRW	1,00	177.838,69		0,10%	0,10%
V USD KRW 270123	140.000.000	KRW	1,00	103.739,24		0,06%	0,06%
V USD KRW 270123	2.090.000.000	KRW	1,00	1.548.678,60		0,88%	0,86%
V USD KRW 270123	120.000.000	KRW	1,00	88.919,35		0,05%	0,05%
				-2.279.681,84		-1,29%	-1,26%
MXN							
V EUR MXN 270123	1.200.000	MXN	1,00	57.698,41		0,03%	0,03%
V EUR MXN 270123	2.000.000	MXN	1,00	96.164,02		0,05%	0,05%
V EUR MXN 270123	8.800.000	MXN	1,00	423.121,68		0,24%	0,23%
V EUR MXN 270123	1.000.000	MXN	1,00	48.082,01		0,03%	0,03%
V EUR MXN 270123	13.400.000	MXN	1,00	644.298,92		0,37%	0,36%
V EUR MXN 270123 GA	240.000	MXN	1,00	11.539,68		0,01%	0,01%
V MXN EUR 270123	-11.600.000	MXN	0,05	-554.018,21		-0,31%	-0,31%
V MXN EUR 270123	-7.990.422	MXN	0,05	-381.624,08		-0,22%	-0,21%
V MXN EUR 270123	-2.600.000	MXN	0,05	-124.176,50		-0,07%	-0,07%
V MXN EUR 270123 GA	-55.970.000	MXN	0,05	-2.673.137,87		-1,52%	-1,48%
V MXN EUR 270123 GA	-100.000	MXN	0,05	-4.776,02		-0,00%	-0,00%
V MXN EUR 270123 GA	-4.600.000	MXN	0,05	-219.696,88		-0,12%	-0,12%
V MXN EUR 270123 GA	-3.100.000	MXN	0,05	-148.056,59		-0,08%	-0,08%
V MXN EUR 270123 GA	-2.000.000	MXN	0,05	-95.520,38		-0,05%	-0,05%
V MXN EUR 270123 GA	-1.200.000	MXN	0,05	-57.312,23		-0,03%	-0,03%
V MXN EUR 270123 GA	-800.000	MXN	0,05	-38.208,15		-0,02%	-0,02%
				-3.015.622,19		-1,71%	-1,67%
NZD							
V EUR NZD 270123	50.000	NZD	1,00	29.629,63		0,02%	0,02%
V EUR NZD 270123	30.000	NZD	1,00	17.777,78		0,01%	0,01%
V NZD EUR 270123	-5.735.000	NZD	0,59	-3.393.257,35		-1,93%	-1,88%
V NZD EUR 270123 GA	-35.000	NZD	0,59	-20.708,63		-0,01%	-0,01%
V NZD EUR 270123 GA	-1.031.000	NZD	0,59	-610.017,15		-0,35%	-0,34%
V NZD EUR 270123 GA	-50.000	NZD	0,59	-29.583,76		-0,02%	-0,02%
V NZD EUR 270123 GA	-55.000	NZD	0,59	-32.542,14		-0,02%	-0,02%
V NZD EUR 270123 GA	-39.000	NZD	0,59	-23.075,33		-0,01%	-0,01%
				-4.061.776,95		-2,30%	-2,25%
SEK							
V EUR SEK 270123	400.000	SEK	1,00	35.970,41		0,02%	0,02%
V EUR SEK 270123	600.000	SEK	1,00	53.955,62		0,03%	0,03%
V EUR SEK 270123 GA	400.000	SEK	1,00	35.970,41		0,02%	0,02%
V SEK EUR 270123	-9.720.000	SEK	0,09	-873.681,88		-0,50%	-0,48%
V SEK EUR 270123 GA	-507.000	SEK	0,09	-45.571,68		-0,03%	-0,03%
V SEK EUR 270123 GA	-285.000	SEK	0,09	-25.617,22		-0,01%	-0,01%
V SEK EUR 270123 GA	-365.000	SEK	0,09	-32.808,01		-0,02%	-0,02%
V SEK EUR 270123 GA	-470.000	SEK	0,09	-42.245,93		-0,02%	-0,02%
V SEK EUR 270123 GA	-13.283.000	SEK	0,09	-1.193.942,02		-0,68%	-0,66%
				-2.087.970,30		-1,18%	-1,16%
THB							

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
V EUR THB 270123	2.100.000	THB	1,00	56.930,93		0,03%	0,03%
V EUR THB 270123	1.200.000	THB	1,00	32.531,96		0,02%	0,02%
V EUR THB 270123	28.450.000	THB	1,00	771.278,61		0,44%	0,43%
V THB EUR 270123 GA	-44.410.000	THB	0,03	-1.205.811,56		-0,68%	-0,67%
V THB EUR 270123 GA	-1.300.000	THB	0,03	-35.297,34		-0,02%	-0,02%
V THB EUR 270123 GA	-940.000	THB	0,03	-25.522,69		-0,01%	-0,01%
V THB EUR 270123 GA	-1.800.000	THB	0,03	-48.873,25		-0,03%	-0,03%
				-454.763,34		-0,26%	-0,25%
USD							
V CLP USD 270123	2.266.329	USD	1,00	2.123.522,41		1,21%	1,18%
V CLP USD 270123 GA	50.251	USD	1,00	47.084,28		0,03%	0,03%
V CLP USD 270123 GA	41.128	USD	1,00	38.536,88		0,02%	0,02%
V CLP USD 270123 GA	718.456	USD	1,00	673.184,31		0,38%	0,37%
V CLP USD 270123 GA	43.970	USD	1,00	41.199,01		0,02%	0,02%
V CLP USD 270123 GA	32.475	USD	1,00	30.428,59		0,02%	0,02%
V COP USD 270123 GA	685.486	USD	1,00	642.292,21		0,36%	0,36%
V COP USD 270123 GA	37.455	USD	1,00	35.094,63		0,02%	0,02%
V COP USD 270123 GA	27.744	USD	1,00	25.995,34		0,01%	0,01%
V EUR USD 270123	1.200.000	USD	1,00	1.124.385,10		0,64%	0,62%
V EUR USD 270123	6.780.000	USD	1,00	6.352.775,83		3,61%	3,52%
V EUR USD 270123	1.300.000	USD	1,00	1.218.083,86		0,69%	0,68%
V EUR USD 270123	1.400.000	USD	1,00	1.311.782,62		0,74%	0,73%
V EUR USD 270123	1.500.000	USD	1,00	1.405.481,38		0,80%	0,78%
V EUR USD 270123	600.000	USD	1,00	562.192,55		0,32%	0,31%
V EUR USD 270123 GA	840.000	USD	1,00	787.069,57		0,45%	0,44%
V EUR USD 270123 GA	180.000	USD	1,00	168.657,77		0,10%	0,09%
V EUR USD 270123 GA	640.000	USD	1,00	599.672,05		0,34%	0,33%
V EUR USD 270123 GA	560.000	USD	1,00	524.713,05		0,30%	0,29%
V EUR USD 270123 GA	1.600.000	USD	1,00	1.499.180,14		0,85%	0,83%
V EUR USD 270123 GA	240.000	USD	1,00	224.877,02		0,13%	0,12%
V KRW USD 270123 GA	3.836.193	USD	1,00	3.594.465,39		2,04%	1,99%
V KRW USD 270123 GA	137.405	USD	1,00	128.746,39		0,07%	0,07%
V KRW USD 270123 GA	161.167	USD	1,00	151.011,05		0,09%	0,08%
V KRW USD 270123 GA	158.802	USD	1,00	148.795,67		0,08%	0,08%
V USD CLP 270123	-38.905	USD	854,27	-36.552,97		-0,02%	-0,02%
V USD CLP 270123	-22.491	USD	854,27	-21.130,98		-0,01%	-0,01%
V USD COP 270123	-18.727	USD	4.856,89	-17.576,28		-0,01%	-0,01%
V USD COP 270123	-32.881	USD	4.856,89	-30.860,15		-0,02%	-0,02%
V USD COP 270123	-506.178	USD	4.856,89	-475.065,75		-0,27%	-0,26%
V USD EUR 270123	-180.000	USD	0,94	-168.327,43		-0,10%	-0,09%
V USD EUR 270123	-2.000.000	USD	0,94	-1.870.304,81		-1,06%	-1,04%
V USD EUR 270123	-200.000	USD	0,94	-187.030,48		-0,11%	-0,10%
V USD EUR 270123	-400.000	USD	0,94	-374.060,96		-0,21%	-0,21%
V USD EUR 270123	-1.400.000	USD	0,94	-1.309.213,37		-0,74%	-0,73%
V USD EUR 270123	-500.000	USD	0,94	-467.576,20		-0,27%	-0,26%
V USD EUR 270123	-600.000	USD	0,94	-561.091,44		-0,32%	-0,31%
V USD EUR 270123	-800.000	USD	0,94	-748.121,92		-0,42%	-0,41%
V USD EUR 270123 GA	-1.045.000	USD	0,94	-977.234,26		-0,55%	-0,54%
V USD EUR 270123 GA	-2.600.000	USD	0,94	-2.431.396,25		-1,38%	-1,35%
V USD EUR 270123 GA	-54.795.000	USD	0,94	-51.241.676,05		-29,08%	-28,41%
V USD EUR 270123 GA	-200.000	USD	0,94	-187.030,48		-0,11%	-0,10%
V USD EUR 270123 GA	-510.000	USD	0,94	-476.927,73		-0,27%	-0,26%
V USD EUR 270123 GA	-270.000	USD	0,94	-252.491,15		-0,14%	-0,14%
V USD EUR 270123 GA	-190.000	USD	0,94	-177.678,96		-0,10%	-0,10%
V USD EUR 270123 GA	-850.000	USD	0,94	-794.879,54		-0,45%	-0,44%
V USD EUR 270123 GA	-1.800.000	USD	0,94	-1.683.274,33		-0,96%	-0,93%
V USD EUR 270123 GA	-3.000.000	USD	0,94	-2.805.457,22		-1,59%	-1,56%
V USD KRW 270123	-1.582.638	USD	1.264,50	-1.482.909,96		-0,84%	-0,82%
V USD KRW 270123	-106.870	USD	1.264,50	-100.135,94		-0,06%	-0,06%
V USD KRW 270123	-184.190	USD	1.264,50	-172.583,81		-0,10%	-0,10%
V USD KRW 270123	-90.744	USD	1.264,50	-85.025,97		-0,05%	-0,05%
				-45.676.387,29		-25,92%	-25,33%
Total - Change à terme				1.188.163,21		0,67%	0,66%
Total - Instruments financiers dérivés				<u>1.188.163,21</u>		<u>0,67%</u>	<u>0,66%</u>

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Autres valeurs mobilières				1.188.163,21		0,67%	0,66%
Total - portefeuille				176.219.935,30		100,00%	97,71%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		NZD		147,21			0,00%
Banque Degroof Petercam		SEK		105.149,76			0,06%
Intérêts sur CC		AUD		36,45			0,00%
Banque Degroof Petercam		CAD		22.597,71			0,01%
Banque Degroof Petercam		GBP		179.688,86			0,10%
		EUR		456.754,73			0,25%
Intérêts sur CC		SEK		167,09			0,00%
		JPY		7.002,76			0,00%
Intérêts sur CC		EUR		4.936,13			0,00%
Compte Courant		MXN		104.537,62			0,06%
Compte Courant		THB		1.589,46			0,00%
Banque Degroof Petercam		ILS		364,82			0,00%
Intérêts sur CC		GBP		454,35			0,00%
Intérêts sur CC		USD		659,87			0,00%
Banque Degroof Petercam		JPY		1.576,04			0,00%
Intérêts sur CC		CAD		90,40			0,00%
Banque Degroof Petercam		NZD		65.969,40			0,04%
Intérêts sur CC		DKK		7,32			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		2.378.784,92			1,32%
Banque Degroof Petercam		DKK		10.379,40			0,01%
		GBP		3,42			0,00%
Banque Degroof Petercam		AUD		50.867,09			0,03%
Banque Degroof Petercam		USD		181.720,42			0,10%
Total - Avoirs bancaires à vue				3.573.485,23			1,98%
Autres							
Dépôts de garantie		EUR		780.000,00			0,43%
Total - Autres				780.000,00			0,43%
Total - Dépôts et Liquidités				4.353.485,23			2,41%
Créances et dettes diverses				-633.628,61			-0,35%
Autres				414.704,36			0,23%
Actif Net Total				180.354.496,28			100,00%

32.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	42,44%
ALLEMAGNE	9,69%
ESPAGNE	7,42%
AUSTRALIE	5,59%
ROYAUME-UNI	5,36%
FRANCE	5,11%
CANADA	4,21%
JAPON	4,15%
MEXIQUE	3,28%
ITALIE	3,03%
COREE DU SUD (REPUBLIQUE)	2,65%
NOUVELLE-ZELANDE	2,48%
CHILI	2,06%
SUEDE	1,53%
THAÏLANDE	0,68%
COLOMBIE	0,32%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

32.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
ETATS	100,00%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

32.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	130.438.842,06	32.786.977,25	163.225.819,31
Ventes	187.971.765,37	45.105.123,37	233.076.888,74
Total 1	318.410.607,43	77.892.100,62	396.302.708,05
Souscriptions	31.128.349,02	25.207.932,62	56.336.281,64
Remboursements	102.106.681,15	38.459.845,94	140.566.527,09
Total 2	133.235.030,17	63.667.778,56	196.902.808,73
Moyenne de référence de l'actif net total	225.177.412,56	190.988.928,29	207.942.669,81
Taux de rotation	82,24%	7,45%	95,89%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

32.8. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
EURO BOBL FUTURE MAR	EUR	1.887.260,00	1.887.260,00	100.000,00
EURO-BTP FUTURE MAR2	EUR	1.742.562,00	1.742.562,00	100.000,00
EURO-BUND FUTURE MAR	EUR	185.414,00	185.414,00	100.000,00
EURO-BUXL 30YR FUTUR	EUR	152.938,00	152.938,00	100.000,00
EURO-OAT FUTURE MAR2	EUR	634.921,00	634.921,00	100.000,00

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V AUD EUR 270123	177.918,97	-177.764,53
V AUD EUR 270123	4.695.790,01	-4.691.713,84
V AUD EUR 270123		12.584,47
V AUD EUR 270123		179.772,97
V AUD EUR 270123	12.708,50	-12.697,47
V AUD EUR 270123		4.769.311,19
V AUD EUR 270123 GA		218.056,22
V AUD EUR 270123 GA	111.199,36	-111.102,83
V AUD EUR 270123 GA		146.771,85
V AUD EUR 270123 GA		3.153.940,97
V AUD EUR 270123 GA		113.487,14
V AUD EUR 270123 GA	31.771,24	-31.743,67
V AUD EUR 270123 GA	214.773,62	-214.587,18
V AUD EUR 270123 GA		32.102,32
V AUD EUR 270123 GA	146.147,73	-146.020,86
V AUD EUR 270123 GA	3.105.321,49	-3.102.625,92
V CAD EUR 270123	200.546,31	-200.162,50
V CAD EUR 270123		1.292.618,72
V CAD EUR 270123	1.244.770,20	-1.242.387,96
V CAD EUR 270123		202.876,65
V CAD EUR 270123 GA		228.702,52
V CAD EUR 270123 GA		3.680.372,73
V CAD EUR 270123 GA	3.544.137,38	-3.537.354,61
V CAD EUR 270123 GA		202.876,65
V CAD EUR 270123 GA	200.546,31	-200.162,50
V CAD EUR 270123 GA		179.283,05
V CAD EUR 270123 GA	172.884,75	-172.553,88
V CAD EUR 270123 GA	224.750,18	-224.320,05
V CHF EUR 270123 GA	36.457,54	-36.491,43
V CHF EUR 270123 GA	1.112.967,74	-1.114.002,42
V CHF EUR 270123 GA	75.953,21	-76.023,82
V CHF EUR 270123 GA		75.960,91
V CHF EUR 270123 GA		36.557,87
V CHF EUR 270123 GA		1.123.584,02
V CLP USD 270123	2.275.486,20	-2.269.547,51

V CLP USD 270123	2.123.522,44	2.123.522,41
V CLP USD 270123 GA	40.692,60	-40.586,39
V CLP USD 270123 GA	673.184,33	673.184,31
V CLP USD 270123 GA	41.199,01	41.199,01
V CLP USD 270123 GA	47.084,28	47.084,28
V CLP USD 270123 GA	30.428,59	30.428,59
V CLP USD 270123 GA	32.994,00	-32.907,89
V CLP USD 270123 GA	38.536,88	38.536,88
V CLP USD 270123 GA	43.002,18	-42.889,95
V CLP USD 270123 GA	721.358,82	-719.476,18
V CLP USD 270123 GA	49.491,00	-49.361,84
V COP USD 270123 GA	34.776,00	-34.728,57
V COP USD 270123 GA	25.995,34	25.995,34
V COP USD 270123 GA	644.128,80	-643.250,35
V COP USD 270123 GA	35.094,63	35.094,63
V COP USD 270123 GA	26.082,00	-26.046,43
V COP USD 270123 GA	642.292,22	642.292,21
V DKK EUR 270123 GA	25.549,83	-25.562,08
V DKK EUR 270123 GA		18.826,57
V DKK EUR 270123 GA	18.826,19	-18.835,22
V DKK EUR 270123 GA	896.933,58	-897.363,52
V DKK EUR 270123 GA		34.972,09
V DKK EUR 270123 GA	34.962,93	-34.979,69
V DKK EUR 270123 GA		897.156,54
V DKK EUR 270123 GA		25.553,09
V EUR AUD 270123	76.250,99	76.250,99
V EUR AUD 270123		-90.412,50
V EUR AUD 270123	88.959,49	88.959,49
V EUR AUD 270123	152.501,98	152.501,99
V EUR AUD 270123		-153.311,54
V EUR AUD 270123		-77.900,19
V EUR AUD 270123 GA		-69.752,13
V EUR AUD 270123 GA	69.896,74	69.896,74
V EUR AUD 270123 GA	88.959,49	88.959,49
V EUR AUD 270123 GA		-88.182,37
V EUR CAD 270123	103.730,85	103.730,85
V EUR CAD 270123		-86.235,07
V EUR CAD 270123		-105.774,81
V EUR CAD 270123	82.984,68	82.984,68
V EUR CAD 270123 GA		-166.355,00
V EUR CAD 270123 GA	165.969,36	165.969,36
V EUR CHF 270123	1.822.877,10	1.822.877,11
V EUR CHF 270123		-101.190,18
V EUR CHF 270123	101.270,95	101.270,95
V EUR CHF 270123		-1.838.610,90
V EUR DKK 270123	24.205,10	24.205,10
V EUR DKK 270123	41.686,57	41.686,56
V EUR DKK 270123		-41.684,37
V EUR DKK 270123		-24.200,57
V EUR DKK 270123	1.457.685,15	1.457.684,78
V EUR DKK 270123		-1.457.588,82
V EUR GBP 270123	56.353,91	56.353,90
V EUR GBP 270123		-151.623,71

V EUR GBP 270123		-58.074,61
V EUR GBP 270123	123.978,59	123.978,59
V EUR GBP 270123	146.520,15	146.520,15
V EUR GBP 270123		-128.008,83
V EUR GBP 270123	247.957,18	247.957,17
V EUR GBP 270123		-254.705,31
V EUR GBP 270123 GA	326.852,65	326.852,63
V EUR GBP 270123 GA		-76.374,07
V EUR GBP 270123 GA	11.270,78	11.270,78
V EUR GBP 270123 GA		-11.614,92
V EUR GBP 270123 GA		-623.957,62
V EUR GBP 270123 GA		-335.452,03
V EUR GBP 270123 GA		-198.108,05
V EUR GBP 270123 GA	191.603,28	191.603,27
V EUR GBP 270123 GA	619.892,96	619.892,93
V EUR GBP 270123 GA	74.387,15	74.387,15
V EUR ILS 270123		-27.977,56
V EUR ILS 270123		-1.489.153,82
V EUR ILS 270123	26.554,78	26.554,78
V EUR ILS 270123	1.407.403,34	1.407.403,47
V EUR ILS 270123	26.554,78	26.554,78
V EUR ILS 270123		-27.979,09
V EUR JPY 270123		-11.976.138,05
V EUR JPY 270123		-129.451,82
V EUR JPY 270123	132.794,31	132.795,24
V EUR JPY 270123	323.109,15	323.111,41
V EUR JPY 270123		-216.456,45
V EUR JPY 270123		-746.890,82
V EUR JPY 270123	558.162,18	558.166,09
V EUR JPY 270123		-650.887,48
V EUR JPY 270123	222.980,82	222.982,38
V EUR JPY 270123	759.128,97	759.134,29
V EUR JPY 270123	294.703,95	294.706,01
V EUR JPY 270123	12.311.523,81	12.311.610,07
V EUR JPY 270123		-826.364,78
V EUR JPY 270123	842.214,18	842.220,08
V EUR JPY 270123		-321.455,37
V EUR JPY 270123	671.420,81	671.425,52
V EUR JPY 270123		-288.520,97
V EUR JPY 270123		-548.561,42
V EUR JPY 270123 GA	17.043,12	17.043,24
V EUR JPY 270123 GA	642.667,65	642.672,15
V EUR JPY 270123 GA		-874.435,56
V EUR JPY 270123 GA	891.213,15	891.219,39
V EUR JPY 270123 GA		-16.544,44
V EUR JPY 270123 GA		-645.782,55
V EUR MXN 270123	57.698,40	57.698,41
V EUR MXN 270123		-49.115,79
V EUR MXN 270123		-660.700,80
V EUR MXN 270123	423.121,60	423.121,68
V EUR MXN 270123		-421.717,44
V EUR MXN 270123	96.164,00	96.164,02
V EUR MXN 270123	644.298,80	644.298,92

V EUR MXN 270123		-97.451,98
V EUR MXN 270123		-59.500,26
V EUR MXN 270123	48.082,00	48.082,01
V EUR MXN 270123 GA	11.539,68	11.539,68
V EUR MXN 270123 GA		-11.900,05
V EUR NZD 270123	29.629,63	29.629,63
V EUR NZD 270123		-29.985,27
V EUR NZD 270123		-18.219,96
V EUR NZD 270123	17.777,78	17.777,78
V EUR SEK 270123	53.955,60	53.955,62
V EUR SEK 270123	35.970,40	35.970,41
V EUR SEK 270123		-36.766,20
V EUR SEK 270123		-54.960,03
V EUR SEK 270123 GA	35.970,40	35.970,41
V EUR SEK 270123 GA		-35.911,57
V EUR THB 270123		-57.191,14
V EUR THB 270123	771.279,50	771.278,61
V EUR THB 270123		-763.429,07
V EUR THB 270123		-32.840,71
V EUR THB 270123	32.532,00	32.531,96
V EUR THB 270123	56.931,00	56.930,93
V EUR USD 270123		-6.500.032,21
V EUR USD 270123	1.218.083,88	1.218.083,86
V EUR USD 270123		-1.449.557,94
V EUR USD 270123	1.405.481,40	1.405.481,38
V EUR USD 270123		-1.147.900,10
V EUR USD 270123		-1.326.740,63
V EUR USD 270123	562.192,56	562.192,55
V EUR USD 270123	1.124.385,12	1.124.385,10
V EUR USD 270123	1.311.782,64	1.311.782,62
V EUR USD 270123		-1.233.243,64
V EUR USD 270123	6.352.775,93	6.352.775,83
V EUR USD 270123		-577.636,00
V EUR USD 270123 GA		-817.480,31
V EUR USD 270123 GA		-603.439,50
V EUR USD 270123 GA	599.672,06	599.672,05
V EUR USD 270123 GA		-173.555,27
V EUR USD 270123 GA	1.499.180,16	1.499.180,14
V EUR USD 270123 GA		-225.896,56
V EUR USD 270123 GA	524.713,06	524.713,05
V EUR USD 270123 GA	224.877,02	224.877,02
V EUR USD 270123 GA		-525.887,11
V EUR USD 270123 GA	168.657,77	168.657,77
V EUR USD 270123 GA	787.069,58	787.069,57
V EUR USD 270123 GA		-1.519.710,21
V GBP EUR 270123	1.104.536,54	-1.103.089,33
V GBP EUR 270123		91.818,93
V GBP EUR 270123		346.508,35
V GBP EUR 270123	22.541,56	-22.512,03
V GBP EUR 270123		23.272,51
V GBP EUR 270123	338.123,43	-337.680,41
V GBP EUR 270123	676.246,86	-675.360,81
V GBP EUR 270123	90.166,25	-90.048,11

V GBP EUR 270123		679.678,74
V GBP EUR 270123		1.116.950,41
V GBP EUR 270123 GA	202.874,06	-202.608,24
V GBP EUR 270123 GA	157.790,93	-157.584,19
V GBP EUR 270123 GA		52.795,89
V GBP EUR 270123 GA		5.561.957,13
V GBP EUR 270123 GA	169.061,72	-168.840,20
V GBP EUR 270123 GA		209.160,53
V GBP EUR 270123 GA		4.723,67
V GBP EUR 270123 GA	5.500.141,13	-5.492.934,60
V GBP EUR 270123 GA	51.845,59	-51.777,66
V GBP EUR 270123 GA	112.707,81	-112.560,14
V GBP EUR 270123 GA		174.692,83
V GBP EUR 270123 GA	169.061,72	-168.840,20
V GBP EUR 270123 GA		171.102,01
V GBP EUR 270123 GA		160.085,99
V ILS EUR 270123 GA		47.496,65
V ILS EUR 270123 GA	859.047,13	-857.963,57
V ILS EUR 270123 GA		27.937,67
V ILS EUR 270123 GA		907.649,79
V ILS EUR 270123 GA	26.554,78	-26.521,29
V ILS EUR 270123 GA	45.143,13	-45.086,18
V JPY EUR 270123	1.419.187,70	-1.421.156,30
V JPY EUR 270123		1.143.102,09
V JPY EUR 270123	1.136.208,00	-1.137.784,06
V JPY EUR 270123		1.394.162,42
V JPY EUR 270123 GA	132.794,31	-132.978,51
V JPY EUR 270123 GA		11.963.023,01
V JPY EUR 270123 GA		129.609,09
V JPY EUR 270123 GA	461.584,50	-462.224,78
V JPY EUR 270123 GA	319.558,50	-320.001,77
V JPY EUR 270123 GA	12.283.118,61	-12.300.156,85
V JPY EUR 270123 GA	532.597,50	-533.336,28
V JPY EUR 270123 GA		454.196,07
V JPY EUR 270123 GA		403.210,80
V JPY EUR 270123 GA	326.659,80	-327.112,92
V JPY EUR 270123 GA		325.382,68
V JPY EUR 270123 GA		558.090,22
V JPY EUR 270123 GA	415.426,05	-416.002,30
V JPY EUR 270123 GA	568.104,00	-568.892,03
V JPY EUR 270123 GA		313.234,14
V JPY EUR 270123 GA		524.647,96
V KRW USD 270123 GA	3.753.906,00	-3.754.220,47
V KRW USD 270123 GA	151.011,05	151.011,05
V KRW USD 270123 GA	128.746,39	128.746,39
V KRW USD 270123 GA	133.380,00	-133.391,17
V KRW USD 270123 GA	148.795,67	148.795,67
V KRW USD 270123 GA	3.594.465,45	3.594.465,39
V KRW USD 270123 GA	155.610,00	-155.623,04
V KRW USD 270123 GA	155.610,00	-155.623,04
V MXN EUR 270123		127.416,00
V MXN EUR 270123	384.195,47	-381.624,08
V MXN EUR 270123		390.909,37

DPAM B

V MXN EUR 270123	125.013,20	-124.176,50
V MXN EUR 270123		551.210,29
V MXN EUR 270123	557.751,20	-554.018,21
V MXN EUR 270123 GA		222.602,91
V MXN EUR 270123 GA		39.204,92
V MXN EUR 270123 GA	4.808,20	-4.776,02
V MXN EUR 270123 GA	96.164,00	-95.520,38
V MXN EUR 270123 GA	2.691.149,54	-2.673.137,87
V MXN EUR 270123 GA		97.558,12
V MXN EUR 270123 GA		147.541,06
V MXN EUR 270123 GA	57.698,40	-57.312,23
V MXN EUR 270123 GA	149.054,20	-148.056,59
V MXN EUR 270123 GA	221.177,20	-219.696,88
V MXN EUR 270123 GA		58.525,45
V MXN EUR 270123 GA	38.465,60	-38.208,15
V MXN EUR 270123 GA		2.738.177,94
V MXN EUR 270123 GA		4.896,80
V NZD EUR 270123	3.398.518,56	-3.393.257,35
V NZD EUR 270123		3.374.724,46
V NZD EUR 270123 GA		606.685,43
V NZD EUR 270123 GA	23.111,11	-23.075,33
V NZD EUR 270123 GA	20.740,74	-20.708,63
V NZD EUR 270123 GA		21.118,30
V NZD EUR 270123 GA	32.592,59	-32.542,14
V NZD EUR 270123 GA		29.933,92
V NZD EUR 270123 GA	610.962,97	-610.017,15
V NZD EUR 270123 GA		23.296,24
V NZD EUR 270123 GA	29.629,63	-29.583,76
V NZD EUR 270123 GA		33.346,07
V SEK EUR 270123		891.903,50
V SEK EUR 270123	874.080,72	-873.681,88
V SEK EUR 270123 GA	1.194.487,06	-1.193.942,02
V SEK EUR 270123 GA	32.822,99	-32.808,01
V SEK EUR 270123 GA		33.282,32
V SEK EUR 270123 GA		46.572,21
V SEK EUR 270123 GA	45.592,48	-45.571,68
V SEK EUR 270123 GA		1.218.843,02
V SEK EUR 270123 GA		43.025,27
V SEK EUR 270123 GA		26.334,03
V SEK EUR 270123 GA	25.628,91	-25.617,22
V SEK EUR 270123 GA	42.265,22	-42.245,93
V THB EUR 270123 GA		49.092,20
V THB EUR 270123 GA		1.193.432,23
V THB EUR 270123 GA	1.203.955,10	-1.205.811,56
V THB EUR 270123 GA	48.798,00	-48.873,25
V THB EUR 270123 GA	35.243,00	-35.297,34
V THB EUR 270123 GA		25.877,99
V THB EUR 270123 GA	25.483,40	-25.522,69
V THB EUR 270123 GA		35.629,13
V USD CLP 270123	21.996,00	21.996,30
V USD CLP 270123	38.493,00	38.493,53
V USD CLP 270123	36.453,80	-36.552,97
V USD CLP 270123	21.073,66	-21.130,98

DPAM B

V USD COP 270123	30.809,30	-30.860,15
V USD COP 270123	17.547,31	-17.576,28
V USD COP 270123	17.388,00	17.391,39
V USD COP 270123	30.912,00	30.918,03
V USD COP 270123	474.282,90	-475.065,75
V USD COP 270123	475.639,08	475.731,89
V USD EUR 270123	749.590,08	-748.121,92
V USD EUR 270123		173.276,86
V USD EUR 270123	1.311.782,64	-1.309.213,37
V USD EUR 270123	562.192,56	-561.091,44
V USD EUR 270123		187.167,43
V USD EUR 270123		379.438,24
V USD EUR 270123		470.499,67
V USD EUR 270123	468.493,80	-467.576,20
V USD EUR 270123	187.397,52	-187.030,48
V USD EUR 270123	374.795,04	-374.060,96
V USD EUR 270123		577.367,21
V USD EUR 270123	168.657,77	-168.327,43
V USD EUR 270123	1.873.975,20	-1.870.304,81
V USD EUR 270123		1.895.860,39
V USD EUR 270123		777.004,55
V USD EUR 270123		1.310.769,37
V USD EUR 270123 GA	979.152,04	-977.234,26
V USD EUR 270123 GA		2.466.348,57
V USD EUR 270123 GA		1.007.850,63
V USD EUR 270123 GA	178.027,64	-177.678,96
V USD EUR 270123 GA	477.863,68	-476.927,73
V USD EUR 270123 GA	252.986,65	-252.491,15
V USD EUR 270123 GA		192.162,46
V USD EUR 270123 GA	1.686.577,68	-1.683.274,33
V USD EUR 270123 GA	51.342.235,54	-51.241.676,05
V USD EUR 270123 GA		804.748,20
V USD EUR 270123 GA		488.346,71
V USD EUR 270123 GA		177.809,06
V USD EUR 270123 GA		1.718.426,30
V USD EUR 270123 GA		52.427.881,17
V USD EUR 270123 GA	187.397,52	-187.030,48
V USD EUR 270123 GA		259.915,29
V USD EUR 270123 GA		2.837.362,39
V USD EUR 270123 GA	2.810.962,80	-2.805.457,22
V USD EUR 270123 GA	2.436.167,76	-2.431.396,25
V USD EUR 270123 GA	796.439,46	-794.879,54
V USD KRW 270123	177.840,00	177.838,69
V USD KRW 270123	1.482.912,12	-1.482.909,96
V USD KRW 270123	100.136,08	-100.135,94
V USD KRW 270123	88.920,00	88.919,35
V USD KRW 270123	103.740,00	103.739,24
V USD KRW 270123	1.548.690,00	1.548.678,60
V USD KRW 270123	172.584,06	-172.583,81
V USD KRW 270123	85.026,10	-85.025,97

32.9. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A			0,00	0,00	0,00	0,00	2.375,00	16.859,91	41.224,65
A EUR HEDGED			0,00	0,00	0,00	0,00	87,00	25.635,00	49.944,10
B			0,00	0,00	0,00	0,00	1.268,81	8.955,17	37.037,19
B EUR HEDGED			0,00	0,00	0,00	0,00	2.057,00	16.515,00	24.746,67
E EUR HEDGED			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11.200,00
F			0,00	0,00	0,00	0,00	33.640,00	94.398,00	263.635,95
F EUR HEDGED			0,00	0,00	0,00	0,00	186.839,65	211.925,00	423.826,65
FLC			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.000,00
J EUR Hedged			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M			0,00	0,00	0,00	0,00	825,00	26.308,90	47.812,28
M EUR HEDGED			0,00	0,00	0,00	0,00	10.841,14	141.357,24	231.103,73
N			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.754,00	1.077,00
N EUR HEDGED			0,00	0,00	0,00	0,00	30.013,99	24.723,38	125.734,66
P			0,00	0,00	0,00	0,00	56.309,00	167.675,00	78.554,00
P EUR HEDGED			0,00	0,00	0,00	0,00	116.071,00	357.374,00	186.402,22
W			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			0,00			1.523.299,10

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A			0,00	0,00	304.171,98	2.121.373,92	
A EUR HEDGED			0,00	0,00	8.585,16	2.674.456,30	
B			0,00	0,00	184.339,94	1.299.694,48	
B EUR HEDGED			0,00	0,00	247.808,65	1.950.336,66	
E EUR HEDGED			0,00	0,00	0,00	0,00	
F			0,00	0,00	5.104.216,70	14.235.690,65	
F EUR HEDGED			0,00	0,00	22.812.791,41	26.873.629,37	
FLC			0,00	0,00	0,00	0,00	
J EUR Hedged			0,00	0,00	0,00	0,00	
M			0,00	0,00	105.867,50	3.333.924,90	
M EUR HEDGED			0,00	0,00	1.132.045,32	14.941.960,03	
N			0,00	0,00	0,00	253.448,22	
N EUR HEDGED			0,00	0,00	3.610.646,21	2.935.674,79	
P			0,00	0,00	8.552.518,02	25.317.648,13	
P EUR HEDGED			0,00	0,00	14.273.290,75	44.628.689,64	
W			0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	56.336.281,64	140.566.527,09	

DPAM B
BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A						
A EUR HEDGED						
B						
B EUR HEDGED		0,00		0,00		118,75
		0,00		0,00		97,68
E EUR HEDGED		0,00		0,00		135,09
		0,00		0,00		111,16
F		0,00		0,00		99,21
F EUR HEDGED		0,00		0,00		140,52
		0,00		0,00		115,39
FLC		0,00	0,00	0,00	180.354.496,28	4,85
J EUR Hedged		0,00	0,00	0,00		0,00
		0,00		0,00		118,50
M		0,00		0,00		99,32
M EUR HEDGED		0,00		0,00		136,67
		0,00		0,00		111,84
N		0,00		0,00		142,91
N EUR HEDGED		0,00		0,00		116,45
		0,00		0,00		0,00
P						
P EUR HEDGED						
W						
TOTAL			0,00		180.354.496,28	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

32.10. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-9,57 % (en EUR)	-0,66 % (en EUR)	1,63 % (en EUR)	1,89 % (en EUR)	17/09/2009	2,29 % (en EUR)

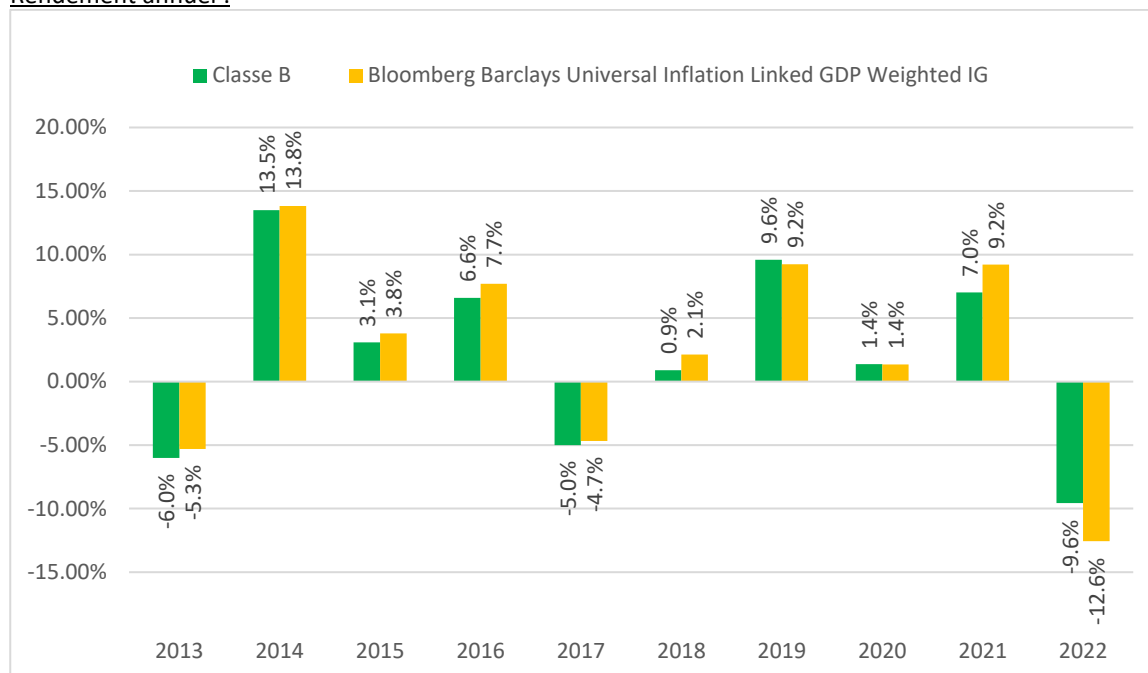
Classe A EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A EUR HEDGED	-12,45 % (en EUR)	-1,63 % (en EUR)	-0,62 % (en EUR)		26/08/2013	0,19 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Le benchmark est utilisé à titre de comparaison des performances.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-9,57 % (en EUR)	-0,64 % (en EUR)	1,63 % (en EUR)	1,90 % (en EUR)	17/09/2009	2,29 % (en EUR)

Classe B EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B EUR HEDGED	-12,41 % (en EUR)	-1,58 % (en EUR)	-0,64 % (en EUR)		26/08/2013	0,19 % (en EUR)

Classe E EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E EUR HEDGED	-12,23 % (en EUR)	-1,37 % (en EUR)	-0,41 % (en EUR)			

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-9,35 % (en EUR)	-0,40 % (en EUR)	1,90 % (en EUR)	2,20 % (en EUR)		

Classe F EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F EUR HEDGED	-12,22 % (en EUR)	-1,37 % (en EUR)	-0,41 % (en EUR)			

Classe FLC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe FLC	-9,68 % (en EUR)					

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-9,40 % (en EUR)	-0,47 % (en EUR)	1,82 % (en EUR)			

Classe M EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M EUR HEDGED	-12,27 % (en EUR)	-1,44 % (en EUR)				

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-9,39 % (en EUR)	-0,42 % (en EUR)	1,88 % (en EUR)			

Classe N EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N EUR HEDGED	-12,23 % (en EUR)	-1,37 % (en EUR)				

Classe P

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P	-9,16 % (en EUR)	-0,19 % (en EUR)	2,11 % (en EUR)			

Classe P EUR HEDGED

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe P EUR HEDGED	-12,04 % (en EUR)	-1,16 % (en EUR)	-0,21 % (en EUR)			

32.11. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE0948790333: 0,62 %
- Classe A EUR HEDGED - BE6252761448: 0,63 %
- Classe B - BE0948791349: 0,60 %
- Classe B EUR HEDGED - BE6252762453: 0,57 %
- Classe B LC - BE6321376806: 1,44 %
- Classe E - BE0948792354: 0,35 %
- Classe E EUR HEDGED - BE6252763469: 0,35 %
- Classe F - BE0948793360: 0,35 %
- Classe F EUR HEDGED - BE6252764475: 0,34 %
- Classe F LC - BE6321377812: 0,73 %
- Classe J - BE6299354777: 0,25 %
- Classe J EUR HEDGED - BE6304412917: 0,25 %
- Classe L - BE6335361976: 0,84 %
- Classe M - BE6299356798: 0,44 %
- Classe M EUR HEDGED - BE6304413923: 0,43 %
- Classe N - BE6299357804: 0,44 %
- Classe N EUR HEDGED - BE6304414939: 0,35 %
- Classe P - BE6253170656: 0,14 %
- Classe P EUR HEDGED - BE6264039700: 0,15 %
- Classe V – BE6309886362: 0,44 %
- Classe V EUR HEDGED - BE6328640691: 0,44 %
- Classe W – BE6309887378: 0,44 %
- Classe W EUR HEDGED – BE6328641707: 0,44 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 11,76 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

32.12. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

32.12.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	0,29	EUR
	classe A EUR H	0,27	EUR
	classe E EUR H	0,57	EUR
	classe M	0,52	EUR
2020	classe A	0,38	EUR
	classe A EUR H	0,36	EUR
	classe E EUR H	0,44	EUR
	classe M	0,38	EUR
2021	classe M EUR H	0,36	EUR
	classe A	0,61	EUR
	classe M	0,61	EUR

32.12.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

32.12.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI du 25/03/2022 et du 28/03/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de VNI 25/03/2022, la couverture vers la GBP était de 79.12%. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI du 12/05/2022 et du 13/05/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 25/03/2022, la couverture en GBP était de 94.76%. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI 06/07/2022 et 08/07/2022, une violation active du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 06/07/2022, les positions couvertes en KRW étaient sur-couvertes à 112.20%. La sur-couverture était liée à une transaction d'un forward avec une maturité de 22/09/2022. A la date de la VNI du 07/07/2022, les positions couvertes en KRW étaient toujours sur-couvertes à 112,42%. Le PM a été contacté au sujet de cette violation et des corrections ont été apportées le 08/07/2022. La violation a été résolue en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI 30/08/2022 et 31/08/2022, une violation active du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 30/08/2022, la couverture vers le THB était de 123.44%. Ceci a été causé par une vente en instruments THB pour laquelle les adaptations de couverture ont été faites 1 jour plus tard.

DPAM B BONDS GLOBAL INFLATION LINKED

Entre les dates de VNI 01/09/2022 et 05/09/2022, une violation passive du prospectus était ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 01/09/2022, la couverture vers le GBP était de 106.95%. PM a fait les adaptations nécessaires, mais après 18 heures le 02/09/2022, ce qui explique que la violation était encore ouverte à la date VNI 02/09/2022.

Entre les dates VNI 05/09/2022 et 06/09/2022, une violation passive du prospectus était ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 05/09/2022, la couverture vers le CLP était de 94.86%. Ceci a été causé par des fluctuations. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI 22/09/2022 et 28/09/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 22/09/2022, la couverture vers le GBP était de 105.37%. Cette situation était due à des fluctuations. L'infraction a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI du 28/09/2022 et du 29/09/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 28/09/2022, la couverture vers le GBP était de 84.95%. Cette situation était due à des fluctuations. La violation a été résolue en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI 30/09/2022 et 03/10/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 30/09/2022, la couverture vers le GBP était de 89.03%. Cette situation était due à des fluctuations. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI 05/10/2022 et 06/10/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 05/10/2022, la couverture vers le GBP était de 106.83%. Ceci a été causé par des fluctuations. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI 10/10/2022 et 11/10/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 05/10/2022, la couverture vers le GBP était de 112.47%. Ceci a été causé par des fluctuations. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI du 17/10/2022 et du 18/10/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 17/10/2022, la couverture vers le GBP était de 92.44%. Ceci a été causé par des fluctuations. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI 19/10/2022 et 20/10/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 19/10/2022, la couverture en GBP était de 93.38%. Ceci a été causé par des fluctuations. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI du 24/10/2022 et du 25/10/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 24/10/2022, la couverture en GBP était de 93.65%. Ceci a été causé par des fluctuations. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI du 10/11/2022 et du 14/11/2022, une violation passive du prospectus était ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 10/11/2022, la couverture vers le NZD était de 94.83%. Ceci a été causé par des fluctuations. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates de VNI 14/11/2022 et 15/11/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 14/11/2022, la couverture vers le CLP était de 93.37%. Ceci a été causé par des fluctuations. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

Entre les dates VNI 02/12/2022 et 05/12/2022, une violation passive du prospectus a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds Global Inflation Linked (anc. DPAM Horizon B Bonds Global Inflation Linked). En effet, le ratio de couverture des devises non-EUR doit être compris entre 95% et 105%. A la date de la VNI du 02/12/2022, la couverture vers le MXN était de 94.91%. Ceci a été causé par des fluctuations. Le manquement a été résolu en adaptant les positions de couverture en question.

32.12.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

32.12.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
 DPAM B Bonds Global Inflation Linked

Identifiant d'entité juridique :
 549300XTOX88N5I75861

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Pendant la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.
- en appliquant systématiquement une politique d'obligations d'impact telles que les obligations vertes et sociales.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

- a. Le Compartiment n'a pas été exposé à une exposition à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.
- b. Le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille n'a pas été supérieur à celui du benchmark. Sur la Période de Référence, le pourcentage des obligations d'impact ("Green, Social & Sustainability bonds") en portefeuille a été de 4,15% alors que celui du benchmark était de 0,10%.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pas d'application

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 qui sont applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le

processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii):

- Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.
- Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit 37 dialogues engagées avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2023 sur le site de DPAM (<https://www.dpamfunds.com>).

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
3 5/8 US TREAS INFL IDX28 15.04.2028	Administration publique	13.75 %	États-Unis d'Amérique
USA NTS INDEX 0.875 17-47 15/02S	Administration publique	6.80 %	États-Unis d'Amérique
0.1%DEUTSCHLAND APR26 INF 15.04.2026	Administration publique	5.20 %	Allemagne
1/8 US TREAS JAN30 15.01.2030	Administration publique	4.62 %	États-Unis d'Amérique
1%SPAIN NOV30 STRP INFL 30.11.2030	Administration publique	4.52 %	Espagne
1/8 US TREAS OCT25 INFL 15.10.2025	Administration publique	3.99 %	États-Unis d'Amérique
TII 0 1/8 01/15/32 0.125% 15/01/2032	Administration publique	3.93 %	États-Unis d'Amérique
3%AUSTRALIA INFL SEP25 20.09.2025	Administration publique	3.87 %	Australie
0.125% TSY INFL CPI AE24 15.10.2024	Administration publique	3.80 %	États-Unis d'Amérique
FRANCE REP I/L 0,10 21-250738	Administration publique	3.77 %	France
0.1% JAPAN MAR29 S24 10.03.2029	Administration publique	2.99 %	Japon
1.8% SPAIN INFL NOV24 30.11.2024	Administration publique	2.77 %	Espagne
TII 0 1/8 10/15/26 0.125% 15/10/2026	Administration publique	2.67 %	États-Unis d'Amérique
1% KOREA JUN26 INFL 10.06.2026	Administration publique	2.61 %	Corée du Sud
4%MEXICO NOV40 INFL 15.11.2040	Administration publique	2.25 %	Mexique

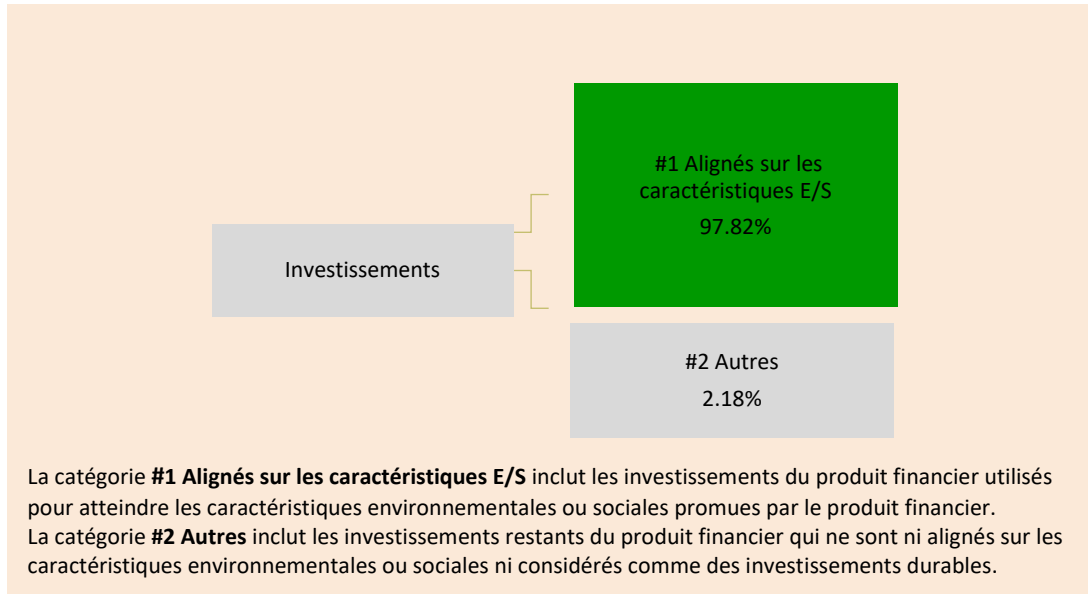


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 97.82 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	97.83 %
Dérivés	Dérivés	1.89 %
Espèces	Espèces	0.29 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

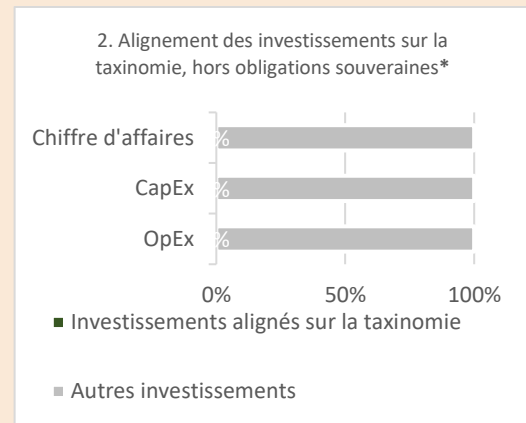
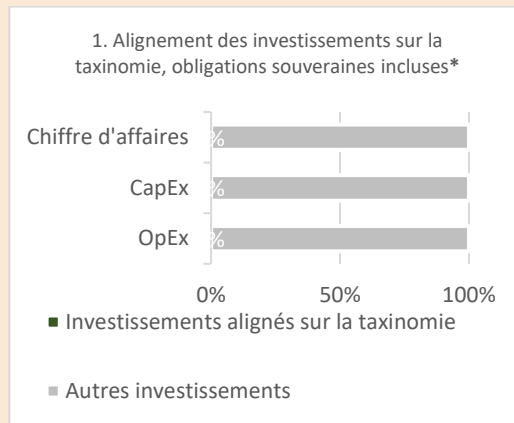
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Pas d'application

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas d'application

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.89% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



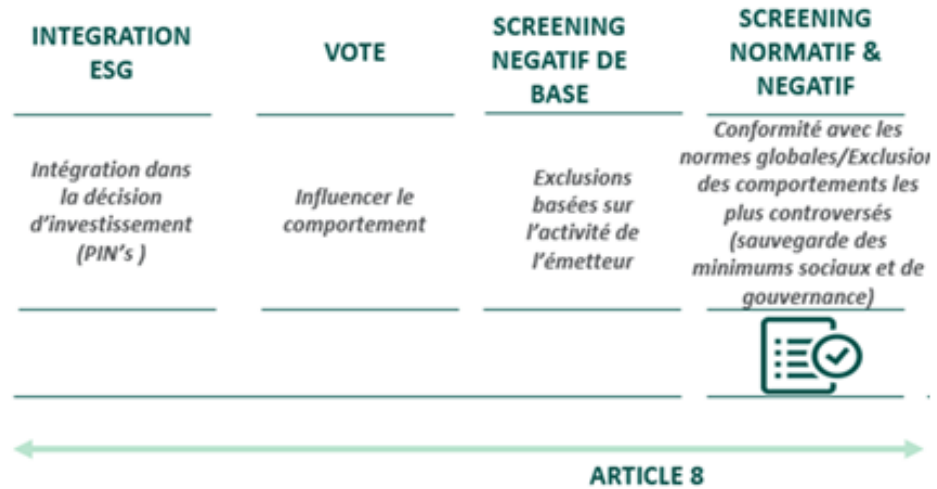
Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a suivi les actions et étapes d'investissement telles que décrites dans sa méthodologie soit :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques.

Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

33. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

33.1. RAPPORT DE GESTION

33.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Bonds EUR Quality Short Term (de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale des parts : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Bonds EUR Quality Short Term de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

33.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

33.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux titres de créance libellés en euro, dont les émetteurs bénéficient (i) d'une notation correspondant au moins à la notation 'investment grade'* et (ii) d'une échéance résiduelle de trois ans au plus. Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire. Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

*Prime : est une notation à court terme qui juge de la capacité de l'émetteur à remplir ses engagements à un an au plus. Les notations « Prime » sont situées entre A-1+ et A-3 selon l'échelle de Stanrd & Poor's, entre F1+ et F3 selon l'échelle de Fitch et entre P-1et P-3 suivant l'échelle de Moody's.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des obligations et/ou d'autres titres de créance, ou titres assimilés, à taux fixe ou flottant, libellé(s) en euro. Ces titres (ou, à défaut, leurs émetteurs) doivent bénéficier d'une notation correspondant au moins à BBB-/Baa3 ('investment grade') selon l'échelle des agences de notation S&P/Moody's et dont la durée de vie résiduelle, au moment de leur acquisition, n'excède pas 3 ans.

Le compartiment peut également détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou dépôts pour un maximum de 25%.

Le compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif ouverts pour un maximum de 10% de ses actifs pour atteindre indirectement l'objectif mentionné ci-dessus ou placer ses liquidités.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088

* Investment Grade : est une interprétation en termes de risques financiers de la qualité de l'émetteur de l'obligation. Les agences de notation utilisent chacune leur échelle pour évaluer la notion de risque. Les notations « investment grade » sont situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's (S&P) et entre Aaa et Baa3 suivant l'échelle de Moody's.

33.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

33.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Fin décembre 2022, la valeur nette d'inventaire du fonds DPAM HORIZON B Bonds EUR Quality Short Term (classe B) s'élevait à 103,15 euros. Cela représente un rendement négatif de 3,54 % depuis le début de l'année. L'EURIBOR à 3 mois a connu une année plus stable, passant de -50 pb à 2,13 fin décembre.

Les taux d'intérêt ont fortement augmenté en cours d'année. Les titres à court terme sont à nouveau assortis de taux positifs depuis le mois d'août. Cette classe d'actifs est redevenue une très bonne alternative pour les investisseurs, avec une faible duration et un taux moyen attrayant. En raison de la rareté du primaire et du secondaire, l'exécution des transactions d'extension est devenue plus difficile.

33.1.6. Politique future

Dans le climat actuel, nous allons nous efforcer d'anticiper les petits ajustements. L'objectif principal reste la qualité et la diversification optimale du crédit sous-jacent afin de générer une performance positive sur base annuelle. En outre, nous continuerons à veiller à une diversification adéquate du fonds et à l'approche fondamentale des obligations d'entreprise sous-jacentes.

33.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 2

33.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		6.746.689,12	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	6.585.920,50	
A.	Obligations et autres titres de créance	4.494.565,00	
a.	Obligations	4.494.565,00	
B.	Instruments du marché monétaire	2.091.355,50	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-16.609,70	
A.	Créances		
B.	Dettes	-16.609,70	
e.	Autres (-)	-16.609,70	
V.	Dépôts et liquidités	136.655,62	
A.	Avoirs bancaires à vue	136.655,62	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	40.722,70	
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	40.722,70	
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		6.746.689,12	
A.	Capital	6.982.156,22	
B.	Participations au résultat	101.001,12	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-336.468,22	

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

33.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values		-370.499,50	
A.	Obligations et autres titres de créance	-370.499,50	
a.	Obligations	-370.499,50	
	Gain réalisé	3.968,50	
	Perte réalisée	-416.890,95	
	Gain/Perte non-réalisé	42.422,95	
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change		
II. Produits et charges des placements		91.478,59	
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	93.948,15	
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	93.205,32	
b.	Dépôts et liquidités	742,83	
	Intérêts d'emprunts (-)	-2.469,56	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits		6.230,63	
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	6.230,63	
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-63.677,94	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-9.850,51	
B.	Charges financières (-)		
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-4.627,92	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-14.332,41	
a.	Gestion financière	-9.855,70	
	Classe A (Dis)	-1.764,68	
	Classe B (Cap)	-3.942,57	
	Classe F (Cap)	-2.276,31	
	Classe F LC (Cap)	-29,11	
	Classe M (Dis)	-1.414,31	
	Classe N (Cap)	-428,72	
b.	Gestion administrative et comptable	-4.476,71	
E.	Frais administratifs (-)	-17.696,34	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-261,10	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-16,89	
H.	Services et biens divers (-)	-12.220,57	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-3.545,19	
	Classe A (Dis)	-714,92	
	Classe B (Cap)	-959,38	
	Classe F (Cap)	-145,66	
	Classe F LC (Cap)	-0,50	
	Classe M (Dis)	-1.400,23	
	Classe N (Cap)	-324,50	
K.	Autres charges (-)	-1.127,01	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		34.031,28	
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-336.468,22	
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-336.468,22	

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-235.467,10	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-336.468,22	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	101.001,12	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	235.467,10	
IV.	(Distribution des dividendes)		

33.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par un établissement de crédit</i>							
Belgique							
ANHEUSER 2,875 12-24	200.000	EUR	99,48	198.970,00		3,02%	2,95%
				198.970,00		3,02%	2,95%
Espagne							
BBVA 0,75 20-25	300.000	EUR	93,91	281.734,50		4,28%	4,18%
TELEFONI 1,069 19-24	300.000	EUR	97,80	293.403,00		4,46%	4,35%
				575.137,50		8,73%	8,52%
France							
BPCE 1,00 19-25	300.000	EUR	94,17	282.511,50		4,29%	4,19%
SOCGEN FRN 22-25	300.000	EUR	96,84	290.521,50		4,41%	4,31%
				573.033,00		8,70%	8,49%
Royaume-Uni							
LLOYDS 0,375 20-25	300.000	EUR	93,08	279.234,00		4,24%	4,14%
				279.234,00		4,24%	4,14%
Pays-Bas							
BMW FIN 0,50 22-25	300.000	EUR	94,33	282.984,00		4,30%	4,19%
EDP FIN 1,125 16-24	300.000	EUR	97,71	293.142,00		4,45%	4,34%
UNILEVER 0,50 16-24	300.000	EUR	96,74	290.212,50		4,41%	4,30%
				866.338,50		13,15%	12,84%
États-Unis d'Amérique							
GOLDMAN 1,25 16-25	300.000	EUR	95,17	285.514,50		4,34%	4,23%
KELLOG 1,00 16-24	300.000	EUR	97,20	291.600,00		4,43%	4,32%
				577.114,50		8,76%	8,55%
Total - Emis(es) par un établissement de crédit				3.069.827,50		46,61%	45,50%
<i>Emis(es) par une entreprise privée</i>							
Allemagne							
HOWOGE 0.00 21-24	300.000	EUR	92,52	277.563,00		4,21%	4,11%
				277.563,00		4,21%	4,11%
Espagne							
BANCO ST 0,25 19-24	300.000	EUR	95,61	286.818,00		4,36%	4,25%
				286.818,00		4,36%	4,25%
France							
ALD SA 0,00 21-24	300.000	EUR	95,50	286.501,50		4,35%	4,25%
				286.501,50		4,35%	4,25%
Pays-Bas							
ALLIANZ 0,00 20-25	300.000	EUR	93,47	280.414,50		4,26%	4,16%
				280.414,50		4,26%	4,16%
États-Unis d'Amérique							

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
INTL FLAV 1,75 16-24	300.000	EUR	97,81	293.440,50		4,46%	4,35%
				293.440,50		4,46%	4,35%
Total - Emis(es) par une entreprise privée				1.424.737,50		21,63%	21,12%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>				<u>4.494.565,00</u>		<u>68,25%</u>	<u>66,62%</u>
<u>Instruments du marché monétaire</u>							
ABN AMRO 2,50 13-23	200.000	EUR	99,92	199.850,00		3,03%	2,96%
BECTON 0,632 19-23	200.000	EUR	99,27	198.543,00		3,01%	2,94%
CARREF 0,875 18-25	200.000	EUR	99,24	198.484,00		3,01%	2,94%
FISERV 0,375 19-23	200.000	EUR	98,99	197.983,00		3,01%	2,93%
IBM 0,375 19-23	200.000	EUR	99,87	199.744,00		3,03%	2,96%
INTESA 4,00 13-23	200.000	EUR	100,92	201.844,00		3,06%	2,99%
RWE FIN 3,00 13-24	200.000	EUR	100,65	201.293,00		3,06%	2,98%
SAINT-GO 0,875 18-23	300.000	EUR	98,64	295.915,50		4,49%	4,39%
UNICREDIT 2,00 16-23	200.000	EUR	99,95	199.910,00		3,04%	2,96%
WORLDINE 0,50 20-23	200.000	EUR	98,89	197.789,00		3,00%	2,93%
				<u>2.091.355,50</u>		<u>31,75%</u>	<u>31,00%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				6.585.920,50		100,00%	97,62%
Total - portefeuille				6.585.920,50		100,00%	97,62%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		EUR		136.652,81			2,03%
Intérêts sur CC		EUR		2,81			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				136.655,62			2,03%
Total - Dépôts et Liquidités				136.655,62			2,03%
Créances et dettes diverses				-16.609,70			-0,25%
Autres				40.722,70			0,60%
Actif Net Total				6.746.689,12			100,00%

33.5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
FRANCE	23,57%
PAYS-BAS	23,50%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	19,26%
ESPAGNE	13,09%
ITALIE	6,10%
ROYAUME-UNI	4,24%
ALLEMAGNE	4,21%
BELGIQUE	3,02%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	3,01%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

33.6. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
BANQUES	30,81%
SERVICES FINANCIERS - HOLDINGS	20,39%
BIENS DE CONSOMMATION DIVERS	7,42%
IT & INTERNET	6,01%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	4,49%
PHARMACIE - COSMETIQUE	4,46%
TELECOMMUNICATIONS	4,46%
ALIMENTATION & PRODUITS D'ENTRETIEN	4,43%
COMPAGNIES D'ASSURANCE	4,26%
IMMOBILIER	4,21%
INFORMATIQUE - REPRODUCTION	3,03%
BOISSONS & TABACS	3,02%
DISTRIBUTION	3,01%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

33.7. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	5.425.139,00	1.664.408,00	7.089.547,00
Ventes	15.618.411,50	2.269.467,00	17.887.878,50
Total 1	21.043.550,50	3.933.875,00	24.977.425,50
Souscriptions	368.909,31	2.159.290,37	2.528.199,68
Remboursements	15.970.773,31	2.681.247,65	18.652.020,96
Total 2	16.339.682,62	4.840.538,02	21.180.220,64
Moyenne de référence de l'actif net total	11.757.676,84	8.169.986,91	9.949.087,94
Taux de rotation	40,01%	-11,10%	38,17%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

33.8. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8.475,00	8.629,46
B			0,00	0,00	0,00	0,00	1.006,44	22.439,00	17.797,67
E			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F			0,00	0,00	0,00	0,00	19.050,00	134.402,89	19.514,45
FLC			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.000,00
M			0,00	0,00	0,00	0,00	3.960,00	3.831,22	18.137,88
N			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4.552,72	3.471,89
P			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00			0,00			68.551,34

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A			0,00	0,00	0,00	797.351,82	
B			0,00	0,00	104.026,08	2.352.819,75	
E			0,00	0,00	0,00	0,00	
F			0,00	0,00	2.045.409,50	14.662.229,53	
FLC			0,00	0,00	0,00	0,00	
M			0,00	0,00	378.764,10	360.408,84	
N			0,00	0,00	0,00	479.211,02	
P			0,00	0,00	0,00	0,00	
W			0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	2.528.199,68	18.652.020,96	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		0,00		0,00		92,71
B		0,00		0,00		103,15
E		0,00		0,00		0,00
F		0,00		0,00		105,77
FLC		0,00	0,00	0,00	6.746.689,12	4,76
M		0,00		0,00		92,78
N		0,00		0,00		103,44
P		0,00		0,00		0,00
W		0,00		0,00		0,00
TOTAL			0,00		6.746.689,12	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

33.9. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

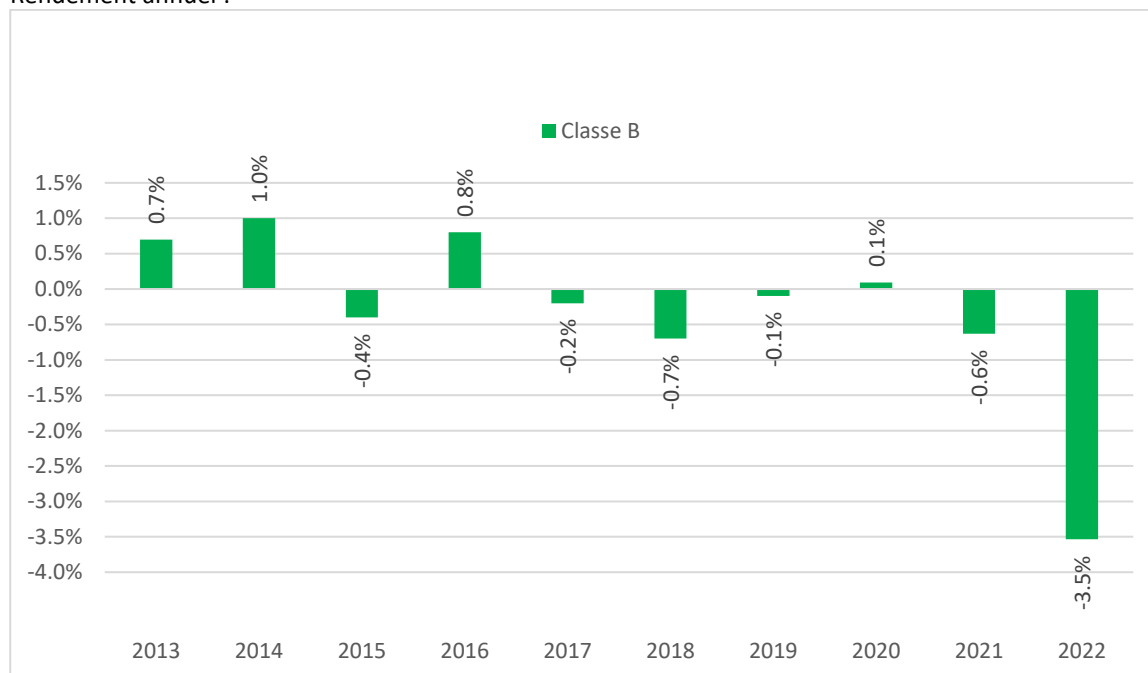
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-3,57 % (en EUR)	-1,41 % (en EUR)	-1,00 % (en EUR)	-0,32 % (en EUR)	01/02/2011	0,25 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-3,54 % (en EUR)	-1,37 % (en EUR)	-0,98 % (en EUR)	-0,30 % (en EUR)	01/02/2011	0,26 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-3,47 % (en EUR)	-1,30 % (en EUR)	-0,85 % (en EUR)	-0,11 % (en EUR)	25/02/2011	0,49 % (en EUR)

DPAM B
BONDS EUR QUALITY SHORT TERM

Classe FLC

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe FLC	-4,03 % (en EUR)				08/04/2021	-2,81 % (en EUR)

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-3,51 % (en EUR)	-1,35 % (en EUR)	-0,92 % (en EUR)		27/12/2017	-0,94 % (en EUR)

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-3,50 % (en EUR)	-1,33 % (en EUR)	-0,90 % (en EUR)		27/12/2017	-0,93 % (en EUR)

33.10. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE6214976894: 0,66 %
- Classe B - BE6214977900: 0,62 %
- Classe B LC- BE6321378828: 1,71 %
- Classe E - BE6214978916: 0,46 %
- Classe F - BE6214979922: 0,46 %
- Classe F LC - BE6321380840: 1,05 %
- Classe J - BE6299360832: 0,51 %
- Classe L - BE6335360960: 0,96 %
- Classe M - BE6299362853: 0,60 %
- Classe N - BE6299363869: 0,61 %
- Classe P - BE6253169641: 0,39 %
- Classe V - BE6309883336: 0,54 %
- Classe W - BE6309885356: 0,54 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, -13,03 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

33.11. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

33.11.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	0,90	EUR
	classe M	1,06	EUR
2020	classe A	0,80	EUR
	classe M	0,15	EUR

33.11.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

33.11.3. Restrictions d'investissement et dépassements

Entre les dates de VNI du 25/01/2022 et du 27/01/2022, une violation active légale était ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds EUR Quality Short Term (anc. DPAM Horizon B Bonds EUR Quality Short Term). En effet, suite à un rachat de 44% du fonds, la somme des émetteurs pesant plus de 5% du fonds a dépassé la limite des 40% (149.51% à la date VNI 25/01/2022). Le PM était en vacances à ce moment-là et a manqué la sortie de fonds. La violation a été résolue en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI du 25/01/2022 et du 26/01/2022, une violation active légale était ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds EUR Quality Short Term (anc. DPAM Horizon B Bonds EUR Quality Short Term). En effet, suite à un rachat de 44% du fonds, à la date de VNI du 25/01/2022, les émetteurs multiples pesaient plus que la limite de 10% autorisée par la réglementation OPCVM. Le GP était en vacances à ce moment-là et a manqué la sortie de fonds. Le manquement a été résolu en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI du 25/01/2022 et du 28/01/2022, une violation active légale a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds EUR Quality Short Term (anc. DPAM Horizon B Bonds EUR Quality Short Term). En effet, suite à un rachat de 44% du fonds, à la date de VNI du 26/01/2022, le fonds a dépassé le maximum de 10% d'emprunts à court terme fixé par la réglementation OPCVM (-66.340%). Le GP était en vacances à ce moment-là et a manqué la sortie. La violation a été résolue en adaptant les positions en question.

Entre les dates de VNI du 20/04/2022 et du 21/04/2022, une violation active légale était ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds EUR Quality Short Term (anc. DPAM Horizon B Bonds EUR Quality Short Term). En effet, suite à un rachat, la somme des émetteurs représentant plus de 5% chacun représentait plus de 40% du TNA du fonds (60.969% à la date de VNI 20/04/2022). La violation a été résolue en adaptant les positions en question.

Entre les dates VNI du 15/11/2022 et du 16/11/2022, une violation légale active a été ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds EUR Quality Short Term (anc. DPAM Horizon B Bonds EUR Quality Short Term). En effet, suite à un rachat avec date de transaction 10/11/2022 et date de valeur 15/11/2022 le compte espèces déposé à la Banque Degroof Petercam Luxembourg était en découvert de -141.165 EUR (-1.823% des actifs nets du Compartiment). Les transactions nécessaires pour couvrir le rachat ont été effectuées le TD 14/11/2022 et le VD 16/11/2022.

Entre les dates VD 07/12/2022 et 09/12/2022, une violation active légale était ouverte dans le compartiment DPAM B Bonds EUR Quality Short Term (anc. DPAM Horizon B Bonds EUR Quality Short Term). En effet, suite à un rachat avec date de transaction 05/12/2022 et date de valeur 07/12/2022 le compte espèces déposé à la Banque Degroof Petercam Luxembourg était en découvert de -446.038 EUR (-6.202% des actifs nets du Compartiment). Les transactions nécessaires pour couvrir le rachat ont été effectuées le TD 08/12/2022 et le VD 09/12/2022.

33.11.4. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

33.11.5. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

ANNEXE IV

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
 DPAM B Bonds EUR Quality Short Term

Identifiant d'entité juridique :
 549300UGH8TCFQYBRD67

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Pendant la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales à travers une méthodologie rigoureuse visant :

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- à défendre les droits fondamentaux (droits humains, droit du travail, prévention de la corruption et protection de l'environnement).
- à ne pas financer les activités et comportements controversés qui pourraient affecter la réputation à long terme des investissements.
- à promouvoir les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).
- à exclure les pays qui ne respectent pas un minimum de requis démocratiques.

Les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent

nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement dès sa création. Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii):

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement.
Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées (conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux

questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.

- d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, un dialogue a été engagé sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit 37 dialogues engagées avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2023 sur le site de DPAM (<https://www.dpamfunds.com>).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1 3/4 INTL FLAVORS MAR24 14.03.2024	Industrie manufacturière	4.41 %	États-Unis d'Amérique
ST GOBAIN NEDERLAND BV 0.875% 21-SEP-2023	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	4.40 %	France
1.069%TELEFONICA 24 REGS 05.02.2024	Information et communication	4.39 %	Espagne
1 1/8 EDP FIN FEB24 12.02.2024	Activités financières et d'assurance	4.39 %	Portugal
KELLOGG CO 1% 17/05/2024	Industrie manufacturière	4.35 %	États-Unis d'Amérique
SOCIETE GENERALE SA 1.500% 30-MAY-2025	Activités financières et d'assurance	4.35 %	France
1/2 UNILEVER APR24 29.04.2024	Activités financières et d'assurance	4.32 %	Angleterre
1 1/4 GOLDMAN SACHS MAY25 01.05.2025	Activités financières et d'assurance	4.27 %	États-Unis d'Amérique
BANCO SANTANDER SA 0.250% 19-JUN-2024	Activités financières et d'assurance	4.26 %	Espagne
ALD SA 0,00 21-230224	Activités de services administratifs et de soutien	4.25 %	France
1% BPCE APR25 01.04.2025	Activités financières et d'assurance	4.22 %	France
BMW FINANCE 0,50 22-220225	Activités financières et d'assurance	4.21 %	Allemagne
BANCO BILBAO VIZCAYA SA 0.750% 04-JUN-2025	Activités financières et d'assurance	4.20 %	Espagne
ALLIANZ FINANCE II 0,00 20-140125	Activités financières et d'assurance	4.16 %	Allemagne
LLOYDS BANK 0,375 20-280125	Activités financières et d'assurance	4.15 %	Angleterre

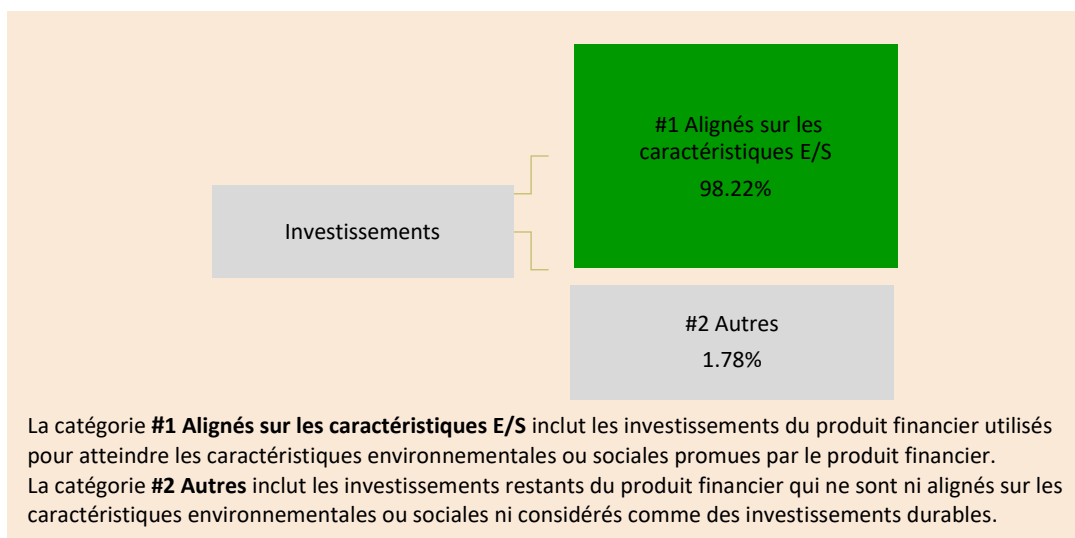


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Par l'application de la stratégie d'investissement décrite ci-dessus, le Compartiment a investi 98.22 % de ses actifs dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (dans le tableau désigné par « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S »).



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	53.26 %
Industrie manufacturière	Industries alimentaires	8.76 %
Activités financières et d'assurance	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	7.21 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	4.40 %
Information et communication	Télécommunications	4.39 %
Activités de services administratifs et de soutien	Activités de location et location-bail	4.25 %
Activités immobilières	Activités immobilières	4.11 %
Industrie manufacturière	Fabrication de boissons	2.97 %
Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	2.97 %
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	2.96 %
Activités de services administratifs et de soutien	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	2.94 %
Espèces	Espèces	1.78 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

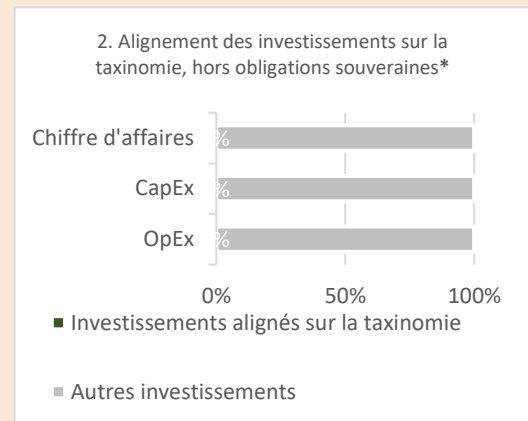
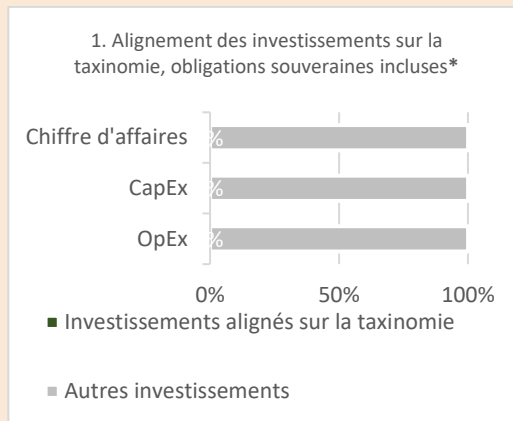
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Pas d'application

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus sont appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bonds de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Organismes de placement collectif
- Emetteurs ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment pourra investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 1.78% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

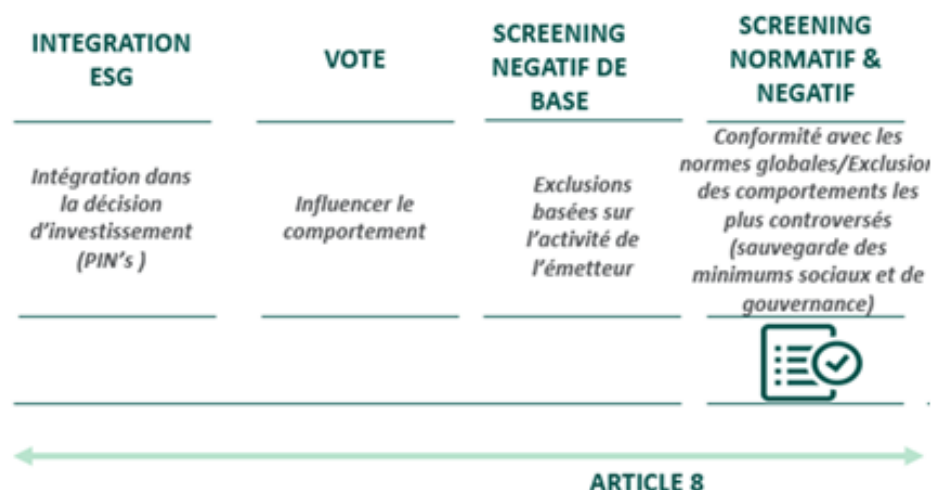
Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Pas d'application

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Pas d'application

34. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B DEFENSIVE STRATEGY

34.1. RAPPORT DE GESTION

34.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Defensive Strategy de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Defensive Strategy de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

34.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

34.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organisme de placement collectif de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value à moyen terme en investissant dans des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 30% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

34.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

34.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2022 a été marquée par un revirement de la dynamique économique et l'anticipation de ce revirement. En sortant de l'année 2021, alors que l'on s'attendait à d'importantes répercussions positives suite à la réouverture des économies après la pandémie, la situation s'est au contraire dégradée du fait d'une hausse des prix de l'énergie et des matières premières combinée à des difficultés d'approvisionnement croissantes. L'invasion russe en Ukraine a exacerbé la situation et fait plonger la confiance du consommateur. En réaction à la détérioration des perspectives macroéconomiques, nous avons réduit le risque du portefeuille à plusieurs reprises en 2022 en tentant de profiter des sommets intermédiaires du marché en cours d'année.

Les rotations des actions ont été nombreuses cette année, en commençant par janvier. Les actions de croissance ont chuté face à la hausse rapide des taux provoquée par les prévisions d'inflation en hausse. Nous avons décidé de réduire nos positions sur les actions de croissance et d'augmenter notre allocation aux actions « value » américaines et européennes. Nous avons commencé à prendre nos bénéfices sur les obligations indexées sur l'inflation étant donné la forte augmentation des attentes d'inflation. Enfin, avec l'augmentation des tensions en Ukraine, nous avons décidé fin février de réduire notre exposition aux actions européennes tout en augmentant notre exposition aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Tandis que les sanctions internationales étaient annoncées, une solution à court terme au conflit semblait peu probable. Les prix de l'énergie ont commencé à grimper plus encore, ce qui risquait selon nous de causer un impact sur les marges des entreprises. Nous avons réduit encore plus nos positions sur des actions de croissance fortement valorisées afin de réduire encore plus notre allocation aux actions. Du côté obligataire, nous avons étoffé notre position sur la dette des marchés émergents. Le rendement élevé à l'échéance et la faible corrélation semblaient présenter une opportunité intéressante.

Au deuxième trimestre, nous avons réduit notre exposition aux obligations à plusieurs reprises face au durcissement de la politique de la BCE. Nous avons réduit les taux européens à durée longue pour réinvestir dans des obligations à plus courte échéance aux États-Unis et dans l'Union européenne. Après une période de forte performance du dollar, nous avons pris nos bénéfices à la fin du trimestre.

En juillet et en août, nous avons continué de réduire notre allocation aux actions européennes. L'approvisionnement en gaz depuis la Russie a été encore plus perturbé, augmentant les risques pour la région. Nous avons pris des bénéfices sur EMD après de bonnes performances au 2e trimestre et réinvesti dans des obligations mondiales en nous exposant à l'Australie, au Canada et aux États-Unis.

En septembre, nous avons constaté un début de rebond du marché et nous avons décidé d'augmenter l'allocation aux actions du fonds. Malgré la situation économique inchangée, les redressements en cours de marché baissier peuvent être puissants, d'où la nature tactique de cette opération.

Lorsque l'évolution du marché d'actions s'est poursuivie en octobre, nous avons continué d'augmenter notre allocation aux actions. Tout en commençant à réinvestir sur le marché des taux. Nous avons à nouveaux prix nos bénéfices sur la dette des marchés émergents et investi dans des obligations européennes à haut rendement. Nous nous attendions à ce que le spread reste stable étant donné l'offre limitée sur le marché. En novembre, nous avons augmenté encore l'exposition au haut rendement. Nous avons aussi renforcé notre allocation au crédit investment grade afin d'améliorer le rendement du portefeuille. À la fin de l'année, constatant que le marché des actions avait atteint un pic, nous avons réduit notre allocation aux actions afin d'adopter un positionnement plus défensif début 2023.

34.1.6. Politique future

Bien que de nombreux événements de risque se soient matérialisés en 2022, les perspectives pour l'année prochaine ne comportent pas moins de risques. Ce qui aurait pu être une bonne année pour les marchés financiers, après la fin de la pandémie et avec une forte demande refoulée, s'est avéré être une année de goulots d'étranglement extrêmes de l'offre, entraînant une inflation galopante en 2022 et peut-être aussi en 2023.

Nous démarrons 2023 avec prudence, comme nous l'avons fait pendant la majeure partie de l'année dernière. Nous pensons que le redressement d'octobre - novembre 2022 sera considéré comme un redressement du marché baissier et nous pensons que nous assisterons à un nouveau repli au premier trimestre en raison de la baisse des bénéfices. Les chiffres du PMI indiquent toujours un ralentissement, dont nous n'avons pas encore vu le fond. Les nouvelles commandes sont faibles et les stocks ont été étoffés. Pendant ce temps, les marges des entreprises restent à des niveaux élevés alors que nous entrons dans ce qui pourrait être la récession la plus marquée de l'histoire. Et pourtant, les marchés des actions ne semblent pas refléter ce scénario. Autant de bonnes raisons de commencer l'année en adoptant une position prudente sur les actifs à risque.

L'inflation s'est stabilisée au quatrième trimestre 2022, mais l'inflation de base reste élevée. Le risque d'une spirale salariale reste élevé, car le marché du travail demeure tendu. Cela nous amène à un scénario binaire pour 2023. Soit le marché du travail et l'inflation continuent de se modérer, ce qui sera un soulagement pour le marché, soit les banques centrales seront contraintes de prolonger ou de resserrer davantage leur politique monétaire. Dans ce dernier cas, nous ne sommes pas tirés d'affaire. Il est clair que l'évolution de l'inflation dictera la feuille de route d'allocation des actifs. En ce qui concerne les prévisions d'inflation, les prix du gaz ont évolué favorablement et nous aurons de forts effets de base négatifs qui pèseront sur les relevés d'inflation à venir. Par conséquent, l'inflation pourrait ralentir et le contexte macroéconomique se stabiliser. Dans ce contexte, nous allons probablement augmenter la proportion d'actifs à risque au deuxième semestre 2023.

34.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

34.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		136.896.909,18	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	133.044.392,03	
A.	Obligations et autres titres de créance	12.920.615,92	
a.	Obligations	12.920.615,92	
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	119.650.360,87	
F.	Instruments financiers dérivés	473.415,24	
	Sur devises	473.415,24	
	Contrats à terme (+/-)	473.415,24	
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	229.209,87	
A.	Créances	520.853,61	
d.	Autres	520.853,61	
B.	Dettes	-291.643,74	
c.	Emprunts (-)	-1,53	
e.	Autres (-)	-291.642,21	
V.	Dépôts et liquidités	3.560.371,46	
A.	Avoirs bancaires à vue	3.560.371,46	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	62.935,82	
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	62.935,82	
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		136.896.909,18	
A.	Capital	160.480.311,68	
B.	Participations au résultat	-199.363,75	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-23.384.038,75	

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		25.511.157,49	
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	25.511.157,49	
A.	Contrats à terme achetés	20.928.451,99	
B.	Contrats à terme vendus	4.582.705,50	
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

34.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
		-22.282.857,72	
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A.	Obligations et autres titres de créance	-396.676,36	
a.	Obligations	-396.676,36	
	Gain réalisé	180.738,66	
	Perte réalisée	-245.448,89	
	Gain/Perte non-réalisé	-331.966,13	
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	-20.847.267,10	
	Gain réalisé	4.509.102,79	
	Perte réalisée	-733.989,09	
	Gain/Perte non-réalisé	-24.622.380,80	
F.	Instruments financiers dérivés	-77.277,96	
a.	Sur obligations	370.120,00	
ii.	Contrats à terme	370.120,00	
	Gain/Perte réalisé	370.120,00	
I.	Sur indices financiers	-447.397,96	
ii.	Contrats à terme	-447.397,96	
	Gain /Perte réalisée	-534.256,38	
	Gain /Perte non-réalisée	86.858,42	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-961.636,30	
a.	Instruments financiers dérivés	-1.268.744,29	
ii.	Contrats à terme	-1.268.744,29	
	Gain /Perte réalisée	-1.742.159,53	
	Gain /Perte non-réalisée	473.415,24	
b.	Autres positions et opérations de change	307.107,99	
iv.	Autres	307.107,99	
	Gain /Perte réalisée	307.107,99	
II.	Produits et charges des placements	155.627,90	
A.	Dividendes	6.097,96	
B.	Intérêts (+/-)	208.309,91	
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	144.069,35	
b.	Dépôts et liquidités	64.240,56	
	Intérêts d'emprunts (-)	-58.779,97	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.256.808,93	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-27.956,71	
B.	Charges financières (-)	-4.350,47	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-69.483,66	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.110.832,51	
a.	Gestion financière	-1.040.956,85	
	Classe A (Dis)	-440.120,64	
	Classe B (Cap)	-456.083,58	
	Classe F (Cap)	-110.030,63	
	Classe M (Dis)	-27.301,39	
	Classe N (Cap)	-7.420,61	
b.	Gestion administrative et comptable	-71.142,44	
c.	Rémunération commerciale	1.266,78	
E.	Frais administratifs (-)	-17.848,15	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-182,09	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-198,36	
H.	Services et biens divers (-)	-13.373,49	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-7.938,40	
	Classe A (Dis)	-4.423,50	
	Classe B (Cap)	-3.888,11	
	Classe F (Cap)	791,40	

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
	Classe M (Dis)	-396,80	
	Classe N (Cap)	-21,39	
K.	Autres charges (-)	-4.645,09	
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	-1.101.181,03	
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-23.384.038,75	
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-23.384.038,75	

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-23.583.402,50	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-23.384.038,75	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-199.363,75	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	23.946.434,92	
IV.	(Distribution des dividendes)	-363.032,42	

34.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Espagne							
SPAIN 1,60 15-25	1.500.000	EUR	97,09	1.456.417,50		1,09%	1,06%
				1.456.417,50		1,09%	1,06%
États-Unis d'Amérique							
US TREA 0,50 20-25	2.100.000	USD	91,90	1.808.261,60		1,36%	1,32%
US TREA 1,375 20-25	5.500.000	USD	94,00	4.844.225,81		3,64%	3,54%
US TREAS 0,625 20-27	2.400.000	USD	86,78	1.951.510,89		1,47%	1,43%
US TREAS 1,50 21-28	1.700.000	USD	86,86	1.383.502,44		1,04%	1,01%
US TREAS 1,875 19-26	1.150.000	USD	92,53	997.015,18		0,75%	0,73%
				10.984.515,92		8,26%	8,02%
Total - Emis(es) par état				12.440.933,42		9,35%	9,09%
<i>Emis(es) par un établissement de crédit</i>							
Belgique							
COFINIMMO 2,00 16-24	500.000	EUR	95,94	479.682,50		0,36%	0,35%
				479.682,50		0,36%	0,35%
Total - Emis(es) par un établissement de crédit				479.682,50		0,36%	0,35%
Total - Obligations et autres titres de créances				12.920.615,92		9,71%	9,44%
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AMUNDI EU EQ J2C	1.270	EUR	1.104,53	1.402.753,10		1,05%	1,02%
DPAM B EQ DRAGONS P	78	EUR	19.582,27	1.527.417,06		1,15%	1,12%
DPAM B EQ ESCS P	5.250	EUR	316,54	1.661.835,00		1,25%	1,21%
DPAM B EQ EU DIV P	36	EUR	27.204,62	979.366,32		0,74%	0,72%
DPAM B EQ EUR SUS P	70	EUR	39.439,30	2.760.751,00		2,08%	2,02%
DPAM B EQ JAP IDX P	39	EUR	18.028,85	703.125,15		0,53%	0,51%
DPAM B EQ NG SUS P	65	EUR	37.351,04	2.427.817,60		1,82%	1,77%
DPAM B EQ US BEH V P	122	EUR	24.639,13	3.005.973,86		2,26%	2,20%
DPAM B EQ US D S P	74	EUR	45.156,43	3.341.575,82		2,51%	2,44%
DPAM B EQ WS P	9.800	EUR	318,68	3.123.064,00		2,35%	2,28%
DPAM EQ US ESG LD P	61	EUR	22.671,61	1.382.968,21		1,04%	1,01%
DPAM L EQ CONV RES P	67	EUR	28.847,93	1.932.811,31		1,45%	1,41%
DPAM L EQ EU BVL P	67	EUR	13.828,35	926.499,45		0,70%	0,68%
FEDER HER INV GL EM	270.000	EUR	2,85	768.960,00		0,58%	0,56%
ISHS ST EUR 600 BKS	10.000	EUR	13,84	138.440,00		0,10%	0,10%
JPMF EM MKTS OPP	5.200	USD	124,55	606.849,38		0,46%	0,44%
LM GL ROYCE US SC OP	7.000	USD	322,39	2.114.527,99		1,59%	1,54%
SELECT T PRULGGEF IC	40.000	USD	10,36	388.287,66		0,29%	0,28%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				29.193.022,91		21,94%	21,32%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
POLEN USD-INSTL-D-AC	57.980	USD	12,34	670.389,51		0,50%	0,49%
VERITAS ASIAN US-C C	2.440	USD	573,26	1.310.620,30		0,99%	0,96%

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				1.981.009,81		1,49%	1,45%
<i>Total - Actions</i>				31.174.032,72		23,43%	22,77%
<i>Fonds</i>							
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPWM STRAT ACTIONS	4	EUR	101.660,80	406.643,20		0,31%	0,30%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				406.643,20		0,31%	0,30%
<i>Total - Fonds</i>				406.643,20		0,31%	0,30%
<i>Immobilier</i>							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE ES EM SU P	2	EUR	228.449,16	456.898,32		0,34%	0,33%
DPAM B RE EU SUS P	1.380	EUR	434,12	599.085,60		0,45%	0,44%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				1.055.983,92		0,79%	0,77%
<i>Total - Immobilier</i>				1.055.983,92		0,79%	0,77%
<i>Monétaire</i>							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BDS ST 1Y P	80	EUR	24.790,39	1.983.231,20		1,49%	1,45%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				1.983.231,20		1,49%	1,45%
<i>Total - Monétaire</i>				1.983.231,20		1,49%	1,45%
<i>Obligations et autres titres de créance</i>							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD EUR ME T P	544	EUR	23.667,40	12.875.065,60		9,68%	9,40%
DPAM B BD GL INF L P	11.000	EUR	142,91	1.572.010,00		1,18%	1,15%
DPAM B BD GL IN L PH	30.000	EUR	116,45	3.493.500,00		2,63%	2,55%
DPAM B BDS EUR IG P	46.000	EUR	63,38	2.915.480,00		2,19%	2,13%
DPAM B BONDS EUR P	108.000	EUR	77,20	8.337.600,00		6,27%	6,09%
DPAM L BD EM SUS P	39.700	EUR	139,49	5.537.753,00		4,16%	4,05%
DPAM L BD EUR HYST P	34.100	EUR	143,78	4.902.898,00		3,69%	3,58%
DPAM L BD EUR IL P	183	EUR	25.046,44	4.583.498,52		3,45%	3,35%
DPAM L BD EUR QUAL P	18.350	EUR	557,81	10.235.813,50		7,69%	7,48%
DPAM L BD EUR SEL P	43	EUR	23.541,34	1.012.277,62		0,76%	0,74%
DPAM L BD GOV GLB PC	215	EUR	24.424,56	5.251.280,40		3,95%	3,84%
DPAM L BDS CLIM TR P	117	EUR	21.507,42	2.516.368,14		1,89%	1,84%
DPAM L BDS CORP P	550	EUR	23.343,41	12.838.875,50		9,65%	9,38%
DPCAM L BD U UNC P	12.800	EUR	177,09	2.266.752,00		1,70%	1,66%
INVESCO EUR CORP BD	180.000	EUR	17,90	3.222.198,00		2,42%	2,35%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				81.561.370,28		61,30%	59,58%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM DLBEC26 PC	84	EUR	24.549,37	2.062.147,08		1,55%	1,51%
DPAM L BDS EMHCS P	34	EUR	24.594,53	836.214,02		0,63%	0,61%
DPAM L CONV EUR F	123	EUR	4.640,15	570.738,45		0,43%	0,42%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				3.469.099,55		2,61%	2,53%
<i>Total - Obligations et autres titres de créance</i>				85.030.469,83		63,91%	62,11%

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
<i>Total - OPC à nombre variable de parts</i>				<u>119.650.360,87</u>		<u>89,93%</u>	<u>87,40%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				132.570.976,79		99,64%	96,84%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
<i>Change à terme</i>							
EUR							
V USD EUR 270423	17.500.000	EUR	1,00	17.500.000,00		13,15%	12,78%
				17.500.000,00		13,15%	12,78%
USD							
V USD EUR 270423	-18.337.725	USD	0,93	-17.026.584,76		-12,80%	-12,44%
				-17.026.584,76		-12,80%	-12,44%
<i>Total - Change à terme</i>				473.415,24		0,36%	0,35%
<u>Total - Instruments financiers dérivés</u>				<u>473.415,24</u>		<u>0,36%</u>	<u>0,35%</u>
Total - Autres valeurs mobilières				473.415,24		0,36%	0,35%
Total - portefeuille				133.044.392,03		100,00%	97,19%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Banque Degroof Petercam		CHF		1.074.480,90			0,78%
Intérêts sur CC		CHF		118,02			0,00%
Banque Degroof Petercam		JPY		3.222,56			0,00%
Banque Degroof Petercam		GBP		1.120.235,26			0,82%
Banque Degroof Petercam		EUR		223.119,76			0,16%
Intérêts sur CC		GBP		2.352,54			0,00%
Banque Degroof Petercam		USD		1.130.410,50			0,83%
Intérêts sur CC		EUR		3.028,28			0,00%
Intérêts sur CC		USD		3.403,64			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				3.560.371,46			2,60%
Total - Dépôts et Liquidités				3.560.371,46			2,60%
Créances et dettes diverses				229.209,87			0,17%
Autres				62.935,82			0,05%
Actif Net Total				136.896.909,18			100,00%

34.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Dénomination	Commission de gestion (en EUR)	Pays de domiciliation
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT-TERM - P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. WORLD SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. JAPAN INDEX - P	0,00	Belgique
DPWM STRAT ACTIONS	0,00	France
DPAM EQUITIES L EUROPE BEHAVIORAL VALUE -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS L EUR SELECTION-P- -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. EUROPE SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM -B- BONDS EUR IG P	0,00	Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM B BDS ST 1Y P	0,00	Belgique
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES USD -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
AMUNDI EUROP EQUIT. VALUE J2 EUR -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. US DIVIDENDE SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM -B- REAL ESTAT EMU SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. DRAGONS SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. US ESG LEADER INDEX P	0,00	Belgique
DPAM DLBEC26 PC	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
POLEN CAPITAL FOCUS U.S.GROWTH US -DIS-	0,00	Irlande
INVESCO EURO CORPORATE BOND -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS L CORPORATE EUR -P- -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. NEWGEMS SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM -B- BONDS EUR P	0,00	Belgique
DEGROOF PETERCAM FR CONVERTIBLE EUR SI -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-	0,00	Irlande
SELECT T. ROWE PRICE RS US LG CAP -I-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLATION LINKED P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. US BEHAVIORAL VALUE - P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUR SMALL CAPS SUS P	0,00	Belgique
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLA LINKED P HEDGED	0,00	Belgique
DPAM -B- BONDS EUR MEDIUM TERM - P	0,00	Belgique
DPAM BONDS L EUR INFLATION-LK -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
ISHARES STOXX EUR 600 BANKS UCITS -DIS-	0,00	Allemagne
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONS -P- -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L EQUIT. CONVERTIBLE RESEARCH P	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BDS EMHCS P	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR -CAP-	0,00	Irlande

DPAM B
DEFENSIVE STRATEGY

DPAM BONDS GOVT GLOBAL -P- -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-	0,00	Irlande
DPAM -B- EQUIT. EUROPE DIVIDEND P	0,00	Belgique
DPAM -B- REAL ESTATE EUROPE SUS P	0,00	Belgique

34.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	46,27%
BELGIQUE	40,31%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	8,26%
IRLANDE	3,66%
ESPAGNE	1,09%
FRANCE	0,31%
ALLEMAGNE	0,10%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

34.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	89,50%
ETATS	9,35%
IMMOBILIER	1,15%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

34.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	24.942.378,21	15.857.213,60	40.799.591,81
Ventes	43.669.569,83	19.572.277,42	63.241.847,25
Total 1	68.611.948,04	35.429.491,02	104.041.439,06
Souscriptions	7.151.491,92	1.858.981,99	9.010.473,91
Remboursements	12.214.674,65	15.882.718,35	28.097.393,00
Total 2	19.366.166,57	17.741.700,34	37.107.866,91
Moyenne de référence de l'actif net total	167.693.411,33	148.781.307,31	158.159.638,34
Taux de rotation	29,37%	11,89%	42,32%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

34.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
DJ STOXX 600 FUTURE	EUR	1.168.447,50	1.168.447,50	50,00
EUROSTOXX 50 FUTURE	EUR	3.414.258,00	3.414.258,00	10,00
FTSE 100 IDX FUTURE	GBP	968.726,20	1.091.830,08	10,00
MSCI EMERGING MKTS F	USD	717.285,00	672.087,15	50,00
SMI FUTURE MAR23	CHF	536.470,00	543.288,27	10,00
SP 500 EMINI FUTURE	USD	1.535.800,00	1.439.025,56	50,00

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V USD EUR 270423	17.182.220,94	-17.026.584,76
V USD EUR 270423		17.500.000,00

34.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A			0,00	0,00	0,00	0,00	8.298,35	74.171,24	418.399,97
B			0,00	0,00	0,00	0,00	13.330,16	78.375,91	401.288,64
F			0,00	0,00	0,00	0,00	31.664,07	10.069,89	209.497,24
M			0,00	0,00	0,00	0,00	10.161,75	34.215,00	36.624,75
N			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14.708,85	4.473,30
TOTAL			0,00			0,00			1.070.283,90

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A			0,00	0,00	1.121.827,26	9.314.787,71
B			0,00	0,00	1.854.777,99	10.999.260,51
F			0,00	0,00	4.685.298,22	1.415.795,47
M			0,00	0,00	1.348.570,44	4.289.659,75
N			0,00	0,00	0,00	2.077.889,56
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	9.010.473,91	28.097.393,00

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		0,00		0,00		120,22
B		0,00		0,00		132,65
F		0,00	0,00	0,00	136.896.909,18	135,12
M		0,00		0,00		121,55
N		0,00		0,00		135,16
TOTAL			0,00		136.896.909,18	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

34.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

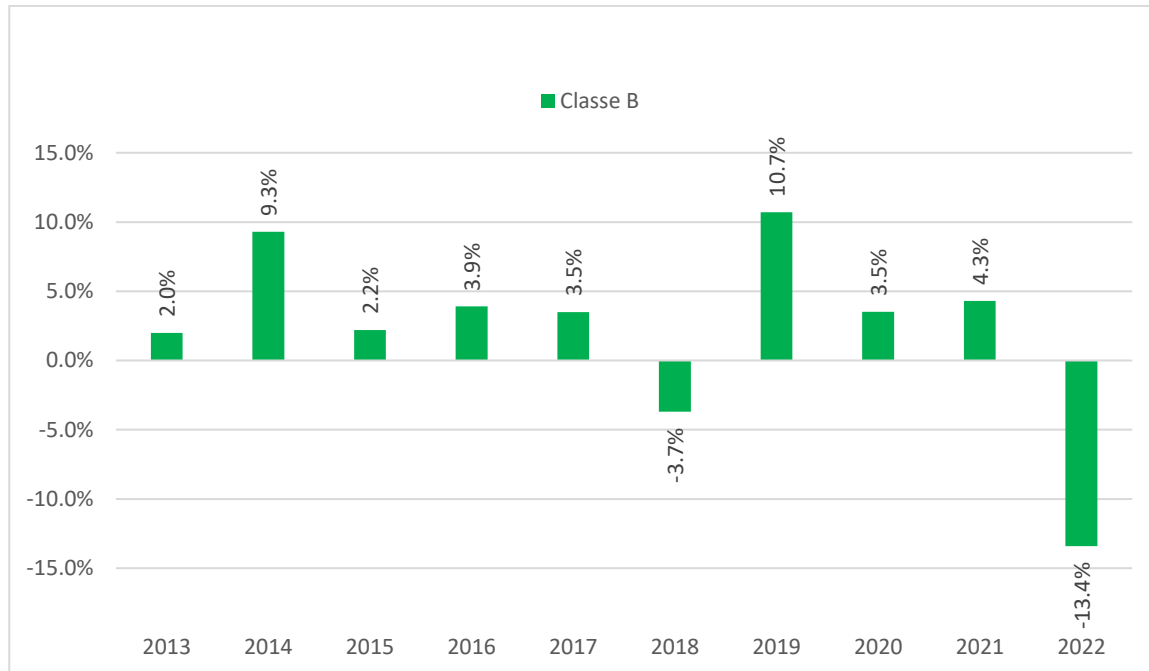
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-13,40 % (en EUR)	-2,22 % (en EUR)	-0,07 % (en EUR)	2,01 % (en EUR)	02/11/2011	2,56 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-13,40 % (en EUR)	-2,21 % (en EUR)	-0,07 % (en EUR)	2,02 % (en EUR)	02/11/2011	2,56 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-13,07 % (en EUR)	-1,82 % (en EUR)			18/04/2018	0,41 % (en EUR)

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-13,07 % (en EUR)	-1,86 % (en EUR)	0,32 % (en EUR)		27/12/2017	0,25 % (en EUR)

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-13,06 % (en EUR)	-1,85 % (en EUR)	0,32 % (en EUR)		27/12/2017	0,25 % (en EUR)

34.12. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE6227491915: 1,13 %
- Classe B - BE6227492921: 1,12 %
- Classe E - BE6299349728: 0,68 %
- Classe F - BE6299350734: 0,68 %
- Classe L - BE6335362016: 1,54 %
- Classe M - BE6299351740: 0,76 %
- Classe N - BE6299352755: 0,76 %
- Classe V - BE6309888384: 0,76 %
- Classe W - BE6309889390: 0,76 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 10,38 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

34.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

34.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	0,89	EUR
	classe M	1,39	EUR
2020	classe A	0,85	EUR
	classe M	0,85	EUR
2021	classe A	1,37	EUR
	classe M	1,38	EUR

34.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

34.13.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

34.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
 DPAM B Defensive Strategy

Identifiant d'entité juridique :
 5493008LXLVI47OV5T16

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects); et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

Le Compartiment a investi dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

Pas d'application

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Pas d'application

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Pas d'application

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii):

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le [lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf)) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
 - a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en

violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.

- b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
- d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération , sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

- Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.
- Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays suivants selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit 37 dialogues engagées avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale. Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2023 sur le site de DPAM (<https://www.dpamfunds.com>).

Pour les investissements dans des OPC :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM B BONDS EUR MEDIUM TERM - P	Activités financières et d'assurance	9.40 %	Belgique
DPAM L BONDS CORPORATE EUR - P	Activités financières et d'assurance	9.38 %	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	7.48 %	Luxembourg
DPAM B BONDS EUR - P	Activités financières et d'assurance	6.09 %	Belgique
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	4.05 %	Luxembourg
DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL - P	Activités financières et d'assurance	3.84 %	Luxembourg
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM - P	Activités financières et d'assurance	3.58 %	Luxembourg
US TREASURY NOTES 1.375% 31-JAN-2025	Administration publique	3.56 %	États-Unis d'Amérique
DPAM L BONDS EUR INFLATION-LINKED - P	Activités financières et d'assurance	3.35 %	Luxembourg
DPAM B BONDS GLOBAL ILB - P EUR HEDGED	Activités financières et d'assurance	2.55 %	Belgique
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.44 %	Belgique
INVESCO EURO COR BD C EUR	Activités financières et d'assurance	2.35 %	Luxembourg

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.28 %	Belgique
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE - P	Activités financières et d'assurance	2.20 %	Belgique
DPAM B BONDS EUR IG - P	Activités financières et d'assurance	2.13 %	Belgique



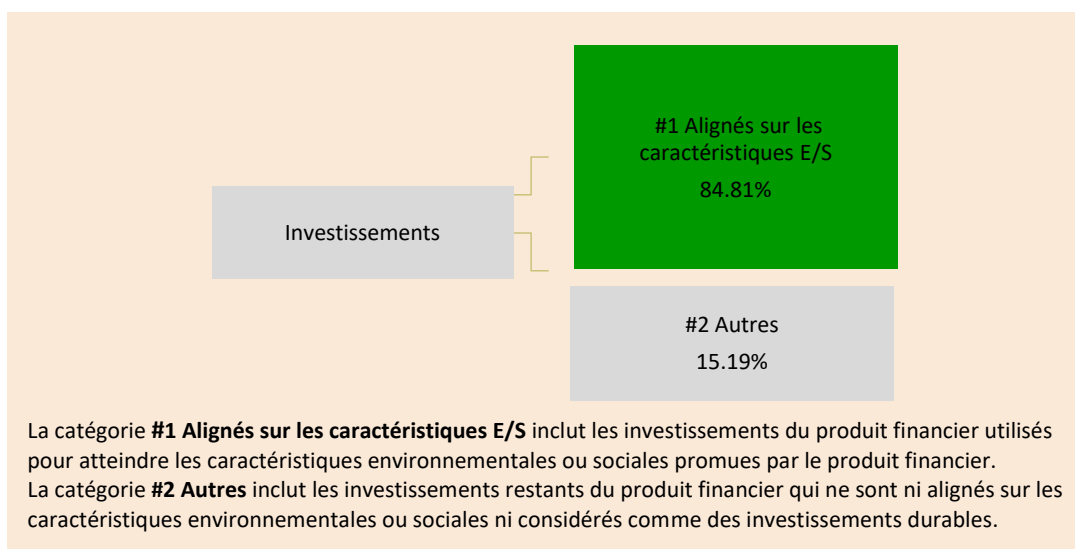
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ;
ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	87.40 %
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	9.13 %
Activités immobilières	Activités immobilières	0.35 %
Dérivés	Dérivés	2.7 %
Espèces	Espèces	0.41 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

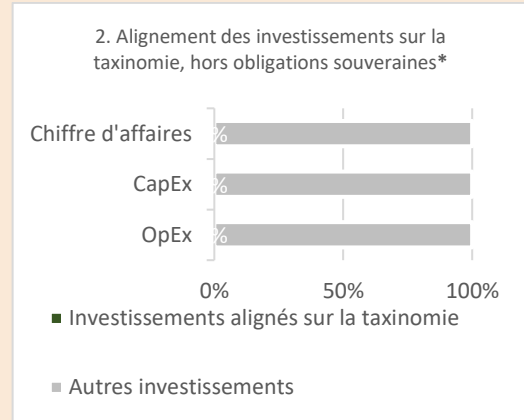
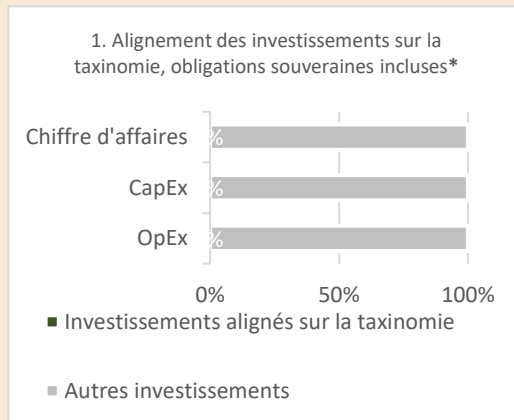
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes

des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Pas d'application

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 2.7% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écarter les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée

sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

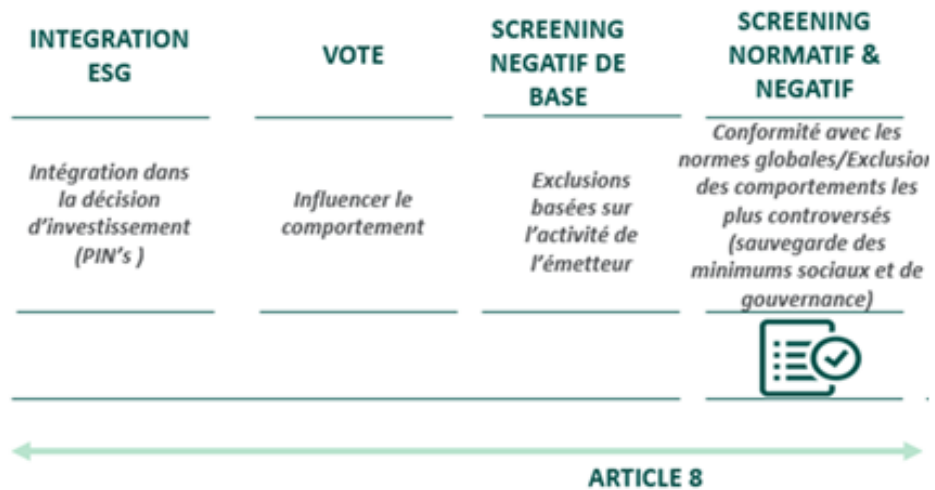
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du Compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

35. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED LOW STRATEGY
--

35.1. RAPPORT DE GESTION

35.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière part du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Low Strategy (de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Low Strategy de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

35.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

35.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organisme de placement collectif de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value modérée à moyen et long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations et d'actions (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 50% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

35.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

35.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2022 a été marquée par un revirement de la dynamique économique et l'anticipation de ce revirement. En sortant de l'année 2021, alors que l'on s'attendait à d'importantes répercussions positives suite à la réouverture des économies après la pandémie, la situation s'est au contraire dégradée du fait d'une hausse des prix de l'énergie et des matières premières combinée à des difficultés d'approvisionnement croissantes. L'invasion russe en Ukraine a exacerbé la situation et fait plonger la confiance du consommateur. En réaction à la détérioration des perspectives macroéconomiques, nous avons réduit le risque du portefeuille à plusieurs reprises en 2022 en tentant de profiter des sommets intermédiaires du marché en cours d'année.

Les rotations des actions ont été nombreuses cette année, en commençant par janvier. Les actions de croissance ont chuté face à la hausse rapide des taux provoquée par les prévisions d'inflation en hausse. Nous avons décidé de réduire nos positions sur les actions de croissance et d'augmenter notre allocation aux actions « value » américaines et européennes. Nous avons commencé à prendre nos bénéfices sur les obligations indexées sur l'inflation étant donné la forte augmentation des attentes d'inflation. Enfin, avec l'augmentation des tensions en Ukraine, nous avons décidé fin février de réduire notre exposition aux actions européennes tout en augmentant notre exposition aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Tandis que les sanctions internationales étaient annoncées, une solution à court terme au conflit semblait peu probable. Les prix de l'énergie ont commencé à grimper plus encore, ce qui risquait selon nous de causer un impact sur les marges des entreprises. Nous avons réduit encore plus nos positions sur des actions de croissance fortement valorisées afin de réduire encore plus notre allocation aux actions. Du côté obligataire, nous avons étoffé notre position sur la dette des marchés émergents. Le rendement élevé à l'échéance et la faible corrélation semblaient présenter une opportunité intéressante.

Au deuxième trimestre, nous avons réduit notre exposition aux obligations à plusieurs reprises face au durcissement de la politique de la BCE. Nous avons réduit les taux européens à durée longue pour réinvestir dans des obligations à plus courte échéance aux États-Unis et dans l'Union européenne. Après une période de forte performance du dollar, nous avons pris nos bénéfices à la fin du trimestre.

En juillet et en août, nous avons continué de réduire notre allocation aux actions européennes. L'approvisionnement en gaz depuis la Russie a été encore plus perturbé, augmentant les risques pour la région. Nous avons pris des bénéfices sur EMD après de bonnes performances au 2e trimestre et réinvesti dans des obligations mondiales en nous exposant à l'Australie, au Canada et aux États-Unis.

En septembre, nous avons constaté un début de rebond du marché et nous avons décidé d'augmenter l'allocation aux actions du fonds. Malgré la situation économique inchangée, les redressements en cours de marché baissier peuvent être puissants, d'où la nature tactique de cette opération.

Lorsque l'évolution du marché d'actions s'est poursuivie en octobre, nous avons continué d'augmenter notre allocation aux actions. Tout en commençant à réinvestir sur le marché des taux. Nous avons à nouveaux prix nos bénéfices sur la dette des marchés émergents et investi dans des obligations européennes à haut rendement. Nous nous attendions à ce que le spread reste stable étant donné l'offre limitée sur le marché. En novembre, nous avons augmenté encore l'exposition au haut rendement. Nous avons aussi renforcé notre allocation au crédit investment grade afin d'améliorer le rendement du portefeuille. À la fin de l'année, constatant que le marché des actions avait atteint un pic, nous avons réduit notre allocation aux actions afin d'adopter un positionnement plus défensif début 2023.

35.1.6. Politique future

Bien que de nombreux événements de risque se soient matérialisés en 2022, les perspectives pour l'année prochaine ne comportent pas moins de risques. Ce qui aurait pu être une bonne année pour les marchés financiers, après la fin de la pandémie et avec une forte demande refoulée, s'est avéré être une année de goulots d'étranglement extrêmes de l'offre, entraînant une inflation galopante en 2022 et peut-être aussi en 2023.

Nous démarrons 2023 avec prudence, comme nous l'avons fait pendant la majeure partie de l'année dernière. Nous pensons que le redressement d'octobre - novembre 2022 sera considéré comme un redressement du marché baissier et nous pensons que nous assisterons à un nouveau repli au premier trimestre en raison de la baisse des bénéfices. Les chiffres du PMI indiquent toujours un ralentissement, dont nous n'avons pas encore vu le fond. Les nouvelles commandes sont faibles et les stocks ont été étoffés. Pendant ce temps, les marges des entreprises restent à des niveaux élevés alors que nous entrons dans ce qui pourrait être la récession la plus marquée de l'histoire. Et pourtant, les marchés des actions ne semblent pas refléter ce scénario. Autant de bonnes raisons de commencer l'année en adoptant une position prudente sur les actifs à risque.

L'inflation s'est stabilisée au quatrième trimestre 2022, mais l'inflation de base reste élevée. Le risque d'une spirale salariale reste élevé, car le marché du travail demeure tendu. Cela nous amène à un scénario binaire pour 2023. Soit le marché du travail et l'inflation continuent de se modérer, ce qui sera un soulagement pour le marché, soit les banques centrales seront contraintes de prolonger ou de resserrer davantage leur politique monétaire. Dans ce dernier cas, nous ne sommes pas tirés d'affaire. Il est clair que l'évolution de l'inflation dictera la feuille de route d'allocation des actifs. En ce qui concerne les prévisions d'inflation, les prix du gaz ont évolué favorablement et nous aurons de forts effets de base négatifs qui pèseront sur les relevés d'inflation à venir. Par conséquent, l'inflation pourrait ralentir et le contexte macroéconomique se stabiliser. Dans ce contexte, nous allons probablement augmenter la proportion d'actifs à risque au deuxième semestre 2023.

35.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

35.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		130.924.427,66	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	124.779.666,13	
A.	Obligations et autres titres de créance	11.293.832,69	
a.	Obligations	11.293.832,69	
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	113.102.654,90	
F.	Instruments financiers dérivés	383.178,54	
	Sur devises	383.178,54	
	Contrats à terme (+/-)	383.178,54	
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	430.324,48	
A.	Créances	784.636,38	
d.	Autres	784.636,38	
B.	Dettes	-354.311,90	
c.	Emprunts (-)	-103,77	
e.	Autres (-)	-354.208,13	
V.	Dépôts et liquidités	5.659.256,75	
A.	Avoirs bancaires à vue	5.659.256,75	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	55.180,30	
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	55.180,30	
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		130.924.427,66	
A.	Capital	155.508.936,94	
B.	Participations au résultat	-258.751,80	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-24.325.757,48	

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		29.995.086,57	
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	29.995.086,57	
A.	Contrats à terme achetés	19.885.872,71	
B.	Contrats à terme vendus	10.109.213,86	
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

35.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I.	Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-23.003.140,67	
A.	Obligations et autres titres de créance	-412.627,85	
a.	Obligations	-412.627,85	
	Gain réalisé	231.305,91	
	Perte réalisée	-126.273,39	
	Gain/Perte non-réalisé	-517.660,37	
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	-21.518.663,44	
	Gain réalisé	5.085.985,84	
	Perte réalisée	-1.255.344,04	
	Gain/Perte non-réalisé	-25.349.305,24	
F.	Instruments financiers dérivés	-558.213,17	
a.	Sur obligations	37.880,00	
ii.	Contrats à terme	37.880,00	
	Gain/Perte réalisé	37.880,00	
l.	Sur indices financiers	-596.093,17	
ii.	Contrats à terme	-596.093,17	
	Gain /Perte réalisée	-766.096,16	
	Gain /Perte non-réalisée	170.002,99	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-513.636,21	
a.	Instruments financiers dérivés	-596.768,32	
ii.	Contrats à terme	-596.768,32	
	Gain /Perte réalisée	-979.946,86	
	Gain /Perte non-réalisée	383.178,54	
b.	Autres positions et opérations de change	83.132,11	
iv.	Autres	83.132,11	
	Gain /Perte réalisée	83.132,11	
II.	Produits et charges des placements	188.166,63	
A.	Dividendes	10.366,53	
B.	Intérêts (+/-)	247.133,24	
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	165.966,30	
b.	Dépôts et liquidités	81.166,94	
	Intérêts d'emprunts (-)	-69.333,14	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III.	Autres produits		
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV.	Coûts d'exploitation	-1.510.783,44	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-25.060,28	
B.	Charges financières (-)	-6.226,47	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-66.310,83	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-1.357.990,74	
a.	Gestion financière	-1.290.768,54	
	Classe A (Dis)	-946.159,89	
	Classe B (Cap)	-276.858,17	
	Classe E (Dis)	-2.467,38	
	Classe F (Cap)	-1.526,35	
	Classe M (Dis)	-61.718,80	
	Classe N (Cap)	-2.037,95	
b.	Gestion administrative et comptable	-67.925,96	
c.	Rémunération commerciale	703,76	
E.	Frais administratifs (-)	-21.475,93	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-178,01	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-34,93	
H.	Services et biens divers (-)	-13.064,82	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-16.000,10	
	Classe A (Dis)	-10.785,17	
	Classe B (Cap)	-3.957,95	

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
	Classe E (Dis)	8,76	
	Classe F (Cap)	-17,09	
	Classe M (Dis)	-1.178,78	
	Classe N (Cap)	-69,87	
K.	Autres charges (-)	-4.441,33	
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	-1.322.616,81	
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-24.325.757,48	
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-24.325.757,48	

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-24.584.509,28	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-24.325.757,48	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-258.751,80	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	25.258.770,43	
IV.	(Distribution des dividendes)	-674.261,15	

35.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Espagne							
SPAIN 1,60 15-25	750.000	EUR	97,09	728.208,75		0,58%	0,56%
				728.208,75		0,58%	0,56%
États-Unis d'Amérique							
US TREA 0,50 20-25	5.200.000	USD	91,90	4.477.600,17		3,59%	3,42%
US TREA 1,375 20-25	2.600.000	USD	94,00	2.289.997,66		1,84%	1,75%
US TREAS 0,625 20-27	700.000	USD	86,78	569.190,68		0,46%	0,43%
US TREAS 1,50 21-28	1.600.000	USD	86,86	1.302.119,93		1,04%	0,99%
				8.638.908,44		6,92%	6,60%
Total - Emis(es) par état				9.367.117,19		7,51%	7,15%
<i>Emis(es) par un établissement de crédit</i>							
Belgique							
COFINIMMO 2,00 16-24	500.000	EUR	95,94	479.682,50		0,38%	0,37%
				479.682,50		0,38%	0,37%
Total - Emis(es) par un établissement de crédit				479.682,50		0,38%	0,37%
<i>Obligation du Secteur Public</i>							
Italie							
ITALY BTP 5,00 09-25	1.400.000	EUR	103,36	1.447.033,00		1,16%	1,11%
				1.447.033,00		1,16%	1,11%
Total - Obligation du Secteur Public				1.447.033,00		1,16%	1,11%
<u>Total - Obligations et autres titres de créances</u>							
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
<i>Actions</i>							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AMUNDI EU EQ J2C	2.380	EUR	1.104,53	2.628.781,40		2,11%	2,01%
DPAM B EQ DRAGONS P	101	EUR	19.582,27	1.977.809,27		1,59%	1,51%
DPAM B EQ ESCS P	8.300	EUR	316,54	2.627.282,00		2,11%	2,01%
DPAM B EQ EU DIV P	57	EUR	27.204,62	1.550.663,34		1,24%	1,18%
DPAM B EQ EUR SUS P	101	EUR	39.439,30	3.983.369,30		3,19%	3,04%
DPAM B EQ JAP IDX P	75	EUR	18.028,85	1.352.163,75		1,08%	1,03%
DPAM B EQ NG SUS P	90	EUR	37.351,04	3.361.593,60		2,69%	2,57%
DPAM B EQ US BEH V P	189	EUR	24.639,13	4.656.795,57		3,73%	3,56%
DPAM B EQ US D S P	107	EUR	45.156,43	4.831.738,01		3,87%	3,69%
DPAM B EQ WS P	15.360	EUR	318,68	4.894.924,80		3,92%	3,74%
DPAM EQ US ESG LD P	95	EUR	22.671,61	2.153.802,95		1,73%	1,65%
DPAM L EQ CONV RES P	80	EUR	28.847,93	2.307.834,40		1,85%	1,76%
DPAM L EQ EU BVL P	100	EUR	13.828,35	1.382.835,00		1,11%	1,06%
FEDER HER INV GL EM	400.000	EUR	2,85	1.139.200,00		0,91%	0,87%
ISHS ST EUR 600 BKS	17.000	EUR	13,84	235.348,00		0,19%	0,18%
JPMF EM MKTS OPP	8.000	USD	124,55	933.614,43		0,75%	0,71%
LM GL ROYCE US SC OP	8.800	USD	322,39	2.658.263,76		2,13%	2,03%
SELECT T PRULGGEF IC	110.000	USD	10,36	1.067.791,05		0,86%	0,82%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				43.743.810,63		35,06%	33,41%

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
POLEN USD-INSTL-D-AC	100.000	USD	12,34	1.156.242,68		0,93%	0,88%
VERITAS ASIAN US-C C	3.760	USD	573,26	2.019.644,41		1,62%	1,54%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				3.175.887,09		2,55%	2,43%
Total - Actions				46.919.697,72		37,60%	35,84%
Fonds							
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPWM STRAT ACTIONS	4	EUR	101.660,80	406.643,20		0,33%	0,31%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				406.643,20		0,33%	0,31%
Total - Fonds				406.643,20		0,33%	0,31%
Immobilier							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE ES EM SU P	7	EUR	228.449,16	1.599.144,12		1,28%	1,22%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				1.599.144,12		1,28%	1,22%
Total - Immobilier				1.599.144,12		1,28%	1,22%
Monétaire							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BDS ST 1Y P	40	EUR	24.790,39	991.615,60		0,79%	0,76%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				991.615,60		0,79%	0,76%
Total - Monétaire				991.615,60		0,79%	0,76%
Obligations et autres titres de créance							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD EUR ME T P	309	EUR	23.667,40	7.313.226,60		5,86%	5,59%
DPAM B BD GL INF L P	8.000	EUR	142,91	1.143.280,00		0,92%	0,87%
DPAM B BD GL IN L PH	18.592	EUR	116,45	2.165.038,40		1,74%	1,65%
DPAM B BDS EUR IG P	33.500	EUR	63,38	2.123.230,00		1,70%	1,62%
DPAM B BONDS EUR P	89.500	EUR	77,20	6.909.400,00		5,54%	5,28%
DPAM L BD EM SUS P	32.445	EUR	139,49	4.525.753,05		3,63%	3,46%
DPAM L BD EUR HYST P	32.000	EUR	143,78	4.600.960,00		3,69%	3,51%
DPAM L BD EUR IL P	143	EUR	25.046,44	3.581.640,92		2,87%	2,74%
DPAM L BD EUR QUAL P	14.550	EUR	557,81	8.116.135,50		6,50%	6,20%
DPAM L BD GOV GLB PC	170	EUR	24.424,56	4.152.175,20		3,33%	3,17%
DPAM L BDS CLIM TR P	123	EUR	21.506,30	2.645.274,90		2,12%	2,02%
DPAM L BDS CORP P	343	EUR	23.343,41	8.006.789,63		6,42%	6,12%
DPCAM L BD U UNC P	16.100	EUR	177,09	2.851.149,00		2,28%	2,18%
INVESCO EUR CORP BD	100.000	EUR	17,90	1.790.110,00		1,43%	1,37%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				59.924.163,20		48,02%	45,77%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM DLBEC26 PC	80	EUR	24.549,37	1.963.949,60		1,57%	1,50%
DPAM L BDS EMHCS P	32	EUR	24.594,53	787.024,96		0,63%	0,60%
DPAM L CONV EUR F	110	EUR	4.640,15	510.416,50		0,41%	0,39%

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				3.261.391,06		2,61%	2,49%
<i>Total - Obligations et autres titres de créance</i>				63.185.554,26		50,64%	48,26%
<i>Total - OPC à nombre variable de parts</i>				<u>113.102.654,90</u>		<u>90,64%</u>	<u>86,39%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				124.396.487,59		99,69%	95,01%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
Change à terme							
CHF							
V EUR CHF 270423	900.000	CHF	1,00	911.438,55		0,73%	0,70%
				911.438,55		0,73%	0,70%
EUR							
V EUR CHF 270423	-914.448	EUR	0,98	-910.785,55		-0,73%	-0,70%
V EUR USD 270423	-2.400.000	EUR	1,08	-2.422.249,33		-1,94%	-1,85%
V USD EUR 270423	14.000.000	EUR	1,00	14.000.000,00		11,22%	10,69%
				10.666.965,12		8,55%	8,15%
USD							
V EUR USD 270423	2.593.356	USD	1,00	2.429.942,38		1,95%	1,86%
V USD EUR 270423	-14.674.380	USD	0,93	-13.625.167,51		-10,92%	-10,41%
				-11.195.225,13		-8,97%	-8,55%
Total - Change à terme				383.178,54		0,31%	0,29%
<u>Total - Instruments financiers dérivés</u>				<u>383.178,54</u>		<u>0,31%</u>	<u>0,29%</u>
Total - Autres valeurs mobilières				383.178,54		0,31%	0,29%
Total - portefeuille				124.779.666,13		100,00%	95,31%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		EUR		1.059,98			0,00%
Banque Degroof Petercam		GBP		2.371.514,38			1,81%
Intérêts sur CC		CHF		250,21			0,00%
Intérêts sur CC		USD		2.785,62			0,00%
Banque Degroof Petercam		JPY		210.425,72			0,16%
Banque Degroof Petercam		EUR		1.352.900,35			1,03%
Banque Degroof Petercam		USD		198.617,35			0,15%
Intérêts sur CC		GBP		4.261,12			0,00%
Banque Degroof Petercam		CHF		1.517.442,02			1,16%
Total - Avoirs bancaires à vue				5.659.256,75			4,32%
Total - Dépôts et Liquidités				5.659.256,75			4,32%
Créances et dettes diverses				430.324,48			0,33%
Autres				55.180,30			0,04%
Actif Net Total				130.924.427,66			100,00%

35.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Dénomination	Commission de gestion (en EURO)	Pays de domiciliation
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT-TERM -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- REAL ESTAT EMU SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUR SMALL CAPS SUS P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. US BEHAVIORAL VALUE - P	0,00	Belgique
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-	0,00	Irlande
DPWM STRAT ACTIONS	0,00	France
INVESCO EURO CORPORATE BOND -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS GOVT GLOBAL -P- -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS EUR IG P	0,00	Belgique
DPAM L BDS EMHCS P	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
ISHARES STOXX EUR 600 BANKS UCITS -DIS-	0,00	Allemagne
DPAM BONDS L EUR INFLATION-LK -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. US ESG LEADER INDEX P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUROPE DIVIDEND P	0,00	Belgique
DEGROOF PETERCAM FR CONVERTIBLE EUR SI -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM EQUITIES L EUROPE BEHAVIORAL VALUE -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-	0,00	Irlande
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONS -P- -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. WORLD SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM L EQUIT. CONVERTIBLE RESEARCH P	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. DRAGONS SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
SELECT T. ROWE PRICE RS US LG CAP -I-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLATION LINKED P	0,00	Belgique
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR -CAP-	0,00	Irlande
DPAM L BONDS EUR QUALITY -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS EUR MEDIUM TERM - P	0,00	Belgique
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS EUR P	0,00	Belgique
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES USD -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. JAPAN INDEX - P	0,00	Belgique
DPAM DLBEC26 PC	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
AMUNDI EUROP EQUIT. VALUE J2 EUR -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLA LINKED P HEDGED	0,00	Belgique
DPAM BONDS L CORPORATE EUR -P- -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. NEWGEMS SUSTAINABLE P	0,00	Belgique

DPAM B
BALANCED LOW STRATEGY

DPAM -B- EQUIT. US DIVIDENDE SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUROPE SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
POLEN CAPITAL FOCUS U.S.GROWTH US -DIS-	0,00	Irlande
DPAM B BDS ST 1Y P	0,00	Belgique

35.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
BELGIQUE	43,67%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	41,56%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	6,92%
IRLANDE	5,59%
ITALIE	1,16%
ESPAGNE	0,58%
FRANCE	0,33%
ALLEMAGNE	0,19%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

35.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	89,66%
ETATS	8,67%
IMMOBILIER	1,67%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

35.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	25.043.188,10	17.019.483,46	42.062.671,56
Ventes	40.376.954,63	23.270.516,03	63.647.470,66
Total 1	65.420.142,73	40.289.999,49	105.710.142,22
Souscriptions	4.432.577,82	3.455.681,10	7.888.258,92
Remboursements	13.155.845,46	15.034.826,52	28.190.671,98
Total 2	17.588.423,28	18.490.507,62	36.078.930,90
Moyenne de référence de l'actif net total	160.573.447,89	141.619.852,08	151.018.758,50
Taux de rotation	29,79%	15,39%	46,11%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

35.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
DJ INDUSTR AVERAGE F	USD	1.988.835,00	1.863.513,73	5,00
DJ STOXX 600 FUTURE	EUR	1.380.892,50	1.380.892,50	50,00
EUROSTOXX 50 FUTURE	EUR	5.386.940,40	5.386.940,40	10,00
FTSE 100 IDX FUTURE	GBP	2.310.039,40	2.603.594,82	10,00
MSCI EMERGING MKTS F	USD	621.647,00	582.475,53	50,00
SMI FUTURE MAR23	CHF	1.072.940,00	1.086.576,53	10,00

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V EUR CHF 270423	911.438,55	911.438,55
V EUR CHF 270423		-910.785,55
V EUR USD 270423	2.429.942,41	2.429.942,38
V EUR USD 270423		-2.422.249,33
V USD EUR 270423		14.000.000,00
V USD EUR 270423	13.749.712,10	-13.625.167,51

35.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A			0,00	0,00	0,00	0,00	4.601,76	162.250,13	723.389,95
B			0,00	0,00	0,00	0,00	40.582,72	14.941,90	235.594,71
E			0,00	0,00	0,00	0,00	7.145,00	0,00	7.145,00
F			0,00	0,00	0,00	0,00	5.161,52	17,74	5.716,78
M			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42.234,75	84.217,49
N			0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	3.500,00
TOTAL			0,00			0,00			1.059.563,92

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A			0,00	0,00	618.949,08	20.608.482,30	
B			0,00	0,00	5.588.797,69	2.047.203,20	
E			0,00	0,00	926.807,60	0,00	
F			0,00	0,00	692.180,55	2.327,10	
M			0,00	0,00	0,00	5.532.659,38	
N			0,00	0,00	61.524,00	0,00	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	7.888.258,92	28.190.671,98	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		0,00		0,00		121,62
B		0,00		0,00		129,38
E		0,00		0,00		123,10
F		0,00		0,00		131,56
M		0,00		0,00		123,09
N		0,00		0,00		132,19
TOTAL			0,00		130.924.427,66	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

35.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

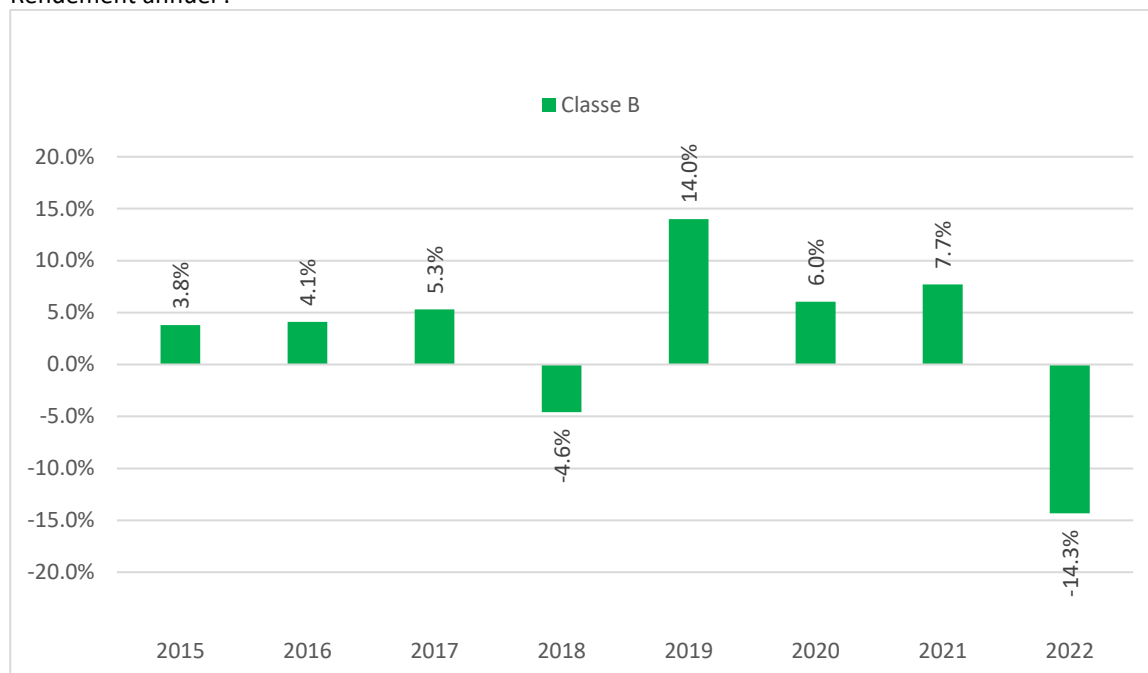
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-14,34 % (en EUR)	-0,72 % (en EUR)	1,24 % (en EUR)		31/03/2014	2,99 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-14,34 % (en EUR)	-0,73 % (en EUR)	1,24 % (en EUR)		12/05/2014	2,89 % (en EUR)

Classe E

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe E						-7,75 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-13,95 % (en EUR)	-0,25 % (en EUR)				

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-13,95 % (en EUR)	-0,29 % (en EUR)	1,69 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-13,96 % (en EUR)	-0,29 % (en EUR)	1,69 % (en EUR)			

35.12. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE6264045764: 1,29 %
- Classe B - BE6264046770: 1,29 %
- Classe E - BBE6299367902: 0,76 %
- Classe F - BE6299368918: 0,77 %
- Classe L - BE6335357933: 1,75 %
- Classe M - BE6299369924: 0,84 %
- Classe N - BE6299370930: 0,85 %
- Classe V - BE6309879292: 0,85 %
- Classe W - BE6309880308: 0,85 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 6,24 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

35.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

35.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	0,64	EUR
	classe M	1,18	EUR
2020	classe A	0,57	EUR
	classe M	0,57	EUR
2021	classe A	1,12	EUR
	classe M	1,13	EUR

35.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

35.13.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

35.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
 DPAM B Balanced Low Strategy

Identifiant d'entité juridique :
 5493001ZAG4NOQSG4141

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects); et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;

2) Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

Le Compartiment a investi dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Fonds a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) a été appliqué.
De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération , sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit 37 dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2023 sur le site de DPAM (<https://www.dpamfunds.com>).

Pour les investissements dans des OPC:

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent. Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	6.20 %	Luxembourg
DPAM L BONDS CORPORATE EUR - P	Activités financières et d'assurance	6.12 %	Luxembourg
DPAM B BONDS EUR MEDIUM TERM - P	Activités financières et d'assurance	5.59 %	Belgique
DPAM B BONDS EUR - P	Activités financières et d'assurance	5.28 %	Belgique
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.74 %	Belgique
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.69 %	Belgique
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE - P	Activités financières et d'assurance	3.56 %	Belgique
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM - P	Activités financières et d'assurance	3.51 %	Luxembourg
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.46 %	Luxembourg

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

1/2 US TREAS MAR25 W2025 31.03.2025	Administration publique	3.42 %	États-Unis d'Amérique
DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL - P	Activités financières et d'assurance	3.17 %	Luxembourg
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.04 %	Belgique
DPAM L BONDS EUR INFLATION-LINKED - P	Activités financières et d'assurance	2.74 %	Luxembourg
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.57 %	Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED - P	Activités financières et d'assurance	2.18 %	Luxembourg



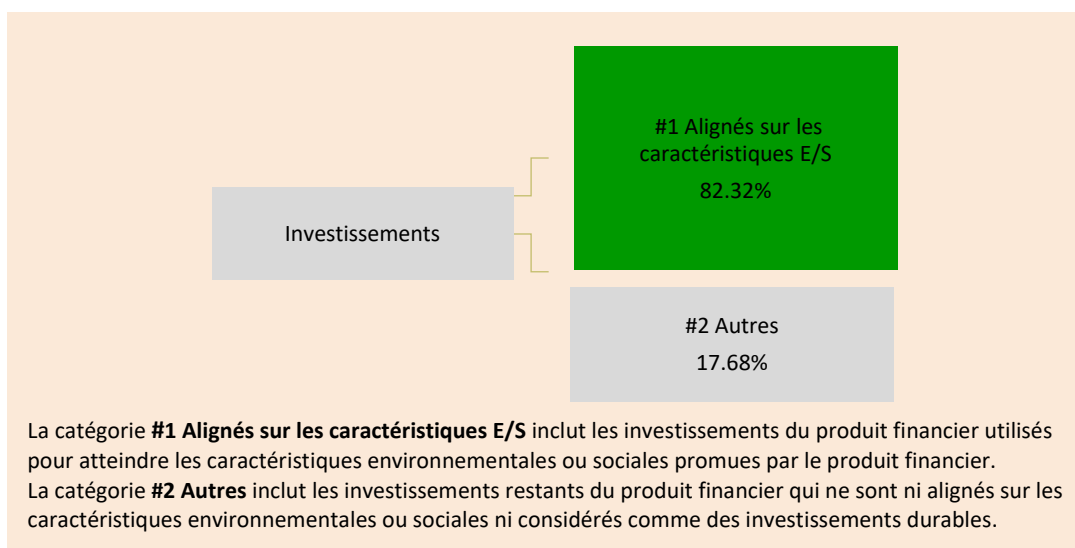
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ;
ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

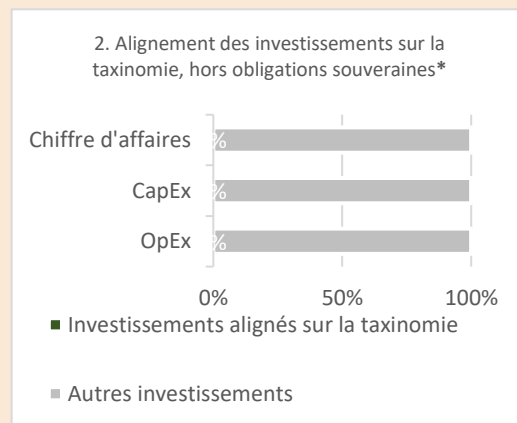
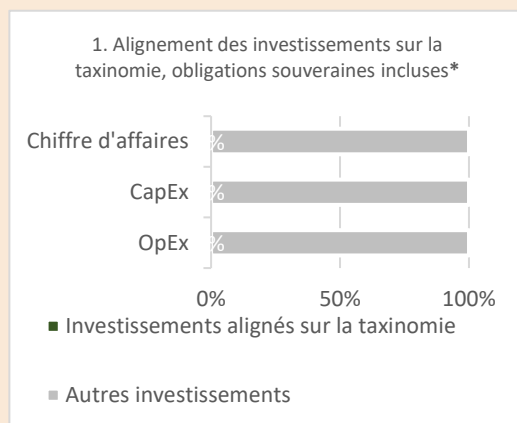
Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	86.39 %
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	8.30 %
Activités immobilières	Activités immobilières	0.37 %
Dérivés	Dérivés	0.42 %
Espèces	Espèces	4.52 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorerie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Il n'y a pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 4.52% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en actions ou obligations de sociétés :

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

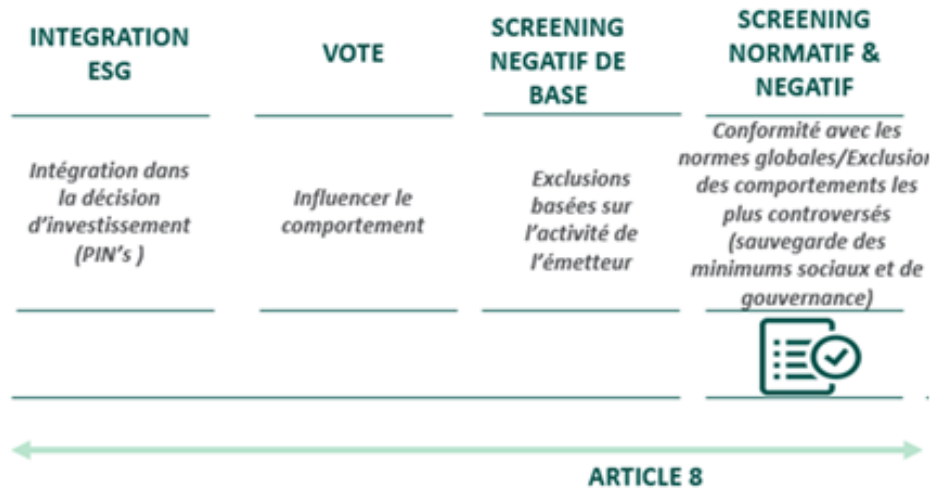
Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou

article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du Compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

36. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B BALANCED STRATEGY

36.1. RAPPORT DE GESTION

36.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Strategy (de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Balanced Strategy de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

36.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

36.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organisme de placement collectif de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organisme de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value modérée à moyen et long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations et d'actions (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 65% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

36.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

36.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2022 a été marquée par un revirement de la dynamique économique et l'anticipation de ce revirement. En sortant de l'année 2021, alors que l'on s'attendait à d'importantes répercussions positives suite à la réouverture des économies après la pandémie, la situation s'est au contraire dégradée du fait d'une hausse des prix de l'énergie et des matières premières combinée à des difficultés d'approvisionnement croissantes. L'invasion russe en Ukraine a exacerbé la situation et fait plonger la confiance du consommateur. En réaction à la détérioration des perspectives macroéconomiques, nous avons réduit le risque du portefeuille à plusieurs reprises en 2022 en tentant de profiter des sommets intermédiaires du marché en cours d'année.

Les rotations des actions ont été nombreuses cette année, en commençant par janvier. Les actions de croissance ont chuté face à la hausse rapide des taux provoquée par les prévisions d'inflation en hausse. Nous avons décidé de réduire nos positions sur les actions de croissance et d'augmenter notre allocation aux actions « value » américaines et européennes. Nous avons commencé à prendre nos bénéfices sur les obligations indexées sur l'inflation étant donné la forte augmentation des attentes d'inflation. Enfin, avec l'augmentation des tensions en Ukraine, nous avons décidé fin février de réduire notre exposition aux actions européennes tout en augmentant notre exposition aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Tandis que les sanctions internationales étaient annoncées, une solution à court terme au conflit semblait peu probable. Les prix de l'énergie ont commencé à grimper plus encore, ce qui risquait selon nous de causer un impact sur les marges des entreprises. Nous avons réduit encore plus nos positions sur des actions de croissance fortement valorisées afin de réduire encore plus notre allocation aux actions. Du côté obligataire, nous avons étoffé notre position sur la dette des marchés émergents. Le rendement élevé à l'échéance et la faible corrélation semblaient présenter une opportunité intéressante.

Au deuxième trimestre, nous avons réduit notre exposition aux obligations à plusieurs reprises face au durcissement de la politique de la BCE. Nous avons réduit les taux européens à durée longue pour réinvestir dans des obligations à plus courte échéance aux États-Unis et dans l'Union européenne. Après une période de forte performance du dollar, nous avons pris nos bénéfices à la fin du trimestre.

En juillet et en août, nous avons continué de réduire notre allocation aux actions européennes. L'approvisionnement en gaz depuis la Russie a été encore plus perturbé, augmentant les risques pour la région. Nous avons pris des bénéfices sur EMD après de bonnes performances au 2e trimestre et réinvesti dans des obligations mondiales en nous exposant à l'Australie, au Canada et aux États-Unis.

En septembre, nous avons constaté un début de rebond du marché et nous avons décidé d'augmenter l'allocation aux actions du fonds. Malgré la situation économique inchangée, les redressements en cours de marché baissier peuvent être puissants, d'où la nature tactique de cette opération.

Lorsque l'évolution du marché d'actions s'est poursuivie en octobre, nous avons continué d'augmenter notre allocation aux actions. Tout en commençant à réinvestir sur le marché des taux. Nous avons à nouveaux prix nos bénéfices sur la dette des marchés émergents et investi dans des obligations européennes à haut rendement. Nous nous attendions à ce que le spread reste stable étant donné l'offre limitée sur le marché. En novembre, nous avons augmenté encore l'exposition au haut rendement. Nous avons aussi renforcé notre allocation au crédit investment grade afin d'améliorer le rendement du portefeuille. À la fin de l'année, constatant que le marché des actions avait atteint un pic, nous avons réduit notre allocation aux actions afin d'adopter un positionnement plus défensif début 2023.

36.1.6. Politique future

Bien que de nombreux événements de risque se soient matérialisés en 2022, les perspectives pour l'année prochaine ne comportent pas moins de risques. Ce qui aurait pu être une bonne année pour les marchés financiers, après la fin de la pandémie et avec une forte demande refoulée, s'est avéré être une année de goulots d'étranglement extrêmes de l'offre, entraînant une inflation galopante en 2022 et peut-être aussi en 2023.

Nous démarrons 2023 avec prudence, comme nous l'avons fait pendant la majeure partie de l'année dernière. Nous pensons que le redressement d'octobre - novembre 2022 sera considéré comme un redressement du marché baissier et nous pensons que nous assisterons à un nouveau repli au premier trimestre en raison de la baisse des bénéfices. Les chiffres du PMI indiquent toujours un ralentissement, dont nous n'avons pas encore vu le fond. Les nouvelles commandes sont faibles et les stocks ont été étoffés. Pendant ce temps, les marges des entreprises restent à des niveaux élevés alors que nous entrons dans ce qui pourrait être la récession la plus marquée de l'histoire. Et pourtant, les marchés des actions ne semblent pas refléter ce scénario. Autant de bonnes raisons de commencer l'année en adoptant une position prudente sur les actifs à risque.

L'inflation s'est stabilisée au quatrième trimestre 2022, mais l'inflation de base reste élevée. Le risque d'une spirale salariale reste élevé, car le marché du travail demeure tendu. Cela nous amène à un scénario binaire pour 2023. Soit le marché du travail et l'inflation continuent de se modérer, ce qui sera un soulagement pour le marché, soit les banques centrales seront contraintes de prolonger ou de resserrer davantage leur politique monétaire. Dans ce dernier cas, nous ne sommes pas tirés d'affaire. Il est clair que l'évolution de l'inflation dictera la feuille de route d'allocation des actifs. En ce qui concerne les prévisions d'inflation, les prix du gaz ont évolué favorablement et nous aurons de forts effets de base négatifs qui pèseront sur les relevés d'inflation à venir. Par conséquent, l'inflation pourrait ralentir et le contexte macroéconomique se stabiliser. Dans ce contexte, nous allons probablement augmenter la proportion d'actifs à risque au deuxième semestre 2023.

36.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 4

36.2. BILAN

		31 décembre 2022	31 décembre 2021
		EUR	EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		1.254.180.224,61	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.178.012.524,86	
A.	Obligations et autres titres de créance	81.525.449,83	
a.	Obligations	81.525.449,83	
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	1.094.321.735,97	
F.	Instruments financiers dérivés	2.165.339,06	
	Sur devises	2.165.339,06	
	Contrats à terme (+/-)	2.165.339,06	
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	3.087.283,37	
A.	Créances	7.169.714,20	
a.	Montants à recevoir	247.193,61	
c.	Collatéral	-2.060.000,00	
d.	Autres	8.982.520,59	
B.	Dettes	-4.082.430,83	
a.	Montants à payer (-)	-223.654,54	
c.	Emprunts (-)	-8.074,89	
e.	Autres (-)	-3.850.701,40	
V.	Dépôts et liquidités	72.778.582,38	
A.	Avoirs bancaires à vue	70.718.582,38	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres	2.060.000,00	
VI.	Comptes de régularisation	301.834,00	
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	301.834,00	
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1.254.180.224,61	
A.	Capital	1.493.303.146,83	
B.	Participations au résultat	-699.470,96	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-238.423.451,26	

DPAM B
BALANCED STRATEGY

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		253.942.746,10	
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	253.942.746,10	
A.	Contrats à terme achetés	169.432.687,70	
B.	Contrats à terme vendus	84.510.058,41	
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

36.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	-223.591.903,97	
a.	Obligations	-2.290.908,16	
	Gain réalisé	2.711.489,73	
	Perte réalisée	-1.462.490,98	
	Gain/Perte non-réalisé	-3.539.906,91	
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	-209.018.060,54	
	Gain réalisé	47.927.980,45	
	Perte réalisée	-5.046.191,11	
	Gain/Perte non-réalisé	-251.899.849,88	
F.	Instruments financiers dérivés	-8.973.604,12	
a.	Sur obligations	28.150,00	
ii.	Contrats à terme	28.150,00	
	Gain/Perte réalisé	28.150,00	
l.	Sur indices financiers	-9.001.754,12	
ii.	Contrats à terme	-9.001.754,12	
	Gain /Perte réalisée	-9.707.123,63	
	Gain /Perte non-réalisée	705.369,51	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-3.309.331,15	
a.	Instruments financiers dérivés	-3.178.403,71	
ii.	Contrats à terme	-3.178.403,71	
	Gain /Perte réalisée	-5.343.742,77	
	Gain /Perte non-réalisée	2.165.339,06	
b.	Autres positions et opérations de change	-130.927,44	
iv.	Autres	-130.927,44	
	Gain /Perte réalisée	-130.927,44	
II. Produits et charges des placements		1.168.927,60	
A.	Dividendes	121.959,20	
B.	Intérêts (+/-)	1.412.504,88	
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	993.922,15	
b.	Dépôts et liquidités	418.582,73	
	Intérêts d'emprunts (-)	-365.536,48	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à		
B.	décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-16.000.474,89	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-185.183,73	
B.	Charges financières (-)	-59.787,03	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-608.705,52	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-14.900.990,57	
a.	Gestion financière	-14.284.539,55	
	Classe A (Dis)	-7.894.523,54	
	Classe B (Cap)	-4.895.029,01	
	Classe F (Cap)	-784.267,69	
	Classe M (Dis)	-397.520,92	
	Classe N (Cap)	-287.197,04	
	Classe W (Cap)	-26.001,35	
b.	Gestion administrative et comptable	-616.451,02	
E.	Frais administratifs (-)	-54.507,83	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-3.100,57	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	5.079,15	
H.	Services et biens divers (-)	-77.606,60	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-99.991,62	
	Classe A (Dis)	-64.417,51	
	Classe B (Cap)	-34.831,64	
	Classe F (Cap)	3.360,51	

DPAM B
BALANCED STRATEGY

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
	Classe M (Dis)	-4.456,29	
	Classe N (Cap)	173,54	
	Classe W (Cap)	179,77	
K.	Autres charges (-)	-15.680,57	
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	-14.831.547,29	
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-238.423.451,26	
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-238.423.451,26	

DPAM B
BALANCED STRATEGY

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-239.122.922,22	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-238.423.451,26	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-699.470,96	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	246.737.742,40	
IV.	(Distribution des dividendes)	-7.614.820,18	

36.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Espagne							
SPAIN 1,60 15-25	10.000.000	EUR	97,09	9.709.450,00		0,82%	0,77%
				9.709.450,00		0,82%	0,77%
Italie							
ITALY BTP 2,50 14-24	10.000.000	EUR	98,68	9.868.000,00		0,84%	0,79%
				9.868.000,00		0,84%	0,79%
États-Unis d'Amérique							
US TREA 0,50 20-25	33.500.000	USD	91,90	28.846.077,98		2,45%	2,30%
US TREA 1,375 20-25	21.000.000	USD	94,00	18.496.134,93		1,57%	1,47%
US TREAS 1,50 21-28	15.000.000	USD	86,86	12.207.374,42		1,04%	0,97%
				59.549.587,33		5,06%	4,75%
Total - Emis(es) par état				79.127.037,33		6,72%	6,31%
<i>Emis(es) par un établissement de crédit</i>							
Belgique							
COFINIMMO 2,00 16-24	2.500.000	EUR	95,94	2.398.412,50		0,20%	0,19%
				2.398.412,50		0,20%	0,19%
Total - Emis(es) par un établissement de crédit				2.398.412,50		0,20%	0,19%
Total - Obligations et autres titres de créances				81.525.449,83		6,92%	6,50%
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AB ST SICAV I-JAPAN	1.400.000	EUR	8,09	11.320.960,00		0,96%	0,90%
AMUNDI EU EQ J2C	29.600	EUR	1.104,53	32.694.088,00		2,78%	2,61%
DPAM B EQ DRAGONS P	1.090	EUR	19.582,27	21.344.674,30		1,81%	1,70%
DPAM B EQ ESCS P	99.500	EUR	316,54	31.495.730,00		2,67%	2,51%
DPAM B EQ EU DIV P	700	EUR	27.204,62	19.043.234,00		1,62%	1,52%
DPAM B EQ EUR SUS P	1.474	EUR	39.439,30	58.127.060,15		4,93%	4,63%
DPAM B EQ NG SUS P	1.075	EUR	37.351,04	40.152.368,00		3,41%	3,20%
DPAM B EQ US BEH V P	2.325	EUR	24.639,13	57.285.977,25		4,86%	4,57%
DPAM B EQ US D S P	1.410	EUR	45.156,43	63.670.566,30		5,40%	5,08%
DPAM B EQ WS P	181.400	EUR	318,68	57.808.552,00		4,91%	4,61%
DPAM EQ US ESG LD P	1.100	EUR	22.671,61	24.938.771,00		2,12%	1,99%
DPAM L EQ CONV RES P	1.108	EUR	28.847,93	31.963.506,44		2,71%	2,55%
DPAM L EQ EU BVL P	1.050	EUR	13.828,35	14.519.767,50		1,23%	1,16%
FEDER HER INV GL EM	4.900.000	EUR	2,85	13.955.200,00		1,18%	1,11%
ISHS ST EUR 600 BKS	200.000	EUR	13,84	2.768.800,00		0,24%	0,22%
JPMF EM MKTS OPP	100.000	USD	124,55	11.670.180,37		0,99%	0,93%
LM GL ROYCE US SC OP	104.000	USD	322,39	31.415.844,46		2,67%	2,50%
MFS MF EU VAL I1	24.800	EUR	397,27	9.852.296,00		0,84%	0,79%
SELECT T PRULCGEF IC	1.200.000	USD	10,36	11.648.629,66		0,99%	0,93%
T.ROWE PR US L C GR	55.000	USD	62,34	3.212.649,33		0,27%	0,26%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				548.888.854,76		46,59%	43,76%

DPAM B
BALANCED STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
POLEN USD-INSTL-D-AC	1.350.000	USD	12,34	15.609.276,18		1,33%	1,24%
VERITAS ASIAN US-C C	44.500	USD	573,26	23.902.706,44		2,03%	1,91%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				39.511.982,62		3,35%	3,15%
Total - Actions				588.400.837,38		49,95%	46,92%
Fonds							
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPWM STRAT ACTIONS	72	EUR	101.660,80	7.319.577,60		0,62%	0,58%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				7.319.577,60		0,62%	0,58%
Total - Fonds				7.319.577,60		0,62%	0,58%
Immobilier							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE ES EM SU P	19	EUR	228.449,16	4.340.534,04		0,37%	0,35%
DPAM B RE EU SUS P	30.000	EUR	434,12	13.023.600,00		1,11%	1,04%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				17.364.134,04		1,47%	1,38%
Total - Immobilier				17.364.134,04		1,47%	1,38%
Monétaire							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BDS ST 1Y P	400	EUR	24.790,39	9.916.156,00		0,84%	0,79%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				9.916.156,00		0,84%	0,79%
Total - Monétaire				9.916.156,00		0,84%	0,79%
Obligations et autres titres de créance							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD EUR ME T P	3.603	EUR	23.667,40	85.273.642,20		7,24%	6,80%
DPAM B BD GL INF L P	50.000	EUR	142,91	7.145.500,00		0,61%	0,57%
DPAM B BD GL IN L PH	93.000	EUR	116,45	10.829.850,00		0,92%	0,86%
DPAM B BDS EUR IG P	110.000	EUR	63,38	6.971.800,00		0,59%	0,56%
DPAM B BONDS EUR P	564.000	EUR	77,20	43.540.800,00		3,70%	3,47%
DPAM B COR BD 2023 P	770	EUR	25.479,59	19.619.284,30		1,67%	1,56%
DPAM L BD EM SUS P	270.000	EUR	139,49	37.662.300,00		3,20%	3,00%
DPAM L BD EUR HYST P	275.000	EUR	143,78	39.539.500,00		3,36%	3,15%
DPAM L BD EUR IL P	750	EUR	25.046,44	18.784.830,00		1,59%	1,50%
DPAM L BD EUR QUAL P	75.800	EUR	557,81	42.281.998,00		3,59%	3,37%
DPAM L BD GOV GLB PC	1.205	EUR	24.424,56	29.431.594,80		2,50%	2,35%
DPAM L BDS CLIM TR P	891	EUR	21.507,42	19.163.111,22		1,63%	1,53%
DPAM L BDS CORP P	1.960	EUR	23.343,41	45.753.083,60		3,88%	3,65%
DPCAM L BD U UNC P	202.000	EUR	177,09	35.772.180,00		3,04%	2,85%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				441.769.474,12		37,50%	35,22%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM DLBEC26 PC	764	EUR	24.549,37	18.755.718,68		1,59%	1,50%
DPAM L BDS EMHCS P	305	EUR	24.594,53	7.501.331,65		0,64%	0,60%
DPAM L CONV EUR F	710	EUR	4.640,15	3.294.506,50		0,28%	0,26%

DPAM B
BALANCED STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				29.551.556,83		2,51%	2,36%
<i>Total - Obligations et autres titres de créance</i>				471.321.030,95		40,01%	37,58%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				1.094.321.735,97		92,90%	87,25%
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				1.175.847.185,80		99,82%	93,75%
Autres valeurs mobilières							
<u>Instruments financiers dérivés</u>							
<i>Change à terme</i>							
EUR							
V EUR USD 270423	-18.000.000	EUR	1,08	-18.166.870,00		-1,54%	-1,45%
V USD EUR 270423	80.000.000	EUR	1,00	80.000.000,00		6,79%	6,38%
				61.833.130,00		5,25%	4,93%
USD							
V EUR USD 270423	19.437.390	USD	1,00	18.212.593,11		1,55%	1,45%
V USD EUR 270423	-83.877.600	USD	0,93	-77.880.384,05		-6,61%	-6,21%
				-59.667.790,94		-5,07%	-4,76%
<i>Total - Change à terme</i>				2.165.339,06		0,18%	0,17%
<u>Total - Instruments financiers dérivés</u>				2.165.339,06		0,18%	0,17%
Total - Autres valeurs mobilières				2.165.339,06		0,18%	0,17%
Total - portefeuille				1.178.012.524,86		100,00%	93,93%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
Intérêts sur CC		GBP		46.290,64			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		8.618.603,67			0,69%
Banque Degroof Petercam		USD		1.362.573,09			0,11%
Banque Degroof Petercam		GBP		22.780.716,25			1,82%
Intérêts sur CC		USD		19.760,99			0,00%
Banque Degroof Petercam		JPY		17.289.122,17			1,38%
Banque Degroof Petercam		CHF		20.578.643,60			1,64%
Intérêts sur CC		EUR		20.610,56			0,00%
Intérêts sur CC		CHF		2.261,41			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				70.718.582,38			5,64%
Autres							
Dépôts de garantie		EUR		2.060.000,00			0,16%
Total - Autres				2.060.000,00			0,16%
Total - Dépôts et Liquidités				72.778.582,38			5,80%
Créances et dettes diverses				3.087.283,37			0,25%
Autres				301.834,00			0,02%
Actif Net Total				1.254.180.224,61			100,00%

36.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Dénomination	Commission de gestion (en EUR)	Pays de domiciliation
DPAM L BDS EMHCS P	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. US DIVIDENDE SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DEGROOF PETERCAM FR CONVERTIBLE EUR SI -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
SELECT T. ROWE PRICE RS US LG CAP -I-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLATION LINKED P	0,00	Belgique
DPAM -B- BONDS EUR IG P	0,00	Belgique
DPAM L EQUIT. CONVERTIBLE RESEARCH P	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR -CAP-	0,00	Irlande
DPAM B BDS ST 1Y P	0,00	Belgique
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-	0,00	Irlande
DPAM -B- CORPORATE BONDS EUR 2023 - P	0,00	Belgique
DPWM STRAT ACTIONS	0,00	France
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-	0,00	Irlande
DPAM -B- EQUIT. WORLD SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUR SMALL CAPS SUS P	0,00	Belgique
DPAM -B- BONDS EUR P	0,00	Belgique
DPAM DLBEC26 PC	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLA LINKED P HEDGED	0,00	Belgique
MFS MERIDIAN EUROPEAN VALUE FUND -I1- AB ST SICAV I-JAPAN.SUST.EQ	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS L EUR INFLATION-LK -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. EUROPE SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
AMUNDI EUROP EQUIT. VALUE J2 EUR -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS L CORPORATE EUR -P- -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS EUR MEDIUM TERM - P	0,00	Belgique
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES USD -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- REAL ESTAT EMU SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM EQUITIES L EUROPE BEHAVIORAL VALUE -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. EUROPE DIVIDEND P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. US BEHAVIORAL VALUE - P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. NEWGEMS SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONS -P- -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. US ESG LEADER INDEX P	0,00	Belgique
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR QUALITY -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)

DPAM B
BALANCED STRATEGY

T ROWE PRICE GROUP US LARGE CAP GROWTH EQUIT.	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
ISHARES STOXX EUR 600 BANKS UCITS -DIS-	0,00	Allemagne
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT-TERM - P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- REAL ESTATE EUROPE SUS P	0,00	Belgique
POLEN CAPITAL FOCUS U.S.GROWTH US -DIS-	0,00	Irlande
DPAM -B- EQUIT. DRAGONS SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM BONDS GOVT GLOBAL -P- -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)

36.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
BELGIQUE	49,15%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	36,06%
IRLANDE	7,21%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	5,06%
ITALIE	0,84%
ESPAGNE	0,82%
FRANCE	0,62%
ALLEMAGNE	0,24%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

36.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	91,60%
ETATS	6,72%
IMMOBILIER	1,68%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

36.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	266.499.140,82	156.569.344,89	423.068.485,71
Ventes	291.004.418,24	153.270.230,73	444.274.648,97
Total 1	557.503.559,06	309.839.575,62	867.343.134,68
Souscriptions	87.628.506,96	33.618.292,46	121.246.799,42
Remboursements	61.696.054,68	82.134.401,19	143.830.455,87
Total 2	149.324.561,64	115.752.693,65	265.077.255,29
Moyenne de référence de l'actif net total	1.424.061.329,99	1.317.365.742,05	1.370.275.061,00
Taux de rotation	28,66%	14,73%	43,95%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

36.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
DJ INDUSTR AVERAGE F	USD	23.203.075,00	21.740.993,56	5,00
DJ STOXX 600 FUTURE	EUR	15.083.595,00	15.083.595,00	50,00
EUROSTOXX 50 FUTURE	EUR	51.213.870,00	51.213.870,00	10,00
FTSE 100 IDX FUTURE	GBP	24.441.707,20	27.547.712,91	10,00
MSCI EMERGING MKTS F	USD	9.085.610,00	8.513.103,91	50,00
SMI FUTURE MAR23	CHF	12.231.516,00	12.386.972,45	10,00
SP 500 EMINI FUTURE	USD	13.438.250,00	12.591.473,62	50,00
TOPIX INDEX FUTURE M	JPY	1.135.026.000	8.060.160,13	10.000,00

Engagements sur forward exchanges

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges
V EUR USD 270423		-18.166.870,00
V EUR USD 270423	18.212.593,41	18.212.593,11
V USD EUR 270423		80.000.000,00
V USD EUR 270423	78.592.271,12	-77.880.384,05

36.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A			0,00	0,00	0,00	0,00	131.034,47	388.099,63	4.167.955,38
B			0,00	0,00	0,00	0,00	175.389,71	199.290,25	2.384.825,07
F			0,00	0,00	0,00	0,00	119.745,01	28.601,83	784.722,89
M			0,00	0,00	0,00	0,00	5.110,00	186.856,40	295.968,67
N			0,00	0,00	0,00	0,00	228.645,00	69.135,01	277.250,19
W			0,00	0,00	0,00	0,00	13.325,75	1.093,95	32.133,50
TOTAL			0,00			0,00			7.942.855,70

Montants payés et reçus par l'OPC							
EUR							
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	
A			0,00	0,00	21.425.009,48	61.980.291,09	
B			0,00	0,00	31.282.589,00	35.208.264,67	
F			0,00	0,00	22.032.384,19	5.117.693,37	
M			0,00	0,00	835.462,85	29.278.657,38	
N			0,00	0,00	43.287.582,04	12.041.523,90	
W			0,00	0,00	2.383.771,86	204.025,46	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	121.246.799,42	143.830.455,87	

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		0,00		0,00		149,71
B		0,00		0,00		166,81
F		0,00		0,00		171,27
M		0,00		0,00	1.254.180.224,61	152,11
N		0,00		0,00		171,33
W		0,00		0,00		169,91
TOTAL			0,00		1.254.180.224,61	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

36.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

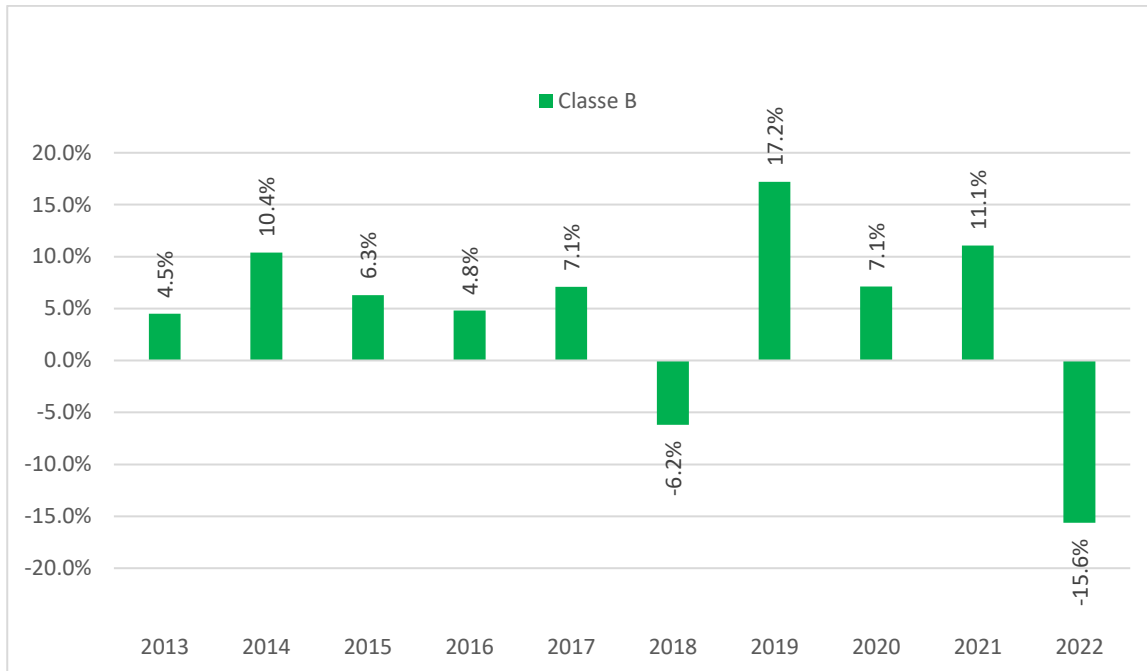
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-15,62 % (en EUR)	0,13 % (en EUR)	1,98 % (en EUR)	4,26 % (en EUR)	02/11/2011	4,69 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-15,62 % (en EUR)	0,13 % (en EUR)	1,98 % (en EUR)	4,27 % (en EUR)	02/11/2011	4,69 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-15,12 % (en EUR)	0,72 % (en EUR)			09/04/2018	3,01 % (en EUR)

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-15,13 % (en EUR)	0,69 % (en EUR)	2,53 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-15,13 % (en EUR)	0,70 % (en EUR)	2,54 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W	-15,12 % (en EUR)	0,73 % (en EUR)				

36.12. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE6227493937: 1,53 %
- Classe B - BE6227494943: 1,52 %
- Classe E - BE6299371946: 0,90 %
- Classe F - BE6299372951: 0,90 %
- Classe L - BE6335358949: 2,15 %
- Classe M - BE6299373967: 0,97 %
- Classe N - BE6299374973: 0,91 %
- Classe V - BE6309881314: 0,98 %
- Classe W - BE6309882320: 0,89 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 14,98 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

36.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

36.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	0,95	EUR
	classe M	1,72	EUR
2020	classe A	0,80	EUR
	classe M	0,80	EUR
2021	classe A	1,52	EUR
	classe M	1,54	EUR

36.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

36.13.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

36.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
 DPAM B Balanced Strategy

Identifiant d'entité juridique :
 549300OIO6AZUTR35M03

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects); et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR 2019/2088 »).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards) ;
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) ;
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines :

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC :

Le Compartiment a investi dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

Pas d'application

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Pas d'application

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Pas d'application

— ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

Pas d'application

— ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Fonds a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).
- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :

- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
- b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
- c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
- d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développé par DPAM pour ses stratégies obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit 37 dialogues engagées avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2023 sur le site de DPAM (<https://www.dpamfunds.com>).

Pour les investissements dans des OPC :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent. Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088. Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_report_TCFD.pdf) (cloudinary.com).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM B BONDS EUR MEDIUM TERM - P	Activités financières et d'assurance	6.80 %	Belgique
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.08 %	Belgique
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	4.63 %	Belgique
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	4.61 %	Belgique
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE - P	Activités financières et d'assurance	4.57 %	Belgique
DPAM L BONDS CORPORATE EUR - P	Activités financières et d'assurance	3.65 %	Luxembourg
DPAM B BONDS EUR - P	Activités financières et d'assurance	3.47 %	Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.37 %	Luxembourg
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.20 %	Belgique
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM - P	Activités financières et d'assurance	3.15 %	Luxembourg
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.00 %	Luxembourg

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED - P AMUNDI EUROP EQ VALUE J2 EUR C	Activités financières et d'assurance	2.85 %	Luxemburg
DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH - P	Activités financières et d'assurance	2.61 %	Luxemburg
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.55 %	Luxemburg
	Activités financières et d'assurance	2.51 %	Belgique



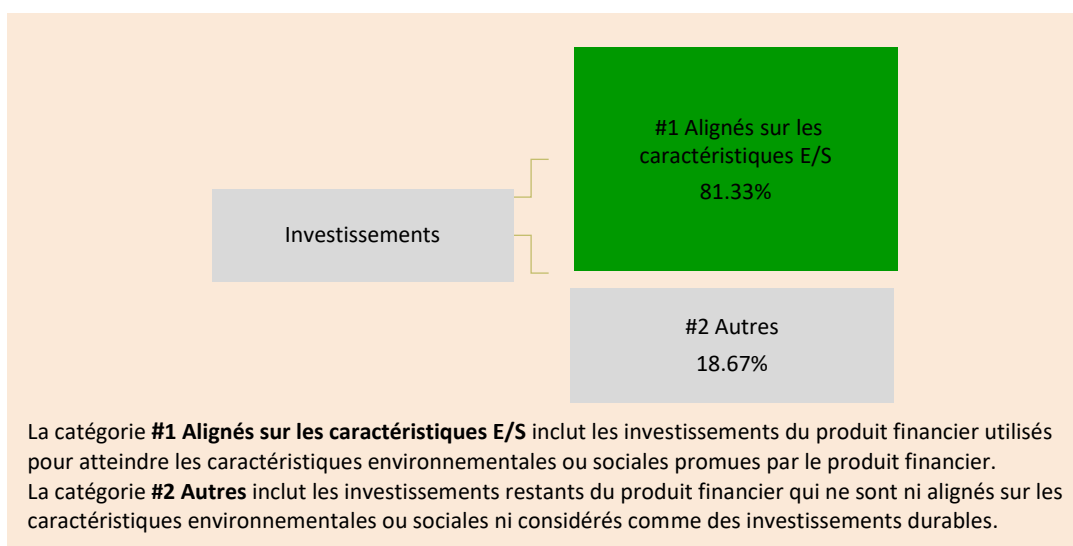
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion ;
OU
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	87.25 %
Administration publique	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	6.33 %
Activités immobilières	Activités immobilières	0.19 %
Dérivés	Dérivés	0.23 %
Espèces	Espèces	5.99 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

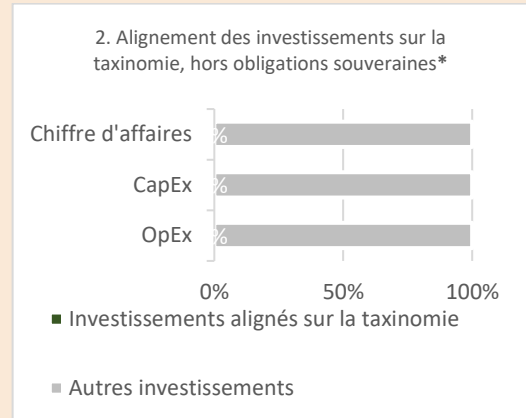
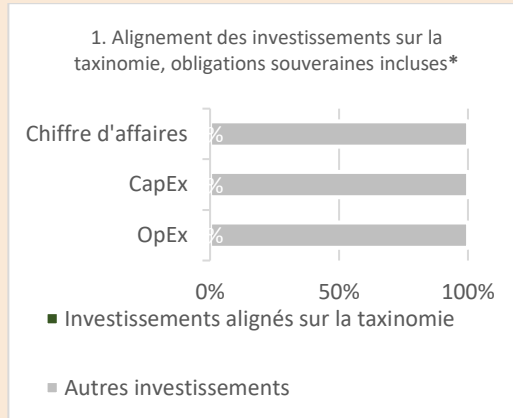
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Pas d'application

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas d'application



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des :

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Il n'y a pas de garanties environnementales ou sociales minimales.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 5.99% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussée sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

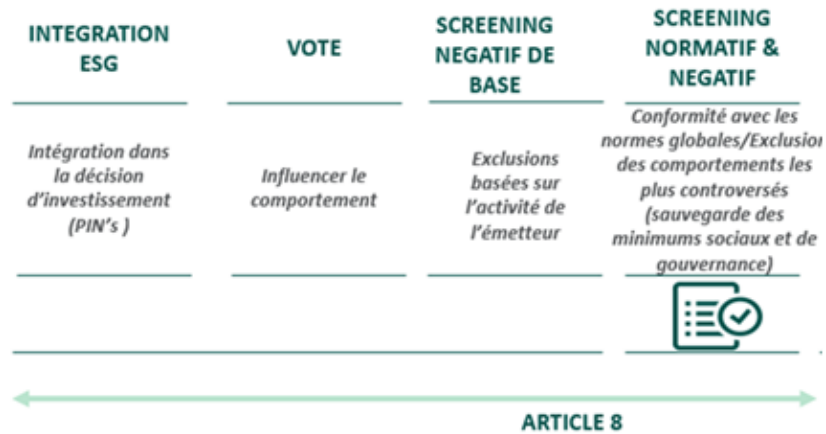
Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088) selon l'information déclarée dans le prospectus du Compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

Pas d'application

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Pas d'application

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Pas d'application

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

37. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B ACTIVE STRATEGY

37.1. RAPPORT DE GESTION

37.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Date de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Active Strategy (de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale: Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Active Strategy de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

37.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

37.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs (au travers d'investissements respectivement en Organismes de placement collectif de titres de créance, en Organismes de placement collectif de titres de capital et/ou de titres de créance, en Organismes de placement collectif de titres de capital et/ou de titre de créance ou de titres immobiliers) une plus-value à long terme en investissant dans des titres de capital et/ou des titres de créance d'émetteurs du monde entier. Aucune protection ni garantie formelle sur le capital n'a été octroyée aux participants du compartiment.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Politique de placement

Le compartiment investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'actions (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (Organismes de placement collectif de valeurs mobilières et/ou autres Organismes de placement collectif).

Le compartiment peut également investir directement en actions, obligations, ou autres titres de créances (à concurrence de maximum 20% de son actif net).

Le compartiment vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 85% de ses actifs nets. Certaines circonstances (liées aux conditions de marché ou à l'efficacité de la stratégie d'investissement) pourraient justifier un dépassement de ce seuil.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

37.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

37.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'année 2022 a été marquée par un revirement de la dynamique économique et l'anticipation de ce revirement. En sortant de l'année 2021, alors que l'on s'attendait à d'importantes répercussions positives suite à la réouverture des économies après la pandémie, la situation s'est au contraire dégradée du fait d'une hausse des prix de l'énergie et des matières premières combinée à des difficultés d'approvisionnement croissantes. L'invasion russe en Ukraine a exacerbé la situation et fait plonger la confiance du consommateur. En réaction à la détérioration des perspectives macroéconomiques, nous avons réduit le risque du portefeuille à plusieurs reprises en 2022 en tentant de profiter des sommets intermédiaires du marché en cours d'année.

Les rotations des actions ont été nombreuses cette année, en commençant par janvier. Les actions de croissance ont chuté face à la hausse rapide des taux provoquée par les prévisions d'inflation en hausse. Nous avons décidé de vendre les actions de croissance et d'augmenter notre allocation aux actions « value » américaines et européennes. Nous avons commencé à prendre nos bénéfices sur les titres indexés sur l'inflation et, vu la forte hausse des prévisions d'inflation et l'augmentation des tensions en Ukraine, nous avons décidé fin février de réduire notre exposition aux actions européennes tout en augmentant notre exposition aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Tandis que les sanctions internationales étaient annoncées, une solution à court terme au conflit semblait peu probable. Les prix de l'énergie ont commencé à grimper plus encore, ce qui risquait selon nous de causer un impact sur les marges des entreprises. Nous avons réduit encore plus nos positions sur des actions de croissance fortement valorisées afin de réduire encore plus notre allocation aux actions. Du côté obligataire, nous avons étoffé notre position sur la dette des marchés émergents. Le rendement élevé à l'échéance et la faible corrélation semblaient présenter une opportunité intéressante.

Au deuxième trimestre, nous avons réduit notre exposition aux obligations à plusieurs reprises face au durcissement de la politique de la BCE. Nous avons réduit les taux européens à durée longue pour réinvestir dans des obligations à plus courte échéance aux États-Unis et dans l'Union européenne. Après une période de forte performance du dollar, nous avons pris nos bénéfices à la fin du trimestre.

En juillet et en août, nous avons continué de réduire notre allocation aux actions européennes. L'approvisionnement en gaz depuis la Russie a été encore plus perturbé, augmentant les risques pour la région. Nous avons pris des bénéfices sur EMD après de bonnes performances au 2e trimestre et réinvesti dans des obligations mondiales en nous exposant à l'Australie, au Canada et aux États-Unis.

En septembre, nous avons constaté un début de rebond du marché et nous avons décidé d'augmenter l'allocation aux actions du fonds. Malgré la situation économique inchangée, les redressements en cours de marché baissier peuvent être puissants, d'où la nature tactique de cette opération.

Lorsque l'évolution du marché d'actions s'est poursuivie en octobre, nous avons continué d'augmenter notre allocation aux actions. Tout en commençant à réinvestir sur le marché des taux. Nous avons à nouveaux prix nos bénéfices sur la dette des marchés émergents et investi dans des obligations européennes à haut rendement. Nous nous attendions à ce que le spread reste stable étant donné l'offre limitée sur le marché. En novembre, nous avons augmenté encore l'exposition au haut rendement. Nous avons aussi renforcé notre allocation au crédit investment grade afin d'améliorer le rendement du portefeuille. À la fin de l'année, constatant que le marché des actions avait atteint un pic, nous avons réduit notre allocation aux actions afin d'adopter un positionnement plus défensif début 2023.

37.1.6. Politique future

Bien que de nombreux événements de risque se soient matérialisés en 2022, les perspectives pour l'année prochaine ne comportent pas moins de risques. Ce qui aurait pu être une bonne année pour les marchés financiers, après la fin de la pandémie et avec une forte demande refoulée, s'est avéré être une année de goulots d'étranglement extrêmes de l'offre, entraînant une inflation galopante en 2022 et peut-être aussi en 2023.

Nous démarrons 2023 avec prudence, comme nous l'avons fait pendant la majeure partie de l'année dernière. Nous pensons que le redressement d'octobre - novembre 2022 sera considéré comme un redressement du marché baissier et nous pensons que nous assisterons à un nouveau repli au premier trimestre en raison de la baisse des bénéfices. Les chiffres du PMI indiquent toujours un ralentissement, dont nous n'avons pas encore vu le fond. Les nouvelles commandes sont faibles et les stocks ont été étoffés. Pendant ce temps, les marges des entreprises restent à des niveaux élevés alors que nous entrons dans ce qui pourrait être la récession la plus marquée de l'histoire. Et pourtant, les cours des actions ne semblent pas refléter ce scénario. Autant de bonnes raisons de commencer l'année en adoptant une position prudente sur les actifs à risque.

L'inflation s'est stabilisée au 4^e trimestre 2022 mais l'inflation de base reste élevée et la bonne santé persistante du marché de l'emploi fait qu'il subsiste un risque de spirale salariale. Cela nous amène à un scénario binaire pour 2023. Soit le marché de l'emploi et l'inflation continuent de se modérer, ce qui soulagerait le marché, soit les banques centrales seront contraintes de prolonger ou d'intensifier encore leur politique de durcissement, et nous ne serions pas sortis de l'auberge. Il est clair que l'évolution de l'inflation dictera la feuille de route du portefeuille. En ce qui concerne les prévisions, les prix du gaz ont évolué favorablement et nous aurons de forts effets de base pesant sur l'inflation. Par conséquent, l'inflation pourrait ralentir plus tard dans l'année et les perspectives macroéconomiques se stabiliser. Dans ce contexte, nous prévoyons d'augmenter la proportion d'actifs à risque au deuxième semestre 2023.

37.1.7. Indicateur synthétique de risque et rendement

L'indicateur synthétique de risque et de rendement donne une indication du risque lié à l'investissement dans un compartiment. Il situe ce risque sur une échelle allant de un (risque le plus faible) à sept (risque le plus élevé).

Profil de risque et de rendement : 5

37.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		251.942.390,47	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	230.689.371,93	
A.	Obligations et autres titres de créance	5.343.682,48	
a.	Obligations	5.343.682,48	
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	225.345.689,45	
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	1.102.567,92	
A.	Créances	2.002.939,98	
a.	Montants à recevoir	125.206,03	
d.	Autres	1.877.733,95	
B.	Dettes	-900.372,06	
a.	Montants à payer (-)	-83.322,19	
c.	Emprunts (-)	-1.536,99	
e.	Autres (-)	-815.512,88	
V.	Dépôts et liquidités	20.133.303,28	
A.	Avoirs bancaires à vue	20.133.303,28	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation	17.147,34	
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis	17.147,34	
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		251.942.390,47	
A.	Capital	300.240.413,05	
B.	Participations au résultat	203.211,51	
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-48.501.234,09	

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
Postes hors bilan		31.502.019,29	
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	31.502.019,29	
A.	Contrats à terme achetés	19.058.934,29	
B.	Contrats à terme vendus	12.443.085,00	
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

37.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	-586.326,28	
a.	Obligations	-586.326,28	
	Gain réalisé	204.050,00	
	Perte réalisée	-15.111,62	
	Gain/Perte non-réalisé	-775.264,66	
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	-42.498.192,32	
	Gain réalisé	10.467.886,26	
	Perte réalisée	-1.460.279,89	
	Gain/Perte non-réalisé	-51.505.798,69	
F.	Instruments financiers dérivés	-2.119.938,39	
i.	Sur indices financiers	-2.119.938,39	
ii.	Contrats à terme	-2.119.938,39	
	Gain /Perte réalisée	-2.312.489,43	
	Gain /Perte non-réalisée	192.551,04	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	-217.823,35	
a.	Instruments financiers dérivés	-194.848,37	
ii.	Contrats à terme	-194.848,37	
	Gain /Perte réalisée	-194.848,37	
b.	Autres positions et opérations de change	-22.974,98	
iv.	Autres	-22.974,98	
	Gain /Perte réalisée	-22.974,98	
II. Produits et charges des placements		178.409,78	
A.	Dividendes	30.489,80	
B.	Intérêts (+/-)	321.041,23	
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	110.946,91	
b.	Dépôts et liquidités	210.094,32	
	Intérêts d'emprunts (-)	-173.121,25	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)		
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		
B.	Autres		
IV. Coûts d'exploitation		-3.257.363,53	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-44.007,61	
B.	Charges financières (-)	-13.353,57	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-113.771,60	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-3.011.190,49	
a.	Gestion financière	-2.900.330,29	
	Classe A (Dis)	-746.317,15	
	Classe B (Cap)	-1.943.913,42	
	Classe F (Cap)	-53.267,52	
	Classe M (Dis)	-48.951,26	
	Classe N (Cap)	-105.484,38	
	Classe W (Cap)	-2.396,56	
b.	Gestion administrative et comptable	-116.642,92	
c.	Rémunération commerciale	5.782,72	
E.	Frais administratifs (-)	-24.211,80	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-291,64	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-311,86	
H.	Services et biens divers (-)	-17.627,97	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes	-24.491,52	
	Classe A (Dis)	-6.944,60	
	Classe B (Cap)	-17.809,32	
	Classe F (Cap)	243,98	
	Classe M (Dis)	-472,98	
	Classe N (Cap)	468,17	
	Classe W (Cap)	23,23	

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
K.	Autres charges (-)	-8.105,47	
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)		
	Sous-total II+III+IV	-3.078.953,75	
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-48.501.234,09	
VI.	Impôts sur le résultat		
VII.	Résultat de l'exercice	-48.501.234,09	

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-48.298.022,58	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-48.501.234,09	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	203.211,51	
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	49.198.728,42	
IV.	(Distribution des dividendes)	-900.705,84	

37.4. COMPOSITION DES ACTIFS

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
<u>Obligations et autres titres de créances</u>							
<i>Emis(es) par état</i>							
Italie							
ITALY 2,80 18-28	1.800.000	EUR	93,45	1.682.118,00		0,73%	0,67%
				1.682.118,00		0,73%	0,67%
États-Unis d'Amérique							
US TREA 0,50 20-25	2.300.000	USD	91,90	1.980.476,99		0,86%	0,79%
US TREA 2,50 16-46	1.000.000	USD	75,19	704.497,54		0,31%	0,28%
US TREAS 1,50 21-28	1.200.000	USD	86,86	976.589,95		0,42%	0,39%
				3.661.564,48		1,59%	1,45%
Total - Emis(es) par état				5.343.682,48		2,32%	2,12%
Total - Obligations et autres titres de créances				5.343.682,48		2,32%	2,12%
<u>OPC à nombre variable de parts</u>							
Actions							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
AB ST SICAV I-JAPAN	320.000	EUR	8,09	2.587.648,00		1,12%	1,03%
AMUNDI EU EQ J2C	10.000	EUR	1.104,53	11.045.300,00		4,79%	4,38%
DPAM B EQ DRAGONS P	276	EUR	19.582,27	5.404.706,52		2,34%	2,15%
DPAM B EQ ESCS P	25.800	EUR	316,54	8.166.732,00		3,54%	3,24%
DPAM B EQ EU DIV P	210	EUR	27.204,62	5.712.970,20		2,48%	2,27%
DPAM B EQ EUR SUS P	392	EUR	39.439,30	15.473.733,28		6,71%	6,14%
DPAM B EQ JAP IDX P	108	EUR	18.028,85	1.947.115,80		0,84%	0,77%
DPAM B EQ NG SUS P	264	EUR	37.351,04	9.860.674,56		4,27%	3,91%
DPAM B EQ US BEH V P	648	EUR	24.639,13	15.966.156,24		6,92%	6,34%
DPAM B EQ US D S P	372	EUR	45.156,43	16.798.191,96		7,28%	6,67%
DPAM B EQ WS P	46.400	EUR	318,68	14.786.752,00		6,41%	5,87%
DPAM EQ US ESG LD P	430	EUR	22.671,61	9.748.792,30		4,23%	3,87%
DPAM L EQ CONV RES P	336	EUR	28.847,93	9.692.904,48		4,20%	3,85%
DPAM L EQ EU BVL P	326	EUR	13.828,35	4.508.042,10		1,95%	1,79%
FEDER HER INV GL EM	1.100.000	EUR	2,85	3.132.800,00		1,36%	1,24%
ISHS ST EUR 600 BKS	50.000	EUR	13,84	692.200,00		0,30%	0,27%
JPMF EM MKTS OPP	25.000	USD	124,55	2.917.545,09		1,26%	1,16%
LM GL ROYCE US SC OP	24.800	USD	322,39	7.491.470,60		3,25%	2,97%
MFS MF EU VAL I1	6.800	EUR	397,27	2.701.436,00		1,17%	1,07%
SELECT T PRULGGEF IC	450.000	USD	10,36	4.368.236,12		1,89%	1,73%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				153.003.407,25		66,32%	60,73%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
POLEN USD-INSTL-D-AC	370.000	USD	12,34	4.278.097,92		1,85%	1,70%
VERITAS ASIAN US-C C	13.400	USD	573,26	7.197.668,91		3,12%	2,86%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				11.475.766,83		4,97%	4,55%
Total - Actions				164.479.174,08		71,30%	65,28%
Fonds							
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPWM STRAT ACTIONS	18	EUR	101.660,80	1.829.894,40		0,79%	0,73%

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				1.829.894,40		0,79%	0,73%
<i>Total - Fonds</i>				1.829.894,40		0,79%	0,73%
<i>Immobilier</i>							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B RE ES EM SU P	7	EUR	228.449,16	1.599.144,12		0,69%	0,63%
DPAM B RE EU SUS P	4.650	EUR	434,12	2.018.658,00		0,88%	0,80%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				3.617.802,12		1,57%	1,44%
<i>Total - Immobilier</i>				3.617.802,12		1,57%	1,44%
<i>Monétaire</i>							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BDS ST 1Y P	75	EUR	24.790,39	1.859.279,25		0,81%	0,74%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				1.859.279,25		0,81%	0,74%
<i>Total - Monétaire</i>				1.859.279,25		0,81%	0,74%
<i>Obligations et autres titres de créance</i>							
Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM B BD EUR MET P	310	EUR	23.667,40	7.336.894,00		3,18%	2,91%
DPAM B BD GL INF L P	4.000	EUR	142,91	571.640,00		0,25%	0,23%
DPAM B BD GL IN L PH	6.000	EUR	116,45	698.700,00		0,30%	0,28%
DPAM B BONDS EUR P	112.000	EUR	77,20	8.646.400,00		3,75%	3,43%
DPAM B COR BD 2023 P	50	EUR	25.479,59	1.273.979,50		0,55%	0,51%
DPAM L BD EM SUS P	28.000	EUR	139,49	3.905.720,00		1,69%	1,55%
DPAM L BD EUR HYST P	40.900	EUR	143,78	5.880.602,00		2,55%	2,33%
DPAM L BD EUR IL P	44	EUR	25.046,44	1.102.043,36		0,48%	0,44%
DPAM L BD EUR QUAL P	13.000	EUR	557,81	7.251.530,00		3,14%	2,88%
DPAM L BD GOV GLB PC	170	EUR	24.424,56	4.152.175,20		1,80%	1,65%
DPAM L BDS CLIM TR P	147	EUR	21.506,30	3.161.426,10		1,37%	1,25%
DPCAM L BD U UNC P	21.000	EUR	177,09	3.718.890,00		1,61%	1,48%
Total - Directive 2009/65/CE & Inscrit auprès de la FSMA				47.700.000,16		20,68%	18,93%
Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA							
DPAM DLBEC26 PC	153	EUR	24.549,37	3.756.053,61		1,63%	1,49%
DPAM L BDS EMHCS P	61	EUR	24.594,53	1.500.266,33		0,65%	0,60%
DPAM L CONV EUR F	130	EUR	4.640,15	603.219,50		0,26%	0,24%
Total - Directive 2009/65/CE & Non Inscrit auprès de la FSMA				5.859.539,44		2,54%	2,33%
<i>Total - Obligations et autres titres de créance</i>				53.559.539,60		23,22%	21,26%
<u>Total - OPC à nombre variable de parts</u>				<u>225.345.689,45</u>		<u>97,68%</u>	<u>89,44%</u>
Total - Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				230.689.371,93		100,00%	91,56%
Total - portefeuille				230.689.371,93		100,00%	91,56%
Collatéral				0,00			0,00%
Dépôts et Liquidités							
Avoirs bancaires à vue							

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

Dénomination	Quantité au 31 décembre 2022	Devise	Cours en devise	Evaluation EUR	% détenu par l'OPC	% porte- feuille	% actif net
Intérêts sur CC		EUR		11.879,67			0,00%
Intérêts sur CC		USD		3.646,21			0,00%
Banque Degroof Petercam		EUR		5.712.929,24			2,27%
Banque Degroof Petercam		USD		1.664.669,67			0,66%
Banque Degroof Petercam		JPY		3.204.492,31			1,27%
Banque Degroof Petercam		GBP		4.698.480,74			1,86%
Banque Degroof Petercam		CHF		4.826.782,42			1,92%
		USD		9,93			0,00%
Intérêts sur CC		GBP		9.882,54			0,00%
Intérêts sur CC		CHF		530,55			0,00%
Total - Avoirs bancaires à vue				20.133.303,28			7,99%
Total - Dépôts et Liquidités				20.133.303,28			7,99%
Créances et dettes diverses				1.102.567,92			0,44%
Autres				17.147,34			0,01%
Actif Net Total				251.942.390,47			100,00%

**37.5. COMMISSION DE GESTION DES FONDS SOUS-JACENTS DU
PORTEFEUILLE-TITRES**

Dénomination	Commission de gestion (en EURO)	Pays de domiciliation
DPAM L EQUIT. CONVERTIBLE RESEARCH P	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS EUR QUALITY -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPWM STRAT ACTIONS	0,00	France
DPAM -B- EQUIT. US ESG LEADER INDEX P	0,00	Belgique
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONS -P- -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM DLBEC26 PC	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
LEGG MASON GLOBAL ROYCE US SMALL CAP OPP -CAP-	0,00	Irlande
DPAM -B- BONDS EUR P	0,00	Belgique
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT-TERM -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
SELECT T. ROWE PRICE RS US LG CAP -I-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DEGROOF PETERCAM FR CONVERTIBLE EUR SI -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
AB ST SICAV I-JAPAN.SUST.EQ	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. US DIVIDENDE SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
MFS MERIDIAN EUROPEAN VALUE FUND -I1-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM B BDS ST 1Y P	0,00	Belgique
ISHARES STOXX EUR 600 BANKS UCITS -DIS-	0,00	Allemagne
DPAM -B- EQUIT. JAPAN INDEX - P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. EUROPE DIVIDEND P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. US BEHAVIORAL VALUE - P	0,00	Belgique
FED HER INVESTMENT GLOBAL EMERGING MARKET EQUIT. L EUR -CAP-	0,00	Irlande
DPAM EQUITIES L EUROPE BEHAVIORAL VALUE -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLA LINKED P HEDGED	0,00	Belgique
DPAM -B- CORPORATE BONDS EUR 2023 - P	0,00	Belgique
VERITAS ASIAN FUND -C- USD -CAP-	0,00	Irlande
DPAM -B- EQUIT. NEWGEMS SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM -B- BONDS GLOBAL INFLATION LINKED P	0,00	Belgique
DPAM BONDS L EUR INFLATION-LK -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
JP MORGAN EMERGING MARKETS OPPORTUNITIES USD -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. EUROPE SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE -P-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM BONDS GOVT GLOBAL -P- -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
AMUNDI EUROP EQUIT. VALUE J2 EUR -CAP-	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- REAL ESTAT EMU SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. DRAGONS SUSTAINABLE P	0,00	Belgique
DPAM -B- EQUIT. WORLD SUSTAINABLE P	0,00	Belgique

DPAM B
ACTIVE STRATEGY

POLEN CAPITAL FOCUS U.S.GROWTH US -DIS-	0,00	Irlande
DPAM -B- BONDS EUR MEDIUM TERM - P	0,00	Belgique
DPAM -B- REAL ESTATE EUROPE SUS P	0,00	Belgique
DPAM L BDS EMHCS P	0,00	Luxembourg (Grand-Duché)
DPAM -B- EQUIT. EUR SMALL CAPS SUS P	0,00	Belgique

37.6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par pays	% Portefeuille
BELGIQUE	55,43%
LUXEMBOURG (GRAND-DUCHE)	31,58%
IRLANDE	9,58%
ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE	1,59%
FRANCE	0,79%
ITALIE	0,73%
ALLEMAGNE	0,30%
Total	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

37.7. RÉPARTITION ÉCONOMIQUE DU PORTEFEUILLE-TITRES

Par secteur	% Portefeuille
SOCIETES D'INVESTISSEMENT (OPC, FCP)	96,11%
ETATS	2,32%
IMMOBILIER	1,57%
TOTAL	100,00%

Ces répartitions d'actifs ont été établies sur base de données (brutes) utilisées par l'entité en charge de la gestion administrative et comptable. Elles ne reflètent pas nécessairement l'analyse économique qui a orienté la sélection d'actifs.

37.8. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	54.337.066,25	36.145.137,90	90.482.204,15
Ventes	49.423.747,22	20.206.206,21	69.629.953,43
Total 1	103.760.813,47	56.351.344,11	160.112.157,58
Souscriptions	34.191.075,98	16.128.286,32	50.319.362,30
Remboursements	14.211.610,59	9.504.025,18	23.715.635,77
Total 2	48.402.686,57	25.632.311,50	74.034.998,07
Moyenne de référence de l'actif net total	263.813.356,64	254.725.989,82	259.232.327,89
Taux de rotation	20,98%	12,06%	33,20%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

37.9. MONTANT DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX POSITIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Engagements sur futures

Dénomination	Devises	En devises	En EUR	Lot-size
DJ INDUSTR AVERAGE F	USD	3.977.670,00	3.727.027,47	5,00
DJ STOXX 600 FUTURE	EUR	1.062.225,00	1.062.225,00	50,00
EUROSTOXX 50 FUTURE	EUR	11.380.860,00	11.380.860,00	10,00
FTSE 100 IDX FUTURE	GBP	7.302.705,20	8.230.719,10	10,00
MSCI EMERGING MKTS F	USD	2.104.036,00	1.971.455,64	50,00
SMI FUTURE MAR23	CHF	3.111.526,00	3.151.071,94	10,00
SP 500 EMINI FUTURE	USD	2.111.725,00	1.978.660,14	50,00

37.10. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
Classe	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
A			0,00	0,00	0,00	0,00	20.190,15	47.525,47	328.677,91
B			0,00	0,00	0,00	0,00	101.225,27	46.244,50	824.641,28
F			0,00	0,00	0,00	0,00	13.088,34	1.799,61	46.279,67
M			0,00	0,00	0,00	0,00	1.048,00	20.491,05	31.106,72
N			0,00	0,00	0,00	0,00	99.269,00	3.683,96	108.709,14
W			0,00	0,00	0,00	0,00	4.080,80	1.793,24	2.287,56
TOTAL			0,00			0,00			1.341.702,28

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
A			0,00	0,00	3.713.900,54	8.755.064,88
B			0,00	0,00	20.746.952,30	9.716.350,95
F			0,00	0,00	2.817.444,13	368.602,34
M			0,00	0,00	200.087,40	3.747.242,03
N			0,00	0,00	21.962.285,60	740.336,58
W			0,00	0,00	878.692,33	388.038,99
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	50.319.362,30	23.715.635,77

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
Classe	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
A		0,00		0,00		171,78
B		0,00		0,00		192,64
F		0,00		0,00		198,56
M		0,00		0,00		174,57
N		0,00		0,00		198,34
W		0,00		0,00		193,70
TOTAL			0,00		251.942.390,47	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

37.11. PERFORMANCES

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel l'exercice comptable s'étend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est calculé de manière similaire aux parts de distribution. Ce changement de méthode est également appliqué pour les performances du passé. Ce changement de méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à la méthode utilisée antérieurement.

Seuls les diagrammes en bâtons de la classe B sont affichés dans le présent rapport. Les performances des autres classes suivent la même tendance et diffèrent uniquement au niveau des frais propres à chacune d'entre elles (frais de gestion, frais de couverture de change, taxe d'abonnement,...), Les informations relatives aux performances passées de toutes les classes d'actions sont publiées sur le site www.dpamfunds.com.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) au 31 décembre 2022:

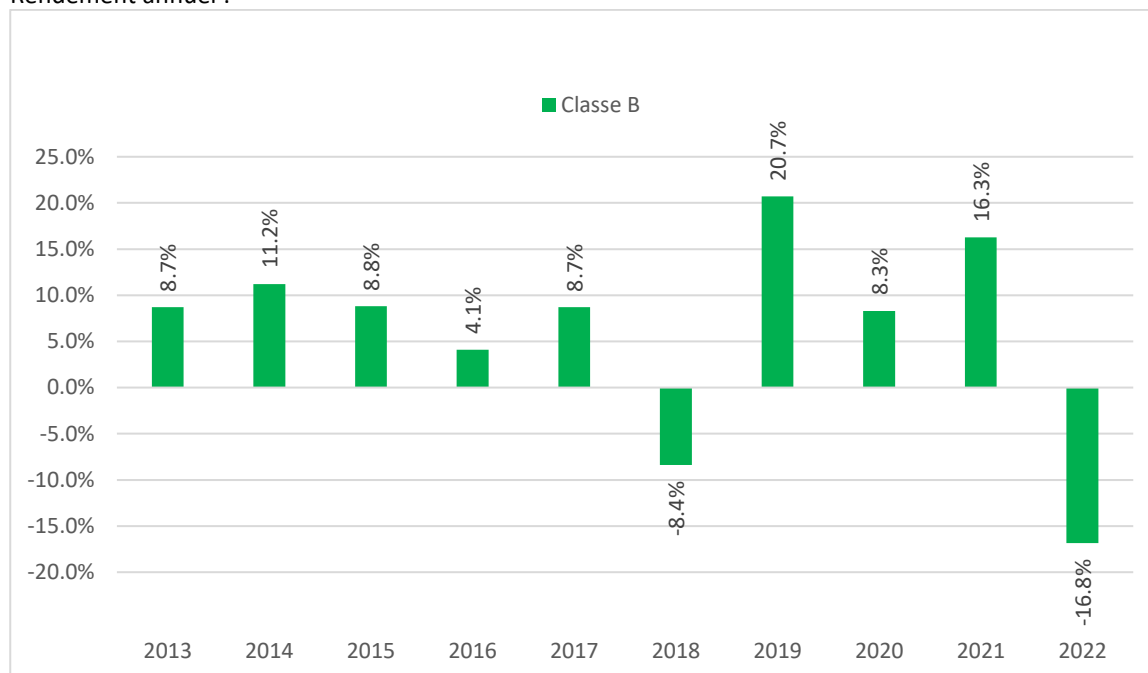
Classe A

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe A	-16,83 % (en EUR)	1,54 % (en EUR)	2,95 % (en EUR)	5,43 % (en EUR)	02/11/2011	5,92 % (en EUR)

Classe B

Rendement annuel :



Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe B	-16,83 % (en EUR)	1,55 % (en EUR)	2,96 % (en EUR)	5,58 % (en EUR)	02/11/2011	6,05 % (en EUR)

Classe F

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe F	-16,33 % (en EUR)	2,18 % (en EUR)	3,58 % (en EUR)		28/12/2017	3,58 % (en EUR)

Classe M

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe M	-16,33 % (en EUR)	2,14 % (en EUR)	3,56 % (en EUR)			

Classe N

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe N	-16,32 % (en EUR)	2,16 % (en EUR)	3,57 % (en EUR)			

Classe W

Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

	Rendements moyens cumulés sur				Depuis le	
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Année	Valeur
Classe W						

37.12. FRAIS

Frais courants

- Classe A - BE6227495957: 1,63 %
- Classe B - BE6227496963: 1,62 %
- Classe E - BE6299355782: 0,95 %
- Classe F - BE6299358810: 0,95 %
- Classe L - BE6335355911: 2,24 %
- Classe M - BE6299361848: 1,03 %
- Classe N - BE6299365880: 0,96 %
- Classe V - BE6309877270: 1,04 %
- Classe W - BE6309878286: 0,99 %

Le montant des frais courants communiqué est calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne du 1er juillet 2010.

Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le compartiment lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le compartiment lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.

Ces frais se basent sur les frais imputés dans la comptabilité des fonds durant un an avant la fin de la période sous revue.

En cas de changement de la structure de coût en cours d'exercice ou lorsque la classe d'action est émise pendant l'exercice comptable, le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels (lequel pourrait être déterminé par comparaison avec une classe similaire).

Fee sharing

Au 31 décembre 2022, 24,88 % de la rémunération due au gestionnaire a été rétrocédée à d'autres distributeurs, des tierces parties et Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales. Les tierces parties sont des clients finaux soit des clients institutionnels non gérés avec convention de rétrocession, soit des clients institutionnels sous gestion discrétionnaire avec convention de gestion y inclus l'annexe 3 « rémunération ». La Banque Degroof Petercam ou l'une de ses filiales sont des distributeurs au même titre que les distributeurs externes.

37.13. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

37.13.1. Dividendes bruts payés au titre de l'exercice

2019	classe A	0,94	EUR
	classe M	1,91	EUR
2020	classe A	0,73	EUR
	classe M	0,73	EUR
2021	classe A	1,77	EUR
	classe M	1,79	EUR

37.13.2. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

37.13.3. Transparence en matière de durabilité

Caractéristiques environnementales ou sociales

Conformément à l'article 50 du Règlement Délégué UE 2022/1288 de la Commission Européenne du 6 avril 2022, les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce compartiment se trouvent dans les Informations périodiques jointes au présent rapport périodique telles que définies par le Règlement 2019/2088 SFDR et jointes au présent rapport périodique. Ces informations périodiques n'ont pas fait l'objet d'un contrôle du commissaire.

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents de ce produit ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

37.13.4. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
DPAM B Active Strategy

Identifiant d'entité juridique :
549300DJFYHUH856S724

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sur la Période de Référence (01/01/2022-31/12/2022), le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant au minimum 75% de ses actifs nets dans (1) des organismes de placement collectif ou leurs compartiments (ci-après collectivement désignés des « OPC »), gérés par DPAM ou par des gestionnaires tiers, qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects); et/ou (2) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs).

Enfin, en intégrant des facteurs ESG dans son processus d'investissement, le Compartiment a promu les meilleures pratiques en matière environnementale, sociale et gouvernance (ESG).

Durant la Période de Référence, les produits dérivés utilisés, le cas échéant, dans un but de réalisation des objectifs d'investissement du Compartiment n'ont pas été utilisés aux fins de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales

Le Compartiment n'a désigné aucun indice de référence en vue d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le «Règlement SFDR 2019/2088»).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Sur la Période de Référence, le Compartiment a réalisé les indicateurs de durabilité suivants :

1) Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés):

- a) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés considérées comme ne répondant pas aux normes mondiales (Global Standards)
- b) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés impliquées dans les activités controversées exclues selon les définitions et seuils stipulés par la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf)
- c) Le Compartiment n'a pas été exposé à des sociétés confrontées à des controverses ESG extrêmement graves autour des questions environnementales ou sociales ;

2) Pour les investissements en lignes directes en obligations souveraines:

Le Compartiment n'a pas été exposé à des émetteurs ne respectant pas un minimum de requis démocratiques.

3) Pour les investissements dans des OPC:

Le Compartiment a investi dans des compartiments qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou des compartiments de OPC qui ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Pas d'application

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pas d'application

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pas d'application

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Pas d'application

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Pas d'application

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés) :

Pendant la Période de Référence, le Compartiment a pris en considération toutes les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (ci-après « PIN ») énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Les PIN sont intrinsèquement liées à l'engagement de DPAM de réduire l'impact négatif des investissements du Compartiment en évitant les activités ou les comportements qui peuvent nuire de manière significative à la croissance durable et inclusive. Cet engagement est incorporé dans l'ensemble du processus de recherche et d'investissement.

Concrètement, les PIN ont été intégrées dans les différentes étapes de construction du Compartiment en amont via les exclusions et l'univers éligible en résultant (i), et à travers le processus d'investissement via les analyses fondamentales, la surveillance des controverses et le dialogue continu avec les sociétés investies (ii) :

- 1) Premièrement, en ce qui concerne les PIN environnementales :
 - a) elles ont été analysées et surveillées au niveau des émetteurs investis, en ce qui concerne particulièrement les PIN liées aux émissions de gaz à effet de serre et à la performance énergétique, notamment par le biais de recherches de DPAM dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). Ainsi les indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre et à l'eau ont été intégrés à l'analyse des 5 sociétés les plus contributrices à l'intensité carbone du portefeuille. Cette analyse est utilisée par la recherche et la gestion pour valider leurs décisions d'investissement.
 - b) ensuite, le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) comprend un filtre sur la protection de l'environnement. Les sociétés non conformes aux normes globales pour des violations importantes de la protection de l'environnement liées à la pollution (émissions), à l'eau, aux déchets et à la biodiversité, ont ainsi été exclues en amont du portefeuille.
 - c) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) a exclu les sociétés impliquées dans la production du charbon thermique par exemple, et donc a permis une meilleure garantie de la prise d'indicateurs tels que la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - d) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions environnementales telles que l'impact environnemental des opérations de l'entreprise (émissions, déchets, utilisation énergétique, biodiversité et consommation d'eau), l'impact environnemental sur la chaîne d'approvisionnement et l'impact des produits et services (impact carbone et environnemental).

- 2) Deuxièmement, les PIN sociales ont été systématiquement analysées suivant les étapes du processus de recherche et d'investissement :
- a) le filtre de conformité aux normes mondiales (Global Standards) est articulé autour des droits de l'homme, des droits du travail et de la prévention de la corruption. Ainsi les sociétés en violation des principes du Pacte Mondial et des Lignes de conduites de l'OCDE pour les sociétés multinationales ont de facto été exclues de l'univers de l'investissement.
 - b) le filtre d'exclusion des sociétés impliquées dans des activités controversées conformément à la politique d'activités controversées de DPAM (Controversial Activities Policy) (accessible via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006839/DPAM_policy_Controversial_activities.pdf) a été appliqué. De cette manière, les sociétés impliquées dans les armements controversés ont directement été exclues de l'univers d'investissement.
 - c) en outre, le filtre et l'analyse sur base des principales controverses ESG dans lesquelles les sociétés peuvent être impliquées ont compris également les controverses liées aux questions sociales, à savoir la société et la communauté, le client et le personnel, et les controverses liées aux questions de gouvernance telles que l'éthique des affaires, y compris la corruption et les pots-de-vin.
 - d) la question de la diversité des genres du conseil d'administration a été prise en compte essentiellement dans la responsabilité actionnariale, en votant contre ou en engageant un dialogue avec les sociétés ne répondant pas à un minimum de 30% de diversité des genres au sein de leur conseil d'administration. DPAM a participé à 706 assemblées générales et extraordinaires pour le compte de 651 sociétés en 2022.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN environnementale et sociale énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

Le premier PIN est lié à la problématique environnementale et se concentre sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays investis. L'indicateur fait partie intégrante du modèle de durabilité des pays développés par DPAM pour ses stratégies utilisant des obligations souveraines. Il est donc inclus dans le score de durabilité du pays et peut éventuellement influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs. Les résultats des scores de durabilité des pays sont éventuellement discutés avec les pays concernés selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf

Le second PIN est lié à la problématique sociale et se concentre sur les questions de violations sociales. Le modèle de durabilité du pays observe plusieurs indicateurs sur cette question tels que le respect des libertés civiles et droits politiques, le respect des droits de l'homme et le niveau de violence au sein du pays, l'engagement vis-à-vis des conventions majeures du droit du travail, la question des égalités de chance et de distribution des richesses, etc. Ces différents indicateurs sont inclus dans le score de durabilité du pays et peuvent influencer celui-ci positivement ou négativement en fonction de son niveau et son évolution par rapport aux autres pays émetteurs.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont engagé un dialogue sur les résultats des scores de durabilité avec certains pays selon la politique d'engagement de DPAM (Engagement policy) à consulter via le lien https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006835/DPAM_policy_engagement.pdf.

Sur la Période de Référence, les équipes de gestion ont conduit 37 dialogues engagés avec les différents intervenants d'émissions de dettes souveraines. Ces dialogues ont permis de vérifier avec les intervenants les points d'attention des politiques gouvernementales notamment en matière environnementale et/ou sociale.

Le détail des dialogues engagés avec les pays comme avec les entreprises fait l'objet d'un rapport annuel publié au premier trimestre 2023 sur le site de DPAM (<https://www.dpamfunds.com>).

Pour les investissements dans des OPC :

Oui, le Compartiment a pris en considération, sur la Période de Référence, les PIN uniquement dans la mesure et selon la prise en considération des PIN par l'OPC sous-jacent.

Comme indiqué ci-dessus, parmi ses investissements ESG, le Compartiment peut investir dans des OPC qui sont classifiés comme des produits financiers qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

Suite à leur classification, ces OPC ont pu éventuellement tenir compte de certaines PIN sur les facteurs de durabilité énumérées dans le tableau 1 de l'annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288.

L'approche et les processus de DPAM sont décrits plus amplement dans sa politique d'investissements durables et responsables (Sustainable and Responsible Investments Policy) et dans le rapport TCFD disponibles via les liens https://res.cloudinary.com/degroof-petercam-asset-management/image/upload/v1614006836/DPAM_policy_Sustainable_and_Responsible_Investment.pdf et [DPAM_report_TCFD.pdf](#) (cloudinary.com).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DPAM B EQUITIES US DIVIDEND SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	6.67 %	Belgique
DPAM B EQUITIES US BEHAVIORAL VALUE - P	Activités financières et d'assurance	6.34 %	Belgique
DPAM B EQUITIES EUROPE SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	6.14 %	Belgique
DPAM B EQUITIES WORLD SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	5.87 %	Belgique
AMUNDI EUROP EQ VALUE J2 EUR C	Activités financières et d'assurance	4.38 %	Luxembourg
DPAM B EQUITIES NEWGEMS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.91 %	Belgique

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

DPAM B EQUITIES US ESG LEADERS INDEX - P	Activités financières et d'assurance	3.87 %	Belgique
DPAM L EQUITIES CONVICTION RESEARCH - P	Activités financières et d'assurance	3.85 %	Luxembourg
DPAM B BONDS EUR - P	Activités financières et d'assurance	3.43 %	Belgique
DPAM B EQUITIES EUROPE SMALL CAPS SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	3.24 %	Belgique
LEGG MASON GL ROYCE US SM CAP OPP C	Activités financières et d'assurance	2.97 %	Irlande
DPAM B BONDS EUR MEDIUM TERM - P	Activités financières et d'assurance	2.91 %	Belgique
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE - P	Activités financières et d'assurance	2.88 %	Luxembourg
VERITAS ASIAN FUND C USD CAP	Activités financières et d'assurance	2.86 %	Irlande
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM - P	Activités financières et d'assurance	2.33 %	Luxembourg



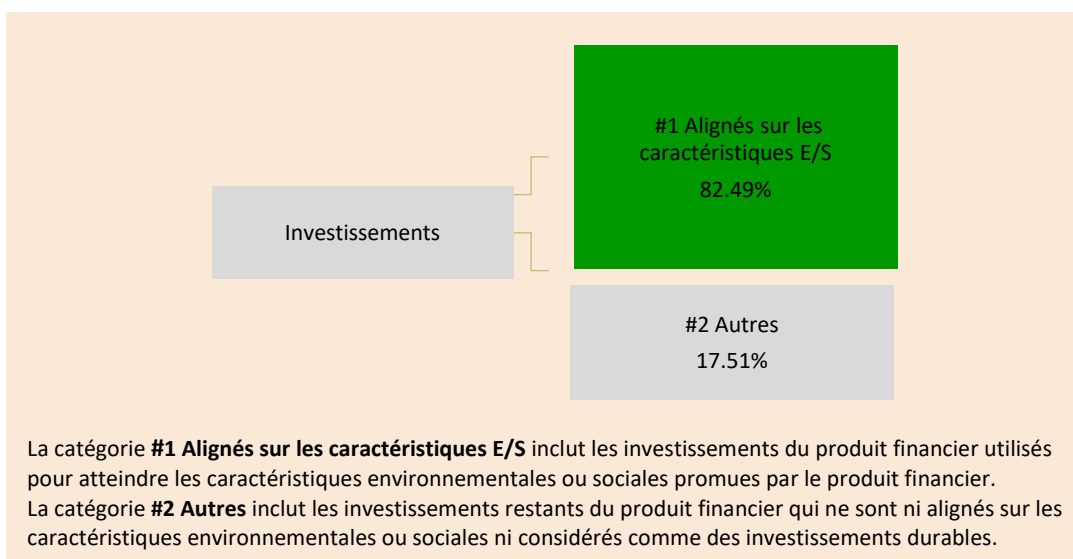
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Sur la Période de Référence, le Compartiment a investi au minimum 75% de ses actifs :

- dans des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion;
Ou
- dans des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales dans le sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 ou ont un objectif d'investissement durable dans le sens de l'article 9 du même Règlement 2019/2088.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Activités financières et d'assurance	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	89.44 %
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	2.13 %
Dérivés	Dérivés	0.08 %
Espèces	Espèces	8.35 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application

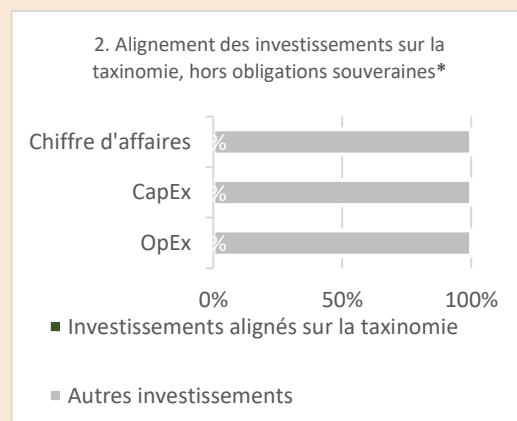
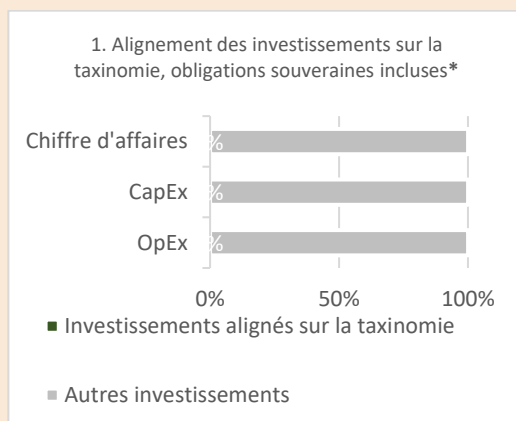
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas d'application

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pas d'application



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Pas d'application



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les screenings ESG contraignants effectués conformément à la stratégie d'investissement décrite ci-dessus ont été appliqués à l'ensemble du Compartiment, à l'exclusion des:

- Liquidités (à l'exclusion des bons de trésorie)
- Instruments dérivés
- Emetteurs (en ce compris les OPC) ne rapportant pas l'information suffisante ou étant insuffisamment couverts par la recherche ESG pour juger de ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le Compartiment peut investir ou détenir ces types d'actifs dans un but de réalisation des objectifs d'investissement, de diversification du portefeuille, de gestion de liquidité ainsi que dans un but de couverture des risques.

Sur la Période de Référence, à des fins de gestion des liquidités, le Compartiment a été exposé à 8.35% d'espèces. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale sur ces investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour les investissements en lignes directes (en actions ou obligations de sociétés):

Sur une base trimestrielle, un screening normatif a été établi sur base de la conformité aux normes mondiales (« Global Standards »).

Ensuite, les sociétés répondant aux seuils tels que définis dans les activités exclues par la politique d'investissement responsable ont été écartées.

Sur une base trimestrielle, l'exposition aux controverses des sociétés de l'univers d'investissement a été analysée afin d'écartier les controverses les plus sévères sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

A partir de cet univers éligible défini, les équipes de recherche et de gestion ont appliqué leur expertise pour sélectionner les titres en portefeuille sur base d'une analyse fondamentale approfondie, comprenant également un axe d'analyse poussé sur les différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour le secteur d'activité.

Pour les investissements en lignes directes (en obligations souveraines) :

Le Compartiment n'a pas investi dans les pays considérés comme ne répondant pas à un minimum de requis démocratiques. Pour déterminer si un pays ne respecte pas ce minimum de requis le Gestionnaire a appliqué une méthodologie qui est principalement basée sur les classifications du International NGO Freedom House (« pas libre ») et The Economist Intelligence Unit (« régime autoritaire »). La liste des pays a été revue semestriellement et fournie à la gestion via les systèmes de gestion de sorte qu'elle n'a pas pu donner d'ordre de transaction sur les papiers émis par ces pays exclus.

Pour les investissements en OPC :

Parmi ses investissements ESG, le Compartiment a investi dans des OPC qui sont classifiés comme des OPC qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement 2019/2088 et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088.

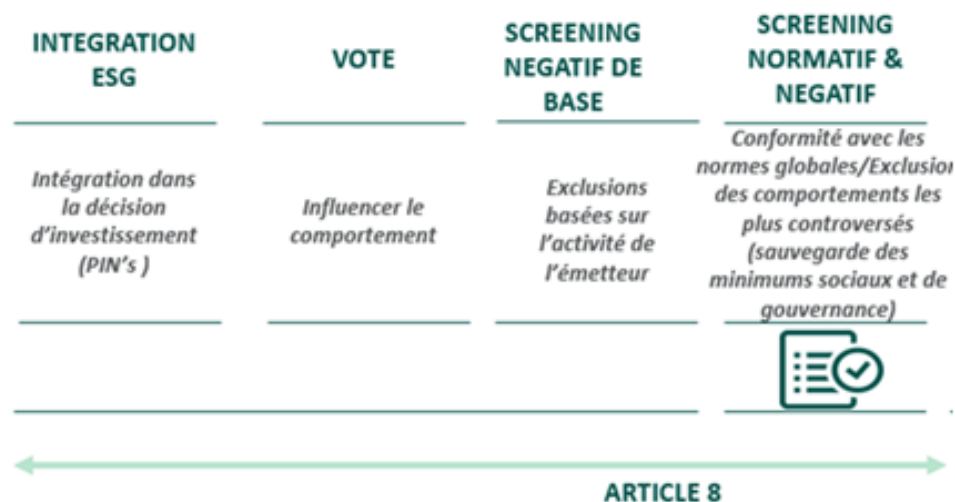
Dans sa sélection de ces OPC pour le Compartiment, DPAM a pris donc en compte l'intégration des critères environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance par le gestionnaire tiers dans la gestion de ces OPC. La stratégie d'investissement et la méthodologie de sélection des investissements ESG et/ou durables par les gestionnaires tiers peut varier d'un OPC à l'autre.

La liste des organismes de placement collectif dans lesquels le Compartiment peut investir est mise à jour de manière régulière par DPAM et sur base ad hoc en cas de dégradation. Au moins une fois par an, DPAM fait une analyse des organismes de placement collectif sous-jacents afin de vérifier dans quelle mesure leur méthodologie de sélection est alignée avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment vise à promouvoir.

De plus, DPAM a engagé un dialogue régulier avec les gestionnaires de ces organismes de placement collectif. Si un OPC n'a plus la classification susmentionnée (article 8 ou article 9 selon le Règlement 2019/2088), selon l'information déclarée dans le prospectus du Compartiment, DPAM vendra l'investissement dans l'OPC concerné dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment et ce endéans les six mois si cette

vente est nécessaire afin de respecter, au niveau global du Compartiment, les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les étapes du processus d'investissement sont schématisées ci-après :



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Pas d'application

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas d'application

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas d'application

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

38. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DPAM B GLOBAL DIVERSIFIED WORLD (EN LIQUIDATION)

38.1. RAPPORT DE GESTION

38.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des actions

Jour de souscription initiale : 1er avril 2022.

Le 24 mars 2022, le compartiment a reçu l'entière du patrimoine du compartiment DPAM HORIZON B Global Diversified World (de la sicav DPAM HORIZON B. Le 1er avril 2022, le compartiment a été lancé suite à la prise d'effet de la fusion.

Prix de souscription initiale : Le prix de souscription initial correspond à la Valeur nette d'inventaire des actions du compartiment DPAM HORIZON B Global Diversified World de la sicav DPAM HORIZON B datée du 1er avril 2022.

38.1.2. Cotation en bourse

Les actions du compartiment ne sont pas cotées en bourse.

38.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition aux titres de créance et des marchés d'actions.

Il s'agit d'un compartiment géré activement, ce qui signifie que le gestionnaire de portefeuille n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un benchmark. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants.

Politique de placement

Ce compartiment investit (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des titres de créance et des marchés d'actions, des instruments du marché monétaire et en organismes de placement collectif qui investissent également dans les classes d'actifs précitées.

Le compartiment peut également investir, à titre accessoire, en liquidités, ainsi que dans des instruments financiers dérivés afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris.

L'accent est mis sur une diversification internationale des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. C'est pourquoi la composition du portefeuille sera orientée vers l'allocation modèle suivante:

Actions: minimum 0% maximum 40%

Obligations: minimum 20% maximum 100%

Investissements alternatifs: minimum 0% maximum 15%

Liquidités : minimum 0% maximum 80%

Les investissements alternatifs*** peuvent inclure des investissements dans des produits à rendement absolu et produits basés sur la volatilité.

Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire ou temporaire sous forme de comptes courants ou de dépôts, ainsi que sous forme d'organismes de placement collectif.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR 2019/2088.

*** Les investissements alternatifs comprennent uniquement des fonds/ETF. Ces investissements comprennent des fonds de rendement absolu visant à fournir un rendement positif quelles que soient les conditions de marchés sous-jacentes.

Les fonds volatils / ETF sont des fonds/ETF qui investissent dans des instruments de manière à ce que la volatilité (le risque) du fonds soit réduit au minimum. Par conséquent, les instruments sélectionnés ont des caractéristiques de faible bêta de sorte que les risques sont minimisés et/ou sont en corrélation si bien que l'effet de diversification est maximalisé.

38.1.4. Indice et benchmark

Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du compartiment.

38.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Les marchés ont continué à baisser pendant les mois d'été en raison de l'accélération de l'inflation. Tant les obligations que les actions ont souffert. Le fonds a perdu près de 10 % en août et en septembre. À ce stade, la valorisation des actions semblait trop faible, notamment en Europe et sur les marchés émergents. Les positions en actions européennes ont donc été renforcées. Nous n'avons pas investi dans les actions américaines, où les mégacapitalisations semblaient vulnérables en raison des valorisations élevées et de l'affaiblissement des perspectives de croissance.

L'examen des performances des positions dans lesquelles le fonds est investi montre clairement que les fonds de croissance de qualité n'ont pas été performants. C'est notamment lié à l'absence de valeurs énergétiques dans les fonds, mais aussi à une moins bonne année en termes de sélection de titres. La partie du portefeuille constituée de fonds de valeur a bien performé, mais pas suffisamment pour compenser la moins bonne prestation des fonds de croissance de qualité.

À la mi-octobre, le plus gros investisseur du fonds a revendu ses parts et la plupart des positions avaient été liquidées. Le fonds possédait alors une VNI stable.

38.1.6. Politique future

Le fonds sera liquidé prochainement.

38.2. BILAN

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 1: Schéma du bilan			
TOTAL ACTIF NET		18.457,75	
I.	Actifs immobilisés		
A.	Frais d'établissement et d'organisation		
B.	Immobilisations incorporelles		
C.	Immobilisations corporelles		
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés		
A.	Obligations et autres titres de créance		
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts		
F.	Instruments financiers dérivés		
III.	Créances et dettes à plus d'un an		
A.	Créances		
B.	Dettes		
IV.	Créances et dettes à un an au plus	-28.594,08	
A.	Créances		
B.	Dettes	-28.594,08	
c.	Emprunts (-)	-0,46	
e.	Autres (-)	-28.593,62	
V.	Dépôts et liquidités	47.051,83	
A.	Avoirs bancaires à vue	47.051,83	
B.	Avoirs bancaires à terme		
C.	Autres		
VI.	Comptes de régularisation		
A.	Charges à reporter		
B.	Produits acquis		
C.	Charges à imputer (-)		
D.	Produits à reporter (-)		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		18.457,75	
A.	Capital	25.931.802,09	
B.	Participations au résultat		
C.	Résultat reporté		
D.	Résultat de l'exercice	-25.913.344,34	

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 2: Postes Hors Bilan			
I.	Sûretés réelles (+/-)		
A.	Collatéral (+/-)		
B.	Autres sûretés réelles		
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)		
A.	Contrats d'option et warrants achetés		
B.	Contrats d'option et warrants vendus		
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)		
A.	Contrats à terme achetés		
B.	Contrats à terme vendus		
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)		
A.	Contrats de swap achetés		
B.	Contrats de swap vendus		
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)		
A.	Contrats achetés		
B.	Contrats vendus		
VI.	Montants non appelés sur actions		
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions		
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
IX.	Instruments financiers prêtés		

38.3. COMPTE DE RÉSULTATS

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 3: Schéma du compte de résultats			
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values			
A.	Obligations et autres titres de créance	-7.598.192,02	
a.	Obligations	-7.598.192,02	
	Gain réalisé	587.976,47	
	Perte réalisée	-8.550.872,42	
	Gain/Perte non-réalisé	364.703,93	
B.	Instruments du marché monétaire		
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
D.	Autres valeurs mobilières		
E.	OPC à nombre variable de parts	-19.375.852,21	
	Gain réalisé	660.418,99	
	Perte réalisée	-13.317.543,26	
	Gain/Perte non-réalisé	-6.718.727,94	
F.	Instruments financiers dérivés	815.070,33	
I.	Sur indices financiers	815.070,33	
ii.	Contrats à terme	815.070,33	
	Gain /Perte réalisée	815.070,33	
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes		
H.	Positions et opérations de change	10.712,16	
b.	Autres positions et opérations de change	10.712,16	
iv.	Autres	10.712,16	
	Gain /Perte réalisée	10.712,17	
	Gain /Perte non-réalisée	-0,01	
II. Produits et charges des placements		382.526,24	
A.	Dividendes		
B.	Intérêts (+/-)	464.574,62	
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	425.306,75	
b.	Dépôts et liquidités	39.267,87	
	Intérêts d'emprunts (-)	-63.006,31	
	Contrats de swap (+/-)		
	Précomptes mobiliers (-)	-19.042,07	
	D'origine étrangère	-19.042,07	
F.	Autres produits provenant des placements		
III. Autres produits			
Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison			
A.	Autres		
B.			
IV. Coûts d'exploitation		-147.608,84	
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-14.886,59	
B.	Charges financières (-)	-2.348,01	
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-48.460,29	
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	-49.640,34	
b.	Gestion administrative et comptable	-49.640,34	
E.	Frais administratifs (-)	-6.205,87	
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-29,01	
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-528,58	
H.	Services et biens divers (-)	-21.953,11	
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J.	Taxes		
K.	Autres charges (-)	-3.557,04	
Produits et charges de l'exercice (du semestre)			
Sous-total II+III+IV		234.917,40	
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		-25.913.344,34	
VI. Impôts sur le résultat			
VII. Résultat de l'exercice		-25.913.344,34	

DPAM B
GLOBAL DIVERSIFIED WORLD

		31 décembre 2022 EUR	31 décembre 2021 EUR
Section 4: Affectation et prélèvements			
I.	Bénéfice (Pertes) à affecter	-25.913.344,34	
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de la période précédente		
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-25.913.344,34	
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)		
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	25.913.344,34	
IV.	(Distribution des dividendes)		

38.1. CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION DES ACTIFS EN EUR

	1er semestre	2e semestre	Total
Achats	15.617.956,47	75.907.243,82	91.525.200,29
Ventes	26.123.134,36	135.594.116,64	161.717.251,00
Total 1	41.741.090,83	211.501.360,46	253.242.451,29
Souscriptions	1.162,35	49.148.365,25	49.149.527,60
Remboursements	0,00	127.082.795,50	127.082.795,50
Total 2	1.162,35	176.231.160,75	176.232.323,10
Moyenne de référence de l'actif net total	142.388.293,08	79.168.061,98	115.358.433,07
Taux de rotation	29,31%	44,55%	66,76%

Le taux de rotation montre en pourcentage la moyenne annuelle des transactions. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de Banque Degroof Petercam S.A ayant son siège Rue de l'Industrie 44 - B-1040 Bruxelles qui assure le service financier.

38.2. EVOLUTION DES SOUSCRIPTIONS, DES REMBOURSEMENTS ET DE LA VALEUR NETTE D'INVENTAIRE

Evolution du nombre d'actions en circulation									
	31 décembre 2020			31 décembre 2021			31 décembre 2022		
Classe	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
P	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40.146,00	124.250,00	1,00
TOTAL			0,00			0,00			1,00

Montants payés et reçus par l'OPC						
EUR						
	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
Classe	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées	Souscrites	Remboursées
P	0,00	0,00	0,00	0,00	49.149.527,60	127.082.795,50
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	49.149.527,60	127.082.795,50

Valeur nette d'inventaire						
EUR						
	31 décembre 2020		31 décembre 2021		31 décembre 2022	
Classe	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
P	0,00		0,00		18.457,75	18.457,75
TOTAL	0,00		0,00		18.457,75	

A la date de publication du présent rapport, la valeur nette d'inventaire par action est publiée sur les sites suivants: www.dpamfunds.com et www.beama.be. Cette information est également disponible aux guichets du service financier.

38.3. NOTES AUX ETATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

38.3.1. Evaluation des instruments financiers

Les obligations et autres titres de créances ainsi que les instruments du marché monétaire ont été évalués dans le portefeuille au cours moyen. Les évaluations n'ont pas fait l'objet de corrections afin d'obtenir une approximation des cours acheteurs, car la différence entre les cours acheteurs et les cours moyens a connu des variations significatives durant la période, aussi bien dans le temps qu'en fonction de la nature du titre.

38.3.2. Transparence en matière de durabilité

Déclaration obligatoire conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Déclaration concernant le Règlement Taxonomie

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

38.3.3. Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Conformément à l'article 13 et à la Section A de l'Annexe du Règlement EU 2015/2365 (ci-après le règlement), la Sicav doit informer les investisseurs de l'utilisation qu'elle fait des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global dans le rapport annuel et le rapport semestriel.

Le portefeuille ne contient pas d'avoirs prêtés à la date du présent rapport.